MARCHE DES TRAINS

RÉSEAU DE LA CORSE

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

(SERVICE EN TEMPS DE GUERRE)

La Compagnie a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'après décision de *Monsieur le Général Gouverneur de la Corse*, l'horaire des trains est fixé comme suit à partir du *1er Mars 1917*.

Ligne de Casamozza à Ghisonaccia

STATIONS	1	9	3	15 (1) (2)	7	5	11	13	STATIONS	10 (2)	12
Bastia . . dép.	8. »	0. »	10.7	14.07	15.20	17.30			» Ghisonaccia . dép.	4.50	13.50
Lupino (halte)	8. 7	9. 7	10.17	14.17	15.30	17.40			7 Punziechello (halte)	5. 2	14. 2
Furiani . . .	8.17	9.15	10.38	14.30	15.43	17.53			13 Aleria . . .	5.15	14.15
Biguglia . . .	8.28	9.23	10.33	14.41	15.54	18. 3			14 Pont-de-Tavignano (arrêt)	5.18	14.18
Borgo. . . .	8.43	9.37	11.20	14.55	16.8	18.18			18 Talione. . . .	5.31	14.31
Casamozza *Buffet* . arr.	8.49	9.42	11.26	15. »	16.14	18.24			27 Bravone (halte) .	5.45	14.45
Casamozza *Buffet* . dép.	9. »								32 Aleria . . .	6. »	15. »
Furiani . . .	9.11								39 Prunete-Cervione .	6.20	15.21
Campo-di-Loro (arrêt)	9.18								45 Padulella (halte)	6.32	15.34
Caldaniccia. . .	9.30								54 Folelli-Oreata .	6.56	15.58
Mezzana. . . .	9.39								57 Saint-Pancrace (halte)	7. 3	16. 7
Carbuccia . . .	9.54								62 Aréna-Vescovato .	7.18	16.20
Ucciani . . .	10.24								65 CASAMOZZA *Buffet.* arr.	7.22	16.26
Tavera . . .	10.36										
Padulella (halte)	10.58										
Prunete-Cervione .	11.12										
Alistro . . .	11.45										
Bravone (halte).	11.56										
Talione . . .	12.14										
Pont-de-Tavignano (entr)	12.46										
Aleria . . .	13. 3										
Punziechello (halte)	13.19										
GHISONACCIA . arr.	13.27										
	13.44										
	13.56										
CASAMOZZA *Buffet.* arr.	14.20										
CASAMOZZA *Buffet.* dép.	14.30										
Folelli-Oreata .	14.45										
Saint-Pancrace (halte)	14.56										
Aréna-Vescovato .	15. 4										
PONTE-LECCIA *Buffet.* arr.	15.21										
PONTE-LECCIA *Buffet.* dép.	15.42										
Pietralba . . .	15.51										
Novella . . .	16. 2	6.50	7.14	10.33	11.40	13.27	16.26				
Pulsaca . . .	16.11	6.59	7.24	10.42	11.49	13.36	16.35				
San-Gavino (halte)	16.17	7.5	7.30	10.48	11.55	13.42	16.41				
Belgodere . . .	16.40	7.27	7.52	11.09	12.16	14. 3	17. »				
Le Regino . . .	16.54	7.41	8.6	11.23	12.30	14.17	17.14				
ILE-ROUSSE . arr.	17. »	7.50	8.15	11.32	12.39	14.26	17.23				
ILE-ROUSSE . dép.	17.30	8. »	8.25	10.10	12.25	14.40	17.25				
Algajola . . .	17.44	8.14	8.39	10.15	12.40	14.54	17.39				
Calenzana-Lumio .	18.02	8.32	8.57	10.33	12.58	15.12	17.57				
CALVI . . . arr.	18.30	8.50	9.15	10.50	13.15	15.30	18.15				

Ligne de Ponte-Leccia à Calvi

STATIONS	14	16
PONTE-LECCIA . dép.	16. »	7.30
Pietralba . . .	16.16	7.46
Novella . . .	16.32	8.30
Pulsaca . . .	17.10	8.54
San-Gavino (halte)	17.31	9. »
Belgodere . . .	17.36	9.21
Le Regino . . .	17.51	9.51
ILE-ROUSSE . arr.	18.10	10.21
ILE-ROUSSE . dép.	18.30	10.35
Algajola . . .	18.52	10.48
Calenzana-Lumio .	19. »	11. »
CALVI . . . arr.		

Ce train n'a lieu que le mardi et le jeudi — *Train venant de Ghisonaccia* — *Train venant de Calvi* — *Train allant à Ghisonaccia* — *Ce train n'a lieu que le lundi et le mercredi* — *Train allant à Calvi*

(1) Le train périodique n° 11 n'a lieu que le Lundi et le Mercredi. — (2) Le train périodique n° 40 n'a lieu que le Mardi et le Jeudi.
(*) Aux arrêts, le service des voyageurs, des bagages, des chiens accompagnés et des colis postaux est fait par le chef de train ; les voyageurs doivent aviser au chargement et au déchargement de leurs colis.
Les voyageurs ne sont admis dans les trains qu'après avoir pris un billet ; ils ne peuvent monter dans ceux-ci ou en descendre que dans les gares ou stations ouvertes au service des voyageurs. Il leur est interdit de circuler sur la voie, de traverser les cours de service et de franchir les barrières de passage à niveau autrement que par les trottoirs ou les passages établis à cet effet. Ils ne doivent pas monter dans les trains ou en descendre pendant leur marche, ni passer d'une voiture dans une autre pendant le cours du voyage, un train de même sens qui puisse les faire arriver à destination dans les délais accordés par les billets dont ils sont munis.

(*) Le train périodique n° 11 n'a lieu que le Lundi et le Mercredi. — (1) Le train périodique n° 40 n'a lieu que le Mardi et le Jeudi.
(2) Aux arrêts, le service des voyageurs, des bagages, des chiens accompagnés et des colis postaux est fait par le chef de train ; les voyageurs doivent aviser au chargement et au déchargement de leurs colis.
Les voyageurs ne sont admis dans les trains qu'après avoir pris un billet ; ils ne peuvent monter dans ceux-ci ou en descendre que dans les gares ou stations ouvertes au service des voyageurs. Il leur est interdit de circuler sur la voie, de traverser les cours de service et de franchir les barrières de passage à niveau autrement que par les trottoirs ou les passages établis à cet effet. Ils ne doivent pas monter dans les trains ou en descendre pendant leur marche, ni passer d'une voiture dans une autre pendant le cours du voyage, un train de même sens qui puisse les faire arriver à destination dans les délais accordés par les billets dont ils sont munis.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largesse du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Fonte artificielle

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6.

BASTIA

Ancienne Photographie Vincens

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Cartes Postales Photographiques

Les clichés sont conservés

LIQUEUR CÉDRATINE

L.N. MATTEI

BASTIA-CORSE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Commandeur de Mérite Agricole

HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

VIVARIO

l'Hôtel Cyrnos

tenu par M. Michel ROGNONI

Cuisine soignée — Chambres confortables. — Arrangement pour familles.

PRIX MODÉRÉS

PEPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Bureau

Le Gérant, Laurent Bastiani. — Imp. d'Ingacier, Le Gérant, Laurent Bastiani.

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE. — N° 117 — JEUDI 1er MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINEN, Directeur

De Gibraltar à la Syrie

Le nouveau et dernier bluff boche a appelé notre attention sur la mer dont nous avons la maîtrise, malgré les forfaits des ministres pirates. Nos pensées vont plus spécialement vers la mer latine, notre mer, dont les bords lumineux personnifient la beauté inspiratrice.

Quelle croisière que celle commencée devant la terre andalouse, dans ce détroit de Gibraltar où l'on rencontre des vaisseaux de toutes les nations. Des balancelles espagnoles cinglent vers Cadix. Des bâtiments portant vers le Nord les vins délicieux de Malaga et de *Xérès*, les autres chargés de productions européennes dirigent leur course vers les Amériques.

D'un côté de notre bord se dressent des côteaux embaumés, de l'autre, des roches sourcilleux s'élèvent en amphithéâtre jusqu'aux cimes neigeuses de l'Atlas. Une haute montagne semble se détacher du continent. C'est Gibraltar, l'antique *Calpe*. En approchant de la terre nous apercevons un nuage blanc suivi d'un coup de canon. C'est le qui-vive des Anglais. La ville s'étale en amphithéâtre et s'est un des plus beaux panoramas que l'on puisse voir. L'histoire de Gibraltar se rattache aux premiers efforts de l'industrie des hommes. C'est là que se bornait le monde des anciens, et voilà pourquoi la vieille tradition a voulu faire terminer les expéditions d'Hercule à ce promontoire que tant de peuples se sont disputé, qui fut le témoin de tant de désastres, l'objet de tant de guerres sanglantes et de tant de sièges meurtriers.

Les Phéniciens, les Egyptiens, les Phocéens, les Carthaginois, les Romains, les Vandales et les Goths y ont été tour à tour dominateurs.

En 712, les Maures s'en emparent, mais en 1330, les Chrétiens pénètrent dans la citadelle. Ce n'est qu'un dix-septième siècle qu'un peu de calme règne dans la péninsule. Les guerres de la succession amèneront les flottes anglaises et hollandaises devant Gibraltar. La France essaya vainement en 1704, en 1727, en 1779 et en 1782, de venir en aide à l'Espagne. Le génie anglais a fait de Gibraltar la plus forte place du monde et aucun valet de von Tirpitz ne sera chargé d'aviser aux moyens de la prendre.

A quelques heures de la forteresse, s'est l'Algérie avec son décor de rêve, de palmiers et de bambous grêles. Voici Oran, un littoral occidental, dont l'entrée du port est défendue de navires aux voiles blanches et aux fumées panachées tranchant sur le lapis lazuli de la mer.

On songe à ce que l'Europe a souffert de la piraterie des côtes africaines barbaresques. Mais, chose remarquable, depuis Mahomet, une tradition constante a prédit la venue des Français en Afrique. Et ce pays qui, sous la domination musulmane, était voué à une complète destruction, est devenu une florissante colonie. Nous en avons la certitude en arrivant à Alger. Le spectacle de la ville blanche, dominée par la *Casbah*, est inoubliable et donne une impression de grandeur qui charme. Nous regardons longtemps ces côteaux parfumés, parsemés de villas délicieuses dont le plus pittoresque est la demeure estivale du gouverneur général.

La côte algérienne n'est qu'un chapelet de coquettes villas placées au milieu de jardins ombreux, en face d'un horizon qui repose l'esprit et enchante la vue. D'Alger à Bône, la traversée est agrémentée par la rencontre de voiles latines ou byzantines déployées qui glissent silencieusement sur l'onde à peine ridée et qui donnent l'illusion d'une flottille de corsaires courant à l'abordage comme au temps des Barbaresques. On se rappelle qu'au mois de juillet 1914, avant toute déclaration de guerre, Bône et Philippeville eurent à souffrir des actes de barbarie des deux navires-pirates, le *Breslau* et le *Goben*, qui vinrent les bombarder.

Notre imagination nous prédisait dans l'intérieur de ce pays de soleil. C'est dans les étroites ruelles arabes une avalanche de mauresques toutes blanches. Ce sont les indigènes silencieux comme des fantômes. C'est un exil morne d'où s'échappe le chant monotone de la guitare à deux cordes. Plus loin, ce sont les fantaisies, les lentes caravanes. Plus loin encore, les oasis verdoyantes, les lacs desséchés et la mer de sable.

Toutes ces images se retrouvent en Tunisie dont nous longeons les côtes. En passant devant Bizerte, nous songeons aux projets de jadis concernant l'organisation de la défense côtière. La presse insulaire s'en est occupée longuement à une époque où il était question d'utiliser Biserte et Portovecchio pour servir de refuge à nos cuirassés.

Le magnifique golfe de notre côte orientale n'a pas été mis en valeur. En dernier lieu il avait été choisi par l'escadre de la Méditerranée pour ses tirs semestriels sur l'Ilot de la *Vacca* aménagé en but. Mais le 1er juillet 1895, le même jour où l'Allemagne célébrait par des fêtes grandioses l'inauguration du canal de Kiel, le port de Bizerte était déclaré officiellement ouvert à la navigation. En 1896, le *Brennus*, battant pavillon de l'amiral Gervais, mouillait dans le lac. Depuis cette date, l'escadre de la Méditerranée vient y faire ses évolutions.

L'origine de Bizerte est fort ancienne. En 662, il tombe au pouvoir des Arabes. En 1492, des Maures s'y réfugièrent. Pendant de longues années, il fut le nid des pirates barbaresques s'élançant à la poursuite des bâtiments chrétiens. Plus privilégiée que Mazinaggio, Portovecchio et Bouisaco, les ports du protectorat ont été l'objet de grandes améliorations. C'est ainsi que depuis 1913, les paquebots arrivent à Tunis par un canal qui met en communication le port avec la haute mer. Il n'est pas beaucoup de spectacles comparables à celui que déploie aux yeux des touristes la patrie d'Amilcar. A lui seul il vaut le voyage.

Plus au Sud, c'est Tripoli de Barbarie, la nouvelle colonie italienne, *cent fertile en promesse par l'avenire*. Damain, la pioche et le charrue de nos vaillants Alliés feront une épée pénétrante jusqu'au cœur du pays.

C'est sous ces heureux auspices que nous cinglons vers la Syrie après avoir salué du large le riant et séduisant panorama d'Alexandrie.

Nos compatriotes savent la sympathie qu'inspire la France sur tout le littoral levantin. En Syrie, cette terre si française par la tradition, on nous manifeste un attachement tout particulier.

De vieux loups de mer, qui se reposent au clair soleil du Cap-Corse et d'Ajaccio, m'ont dit qu'à leurs combinaisons sociales de Beyrouth, de Jaffa et d'Alexandrette, ils étaient toujours frappés par la différence toute marquée de la population pour les chaloupes de notre escadre allant à quai.

C'est qu'une des vertus de nos équipages est de savoir faire aimer la France.

A nos marins le mérite de nous avoir assuré un héritage de sympathie universelle.

Louis DE FRANGINE.

Tableau d'Honneur

Citations

Le sous lieutenant d'infanterie *Marchini*, ancien élève maître de l'école normale d'instituteurs de la Corse, a mérité la citation suivante : « Officier superbe d'entrain et de courage ; au combat du 22 mai 1916, a vu, par son courage et sa ténacité, résister aux violentes attaques dirigées par un ennemi supérieur en nombre sur le petit poste qu'il était chargé de défendre ; a été blessé à l'assaillant des parties sérieuses. »

L'aspirant d'infanterie *Negroni*, surveillant d'internat au lycée de Nice, a été l'objet de la citation suivante : « Le 3 juin 1916, a brillamment enlevé ses hommes à l'attaque d'un barrage allemand ; blessé une première fois, a continué à aller de l'avant jusqu'à ce qu'il tombât grièvement blessé. »

Le sous lieutenant *Jean de la Rocca*, de l'35e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour : « Excellent officier, d'une trempe au-dessus de ses magnifiques, s'est dépensé sans compter, et resté seul officier de sa compagnie, l'a maintenue en ordre sous un violent bombardement ; gravement blessé le 1er novembre 1916. » A reçu la croix de guerre avec étoile en argent.

Le sergent major *Cousin*, de 3e de marche d'Afrique, a obtenu la citation suivante : « Sous officier très sérieux et très dévoué d'un sang froid admirable, s'est particulièrement fait remarquer comme agent de liaison dans les affaires des 3 et 4 novembre 1916, en portant des ordres à son commandant de compagnie sous un feu très violent de mousqueterie et d'artillerie bulgares. »

Gazette Départementale

VEZZANI. — La mort du garde des eaux et-forêts Ange-Joseph Biancardini a été un véritable deuil pour le canton de Vezzani. Ce modeste agent était très connu et estimé de tous par son caractère droit et son affabilité. Il avait renoncé à tout avancement afin de ne pas quitter Vezzani.

Mais l'administration forestière, qui appréciait le dévouement, le zèle et les longs services de M. Ange Joseph Biancardini lui conféra, en 1895, la médaille militaire.

Cette récompense, bien méritée, ne fit qu'exciter M. Biancardini à se dévouer davantage à ses devoirs, pour bien montrer qu'il était digne de porter la décoration qui lui avait été conférée.

Son père de famille, aussi vif, il n'était auquel les sympathies de tous. On l'a bien vu le jour des obsèques, car, malgré les rigueurs de la saison, la foule était considérable.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre anciens camarades du défunt, comme lui décorés.

Après le service funèbre, deux discours ont été prononcés, par M. le brigadier forestier Calli, et par M. l'instituteur Cerati.

Nous regrettons bien que l'exiguité de notre format ne nous permette pas de reproduire ces deux discours : ils ont été remarquablement retracés la vie et les services de ce brave et excellent serviteur.

Nous adressons à la famille Biancardini toutes nos condoléances.

LA POLICE DES POUMONS

De même que le sergent de ville fait circuler les promeneurs, de même le **Goudron Guyot**, en guérissant les bronchites, catarrhes, rhumes, etc., fait circuler librement l'air dans les poumons.

L'usage de Goudron Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et de *toutes* les affections de la gorge et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'illustration ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse* : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

Le prix du Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour — et guérit.**

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et non guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

CADEAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, enverra à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de Capsules **GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Bastiais*.

Dépôt à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Nécrologie

Mme Jules d'Ortoli

Mme Jules d'Ortoli était toute à la joie de devenir mère pour la première fois ; hélas ! cette joie lui a coûté la vie ; le même sort aussi renferme la pauvre mère et le fruit de son sein.

La défunte était à peine âgée de vingt et un ans et s'était mariée l'année dernière à M. Jules d'Ortoli. La bonheur qui régnait dans cette union n'a eu qu'une durée éphémère.

Les obsèques ont eu lieu à trois heures de relevée, en présence d'une affluence d'amis. La deuil était conduit par M. Jules d'Ortoli et ses parents.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous prions ici toutes nos condoléances à M. Jules d'Ortoli, aux fam Des Scorbini Carli, Vincentelli, Dominoni et d'Ortoli.

COUR D'ASSISES

Audience du 28 février

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Meurtre

L'audience est ouverte à 8 heures.

Cette affaire avait été appelée le 21 novembre dernier ; mais la Cour d'assises de la Corse, sur les réquisitions conformes de Ministère public, en ordonna le renvoi à une prochaine session, par suite de l'absence de six témoins dont les déclarations étaient nécessaires à la manifestation de la vérité.

Le nommé Padovani Joseph, cultivateur, né et domicilié à Pietracorbara, est accusé d'avoir, le 13 juin 1914, volontairement donné la mort à Franceschi Louis.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Le 13 juin 1914, Franceschi Louis, cantonnier, son oncle Giovanni Paul et Defendini Pierre Antoine, rentraient vers six heures et demie du soir au hameau de Pietroxance, commune de Pietracorbara, après avoir passé une partie de la journée à la marine où l'on célébrait ce jour-là la fête de St Antoine. Tous trois étaient pris de boisson.

Arrivés au lieu dit « Pioso », ils rencontrèrent Padovani Joseph qui revenait de La Valine. Quittant ses deux camarades, Defendini continua sa route avec Padovani et, à Pietroxance, l'invita à prendre une consommation dans sa buvette ; Franceschi Louis et Giovanni Paul se tardèrent pas à les y rejoindre. Puis, tandis que Padovani Joseph et Franceschi Louis restaient dans la buvette Defendini et Giovanni allaient s'asseoir à la terrasse du débit de boissons tenu par Filippi Joséphine, dite Thérèse, à l'intérieur duquel se trouvaient que quelques consommateurs parmi lesquels Padovani Mathieu, fils de Joseph. Franceschi servait alors et fut bientôt par Giovanni et Defendini, mais ayant remarqué qu'ils étaient en état d'ivresse, il leur conseilla de se retirer ; puis, lorsqu'ils furent éloignés, il rentra dans la buvette.

Mais au bout de quelques instants, Giovanni revint et rentra à son tour dans le débit. Filippi, tandis que Defendini demeurait à l'extérieur ; suspendant Franceschi réussit à l'éloigner de nouveau et l'accompagna avec Defendini jusque devant son domicile.

Il était environ sept heures du soir, Franceschi se disposait à rentrer chez lui, lorsque Padovani Mathieu, qui avait quitté à son tour la buvette Filippi avec les autres consommateurs, arriva sur le chemin Giovanni accusa aussitôt et une discussion s'éleva entre eux, au bruit de laquelle Franceschi, qui se tenait sur le seuil de la buvette Defendini et que Padovani Joseph venait de quitter pour se rendre dans l'église St Roch, s'approcha en compagnie de la buvetière Defendini Felicité ; il demanda à Padovani Mathieu « ce qu'il avait avec son cousin ». Les personnes présentes intervinrent alors pour ramener le calme et Francesconi Benoît, père de Louis, enfonça à son fils le fusil que celui-ci, depuis la marine de Pietracorbara, portait à la bretelle.

Tout semblait s'apaiser, quand Padovani Joseph, père du Mathieu, arrivé brusquement, la main dans la poche intérieure de sa veste. Francesconi Louis lui dit : « Où allez vous Joseph ? » Pour toute réponse, Padovani lui tira à bout portant un coup de pistolet à la tête. Francesconi tomba dans les bras de sa mère et de sa sœur.

Padovani Joseph, menaçant de son pistolet le père et le jeune frère de sa victime qui, avec Giovanni Ours Dominique, s'efforçait de maîtriser, réussit, aidé par sa fille Marie Angèle, à se dégager et à prendre la fuite.

Au cours de ce corps à corps, Padovani Marie Angèle et Giovanni Ours Dominique ont reçu quelques contusions à la tête. Quant à Padovani Mathieu, il finit en compagnie fou dans la direction de Giovanni Paul ; sans l'atteindre et s'enfuyait à son tour.

Francoschi Louis avait été atteint par un projectile ayant une direction d'avant en arrière et de gauche à droite qui avait fracturé l'os frontal et lésé le cerveau ; après être resté, pendant une semaine, dans un état comateux, il mourut des suites de sa blessure le 28 juillet 1914.

Padovani Joseph, déjà condamné une fois pour coups et blessures est considéré comme un homme violent, surtout quand il est pris de boisson. Malgré les charges qui pèsent sur lui il nie le crime dont il est accusé. Il n'est détenu pendant plus de deux ans aux recherches de la Justice et ne s'est constitué prisonnier que le 24 septembre 1916.

M. Eras, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Carolis est assis au banc de la défense.

INTERROGATOIRE

L'accusé proteste de son innocence. Il ne comprend pas pourquoi les parents de la victime l'accusent. Ce n'est pourtant pas lui qui a tué Padovani.

LES TÉMOINS

Francoschi Marie fait connaître que l'accusé a, sans raison, donné la mort à son frère Louis Francoschi. Celui-ci ayant rencontré Padovani, lui posa gentiment une question banale à laquelle Padovani répondit par un coup de revolver.

X Francis Joseph. — Le deuxième témoin de l'affaire déclare qu'il a assisté au drame de très près. Padovani a, sans raison, tué Franchi.

Le docteur Mossier, désigné par le magistrat instructeur, a procédé aux constatations médicales après le crime. — Padovani, mortellement blessé par un projectile d'arme à feu, a pu, cependant, survivre huit jours à ses blessures.

Sinigaglia Dominique a entendu retentir une détonation. Il a su plus tard que Padovani qu'il avait vu un moment avant passer la main dans la poche, venait de tuer Francoschi.

Francoschi Joseph, père de la victime, fait connaître que Padovani, non content de tuer, sans raison, son fils sous ses yeux, a même exercé sur lui des violences.

L'affaire est renvoyée au continuation à demain.

Consulat Général d'Italie

D'ordine di Sua Maestà il Re, sono chiamati alle armi i connazionali ordinari della R. Marina, appartenenti alla classe 1896.

Per schiarimenti sul giorno della partenza, rivolgersi al R. Console Generale in Bastia.

Bastia, li 28 febbraio 1917.

RENSEIGNEMENTS

Pour MM. les Boulangers

Pour se conformer aux arrêtés réglementaires, sur la fabrication et la vente du pain MM. les boulangers devront :

1° Vendre des pains ne pesant pas moins de 700 grammes.

2° Ces pains ne devront pas dépasser 0.38 centimètres de longueur pour les couronnes, cette longueur est calculée sur le milieu de la bande de pâte servant à les confectionner.

3° Le pain ne devra être livré aux consommateurs que 12 heures après sa sortie du four.

4° Les pains seront vendus à la pesée.

5° Tous les pains seront fabriqués avec la farine entière.

6° Sont interdits la fabrication et la mise en vente des petits pains, pains de luxe, brioches, croissants, biscuits et autres pains dans la fabrication desquels entrent lait, lactose, sucre et beurre.

7° Le prix est celui prévu par l'arrêté de taxation soit 0,45 centimes pour le pain ordinaire et 0,50 centimes pour celui ayant la forme ou pain dit pain d'Aix.

Le Commissaire Central,
RAVAIS.

Syndicat Agricole de la Corse

Blé Manitoba

Les propriétaires et les cultivateurs, qui ont fait des demandes de *Blé Manitoba* (accompagnées du prix de facture), sont informés que leurs commandes se trouvent sur quai-Bastia.

Imp. Olagnier.
Le Gérant, Laurent Battesti.

Communiqué ITALIEN

27 février.

Dans la journée d'hier, actions habituelles d'artillerie, plus intenses dans le val Sugana, secteur du Plana et à l'est de Gorizia.

Des tentatives d'irruption ennemie contre nos positions sur les pentes au nord de Col'bricon (vallée de Travignolo), Navaginst (Haut Degano), sur Sleme (Monte Nero), furent réprimées avec des pertes sensibles *pour les assaillants*.

Dans la zone au sud est de Gorizia, après une violente préparation de feu, des groupes ennemis attaquèrent une de nos positions avancées sur Vertoiba, ils furent repoussés et laissèrent quelques prisonniers entre nos mains.

L'activité aérienne fut intense. Nos batteries frappèrent un avion ennemi qui prit un sol aux environs de Doino. La nuit dernière, deux de nos dirigeables bombardèrent la gare de chemin de fer de Rilemberg, dans la vallée de Brasinza. Friggio et sur le camp d'aviation de Prasecco (Nord Trieste). Deux tonnes et demie de hauts explosifs furent lancées sur des objectifs avec des résultats très efficaces. Nos aéronavires furent l'objet d'un feu intense des artilleries ennemies. Ils rentrèrent indemnes dans nos lignes.

CADORNA.

Petite Gazette

Armée territoriale

Ont été promus dans la position d'officier honoraire avec le grade de capitaine de territoriale :

MM. Jean-Baptiste Ollagnier, à Bastia ; *Joseph Paoli, à Nice.*

Police

M. Antoni Paul, commissaire de police en retraite, est nommé, provisoirement et pour la durée de la guerre, commissaire de police de 4e classe à Corte, en remplacement de M. Reboullen, précédemment nommé à ce poste et non installé.

Nouvelles religieuses

Oratoire Saint-Roch. — Les cérémonies des *Quarante Heures pour le repos* de l'âme des Confrères et Bienfaiteurs auront lieu vendredi 2 et samedi 3. Office des morts suivi de la Bénédiction, à 7 h. 1/4 du soir.

Dimanche 4, office des morts à 9 heures, messe avec Exposition du T. S. Sacrement, à 10 heures.

Avis

Pour faire saillir ânesses et juments s'adresser à M. Bernardi Michel, à Ortiporio, canton de Campile, qui possède un bel âne, âgé de 6 ans, taille 1 m. 40, *acheté chez M. Joseph Casanova, de Pieja.*

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une ville, près de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Ecole de chauffeurs

Ecole de chauffeurs d'automobiles, mécanique, théorique et pratique.

Brevet rapide et garanti.

Garage Luciani, rue de l'Opéra, magasins du Théâtre Municipal, Bastia.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Antoine-Louis Lacotte, née de Pietri et sa famille, remercient vivement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie à l'occasion de la mort du très regretté

M. Antoine-Louis LACOTTE

Capitaine en long séjour

et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu, jeudi 1er mars, à 10 heures du matin, en l'église de Saint-Jean-Baptiste.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

928e jour de la guerre

Paris, le 28 février, 7 heures.

Au cours de la journée, luttes d'artillerie assez vives, dans les secteurs de l'Echelle-St-Aurin et de Bouvraignes (sud de l'Avre), ainsi qu'en Argonne, vers Vauquois. Dans la région de Vailly, un coup de main ennemi, a échoué sous nos feux. Nous avons effectué des tirs de destruction, sur les organisations allemandes du bois de Malancourt, et du secteur de la côte 304.

Dans les Vosges, une incursion dans les lignes ennemies, au sud du col de Ste-Marie, nous a permis de faire des prisonniers. Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 10

Une nouvelle progression, effectuée au nord et au sud de l'Ancre, nous a permis de nous « emparer au cours de la nuit, du village de la Barque. Ligay a été occupé dans la journée et nous avons pris possession des défenses ouest et nord de l'abbaye-au-Mont. » Au cours d'un coup de main, exécuté ce matin au sud-ouest de Lens, un certain nombre d'abris et de détachements de mitrailleuses, *ont été détruits et des prisonniers sont tombés* entre nos mains. Un autre raid a été effectué avec succès, cette nuit, sur un front de « huit centimètres, à l'est d'Armentières. » Nos troupes ont pénétré « dans trois lignes de tranchées » et causé de graves dégâts aux organisations défensives. Elles ont ramené, dix-sept prisonniers, un projecteur et une mitrailleuse. Continuation d'activité des deux artilleries, au nord et au sud de la Somme.

Paris, le 28 février, 15 heures.

Au cours de la nuit, assez grande activité de patrouilles sur divers points du front, devant Bouvraignes, au bois d'Avocourt, au Spitzenberg (nord-est de Saint-Dié) et dans la région de Largitzen, nous avons pris sous nos feux et dispersé des reconnaissances ennemies.

Dans la région d'Autreche (entre l'Oise et l'Aisne), nous avons exécuté un coup de main dans la tranchée adverse.

Nuit calme partout ailleurs.

Liste des navires coulés communiquée le 28 février 1917

A 11 heures, 27 février. — Bateau de pêche n° 1006, de Port-en Bassin.

AU REICHSTAG

DÉCLARATION du GRAND CHANCELIER

Toujours du Bluff!

Berne, 28 février.

Le Chancelier de l'*empire*, M. Bethmann Hollweg, a déclaré au Reichstag, à propos de la guerre sous marine *illimitée*, « qu'il ne pouvait être question d'un recul pour l'Allemagne, mais, au contraire, d'une marche en avant. »

Cette nouvelle déclaration, portant sur l'un des points principaux du discours prononcé par le grand chancelier, apparaît comme un nouveau bluff, de belle taille, destiné à soutenir l'espoir du peuple allemand et à intimider les Neutres.

Il en sera de ce bluff comme des autres.

Les événements suivront leur cours normal et régulier. Le châtiment arrivera à son heure.

BORDEAUX

Belles Fêtes *en l'honneur de* l'ORLÉANS

Bordeaux, 28 février.

Hier soir, la Chambre de commerce de Bordeaux a offert un dîner à l'état major du paquebot américain *Orléans*, dans les salons de l'hôtel de Bordeaux.

Les principales autorités de la ville assistaient à ce dîner.

A 8 heures 30, l'état major et l'équipage de l'*Orléans* ont assisté à une représentation de gala au théâtre Français, au bénéfice des œuvres charitables municipales de guerre.

Aujourd'hui, à 12 heures 30, un grand déjeuner a été offert par la Chambre de Commerce de Bordeaux à l'équipage du vapeur *Orléans*.

Des délégations de marins des Compagnies de navigation fréquentant le port de Bordeaux ont pris part à ce déjeuner.

Plusieurs toasts ont été échangés.

La Hollande VEUT DES GAGES

Paris, 28 février.

D'après un télégramme d'Amsterdam, la Hollande a demandé au gouvernement allemand, comme gage de la bonne entente qui doit régner entre les deux états, la cession des navires allemands, actuellement internés dans les eaux hollandaises, en compensation des six navires hollandais coulés par les pirates allemands dans la mer du Nord.

Les Marins Américains du *Yarrowdale* ne sont pas encore libérés

New-York, 28 février.

Malgré les promesses allemandes, les prisonniers américains du *Yarrowdale* ne sont pas encore relâchés.

Le ministre de Suisse aux Etats-Unis a informé ce matin le Cabinet de Washington que le gouvernement allemand n'a pu libérer encore les marins américains du *Yarrowdale*, alléguant qu'une épidémie de variole a éclaté parmi eux.

En réalité, l'Allemagne cherche à garder ces marins comme otages.

La Reine de Roumanie *victime* d'un accident d'automobile

Londres, 28 février.

Un télégramme de Jassy annonce que la Reine de Roumanie fut victime d'une léger accident d'automobile.

Dans quatre ou cinq jours, la Reine pourra reprendre ses promenades quotidiennes.

La Rupture Germano Américaine

UN GRAVE AFFRONT

Washington, 28 février.

Le torpillage du paquebot *Laconia*, sans aucun avertissement, a produit en Amérique une assez forte émotion.

D'après des déclarations publiques, faites par M. Lansing, sous-*secrétaire d'Etat*, le gouvernement américain considère le torpillage du *Laconia* comme l'affront le plus grave, infligé à l'Amérique depuis que l'Allemagne a annoncé la guerre sous marine à outrance.

On dit partout qu'il y va de l'honneur du drapeau américain de ne pas laisser impuni ce brigandage maritime.

L'impression très nette, dominant aux Etats Unis, c'est que le Congrès se prononcera sur le cas du *Laconia*, indépendamment du sentiment personnel du président Wilson.

Le torpillage du *Laconia* a causé aux Etats-Unis une indignation énorme dans le monde des affaires.

LA DÉCLARATION de Guerre

Washington, 28 février.

La déclaration de guerre est attendue d'un moment à l'autre.

Le président Wilson a conféré une grande partie de la nuit avec M. Lansing.

Le Secrétaire d'Etat a fait à M. Wilson des déclarations ne laissant plus aucun doute sur les résolutions *adoptées, qui sont d'une extrême* importance.

AU SÉNAT AMÉRICAIN

La Commission des relations extérieures a approuvé, à l'unanimité, l'ordre du jour présenté par M. Fall, républicain, autorisant le Président à employer les forces armées des Etats-Unis pour protéger le commerce, les biens et la vie des citoyens des Etats Unis.

L'Autriche *répondra demain* à l'Amérique

Genève, 28 février.

Dans les milieux politiques de Vienne on dit que la réponse de l'Autriche à l'Amérique sera remise demain à l'ambassadeur des Etats-Unis.

Il est certain que, cette note sera un refus laissant entendre que l'Autriche est d'accord avec le gouvernement allemand concernant la guerre sous-marine à outrance.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc sur verre et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia, du 1er au 12 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 118

VENDREDI 2 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

L'ANNIVERSAIRE de Washington

Deux siècles bientôt se seront écoulés depuis le jour où naquit, au foyer d'un planteur de la Virginie, le grand homme qui devait être le premier président de la République des Etats Unis d'Amérique. Cette haute figure grandit, à mesure qu'elle s'éloigne dans le recul des âges ; son *trait, en se réduisant aux grandes* lignes de sa personne morale, nous offrent l'image presque idéale de ce que doit être le chef élu d'une démocratie laborieuse et militante.

Une parfaite dignité dans la vie privée, s'unissant à l'évidence des vertus publiques où *se fonde la* gloire des hommes d'Etat ; une rare élévation de pensée, de sentiment et de langage ; autant d'élégance que de simplicité ; l'habitude du commandement, fortifiée sans cesse par la conscience des responsabilités et par le goût de la discipline ; un vif amour de la liberté, de la vérité, de la justice, de tous les biens spirituels sans qui les peuples affranchis et civilisés ne sauraient vivre, telles sont les qualités éminentes dont l'exemple immortel désigne à la fidèle reconnaissance de la démocratie américaine la mémoire vénérée de George Washington.

Lorsqu'une nation est gouvernée par un roi absolu, la distance du souverain aux sujets est si grande que les défauts ou même les vices du monarque ne suffisent pas toujours à compromettre la monarchie. Il n'y a pas de commune mesure entre ceux qui obéissent et celui qui domine. Nul n'aurait l'idée de se comparer à lui. De sorte que, dans l'isolement superbe où il trône et sur le sommet périlleux d'où il aperçoit à peine le commun des mortels, que lui cache un rideau de courtisans, un roi, même frivole ou dissolu, peut régner très longtemps (cela s'est vu au cours des derniers siècles), sans que la *santé* morale de son peuple soit très gravement atteinte par la contagion de sa cour. Mais, dans le gouvernement populaire, il faut que le premier des citoyens soit aussi le plus vertueux, et qu'il représente, par son mérite personnel, dans un poste d'honneur qui est accessible à tous les talents, la supériorité d'une élite morale. Telle était du moins l'opinion de notre Montesquieu. Tel fut le ferme propos du premier président des Etats-Unis, lorsque le vœu unanime de la Confédération américaine lui confia le soin d'organiser, pour les travaux de la paix, la démocratie dont il avait été le libérateur sur le champ de bataille.

Nos amis d'outre-mer aiment à montrer aux voyageurs, à Mount-Vernon, sur le fleuve Potomac, une maison qu'ils ont conservée comme un monument historique et comme une relique nationale. C'est la résidence patriarcale où Washington se retira lorsqu'il eut renoncé volontairement au pouvoir. Rien n'est plus noble que cette solitude où s'écoulèrent paisiblement les dernières années d'une belle vie, consacrée tout entière au bien public. Une grande leçon, toujours efficace, résulte du spectacle de cette retraite où le fondateur d'un des plus puissants Etats du monde moderne est venu, sa tâche accomplie, goûter les pures joies de la famille et de l'amitié. Il avait le droit d'être satisfait de son œuvre. Son gouvernement fut, avant tout, national et humain. N'est-il pas le seul homme d'Etat à qui le sort ait conféré l'exceptionnel privilège de créer une patrie ? Il est, en même temps que la mission d'encadrer dans des formes légales les progrès rapides d'une démocratie qui fut, pour ainsi dire, adulte dès sa naissance, le devoir de modérer l'essor d'une liberté d'autant moins limitée que le Nouveau-Monde semblait mieux séparé de l'ancien continent. Il verrait aujourd'hui, comme son éminent successeur à la Maison-Blanche, les liens incombrables qui songent les Etats-Unis dans la crise de conscience et dans le conflit tragique où se décide l'avenir de la civilisation universelle. C'est en s'inspirant de ses leçons et de ses maximes, que la nation américaine continuera, sous les plis du drapeau étoilé, le cours d'un glorieux destin, inauguré sous les auspices d'un grand homme, qui fut un honnête homme.

(*Le Temps*).

LES CARTES DE SUCRE

Dès le début, la question s'est posée, à la Section Bastiaise du Comité *Départemental de répartition* du sucre, de savoir si le régime des cartes devait être appliqué dans notre Département.

C'est que, d'après les statistiques de l'administration des Douanes, il est apparu qu'en prenant pour base le dernier recensement quinquennal de la population du Département, notre consommation normale ne dépassait pas les quantités de sucre allouées à chaque habitant par l'arrêté ministériel du 2 janvier dernier.

On sait, d'autre part, que le contrôle des entrées et des sorties est assuré, dans notre île, par le Service des Douanes, ce qui constitue une garantie absolue que le sucre expédié en Corse ne saurait être détourné de sa destination.

Dans ces conditions, la Section de Bastia estimait, non sans raison, qu'il était superflu de recourir pour notre Département au régime des cartes de sucre.

Cette thèse a été adoptée, à Ajaccio, par l'unanimité des membres du Comité départemental et un rapport, dans ce sens, a été adressé à M. le Ministre du Ravitaillement.

M. Henri Pierangeli qui, pendant son séjour à Bastia, avait pris part aux délibérations du Comité, s'est fait un devoir, en arrivant à Paris, de hâter la solution de cette affaire, et, à la date du 20 février, M. le Préfet de la Corse recevait de M. le Ministre du Ravitaillement la télégramme suivant :

« Vous autorise maintenir régime antérieur répartition sucre, conformément délibération Comité départemental 9 février. »

On dit que, profitant de cette latitude qui lui est laissée par le Gouvernement, M. le Préfet serait disposé à suspendre provisoirement le fonctionnement *du régime des cartes* de sucre.

Si telle est son intention, nous ne pouvons que nous en applaudir.

Il serait bon toutefois que le public sût à quoi s'en tenir. Et surtout, il serait à désirer que les services qui, depuis la nouvel arrêté, sont chargés du contrôle des communes de sucre, veuillent bien les transmettre sans retard aux Raffineries de Marseille, afin que la réapprovisionnement puisse se faire d'une façon continue et sans à-coups.

DIRECTION des Services Agricoles de la Corse

LA PRODUCTION des Plantes Alimentaires

L'Utilisation de la Main-d'Œuvre Scolaire

La production française en denrées alimentaires a, depuis la guerre, devenue insuffisant pour assurer notre consommation. Aussi, pour combler le déficit causé par la pénurie de récoltes, notre Pays doit il acheter à l'étranger les produits indispensables, que nous ne tirons plus de notre sol. Ces achats se soldent par l'exportation de notre or.

Chacun sait que ce précieux métal prémunis surtout une haute utilité en temps de guerre, pour le règlement des échanges avec l'étranger : c'est actuellement le cas. Mais tout Français sera convaincu que c'est uniquement pour l'achat de matériel de guerre que notre or devrait, à l'heure présente, être utilisé.

La Corse, malheureusement, contribue pour une forte part à l'acquisition des denrées alimentaires importées à l'étranger. Malgré les puissantes ressources de sa terre et de son climat, elle n'arrive pas à assurer elle même son alimentation. Il n'est pas jusqu'aux produits de culture facile et de production abondante (qui ne faisant l'objet d'importations : la pomme de terre, par exemple, tient une place importante dans leur fourrage.

Si ce résultat est fâcheux en temps de paix, il est particulièrement dangereux pendant la période de guerre que nous traversons. Enumérer les raisons qui nous dictent cette affirmation est inutile ; nous savons tous à quoi nous en tenir et pouvons apprécier les risques que la situation actuelle fait courir à nos transports.

Il y a deux mois, nous avons proposé de conjurer une partie des difficultés possibles par un ensemencement de blé de printemps sur de notables surfaces. Nous avons renseigné le public sur le blé du Manitoba, susceptible de rendre à l'île de réels services.

Nous sommes actuellement dans la période des ensemencements de printemps des légumes à gros rendements sont semés ou sur le point de l'être dans toutes les parties de plaines.

Ou ensemencera successivement, selon les altitudes. Sur ce point, l'effort réalisé peut être gros de conséquences et il y a lieu d'ensemencer le plus possible de terres disponibles. Pour améliorer notre production agricole, M. le Ministre de l'instruction publique, d'accord avec M. le Ministre de l'Agriculture, a décidé la création d'Associations Scolaires Agricoles ou Horticoles, qui comprendront tous les enfants ou jeunes gens des établissements d'enseignement. Quelques heures par jour pourront être consacrées par eux au travail agricole, sous la conduite de leurs maîtres.

En Corse, l'œuvre est en marche. De nombreux instituteurs ont déjà commencé le travail de production de plantes alimentaires et vont contribuer encouragement à combler le déficit signalé.

Les terres, les bonnes terres, souvent arrosables, ne manquent pas autour de nos villages et ne demandent que le travail de la bêche ou de la charrue pour devenir en état de produire de bonnes récoltes. Les propriétaires n'ayant pas à leur disposition la main d'œuvre nécessaire pour mettre ces terres en valeur n'hésiteront pas à confier ce soin aux élèves des écoles. Ils les offriront d'eux mêmes, presque partout. S'il en était besoin, les municipalités trouveraient, sans difficultés, tout le terrain nécessaire à l'exercice de ces jeunes activités.

Les outils ne manquent pas davantage. Ceux des mobilisés, depuis trop longtemps inutilisés, seront remis en usage. Les forgerons des villages exécuteront vite les réparations nécessaires, et, dès l'œuvre en mouvement, il n'y aura pas de chômage.

On trouvera sans sérieuses difficultés, les semences nécessaires. D'habitude on en fait provision. Chacun en possède peu ou beaucoup. En manquerait il dans quelques villages qu'une souscription promptement organisée permettrait de réunir la somme nécessaire et en faire l'acquisition.

On emploiera le plus possible de fumier et d'engrais complémentaires, afin de placer les cultures dans les meilleures conditions de végétation.

Quant aux soins culturaux et aux arrosages, ils seront donnés nombreux, afin que les plantes cultivées fournissent le rendement maximum.

Les écoles de filles pourront participer à l'amélioration de la production, en faisant l'élevage et l'exploitation de la volaille, ma heureusement trop insuffisante en Corse. Tous les intérêts, on l'a dit, pourront avantageusement utiliser les déchets de cuisine à l'engraissement des porcs.

Par ces renseignements généraux, on peut se rendre compte de l'étendue du champ d'action ouvert aux bonnes volontés. Chaque école, dans son rayon, doit s'ingénier à résoudre ce problème : produire vite, le plus possible d'aliments. C'est également dire que rationnellement, aucun programme type ne peut être adopté au Corse. D'excellentes dispositions à la plage, pourront ne pas convenir, et, fréquemment se convinent-ont pas à la montagne. Dans chaque localité, on devra profiter du maximum de ressources offertes pour réaliser la récolte de maximum de produire.

Ainsi, le but proposé sera atteint et dans le plus bref délai : on aura fourni aux élèves l'un des sports les plus hygiéniques qui soit, le travail musculaire en plein air, pour l'obtention de matières alimentaires réclamées par le Pays, de toutes les bonnes volontés.

Une fois la récolte faite, l'utilisation des produits ne présentera aucune difficulté, et, dans bien des cas, elle profitera aux œuvres de mutualité scolaire ou de bienfaisance. Sur ce point, nous savons que l'initiative des producteurs ne sera pas en défaut. L'essentiel, nous le répétons, est de produire vite et beaucoup. Si l'on fait ainsi œuvre utilitaire, on fait également œuvre patriotique, et nous en rapport, nous adressant aux Corses, nous sommes certain d'être entendu.

Le Directeur des services agricoles de la Corse,
BÉTAVER.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le Lieutenant E. Guglielmi

Au Livre d'Or des Corses morts pour la France, on nouveau nom doit être inscrit, c'est celui du lieutenant Guglielmi Etienne, du 3e régiment d'artillerie de montagne, tombé au champ d'honneur le 5 février courant.

Il avait vingt six ans. C'était une âme de soldat. Parti comme sous-lieutenant au début des hostilités, il s'était toujours signalé par son mépris de la mort et par sa conscience du devoir. Déjà, en septembre 1915, il avait été décoré de la Croix de guerre avec une belle citation à l'ordre de la division. Sa droiture et sa bonté étaient légendaires à sa batterie ; ses hommes l'aimaient beaucoup. Il savait leur parler, être familier avec eux tout en restant digne. Ses chefs l'estimaient et l'avaient promu lieutenant. L'avenir semblait avoir pour lui les plus belles perspectives.

Mais la fatalité lui fut cruelle. Deux les premiers jours de ce mois de février, en Alsace reconquise, au soir que le bombardement ennemi déferlait avec rage sur l'emplacement occupé par sa batterie, le lieutenant Guglielmi quitta son observatoire où il était en sécurité, et, calme, s'en alla encourager ses hommes dont plusieurs avaient été blessés. Sa présence fut un véritable reconfort : le tir devint plus précis. Les Allemands reculèrent. Soudain au éclat d'obus l'atteignit au cœur et il tomba face à l'ennemi, sans peur et sans reproche.

Maintenant qu'il n'est plus, qu'il repose dans un lointain cimetière de la loyale Alsace que les mains pieuses de ses compagnons d'armes ont fleuri, il serait vain de vouloir atténuer la douleur des siens par d'illusoires consolations. L'immensité d'héroïsmes qui les éclaire durera toujours. Le souvenir de celui qui fut le meilleur des fils et des frères restera gravé dans leur cœur, et la poussière du temps ne pourra l'obscurcir ; qu'il nous soit permis de nous incliner devant leur affliction qui est aussi celle de beaucoup d'autres. — FLEO.

Tableau d'Honneur

Citations

Notre jeune concitoyen, le cavalier *Bronzini Sylvestre*, de 4e rég. de cuirassiers, groupe à pied, depuis le début des hostilités, a été cité à l'ordre de la brigade : « A fait preuve, au cours du coup de mains du 14 février, de beaucoup de courage et de sang-froid, dans le nettoyage de la tranchée ennemie, où il a bombardé et incendié plusieurs abris. »

Ce brave cavalier est le fils de notre ancien architecte municipal, M. Barthélemy Bronzini.

Toutes nos félicitations.

Le général Nivelle a cité à l'ordre général de la 4e armée du 14 juillet 1916, le 67e régiment d'infanterie, sous le commandement du lieutenant colonel Girardon :

« Pendant les journées du 21 au 23 juin 1916, a soutenu, avec la plus grande opiniâtreté, les attaques violentes et incessamment renouvelées d'un ennemi très supérieur en nombre. Débordé sur ses deux flancs et malgré un bombardement d'une intensité inouïe d'obus de gros calibre et de projectiles asphyxiants, n'a pas cédé un pouce de terrain et a même réalisé de légers progrès grâce à d'énergiques contre attaques poussées jusqu'au corps à corps. En dépit de lourdes pertes, malgré des difficultés matérielles considérables et les souffrances causées par la soif, a par la vigueur de sa résistance, permis le rétablissement de la ligne. »

Le soldat *Orseni Joseph*, de Bastia, était un soutien de ces braves.

Nous le félicitons ainsi que ses parents.

Notre action Financière

Les Bons et Obligations de la Défense Nationale

Les Bons et Obligations de la Défense Nationale offrent à tous le moyen d'apporter une collaboration patriotique :

Les *Bons* constituent un placement temporaire, très avantageux, à 3 mois, 6 mois ou un an.

La reprise de l'émission des *Obligations de la Défense Nationale*, suspendue au moment du dernier Emprunt, offre un excellent placement de plus longue durée.

Ces Obligations émises à 97 fr. 40 par 5 fr. d'intérêt annuel seront remboursées au pair, c'est-à-dire à 100, de 1920 à 1925.

Enfin le Ministre des Finances vient de créer un nouveau type d'obligations qui réunit, à la fois, les avantages des Bons et des Obligations.

Ces *Obligations Bons* seront émises au pair à cinq ou dix mois ; elles sont d'une durée de cinq ans et produisent un intérêt de 5 0/0 payable d'avance semestriellement.

Toutefois, le porteur a le droit d'en demander le remboursement dès la fin de la première année et ensuite tous les six mois.

S'il les conserve jusqu'à leur échéance, il bénéficiera à ce moment d'une prime de 9,80 0/0, c'est-à-dire, de 6 mois d'intérêts supplémentaires.

Ces valeurs sont exemptes d'impôts et en coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., et au dessus.

Communiqué ITALIEN

28 février:

Dans la journée du 27, habituelles actions d'artillerie. Activité de nos petits détachements. Un d'entre eux fit irruption dans les tranchées de Boscomalo (Carso) et, par le lancement de bombes, provoqua un incendie aux baraques et des explosions de munitions.

Des avions ennemis lancèrent des bombes sur Gorizia et sur Vallone. Aucun dommage.

Une de nos escadrilles a bombardé les campements ennemis, aux environs de Semade, sur le plateau Folgaria (Ilde Attico)

CADORNA.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. Gavini, conseiller

Meurtre

RÉQUISITOIRE

M. Ers. avocat général, demande au jury de déclarer un délit de ses dénégations, l'accusé coupable du crime qui lui est reproché et dont il est indubitablement l'auteur.

PLAIDOIRIE

Me de Caraffa sollicite un verdict d'absolution, son client n'est pas l'auteur de la mort de Franceschi.

LE VERDICT

Le jury ayant déclaré l'accusé coupable de meurtre provoqué, est condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Les patrons boulangers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, 2 mars, à 10 heures du matin pour des affaires urgentes.

On se réunira dans la salle du Café Sourd. Toute présence est indispensable.

AVIS

Les hommes des classes 1896 à 1914, visés par la loi du 20 février 1917, relative à la révision des exemptés et des réformés sont prévenus que les délais pour souscrire la déclaration prescrite par la loi précitée expirent le 7 mars prochain.

A cet effet, les intéressés sont priés de se présenter, sans retard, à la Mairie. Bureau Militaire, où des formules imprimées de déclarations leur seront remises.

Le Maire.
L.-B. DE CARAFFA.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jean-François Venturini ; Mme Dominique Peraldi, née Venturini, M. Dominique Peraldi, avocat à la Cour d'appel de Bastia, lieutenant au 173e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre ; Mme Jacques Lieutard, née Venturini, M. Jacques Lieutard, mobilisé au 3e groupe d'aviation ; Mlles Mimy et Lilette Peraldi ; Mme Charles Mathieu Ristori, née Venturini, M. Charles Mathieu Ristori, leurs enfants et petits-enfants ; M. le commandant Venturini, officier de la Légion d'honneur ;

Les familles Venturini de Moriani, Emanuelli et Franceschi de Piazzole ; Mme et M. Xavier Peraldi, avoué à Bastia ; Mme Alise Bauleret ; M. Jean Casanova, lieutenant au 36e d'infanterie ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-François Venturini

Chevalier de la Légion d'honneur,
Médaillé de 1870,
Officier d'Académie,
Commandeur du Nichan.

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, allié et tuteur, décédé à Menton (villa Les Colombières, » le 20 février 1917, dans sa soixante-cinquième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui !

Les obsèques ont eu lieu à Menton, le 24 février 1917.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

929e jour de la guerre

Paris, le 1er mars 7 heures.

Assez grande activité des deux artilleries sur le front, de part et d'autre de l'Avre.

Des tentatives de reconnaissances ennemies, dans la région de Roye, ont échoué sous nos feux. Tirs efficaces de nos batteries sur les organisations allemandes du secteur de la côte 304.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, le 1er mars, 15 heures.

Au cours de la nuit, rencontre de patrouilles.

En Argonne, et dans la région de l'est de Metzeral, nous avons fait des prisonniers. Actions d'artillerie intermittentes en quelques points du front notamment entre l'Oise et l'Aisne et en Champagne vers Auberive.

Liste des navires coulés communiquée le 1er mars 1917, à 11 heures.

26 février. — *Clan-Farquhar*, vapeur anglais, 5.853 tonneaux.
27 février. — *Galeorna Castle*, voilier anglais, 1.596 tonneaux.
28 février. — *Marie-Joseph* goélette de Fécamp, 192 tonneaux.
28 février. — *Sjostad*, vapeur norvégien, 1.165 tonneaux.

Rectification au bulletin du 25 février pour le voilier français *Kléber*, coulé le 25 février, au lieu de 277 tonneaux, lire 140 tonneaux.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures

« Nous avons enlevé ce matin un élément de tranchées au nord est de Sailly-Saillisel, en faisant 85 prisonniers dont 2 officiers et ramenant une mitrailleuse. Notre avance se poursuit au nord et au sud de l'Ancre. Gommecourt a été occupé au cours de la nuit. Dans la journée, Thilloy Puisieux-au Mont et les systèmes de tranchées adjacentes sont tombés entre nos mains. Notre ligne a été avancée de 800 mètres au nord-est de Gommecourt. Un raid exécuté avec succès la nuit dernière vers Clary, nous a permis d'atteindre la 2e ligne ennemie et de faire 22 prisonniers.

Deux détachements ont également pénétré dans les tranchées allemandes au nord est d'Arras, au sud-ouest et à l'ouest de Lens lançant des grenades dans plusieurs abris garnis de troupes. Un coup de main a été rejeté avec pertes pour l'ennemi au nord-est d'Armentières.

AVIATION

Nos aviateurs ont exécuté hier avec d'excellents résultats un grand nombre de reconnaissances. Ils ont en outre livré plusieurs combats au cours desquels trois de nos appareils ont été abattus.

Il s'amarra quai de Bourgogne.

Comme pour *l'Orléans*, une grande manifestation se produira à l'arrivée du cargo-américain.

LA CARTE du Pain

Paris, 1er mars.

M. Herriot, ministre du Ravitaillement, des Transports et des Travaux publics, a décidé d'instituer la carte du pain.

Les journaux du soir commentent diversement cette nouvelle mesure de M. Herriot.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 1er mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

NOUVEAU DÉFI de l'Amérique aux pirates

Le *Rochester* à BORDEAUX

Bordeaux, 1er mars.

Le cargo américain *Rochester* a été signalé au large de la Coubre, à 8 heures, ce matin.

Il est entré à la passe Matelier, vers 9 heures.

Il est passé devant Royan vers 10 heures ; puis il a mouillé vers le Verdon ; où il a pris son mouillage vers 11 heures.

Le *Rochester* est arrivé à 18 heures, en rade de Pauillac, où il va être arraisonné.

Il est attendu à Bordeaux, demain, entre 11 heures et midi.

LA SUÈDE va prendre des mesures contre les pirates

Paris, 1er mars.

Tous les journaux suédois invitent le Gouvernement à protéger, au moyen de navires convoyeurs, les navires nationaux contre les attaques des sous marins allemands.

Arrestation d'espions allemands

Paris, 1er mars.

Un télégramme de Stockholm dit que la police suédoise, sur la frontière finlandaise, a procédé à l'arrestation de quatre agents allemands projetant l'explosion des dépôts de munitions des convois russes.

La Hollande OBTIENT SATISFACTION

Paris, 1er mars.

Un télégramme de La Haye dit que le Gouvernement néerlandais obtient les gages demandés.

L'Allemagne offre, en effet, de remplacer les navires hollandais coulés par des navires allemands.

La Hollande avait demandé, au cabinet de Berlin, comme gage de la bonne entente, la cession des navires allemands internés dans les eaux hollandaises, en compensation des six navires hollandais coulés par les pirates allemands dans la Mer du Nord.

PERMISSIONS SUSPENDUES

Paris, 1er mars:

Un télégramme de La Haye annonce que toutes les permissions sont suspendues pour les fantassins de la classe 1911.

La Rupture Germano Américaine

LE PRÉSIDENT WILSON A PLEINS POUVOIRS

Washington, 1er mars:

Un crédit de vingt millions de dollars vient d'être mis à la disposition du Président de la République des Etats-Unis pour la défense nationale.

Cette mesure implique l'attribution au Président de pleins pouvoirs, en attendant le vote formel du Sénat.

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Washington, 1er mars.

Dans les milieux officiels on est persuadé que la déclaration de guerre est imminente.

Le département de la Marine ouvrira demain les soumissions pour les fournitures des canons destinés à armer les navires de commerce.

L'AMBASSADEUR à VIENNE

L'ambassadeur des Etats-Unis, à Vienne, a reçu des instructions en vue de son départ prochain.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projet de loi d'intérêt local

L'ordre jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de déclarer d'utilité publique les travaux à exécuter par la ville de Paris pour la captage, la protection contre la contamination, la dérivation et l'adduction à Paris des eaux des sources de la Voulzie, du Durtrein et du Dragon, et pour la restitution en eau de Seine des débits dérivés.

Les conclusions du rapport de M. Paul Strauss sont mises aux voix et adoptées.

Les Sociétés par actions

Le Sénat passe ensuite à la deuxième délibération sur la proposition de loi de M. Henry Chéron et plusieurs de ses collègues, relative aux sociétés par actions à participation ouvrière.

Le Sénat a adopté.

Les Responsabilités des accidents du travail

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier le paragraphe 3 de l'article 4 de la loi du 9 avril 1898, modifiée par la loi du 31 mars 1905, concernant les responsabilités des accidents du travail.

M. Henry Boucher sénateur des Vosges, développe les conclusions de son rapport.

Après une courte discussion, le Sénat a adopté.

Les deniers pupillaires

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier l'article 15 de la loi du 27 juin 1904, modifié par la loi du 18 décembre 1906, sur la gestion des deniers pupillaires.

M. Paul Strauss sénateur de la Seine, soutient les conclusions de son rapport.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Four le petit et le moyen commerce

La Chambre adopte, sans débat, le projet de loi adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat organisant des crédits pour le petit et le moyen commerce.

Pour la Journée des Orphelins de la Guerre

La Chambre adopte, sans débat, le projet de loi portant ouverture au ministère de l'intérieur d'un crédit d'un million pour une subvention en faveur du comité de la « Journée des Orphelins de la Guerre. »

Proposition Mistral

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Alfred Mistral et plusieurs de ses collègues, tendant à organiser la production de guerre par la réquisition des mines et des établissements industriels et par la réglementation de l'appel et de l'emploi de la main-d'œuvre militaire.

La Chambre aborde la discussion des articles.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

La séance est levée à 7 heures et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Félix Pericchi ; Mlles Antonia et Jeanne Pericchi ; M. Félix Pericchi et sa famille ; M. Dominique Pericchi ; M. Eugène Pericchi et sa famille ; M. et Mme Rosati, née Pericchi et leurs enfants ; M. et Mme Giuliani née Pericchi, et leur fille ; Mlle Ursule Pericchi ; Mme veuve Jean-André Pericchi et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Mathieu Pericchi

leur fils, frère, neveu et cousin germain, décédé à Bastia, le 1er mars 1917, à l'âge de 23 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu le 3 mars, à 7 heures du matin, 2, rue Miot, et les obsèques seront célébrées, le même jour, en l'église paroissiale de Pietracorbara.

La famille ne reçoit pas.

Mme veuve Estelle-Marie Franceschi ; M. Jacques Franceschi, soldat au 36e ; Mlle Rose Franceschi ; Mme veuve Rossi ; M. et Mme François Rossi ; M. et Mme Sébastien Rossi ; M. et Mme Vincent Rossi ; M. et Mme Charles-M. Rossi ; M. et Mme Luciani ; M. Emile Franceschi, sous-lieutenant au 6e ;

Les familles Franceschi, Rossi, Sarrochi, Marcelli, Giordani, Morelli et Paoli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Thérèse Franceschi

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine germaine.

La date des obsèques sera fixée ultérieurement.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 110 — SAMEDI 3 MARS

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	25 »	13 »	7 »
Etranger	30 »	16 »	9 »

Reculade Allemande

Du haut de la tribune du Reichstag, le grand chancelier Bethmann-Hollweg a déclaré solennellement que, dans la guerre sous-marine, il ne pourrait être question, pour l'Allemagne, d'un recul, mais, au contraire, d'une marche en avant.

Les événements viennent de lui donner un démenti des plus énergiques.

Les navires américains *Orléans* et *Rochester*, battant pavillon des Etats-Unis, non armés, sont arrivés à Bordeaux à leur heure, malgré les rodomontades des boches.

Jamais un défi plus net, plus catégorique n'a été lancé à la face d'un adversaire déloyal et lâche autant que cruel.

L'*Orléans* et le *Rochester* sont partis de New York à la date qui leur avait été fixée ; ils ont suivi la route qui leur a été tracée, et qui était celle du temps de paix, et ils n'en ont pas dévié jusqu'à leur arrivée à destination.

La Presse allemande avait bien déclaré que les sous-marins allemands feraient tout leur possible pour couler l'*Orléans* et le *Rochester s'ils les rencontraient.*

Le Gouvernement allemand comptait, sans doute, sur cette intimidation, clamée officieusement, pour amener les Américains à renoncer à ce double voyage, annoncé comme un défi.

Mais les Etats-Unis, avec la froide volonté qui les caractérise lorsque l'honneur national est en jeu, ont passé ce défi jusqu'au bout.

Après une longanimité qui, à *priori*, aurait pu être prise pour de la faiblesse, les Etats-Unis entrent maintenant dans une période d'activité qui ne doit pas être sans susciter une certaine irritation à Berlin, et le torpillage du *Laconia* paraît devoir être la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Evidemment, il faut s'attendre à ce que l'Allemagne déclare que si ses sous-marins n'ont pas coulé les bateaux américains, c'est parce qu'ils ne les ont pas découverts.

Un mensonge de plus à l'actif des boches, cela n'a aucune importance, et tous les artifices, dont les Bethmann-Hollweg pourront se servir pour justifier leur couardise en cette circonstance, ne changeront rien à l'affaire.

Lorsqu'un malfaiteur connaît la route que doit suivre une de ses victimes, qu'il peut en surveiller le marche et saisir le moment propice à son dessein, s'il ne l'attaque pas, c'est qu'il a peur.

De quelque nom d'ailleurs que Guillaume ou son grand chancelier se plaisent à qualifier l'attitude de leurs pirates, qui n'opèrent que lorsqu'il n'y a aucun danger à le faire, celle, en bon français, s'appelle une reculade.

Pour le moment, ce nous suffit, car cette reculade-là est le prélude de beaucoup d'autres.

A. REYNAUD.

Note de la Place

Les Arméniens, désireux de contracter un engagement spécial à la Légion d'Orient, sont invités à se présenter au Bureau de la Place de Bastia, où, sur leur demande, tous renseignements utiles leur seront donnés.

PAS FLATTEUR.....

Nous n'aurions jamais cru que la ville de Bastia possédât si peu de gens *sains d'esprit*

Corsica Journal nous le dit, il faut bien le croire, mais tout de même ce n'est pas flatteur pour la population Bastiaise.

Donc, il paraît que *seuls* les gens *sains d'esprit*, et vraiment ils n'étaient pas bien nombreux, s'étaient donné rendez vous mardi dernier pour saluer, au départ, deux *drôles filantes*.

La reconnaissance est une bien belle vertu, mais il est dans la vie des circonstances où elle gagnerait beaucoup à se manifester d'une façon bien discrète.

Dans tous les cas la reconnaissance ne doit jamais aller jusqu'à la platitude ; ce n'est digne ni de ceux qui la témoignent ni de celui qui la reçoit.

En pareille occurrence, plus de discrétion siérait bien mieux et éviterait surtout, aux encenseurs maladroits, de froisser gratuitement une population toute entière dont l'esprit est tout au moins aussi sain que le leur.

CHAMBRE DES DEPUTES

Questions écrites

M. Pierangeli, député, demande à M. le ministre de l'Intérieur s'il ne serait pas possible d'accorder l'allocation à des cantonniers dont le salaire est de soixante francs, alors qu'il est établi que leurs enfants mobilisés contribuaient aux charges de la famille. (*Question du 15 février 1917*).

Réponse

Aux termes d'instructions arrêtées d'accord entre les ministères de l'intérieur et des Finances, et portant la date du 22 juin 1916, les agents départementaux et communaux dont les enfants sont mobilisés peuvent solliciter les allocations militaires sous les deux conditions suivantes :

1° Que ces agents remplissent non pas un emploi permanent leur assurant une rétribution suffisante pour leur entretien et celui de leur famille, mais des fonctions accessoires qui ne les occupent pas d'une façon permanente et pour lesquelles ils ne reçoivent qu'un salaire de faible importance ;

2° Que les enfants mobilisés étaient bien soutiens de famille.

Nouvelles Militaires

M. Cortegiani Fernand-Antoine, chef des services de réseau de l'Etat des tramways de la Vendée, est nommé commandant de la section du service central des Ponts-et-chaussées et chemins de fer.

— Sont nommés au grade de sous-lieutenant, MM. Morali, aspirant de réserve au 7e génie ; Guerrieri, sous officier de canonnier au 6e d'artillerie.

— M. Gladiatili, lieutenant de réserve au 1er de marche d'Afrique, passe au 173e de ligne.

— Ont été placés dans la position d'officier honoraire, avec le grade de lieutenant de territoriale, MM. Pinori, à Aiaccio ; Albertini, à Nice ; Colombani, à Saint-Cannat.

— M. le général Grossetti, commandant de corps d'armée, est appelé au commandement des troupes françaises de l'armée d'Orient, en remplacement du général Leblois.

— M. Semidei, lieutenant de réserve au 173e territorial, passe au 225e de ligne ; — M. le capitaine de réserve Angelys, du 6e escadron du train des équipages, est affecté aux services spéciaux du territoire de la 45e région ; — M. le capitaine Mariani, du 1er colonial, est affecté au camp de Fréjus.

La Consécration de l'église de N. D. de Lourdes de Capannelle

C'est dimanche prochain, 4 mars, que Mgr Simeone, le vénéré Evêque d'Ajaccio, consacrera solennellement l'église de Notre Dame de Lourdes de Capannelle qui a été livrée au culte le 3 décembre dernier.

La consécration d'une église est une des plus longues et des plus intéressantes cérémonies du culte catholique.

L'usage de la consécration des églises est d'une haute antiquité. On aimait généralement qu'il remonte aux temps apostoliques.

Nous ne pouvons donner ici un détail complet des diverses et multiples cérémonies de la consécration.

Qu'il suffise de savoir que, la veille, les reliques des saints martyrs, qui seront ensuite à la base du maître autel, sont placées dans une salle attenante à l'église et mises dans une boîte en métal, scellée aux armes de l'évêque consécrateur.

Le jour de la consécration, les fidèles ne sont admis dans l'église que, lorsqu'après le chant d'un grand nombre de psaumes et la consécration de l'autel avec l'eau grégorienne et l'huile des catéchumènes, l'Evêque va processionnellement chercher les reliques dans le local où il les a déposées la veille.

La procession des reliques se fait au chant des litanies des Saints. La châsse des reliques doit être portée par quatre prêtres revêtus d'ornements sacerdotaux de couleur rouge.

Dans l'intérieur de l'église, sur les murs, on a peint ou sculpté douze croix devant chacune desquelles est placé un cierge. Les cierges allumés représentent les douze apôtres qui ont été les lumières de l'église.

Avant l'entrée du public, l'Evêque consécrateur adresse la parole aux assistants groupés devant la porte. Autrefois l'allocution était faite en latin, l'Evêque la fait aujourd'hui en langue vulgaire.

La consécration terminée, on célèbre la Messe.

Cette suite de cérémonies a une durée de quatre ou cinq heures.

Reppo'one qu'à Bastia, la dernière église consacrée a été Saint-Charles, dans le courant du dix huitième siècle. Dans l'ancienne rose de Bastia, la chapelle de l'Abbaye des Bénédictines d'Erbalunga a été consacrée, il y a plus de trente ans, par Mgr de la Foata.

Toutes les cérémonies que comporte la consécration d'une église sont d'un symbolisme touchant, d'une haute signification religieuse.

L'Ancien Testament parle tout au long de la dédicace du Temple, faite par les Machabées. Les fêtes de la dédicace duraient huit jours à Jérusalem. La dédicace d'une église est donc une très grande solennité.

Et c'est à juste titre qu'on fête ce jour, sur une église nouvelle est un nouveau foyer de grâces. C'est une victoire remportée sur le matérialisme dont nous pouvons nous réjouir. C'est un foyer de vie d'où découlent pour les générations futures d'inépuisables dons spirituels.

Rien n'est isolé dans l'Eglise, et ce n'est pas fortuitement et sans motif que l'Evêque est précisément le ministre de cette solennité dépositaire de la puissance apostolique, c'est par lui que l'église nouvelle est incorporée dans l'organisme de l'Eglise universelle. La dédicace est comme le jour de baptême d'une communauté.

Dimanche prochain sera donc comme le jour de baptême de ce grand quartier de Capannelle et de Toga, et actif, et vivant, et intéressant.

Abbé E. LEGAL.

Syndicat Agricole de la Corse

Blé Manitoba

Les propriétaires et les cultivateurs, qui ont fait des demandes de *blé Manitoba* (accompagnées du prix de facture), sont informés que leurs commandes se trouvent sur quais-Bastia.

Nécrologies

Mme Madeleine Pozzo-di-Borgo

Mme Madeleine Mingalon veuve Pozzo-di-Borgo, appartenant à une famille très connue d'Ajaccio, qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-sept ans, s'était fixée dans notre ville depuis très longtemps. Elle y avait vite gagné de nombreuses sympathies et s'était créée de sûres amitiés. Elle devait cela à son excellent caractère et à sa grande affabilité. Aussi sa mort a-t-elle causé parmi nous de vifs regrets.

La mort de Mme Pozzo-di-Borgo a été très édifiante : elle s'est éteinte comme elle avait vécu, en chrétienne fervente, sûre d'avoir bien rempli dans ce monde la mission que Dieu lui avait assignée.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée.

Le deuil était conduit par M. Jacques Mingalon, notaire, neveu de la défunte. M. Pierre Mingalon, son frère, n'a pu, pour cause de maladie, accompagner les restes mortels de sa sœur jusqu'au champ de l'éternel repos.

Trois superbes couronnes avaient été offertes par la famille.

Dans le cortège, qui s'était formé derrière le corbillard de cette bonne dame, on remarquait la plupart des Ajacciens résidant à Bastia.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous offrons nos bien sincères condoléances à Mlle Pozzo-di-Borgo, aux familles Vernier, Pozzo di-Borgo, Henriet, Ramon, à M. Pierre Mingalon, à MM. les frères Mingalon et à leur famille.

Mme Fontana-Angeli

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme Jean Fontana, née Angeli, mère de brigadier des gardes-chasse pêche Joseph Fontana ; elle était âgée de quatre vingt trois ans.

Les nombreux amis et connaissances des familles Fontana et Angeli entouraient M. Joseph Fontana et ses parents, et ont suivi le cortège jusqu'à l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

Nous présentons à M. Joseph Fontana, aux familles Fontana et Angeli toutes nos condoléances.

AVIS

Les hommes des classes 1896 à 1914, visés par la loi du 20 février 1917, relative à la révision des exemptés et des réformés sont prévenus que les délais pour souscrire la déclaration prescrite par la loi précitée expirent le 7 mars prochain.

A cet effet, les intéressés sont priés de se présenter, sans retard, à la Mairie. Bureau Militaire, où des formules imprimées de déclarations leur seront remises.

Le Maire.
L.-B. DE CARAFFA.

SI LES ANIMAUX PARLAIENT

Ce tonique qui revient de la chasse avec son maître lui demanderait certainement de lui donner un peu de ce merveilleux DENTOL qui laisse dans la bouche une si merveilleuse fraîcheur.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement les caries des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Il purifie sur de coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes !

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19 rue Jacob, Paris.

Le Dentol est un *produit français*; *Pourvu de vos français. Fermement exclusivement français*

CADEAU Il suffit d'envoyer par à la Maison FRÈRE, 19 rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Bastiais* pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte de DENTOL, une boîte de Poudre de DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

COUR D'ASSISES

Présidence de M. Gavini, conseiller

Meurtre

L'audience est ouverte à 8 heures.

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant MM. les Jurés est le nommé Miniconi Charles Antoine, boucher, âgé de 28 ans, né : Ajaccio, et y demeurant.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Le 2 janvier 1917, Miniconi Charles, ayant quitté le domicile de tolérance d'Ajaccio où il s'était rendu après la fermeture du Grand Café d'Ajaccio, où il avait passé la soirée, pénétrait, pour y souper, vers onze heures et demie du soir, dans le restaurant tenu par la sieur Casanova, 7, Place du Diamant. Il était accompagné de Boldrini Antoine, Raimondi Joseph et Barroli Joachim.

L'établissement Casanova se compose de deux pièces, la salle du débit et derrière celle ci, prenant jour sur la cour, une cuisine servant de salle à manger, où se trouvaient attablés Petricconi Jean Paul et Maiberti Jean. Casanova servit le souper et, au moment où il allait apporter le café, survinrent Cabiro-Pierre et Borelli Martin qui prirent place à une table séparée.

Cabiro, ayant reproché à Raimondi d'avoir abandonné sa femme, Miniconi sortit. Cabiro et d'autres personnes présentes le suivirent.

A cet effet, les intéressés sont priés de se présenter, sans retard, à la Mairie. Bureau Militaire, où des formules imprimées de déclarations leur seront remises.

Le Maire.
L.-B. DE CARAFFA.

Peu d'instants après une détonation retentit dans la rue et Cabiro, grièvement blessé au cou, s'abattait sur le trottoir. Cabiro n'a pas voulu désigner à la justice son meurtrier. Mais à sa femme, par deux fois, il a répondu : « C'est Charles Mariotatie, la « Mariolate » et « compagnie » désignant

par ces surcroits, Miniconi Charles et Raimondi Joseph.

Admis à la circulation, trois jeunes, Raimondi eut toute participation au crime, affirmant, d'autre part, s'être couché le 2 janvier à 10 heures du soir. Cependant, en présence de témoignages précis et irrécusables, il a dû reconnaître avoir, ce soir là, accompagné Miniconi au restaurant Casanova et s'être disputé avec Cabiro. Mais l'information n'ayant pas relevé contre lui des charges suffisantes, il bénéficia d'une ordonnance de non lieu.

Aussitôt après l'attentat, Miniconi a pris la fuite. Il n'est constitué le 5 janvier. Dès son premier interrogatoire, il a revendiqué l'entière responsabilité du crime. Il explique, sans que rien puisse infirmer sa version, que Cabiro, l'ayant rejeté à la porte du restaurant, lui avait demandé la somme de 500 francs dont il avait besoin pour quitter le pays et qu'après lui avoir asséné un coup de poing sur la tête, il avait porté la main à la poche droite de son pantalon.

Voyant dans ce geste l'intention possible de la part de Cabiro, de s'armer, il avait fait feu sur lui ; mais ce système de défense est détruit par les données de la procédure.

M. Eras, substitut du Procureur général, occupa le siège au ministère public.

Me de Carafa et Colombani sont assis au banc de la défense.

Me de Montera représente aux débats la famille de la victime.

INTERROGATOIRE

Miniconi déclare qu'en quittant le restaurant de nuit Casanova, il a été abordé par un déserteur du nom de Cabiro qui, se disant qu'il avait 5 000 frs. en poche, lui en demanda 500 pour s'expatrier. Sur son refus il lui porta un violent coup au visage et reçut la main dans la poche. Se croyant en danger, Miniconi prenant son revolver tira sur son agresseur.

LES TÉMOINS

Les témoins, qui se sont présentés à la barre, ont confirmé leur déposition écrite.

PARTIE CIVILE

Me de Montera, avec son éloquence habituelle, adresse un émouvant appel au jury et demande la condamnation de Miniconi qui, capricieusement, a fait une victime.

RÉQUISITOIRE

M. Eras, substitut du Procureur général, dans un très éloquent réquisitoire, se joint à Me de Montera pour demander la condamnation de Miniconi.

PLAIDOIRIES

Me Colombani plaide fort habilement en faveur de Miniconi un système de légitime défense et demande l'acquittement de son client.

A son tour, Me de Carafa, avec son habileté coutumière, discute l'accusation et démontre que l'accusé a agi en cas de légitime défense.

LE VERDICT

Le verdict étant négatif, Miniconi est acquitté.

Avis important aux Consommateurs de Gaz

La Compagnie du Gaz de Bastia, constatant que la récente réduction de pression n'a pas apporté l'économie de consommation qu'elle escomptait, et prévoyant avec cette consommation un arrêt, par manque de charbon, à brève échéance, se voit dans l'obligation de supprimer momentanément le *Gaz à tous les particuliers*. Cette mesure peut seule permettre de réserver l'intégralité de la production aux établissements publics et commerciaux et aux Industries employant la force motrice.

Cette mesure provisoire sera appliquée à partir du *samedi 10 mars* et prendra fin dès que l'approvisionnement en charbon à Gaz pourra être normalement assuré.

La Direction.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Dimanche, bénédiction solennelle de la statue de l'Enfant Jésus de Prague.

La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ajaccio.

EGLISE DE N. D. DE LOURDES (Capucins). — La cérémonie de la Consécration de l'église de Notre-Dame de Lourdes commencera dimanche matin, à 7 heures et demie.

Le public ne sera admis à pénétrer dans l'église qu'au moment de la procession des Reliques.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Félix Pericchi ; Mlles Antonia et Jeanne Pericchi ; M. Félix Pericchi et sa famille ; M. Dominique Pericchi ; M. Eugène Pericchi et sa famille ; M. et Mme Rosati, née Pericchi et leurs enfants ; M. et Mme Giuliani née Pericchi, et leur fille ; Mlle Ursule Pericchi ; Mme veuve Jean-André Pericchi et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Mathieu Pericchi

leur fils, frère, neveu et cousin germain, décédé à Bastia, le 1er mars 1917, à l'âge de 23 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu le 3 mars, à 7 heures du matin, 2, rue Miot, et les obsèques seront célébrées, le même jour, en l'église paroissiale de Pietracorbara.

La famille ne reçoit pas.

Mme veuve Estelle-Marie Franceschi ; M. Jacques Franceschi, soldat au 381e ; Mlle Rose Franceschi ; Mme veuve Rossi ; M. et Mme François Rossi ; M. et Mme Sébastien Rossi ; M. et Mme Vincent Rossi ; M. et Mme Charles-M. Rossi ; M. et Mme Luciani ; M. et Mme Emile Franceschi, sous-lieutenant au 61e ;

Les familles Franceschi, Rossi, Sarrochi, Marcelli, Giordani, Moretti, Puoli, Carlotti, Venturini, Danesi de Zuani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Thérèse Franceschi

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine germaine, décédée à Bastia, à l'âge de 21 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 11, Bd du Palais.

Prière pour elle !

Mme et M. André Pietri, représentant de commerce, et leurs enfants ; M. et Mme Napoléon Orengo et leur fils, à Tunis ; M. et Mme Roch Orengo et leurs enfants, à Tunis ; Mme veuve Lilline Biaggini et ses enfants ;

Les familles Alessandri, Prevosti, Mignoni, Piaggi, Orengo ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Lili Orengo

leur sœur, belle-sœur, nièce, cousine, pieusement décédée à Bastia, le 3 mars 1917, à l'âge de 40 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche, 4 mars, à 10 heures et demie.

Maison mortuaire, 2, rue Miot.

(CALENZANA)

M. J.-T. Graziani, commis principal des postes et télégraphes à Bastia, Mme Graziani-Devichi et leurs enfants ; Mlle Victorine Graziani ; M. Michel Tarquini ; M. Pierre Tarquini ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Antoinette Graziani

leur mère, grand'mère, belle-mère, décédée à Calenzana, le 2 mars à l'âge de 84 ans.

La famille ne reçoit pas

ETAT-CIVIL

Naissances

Barbaggio Carmen. — Forest Jean Henri Degès

Mariages

Franceschi Anne Thérèse, ménagère, 21 ans, de Bastia.

Perfetti Matteo, b iguier au Ac spahia, de Porto Rico.

Mu ancio e Marie, ménagère, 21 ans, de Marsanello.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

PRÉVOYANTE DE L'AVENIR. — La recette pour le paiement des cotisations du mois de mars aura lieu demain, 4 mars, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que le 4 et 11 mars aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

930e jour de la guerre

Paris, le 2 mars 7 heures.

En Champagne, un coup de main effectué par nous, sur une tranchée allemande, dans la région de Tahure, nous a permis de ramener des prisonniers.

Action d'artillerie assez violente sur le front Les-Chaudrettes-Beauvraux. Journée relativement calme sur le reste du front.

Paris, le 2 mars, 15 heures.

A l'ouest de Soissons, deux coups de main simultanés, dirigés par les Allemands hier dans la soirée sur nos positions au nord est de Vregny ont échoué sous nos feux et ont coûté des pertes à l'ennemi.

En Argonne, nous avons pénétré dans une tranchée allemande près de Vauquois et ramené des prisonniers.

Lutte d'artillerie assez vive au bois d'Avocourt.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la soirée du 1er mars deux avions ennemis ont lancé des bombes sur Montdidier, une femme tuée, deux enfants et un homme blessés.

Une de nos escadrilles, composée de onze appareils a bombardé les baraquements de Guiscard, la gare d'Appilly et celle de Babœuf (Oise). Un incendie a été constaté.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 20

Le chiffre des prisonniers faits par nous pendant le mois de février s'élève « à deux mille cent trente trois, y compris trente six officiers » Les villages énumérés ci-après, ont été, soit enlevés soit occupés après la retraite de l'ennemi : « Lygny, Thilloy, Labarque, Wariencourt, Pys, Miraumont, Petit Miraumont, Grancourt, Puisieux au-Mont-Serre, et Gommécourt. Les Allemands continuent à se retirer sur l'Ancre. »

Au nord de Miraumont, nous avons progressé aujourd'hui de « cinq cent-quarante mètres en moyenne, sur un front de deux mille quatre cent mètres.

Un raid exécuté ce matin, à la suite d'une émission de gaz au sud de Souchez nous a permis de faire un certain nombre de prisonniers. Un de nos détachements a également pénétré dans les tranchées allemandes au nord est de Givenchy et la Bassée, et ramené neuf prisonniers Des détachements ennemis sont parvenus, à la faveur d'un violent bombardement, à atteindre, la nuit dernière, nos positions vers Ablincourt et Rancourt. Ils ont été rejetés par nos contre-attaques. Quelques uns de nos hommes ont disparu.

Grande activité des deux artilleries au cours de la journée, dans le secteur d'Ypres.

Le Défi DES AMÉRICAINS

Le *Rochester* à BORDEAUX

Bordeaux, 2 mars.

La presse Alliée enregistre avec enthousiasme l'arrivée dans les eaux françaises du deuxième navire américain.

D'autant plus que le commandant de ce cargo a déclaré qu'il avait suivi sa route habituelle, sans rencontrer de sous-marins ennemis.

L'arrivée à Pauillac

Le *Rochester* est arrivé à Pauillac à 20 heures 30 et a mouillé en rade.

A ce moment a eu lieu l'arraisonnement.

Echouement du « Rochester »

Le commandant du navire ayant décidé de ne pas passer la nuit à Pauillac, le *Rochester* se mouilla que quelques heures dans ce port, et continua sa route vers Bordeaux.

Mais, dans la nuit, en arrivant à hauteur du bec d'Ambez, le *Rochester* s'échoua.

Des dispositions pour le renflouement furent immédiatement prises.

Le Renflouement

Le remorqueur *Titan* partit immédiatement de Bordeaux, pour tenter de renflouer le navire.

On pense que cette opération réussira facilement et, en effet elle réussit à merveille.

A midi, le *Rochester*, renfloué, faisait route vers Bordeaux.

L'arrivée à Bordeaux

A 14 heures, le *Rochester* s'amarrait au quai de Queyries, où était massée une foule énorme, qu'on évalue à près de 30 000 personnes.

Bordeaux est en fête ; tous les édifices publics et de nombreuses maisons particulières ont arboré les drapeaux français et américain.

Toutes les autorités et toutes les notabilités bordelaises étaient réunies sur les quais, puis elles sont montées à bord pour saluer les officiers et les marins.

Une grande réception est offerte ce soir, à l'Hôtel de Ville, aux officiers et marins du *Rochester* et de l'*Orléans*.

La Rupture Germano Américaine

MANŒUVRE ALLEMANDE

Washington, 2 mars.

Le Gouvernement américain est en possession d'une lettre adressée par M. Zimmermann au consul allemand de Mexico, par l'entremise du comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne aux Etats Unis.

Dans cette lettre, l'Allemagne suggérait au Mexique de proposer au Japon une alliance contre les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat, M. Lansing, a déclaré qu'il ne croyait pas que le Japon ait eu connaissance de cette lettre.

Le Mexique se prêta, comme on a pu le constater, à cette manœuvre.

Mais le gouvernement japonais avisa officiellement le Cabinet de Washington qu'il considérait ce complot allemand comme manœuvreux et qu'il se coopérerait jamais à un pareil projet.

L'ARMEMENT des navires de commerce

Dans sa séance d'hier, le Congrès de Washington a voté, par 403 voix contre 13 le projet de l'armement des navires de commerce américains contre les sous-marins allemands.

LE COMPROMIS AUSTRO-HONGROIS

Un télégramme de Bâle dit que le compromis austro hongrois vient d'être renouvelé.

LE BRÉSIL bouge

Londres, 2 mars.

Un cablogramme de Rio de Janeiro annonce que le Gouvernement brésilien a invité ses ressortissants, habitant l'étranger, à regagner le Brésil.

On croit généralement que cette mesure viserait spécialement les sujets brésiliens résidant en Allemagne.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 3 heures.

Interpellations Anglès et Eynac

La Chambre renvoie au 9 mars les interpellations de MM. Anglès et Eynac sur l'organisation et l'intensification de l'aviation.

INTERPELLATION DESCHAMPS

La Chambre aborde la discussion de l'interpellation de M. Deschamps sur les conditions dans lesquelles le Ministre de la Guerre entend assurer le ravitaillement des coopératives de la zone des Armées.

M. Deschamps

député d'Ille-et-Vilaine, monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur examine le rôle des coopératives d'une façon générale.

Il critique la circulaire ministérielle interdisant les achats à l'intérieur.

M. Deschamps demande, en terminant, le retrait de toutes les circulaires et réclame, pour les coopératives, pleine et entière liberté d'action.

M. René Besnard

sous secrétaire d'Etat, reconnaît qu'il est inadmissible que les camionneurs jouissent de privilèges d'une manière exclusive.

Il examine la question de faire régulier leurs contrats

Le Ministre examine ensuite comment les coopératives se réapprovisionnent et indique que, d'après les chiffres, leurs commandes sont parfois excessives.

M. René Besnard déclare, en terminant qu'il accordera la permission, à l'avenir, d'acheter à l'intérieur, mais à certaines conditions.

Ordre du Jour

Le président donne lecture des ordres du jour déposés.

La Chambre donne la priorité et vote, par mains levées, l'ordre du jour demandant la suppression des circulaires, la liberté complète de l'approvisionnement des coopératives et la facilité pour elles des moyens de transport.

INTERPELLATION sur la taxation des orges

La Chambre renvoie à vendredi prochain, la discussion de l'interpellation sur la taxation des orges.

La séance est levée à 7 h. 15.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 110 — DIMANCHE 4 MARS 1917

Le Petit Bastiais

Téléphone 8 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 8

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	3f 50	10f 50	20f	
Départ. & Colonies	4f	12f	24f	
Etranger	5f	14f	28f	

Les abonnements sont reçus à forfait et repris aux Bureaux du Journal.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, 1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,50 — 4e page, réserves 0,25 ligne, 0,25

L'arme suprême du Kaiser

Deux bateaux brésiliens, dont le gouvernement de Rio avait notifié à Berlin le départ pour la zone interdite, sont arrivés indemnes au Havre. Volontairement ou non, les sous-marins les ont laissés passer. En aucun cas, ce n'est un succès dont se féliciteront les partisans du torpillage à outrance. Le gouvernement du Brésil avait fait savoir à Berlin la route et la destination de ces navires. Il voulait, par cette déclaration, obliger les pirates teutons à prendre leurs responsabilités et les empêcher d'invoquer, en cas de torpillages, la confusion et l'erreur. Rien n'était plus facile que de rencontrer les deux bateaux. On a préféré les éviter, et tout ce que l'on sait des sous marins teutons défend de croire qu'ils ont obéi à un sentiment de magnanimité. Le gouvernement vient d'être victime sept vapeurs hollandais suffirait seul à interdire une semblable supposition. Toutes les manœuvres radiomondes que la radiotélégraphie lance à travers le monde, et les impérieuses déclarations de la presse d'outre-Rhin ne dissiperont pas l'impression que provoquent ces ménagements pour les uns et ce terrorisme contre les autres.

Le transatlantique *Philadelphia* a fait sans accident la traversée de Liverpool à New-York. L'*Orléans*, le cargo américain dont l'ouverture et la destination avaient été communiqués à l'Allemagne, est arrivé à Bordeaux, et aucun événement n'a troublé jusqu'à présent son passage dans la zone barrée. Sur les dernières listes des bateaux coulés, après les belligérants, les neutres qui vivent en quelque sorte sous le canon allemand figurent avec les plus lourdes pertes. Les Américains sont épargnés. Après la rupture, l'Allemagne a redoublé de précautions à leur égard. Son alliée, l'Autriche-Hongrie, s'efforce de garder le plus longtemps possible des rapports normaux avec les Etats-Unis, comme si l'on désirait maintenir entre Vienne et Washington la conversation coupée avec Berlin.

La guerre sous marine sans merci est rendue, après la déclaration du 31 janvier, ce qu'elle était auparavant, avec cette seule différence que l'amirauté allemande, disposant de plus de submersibles, a été en mesure de torpiller davantage. Le Kaiser et Hindenburg, constatant que la campagne de Roumanie ne rapportait pas aux empires centraux la paix espérée, résolurent de tenter un autre coup. Ils crurent pouvoir briser la volonté des alliés et intimider les neutres par l'annonce d'un torpillage sous-marin. Le geste du président Wilson fit rater la pièce et déroutera les prévisions de ceux qui l'avaient montée. La menace du Brésil suivit celle des Etats-Unis. C'est pourquoi les pirates du Kaiser évitent les navires américains et brésiliens.

La Chine, d'autres nations encore, élèvent la voix. Les torpilles allemandes ne visent plus que les navires alliés et ceux des neutres dont les impérieux ne craignent pas de représailles. C'est l'échec de la combinaison qui avait pour but de terroriser. Ce n'est toutefois pas encore la faillite de la guerre sous-marine.

Le défi de l'Allemagne aux neutres tournerait contre elle, si elle poussait à bout ceux qui sont en état de lui répondre. Le renvoi du comte Bernstorff et les avertissements du Brésil le lui ont appris. Mais avec les Alliés, elle n'a plus rien à perdre, et elle peut porter à leurs communications des coups sensibles. C'est donc contre eux qu'elle dirige son effort, ainsi que contre les neutres qu'elle juge incapables de lui résister. L'Allemagne compte intimider par des torpillages impitoyables les Hollandais ou Scandinaves au point d'éviter les parages interdits. Elle lance tous ses sous-marins contre leurs bateaux et ceux des Alliés avec d'autant plus de fureur qu'elle constate par les pertes déjà infligées à ses pirates que les moyens de défense de la Grande-Bretagne et de la France ne sont pas inefficaces. Les pirates allemands n'agissent pas autrement avant le 31 janvier !

De même que les Alliés s'appliquent à détruire plus de sous marins que l'Allemagne ne peut en construire, les Allemands s'évertuent à couler plus de bateaux marchands que les chantiers anglais, français et italiens n'en produisent. Leur but est de diminuer le tonnage disponible chez l'adversaire, en évitant de faire surgir de nouveaux ennemis. Les Alliés, quelque confiants qu'ils soient dans leurs moyens d'action contre les sous-marins, ne commettent pas la folie d'attendre que leurs prévisions se soient réalisées pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin de parer au danger. Le programme de M. Lloyd George en apporte une démonstration énergique. Tous les Alliés ne tarderont pas à l'appliquer d'après les conditions résultant de leur situation géographique ou de leurs ressources nationales respectives.

La proclamation de la guerre sous-marine à outrance apporte à l'Allemagne des déceptions profondes dans l'ordre politique. Le moral même de l'empire ne tardera pas à en être affecté, malgré les satisfactions temporaires que peut fournir le nombre croissant des navires coulés. Les Alliés sont à leur tour obligés de se restreindre, mais ils ne sont pas, comme leurs ennemis, réduits à jeûner. Leur supériorité navale ne sera pas détruite, et le Kaiser aura sans résultat désiré sur mer l'arme suprême qui devait le dispenser de jouer son va tout sur terre. Au point de vue militaire non plus, la guerre sous-marine n'atteint pas le but espéré. Elle stimula les Alliés et les pousse aux résolutions les plus énergiques. En outre, à moins d'une reconnaissance complète, elle aboutit finalement à susciter à l'Allemagne de nouveaux ennemis. Que les Alliés suivent rigoureusement la voie tracée par la Grande-Bretagne, qu'ils perfectionnent leurs moyens de destruction des sous-marins, et la danger des pirates sera conjuré. Il ne restera plus alors qu'une armée allemande déçue dans son attente et une population découragée par les privations pour disputer aux Alliés une victoire que leur supériorité morale et matérielle ainsi que la maîtrise de la mer leur auront assurée.

(*Le Temps*).

ECHOS DE LA GUERRE

Ah ! les bonnes Marraines !

Un journal du front, le *Bachelage*, raconte qu'un chasseur avait écrit à sa marraine : « Je voudrais bien un béret avec un cor de chasse ». Le cor de chasse est, comme on sait, l'insigne qu'arborent les chasseurs sur leurs coiffures et leurs vêtements.

La bonne marraine eut un mouvement d'étonnement. Le béret, passe ; mais un cor de chasse ! Cet instrument de musique lui semblait superflu, dans les tranchées. Pourtant, elle ne voulut pas contrarier le désir de son filleul. Avec le béret le filleul reçut un superbe cor de chasse... Il n'est pas encore revenu de sa surprise.

Une Bonne Leçon

A Paimbœuf, ville charmante, la propriétaire d'un bureau de tabac venait faire expulser, par ministère d'huissier, un brave ouvrier d'arras avec sa femme et ses quatre enfants.

Cette famille de réfugiés payait trente-cinq francs par mois pour la location d'une mansarde. Ce outre, fait rare en cet Age du Mercantoire, elle payait régulièrement !

Mais Mme la buraliste n'estimait point ses locataires... des réfugiés, des gens venus on ne savait d'où, en somme !

Elle méditait donc de les jeter sur le pavé.

C'est le contraire — ou à peu près — qui s'est produit. Sur la proposition du bon préfet de Paimbœuf, M. le préfet de la Loire Inférieure vient de retirer son bureau de tabac à la peu charitable propriétaire.

Réfugiés et petits locataires blâmeront — au moins jusqu'à la fin des hostilités, la mémoire de l'homme étant brève — le nom du sous-préfet de Paimbœuf, M. Morot.

Une Idée boche

Les boches ont aussi une crise du papier. Mais ils ont trouvé quelque chose.

Tout acheteur d'un journal doit remettre au marchand un journal de la veille ou d'un des jours précédents. Ainsi la récolte du vieux papier se fait automatiquement et gratuitement.

Mais il est entendu que les boches ne peuvent avoir que des idées stupides.

Les Mots du Front

D'un caporal en colère :

— Vous allez voir que si vous me poussez à bout, je vais finir par... séduire.

Notre caporal n'aurait il pas voulu dire sévir par hasard ?

D'un homme évacué pour fatigue :

— Alors, cette santé, ça ne va pas ?

— Ne m'en parle pas, je suis imbu de « vanité ».

Notre homme voulait dire qu'il était vanné. Le voilà bien l'abus des grands mots.

Lire à la quatrième page *l'Horaire des Trains*, qui est modifié à dater du *1er mars* courant.

LA RÉVISION *des Exemptés et Réformés*

L'application de la loi du 20 février

On nous communique le texte de l'arrêté suivant relatif à l'application de la loi du 20 février 1917, sur la nouvelle visite des exemptés et réformés :

Article 1er. — Le délai de déclaration de situation ouvert par la loi prendra fin le 7 mars prochain.

Les opérations des Commissions spéciales de réforme, instituées par la loi, commenceront le 16 mars ; elles tiendront une séance de clôture le 16 avril au chef lieu de chaque département, et le 1er mai, à Paris.

Il sera constitué par les soins du Préfet, une commission spéciale par département pour la désignation des médecins militaires ; membres ou experts de sous intendant et de commandant de recrutement. Les Préfets auront à s'entendre avec le général commandant la région.

Les commissions spéciales siégeront successivement dans chaque chef lieu d'arrondissement conformément à l'itinéraire qu'aura fixé le préfet. Les maires devront être invités à assister à l'examen des inscrits de leur commune.

Art. 2. — Au regard de la nouvelle visite, les exemptés ou réformés d'avant guerre seront remplacés dans leur classe d'âge, à l'exception toutefois des engagés volontaires, qui continueront à marcher avec leur classe de mobilisation, et des anciens insoumis ou amnistiés, qui suivront le sort de la classe à laquelle ils ont été astreints rattachée par suite de cessation de services.

Toutefois les exemptés ou réformés depuis le 1er janvier 1915 qui, à la suite de l'examen qu'ils ont subi, en exécution du décret du 9 septembre 1914, ont été maintenus dans leur situation alors que les engagés insoumis visés à l'alinéa précédent sont astreints à faire, à la mairie de leur résidence actuelle, une déclaration de situation, y compris ceux qui pourront justifier d'un des cas de dispense prévus à l'article 5 de la loi. Les réformés temporaires d'avant guerre qui ont été appelés par les soins de revision à la suite de l'examen subi en exécution du décret du 6 septembre 1914, ne sont pas visés par la loi du 20 février 1917. Il n'est pas à faire de déclaration. De même ces exemptés et réformés d'avant guerre qui ont contracté un engagement volontaire depuis la mobilisation et ont été ultérieurement réformés, sont exemptés de la nouvelle visite et de la déclaration.

La déclaration de situation sert de base à l'établissement des listes de recensement. En même temps que leur déclaration, les intéressés remettront au maire, qui leur en délivrera récépissé, soit les certificats médicaux destinés à être joints au dossier sanitaire, soit les pièces justificatives de leur droit à dispense.

Les maires dresseront pour leur commune une liste qui comprendra 3 parties, savoir : 1° inscrits astreints à la visite ; 2° inscrits candidats à la dispense ; 3° inscrits dispensés de la visite dans les conditions déterminées à l'article 4 du présent arrêté.

Les maires établiront pour chaque inscrit un dossier comprenant soit les pièces justificatives, soit les certificats médicaux. Les préfets assureront les convocations dans les formes usitées en matière de conseil de revision. Les intéressés seront indemnisés de leurs frais de voyage et de déplacement.

Il ne devra pas être perdu de vue, en ce qui touche l'astreinte des dispenses d'une part, que les enfants morts au champ d'honneur comptent suivant le cas, soit comme enfants vivants, soit comme militaires, présents sous les drapeaux, et que, d'autre part, les prisonniers ou internés revenus en France sont dispensés de droit de la visite, quel que soit le pays auquel dont ils se sont évadés ou dont ils auront été rapatriés.

Les inscrits maritimes seront convoqués et recensés dans les conditions déterminées par le décret mixte du 31 février 1917.

Art. 3. — Les commissions spéciales auront la composition et les attributions fixées par la loi. Elles pourront être scindées de trois médecins experts. Elles auront qualité pour statuer sur la régularité des inscriptions, pour connaître les infirmités qui auraient invoqué à tort un cas de dispenses et qui auraient fait frauduleusement leur déclaration.

Dès la première séance le président de la commission désignera un médecin militaire pour visiter à domicile les infirmes dispensés de se présenter pour raisons de santé. Au cours de la séance de clôture sera établie et arrêtée la liste de recrutement.

Art. 4. — Le dossier médical doit comprendre, outre les certificats médicaux adressés par le maire, avec la liste des inscrits de sa commune, le dossier médical antérieur, s'il existe, et une note relatant succinctement le libellé médical de la réforme ou de l'exemption inscrit au registre matricule. Ces renseignements devront être réclamés au recrutement.

Sont astreints à la déclaration, mais dispensés de se présenter personnellement, les hommes atteints d'une des infirmités ci après :

1° Ankylose complète ou attitude vicieuse de l'une des quatre grandes articulations des membres : épaule, coude, hanche, genou ; 2° amputation d'un membre : cuisse, jambe, bras, 3° cécité complète porte des globes oculaires ou opacité apparente des milieux transparents, 4° cécité verbale ou évolution ; 5° gibbosité prononcée ; 6° surdité complète ; 7° idiotie crétinisme ; 8° aliénés et paralytiques généraux ; 9° tabétiques aux caractères fébriles ; 10° cardiaques en asystolie confirmée.

Les dispositions des instructions du 30 décembre 1916 sur l'aptitude physique devront être observées strictement.

Art. 5. — Les engagés spéciaux provenant des exemptés ou réformés d'avant guerre, y compris ceux dont l'engagement aura été résilié pour toute autre cause que pour inaptitude physique, sont astreints

à la nouvelle visite quand l'a appartiennent par leur âge aux classes 1905 à 1914 inclusivement ; ce cas de dispense prévus à l'article 5 de la loi leur sont applicables.

Ceux qui sont sous les drapeaux n'auront pas à faire de déclaration à la mairie de leur résidence. Ils seront signalés au vu d'être inscrits sur les listes au sous-préfet de l'arrondissement, par les chefs de corps ou services, qui adresseront en même temps le dossier sanitaire. Toutefois, quand ils seront demandés à être versés au lieu de leur résidence, ils devront être signalés au sous-préfet de la dite résidence au vu d'inscription et de convocation, ils seront indemnisés de leurs frais de déplacements dans les mêmes conditions que les inscrits ordinaires.

Les engagés spéciaux seront placés en tête de liste, en vue d'être visités les premiers. S'ils sont pris bons pour le service armé ou auxiliaire ils seront libérés dans le plus bref délai, à moins qu'ils ne demandent à rester au corps jusqu'à la date fixée pour leur réalisation. S'ils sont maintenus exemptés ou réformés en même classés dans la réforme temporaire et qu'ils désirent la réalisation de leur engagement. Ils devront dans un délai de trente jours, à compter de la décision les concernant, adresser à cet effet au général commandant la subdivision une demande qui devra être accueillie sans délai.

Art. 6. — Les commandants de recrutement signaleront immédiatement à nos consuls les Français résidant à l'étranger qui sont astreints à la nouvelle visite. Toutefois les hommes astreints à la nouvelle visite, qui résident en Espagne ou en Suisse, seront convoqués devant la commission spéciale opérant au chef lieu d'arrondissement français le plus voisin de leur résidence ; ils seront indemnisés de leurs frais de déplacement.

Art. 7. — En vue de leur permettre de satisfaire leur nouvelle situation, ceux des intéressés qui auront été maintenus dans la réforme ou l'exemption ou classés dans la réforme temporaire, recevront ultérieurement, de leur subdivision, un certificat qui constituera à la fois les décisions antérieures et leur nouvelle position. Ils devront réclamer cette pièce.

Art. 8. — Tout homme qui n'aura pas fait sa déclaration ou qui n'aura pas répondu à sa convocation, hormis le cas de force majeure, sera ajourné apte au service armé, soit au séneca, s'il a été convoqué, sitôt dès sa découverte s'il a été omis. Il sera incorporé par la suite pour n'être renvoyé que s'il est absolument inutilisable.

Le R. P. Augustin

La station quadragésimale à Saint-Jean-Baptiste a été ouverte dimanche par le T. R. Père Augustin Gemelli, provincial des Mineurs de l'Observance. Les fidèles Bastiais ont été très heureux de revoir cet éminent orateur sacré dont ils avaient suivi les sermons, il y a deux ans, avec un si grand empressement, matin et soir, pendant la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

Le R. Père Gemelli est connu dans toute la Corse : il a résidé dans la propriété des couvents de Franciscains et prêché de nombreuses missions avec grand profit pour les âmes dans diverses localités, mais il a surtout appartenu pendant longtemps à la maison de La Vasina et à celle de Campanelle, ce qui lui a permis de se faire connaître des Bastiais.

Nous sommes certain que sa prédication sera très suivie et que sa puissante voix réveillera la foi dans les âmes tièdes et la consolidera dans les âmes ferventes. La vigne du Seigneur a dans le T. R. Père Gemelli un ouvrier d'un dévouement inlassable, d'un rare mérite et d'un zèle apostolique à toute épreuve.

Avis important
aux Consommateurs de Gaz

La Compagnie du Gaz de Bastia, constatant que la récente réduction de pression n'a pas apporté l'économie de consommation qu'elle escomptait, et prévoyant avec cette consommation un arrêt par manque de charbon à brève échéance, se voit dans l'obligation de supprimer momentanément le Gaz *à tous les particuliers*. Cette mesure peut seule permettre de réserver l'intégralité de la production aux établissements publics et commerciaux et aux Industries employant la force motrice.

Cette mesure provisoire sera appliquée à partir du *samedi 10 mars* et prendra fin sitôt que l'approvisionnement en charbon à Gaz pourra être normalement assuré.

La Direction.

COUR D'ASSISES

Audience du 3 mars

Présidence de M. GAVINI, *conseiller*

Assassinat et meurtre

L'accusé qui comparaît devant le jury aujourd'hui, a gardé 6 ans le maquis. La prévention lui reproche un double homicide commis dans les circonstances suivantes :

ACTE D'ACCUSATION

Dans la matinée du 18 juin 1911, à Clamoucaire, les frères Barsei Jean Leo et Ange Baptiste procédaient, devant la maison Leonetti, au déchargement d'un tombereau de tuf.

Le jeune Bartoli François, de Jean Dominique, s'approcha d'eux pour les voir travailler. Jean Leo, dont la présence de l'enfant gênait les mouvements, l'invita à s'éloigner en le poussant.

Renucci Jules-Etienne, oncle de Bartoli François, intervint et porta Barsei Jean Leo un coup de poing. Une lutte s'engagea alors entre les deux hommes, mais elle prit rapidement fin, grâce à l'intervention de Renucci Jean Baptiste et de Renucci Jules.

Informé de ces faits, Bartoli Jean Dominique, père de François, courut à la carrière de tuf où les Barsei étaient déjà de retour. S'adressant à Jean Leo, il lui demanda, revolver au point, pourquoi il avait frappé son enfant.

Redoutant un malheur, les personnes présentes se jetèrent sur lui et réussirent à l'entraîner à son domicile, tandis que les Barsei continuaient leur travail.

Cependant, dans le village, Bartoli Jean Dominique, son fils Sébastien et son neveu, Paul Toussaint, très surexcités parlaient d'aller à la vendetta des Barsei, près de la maison de Bartoli François, frère de Jean Dominique. Ceux ci ne tardèrent pas à paraître.

Les voyant s'approcher, la nommée Leonetti leur fit signe de ne pas avancer. Ils s'arrêtèrent. A ce moment survint Renucci Jules Etienne. Il leur dit qu'ils pouvaient continuer leur route, qu'il répondait de tout. Les Barsei se remirent en marche ; mais à peine étaient-ils en face de la maison de Bartoli François qu'une détonation retentit.

Placé au bas de l'attelage, Barsei Angelo-Baptiste tomba foudroyé. Le même projectile, après l'avoir traversé de part en part, atteignit la jeune Bartoli Séraphine, qui traversait la rue.

Chez l'un et l'autre la mort consécutive à leurs blessures est survenue rapidement.

L'auteur de ce double homicide n'est autre que Bartoli Paul Toussaint, fils de François et neveu germain de Jean Dominique.

L'accusé, qui avait pris la fuite aussitôt après son crime, a été arrêté le 28 décembre 1916.

M. Ecus, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Carafa est assis au banc de la défense.

Me de Montera se constitue partie civile au procès au nom de frère de la victime.

INTERROGATOIRE

Je rentrais de la campagne avec mon fusil, dit l'accusé, quand, arrivé sur le seuil de ma porte, un coup partit accidentellement d'un des canons de mon fusil. C'est ce coup qui a occasionné la mort de Barsei Angelo-Baptiste et de Mlle Bartoli.

LES TÉMOINS

Barsei Jean Leo. — Je travaillais à la construction de la maison Leonetti avec mon frère, quand Bartoli Jean Dominique vint à moi armé d'un revolver, me menaça de me faire un mauvais parti parce que, un moment auparavant j'avais mon sans raison, battu son fils. Des personnes s'interposèrent. Bartoli Jean Dominique parut alors satisfait et s'en alla. Un instant après, mon frère et moi traversâmes le village de Clamoucaire comme nous passions devant la maison Bartoli, l'accusé qui y était caché tira et mon frère tomba.

Bartoli N.-S. — Je n'avais aucun motif d'inimitié avec les Bartoli. L'accusé Bartoli Paul-Toussaint a tué ma fille en tirant sur les Barsei. Je demande justice.

Gabrielli Paulette. — Lorsque les frères Barsei traversait, avec leur charrette, le village de Clamoucaire, diverses personnes les prévinrent de ne pas passer devant la maison Bartoli, mais Renucci ayant déclaré qu'il n'y avait rien à craindre, les frères Barsei continuèrent leur chemin. Quand ils arrivèrent face à la maison Bartoli, l'accusé qui se trouvait sur le seuil de la porte et que plusieurs personnes s'efforçaient de retenir, tira sur Barsei Ange Baptiste qui fut tué. La jeune Bartoli Séraphine eut le même sort.

Leonetti Jeanne. — Craignant pour eux, j'ai fait signe aux frères Barsei de ne pas passer devant la maison Bartoli. Ils avancèrent cependant et on sait ce qui est arrivé.

Fratini Charles. — Je me trouvais près de l'accusé quand il apparut sur le seuil de sa porte au moment où les frères Barsei passaient, je m'efforçais en vain de le désarmer. Il tira.

Leonetti Jacques. — J'ai vu l'accusé sur le seuil de la maison Bartoli armé d'un fusil qui était dirigé vers la rue contre les Barsei. De nombreuses personnes le retenait, mais le coup partit, et Barsei s'affaissa. En même temps, la jeune Bartoli était mortellement atteinte.

PARTIE CIVILE

Me H. de Monte a plaidé, avec son talent coutumier, pour la famille de la victime. La jeune et éminent bâtonnier fait une description saisissante de drame et demande au jury de punir sévèrement un lâche assassinat.

RÉQUISITOIRE

Fort éloquemment, M. Ecus, substitut du Procureur général, discute à fond le procès et requiert, au nom de la Société, un verdict sévère.

PLAIDOIRIE

Me de Carafa répond à ses contradicteurs et dans une éloquente plaidoirie, supplie le jury de rendre à la liberté Bartoli, car on se trouve en présence d'un accident et non d'un crime.

LE VERDICT

Le jury déclare Bartoli coupable de meurtre sans circonstances atténuantes. En conséquence, la Cour le condamne aux travaux forcés à perpétuité.

Consulat Général d'Italie

D'ordine di Sua Maestà il Re, sono chiamati alle armi i connazionali ordinati della R. Marina, appartenenti alla classe 1886.

Per schiarimenti sul giorno della partenza, rivolgersi al R. Console Generale in Bastia.

Bastia, li 28 febbraio 1917.

Nécrologie

Mlle Thérèse FRANCESCHI

Un épouvantable accident s'est produit jeudi soir dans un appartement du 1er 11, boulevard du Palais, occupé par la famille de notre ancien employé, Jacques Franceschi, soldat au 54e, mobilisé dès le début des hostilités, et qui, à la suite d'un séjour de plusieurs mois à l'hôpital, était venu achever sa convalescence au milieu des siens.

A la tombée de la nuit, on voulut allumer une lampe à pétrole. Sans savoir comment la chose était arrivée, Mme Franceschi et ses deux filles virent leurs vêtements en flammes. Elles perdirent la tête, et en voulant se secourir réciproquement, se firent qu'activer le feu. L'aînée eut la présence d'esprit de se débarrasser de ses vêtements, puis, ainsi dégagée, elle tâcha d'étouffer les flammes qui entouraient sa sœur, avec des draps et des couvertures, mais en vain, la malheureuse poussait des cris horribles ; la mère, de son côté, avait pu déchirer sa robe et s'empressait auprès de sa fille, sans parvenir à éteindre les flammes qui lui brûlaient le corps. Le frère, les voisins étaient accourus. Tout accours fut inutile, la malheureuse Thérèse était toute brûlée, et se tordait dans d'horribles souffrances ; les médecins ne purent rien faire. Cette pauvre demoiselle continuait à pousser des cris désespérés, à mesure elle s'éteignait.

Mlle Thérèse Franceschi avait à peine vingt ans ; pourvue d'une bonne instruction, très intelligente, sa conduite, elle gagnait honorablement sa vie. Tous ceux qui la connaissaient, la pleurent amèrement.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi ; les amies avaient envoyé une grande gerbe de fleurs naturelles qui couvrait le cercueil.

Un poêle d'honneur était tenu par huit camarades de la défunte.

Quatre autres portaient les couronnes offertes par la famille et les amies.

M. Jacques Franceschi et MM. Rossi, qui conduisaient le deuil avec d'autres parents, étaient entourés d'une foule d'amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean Baptiste.

Nous adressons nos bien affectueuses condoléances à M. Jacques Franceschi, à MM. Rossi et à toute leur famille.

THEATRE MUNICIPAL

On nous communique la note suivante :

La Compagnie de lumière et d'énergie, se trouvant dans l'impossibilité de donner même à un établissement public, le courant électrique, une fois par semaine, deux heures avant, les matinées du Théâtre municipal et de Femina Cinéma sont suspendues.

Petite Gazette

Nos vitrines

Un casque pris par notre vaillant compatriote, le sergent Majani, à un officier boche qu'il tua pendant l'offensive de Champagne, est exposé dans nos vitrines.

Nouvelles religieuses

Mgr Simeoni, évêque du Diocèse d'Ajaccio, vient d'élever à la dignité de chanoine M. l'abbé Bonaccorsi, aumônier du Lycée de Bastia.

Cette distinction est un hommage rendu à la haute compétence et au zèle infatigable avec lequels M. l'abbé Bonaccorsi s'est toujours acquitté de ses fonctions.

Le Petit Bastiais lui adresse ses plus vives félicitations.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Pierre Luciani, Place St-Nicolas.

Pensions

Andreani Lucia veuve Renucci, le mari garde forestier en Algérie, 26 ans de services, 360 fr.

Beveraggi Bonnevie, commis principal des postes, 40 ans de services, 3.034 francs.

Angeli Edouard Antoine, sous-ingénieur principal des ponts et chaussées, 36 ans de services, 3.527 fr.

Jeter son mouchoir

Il y a deux manières de jeter son mouchoir : celle du Sultan, qui est démodée, et celle qu'on préconise maintenant à New York, et qui est définitive.

C'est, en effet, une campagne en règle menée contre le mouchoir, en faveur des petits papiers japonais que l'on jette après s'en être servi.

Il est bien certain que rien n'est comme de remettre dans sa poche le choir dont on s'est servi, et que les plus petits papiers du sein du remplaceraient avantageusement.

Il n'y a à cela qu'une objection, qu'on ne peut pas moucher ses petits pieds à tout bout de champ, ni à la salle, ni dans la rue, et que jeter sur les trottoirs donnerait à la ville un aspect de salubrité assez peu

Alors, si abominable que soit le choir, nous la conserverons. Il pour excuse que nous ne pouvons

Ecole de chauffeurs

Ecole de chauffeurs d'automobile mécanique, théorique et pratique.
Brevet rapide et garanti.
Garage Lomani, rue de l'Opéra, garages du Théâtre Municipal, Bastia.

Piano

On demande à acheter ou très bon piano d'occasion.
Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

Pour faire saillir Alezan et jument s'adresser à M. Bernardi Michel, à Ciprio, canton de Campile, qui possède un bel âne, âgé de 6 ans, taille 1 m. achetés chez M. Joseph Casanova, de Peraja.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

PRÉVOYANT DE L'AVENIR. — Recette pour le paiement des cotisations du mois de mars aura lieu dimanche, mars, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que le 4 et 5 mars aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 31, au 2me.

Dépôt des Prisonniers de Guerre
DE CERVIONE

Avis d'Adjudication

Le 10 mars 1917, à 14 heures, il sera procédé au dépôt de P. de G. de Cervione (couvent de Campoloro) à l'adjudication :

1° De la viande fraîche.
2° Des épices, légumes secs et verts.
3° Des pommes de terre.

Denrées nécessaires aux prisonniers de guerre du dépôt pour le deuxième trimestre 1917.

La liste des soumissionnaires pour les 2 marchés distincts, sera close le 9 mars 1917, à 17 heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours au bureau du comptable du dépôt de Cervione.

Toute personne désirant soumissionner, devra déposer une demande écrite et un certificat de nationalité française. Tous les frais résultant de l'adjudication, seront à la charge des adjudicataires.

Le capitaine Commandant le dépôt,
Signé : BACHELERY.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine.

Il n'est vendu qu'en paires de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 la 1/2 kilo, chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 5 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : E. I. B. CAMMALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, BASTIA.

Nouvelles Religieuses

EGLISE DE N. D. DE LOURDES (Capucinière). — La cérémonie de la Consécration de l'église de Notre-Dame de Lourdes commencera dimanche matin, à 7 heures et demie.

Le public ne sera admis à pénétrer dans l'église qu'au moment de la procession des Reliques.

EGLISE CATHEDRALE DE SAINTE-MARIE. — Ce soir à 3 heures et demie, Vêpres solennelles suivies du sermon et de la bénédiction de la statue de Sainte Jésus de Prague.

Cette cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ajaccio.

La quête sera faite par Mlles Rocquin Piermagli, Apollavie de Gaffory, Gabrielle Berti, Germaine de Zerbi.

Pendant la quête : « Méditation de Thaïs » de Massenet, par M. Giacomelli.

Au Salut : « Panis angelicus » de C. Franck, par M. Piccioli ; « Tantum ergo », par Mlle Marini et M. Eugène Piccioli.

Le tout avec accompagnement de violon et orgues.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Lorenzi Rose Joséphine. — Stefani Charlotte.

DÉCÈS

Orengo Marie-Catherine, 41 ans, de Bastia.
Olive Marie Louise, 11 jours, de Bastia.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6,
BASTIA
Ancienne Photographie Vincens

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Mignonnettes
1.20 la douzaine

Cartes Postales Photographiques

Les clichés sont conservés

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. André Pietri, représentant de commerce, et leurs enfants ; M. et Mme Napoléon Orengo et leur fils, à Tunis ; M. et Mme Roch Orengo et leurs enfants, à Tunis ; Mme veuve Lillina Biaggini et ses enfants ;

Les familles Alessandri, Prevosti, Mignoni, Piaggi, Orengo ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Lili Orengo

leur sœur, belle-sœur, nièce, cousine, pieusement décédée à Bastia, le 3 mars 1917, à l'âge de 40 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche, 4 mars, à 10 heures et demie.

Maison mortuaire, 2, rue Miot.

Mme veuve Joseph Gentil, née Montalti ; Mme et M. Louis Gentil et leur enfant ; Mlle Barbe Gentil ; M. Jules Gentil ; Mme et M. Louis Gentil, pharmacien ; Mme veuve Louis Montalti, et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Joseph Gentil

leur époux, père, beau-père, frère, gendre et beau-frère, décédé à Marseille, le 3 mars courant, en son domicile, rue de Forbin, 61.

(CASTELLARE-DI-CASINCA)

Mme veuve Bussi et sa famille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur André Bussi

soldat au 7e génie

son fils et frère, décédé à l'Hôpital du Grand-Palais, à Paris, le 18 février 1917, à l'âge de 20 ans, à la suite d'une maladie contractée au front.

CHATAIGNES SECHES
suis *acheteur* grosses quantités.
Fournirai les wagons
Ecrire : ATLAS, 5, rue Geoffroy-Marie, Paris.

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 5 Mars*
GRANDE MISE EN VENTE
D'UN LOT DE COUPONS DE CRÉPONS

Affaires exceptionnelles entièrement sacrifiées

1.000 COUPONS DE CRÉPONS en Noir, Blanc, Marine, Rose, Ciel, Nattier, Beige, Brique, Mauve, Gris, Champagne, etc. Malgré la hausse considérable sur cet article,
LE COUPON *1.75* et **1.95**

(Tous nos coupons ont environ 2 m. 50).

UNE AFFAIRE A SAISIR DE SUITE

300 PLATS A ŒUFS *en aluminium pur*, diamètre 16 centimètres ; malgré la rareté et la cherté de cet article, *nous soldérons ces Plats*,
LA PIÈCE **0.90**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

00081 **931e jour de la guerre**

Paris, le 3 mars 7 heures.

Journée calme sur l'ensemble du front sans actions d'infanterie.

Notre artillerie a bombardé avec succès les organisations ennemies au nord de l'Aisne et sur la rive gauche de la Meuse.

Au cours de la nuit dernière un avion ennemi a jeté aux abords de Compiègne quelques bombes qui n'ont causé que des dégâts matériels peu importants.

Paris, le 3 mars, 15 heures.

Au cours de la nuit nos reconnaissances ont réussi plusieurs coups de main sur les tranchées allemandes près de Maisons-de-Champagne à l'est de la cote 304 en face et ont ramené des prisonniers et du matériel.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

(2 mars, 23 heures 15

Une nouvelle progression a été effectuée aujourd'hui au nord de Wancourt et au nord ouest de Puisieux au-Mont. Les contre attaques locales dirigées ce matin contre nos positions avancées au nord est de Gueudecourt et au nord ouest de Ligny Tilloy ont été rejetées avec pertes pour l'ennemi.

Les combats d'aujourd'hui sur l'Ancre ont laissé entre nos mains 28 prisonniers dont un officier. Trois mitrailleuses et 4 mortiers de tranchées. Les coups de main exécutés dans la matinée sur les lignes allemandes vers Ancres et Calonne et au nord-est de Loos nous ont valu 20 prisonniers.

Un détachement ennemi a essayé sans succès la nuit dernière de pénétrer dans nos tranchées au sud-est de Roglincourt. Grande activité de l'artillerie ennemie au cours de la journée vers Sailly Saillisel, Armentières et Ypres.

Les Morts du Jour

La Comtesse de Patrimonio

Paris, 3 mars.

La comtesse de Patrimonio veuve de l'ancien ministre plénipotentiaire est décédée à Paris, dans son domicile de l'avenue Rapp.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 3 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

La Rupture Germano Américaine

PRÉPARATIFS MILITAIRES

Washington, 3 mars.

Le Sénat américain a voté un crédit de 300 millions de dollars pour parer à toutes éventualités et pour augmenter les forces navales.

LES POUVOIRS DE M. WILSON

Bien que le Congrès fut prêt à accorder au président Wilson tous les pouvoirs qu'il demandait, son vote d'hier, contient certaines restrictions au sujet de ces pouvoirs.

Le Sénat renverra très probablement, devant les Chambres un projet de loi plus conforme aux désirs du président.

Le sénateur Lafollette et M. Bryand sont opposés à la prise en considération du bill Stone, accordant au président les pleins pouvoirs qu'il réclame.

COMITÉ DE GUERRE

Un Comité de guerre va être constitué.

Il sera présidé par M. Wilson ; les ministres et tous les grands industriels feront partie de ce comité.

En Allemagne

LE DÉFICIT DES CÉRÉALES

Paris, 3 mars.

Une dépêche de Berlin annonce que le déficit des céréales a été officiellement constaté.

La récolte de 1915 a été de vingt millions, celle de 1916 on s'est élevée qu'à seize millions.

Une exposition de la pomme de terre va être ouverte dans quelques jours, dans le but d'intensifier dans tout l'empire la plantation des pommes de terre.

La grande offensive russe

Paris, 3 mars.

La presse russe annonce que la grande offensive ne va pas tarder à se produire.

A l'heure actuelle, les armées russes sont prêtes à infliger aux armées d'Hindenburg de sanglantes défaites, malgré les préparatifs énormes que l'Allemagne a faits.

Le maréchal Hindenburg est forcément décidé à rechercher une grande victoire sur le front russe qu'il connaît bien et où il a déjà marqué des succès.

L'Allemagne s'attend à ce que cette offensive lui coûte un demi-million d'hommes, mais elle est prête à subir cette perte.

Le général Hoffmandorf, chef d'état major général de l'armée est relevé de ses fonctions

Il est remplacé par le général Arz.

Le Complot allemand

Washington, 3 mars.

Le Gouvernement américain a demandé des explications précises et détaillées au Gouvernement mexicain au sujet de ce complot allemand-mexico japonais.

Le Gouvernement des Etats Unis possède la preuve que, malgré la parole donnée, le comte Bernstoff, ambassadeur d'Allemagne à Washington, utilisa le code secret sans fils pour fomenter les complots contre l'Amérique.

En Autriche

GRAVES ÉMEUTES à Vienne

Paris, 3 mars.

Des manifestations sanglantes se sont produites, à Vienne, la nuit dernière, causées par la faim.

La police a dû intervenir ; elle a même dû faire usage de ses armes pour réprimer ces émeutes.

Après quatre heures d'une vive résistance, les manifestants sont rentrés chez eux.

On compte de nombreux morts et blessés.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Marie Grégoire, née Parodi, et ses enfants ; Mme Louise Brès épouse Grégoire et ses enfants ; M. Jean Brès ; Mme veuve Marie-Dominique Parodi et ses enfants ; remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de leur très regretté époux, père, fils et frère chéri

Monsieur Ernest Grégoire

Adjudant au 2e rég. d'artillerie de montagne
Décoré de la Médaille Militaire
et de la Croix de guerre avec palmes

mort au champ d'honneur le 5 février 1917, à l'âge de 36 ans, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée lundi, 5 mars, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Sainte-Marie.

SPELONCATO

A VENDRE

par suite du manque de personnel, résultant de la mobilisation :

1 paire de gros bœufs de labour.
7 taureaux.
5 vaches pleines.

S'adresser à M. Abraini, propriétaire à Speloncato.

MARCHE DES TRAINS

RÉSEAU DE LA CORSE

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

(SERVICE EN TEMPS DE GUERRE)

La Compagnie a l'honneur de porter à la connaissance du Public qu'après décision de **Monsieur le Général Gouverneur de la Corse**, l'horaire des trains est fixé comme suit à partir du **1er Mars 1917.**

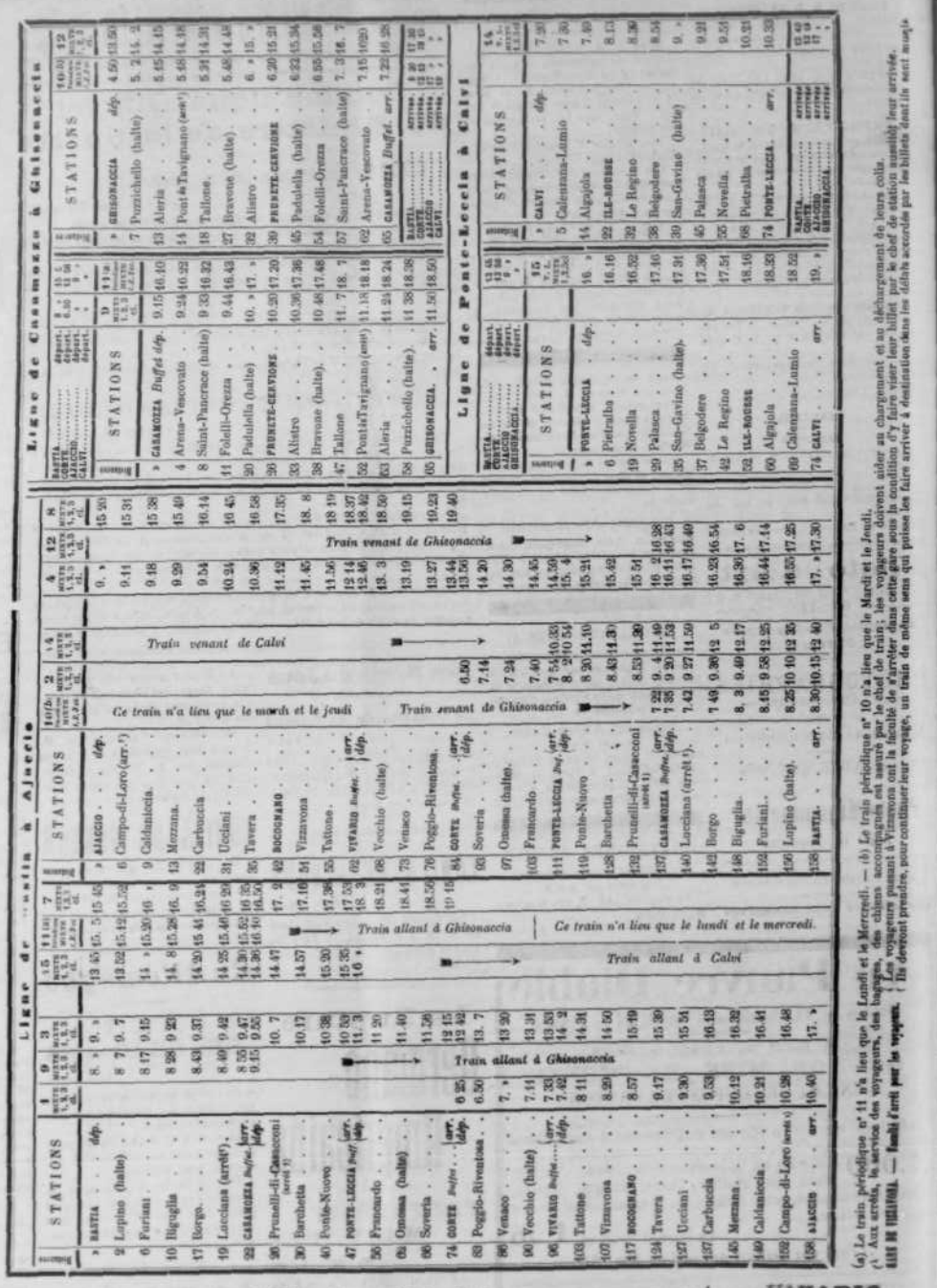

Ligne de Casamozza à Ghisonaccia

Ligne de Ponte-Leccia à Calvi

(a) Le train périodique n° 11 n'a lieu que le Lundi et le Mercredi. — (b) Le train périodique n° 10 n'a lieu que le Mardi et le Jeudi.

(1) Aux arrêts, le service des voyageurs, des bagages, des chiens accompagnés est assuré par le chef de train ; les voyageurs doivent aider au chargement et au déchargement de leurs colis.

Les voyageurs qui ne se conformeront pas à cette prescription s'exposent à des retards. Les voyageurs ont la condition d'y faire viser leur billet par le chef de station susnommé leur arrivée.

Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans cette gare sous

Nécrologie

Mlle Lili Orengo

A onze heures du matin ont eu lieu les obsèques de Mlle Lili Orengo, décédée dans sa quarantième année, après une assez longue maladie qu'elle supportait avec une patience admirable et une résignation toute chrétienne.

Elle était toute dévouée à sa famille, ses neveux l'adoraient comme une seconde mère. C'est avec un soin tout maternel qu'elle les avait élevés et avait surveillé leur éducation. Pour modeste qu'ait été son existence, elle n'a pas moins été bien remplie car elle fut toujours guidée par la religion.

Les cordons du poêle étaient tenus par six demoiselles.

M. André Pietri, son beau-frère, avec son fils et d'autres parents conduisaient le deuil entourés d'une affluence d'amis et de connaissances.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons à Mme et M. André Pietri aux familles Pietri, Orengo et Biaggini notre part de condoléances et de regrets.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. Benedittini, chef de bataillon au 160e, est promu au grade de lieutenant-colonel, et affecté au 330e.

— M. le chef de bataillon de réserve Giudicelli Fortuné-Antoine, rayé des cadres, est réintégré et affecté à un bat. d'étapes indo-chinois au camp de Fréjus.

Médaille des épidémies

La médaille d'honneur en argent des épidémies a été décernée à M. le docteur Colonel Joseph Antoine, médecin chef de l'hôpital sanatorium d'Oissel.

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une ville, près de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Marie Grégoire, née Parodi, et ses enfants ; Mme Louise Brès épouse Grégoire et ses enfants ; M. Jean Brès ; Mme veuve Marie-Dominique Parodi et ses enfants ; remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de leur très regretté époux, père, fils et frère chéri

Monsieur Ernest Grégoire

Adjudant au 2e rég. d'artillerie de montagne
Décoré de la Médaille Militaire
et de la Croix de guerre avec palmes

mort au champ d'honneur le 5 février 1917, à l'âge de 30 ans, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée lundi, 5 mars, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Sainte-Marie.

Imp. Olagnier.

Le Gérant, Leonet Bartoli.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

932e jour de la guerre

Paris, le 4 mars 7 heures.

Lutte d'artillerie assez active entre l'Oise et l'Aisne, dans la région sud de Mouvron et en Alsace, dans le secteur de Burnhaupt. Journée calme sur le reste du front.

Paris, le 4 mars, 15 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, nos détachements ont pénétré dans les positions adverses, au sud de Mouvron, jusqu'à la deuxième ligne allemande, et ont opéré d'importantes destructions. Un coup de main ennemi, dirigé plus à l'ouest, sur nos postes de la région de Hautbray, a échoué sous nos feux.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos batteries ont pris, sous leurs feux et dispersé un détachement ennemi, au nord de Regneville.

En Woëvre, actions d'artillerie assez violentes au nord et au sud de la voie ferrée d'Etain.

En Alsace, nous avons repoussé les partis ennemis qui ont attaqué nos postes dans les secteurs d'Hamerzwiller et de Burnhaupt. Les Allemands ont subi des pertes.

AVIATION

Dans la soirée du 3 mars, nos escadrilles de bombardement ont lancé des projectiles sur les hangars de Frascati, la poudrerie de Pons, les hauts fourneaux de Woelfe (région de Sarrebruck) et la gare de Dalme.

ARMÉE D'ORIENT

Activité d'artillerie sur tout le front, en particulier sur la boucle de la Cerna. Actions violentes à la cote 1050, menées par les troupes italiennes. Les tranchées ennemies ont été bouleversées, des prisonniers ont été ramenés. Des contre attaques de l'ennemi ont été repoussées et lui ont causé des pertes sérieuses. Chutes de neige abondantes depuis le Vardar jusqu'au lac Prespa. Depuis le 27 février, l'aviation a été particulièrement active.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures.

Une nouvelle progression a été effectuée aujourd'hui, au nord de Poiseux-au-Mont et à l'est de Gommecourt. En dépit de la résistance opiniâtre de l'ennemi, notre ligne a été avancée de quatre cents mètres en moyenne sur un front de 8 kilomètres.

Une contre-attaque sur nos positions avancées au nord-est de Gueudecourt, a été enrayée, la nuit dernière, par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie. Une tranchée, évacuée par nos troupes, ce matin, à la suite d'une attaque à la grenade, à l'est de Sailly-Saillisel, a été aussitôt intégralement reconquise.

Deux de nos postes ont été attaqués, la nuit dernière, au nord-ouest de Roye. Quelques uns de nos hommes ont disparu. Une forte patrouille qui tentait, ce matin, d'aborder nos lignes à l'est de Givenchy-La Bassée, a été arrêtée par nos feux d'infanterie.

Des reconnaissances de tranchées ont été exécutées, avec succès, par nos aviateurs au cours de la journée.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Un Bandit tire sur des gendarmes

Un brigadier blessé

Corte, 4 mars.

La brigade de gendarmerie de Ventiseri avait tendu une embuscade au bandit Andreani.

Des coups de feu furent échangés entre bandit et gendarmes.

Le brigadier Santoni a été blessé au bras droit, qui serait fracturé.

On croit que le bandit Andreani, qui a essuyé plusieurs coups de feu au moment où il prenait la fuite, aurait rapporté plusieurs blessures.

NOUVELLE AVANCE anglaise DANS LA SOMME

Londres, 4 mars.

Un télégramme du Grand quartier général britannique annonce que, malgré de nombreuses contre-attaques, l'ennemi a perdu de nouvelles lignes de tranchées.

Le combat fut très violent de part et d'autre.

Mais les troupes allemandes durent évacuer le Bois des Rossignols, entre Puisieux et Gommecourt.

C'est encore un solide succès que les Anglais viennent de remporter.

Plusieurs mitrailleuses et canons de tranchées sont restés aux mains de nos Alliés.

Les prisonniers sont assez nombreux.

Londres MORT du lieutenant-aviateur CODY

Londres, 4 mars.

Les journaux anglais annoncent la mort du lieutenant-aviateur Cody, qui a été tué dans un accident d'aviation.

Le lieutenant Cody était à peine âgé de 21 ans.

Cet habile aviateur avait déjà abattu cinq avions allemands, sur le front occidental.

La Rupture Germano Américaine

AUTOUR DU SÉNAT

Washington, 4 mars.

Le sénateur Lafollette, le chef de la minorité, continue son obstruction pour empêcher la vote par le Sénat du bill des dépenses navales et du bill accordant au président Wilson les pouvoirs qu'il réclame.

Si la minorité se refuse à compléter par son vote l'unanimité nécessaire pour la prise immédiate en considération de ces deux bills, le président Wilson agira sans l'assentiment du Congrès.

Les préparatifs militaires

En attendant le vote définitif, par le Sénat, du bill de dépenses navales, le gouvernement a pris toutes les mesures pour armer la marine de guerre.

Les mêmes dispositions ont été prises pour l'armée de terre.

Le départ de M. Penfield

M. Penfield ambassadeur des Etats-Unis, à Vienne, a pris toutes ses dispositions en vue de son départ ainsi qu'il en a reçu l'ordre du Département d'Etat.

Succès Russes EN PERSE

LA PRISE DE HAMADAN

Pétrograde, 4 mars.

Les troupes russes, qui opèrent en Perse, viennent de remporter une belle victoire.

Elles se sont emparées de Hamadan, après une énergique résistance, et ont infligé à l'ennemi de grandes pertes.

Les troupes russes continuent à poursuivre l'ennemi qui est en pleine déroute

Explosion A LA POUDRERIE du Bouchet

Paris, 4 mars.

Une forte explosion s'est produite, la nuit dernière, à la poudrerie militaire du Bouchet.

On compte 2 morts et 17 blessés.

Les deux enquêtes, civile et militaire, n'ont pu encore déterminer les causes de cette explosion, dont les dégâts matériels sont très importants.

Un *Zeppelin* en flammes

Paris, 4 mars.

Un télégramme d'Amsterdam annonce qu'un zeppelin, survolant l'aérodrome de Gand, a pris feu. Il a été complètement détruit par les flammes

Tout l'équipage a trouvé la mort dans ce terrible accident.

Communiqué ITALIEN

2 mars.

L'artillerie ennemie s'est maintenue hier, aussi particulièrement active dans la zone à l'est de Gorizia. Elle a été vigoureusement contre-battue par la nôtre.

Dans la soirée, un de nos détachements fit irruption, par surprise, dans les lignes ennemies, près de Tivoli, les bouleversant.

Aviation

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Gorizia et Vallone. Aucun dommage. Nos aviateurs bombardèrent l'arrière des lignes ennemies sur le Carso.

3 mars.

Dans la journée du 2, actions d'artillerie intermittentes.

Le long du front, notre artillerie détruisit des emplacements ennemis dans le Marmolada (Haut Avisio) y causant quelques incendies.

Nos détachements d'infanterie effectuèrent de nombreuses irruptions contre les lignes ennemies aux environs de Scurelle (torrent Maso Brenta) entre Mitoff et Selvara (Rio Andrea, Haut Cordevole et à l'est de Verterba (zone de Gorizia) en bouleversèrent les défenses en emportèrent des munitions et du matériel.

Pareilles tentatives de la part de ennemi furent repoussées sur Dosso Casina (Est de Garva), sur Mrzli (Mont Nero) et à l'ouest de Lucati (Carso).

Nos avions bombardèrent l'arrière des lignes ennemies sur le Carso.

CADORNA.

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*

AU QUINQUINA

est le meilleur des

VINS DU CAP-CORSE

(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1903.

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani, Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique

Se méfier des contrefaçons

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 5 Mars*

GRANDE MISE EN VENTE

D'UN LOT DE COUPONS DE CRÊPONS

Affaires exceptionnelles entièrement sacrifiées

1.000 Coupons de Crépons en Noir, Blanc, Marine, Rose, Ciel, Nattier, Beige, Brique, Mauve, Gris Champagne, etc. Malgré la hausse considérable sur cet article,

LE COUPON 1.75 et **1.95**

(Tous nos coupons ont environ 2 m. 50).

UNE AFFAIRE A SAISIR DE SUITE

300 Plats a Œufs *en aluminium pur*, diamètre 16 centimètres ; malgré la rareté et la cherté de cet article, *nous solderons ces Plats*,

LA PIÈCE **0.90**

ENTRÉE LIBRE --- PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 121

MARDI 6 MARS 917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDINI, Directeur

ABONNEMENTS

MAITRE & SERVITEUR

Le maître Paul Brulat vient de publier un très beau livre, *Les Contes de l'Avant et de l'Arrière*. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant un de ces contes :

Que faire, maintenant ! Ennuyé et désœuvré, Sergot découvrait sa fortune. Il lui restait à peine cinq francs. C'était son dernier jour de permission à Paris, où il n'avait plus ni parents, ni amis. La guerre les avait dispersés. Presque une semaine d'oisiveté errante dans la capitale, immense désert d'hommes, lui laissait l'âme engourdie et désorientée. Encore quelques heures de cette solitude ! Le soir même, un train, à la gare du Nord, devait le ramener vers les tranchées, où il retrouverait les camarades, et cette perspective lui était un soulagement.]

Brusquement, il s'arrête, le regard fixe, saisi d'une résolution soudaine. Il allait voir son ancien maître, le marquis de T...., dont il avait été l'unique serviteur pendant dix ans, jusqu'à la mobilisation générale. S'il avait longtemps hésité, c'est que le vieux gentilhomme, parson air distant et sévère, lui avait toujours inspiré une déférence craintive. Le marquis avait grande allure, une raideur hautaine et dédaigneuse qui découragent toute tentative de rapprochement. Il semblait se complaire dans un isolement farouche. Ses malheurs, dont il ne parlait jamais, loin de l'adoucir, avaient exagéré l'orgueil de son sang et de sa race. Sa voix brève et cassante ne se faisait entendre que pour donner des ordres. Le pauvre Sergot, d'un naturel timide, respectueux et soumis, était resté en face de cet homme comme devant un inconnu redoutable, une sorte d'ogre, me que le temps n'avait pu réussir à dissiper un peu,

En ces heures de détresse, il eût souhaité une affection qui lui permît de s'épancher. Il se sentait le cœur gros, plus encore de sa solitude vagabonde à travers la foule anonyme de Paris que de tout ce qu'il avait vu et enduré sur le front.

Il se reprochait, à cette heure, de n'avoir pas donné signe de vie à son patron, depuis qu'il l'avait quitté pour rejoindre son régiment à la frontière, le 5 août 1914. Ce jour-là, seulement, Sergot avait aperçu, dans les yeux du vieux noble, une humidité qui trahissait une agitation intérieure. Et, pour la première fois, son maître lui avait serré la main.

Il y avait seize mois de cela. Sans doute, le marquis avait-il pris un autre serviteur.

Sergot se trompait ; il n'avait pas été remplacé. M. de T... vivait seul, ruiné par la guerre, obligé de se servir lui-même, et ne demandant rien à personne, pour sauvegarder sa dignité. On ne se doutait pas que sa situation voisinait la misère, car il marchait plus droit que jamais, malgré son grand âge, et la tête plus haute. Il incarnait ainsi en tranquille héroïsme civil qui passe inaperçu, qui n'a rien à attendre de la vie ni des hommes.

M. de T... voulait durer encore, pour voir la fin de la tourmente, l'heureuse issue de cette convulsion de douleurs, la victoire dont il gardait la certitude indéfectible. Et, dans sa grande foi patriotique, il endurait silencieusement la souffrance des hommes atteints par l'âge et qui se savent inutiles.

— Sergot... Je vous dérange peut-être.

— Je ne pensais pas vous revoir, dit simplement M. de T... Vous êtes le bienvenu. Entrez donc.

Sa voix tremblait d'une émotion mal contenue. La jeune soldat demeurait immobile.

— Entrez au salon et asseyez-vous là, dans ce fauteuil, reprit le maître .. Sergot, il faut que je vous gronde. Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé de vos nouvelles ?

Le « poilu » entreprit de s'excuser, alléguant qu'il savait à peine écrire. Le vieillard l'interrompit :

— Dites-moi, Sergot, vous n'avez sans doute pas déjeuné ? Eh bien, nous allons déjeuner ensemble. Nous aurons ainsi le temps de causer... Vous devez avoir des choses très importantes à me raconter.

L'ancien serviteur reparut, découragé et confus :

— C'est trop d'honneur, dit-il. Si monsieur le marquis a besoin de moi, pour le moment. .

— Non... Vous êtes aujourd'hui mon invité, répliqua M. de T.. Je vous demande un quart d'heure, le temps de terminer une lettre pressée et de faire mettre votre couvert. Vous avez là des journaux illustrés pour vous distraire.

Jamais Sergot n'avait vu son patron si alerte, si avec ce visage rayonnant d'un sourire joyeux. Il reprenait de l'aisance, comprenant vaguement qu'il était devant ce vieil homme l'image même de la patrie et de l'incarnation du patriotisme le plus pur, le plus désintéressé, celui des pauvres, de ceux qui n'ont rien à défendre, sinon un idéal, et qui donnent leur sang.

Cependant, il restait debout, n'osant s'asseoir.

— Je vous dis de vous installer dans ce fauteuil, insista le marquis. Il n'y a plus maintenant ni maître ni serviteur, il n'y a que des Français, et ceux qui se battent doivent penser avant les autres.

Il se retira, fit une absence un peu plus longue qu'il ne l'avait annoncée. Depuis la guerre, il faisait son marché et sa cuisine, et cela l'ennuyait au point qu'il eût souvent préféré jeûner. Mais aujourd'hui, il y mettait de l'entrain et de la gaîté, puisqu'il s'agissait de traiter un « poilu ». Il reparut vers midi.

— Nous sommes servis, annonça-t-il.

Ils se mirent à table. Il y avait des hors-d'œuvre, des œufs et du jambon. Sergot mourut un grand appétit. Pourtant, il était fort ému, car il avait deviné la situation de son maître. Mais, par discrétion et par respect, il affectait de ne pas s'en apercevoir et contait avec verve des histoires drôles de tranchées.

Le déjeuner terminé, Sergot, tout à coup redevint grave :

— Après la guerre, dit-il, j'espère que monsieur le marquis me reprendra à son service.

— Mon ami, répondit M. de T..., cela ne se peut par. Vous n'aurez pas de peine à trouver une meilleure place. La guerre m'a ruiné.

— Pour moi, ce n'a pas d'importance, déclara Sergot... Je ne pourrai pas me séparer de Monsieur.

Le vieux gentilhomme parut réfléchir :

— Oui, oui, murmura-t-il enfin, nous nous reverrons... Vous venez de le constater, Sergot : quand il y en a pour un, il y en a pour deux.

Alors, ils se séparèrent après une longue poignée de main et sans oser se regarder, car ils avaient les yeux pleins de grosses larmes.

LE VOYAGE DE M. HINZELIN

Le 23 février, M. Emile Hinzelin écrivait :

« Je suis à bord du *Pélion*. Le Commandant F..., belle figure de Marseillais fin et brave, me dit : « On a signalé cette nuit sept sous-marins allemands » Il me montre les dépêches de la T. S. F. et, sur la carte marine, les points où les sous-marins ont été signalés. Quelques heures après, le commandant m'annonce qu'on a signalé encore cinq sous marins. »

Le *Pélion*, escorté de chalutiers, est arrivé à destination sans incident et sans retard.

Le *Berliner Tageblatt* avait publié cette note dans son numéro du 12 février : « M. Hinzelin, qui a été nommé lieutenant-interprète au début de la guerre, vient d'être envoyé en Corse pour parler de l'Alsace-Lorraine et pour remonter le moral de la population. Il fera des conférences à Calvi et à Bastia. » Une fois de plus, les Allemands sont bien informés ! Le moral de la Corse n'a jamais eu besoin d'être remonté et M. Hinzelin n'a pas parlé de l'Alsace-Lorraine. Ce sont ses auditeurs qui lui en parlaient et qui criaient du fond du cœur : « Vive l'Alsace-Lorraine délivrée ! Vive la France ! »

(*La Liberté*).

Dans les P. T. T.

Etat de la retenue de 3 0/0 que s'est imposée le personnel des P. T. T. de Bastia et de la région.

Mois de février

Bureau de Bastia	65.00
— de Corvione	9.60
— d'Erbalunga et Sisco .	7.20
— de San Nicolao . . .	7.00
Total général :	89.20

Noms des donateurs versant au Comité de Bastia :

Bureau de Bastia

M. Paoli, commis principal du télégraphe.

Postes

MM. Lanfranchi, Chiesa, Vincenti, Agostini, Ottavi, commis des postes.

M. Simoni, courrier convoyeur.

M. Vannoni, receveur à Erbalunga.

M. Franchi, facteur-receveur à Sisco.

Valentini, facteur-receveur ; Giorgi, Massiani, facteurs à San Nicolao.

Télégraphes

MM. de Pietri, Vergas-Trey, Léon R., Bonerandi, Polidori, Santoni, commis des télégraphes.

M. Rossi Martin, facteur surveillant.

M. Cristofini, garde-magasin.

Tableau d'Honneur

Citations

Le sous lieutenant *Lorichi Jacques*, du 229e d'infanterie : excellent officier, très énergique, grâce à son courage et à son influence sur ses hommes est parvenu à arrêter les Allemands par des tirs de barrage et son mitrailleuses et a pu ainsi conserver la position. Ordre du 7 octobre 1916.

Le caporal *Constantini Antoine-Mathieu*, du 362e d'infanterie : soldat très courageux, a fait toujours preuve du plus grand dévouement ; a relevé brillamment deux fois sous les feux de tranchées et a été blessé, très grièvement, sur la position conquise à la tête de sa compagnie. Ordre du 7 octobre 1916.

Le sous-lieutenant *Grimaldi d'Hedra François Antoine*, du 363e d'infanterie : officier enthousiaste, au cœur généreux et ardent ; a relevé dans un élan splendide le premier objectif qui lui avait été assigné ; est tombé face à l'ennemi au moment où il se préparait à bondir sur la deuxième ligne. Ordre du 7 octobre 1916.

Le brigadier *Luppi Jean*, du régiment de chasseurs d'Afrique, de Calvi-Oggio, a été cité à l'ordre du régiment : « Chargé de reconnaître à pied et dans un terrain découvert un front occupé par l'ennemi a montré beaucoup de sang froid dans l'exécution de cette mission ; après la prise de ce front, a poussé sa patrouille jusqu'à ce qu'il ait repris le contact de l'ennemi, malgré un violent feu de mousqueterie. »

Le soldat *Tessarech Simon*, du 163e d'infanterie, d'Ajaccio, a été cité à l'ordre du jour : « A accompli une patrouille entre les lignes ennemies et les abîtes ver un glacis battu par la mitraille et les balles, et en a rapporté des renseignements intéressants »

Le maréchal des logis *Geronimi Xavier*, du 3e d'artillerie coloniale, de Cristinacce, a été cité à l'ordre du jour du régiment : « Sous officier courageux et énergique, très belle tenue sous le feu depuis le début de la campagne ; a dirigé du 9 au 15 mars 1916, dans des conditions très critiques, l'évacuation d'un dépôt de munitions dangereux pour nos premières lignes ; a pu mener à bien ce te opération, grâce à son sang-froid et à sa présence d'esprit. »

LA LIGUE FRANÇAISE EN CORSE

Nous apprenons que diverses sections de « La Ligue Française » sont en formation dans notre pays.

Cette ligue s'est créée à Paris sous la présidence de M. Ernest Lavisse et du général Pau, avec le concours des hommes les plus considérables, appartenant à toutes les branches de l'activité nationale : MM. d'Arsonval, général Bailloud, Adolphe Carnot, S. E. le cardinal Amette, Paul Appel, Ballot Beaupré, Louis Barthou, Léon Bourgeois, Daniel Berthelot, Amiral Besson, Emile Boutroux, Edouard Branly, Prince Jacques de Broglie, Ferdinand Buisson, K. S. Carmichaël, Alfred Croiset, Jean Charcot, David-Mennet, Darcy, Stéphane Derville, Jean Depuy, Amiral Gervais, Charles Gome, Louis Havet, Mgr Herscher, Charles Lesueur, André Lebon, Louis Liard, Louis Lépine, de Palomères, Joseph Reinach, Edmond Rostand, Edouard de Rothschild, Ergène Schneider, Pasteur Wagner, etc...

« La Ligue Française fait appel aux Français, qui, au dessus de tous les partis, mettent l'amour de la Patrie et la volonté de la servir.

» Elle défendra la vitalité française contre tous les dangers qui la menacent. Elle prêtera son aide aux Sociétés qui luttent contre la dépopulation, contre l'alcoolisme et ses affreux ravages. Elle imposera au Parlement le souci de la santé nationale.

» Elle propagera l'amour de la Patrie par des publications et par des réunions tenues à Paris et en province. Elle veut donner à tous les Français la connaissance claire de la dignité et de la grandeur de la France.

» A l'étranger, elle aidera les Sociétés, les écoles et les personnes qui, dans toutes les parties du monde aiment l'humaine civilisation de la France et enseignent notre langue. Par là, elle servira le génie, mais aussi les intérêts de la France, qu'elle entend ne pas négliger.

» La Ligue Française, qui s'abstiendra de toute polémique politique ou religieuse, ignorera ce qui divise : elle mettra en lumière et vigueur le sentiment qui, malgré des dissensions inévitables dans un pays libre nous rassemble dans le culte de la Patrie.

» Elle prêchera la confiance et l'espérance.

Formée avant la guerre, mars 1914, en prévision de cet immense conflit, que rendaient inévitable la démence pangermanique et les formidables préparatifs allemands, la Ligue Française ne vera pas moins nécessaire pour la France plus grande qui va sortir de cette guerre du droit, du sol et du sang de tant de héros. Elle aura à maintenir fermement l'union nationale, les droits essentiels du pays, ses intérêts permanents, surtout contre le retour obstiné des fureurs apolitiques germaniques.

La Ligue demande à tous les Français d'unir leurs efforts pour faire une France plus saine, plus forte, plus prospère, plus confiante en soi, consolidant encore ses ressources et plus capable de les bien employer, une France rapprochant dans le mêlée de la grande plaie que lui saignent légitimement sa magnifique histoire et sa claire civilisation.

Tous les Français doivent participer à cette œuvre de santé, de sécurité nationales, et de légitime expansion française.

Les adhésions à cette Ligue et intéressante sont à la sortie de tous (Adhésions 2 francs. Sociétaires 5 fr. Donateurs 20 fr. par an. Fondateurs 100 fr. (Versement unique).

Adresser les adhésions à : Mlle Lacuf, institutrice à San Nicolao di Morlani, au lieutenant Albertini à Venzovala, à M. Musalli, instituteur à Silvareccio. Dé égués de la Ligue Française

On a M. André Lebon, ancien Ministre. Trésorier Général de la Ligue, 43, rue Cambon à Paris.

COUR D'ASSISES

Audience du 5 mars

Présidence de M. GAVINI, conseiller

Assassinat

L'audience est ouverte à 13 heures.

Cette affaire est la dernière de la session.

L'accusé qui comparaît aujourd'hui est originaire de Sisco Montifero (Bastelica).

Dorlis Sébastien, âgé de 32 ans, cultivateur, demeurant en dernier lieu à Tomino, est accusé d'avoir, le 3 avril 1916, à Tomino, volontairement donné la mort à la veuve Orlandi Tiressalina, avec les circonstances aggravantes de la préméditation.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Le 4 avril 1916, vers deux heures de l'après midi, Mme Castoi-Lemmi se rendit chez la Vve Orlandi, sa tante. Elle trouva la porte fermée, frappa, ne reçut aucune réponse. Inquiète de ce silence, elle appela le jeune Filoni Albert, à l'aide d'une échelle, ce dernier et la dame Castoi Lemmi pénétrèrent par une fenêtre entrebaillée dans la chambre de la Vve Orlandi. Le lit n'était pas défait, et une odeur de brûlé se faisait sentir provenant de la cuisine. La dame Castoi Lemmi et le jeune Filoni pénétrèrent dans cette pièce et constatèrent que sur le sol gisait le cadavre de la veuve Orlandi.

Cette pauvre femme, âgée de 72 ans, avait une plaie profonde au cou. Un mal faiteur lui avait sectionné le larynx à l'aide d'un instrument tranchant et avait mis le feu aux vêtements de la victime. A l'exception de la tête et des jambes le corps de la Vve Orlandi était presque en étroit carbonisé. Dans une pièce voisine, deux malles avaient été fouillées. On a retrouvé cependant dans le tiroir d'un meuble une certaine somme d'argent. La victime a été vue le trois avril à cinq heures du soir pour la dernière fois et le crime avait été commis dans la soi de ce jour.

Les soupçons se sont portés aussitôt sur Dorlis qui, comme voisin de la veuve Orlandi, était très au courant des habitudes de cette ci, et qui avait encore les mains d'une apparence suspecte. La femme qui, après avoir lavé le linge ensanglanté de son mari, il pouvait voir au qui se passait à l'intérieur de la maison Orlandi. D'un tempérament violent et brutal, il avait, dans le courant de l'hiver, menacé sa victime à la veuve Orlandi, et nourrissait une rancune particulière contre cette femme qui, après avoir insisté pour signataire universelle les bases parents de Dorlis, avait révoqué ses dispositions par des testaments postérieurs.

Il avait d'autre part que cette septuagénaire touchait une pension ; n'était informé en moment où les pensions de cette nature étaient payées et c'est le lendemain du jour

Nécrologie

Mlle Lili Orengo

A onze heures du matin ont eu lieu les obsèques de Mlle Lili Orengo, décédée dans sa quarantième année, après une assez longue maladie qu'elle supportait avec une patience admirable et une résignation toute chrétienne.

Elle était toute dévouée à sa famille, ses neveux l'adoraient comme une seconde mère. C'est avec un soin tout maternel qu'elle les avait élevés et avait surveillé leur éducation. Pour modeste qu'ait été son existence, elle n'a pas moins été bien remplie car elle fut toujours guidée par la religion.

Les cordons du poêle étaient tenus par six demoiselles.

M. André Pieuri, son beau-frère, avec son fils et d'autres parents conduisaient le deuil entourés d'une affluence d'amis et de connaissances.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons à Mme et M. André Pietri aux familles Pietri, Orengo et Biaggini notre part de condoléances et de regrets.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. Benedetti, chef de bataillon au 168e, est promu au grade de lieutenant-colonel, et affecté au 330e.

— M. le chef de bataillon de réserve Giudicelli Fortuné-Antoine, rayé des cadres, est réintégré et affecté à un bat. d'étapes indo-chinois au camp de Fréjus.

Médaille des épidémies

La médaille d'honneur en argent des épidémies a été décernée à M. le docteur Cotoni Joseph Antoine, médecin chef de l'hôpital sanatorium d'Oletti.

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une villa, près de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

REMERCIEMENTS
ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Marie Grégoire, née Parodi, et ses enfants ; Mme Louise Brès épouse Grégoire et ses enfants ; M. Jean Brès ; Mme veuve Marie-Dominique Parodi et ses enfants ; remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été données à l'occasion du décès de leur très regretté époux, père, fils et frère chéri

Monsieur Ernest Grégoire

Adjudant au 2e rég. d'artillerie de montagne
Décoré de la Médaille Militaire
et de la Croix de guerre avec palmes

mort au champ d'honneur le 5 février 1917, à l'âge de 30 ans, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée lundi, 5 mars, à 9 heures du matin, en l'église paroissiale Sainte-Marie.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

932e jour de la guerre

Paris, le 4 mars 7 heures.

Lutte d'artillerie assez active entre l'Oise et l'Aisne, dans la région sud de Mouvron et en Alsace, dans le secteur de Burshaupt. Journée calme sur le reste du front.

Paris, le 4 mars, 15 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, nos détachements ont pénétré dans les positions adverses, au sud de Mouvron, jusqu'à la deuxième ligne allemande, et ont opéré d'importantes destructions. Un coup de main ennemi, dirigé plus à l'ouest, sur nos postes de la région de Hautbray, a échoué sous nos feux.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos batteries ont pris, sous leurs feux et dispersé un détachement ennemi, au nord de Regneville.

En Woëvre, actions d'artillerie assez violentes au nord et au sud de la voie ferrée d'Etain.

En Alsace, nous avons repoussé les partis ennemis qui ont attaqué nos postes dans les secteurs d'Hamerzviller et de Burshaupt. Les Allemands ont subi des pertes.

AVIATION

Dans la soirée du 3 mars, nos escadrilles de bombardement ont lancé des projectiles sur les hangars de Frascati, la poudrerie de Pont, les hauts fourneaux de Woelfe (région de Sarrebruck) et la gare de Dalme.

ARMÉE D'ORIENT

Activité d'artillerie sur tout le front, en particulier sur la boucle de la Cerna. Actions violentes à la cote 1050, menées par les troupes italiennes. Les tranchées ennemies ont été bouleversées, des prisonniers ont été ramenés. Des contre attaques de l'ennemi ont été repoussées et lui ont causé des pertes sérieuses. Chutes de neige abondantes depuis le Vardar jusqu'au lac Prespa. Depuis le 27 février, l'aviation a été particulièrement active.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures.

Une nouvelle progression a été effectuée aujourd'hui, au nord de Poiseux-au-Mont et à l'est de Gommecourt. En dépit de la résistance opiniâtre de l'ennemi notre ligne a été avancée de quatre cents mètres en moyenne sur un front de 8 kilomètres.

Une contre attaque sur nos positions avancées au nord-est de Gueudecourt, a été enrayée, la nuit dernière, par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie. Une tranchée, évacuée par nos troupes, ce matin, à la suite d'une attaque à la grenade, à l'est de Sailly-Saillisel, a été aussitôt intégralement reconquise.

Deux de nos postes ont été attaqués, la nuit dernière, au nord-ouest de Roye. Quelques uns de nos hommes ont disparu. Une forte patrouille qui tentait, ce matin, d'aborder nos lignes à l'est de Givenchy-La Bassée, a été arrêtée par nos feux d'infanterie.

Des reconnaissances de tranchées ont été exécutées, avec succès, par nos aviateurs au cours de la journée.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Un Bandit tire sur des gendarmes

Un brigadier blessé

Corte, 4 mars.

La brigade de gendarmerie de Venturi avait tendu une embuscade au bandit Andreani.

Des coups de feu furent échangés entre bandit et gendarmes.

Le brigadier Santoni a été blessé au bras droit, qui serait fracturé.

On croit que le bandit Andreani, qui a essuyé plusieurs coups de feu au moment où il prenait la fuite, aurait rapporté plusieurs blessures.

NOUVELLE AVANCE anglaise DANS LA SOMME

Londres, 4 mars.

Un télégramme du Grand quartier général britannique annonce que, malgré de nombreuses contre-attaques, l'ennemi a perdu de nouvelles lignes de tranchées.

Le combat fut très violent de part et d'autre.

Mais les troupes allemandes durent évacuer le Bois des Ressignels, entre Puisieux et Gommecourt.

C'est encore un solide succès que les Anglais viennent de remporter.

Plusieurs mitrailleuses et canons de tranchées sont restés aux mains de nos Alliés.

Les prisonniers sont assez nombreux.

Londres

MORT du lieutenant-aviateur CODY

Londres, 4 mars.

Les journaux anglais annoncent la mort du lieutenant-aviateur Cody, qui a été tué dans un accident d'aviation.

Le lieutenant Cody était à peine âgé de 21 ans.

Cet hardi aviateur avait déjà abattu cinq avions allemands, sur le front occidental.

La Rupture Germano Américaine

AUTOUR DU SÉNAT

Washington, 4 mars.

Le sénateur Lobeltte, le chef de la minorité, continue son obstruction pour empêcher la vote par le Sénat du bill des dépenses navales et du bill accordant au président Wilson les pouvoirs qu'il réclame.

Si la minorité ne refuse à compléter par son vote l'unanimité nécessaire pour la prise immédiate en considération de ces deux bills, le président Wilson agira sans l'assentiment du Congrès.

Les préparatifs militaires

En attendant le vote définitif, par le Sénat, du bill de dépenses navales, le gouvernement a pris toutes les mesures pour armer la marine de guerre.

Les mêmes dispositions ont été prises pour l'armée de terre.

Le départ de M. Penfield

M. Penfield ambassadeur des Etats-Unis, à Vienne, a pris toutes ses dispositions en vue de son départ ainsi qu'il en a reçu l'ordre du Département d'Etat.

Succès Russes EN PERSE

LA PRISE DE HAMADAN

Pétrograde, 4 mars.

Les troupes russes, qui opèrent en Perse, viennent de remporter une belle victoire.

Elles se sont emparées de Hamadan, après une énergique résistance, et ont infligé à l'ennemi de grandes pertes.

Les troupes russes continuent à poursuivre l'ennemi qui est en pleine déroute

Explosion A LA POUDRERIE du Bouchet

Paris, 4 mars.

Une forte explosion s'est produite, la nuit dernière, à la poudrerie militaire du Bouchet.

On compte 2 morts et 17 blessés.

Les deux enquêtes, civile et militaire, n'ont pu encore déterminer les causes de cette explosion, dont les dégâts matériels sont très importants.

Un *Zeppelin* en flammes

Paris, 4 mars.

Un télégramme d'Amsterdam annonce qu'un zeppelin, survolant l'aérodrome de Gand, a pris feu. Il a été complètement détruit par les flammes

Tout l'équipage a trouvé la mort dans ce terrible accident.

Communiqué ITALIEN

2 mars.

L'artillerie ennemie s'est maintenue hier, aussi particulièrement active dans la zone à l'est de Gorizia. Elle a été vigoureusement contre-battue par la nôtre.

Dans la soirée, un de nos détachements fit irruption, par surprise, dans les lignes ennemies, près de Tivoli, les bouleversant.

Aviation

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Gorizia et Vallone, *Aucun dommage. Nos aviateurs* bombardèrent l'arrière des lignes ennemies sur le Carso.

3 mars.

Dans la journée du 2, actions d'artillerie intermittentes.

Le long du front, notre artillerie détruisit des emplacements ennemis dans le Marmolada (Haut Avisio) y causant quelques incendies.

Nos détachements d'infanterie effectuèrent de nombreuses irruptions contre les lignes ennemies aux environs de Scutelle (torrent Maso Brenta) entre Mitoff et Selsara (Rio Andras, Haut Cordevole et à l'est de *Verterba (zone de Gorizia) en bouleversèrent les défenses en emportèrent des munitions et du matériel.*

Pareilles tentatives de la part de ennemi furent repoussées sur Dosso Casina (Est de Garva), sur Mrzli (Mont Nero) et à l'ouest de Lucati (Carso).

Nos avions bombardèrent l'arrière des lignes ennemies sur le Carso.

CADORNA.

GRANDE MARQUE

Le Damiani
AU QUINQUINA
est le meilleur des
VINS DU CAP-CORSE
(Marque déposée)
Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1903.
Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette Un Cap-Corse propriété exclusive de la Maison Simon Damiani, Déposé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique
Se méfier des contrefaçons

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 5 Mars*
GRANDE MISE EN VENTE
D'UN LOT DE COUPONS DE CRÊPONS

A faires exceptionnelles entièrement sacrifiées

1.000 Coupons de Crêpons en Noir, Blanc, Marine, Rose, Ciel, Nattier, Beige, Brique, Mauve, Gris Champagne, etc. Malgré la hausse considérable sur cet article,

LE COUPON *1.75* et **1.95**

(Tous nos coupons ont environ 2 m. 50).

UNE AFFAIRE A SAISIR DE SUITE

300 Plats a Œufs *en aluminium pur*, diamètre 16 centimètres ; malgré la rareté et la cherté de cet article, *nous solderons ces Plats,*

LA PIÈCE **0.90**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

Le Petit Bastiais

Téléphone 6 JOURNAL QUOTIDIEN Téléphone 6

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

MAITRE & SERVITEUR

Le maître Paul Brulat vient de publier un très beau livre, *Les Contes de l'Avant et de l'Arrière*. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant un de ces contes :

Que faire, maintenant ! Ennuyé et désœuvré, Sergot dînombra sa fortune. Il lui restait à peine cinq francs. C'était son dernier jour de permission à Paris, où il n'avait plus ni parents, ni amis. La guerre les avait dispersés. Presque une semaine d'oisiveté errante dans la capitale, immense désert d'hommes, lui laissait l'âme engourdie et désorientée. Encore quelques heures de cette solitude ! Le soir même, un train, à la gare du Nord, devait le ramener vers les tranchées, où il retrouverait les camarades, et cette perspective lui était un soulagement.

Brusquement, il s'arrête, le regard fixe, suivi d'une résolution soudaine. Il allait voir son ancien maître, le marquis de T..., dont il avait été l'unique serviteur pendant dix ans, jusqu'à la mobilisation générale. S'il avait longtemps hésité, c'est que le vieux gentilhomme, parson air distant et sévère, lui avait toujours inspiré une déférence craintive. Le marquis avait grande allure, une raideur hautaine et dédaigneuse qui décourageait toute tentative de rapprochement. Il semblait se complaire dans un isolement farouche. Ses malheurs, dont il ne parlait jamais, loin de l'adoucir, avaient exagéré l'orgueil de son sang et de sa race. Sa voix brève et cassante ne se faisait entendre que pour donner des ordres. Le pauvre Sergot, d'un naturel timide, respectueux et soumis, était resté en face de cet homme comme devant un inconnu redoutable, une sorte d'idole, que le temps n'avait pu réussir à dissiper un peu.

En ces heures de détresse, il eût souhaité une affection qui lui permît de s'épancher. Il se sentait le cœur gros, plus encore de sa solitude vagabonde à travers la foule anonyme de Paris que de tout ce qu'il avait vu et enduré sur le front.

Il se reprochait, à cette heure, de n'avoir pas donné signe de vie à son patron, depuis qu'il l'avait quitté pour rejoindre son régiment à la frontière, le 5 août 1914. Ce jour-là, seulement, Sergot avait aperçu, dans les yeux du vieux noble, une humidité qui trahissait une agitation intérieure. Et, pour la première fois, son maître lui avait serré la main.

Il y avait en lui mieux de cela. Sans doute, le marquis avait-il pris un autre serviteur.

Sergot se trompait ; il n'avait pas été remplacé. M. de T... vivait seul, ruiné par la guerre, obligé de se servir lui-même, et ne demandant rien à personne, pour sauvegarder sa dignité. On ne se doutait pas que sa situation voisinait la misère, car il marchait plus droit que jamais, malgré son grand âge, et la tête plus haute. Il inventait ainsi en tranquille héroïsme civil qui passe inaperçu, qui n'a rien à attendre de la vie ni des hommes.

M. de T... voulait durer encore, pour voir la fin de la tourmente, l'heureuse issue de cette convulsion de douleurs, la victoire dont il garantit la certitude inébranlable. Et, dans sa grande foi patriotique, il endurait silencieusement la souffrance des hommes atteints par l'âge et qui se savent inutiles.

— Sergot... Je vous dérange peut-être.

— *Je ne pensais pas vous revoir*, dit simplement M. de T... Vous êtes le bienvenu. Entrez donc.

Sa voix tremblait d'une émotion mal contenue. La jeune soldat demeurait immobile.

— Entrez au salon et asseyez-vous là, dans ce fauteuil, reprit le maître .. Sergot, il faut que je vous gronde. Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé de vos nouvelles ?

Le « poilu » entreprit de s'excuser, alléguant qu'il savait à peine écrire. Le vieillard l'interrompit :

— Dites-moi, Sergot, vous n'avez sans doute pas déjeuné ? Eh bien, nous allons déjeuner ensemble. Nous aurons ainsi le temps de causer... Vous devez avoir des choses très importantes à me raconter.

L'ancien serviteur reparut, désorienté et confus :

— C'est trop d'honneur, dit-il. Si monsieur le marquis a besoin de moi, pour le moment. .

— Non... Vous êtes aujourd'hui mon invité, *répliqua M. de T... Je* vous demande un quart d'heure, le temps de terminer une lettre pressée et de faire mettre votre couvert. Vous avez là des journaux illustrés pour vous distraire.

Jamais Sergot n'avait vu son patron *si sévère, si avec ce visage* rayonnant d'un sourire joyeux. Il reprenait de l'aisance, comprenant vaguement qu'il était devant ce vieil homme l'image même de la patrie et de l'incarnation du patriotisme le plus pur, le plus désintéressé, celui des pauvres, de ceux qui n'ont rien à défendre, sinon un idéal, et qui donnent leur sang.

Cependant, il restait debout, n'osant s'asseoir.

— Je vous dis de vous installer dans ce fauteuil, insista le marquis. Il n'y a plus maintenant ni maître ni serviteur, il n'y a que des Français, et ceux qui se battent doivent passer avant les autres.

Il se reprit, fit une absence un peu plus longue qu'il ne l'avait annoncée. Depuis la guerre, il faisait son marché et sa cuisine, et cela l'ennuyait au point qu'il eût souvent *préféré* jeûner. Mais aujourd'hui, il y mettait de l'entrain et de la gaîté, puisqu'il s'agissait de traiter un « poilu ». Il reparut vers midi.

— Nous sommes servis, annonça-t-il.

Ils se mirent à table. Il y avait des hors-d'œuvre, des œufs et du jambon. Sergot montra un grand appétit. Pourtant, il était fort ému, car il avait deviné la situation de son maître. Mais, par discrétion et par respect, il affectait de ne pas s'en apercevoir et contint avec verve des histoires drôles de tranchées.

Le déjeuner terminé, Sergot, tout à coup redevint grave :

— Après la guerre, dit-il, j'espère que monsieur le marquis me reprendra à son service.

— Mon ami, répondit M. de T..., cela ne se peut par. Vous n'aurez pas de peine à trouver une meilleure place. La guerre m'a ruiné.

— Pour moi, ça n'a pas d'importance, déclara Sergot... Je ne pourrai pas me séparer de Monsieur.

Le vieux gentilhomme parut réfléchir :

— Oui, oui, murmura-t-il enfin, nous nous reverrons... Vous venez de le constater, Sergot : quand il y en a pour un, il y en a pour deux.

Alors, ils se séparèrent après une longue poignée de main et sans oser se regarder, car ils avaient les yeux pleins de grosses larmes.

LE VOYAGE DE M. HINZELIN

Le 23 février, M. Emile Hinzelin écrivait :

« Je suis à bord du *Pélion*. Le Commandant F..., belle figure de Marseillais fin et brave, me dit : « On a signalé cette nuit sept sous-marins allemands » Il me montre les dépêches de la T. S. F. et, sur la carte marine, les points où les sous-marins ont été signalés. Quelques heures après, le commandant m'annonce qu'on a signalé encore cinq sous marins. »

Le *Pélion*, escorté de chalutiers, est arrivé à destination sans incident et sans retard

Le *Berliner Tageblatt* avait publié cette note dans son numéro du 12 février : « M. Hinzelin, qui a été nommé lieutenant-interprète au début de la guerre, vient d'être envoyé en Corse pour parler de l'Alsace-Lorraine et pour remonter le moral de la population. Il fera des conférences à Calvi et à Bastia. » Une fois de plus, les Allemands sont bien informés ! Le moral de la Corse n'a jamais eu besoin d'être remonté et M. Hinzelin n'a pas parlé de l'Alsace-Lorraine. Ce sont ses auditeurs qui lui en parleront et qui crieront du fond du cœur : « Vive l'Alsace-Lorraine délivrée ! Vive la France ! »

(*La Liberté*).

Dans les P. T. T.

Etat de la retenue de 5 0/0 que s'est imposée le personnel des P. T. T. de Bastia et de la région.

Mois de février	
Bureau de Bastia	66.80
— de Corbione	9.80
— d'Erbalunga et Sisco	7.20
— de San Nicolao	7.60
Total général	89.80

Noms des donateurs versant au Comité de Bastia :

Bureau de Bastia

M. Paoli, commis principal de télégraphe

Poste

MM. Lanfranchi, Chiesa, Vincenti, Agostini, Ottavi, commis des postes.

M. Simoni, courrier convoyeur.

M. Mazzoni, receveur à Echalanga.

M. Franchi, facteur-receveur à Sisco.

Vasentini, facteur-receveur, Giorgi, Mastani, facteurs à San Nicolao.

Télégraphes

MM. de Pietri, Vergas-Troy, Léon R., Bonerandi, Polidori, Santini, commis des télégraphes.

M. Rossi Martin, facteur surveillant.

M. Crestofini, garde-magasin.

Tableau d'Honneur

Citations

Le sous lieutenant *Lorichi Jacques*, du 129e d'infanterie : excellent officier, très énergique, grâce à son courage et à son influence sur ses hommes est parvenu à arrêter les Allemands par des tirs de barrage et son mitrailleuses et a pu ainsi conserver la position. Ordre du 7 octobre 1916.

Le capitaine *Constantini Antoine-Mathieu*, du 363e d'infanterie : officier très courageux, a fait toujours preuve du plus grand dévouement ; a soigné brillamment deux fois ses mitrailleuses de tranchées et a été blessé, très grièvement, sur la position conquise à la tête de sa compagnie. Ordre du 7 octobre 1916.

Le sous-lieutenant *Grimaldi d'Hedru François Antoine*, du 363e d'infanterie : officier enthousiaste, au cœur généreux et ardent ; a su le faire dans un élan splendide le premier objectif qui lui avait été assigné ; est tombé face à l'ennemi au moment où il se préparait à bondir sur la deuxième ligne. Ordre du 7 octobre 1916.

Le brigadier *Luigi Jean*, du régiment de chasseurs d'Afrique, de Calcatoggio, a été cité à l'ordre du régiment : « Chargé de reconnaître à pied et dans un terrain découvert un front occupé par l'ennemi a montré beaucoup de sang froid dans l'exécution de cette mission ; après s'être fait reconnaître, a poussé sa patrouille jusqu'à ce qu'il ait repris le contact de l'ennemi, malgré un violent feu de mousqueterie. »

Le soldat *Tassarech Simon*, du 163e d'infanterie, d'Ajaccio, a été cité à l'ordre du jour : « A accompli une patrouille entre les lignes ennemies et les abris sur un glacis battu par la mitraille et les balles, et en a rapporté des renseignements intéressants »

Le maréchal des logis *Geronimi Xavier*, du 3e d'artillerie coloniale, de Cristinacce, a été cité à l'ordre du jour du régiment : « Sous officier courageux et énergique, très belle tenue sous le feu depuis le début de la campagne ; a dirigé du 9 au 15 mars 1916, dans des conditions très critiques, l'évacuation d'un dépôt de munitions dangereux pour ses premières lignes ; a pu mener à bien ce tte opération, grâce à son sang-froid et à sa présence d'esprit. »

LA LIGUE FRANÇAISE EN CORSE

Nous apprenons que diverses sections de « La Ligue Française » sont en formation dans notre pays.

Cette ligue s'est créée à Paris sous la présidence de M. Ernest Lavisse et du général Pau, avec le concours des hommes les plus considérables, appartenant à toutes les branches de l'activité nationale : MM. d'Arcourel, général Bailloud, Adolphe Carnot, S. E. le cardinal Amette, Paul Appel, Ballot Beaupré, Louis Barthou, Léon Bourgeois, Daniel Berthelot, Amiral Besson, Emile Boutroux, Edouard Branly, Prince Jacques de Broglie, Ferdinand Buisson, K. S. Carmichaël, Alfred Croiset, Jean Charcot, David-Weill, Darcy, Stéphane Derville, Jean Dupuy, Amiral Gervais, Charles Gome, Louis Havet, Mgr Harscher, Charles Lauret, André Lebon, Louis Liard, Louis Lépine, de Palomères, Joseph Reinach, Edmond Rostand, Edouard de Rothschild, Eugène Schneider, Pasteur Wagner, etc...

« La Ligue Française fait appel aux Français, qui, au dessus de tous les partis, mettent l'amour de la Patrie et la volonté de la servir.

» Elle éveillera la vitalité française contre tous les dangers qui la menacent. Elle prêtera son aide aux Sociétés qui luttent contre la désorganisation, contre l'alcoolisme et ses effets meurtriers. Elle imposera au Parlement le souci de la santé nationale.

» Elle propagera l'amour de la Patrie par des publications et par des réunions tenues à Paris et en province. Elle veut donner à tous les Français la conscience claire de la dignité et de la grandeur de la France.

» A l'étranger, elle aidera les Sociétés, les écoles et les personnes qui, dans toutes les parties du monde aiment l'humaine civilisation de la France et enseignent notre langue. Par là, elle servira le génie, mais aussi les intérêts de la France, qu'elle soutient ne pas négliger.

» La Ligue Française, qui s'abstiendra de toute politique politique ou religieuse, ignorera ce qui divise ; elle mettra en mémoire et vigueur le sentiment qui, malgré des dissensions inévitables dans un pays libre sous rassemble dans le culte de la Patrie.

» Elle prêchera la confiance et l'espérance.

Formée avant la guerre, mars 1914, en prévision de cet immense conflit, que rendaient inévitable la démence progressive et les formidables préparatifs allemands, la Ligue Française ne sera pas moins nécessaire sous la France plus grande qui va sortir de cette guerre du droit, du notre sang de tout de héros. Elle aura à maintenir fermement l'entente nationale, les droits sacrés du pays, ses intérêts permanents, surtout contre le retour obstiné des forces spécifiés germaniques.

La Ligue demande à tous les Français d'unir leurs efforts pour faire une Patrie plus saine, plus forte, plus prospère, plus confiante en soi, connaissant mieux ses ressources et plus capable de les bien employer, une France respectant dans le mode de la grande paix que lui assurait légitimement sa magnifique victoire et sa claire civilisation.

Tous les Français doivent participer à cette œuvre de salut, de sécurité nationales, et de légitime expansion française.

Les adhésions à cette Ligue si intéressante sont à la *sortie de tous* (Aisne sauf 2 francs. Sociétaires 5 fr. Donateurs 50 fr., par an. Fondateurs 100 fr. (Versement unique).

Adresser les adhésions à : Mlle Lacui, institutrice à San Nicolao di Moriani, au lieutenant Albertini à Vescovato, à M. Moselli, instituteur à Silvareccio. Dé égués de la Ligue Française

Ou à M. André Lebon, ancien Ministre, Trésorier Général de la Ligue, 45, rue Cambon à Paris.

COUR D'ASSISES

Audience de 5 mars

Présidence de M. Gavini, conseiller

Assassinat

L'audience est ouverte à 12 heures.

Cette affaire est la dernière de la session.

L'accusé qui comparaît aujourd'hui est originaire de Santo Monticaro (Sardaigne).

Dorin Sébastien, âgé de 32 ans, cultivateur, demeurant en dernier lieu à Tomino, est accusé d'avoir, le 3 avril 1916, à Tomino, volontairement donné la mort à la nommée Orlandi Tommasina, avec les circonstances aggravantes de la préméditation.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits :

ACTE D'ACCUSATION

Le 4 avril 1916, vers deux heures de l'après midi, Mme Casini-Lemmi se rendit chez la Vve Orlandi, se tenir. Elle trouva la porte fermée, frappa, ne reçut aucune réponse. Inquiète de ce silence, elle appela le jeune Pinot Albert, 8 ans, à l'aide d'une échelle, ce dernier et la dame Casini Lemmi pénétrèrent par une fenêtre entrebâillée dans la chambre de la Vve Orlandi. Le lit n'était pas défait, et une odeur de brûlé se faisait sentir provenant de la cuisine. La dame Casini Lemmi et le jeune Pinot pénétrèrent dans cette pièce et constatèrent que sur le sol gisait le cadavre de la veuve Orlandi.

Cette pauvre femme, âgée de 78 ans, avait une plaie profonde au cou. Un meurtrier lui avait sectionné la largeur à l'aide d'un instrument tranchant et avait mis le feu aux vêtements de la victime. A l'exception de la tête et des jambes le corps de la Vve Orlandi était presque en entier carbonisé. Dans une mare de voisine, deux malles avaient été fouillées. On a retrouvé cependant dans la cuisine d'un meuble une certaine somme d'argent. La victime a été vue la trois avant à cinq heures du soir pour la dernière fois et le crime avait été commis dans la nuit de ce jour.

Les soupçons se sont portés aussitôt sur Dorin qui, comme voisin de la veuve Orlandi, était très au courant des habitudes de cette dernière, et qui avait encore les clefs d'un appartement qu'il a depuis peu par lui d'obtenir pour voir ce qui se passait à l'intérieur de la maison Orlandi. D'un tempérament violent et brutal, il avait, dans le courant de l'hiver, menacé de violences la veuve Orlandi, et manifesté une rancune particulière contre cette femme qui, après avoir instruit pour Agostino Simonesi les bans parents de Dorin, avait remporté ces dispositions par des testaments postérieurs.

Il savait d'autre part que cette septuagénaire touchait une pension, s'était informé en outre où les pensions de cette nature étaient payées et c'est le lendemain du jour

ch la Vve Orlandi avait reçu la dite pension que le crime avait été commis.

Interrogé sur l'emploi de son temps, dans la soirée du trois avril où le crime a été perpétré, l'accusé a prétendu tout d'abord n'avoir pas quitté son domicile depuis 8 heures et demie et n'être couché entre 7 heures et 7 heures et demie. Il a prétendu qu'il était sorti de chez lui vers 6 heures du soir, mais que son absence n'avait pas duré plus de 10 minutes.

Ces dires ont été démentis par sa femme elle-même et par divers témoins qui, les uns ont vu Berin se diriger vers six heures du soir de côté de la maison de la victime ; les autres ont vu l'accusé vers 8 heures du soir s'éloigner de lyn de l'assassinat, se dirigeant vers sa demeure, marchant d'un pas rapide, évitant de faire du bruit et cherchant à se dissimuler. Par arrêt de la Chambre des mises en accusation en date du sept octobre dernier Berin avait été renvoyé devant la cour d'Assises.

Il devait comparaître à la session de novembre, lorsque le 24 octobre un témoin se présenta au Parquet de la Cour et fit part de révélations accablantes pour l'accusé faites par la femme de celui ci Mme Berin accompagnait ce témoin. Elle ne put être entendue ce jour là et revint le surlendemain.

A la suite des déclarations de cette femme, M. le Président des Assises procéda à un supplément d'information dont le résultat démontre la culpabilité de l'accusé.

Ce supplément d'information a permis en effet d'établir que lorsque Berin revenait du quartier habité par la victime, à regagné son domicile après avoir rencontré divers témoins, il était dans un trouble extrême, un trouble à durer toute la nuit, que la chemise dont il était porteur portait des taches de sang.

L'accusé proteste contre les déclarations d'où résultent ces faits ; mais la chemise dont il était porteur dans la soirée de trois avril a été saisie. Bien qu'elle ait été lavée, sans doute à diverses reprises, elle a été examinée par un expert chimiste, et des expériences, scientifiquement faites, ont permis de retrouver, sans aucun doute possible, sur elle des traces, de sang. Berin n'a pas d'antécédents judiciaires connus en France.

Il ne paraît pas avoir accouru de condamnations en Italie, son pays d'origine. Il a vécu pendant assez longtemps en territoire étranger ; on ne sait qu'elle a été sa conduite. Par contre depuis qu'il est à Tomino, on a remarqué que sous un aspect doucereux il cache un caractère sournois et un tempérament violent. Il est laborieux, mais il a la réputation d'être un voleur.

M. Cortière, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Montera et Fecchi sont assis au banc de la défense.

INTERROGATOIRE

Berin proteste de son innocence. Le soir du 3 avril, il est bien vers 6 heures, sorti un instant pour aller prendre des cigares à sa propriété mais ceci ne prouve pas qu'il soit l'auteur du crime abominable commis à Tomino et il est qu'il y ait eu crime et qu'il ait été commis à cette heure là.

L'affaire est renvoyée en continuation à demain à 9 heures.

DOUANES

Avis aux Navigateurs

Le Ministre de la Marine vient de décider qu'aucun navire de Commerce, partant d'un port français, ne pourra recevoir ses papiers d'expédition en Douane, s'il ne présente une autorisation écrite des autorités maritimes, certifiant que le capitaine du navire a reçu les instructions de navigation nécessaires à sa tournée.

AVIS DE MESSE

M. Roch Bobis, aspirant au 6e chasseurs ; M. Eugène Donsimoni, sergent au 173e, décoré de la Croix de guerre, prisonnier de Guerre ; M. Jean Filippi, caporal infirmier major ; M. Antoine Simonpaoli, caporal, décoré de la Croix de guerre, prisonnier de guerre ; M. Paul-Louis Filippi, expéditionnaire maritime ; M. Jean Giambelli ; M. Arthur Roggiali ; invitent leurs parents, amis et connaissances à assister à la messe de Requiem, dite à l'église de Capnsalie (Nouveau-Port), le mercredi, 7 mars, à 9 heures du matin, pour le repos de leur regretté camarade

Robert Alessi

Aspirant au 173e d'infanterie
Décoré de la Médaille Militaire
et de la Croix de guerre avec palmes
Mort au champ d'honneur.

La famille y assistera.

AVIS DE DÉCÈS

Le Comte Patrimonio, lieutenant aviateur, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Emmanuel Patrimonio, sous-lieutenant au 5e d'artillerie ; M. et Mme Fernand de Limperani ; Mme Pomonti Patrimonio ; Mme Casalta Patrimonio ; M. Maurice de Limperani, maréchal des logis au 6e hussards ; M. Mathieu de Limperani, capitaine au 30e dragons ; Mlle Marguerite de Limperani ; M. François Patrimonio, président du Tribunal Civil du Havre, chevalier de la Légion d'honneur, Mme François Patrimonio et leurs enfants ; M. Henri Patrimonio, conseiller à la Cour de Cassation, officier de la Légion d'honneur, Mme Henri Patrimonio et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Patrimonio et leur fils ; Le capitaine Leval, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Leval et leur fille ; M. Ernest Pomonti et ses enfants ; Mme Michel Bonnet et ses enfants ; Le docteur Emile Sari, aide-major de 1re classe, conseiller général et Mme Emile Sari ; M. Jean Ciccola, caporal au 140e d'infanterie ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Marie-Léonie de Limperani
Comtesse PATRIMONIO

leur mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, décédée à Paris, 25, Avenue Rapp, le 2 mars 1917, munie des Sacrements de l'Eglise.

M. Jean Martin, « Café du Lycée » ; M. Pascal Martin, Banque de France, Paris ; M. Paul Martin mobilisé, au front ; Mme veuve Anne Bernard, de Marseille, et ses enfants Joseph, Emile, Jean et Auguste ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Jérôme Subrero
Née MARTIN

leur sœur et tante, décédée à l'âge de 85 ans, munie des sacrements de la Sainte Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Saint-Angelo, 3.

M. François Filippi, appariteur de l'Ordre des Avocats ; Mme Antoinette Vincenti, née Filippi, M. Antoine-François Vincenti et leurs enfants ;

Les familles Marí, Filippi, Ogliastro, Quilici et Luccarelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Antoinette Filippi
Née Marí

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 5 mars, à l'âge de 67 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le mardi, 6 mars, à 3 heures de relevée.

On se réunira au Palais de Justice.

Dépôt des Prisonniers de Guerre
DE CERVIONE

Avis d'Adjudication

Le 10 mars 1917, à 14 heures, il sera procédé au dépôt de P. de G. de Cervione (couvent de Campolo) à l'adjudication :

1° De la viande fraiche.
2° Des épices, légumes secs et verts.
3° Des pommes de terre.

Denrées nécessaires aux prisonniers de guerre du dépôt pour le deuxième trimestre 1917.

La liste des soumissionnaires pour les 2 marchés distincts, sera close le 9 mars 1917, à 17 heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours au bureau du comptable du dépôt de Cervione.

Toute personne désirant soumissionner, devra déposer une demande écrite et un certificat de nationalité française. Tous les frais résultant de l'adjudication, seront à la charge des adjudicataires.

Le capitaine Commandant le dépôt,
Signé : BACHELERY.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

933e jour de la guerre

Paris, le 5 mars 7 heures.

A l'est de la Meuse, la lutte d'artillerie a été violente dans le secteur du bois des Caurières. Une attaque allemande, consécutive au bombardement intense signalé ce matin dans la région au nord d'Eix, a été déclanchée cet après midi, sur nos positions de la Fléveterie.

L'ennemi, qui avait réussi à pénétrer dans nos premiers éléments, en a été complètement rejeté par nos feux et nos contre attaques. Notre ligne n'est entièrement rétablie.

A l'ouest de la Meuse, nous avons exécuté des tirs efficaces sur les batteries ennemies de la région de Malancourt. Vers Bourrenilles, un coup de main sur une tranchée adverse, nous a permis de faire des prisonniers. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, le 5 mars, 15 heures.

Au cours de la nuit nos reconnaissances ont réussi plusieurs coups de main notamment au nord ouest de Tracy-le-Val et au bois d'Avocourt.

Vers Troyon, dans la région de Reims et de la côte 304, nous avons arrêté des tentatives de coups de main ennemis. Nous avons fait un vingtaine de prisonniers au cours de ces actions

Sur La rive droite de la Meuse, le bombardement dirigé hier, par l'ennemi sur la région du bois des Caurrières, a redoublé d'intensité et a été suivi vers 16 heures d'une violente attaque sur un front de 3 kilomètres entre la ferme des Chambrettes et Beauvaux, entre le bois des Caurrières et Beauvaux. Les efforts répétés des Allemands ont échoué sous nos tirs de barrage et de mitrailleuses. L'ennemi a pu prendre pied dans nos éléments avancés au nord du bois des Baurrières, mais toutes les tentatives faites pour pénétrer dans ce bois ont été brisées par nos feux et ont valu à l'ennemi des pertes élevées.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20. heures, 55

Nous avons attaqué et enlevé, ce matin, les premières lignes et lignes de soutien ennemies, à l'est de Bouchavesnes, sur un front de 1.100 mètres. 173 prisonniers et trois mitrailleuses sont restés entre nos mains. Plusieurs contre-attaques ont été successivement rejetées, au cours de la journée avec de fortes pertes pour l'ennemi. « Les Allemands continuent leur retraite à l'est de Gommecourt, où nous avons réalisé une avance moyenne de onze cent mètres sur un front de trois kilomètres deux cents. » Un coup de main exécuté avec succès, la nuit dernière au nord d'Ablaincourt, nous a valu six prisonniers. Au cours des dernières 24 heures, 190 prisonniers, cinq mitrailleuses et deux mortiers de tranchées, sont tombés entre nos mains.

CONTRE-TORPILLEUR anglais PERDU CORPS ET BIENS

Paris, 5 mars.

Le communiqué de l'Amirauté britannique annonce qu'un contre-torpilleur anglais qui toucha une mine, dans la Mer du Nord, s'est perdu corps et biens.

La Rupture Germano Américaine

AUTOUR DU SÉNAT

DEUX VOTES

Washington, 5 mars.

Par suite de l'obstruction de deux membres, le Sénat s'est séparé, hier soir, sans voter la loi relative à la neutralité de l'armée.

Le manifeste approuvant la politique du Président a été voté par 82 voix contre 12.

Le Congrès
se réunira en session extraordinaire

Le Congrès va être obligé de tenir une session extraordinaire par suite des divergences qui existent dans les deux Chambres américaines.

Il faut, en effet, que les deux Chambres se mettent d'accord sur la formule des pouvoirs conférés au président, lequel les demande pleins et entiers.

En Suède
Pour la Défense DE LA NEUTRALITÉ

Stockholm, 5 mars.

Les deux Chambres réunies ont repoussé par 187 voix contre 172, le crédit de 500 millions destiné à la défense de la Neutralité.

En Espagne
LES ÉLECTIONS des Députés Provinciaux

Madrid, 5 mars.

Les élections des députés provinciaux ont eu lieu dimanche.

La statistique communiquée par le gouvernement classe ainsi les élus :

Conservateurs	79.
Mauristes	2.
Réformistes	2.
Ittéristes	2.
Catholique	1.
Bloquiste	1.

Le Conseil National DU PARTI SOCIALISTE

Paris, 5 mars.

Le Conseil national du Parti socialiste repousse toute motion demandant que la question de la reprise des relations internationales soit discutée par un Congrès socialiste international.

Les travaux préparatoires du Congrès socialiste internallit, qui devrait avoir lieu vers la moitié du mois de mars, à Paris, subiront sans doute un temps d'arrêt, à la suite des décisions adoptées par les socialistes français et italiens.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE AUX ANTILLES

Paris, 5 mars

Un cablogramme de La Havane annonce que le mouvement révolutionnaire est enfin reprimé.

Les villes de Santa Clara et de Camagney ont été reprises par les loyalistes qui marchent sur Santiago-de Cuba.

Ce beau port est bloqué par les batiments de guerre.

Le président de la République refuse de parlementer avec les rebelles.

AUX ÉTATS-UNIS

COMPLOTS ALLEMANDS

New-York, 5 mars

Plusieurs incendies suspects ont éclaté dans les Etats de l'Ohio et de Connecticut, où des usines d'une grande importance fabriquent des munitions

Les victimes sont peu nombreuses, mais les dégâts sont assez importants.

A New York, les détectives arrêtent les personnes qui rôdent autour des usines de munitions.

Au Grand Quartier Général ALLEMAND

Genève, 5 mars.

Un télégramme de Berlin dit que le Kaiser a reçu, hier, au grand quartier général, en audience privée, l'ambassadeur d'Espagne à Berlin.

Les journaux sont muets au sujet de cette entrevue

Communiqué ITALIEN

4 mars.

Dans la journée du 3 de petites rencontres sur les pentes occidentales de Monte Spil (Pallarsa), ouvrent de Canova di Sotto (vallée Assa), Pilla Buffa (Haut Maso, vallée Campelle Breun), sur les pentes occidentales du mont Maldesschen (Tarrent Pentablaena)

A la tête Avisio, actions de nos artilleries contre les positions ennemies dans Mermolada se poursuivit avec des résultats visiblement efficaces.

Sur le front Giulie, l'artillerie ennemie fut très active contre nos lignes est de Vertoiba.

Dans l'après-midi, après des intenses tirs d'artillerie de tout calibre et bombardas, de forts détachements ennemis attaquèrent ces positions ; ils furent notiement repoussés avec de lourdes pertes

Un détachement du 94e d'infanterie s'élança subitement en une contre attaque et prit 32 prisonniers, dont 1 officier.

Dans la zona Boscomalo (Carso), une de nos patrouilles pénétra dans les lignes ennemies, mit feu à quelques baraquements et prit quelques prisonniers.

CADORNA.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Spinelli Antoinette-Françoise. — Giorgetti Pauline Elisabeth.

DÉCÈS

Sobrero Ange-Marie-Joséphine, 84 ans, de Bastia.

Angeli Ignace, cultivateur, 38 ans, de San Giovanni di Moriani.

Lanchi Marie-Françoise, ménagère, 80 ans, d'Evisa.

Colli Marie Lucie, ménagère, 29 ans, de Vescovato.

de Semini Cécile-Emilie-Virginie-Angélique, 6 ans, de Bastia.

Filippi Marie Antoinette, ménagère, 67 ans, de Bastia.

QUARANTE-DOUZIÈME ANNÉE — N° 122 — MERCREDI 7 MARS 1917

Le Petit Bastiais

Téléphone 9 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 6

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. ORLANDI, Directeur

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	Trois mois
Corse	24 fr.	12 fr.	6 fr.
Départ. & Colonies	32 »	16 »	8 »
Etranger	40 »	20 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance.

Un numéro non paru ne donne pas droit à un autre numéro.

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.

La Carte de pain

Pour éviter le gaspillage du pain, le Ministre des Travaux publics et du Ravitaillement vient de décider d'en réglementer la consommation en instituant une carte.

A notre avis, la carte de pain, tout en limitant qu'elle procure une économie de farines, fera beaucoup de mécontents, car elle n'apparaît pas comme le dernier mot de l'équité.

Pour établir cette carte, il faudra se baser sur une moyenne. Or, par ce système, nous savons qu'une moyenne quelconque n'a jamais rien prouvé.

Prenons un exemple absurde pour mieux faire ressortir l'erreur que l'on peut être appelé à commettre en raisonnant d'après une moyenne.

Pour établir l'impôt sur le revenu, pourquoi n'aurait-on pas fait d'abord la moyenne des fortunes de la France et fixé l'impôt d'après cette moyenne ? On aurait ainsi arrivé à imposer le millionnaire sur le même pied que le prolétaire.

Pour fixer le taux de la carte de pain d'après une moyenne, on arriverait à la même absurdité.

Ration trop forte au haut de l'échelle sociale et trop faible en bas.

Nul n'ignore que, sur la table du riche, le pain ne figure guère que comme un accessoire. Le petit pain de luxe de deux sous que l'on met à côté du couvert de chaque convive suffit souvent se terminer le repas sans avoir été consommé entièrement.

Sur la table bourgeoise, la consommation du pain atteint une proportion raisonnable, mais c'est surtout sur la table des travailleurs des champs, des ouvriers des usines et des ateliers et du pauvre qu'elle devient réellement importante.

Il l'on peut même dire sans exagération que dans la classe des travailleurs, la consommation du pain n'est encore accrue pendant la guerre, parce que les autres denrées alimentaires sont devenues hors de prix.

Donc, il y aura surabondance au haut de l'échelle sociale et privation au bas ; économie d'un côté et pénurie de l'autre, mais sans compensation pratique.

En outre, la carte de pain n'atteindra pas tout le monde. Ceux qui en pâtiront seront les habitants des villes, des régions industrielles ou commerciales, alors que les habitants des régions agricoles y échapperont.

Dans les campagnes, où chaque agriculteur récolte du blé en moins pour la consommation de son ménage, et qu'il échange contre du pain chez son boulanger, comment va s'appliquer-t-on la carte de pain ?

Pourra-t-on empêcher un boulanger de rendre un pain à son client l'équivalent de ce qu'il aura reçu en blé ou en farine ? Bien malin sera celui qui résoudra cette difficulté.

Allons, ce n'est pas avec une carte de plus que l'on arrivera à contenter tout le monde et à améliorer la vie économique du Pays.

A. RENAUD.

LA NOUVELLE MONNAIE D'OR

La commission du budget a pris connaissance de la proposition de loi déposée par MM. Bouffandeau, Lenoir et Eymond, députés.

On sait que cette proposition vise la frappe d'une nouvelle monnaie d'or et enlève le cours légal à toutes les monnaies d'or frappées avant la guerre.

Elle entraînerait la mise au concours d'un nouveau type de monnaie qui rappellerait « l'héroïsme du peuple français soldat du droit et de la liberté »

SEMEZ, PLANTEZ !!

Voilà deux mots qui, s'ils commençaient par la même lettre, auraient été employés dans les places fortes, l'un comme mot d'ordre, et l'autre comme mot de ralliement.

Ces deux verbes, à l'impératif, s'adressent plutôt aux petits propriétaires des terres incultes, dont beaucoup d'entr'eux n'ont pas les moyens de semer ou de planter et se voient contraints, bien que libérés de toute obligation militaire, de se croiser les bras

Il est à remarquer, en effet, que tous les gens sans le sous et sans scrupules, qui fabriquent des statuts pour la création d'une banque ou d'une société d'assurances contre le vol, l'incendie ou les turpitudes de la vie, trouvent des centaines de mille francs ; mais quand il s'agit de prêter de l'argent pour exploiter des terrains, même des plus fertiles, les capitalistes se haussent les épaules et vous regardent en riant.

Est-il question d'exploiter une chute d'eau dans le désert, ou une mine d'or dans le Kitakou ; aussitôt, les capitalistes font queue pour vous apporter leurs billets de banque ; mais il ne faut jamais espérer trouver cent francs, pour planter des haricots ou des pommes de terres même à 10 0/0 d'intérêts.

Si le Gouvernement, qui bat en ce moment la grosse caisse pour intensifier la production des denrées nécessaires au ravitaillement des armées et de la population civile, si le Gouvernement, dis-je, ne prend pas les mesures nécessaires pour faire accorder certaines avances par les caisses agricoles, ou par la Banque de France, sur la présentation d'une pièce constatant la solvabilité du propriétaire foncier, beaucoup de terres fertiles resteront improductives pour le plus grand préjudice de la collectivité.

Etant donné la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons, il est à souhaiter que les pouvoirs publics fassent établir un plan général de toutes les terres abandonnées et mettent les propriétaires en demeure de les cultiver eux mêmes, ou de les céder gratuitement à l'Etat, pendant toute la durée des hostilités.

C'est le seul moyen de résoudre le problème de la production nécessaire à l'alimentation du pays.

M. O. S.

DOUANES

Avis aux Navigateurs

Le Ministre de la Marine vient de décider qu'aucun navire de Commerce, partant d'un port français, ne pourra recevoir ses papiers d'expédition en Douane, s'il ne présente une autorisation écrite des autorités maritimes, certifiant que le capitaine du navire a reçu les instructions de navigation nécessaires à sa tournée.

ECHOS DE LA GUERRE

Administration

Au début de la campagne, en septembre 1914, un officier monté dut abandonner sa sellerie sur le champ de bataille.

Guéri de ses blessures, il réclama le remboursement des effets perdus par une note au ministère le 30 mars 1915.

Cette demande, transmise dès le lendemain par le chef de corps, entreprit l'ascension du long chemin hiérarchique. Des mois parèrent sans solution. Le capitaine changea de corps et oublia sa demande.

Or, le 16 janvier 1917, à l'heure du rapport, la décision ministérielle arrivait sur le front. Il n'avait pas fallu moins de vingt et un mois et seize jours pour accomplir cet aller et retour ! Existerait-il des gares régulatrices pour la paperasse ?

Ce n'est pas tout. La réponse s'ouvrait par ces mots : « Rien ne permet de supposer que cette sellerie a été réellement perdue !... » En foi de quoi, l'officier était invité à compléter sa demande susceptible d'un nouvel examen.

D'abord décidé à n'en rien faire, le capitaine X... s'est résolu à justifier sa réclamation :

— Les distractions sont si rares dans la guerre de position ! a-t-il dit à ses camarades.

C'est un pisse-sang rire.

Souvenir de Tranchées

New-York est submergé, assure une lectrice du « Daily Mail », par une avalanche de faux souvenirs de tranchées, tels que bagues d'aluminium, aigles de casques boches, douilles de 75, etc.

Le tout est fabriqué en Amérique même par d'ingénieux, mais peu scrupuleux industriels qui font ainsi concurrence — et une concurrence illicite au'est que désastreuse — aux vrais souvenirs, fruits du travail de nos poilus et de nos mutilés.

Il semble qu'on pourrait timbrer les vrais souvenirs de tranchées d'une croix de Lorraine ou d'une Rose de France propres à empêcher, dans la mesure du possible, la ruine d'une industrie peu importante sans doute, mais infiniment respectable.

La Surface Masticatrice du Poilu

Le soldat T..., de la 27e Cie, est autorisé à aller consulter le dentiste de service à la caserne Beaurouville.

Après examen, le dentiste renvoie le patient avec la note suivante :

« Ayant un tiers de surface masticatrice, le soldat T..., d'après la circulaire du 9 juin 1916, n'a pas droit à un appareillage. »

Sous-Intendance Militaire d'ILE-ROUSSE

AVIS

Les militaires, qui devront s'embarquer à Ile-Rousse, sont avertis d'avoir à présenter, le jour de départ, à la Sous-Intendance, leur ordre de départ ou leur titre de permission avant onze heures du matin, faute de quoi, le titulaire sera signalé à l'autorité militaire.

Nouvelle Arme Financière.

De nouvelles Obligations de la Défense Nationale.

A côté des *Bons de la Défense nationale* il existe maintenant deux catégories d'*Obligations de la Défense Nationale* 5 0/0.

L'une, déjà connue, est remboursable au plus tôt en 1920 et au plus tard en 1926 ; ses titres sont émis à 97.10, prix de la première quinzaine de mars et remboursables au pair.

L'autre, qui constitue une innovation, est émise en titres à 100 frs, 500 frs, 1000 frs et remboursable au bout de 5 ans avec une prime de 12 frs 50 par 100 frs de capital.

Une commodité particulière, présentée par ces dernières Obligations, réside en ce qu'au bout d'un an leur porteur peut obtenir le remboursement du capital versé.

S'il n'use pas de cette faculté au bout de la première année, il peut le faire plus tard après une ou plusieurs périodes de 6 mois.

Le coupon semestriel de 2 frs 50 est payé d'avance.

Il ne supporte aucun impôt non plus que le revenu des autres *Obligations de la Défense Nationale* ni des *Bons*.

Gazette Départementale

CALENZANA. — M. Graziani, commis principal des postes et télégraphes à Bastia, si cruellement éprouvé par la mort de son fils aîné, tombé il y a quelques semaines au champ d'honneur, vient d'avoir la douleur de perdre sa vieille mère, plus qu'octogénaire, qui s'est éteinte doucement, sans souffrance, appelée par son Dieu à quitter cette terre, et réconfortée par les consolations que la Religion réserve aux âmes pures.

Mme Antoinette Graziani était entourée de l'affection de tous et toute la population de Calenzana assistait à ses obsèques, donnant ainsi à sa mémoire et à sa famille un témoignage de la plus grande sympathie. Pendant son long passage sur cette terre, cette excellente femme a donné l'exemple des vertus les plus solides.

Nous adressons à M. Graziani et à sa famille, aux familles Graziani et Tarquini nos bien sincères condoléances.

La Cérémonie de dimanche *à Sainte-Marie*

Dimanche Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio ayant consacré, dans la matinée, la nouvelle église de Capannelle, a bien voulu accepter de présider dans l'après-midi, à Sainte Marie une cérémonie de bénédiction, aussi bien que les vêpres et le sermon du Carême, que prêche si brillamment l'éloquent prédicateur, M. l'abbé Mastrati.

Disons, tout de suite, que cette entrée de Monseigneur dans l'antique cathédrale, au son des orgues et aux chants d'un chœur bien à point, a été un véritable triomphe. Toute l'élite de la population bastiaise s'y était ralliée et l'église était comble de monde. On peut évaluer à plus de trois mille personnes les fidèles qui envahissaient le vaisseau et les nefs du grand monument.

C'est dans une attente anxieuse, et un silence absolu de la part de cet immense auditoire que M. l'abbé Mastrati a commencé son discours.

Ce discours a été ce que l'on attendait de l'orateur, dont la voix n'est fait entendre à Paris, et dans les grandes chaires du continent !

Après un compliment très mesuré, et bien senti, adressé à Sa Grandeur, M. l'abbé Mastrati a tracé le passé glorieux et sublime de l'église de Sainte Marie. Il a dit, en termes choisis et publiques, que l'antique cathédrale a vue dans la grandeur de l'histoire et le recul des ans, apparaissait dans sa cadre grandiose, tout fait de souvenir de ses gloires successives et de ses traditions pieuses et séculaires. Il a rappelé la physionomie pittoresque des grands évêques de Sainte Marie, dont plusieurs furent des savants, des saints, et revêtirent la pourpre cardinalice.

Enfin, bien belle journée pour l'église Sainte Marie, et pour toute la paroisse qui était en fête.

Monseigneur s'en est allé content, en sa félicité le clergé, et gardera de cette journée le meilleur souvenir.

COUR D'ASSISES

Audience du 6 mars

Présidence de M. GAVINI, conseiller

LE DRAME DE TOMINO

L'audience est reprise à 13 heures.

Bien avant l'ouverture des débats, toutes les places réservées au public étaient occupées.

La foule s'intéresse à ce drame sanglant qui, le 5 avril 1916, décimait la commune de Tomino, où son vieille famille avait été assassinée dans des conditions épouvantables.

LES TÉMOINS

Le premier témoin entendu est M. Gérard, expert chimiste à Marseille.

Il a été chargé d'analyser un couteau saisi chez Berin, et la chemise qu'il portait le jour du crime, d'après les déclarations de la femme de l'accusé.

Les explications faites sur le couteau ont

donné un révolver négatif ; mais elles ont révélé sur la chemise des taches de sang.

Sur deux d'entre elles, le doute n'est pas permis. C'est du sang, sans pouvoir cependant affirmer que c'est du sang humain.

M. le docteur *Monnier* a procédé à l'autopsie du corps de la victime. La dame Orlandi a eu la gorge sectionnée par un instrument tranchant. L'assassin, après le crime, a essayé d'incendier le cadavre dont une partie était carbonisée.

La dame *Françoise Derin*, femme de l'inculpé, fait connaître qu'au début elle a essayé de sauver son mari, mais elle ne peut plus longtemps mentir.

C'est lui qui est bien l'assassin de la dame Orlandi. Elle l'a vu à son trouble, quand il est rentré après l'attentat, et aux taches de sang qui maculaient sa chemise.

L'accusé, à ce moment-là, déclare que sa femme, dont l'inconduite est notoire, veut tout simplement, en l'accusant, se débarrasser d'un mari gênant.

M. *Orlandi Dominique*, propriétaire à Tomino, déclare qu'il croyait tout d'abord à l'innocence de Derin, mais il a changé d'avis depuis les révélations que lui a faites Mme Derin.

M. *Giovannetti Domingo*, maire de Tomino, a, au moment de la découverte du crime, procédé aux premières constatations. D'après lui Derin, fort mauvais sujet, est l'auteur de ce crime abominable.

La veuve Furalli fait connaître qu'à l'heure où on croit que le crime a été commis, elle a entendu des cris lointains, mais épouvantée, elle n'a pas pu caractériser dans la direction de la maison de la victime.

Gendraie, maréchal des logis à Rogliano, s'est rendu sur les lieux de crime dès qu'il a été prévenu. Le cadavre de la veuve Orlandi, a demi brûlé, avait la gorge presque entièrement coupée, il fallait écarter toute idée de suicide, puisqu'on ne trouvait pas près de la victime l'arme qui avait servi à la frapper.

Annonciade Castel-Lammi voyant que sa tante ne paraissait plus depuis 24 heures et comprenant qu'il y avait un malheur, pénétra dans sa maison par la fenêtre, la porte étant fermée. Elle découvrit ainsi son cadavre, et prévint, sans retard, les autorités.

Filoni Albert accompagnait le précédent témoin au moment de la découverte du cadavre.

Costa Barberine veuve Grimaldi, n'est en vain que Derin ait été sorti de chez lui le soir du crime, elle l'a vu vers 7 heures du soir, se dirigeant, à pas de loup, vers la hameau de Casella où le crime a eu lieu.

La veuve Duciardi a reçu le jour du crime, vers 7 heures du soir, la visite de la dame Grimaldi Barberine qui lui a dit qu'elle venait de rencontrer Derin dont l'attitude l'avait impressionnée, se dirigeant à grands pas vers Casella.

L'audience est levée et renvoyée au continuation à demain.

CORTE

Obsèques de M. Caitucoli

Aux obsèques de M. le professeur Caitucoli, un de ses collègues, M. Mondielli, professeur au collège de Corte, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Au nom de personnel et des élèves du collège Paoli, j'ai le douloureux devoir de dire un dernier adieu à celui qui fut pendant longtemps l'un des maîtres de notre maison et qui depuis vingt deux ans, devenu à au second titre votre concitoyen, était sans des physionomies les plus sympathiques, un des caractères les plus estimés de cette ville.

Messieurs, pour les hommes dont l'existence s'écoule égale, paresseuse et vide, la mort n'est vraiment que le dernier sommeil, et leur disparition ne cause que peu d'étonnement et de douleur. Mais d'autres ont vaillamment accepté tous les devoirs que la vie impose, le moment suprême venu, ils peuvent sans regret ni remords regarder le passé : leur mort surprend autant qu'elle afflige. Vous tous qui avez connu François Caitucoli, vous comprendrez pourquoi j'ai peine à me représenter pour toujours immobile celui dont la vie fut toute entière d'activité bienfaisante, et pourquoi le souvenir que j'en conserve me semble plus réel que la vision douloureuse de ce visage glacé

Avant que la maladie l'eut contraint à prendre, il y a quelques années, prématurément sa retraite, il avait donné à l'enseignement trente trois ans de sa vie. Professeur au collège de Draguignan, puis de Bastia, il avait voulu rentrer dans son pays qu'il aimait simplement, profondément. Nommé professeur au collège Paoli, il y a vingt deux ans son mariage le fixait définitivement dans cette ville. Ceux de ses anciens élèves que je vois auprès de ce cercueil, ceux bien plus nombreux que les nécessités de la vie ou qu'un devoir sacré ou éloigne, n'auront pas de peine à évoquer le professeur, ils se reverront avec lui entre ces murs austères, riches de souvenirs. Il revivra à leurs yeux avec cette clarté parfaite de conception et d'exposition, cette méthode rigoureuse, cette simplicité cordiale, cette bienveillante, cette vie dans même sous laquelle il deviendrait mal un grande bonté, cette sévérité légendaire qui ne lui a jamais valu que la reconnaissance de ses élèves ; il était en droit d'attendre beaucoup d'eux, ini qui pour eux se dépensait sans compter. Il éveillait ainsi dans ces âmes jeunes, au moment décisif de la formation du caractère le sentiment du devoir, et le bénéfice de son enseignement se doublait d'une salutaire influence morale. Et lorsqu'il avait quitté sa chaire, il ne croyait pas sa tâche achevée. Combien de ses élèves connaissaient le chemin de sa maison, qu'il a conseillés et soutenus et dont l'aide devenu le guide et l'ami après en avoir été le maître.

Me permettrai-je, pour dire quel fut le collègue, de rappeler des souvenirs personnels ? Je me revois il y a quatorze ans, jeune débutant, accueilli par lui si simplement et si cordialement. De quelle utilité furent pour moi ses avis ! Il avait des choses et des gens une compréhension exacte et sa perspicacité était rarement en défaut. Ses jugements, son conseils, même lorsqu'il se divertissait à les exprimer un peu paradoxalement, ont été pour moi précieux et je lui en reste profondément reconnaissant. Il s'acquit d'ailleurs lodirectement sur ses jeunes collègues une action puissante. Ils pouvaient apprendre en le voyant à l'œuvre, comment l'observation des devoirs professionnels s'allie naturellement à la dignité et à l'indépendance du caractère.

Mais c'est dans son intérieur qu'il faut pénétrer pour pouvoir apprécier toutes ses qualités. Là il laissait librement s'épanouir sa bonté. Sa femme, ses enfants savent combien elle était grande. Ils pourraient dire quelles furent pour les siens son affection, sa prévoyance, ses inquiétudes. Ses amis pourraient dignement louer ce père qui sur son lit de mort songe à tout, dirige tout et fait à son fils sa dernière classe.

Messieurs, nous vivons à une époque où la fermeté d'âme n'est pas chose rare. Du champ de bataille où tant des vôtres affrontent et trouvent la mort, émouvez un instant votre pensée ; observez la fin de cet homme : il est gravement atteint. Il le sait, la perspective d'une mort qui ne peut être longtemps différée ne fait qu'exalter son énergie, simplement, vaillamment, il accomplit sa tâche jusqu'au bout : observez et dites s'il n'y a pas, là aussi, une forme de courage auquel laquelle il faut s'incliner.

Un tel homme laisse après lui plus qu'un souvenir que le temps effacera. Mais un exemple réconfortant, ce qui dit une fois pour l'amertume de ce dernier adieu.

Nécrologie

Mme SUBRERO-MARTIN

Hier est décédée Mme veuve Jérôme Subrero, née Martin, à l'âge de quatre vingtcinq ans. L'agonie a été longue, mais l'approche de la mort n'a trouvée parfaitement résignée et prête à paraître devant le Souverain Juge.

La défunte était une pratiquante fervente et faisait partie de plusieurs congrégations. Menant une vie très retirée, elle donnait presque tout son temps aux œuvres charitables.

La levée du corps aura lieu à une heure de relevée.

Le deuil était conduit par le frère, M. Jean Martin et ses parents ; de nombreux amis ont suivi le convoi jusqu'à l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

Nous adressons à M. Jean Martin, à Mme Barnard et à leurs enfants nos vives condoléances.

LA BOUÉE DE SAUVETAGE

Tel au milieu de la mer en furie le naufragé s'accroche avec toute sa force à la bouée ou à l'épave du navire qu'il peut saisir, tel le malheureux atteint de bronchite, catarrhe, asthme, rhume persistant, etc. doit s'cruacher au **Goudron Guyot**, qui le guérira sûrement de sa maladie.

L'usage du Goudron Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, au effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies la **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle de véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Le prix de Goudron-Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour — et guérit.**

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront alors les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Bastiais*.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M.M. les sous-lieutenants Mattei, Orsini, Mouttet et de Peretti, du 173e, passent au 255e.

— Est promu au grade de capitaine, M. le lieutenant Petrelli, du 171e.

Haras nationaux

Le monte de 1917 commencera dans les premiers jours de mars et sera terminée à fin juin. Les saillies ont lieu le matin à 8 heures et à 2 heures de l'après midi. Des stations sont établies à Bastia, Belgodère, Casabianda, Vico, Ajaccio, Sartène et Portovecchio.

Le prix de la saillie est uniformément fixé à 3 fr. pour tous les étalons.

Pour les détails, consulter l'affiche.

Pensions

Franchini Ursule-Félicité veuve Simonpietri, le mari adjudant, tué à l'ennemi le 16 juin 1915, 975 fr.

Bellu Marie-Annonciade veuve Poggi, le mari commis des postes, 625 fr.

Marfisi Saint-Martin, facteur des postes, 32 ans de services, 523 fr.

Perdu

M. Emanuelli François-Mathieu a perdu son titre de réformé n° 1 avec pension.

Prière de le rapporter chez M. Pugliesi, Porte Citadelle, Bastia, contre récompense.

BÉGUES

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une villa, près de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

Pour faire saillir ânesses et juments s'adresser à M. Bernardi Michel, à Ortiporio, canton de Campile, qui possède un bel âne, âgé de 6 ans, taille 1 m. 40, acheté chez M. Joseph Casanova, de Piedicaja.

Ecole de chauffeurs

Ecole de chauffeurs d'automobiles, mécanique, théorique et pratique.

Brevet rapide et garanti.

Garage Luciani, rue de l'Opéra, magasins du Théâtre Municipal, Bastia.

Hôtels recommandés

NICE. — *Little Palace-Hôtel*, 10, avenue Beaulieu.

TOULON. — *Hôtel du Dauphiné*, rue Berthelot.

A vendre

A vendre pour cause de départ :

Un appartement de 12 pièces, rue de l'Opéra, 7e étage, n° 11.

Un appartement de 8 pièces, corridor et dépendances, rue du Lycée, 4e étage.

Petite parcelle de terrain sise à Forcone, près de Toga.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Graziani, 8, Bd du Palais.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine.

Il n'est vendu qu'en paire de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. J. B. CAMMALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, BASTIA.

M. Dias dit Cavaroni, de Cagnano, se prévaut devant M. le Garde des Sceaux à fin de supprimer à son nom les mots : « dit Cavaroni ».

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc, couronne et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia* du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Luciani Toussaint.

DÉCÈS

Scamponi Joseph-Marie, négociant, de Matra.

Elisa Julie-Lucie-Eugénie, 3 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Joseph Scamponi, née Cardusi ; M. Pierre Scamponi, contrôleur de la Caisse d'Epargne de Bastia, soldat mobilisé ; Mme et M. Roch Ronchi, née Scamponi, et leur fille, à Perelli ; Mme Hortense Scamponi ; M. Victor Scamponi, comptable au Crédit Lyonnais ; Mlle Léonide Scamponi ; Mlle Marie Scamponi ; M. Charles Scamponi ; Mme et M. Hyacinthe Scamponi, négociant ; M. Bernardin Scamponi, négociant ; M. François Scamponi, officier principal au front ; Mme veuve Jules Scamponi, née Graziani ; Mme veuve Adolphe Cardusi, née Cardusi ; M. et Mme Pascal Bardusi, au Caire ; Mlle Vincente Cardusi ; Mme et M. Pierre Scamponi, avocat, mobilisé, et leurs enfants ; Mlle Julie Scamponi ; Mlle Joséphine Scamponi ; M. Henri Cardusi, chancelier du Consulat d'Italie ; M. Edouard Cardusi, soldat au front ; Mlle Apollonia Scamponi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Scampucci

Négociant

Ancien Conseiller Municipal

leur époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère et oncle germain, décédé à Bastia, le 6 mars 1917, à l'âge de 66 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui mercredi, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Saint-Angelo, 30.

Prière pour lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de la Société l'Union de Commerce sont priés d'assister à l'enterrement de

M. Joseph Scampucci

leur regretté membre honoraire.

Le Président.

M. et Mme François Ersa et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Rodaro ; Mme veuve Angèle Ersa ; M. Charles Rodaro ; M et Mme Rodaro Dominique et leurs enfants ; M. et Mme Vincent Rodaro et leur enfant ; Mme et M. Jean Rodaro, sous-lieutenant, et leur enfant ; M. Rodaro Louis ; Mlle Ersa Annonciade, en religion sœur Marie de St-Jean ; Mme et M. Armand Peretti, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; Mme veuve Marinetti et son enfant ; M. et Mme F. Filipetti et leurs enfants ; M. et Mme Jean Giuliani ; M. et Mme Antoine Pinelli ; Mme veuve Catherine Lunardi ; M. et Mme Marinetti François et leurs enfants ; Mme veuve Marie Sodini et son enfant ; M et Mme Dolesi et leurs enfants ; Mlle Assomption Parodi ; Mme Poggioli, née Lunardi ; Mme et M. Laurent Ersa, substitut du Procureur général, à Bastia ; M. et Mme François Parodi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Julie-Lucie-Eugénie Ersa

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, décédée à l'âge de 4 ans

L'enterrement aura lieu le mercredi, 7 mars, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue Notre-Dame, (Citadelle).

UNE BONNE CAPTURE

Arrestation du bandit Petriganni François à SCATA

Avant hier, lundi, cinq courant, dans la matinée, deux gendarmes de la brigade de La Porta, MM. Briland et Mouchs, étaient en tournée dans la commune de Scata, lorsque, dans une maison en ruines, ils aperçurent un jeune homme de 24 à 25 ans, soumis dès lors aux obligations militaires et paraissant être étranger à cette commune. Ils l'interpellèrent sur son identité ; il se fit passer pour le fils du garde-champêtre de Scata, nommé Ringuini.

Mais les deux gendarmes se persuadèrent rapidement que cet individu leur cachait son véritable état-civil ; ils le mirent en état d'arrestation. Il reconnut alors se nommer Petriganni François, âgé de 25 ans, originaire de Vensolasca, et être bandit depuis cinq à six ans ; il était armé d'un pistolet automatique et d'un stylet.

Effectivement, depuis l'assassinat commis au mois d'octobre 1911 par la bande Sanguinetti sur son père Petriganni Vincent, le jeune François Petriganni, alors âgé de 18 à 19 ans, prit la campagne et alla rejoindre le bandit Paoli Jean-Thomas, son parent.

Les années 1912, 1913, 1914 et 1915 furent marquées par plusieurs homicides et tentatives commis isolément par la bande Paoli et Petriganni, tantôt par le groupe Sanguinetti et Peretti Timothée.

On sait que ces deux derniers bandits ont été détruits au Niolo en 1916.

L'arrestation de Petriganni, après la disparition de Paoli, semble devoir mettre fin à la redoutable inimitié existant entre les Paoli et les Sanguinetti, inimitié qui, depuis près de trente ans, avait ensanglanté la Casinca et les régions environnantes.

Petriganni François a été conduit sous bonne escorte à Bastia et écroué hier à la maison d'arrêt. Il sera entendu par M le Juge d'instruction, qui a encore à l'information l'assassinat de Rutali Pierre Paul, commis en décembre 1914 près de Valrose, territoire de Borgo et dans lequel est impliqué ledit Petriganni.

Nous croyons être l'interprète de toute la partie saine et laborieuse de notre population en félicitant bien sincèrement les gendarmes Brillaud et Mouche, ainsi que leurs chefs dans la Gendarmerie et la Magistrature, de cette importante capture.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

00085

946e jour de la guerre

Paris, le 6 mars, 7 heures.

Sur la rive droite de la Meuse, au cours d'une vive contre attaque, nous avons rejeté l'ennemi d'une partie des éléments qu'il avait occupés hier au nord du bois des Caurières.

A l'ouest de Pont à Mousson, une tentative ennemie, sur une de nos tranchées au nord de Fil-ey, a complètement échoué sous nos feux. Nos tirs de destruction ont bouleversé les travaux de l'adversaire dans le secteur de la forêt de Sezange. Journée calme sur le reste du front.

AVIATION

Au cours de la journée, deux avions allemands, attaqués par nos pilotes, ont été abattus dans la région d'Autrecourt (Meuse), l'autre vers Nampcel (Oise), un troisième appareil ennemi a été descendu au nord de Burahaupt par le tir de nos canons spéciaux.

Paris, le 6 mars, 15 heures.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte s'est poursuivie au nord du Bois des Caurières. Les Allemands ont essayé de nous chasser de nouveau des éléments de tranchées reconquis par nous hier. Toutes leurs tentatives ont été brisées par nos feux et nos contre attaques.

La lutte d'artillerie continue dans la région au nord de Douaumont.

Deux coups de main, exécutés par nous l'un au sud de Lassigny, l'autre dans le secteur d'Ammertenwiller nous ont permis de faire des prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Il est confirmé qu'un de nos pilotes a abattu un avion allemand le 4 mars dans la région d'Ornes. Dans la journée du 4 mars, un groupe d'appareils d'aviation navale britannique a bombardé la gare de Rebach (sud est de Sarrebrouk) et Saint-Avold (sud ouest de Sarrebrouk). Quarante bombes ont été lancées dont la plupart au but.

Dans la nuit du 4 au 5 mars, un équipage a jeté des projectiles sur la gare et les établissements militaires de Brigbourg en Briscau. Un autre sur les moulins Khel près Strasbourg.

Dans la nuit du 5 au 6 mars, une de nos escadrilles a lancé trois mille, cent trente kilogs de projectiles sur les champs d'aviation de Varennes (Oise) dont les hangars ont subi des dommages importants.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20, heures. 45

Une attaque allemande, dirigée ce matin contre la position conquise hier à l'est de Bouchavesnes, a été rejetée avec pertes pour l'ennemi qui a laissé des prisonniers entre nos mains.

Les positions enlevées hier par nous, à l'est de Gommecourt, ont été organisées et renforcées.

Deux raids ont été exécutés avec succès, ce matin, l'un au sud-est, l'autre au nord d'Arras. L'ennemi a subi des pertes importantes. Nous avons ramené 42 prisonniers et une mitrailleuse. Un détachement a également pénétré dans les tranchées allemandes au sud-est de Ginchy, faisant un certain nombre de prisonniers. Ces trois opérations ne nous ont coûté que des pertes légères. L'ennemi a fait exploser à l'est d'Ypres, un fourneau de mines qui n'a occasionné aucun dégât.

AVIATION

Hier, nos aviateurs ont montré une très grande activité et livré de nombreux combats. Dix appareils allemands ont été abattus, deux d'entre eux sont tombés dans nos lignes, trois autres ont été contraints d'atterrir avec des avaries.

Deux des nôtres ont été abattus et cinq ne sont pas rentrés. Des bombes ont été jetées sur de nombreux points d'importance militaire.

La Guerre sous-marine à outrance

LA RÉPONSE de l'Autriche au memoradum DES ÉTATS-UNIS

Berne, 6 mars.

Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche Hongrie a remis à M. Penfield, ambassadeur des Etats-Unis à Vienne, la réponse de l'Autriche au memoradum des Etats-Unis, au sujet de la guerre sous-marine à outrance.

La note autrichienne est un refus poli.

L'Autriche affirme qu'elle est complètement d'accord avec l'Allemagne en ce qui concerne la guerre sous-marine à outrance.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 6 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

L'OFFENSIVE ALLEMANDE

Genève, 6 mars.

Toutes les personnes arrivant de Berlin continuent à apporter des renseignements relatifs aux préparatifs formidables d'une grande offensive qui se produirait, très prochainement, contre le front russe septentrional.

Les divisions allemandes, qui se trouvent actuellement en Turquie, ont reçu l'ordre de retourner en Allemagne.

Les Allemands contiendraient seulement les Alliés sur le front occidental, pendant qu'ils chercheront la victoire définitive sur le front est.

Attentat CONTRE M. Wilson

La découverte du Complot

Importante arrestation

New-York, 6 mars.

Les agents de la police américaine, qui suivaient depuis quelque temps cette piste, ont arrêté, hier, le sujet allemand Fritz Koib, dans la chambre qu'il occupait à l'hôtel Haboken.

Après cette arrestation, le chef de la police procéda à une perquisition minutieuse dans la chambre occupée par Fritz Koib.

Dans une malle et dans le placard la police saisit seize bombes.

Koib avoua que ces bombes étaient destinées au président Wilson, dont la mort avait été arrêtée depuis quelque temps.

L'assassin désigné du président de la République déclara, en outre, qu'il avait décidé de s'emparer de la personne de M. Wilson et de le garder prisonnier chez lui.

Koib avoua enfin qu'il avait participé aux explosions des entrepôts dans les ports de New-York et de New Jersey.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 6 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

AUX ÉTATS-UNIS

Message du PRÉSIDENT WILSON AU PARLEMENT

Washington, 6 mars

A l'occasion de sa réélection comme président de la République des Etats-Unis, M Wilson a adressé un message au Parlement.

Le Président déclare que les Etats Unis se sont rapprochés de la guerre européenne et ont été obligés de s'armer pour appuyer leurs revendications.

ÉMISSION de 150 millions de dollars

Le Secrétaire d'Etat au Trésor propose l'émission immédiate de 150 millions de dollars en bons 3 0/0, remboursables dans un an, afin de créer des disponibilités au Trésor, sans attendre la rentrée des impôts.

En Suède

TERRIBLE CATASTROPHE

DES CENTAINES DE PÊCHEURS DISPARUS

Paris, 6 mars.

Des dépêches reçues de Stockholm apportent la nouvelle d'une terrible catastrophe qui coûte la vie à plusieurs centaines de pêcheurs.

Sur les côtes ouest de Suède, près Varberg, un banc de glace où travaillaient plusieurs centaines de pêcheurs vint à se rompre.

Les blocs furent emportés à la dérive et les pêcheurs avec.

Malgré des efforts surhumains, une cinquantaine de pêcheurs à peine ont pu échapper à la mort.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 3 heures.

Pour les Condamnés de droit commun

L'ordre du jour appelle la discussion :

1° de la proposition de loi de MM. Pierre Ramel et André Hesse, tendant à encourager des engagements volontaires des condamnés à l'emprisonnement ;

2° de la proposition de loi de M. Lagrosillière, tendant à organiser l'emploi de la main-d'œuvre pénale pour des travaux concernant la défense nationale ;

3° de la proposition de résolution de M. Frédéric Brunet, ayant pour objet de faire affecter les prisonniers de droit commun aux travaux de défense de première ligne.

LE VOTE

Toutes ces propositions sont adoptées par mains levées.

La Chambre invite, en outre, le Gouvernement à mettre à la disposition du ministre de la Guerre tous les condamnés militaires aptes au service armé, à l'exception de ceux qui sont frappés pour faits de haute trahison et d'espionnage.

Proposition Mistral

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la proposition de loi de M. Alfred Mistral et plusieurs de ses collègues, tendant à organiser la production de guerre par la réquisition des mines et des établissements industriels et par la réglementation de l'appel et de l'emploi de la main d'œuvre militaire.

La Chambre aborde la discussion de l'article 5.

Amendement Jobert

Après une longue discussion, M. Jobert, député de l'Yonne, fait adopter par 381 voix contre 66 son amendement autorisant le ministre de la Guerre à affecter aux établissements, en commençant par les plus vieux et les plus chargés de famille, les hommes âgés de plus de 35 ans, appartenant aux classes mobilisables ainsi que les mineurs ch le industrie, ingénieurs, chefs de fabrication, contre maîtres et ouvriers.

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

Photographies en tous genres

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Une Bonne Cure

Celle qui coûte le moins cher. La plus active.

Pour obtenir instantanément une eau minérale délicieuse, gazeuse, rafraîchissante, il suffit de faire dissoudre dans un litre d'eau ordinaire UN PAQUET de

LITHINÉS du Dr GUSTIN

Cette eau médicatrice préserve les bien portants qui peuvent en faire usage à tout âge et guérit les malades de toutes les affections :

REINS — VESSIE — FOIE — ESTOMAC
ARTICULATIONS - GOUTTE - GRAVELLE
RHUMATISMES — ARTÉRIO-SCLÉROSE

12 Paquets font 12 litres d'Eau Minérale

pour 1 fr. 50 — Dans toutes les bonnes Pharmacies.

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Petreto, M. Rose — Sartene, M. Benedetti.

— CABINET JEAN GRAZIANI —

Agréé au Tribunal de Commerce, ancien Premier Clerc de Notaire

5, Boulevard du Palais, en face, BASTIA (Corse)

Assurances | Contentieux

Vie — Incendie — Accidents | Recouvrements de Créances

Gérances d'Immeubles | Rédaction de tous actes sous-seings privés

Renseignements | Etudes de Comptabilité — Bilan

Caution de toute Administration | Prêts sur hypothèques

Diligence et Discrétion

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largès du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment. — Briques plates et cendes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Fonte artificielle

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Bonifacio et de Cardo.

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection du GET FRÈRES. — 1798

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Soirée

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 123 — JEUDI 8 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration, 5, Boulevard du Palais, Bastia

Tél. GRAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Départ. & Colonies	3 fr.	7 fr.	13 fr.
Etranger	8 fr.	9 fr.	16 fr.

Souvenirs d'Hôpital

La Rigolade et le « Cafard »

Croire qu'on passe son temps à l'hôpital à geindre, à « chialer », serait une grosse erreur. Les premiers jours, les premières semaines, quelquefois les premiers mois sont durs pour les grands blessés. Et je sais bien des pauvres bougres dont les tortures ne feraient pas mal dans l'*Enfer* de Dante. Mais lorsque la chienne de souffrance a lâché un brin son étreinte (sauf les opérations qui font un vrai « chiendent » et les pansements « qui ne font pas jouir »), la vie est supportable, très supportable, souvent même illuminée de joie.

La journée du blessé peut se diviser en deux parties : la partie libre, c'est-à-dire celle où personne n'est là pour l'....., et la partie *occupée*.

Avalons d'abord le morceau indigeste. En quoi peut bien consister la partie *occupée* ? Voici : 7 heures du matin, réveil. Les dormeurs sont comptés et recomptés, sur « le coin de la gueule », toutes sortes d'objets — mégots, boîtes d'allumettes vides, écorces d'oranges, etc., etc. Et le cri légendaire : « Debout, les Morts ! » part comme un coup de canon.

(Je me permets une digression à propos de ce *cri*. Cela me permettra de rétablir un point d'histoire anecdotique qui a son importance et de rendre à César ce qui appartient à César. Le cri : « Debout, les Morts ! » a été attribué au lieutenant Périard, ce qui lui a valu, je crois, une citation. Or, il se donne que ce lieutenant, très brave d'ailleurs, n'a pas dit exactement cela. La preuve ? M. Maurice Barrès, qui l'a interviewé, rapporte, dans un article de l'*Echo de Paris* (17 novembre 1915) : « De mes gestes, de mes paroles exaltés, je n'ai plus souvenance. Je sais seulement que j'ai crié à peu près ceci : « Ohé, là, debout ! Qu'est-ce que vous foutez par terre ? Levez-vous et allons fouire ces cochons-là dehors ! » Chacun voit la différence qu'il y a entre ces paroles un peu vulgaires, un peu soldatesques, et le cri sublime : « Debout, les Morts ! » Ce cri a été cependant prononcé. Par qui ? Par le poète Léon Dierx, dans les *Paroles du Vaincu*, cet admirable chant national et guerrier, écrit au lendemain du Désastre, en 1871).

Je reviens aux blessés. Nous en étions au réveil. — Arrivée des infirmières, l'une après l'autre.

— Bonjour, messieurs !

— Bonjour, mademoiselle !

Quand la plus aimée, la *préférée*, apparaît, le « Bonjour, mesdemoiselles ! (ou madame) » est poussé en chœur avec force, — un formidable hurrah. L'infirmière — j'aimais dire l'*étoile* — sourit, flattée et assourdie par cette aussi tonitruante qu'affectueuse démonstration. — « Alors, mes petits, ça a bien marché cette nuit ? Votre cri en fait foi... »

La danse des cuvettes commence. Débarbouillage. Puis, c'est le « jus » qu'on boit en goulue. Après ça, balayage. La préposé à cette mission « de confiance » attrape invariablement ce fort beau discours : « Dis donc, toi, c'est pas' que t'as dans les hôpitaux qu'tu seconds pas l'antiseptie ? T'vas nous en faire bouffer des microbes ! T'sais qu'les rémunis y dit qu'y faut nettoyer les salles qu'avec un torchon humide, pour pas qu'ceux qu'en ont assez réoltent des maladies par dessus l'marché ? T'sais pas ça, tête de c...? Hé ! embusqué ! Si qu'on s'raient valides nous t'en f..... des baigas avec le darrière d'la main.... Et tâch' d'n' pas l'ouvrir, hé ! dégueulass' ! .. » La salle est balayée. Les infirmières mettent bon ordre, bordent les lits, etc. Et la salle est impeccable pour la visite du médecin-chef. Un coup de cloche... La visite... Dubler, accompagné de ses aides, s'amène... (pardon ! le docteur et sa suite). Et le « toubib » s'arrête au pied de chaque lit et demande s'il n'y a « rien à déclarer », en consultant le tableau de température. Quand il trouve une température anormale, il hoche l'gâteau la tête et s'apprête à renouveler le pansement. Je m'arrête ici. Un mot : Certains docteurs ne font *jamais* les pansements, exception faite, naturellement, de celui de l'opération. C'est un tort..... Je reprends. Autour du lit du blessé, il se forme un noyau, composé du docteur, d'infirmiers, d'infirmières. Grâce à cette collaboration, le pansement le plus délicat est expédié en cinq sec. On passe à un autre ; s'il a fait une « poussée », le docteur en déduit qu'une « collection » (amas de pus) est en formation : bistouri, incision, drainage, pansement au Dakin. Et ainsi de suite. La visite dure souvent un bon moment. Pendant le pansement du copain, les autres blessés se donnent des tortiolis pour voir, intéressés — (qui sait si, un jour, histoire d'ébaubir les pékins, ils n'auront pas à faire leur petit docteur ?) Le pansement, quelque douloureux qu'il soit, fait rarement crier le patient : il prend son courage à deux mains, se convulsionne, se tord comme un serpent, mâche ses draps, *mais il ne gueule pas !*

Après la visite, brouhaha. Les langues se délient. Le personnel, lui, turbine : il faut donner un peu de désinfectant à la salle, remettre en place des piles de boîtes, des accoudoirs de bouteilles, tout le bazar à pansement. — Le moment de la soupe, le repas des favoris approche. Les lettres arrivent : ça sert d'apéritif... La cloche tinte. Une bonne odeur arrive de la cuisine. Les infirmiers vont chercher les plats. Enfin, on croûte, en sirotant ou en lampant (question de tempérament), son quart de pinard. Le dîner fini, tranquillité jusqu'à 4 heures, heure de la contre-visite, très brève d'ailleurs, — et alors, après l'entr'acte de 5 heures (repas du soir), la « farce » sur toute la ligne. Voilà pour la partie *occupée*.

Passons à l'autre, plus belle, car on y a la paix en temps de guerre. Le blessé — ingénieux comme tout troupier de France qui se respecte — se crée une foule de distractions en rapport avec son état momentané, avec son inaptitude aux jeux mouvementés ou violents. Il y a une dépense incroyable de génie gouailleur et patient, dans les salles occupées par des loustics qui ne veulent pas se « barber », quand même, toujours ! Figurez-vous, être qui dans une salle où l'on monte fidèlement « la garde », jour et nuit, — la garde de son nez et de sa souffrance... Je vais essayer une esquisse de salle d'hôpital « qui s'amuse » :

Rarement la chambrée entière est unie dans un même jeu, hormis lorsqu'il s'agit de faire du bouzou, du poilu, du pétard (sous les synonymes de bouzin, Dieu savoir des mômes, des potiches, des poivrots... et des poilus) ! Il se forme des groupes, des « coteries », (les grands blessés des membres inférieurs dans leur lit, les autres autour). Comme toutes les classes sont mélangées dans la marmelade actuelle, rien d'étonnant à ce que chaque individu cherche sou ou ses pareils (n'y a-t-il pas une loi des affinités dans la vie tout comme en chimie ?)

— Une grande planche sur son lit, monsieur le baron se casse la tête avec délices à reconstituer un puzzle de 400 morceaux. Un intellectuel et un viveur, jadis parqués d'un club, passent des heures, réfléchis et silencieux, pour annoncer, après un tas de barbotages de pièces et d'échecs à la reine, un triomphal échec et mat. La bande des 4, un plombier, un cultivateur, un mineur et un chauffeur, s'enflamme à la manille. Il y a les paisibles joueurs de dames ou de domino. Il y a les bavards. Il y a les *orateurs* qui réussissent à accaparer l'attention générale en dégoisant de mirobolantes histoires des temps héroïques de la guerre ou rase campagne, d'anciennes beuveries et rixailles, d'extravagantes équipées d'amour à base de courage. Celles-là obtiennent toujours un particulier et franc succès. Puis, il y a les chanteurs qui vous déboulent le rata avec des chansons polissonnes, gaillardes ou satiriques. Dans beaucoup d'hôpitaux, d'aimables infirmières apportent des phonographes. Ça fait plaisir, malgré le nasillement agaçant. Il y a si longtemps qu'on est privé de sensations musicales !...

Comme on peut s'en rendre compte, le blessé arrange le plus gentiment possible sa petite vie douloureuse, oisive et calfeutrée... Mais le beau, c'est après l'extinction des feux. Un délire guerrier s'empare sur les ex-combattants : toutes sortes de projectiles volent par salves ; il n'y manque même pas l'artillerie lourde, les poloches représentant les 420... Un rire homérique inonde les voisines...

Rien n'est plus consolant que d'entendre l'hôpital, cet enfer terrestre, allègrement vibrant du rire et du chant de ceux qui souffrent...

Le poilu blessé ne connaît guère la *spleen*, qui est, d'ailleurs, une maladie de luxe, la maladie des petits crevés, des ennuiés, de ceux qui ne veulent pas boire à la coupe enchantée, par anéhissement physique et moral. *Parfois*, cependant, un nuage noir passe sur ces frontes jeunes et déjà marquées par la grille du mal plus fort que la volonté et que la bonne humeur. Le mythe du ventour attaché au flanc de Prométhée prend ici toute sa valeur. Le « cafard » travaille, mine, ronge. La salle est morne, le beau passé, flamboyant mirage, hante les cerveaux. Heures de mélancolie atroce ! Passions, liberté quand reviendrez-vous *gronder* dans nos poitrines ou souffler votre vent pur sur nos visages virils ? Mais ça passe vite. Le tempérament français n'est pas fait pour ses moroses pensées, pour ce lourd aliment. Et la source éolienne, poussée par quelques larmes, s'achève en fusante gaieté — comme le soleil rayonne d'une gloire nouvelle après une ondée...

Les leçons de stoïcisme bon enfant des poilus de la grande guerre, — au front comme à l'hôpital, — mieux, infiniment mieux que tous les cours des plus universitaires, serviront de modèle d'éducation à l'humanité future. Ils seront légué un livre surhumain où l'on apprendra, selon leur exemple, la beauté de la vie par le mépris de la mort et le danger du pessimisme par le rire clair, opposé aux tragiques soufflets du destin.

DOMINIQUE VECCHINI.

SERVICE POSTAL

Le *Petit Bastiais* a publié, à diverses reprises, en quatrième page, le nouvel horaire des trains qui a été mis en vigueur à partir du 1er mars courant.

Ce nouvel horaire comportant des modifications très importantes, telles que suppressions de trains changement d'heures de départ et d'arrivée, il est à supposer que des modifications ont été également apportées dans le service de la poste au sujet de la distribution des courriers et de la levée des boîtes en ville.

Nous pensions que, étant donné ce nouvel état de choses, l'administration des Postes s'empresserait de porter à la connaissance du public, par voie de la Presse ou autrement, les nouvelles dispositions qu'elle aurait prises à ce sujet.

Rien n'a été communiqué jusqu'à présent.

En pareil cas, un peu d'initiative n'aurait pas été déplacée.

Faut-il en conclure que l'administration des Postes travaille pour son compte personnel et non pour celui du public ?

Brevets de Capacité

Une session exceptionnelle d'examens pour l'obtention des brevets de capacité de l'enseignement primaire s'ouvrira le lundi 26 mars 1917. Elle sera exclusivement réservée aux jeunes gens de la classe 1918, reconnus aptes au service militaire, armé ou auxiliaire, et à ceux qui, par suite d'un engagement volontaire ou d'un ajournement antérieur, doivent suivre le sort de cette classe.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 17 mars inclus.

DOUANES

Avis aux Navigateurs

Le Ministre de la Marine vient de décider qu'aucun navire de Commerce, partant d'un port français, ne pourra recevoir ses papiers d'expédition en Douane, s'il ne présente une autorisation écrite des autorités maritimes, certifiant que le capitaine du navire a reçu les instructions de navigation nécessaires à sa tournée.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été décernée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat territorial *Tran Fétiz*, de la 9e territorial : excellent soldat dont nous tes rapporte ; blessé très grièvement, le 1er novembre 1915, dans l'accomplissement de son devoir.

Le soldat *Pascien Marius*, du 118e bat. de chasseurs alpins : chasseur d'une énergie et d'un courage remarquables, qui s'est cassé de donner le meilleur exemple à ses camarades ; déjà cité à l'ordre, s'est à nouveau distingué, par son héroïque bravoure, à l'attaque du 18 décembre 1916, au cours de laquelle il a fait 37 prisonniers.

L'adjudant Cambiaggi Jean André, du rég. colonial du maroc : sous officier d'une audace et d'un sang-froid remarquables ; pendant les opérations du 15 au 18 décembre 1916, a fait preuve d'un courage et d'une énergie dignes d'éloges, contribuant, pour une large part, à maintenir, dans des circonstances difficiles, le moral de ses hommes à un degré élevé ; déjà blessé et cité à l'ordre.

SARTENE

Avancement mérité

On a appris avec une bien vive satisfaction, dans tout l'arrondissement, la nomination de M. Martini, juge d'instruction, comme Président du Tribunal civil de Sartène où il exerçait avec honneur et d'gnité ses importantes fonctions.

Ce n'est certes pas employer, à son égard, une formule banale que de dire qu'il a su s'attirer les sympathies générales, par sa haute droiture et son impartialité. Pour lui, tous les justiciables étaient égaux, et à tous indistinctement il distribuait la même justice, la rendant la plus bienveillante possible, sans lui enlever aucun de ses caractères qui lui sont nécessaires pour la faire accepter de tous.

Les nouvelles fonctions qui viennent de lui être conférées, montrent bien de quelle manière on apprécie à la chancellerie sa valeur et ses mérites.

Nous sommes pleinement convaincus que M. Martini continuera à se montrer comme par le passé juriconsulte éminent, magistrat intègre, au cœur compatissant.

Il nous permettra de nous unir à ses nombreux amis pour le féliciter chaudement de bel avancement dont il vient d'être l'objet.

Joseph ALFONSI.

Nécrologie

Mme Marie FILIPPI

M. François Filippi, appartenant de l'Ordre des avocats, a eu la douleur de perdre en compagnie, Mme Marie-Antoinette Filippi, née Mari ; elle était âgée de soixante-sept ans. C'était une excellente mère de famille, toute aux affaires de son ménage ; elle laisse autour d'elle les plus profonds regrets.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. M. François Filippi, M. Antoine François Vincenti et d'autres parents conduisaient le deuil. Dans le long cortège qui s'est rendu jusqu'à l'église Sainte-Marie, on remarquait la plupart de MM. les Avocats, des magistrats et le monde de Palais.

Nous présentons nos condoléances bien sincères à M. François Filippi, à M. Antoine François Vincenti et à leur famille.

Grippe négligée,

Santé affligée

Il ne faut pas se tenir pour guéri de la grippe, aussi longtemps qu'on ressent la plus petite gêne, la moindre faiblesse. La grippe est, en effet, une des affections les plus traîtresses. L'état de dépression et d'affaiblissement qui subsiste si longtemps encore après la maladie proprement dite révèle, d'ailleurs, combien le mal est profondément enraciné. Pour surmonter cet affaiblissement, cette dépression physique qui expose à des rechutes souvent si dangereuses, il est, avant tout, nécessaire de purifier le sang et de lui rendre la richesse qui permettra l'élimination des mauvais germes qui se sont accumulés dans l'organisme. A cet égard, ceux que la grippe a éprouvés se trouveront bien de la cure des Pilules Pink qui a toujours la meilleure influence sur l'état général des convalescents et des affaiblis. Les Pilules Pink sont en effet de remarquables propriétés comme régénérateur du sang et tonique du système nerveux. Elles reconstituent très rapidement les tempéraments débilités par leur action stimulante sur les fonctions organiques.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabilla, 23, rue Re'aumur, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

COUR D'ASSISES

Audience du 7 mars

Présidence de M. MANCINI, conseiller

LE DRAME DE TOMINO

LES TÉMOINS

L'audience est reprise à 13 heures.

Yolati Carmelinda. — *Son amant*, le matelot Castel Lemmi, qui, quoique marié et père de famille, vit maritalement avec elle, était le 3 avril à Tomino.

Dans la soirée, ils se rendaient tous deux au domicile de leur père; vers 7 heures et demie, ils rencontrèrent Deris, dont l'attitude les intrigua fortement.

Casse-Lemmi Louis. — Confirme la déclaration précédente.

Consorte Yolati. — Même déposition.

Leonetti Paul. — Fait connaître qu'on lui a, un jour, très en cabrit; ses soupçons se portèrent sur Deris.

Brillanti Pierre. — Beau-père de l'accusé, déclare que son gendre Deris, suivi par reconnaissable, l'a quelquefois menacé.

La dame Bafucci. — Ne sait rien du crime. Elle était l'héritière testamentaire de la victime.

L'audition des témoins est terminée.

RÉQUISITOIRE

M. Corbière, avocat général, prononce un remarquable réquisitoire. Après avoir exposé l'affaire avec une clarté lumineuse, l'éminent organe du ministère public, dans une émouvante péroraison, requiert contre Deris la peine capitale.

PLAIDOIRIES

Me Puccio prend le premier la parole. Le jeune et sympathique défenseur discute fort habilement les charges de l'accusation et conclut à un doute sérieux qui doit troubler la conscience des jurés.

Me H. de Montera intervient, à son tour. Dans ce grave procès, l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats déploie toutes les ressources de son merveilleux talent. Après une admirable discussion, il supplie, dans un beau mouvement d'éloquence, le jury, de ne point prononcer l'échafaud.

LE VERDICT

Le Rescous coupable d'assassinat atténué; Deris est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

La session est close.

Sous-Intendance Militaire d'ILE-ROUSSE

AVIS

Les militaires, qui devront s'embarquer à Ile Rousse, sont avertis d'avoir à présenter, le jour de départ, à la Sous-Intendance, leur ordre de départ ou leur titre de permission avant onze heures du matin, faute de quoi, le titulaire sera signalé à l'autorité militaire.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. le capitaine Robles, du 173e, est affecté au service des prisonniers de guerre en Corse.

— M. l'officier d'administration de 2e classe Canori, de la section d'infirmiers des troupes coloniales, est mis hors cadres et désigné pour la Guyane.

Pensions

Mme Liberati née Vignali, institutrice publique, 37 ans de services, pension avec jouissance du 1er mai 1916, 1.400 fr.

Renucci François-Antoine, gardien de phare, 31 ans de services, 750 fr.

Ferrari Angeline veuve Susini, le mari gendarme, 542 fr.

Sampucci, Marie-Françoise veuve Venturini, le mari gendarme, 631 fr.

Les Annales

De cur-nous pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Weichinger, etc., un admirable poème inédit de Jean Aicard, un pathétique récit de Georges d'Esparbès, une délicieuse chronique parisienne de Georges Cain, une brillante étude d'Adolphe Brisson sur la Comédie Française pendant la guerre, des souvenirs d'Edouard Drumont..., telles sont — sans parler desdchroniques habituelles de Roland de Marès, de Léon Pâle, d'Yvonne Sarcey, du Bonhomme Chrysale, etc., — les principales matières contenues dans le nouveau numéro des *Annales*, toujours abondamment et artistiquement illustrées, et dont le succès de propagande littéraire et patriotique ne cesse pas de croître et de se justifier.

Partout, le numéro 30 centimes. Abonnements d'un an : France, 12 francs; Etranger, 18 francs.

Abonnements 3 mois, pour les soldats de la zone des armées : 2 fr. 50, avec envoi gradait d'un paquet de livres et d'images, 51, rue Saint-Georges, Paris.

Perdu

Il a été perdu, dans la journée d'hier, un livret et une carte d'identité d'infirmière.

Prière de les rapporter à l'Hôpital Militaire.

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

AVIS

On demande des ouvriers boulangers et des hommes de *peine susceptibles* de porter des sacs; il est entendu que ces hommes doivent être dégagés de toute obligation militaire et pouvoir produire un certificat de bonne vie et mœurs avec un extrait du casier judiciaire n° 3.

S'adresser à la mansutention militaire de Bastia ou de Corte.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

MM. les Patrons coiffeurs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, au salon de coiffure de M. Pierre Grati, Bd Paoli, dans le but de désigner un président, ainsi que les membres qui doivent constituer le bureau.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Brichard Antonia-Jean-Albert. — Raffini Marie.

DÉCÈS

Parigi Marie, ménagère, 77 ans, de San-Damiano.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6.

BASTIA

Ancienne Photographie Vincens

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Mignonnettes

1.20 la douzaine

Cartes Postales Photographiques

Les clichés sont conservés

GRANDE MARQUE

Le *Damiani*

AU QUINQUINA

est le meilleur des

VINS DU CAP-CORSE

(Marque déposée)

Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 27 mars 1903.

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904.

En dépit des nombreuses imitations auxquelles le DAMIANI a donné naissance, son grand et vieux succès n'a fait que s'affirmer, et sa bonne réputation est devenue universelle.

La bouteille d'origine porte une vignette *Un Cap-Corse* propriété exclusive de la Maison Simon Damiani; Dépasé conformément aux Lois.

Exiger la Marque authentique

Se méfier des contrefaçons

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

947e jour de la guerre

Paris, le 7 mars, 7 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, nos tirs de destruction ont bouleversé les organisations allemandes, au nord d'Autreches.

Sur la rive droite de la Meuse, actions violentes d'artillerie sur tout le front Les Chambrettes-Bezonvaux. Aucune action d'infanterie sur tout le front.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, le 7 mars, 15 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons exécuté un coup de main sur les tranchées adverses de Quennevières et ramené 15 prisonniers.

En Argonne, dans la région du Four de Paris, nous avons fait exploser une mine dont nous avons occupé l'entonnoir.

Les Allemands ont tenté plusieurs coups de main au nord-est de Flirey, au Bois Bonchot (nord de St-Mihiel) et vers Ammerwiller.

Nos tirs de barrage ont arrêté net l'ennemi et lui ont infligé des pertes.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la journée du 7 mars, l'adjudant CASALE a abattu son 6e avion allemand.

L'appareil s'est écrasé sur le sol dans la région de Dieppe (Meuse). Dans la journée un de nos pilotes a attaqué de près un fokker et l'a abattu dans nos lignes.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 45.

Une nouvelle progression a été effectuée la nuit dernière, au nord-ouest d'Irles et au nord du Puisieux au-Mont. Un coup de main a été exécuté, au début de la matinée, sur les tranchées allemandes à l'est de Bouchavesnes. Des détachements ennemis, qui se formaient en vue d'une contre-attaque, ont été dispersés par les feux de notre artillerie.

Les Morts du Jour

M. Félix Poli

Paris, 7 mars.

On annonce la mort de M. Félix Poli, rédacteur à l'*Humanité*, secrétaire de « Parti socialiste français », décédé à l'hôpital de Menton, à l'âge de 36 ans, des suites d'une maladie contractée au front.

AUX ÉTATS-UNIS

NOUVELLE ARRESTATION d'Espions Allemands

New-York, 7 mars.

La police a procédé, ce matin, à l'arrestation de quatre agents allemands, impliqués dans différentes affaires d'espionnage et de trahison.

MANŒUVRES ALLEMANDES au Mexique

New York, 7 mars.

Suivant des informations venues du Mexico, des agents allemands font des efforts suprêmes pour entraîner le Mexique à la remorque de l'Allemagne.

On attend la décision prochaine du général Carranza.

Londres

PROROGATION DU PARLEMENT

Londres, 7 mars.

Les journaux annoncent que le Gouvernement prorogera de six mois les pouvoirs du Parlement, qui expirent le 30 avril prochain.

La Rupture Germano Américaine

L'ARMEMENT DES NAVIRES DE COMMERCE

Washington, 7 mars.

La Commission juridique, constituée par le Président Wilson au sujet de l'armement des navires de commerce, lui a fait connaître qu'il pouvait passer outre à la loi de 1819, puisque l'Amérique s'entretient plus aucune espèce de relation avec l'Allemagne.

LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

entre

LA CHINE ET L'ALLEMAGNE

Paris, 7 mars.

Le président de la République de Chine s'étant opposé à la rupture des relations diplomatiques entre la Chine et l'Allemagne, les membres du Cabinet de Pékin ont remis leur démission collective.

En Australie

DISSOLUTION DU PARLEMENT

Londres, 7 mars.

Par suite de l'obstruction du parti travailliste, le Gouvernement a prononcé la dissolution des deux Chambres.

Les journaux de Sydney commentent diversement cette mesure.

Le contre-torpilleur *CASSINI* TORPILLÉ ET COULÉ EN MÉDITERRANÉE

Le Commandant, 6 officiers, cent sous-officiers et marins trouvèrent une mort glorieuse

Paris, 7 mars.

Le Ministère de la Marine a fait, à la presse, la communication suivante :

Le contre-torpilleur *Cassini*, affecté au service des patrouilles, en Méditerranée, a été torpillé par un sous-marin ennemi le 28 février, à 1 heure du matin.

Une explosion se produisit dans la soute aux munitions et le bâtiment coula en moins de deux minutes.

Le Commandant, six officiers, cent sous officiers et matelots furent engloutis dans les flots.

Deux officiers 32 *sous-officiers* et marins furent sauvés et débarquèrent à B. et en S.

Dernier Effort de l'Autriche

Appel de la classe 1920 et la Levée en masse

Berne, 7 mars.

D'après un télégramme de Vienne, le *Journal Officiel de l'Empire* publie le décret appelant sous les drapeaux la *classe 1920*, et proclamant la levée en masse.

Communiqué ITALIEN

5 mars.

Sur le front Trentino dans la journée du 4, plus grande activité d'artillerie depuis la vallée de Tavignole jusqu'au Haut Cordevole.

A la tête de la vallée San Pellegrino (Alvisio) une brillante attaque de nos troupes, nous donna la possession d'une forte position à plus de 2.700 mètres de hauteur, dans le massif de Costabella. Nous prîmes 61 prisonniers et une mitrailleuse.

Sur le front Giulia, actions intermittentes d'artillerie. La nôtre provoqua des explosions et des incendies dans les lignes ennemies, près de Latovaiza (Moyen Isonzo).

Des détachements ennemis, qui tentaient s'approcher de nos positions au sud-est de Vertoiba, furent promptement repoussés.

6 mars.

Dans la nuit du 5, des groupes ennemis, essayant de s'approcher de nos positions, le long de la rive gauche de la vallée, vis à vis de Camporovere et du torrent Maso, sur les pentes du mont Cendon, furent promptement repoussés.

Pendant la journée d'hier, l'action efficace de notre artillerie continua, sur tout le front, depuis la vallée de Tavignole jusqu'au Haut Cordevole.

A la tête de la vallée San Pellegrino (Alisio) l'adversaire lança deux violentes attaques successives contre la position conquise par nous dans le massif de Costabella. Chaque fois il fut complètement repoussé. Nos troupes se sont emparées d'un canon et d'une mitrailleuse.

Tout le long du front Giulia, la nuit dernière, des détachements ennemis renouvelèrent leurs attaques contre nos positions, au sud-est de Vertoiba, mais ils furent repoussés avec pertes sensibles et laissèrent entre nos mains quelques prisonniers.

CADORNA.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 124 — VENDREDI 9 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.B. ORLANCHER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	3 fr.	10 fr.	18 fr.	Les abonnements sont payables d'avance.
Départ. & Colonies	2 fr.	12 fr.	7 fr.	
Etranger	3 fr.	16 fr.	9 fr.	

L'Embusqué

Nos soldats héroïques se sont fait un vocabulaire particulier. Pour peindre des états d'âme nouveaux qui se sont manifestés pendant la guerre, ils ont su trouver les mots justes, vrais, frappés à l'emporte-pièce.

La plupart de ces mots passeront à la postérité, mais, s'il en est un qui « Poilu », par exemple, qui apparaîtra toujours entouré d'une auréole de gloire, il y en aura d'autres, par contre, comme « Embusqué » qui feront bien piètre figure au regard du premier.

En vain, nous avons consulté le Larousse pour avoir une définition exacte du mot « Embusqué », nous n'y avons rien trouvé. C'est une lacune qui demandera à être comblée après la guerre.

Ne pouvant nous abriter derrière une pareille autorité, nous allons faire de notre mieux pour définir « l'Embusqué » tel qu'il nous apparaît.

L'Embusqué comprend le patriotisme à la façon dont Ugolin comprenait la paternité.

Si ce dernier dévorait *ses enfants* pour leur conserver un père, l'Embusqué intéressé réservait son pays pour lui conserver des sujets.

L'Embusqué se trouve partout, aussi bien dans le civil que dans le militaire.

Dans le civil, il se retranche derrière une maladie ou infirmité qui n'existe que dans son imagination qu'il exploite, pour arriver à ses fins, grâce à des complaisances coupables.

Quatorze lignes censurées

L'Embusqué a cessi de particulier, et qui le rend pour ainsi dire insaisissable, c'est que débusqué d'un endroit, il a vite fait de s'embusquer dans un autre.

A l'instar du chat, il retombe toujours sur ses pattes.

A. REYNAUD.

HISTOIRE DROLE

Ceci s'est passé dans une île située quelque part dans la mer Méditerranée, mettons dans la mer Egée si vous le voulez ; mais soyez bien persuadés, amis lecteurs, que cette histoire drôle est absolument véridique et qu'elle mériterait d'avoir vu le jour dans la Patagonie.

Donc, dans cette île, il y a deux villes importantes, l'une chef-lieu principal que nous désignerons par la lettre A., et l'autre chef-lieu d'arrondissement que nous désignerons par la lettre B.

Si la première tire son importance de ses attributions officielles seulement, l'autre, par contre, occupe la première place dans l'île tant par sa population que par son commerce très prospère.

Sans être grand clerc de nature, il est facile de deviner l'espèce d'antagonisme qui a toujours existé entre ces deux villes, et il fut un temps, heureusement disparu, où les relations entre ces deux villes étaient assez tendues.

A. voudrait tenir B. en tutelle.

Dans les temps jadis, la ville de B possédait une station maritime. La ville de A. fit tant et si bien, secondée fortement d'ailleurs par nos influences politique défunte depuis, que cette station maritime lui fut attribuée.

Depuis que les boches pratiquent leur guerre de pirates sans merci, une station de petits bateaux patrouilleurs a été affectée à la ville de B. qui, géographiquement, est mieux placée que la ville de A. pour surveiller les sous-marins ennemis.

Ces petits bateaux patrouilleurs ont besoin de charbon pour accomplir leur mission, mais ce combustible doit leur parvenir par la ville de A.

Ne cherchez pas à comprendre, amis lecteurs, vous y perdriez votre temps et votre belle jeunesse.

Sans doute, que ce charbon en passant par la ville de A., au lieu d'arriver directement à la ville de B., y acquiert un supplément de solorique, ou autre vertu officielle, qui lui donne une valeur plus grande pour la chasse aux pirates.

Dans la Gironde, on connaît le vin de Bordeaux retour d'Amérique et qui prend, de ce fait, une plus-value sérieuse.

Dans l'île où se passe cette histoire drôle mais authentique, et que nous appellerons en pensant Ryncos si vous le voulez, la ville de B. connaît le charbon retour de A.

Décidément, la vie est une bien belle chose, car en vivant on apprend toujours du nouveau.

ECHOS DE LA GUERRE

Entre Poilus

Il fait grand vent. La marmite, qui bouillonne sur les deux pierres servant de foyer, n'a pas de couvercle, en sorte que la poussière soulevée par la bise s'y engouffre librement.

Un poilu qui passe interpelle le cuistot :

— Dis donc, emposté, tu pourrais pas couvrir ta marmite ?

— Mêle toi de ce qui te regarde, mon garçon, et occupe toi seulement de défendre le sol de la patrie.

— Le défendre oui, mais le manger, non, réplique le « bonhomme » en couvrant d'autorité la marmite d'une plaque de tôle découverte dans un coin.

L'état *modèle* n° 7

Le 30 août 1916, au cours d'une visite d'inspection à l'hôpital n° 53, à Teloché (Sarthe), un médecin chef du 2e secteur désignait pour l'envoi sur un centre de spécialité réservé aux tuberculeux le soldat R..., indigne comme appartenant au 1er régiment d'artillerie à pied, 26e compagnie, classe 1890, recrutement de Saint-Brieuc, qui était entré à l'hôpital le 2 juillet précédent.

Il s'agissait tout d'abord d'obtenir pour ce militaire, « l'Etat général des services et camps modèle n° 7 ». C'est paraît-il, une formalité indispensable. Le médecin-major qui dirige l'hôpital 53 avait déjà réclamé cet état le 3 juillet et le 12 août, au 1er régiment d'artillerie à pied, au Havre, et ce régiment avait envoyé l'état modèle n° 7. Le 16 août on déclarant que le soldat R... était passé par mutation au 11e d'artillerie, à Grenoble, afin que le 11e d'artillerie voulût bien se mettre d'accord avec le 1er.

Le 17 septembre, le 11e d'artillerie répondait que le soldat R.. devait faire partie du groupe territorial du 1er d'artillerie à pied, dépôt de Dunkerque.

Sans se décourager, le médecin de l'hôpital 53 envoya à Dunkerque, le 18 septembre, l'état modèle n° 7 reçu antérieurement ainsi que la correspondance échangée avec les régiments précédents.

Ne recevant pas de réponse, il écrivit le 30 octobre, puis le 9 décembre, au groupe territoriale de Dunkerque, en le pressant de lui retourner l'état modèle n° 7.

Le 13 décembre, il reçut enfin une dépêche ainsi conçue :

« En réponse à nos notes des 18 septembre, 30 octobre et 9 décembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le soldat R... ne figure pas sur les contrôles du corps. Veuillez nous faire parvenir d'urgence l'état numéro 39 et son feuillet matricule, afin que nous puissions affecter ce militaire. »

Affecté, le soldat R.., l'était déjà.. mais c'était de tuberculose. Il fut pourtant versé régulièrement dans un corps d'artillerie avant d'être proposé, le 4 janvier 1917, pour la réforme.

Les voyages effectués par l'état modèle n° 7 entre Dunkerque, Grenoble, le Havre, de Teloché (Sarthe) avaient retardé de 488 jours cette décision de simple humanité.

LA FOIRE DE LYON

Le Comité d'organisation de la Foire de Lyon annonce l'édition du catalogue officiel de 1917.

Ce document permet de mesurer le chemin parcouru depuis la dernière Foire de 1916.

L'institution de cette manifestation économique est désormais établie sur des bases solides.

2.300 adhésions directes ont été reçues et acceptées. — Si l'on tient compte des collectivités, c'est au moins 2.600 firmes qui seront représentées en 1917 à la Foire de l'Exposte.

Les fabricants et les commerçants ont un égal intérêt à visiter la Foire de 1917. — Ils sont certains d'y trouver, les premiers, les matières premières nécessaires à leur fabrication, les seconds, tous les objets manufacturés dont ils peuvent avoir besoin.

Les organisateurs qui, sur la demande des adhérents eux mêmes, ont reculé au 18 mars l'ouverture de la Foire, mettent à profit le temps qui les sépare de cette date pour régler et mettre au point les questions de logements, réceptions, manifestations commerciales, organisation du service postal, etc.

Ajoutons que la Foire s'ouvrira le dimanche 18 mars pour se terminer le dimanche 1er avril.

AVIS

L'attention du public est appelée à nouveau et de la manière la plus instante sur la nécessité de faire figurer le numéro du l'arrondissement dans le libellé des correspondances pour Paris.

L'Administration des Postes se trouve dans l'obligation de remplacer un plus grand nombre d'agents de profession par un personnel auxiliaire. Il est nécessaire de faciliter la tâche de ce personnel. On évitera ainsi des retards dans la distribution. Une nomenclature des rues de Paris, indiquant le n° de l'arrondissement, est en vente au prix de 0,15 dans tous les bureaux de poste.

Nécrologie

M. Joseph Scampucci

M. Joseph Scampucci, le négociant si estimé du boulevard Saint Angelo, avait été atteint il y a déjà longtemps, d'une affection grave qui avait mis ses jours en danger. Mais les soins les plus délicats dont il fut l'objet lui permirent de reconduire la direction de ses affaires. Une nouvelle crise s'est malheureusement produite ces jours derniers, et elle n'a pu être conjurée. Il s'est éteint entre les bras des siens, très pieusement.

M. Joseph Scampucci jouissait d'une grande popularité. Il avait siégé très longtemps au conseil municipal, défendant toujours avec vigueur les intérêts de ses électeurs. Aussi, lorsqu'il manifesta le désir de se retirer, il fut remplacé sur la liste par son neveu, M. l'avocat Pierre Scampucci, actuellement mobilisé, qui fut choisi comme adjoint au maire.

M. Joseph Scampucci laisse à ses enfants l'exemple d'une vie de travail, d'activité, de droiture. Son intelligence des affaires lui a permis d'étendre considérablement avec la collaboration de son frère, le cercle de ses opérations commerciales, et cette maison est honorablement connue non seulement à Bastia mais dans tout l'arrondissement.

Les obsèques ont eu lieu à onze heures du matin. Le deuil était conduit par ses fils, frères, neveux et beaux frères.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jules Agostini, Pasquarello Antoine, François Bernardi et Venturelli Antoine, de la maison Orengo.

Après la famille, M. le Maire de Caraffa, et la plupart des membres du conseil municipal, les directeurs de la Caisse d'épargne, le personnel des divers services municipaux, le bureau et les membres de la société des Employés de Commerce, avec leur bannière, les nombreux amis de la famille.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie par M. le chanoine-archiprêtre Casta ; *l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.*

Nous offrons l'expression de nos condoléances la plus émues à Mme Joseph Scampucci et à ses enfants, à MM. et Mlles Scampucci, à Mme et M. Rocchi, à MM. les frères Scampucci et à la famille Cardesi.

Mathieu Perucchi

Il n'est plus. Cette fleur éclose à Porto-Rico, s'était délicatement épanouie dans l'île de beauté. Un souffle délétère la frôla dans le Sud Tunisien. En effet, c'est là que Mathieu Perucchi avait été envoyé au service de la Patrie, lorsque l'heure de se mesurer avec l'ennemi de la France, il demanda à partir pour le front. Ses forces le trahirent, et il fut obligé de prendre du repos au sein de sa famille. Sa forte constitution nous permettait d'espérer le rétablissement complet d'une santé quelque peu ébranlée, quand survint une soudaine rechute.

Qui dira alors la calvaire de cette mère modèle, qui, anxieuse, avec toutes les énergies d'un cœur aimant au possible, disputait à la mort la vie précieuse de son fils adoré? Aucun répit, ni le jour, ni la nuit. Tout est mis à contribution et la science, l'expérience consommée des hommes de l'art, et la sollicitude la plus empressée, la plus affectueuse. Rien n'a valu. Sans pitié la mort s'est fait sous couvre. Le cher enfant rendait son dernier soupir dans les bras de sa mère éplorée.

Ancien élève du lycée de Bastia et de l'école de commerce de Marseille, Mathieu Perucchi était doué d'un cœur d'or. On était agréablement saisi par cette parole douce, cette conversation calme qui parfois nous étonnait. On augurait bien de ce beau jeune homme, digne rejeton d'une famille justement estimée à Bastia et dans tout le Cap. Hélas! nous ne verrons plus cette physionomie avenante. Nous n'entendrons plus cette voix qui tant nous charmait.

Mathieu Perucchi n'est plus. La foi dont il était heureux de faire ouverte profession lui a ouvert le ciel. Son corps fut transporté à Pietrocorbara. Un cortège composé de parents et d'amis l'y accompagnait. La population douloureusement émue l'attendait à l'entrée du village. Les larmes coulaient de tous les yeux, témoignage visible de regrets unanimes.

Les funérailles auront lieu en grande pompe, dans la belle église de la paroisse, toute tendue de noir. Un magnifique catafalque se dressait au milieu de la nef. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Simbaldi, entouré des ecclésiastiques des environs. On se dirigea ensuite vers le caveau familial, où la bière fut placée à côté de celle du regretté Félix Perucchi, le cher et inoubliable père de Mathieu.

Le deuil était conduit par MM. Eugène Perucchi et Charles Padovani, oncle et cousin du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ajaccio Paul, Lota Edmond, Antoni André et Vasconi Joseph, amis du cher disparu.

Reposez en paix cher et doux ami. Séchez les larmes d'une mère, de deux sœurs abîmées dans la douleur. La mort, nous le savons, ne sépare que provisoirement les cœurs qui s'aiment. Dieu les unira un jour, à jamais. Que cet espoir mette un baume sur la plaie que votre disparition soudaine et prématurée a ouverte en ceux qui tant vous affectionnaient !

Nous prions Mme veuve Félix Perucchi, Mlles Antonia et Jeanne Perucchi, les familles Perucchi, Rossi, Giuliani et Padovani, d'agréer nos condoléances attristées.

D. E.

Sous-Intendance Militaire d'ILE-ROUSSE

AVIS

Les militaires, qui devront s'embarquer à Ile Rousse, sont avertis d'avoir à présenter, le jour de départ, à la Sous-Intendance, leur ordre de départ ou leur titre de permission avant onze heures du matin, faute de quoi, le titulaire sera signalé à l'autorité militaire.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. le vétérinaire auxiliaire Rossi est désigné pour suivre le cours complémentaire à l'école d'Alfort.

— Sont promus dans l'artillerie, au grade de lieutenant colonel, MM. les chefs d'escadron Coppolani, du 100e, et Pétrini-Poli, du 25e rég. ; au grade de sous-lieutenant, le canonnier réserviste Bonetti, du 84e.

Nouvelles religieuses

Oratoire de la Conception. — La neuvaine préparatoire à la fête du glorieux patriarche Saint-Joseph, commencera dans cet oratoire, samedi 10 courant.

Messe à 9 heures du matin ; Salut à 4 et demie du soir.

Pensions

Colombani Charles-Félix, gardien de bureau des postes, 42 ans de services 1.733 francs.

Rossignoli Jacques Jean, receveur des postes, 47 ans de services 1.285 fr.

Casani Paul-François, pr-posé des douanes, 31 ans de service, 1.092 fr.

Lacuta Marie-Laure, veuve Francechi, la mari préposé des douanes, tué à l'ennemi, le 17 mars 1916, 11 ans de services, 750 fr.

Vannoni Antoine-Marie, surveillant

chef de 1re classe des établissements pénitentiaires coloniaux, de Vezzani, 44 ans de services, 2.756 fr.

Erratum

Lire dans les *Souvenirs d'Hôpital*, parus hier, colonne 3 : « Un délire guerrier s'empare des ex-combattants ».

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nouvelles Religieuses

Archi-Confrérie de Saint-Joseph. — La neuvaine préparatoire à la fête de Glorieux Patriarche Saint-Joseph, commencera dans son Oratoire, samedi, 10 mars, à 7 heures et demie du soir.

Une messe sera célébrée tous les matins à 7 heures.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Charles Poli, négociant, et leurs enfants, Charles, Fernand, Lilly et Henri ; Mme veuve Amélie Lourie, née Rattner, et Mlle Sonia Lourie, licenciée en droit, de Paris ; Mlle Laurence Poli ; Mme veuve Andrieux, née Poli ; M. Charles Andrieux, sergent à l'armée d'Orient, Mme Charles Andrieux et leurs enfants ; M. et Mme Auguste Altelli, de Bastia ; Mme veuve Altelli et ses enfants, de Marseille ; M. et Mme Célestin Mathieu et leurs enfants ; M. et Mme Louis Lusinchi et leurs enfants, de Ghisonaccia ; Mme Lusinchi et son fils, M. Charles Lusinchi, lieutenant au front d'Orient ; M. et Mme Maximilien Santoni et leurs enfants, de Poggio-di-Nazza ; Mme veuve Marie Lusinchi et ses enfants, de Ghisoni ; M. et Mme Pieroni, de Ghisonaccia et leurs enfants ; Mme et M. Delendini, commissaire de police à Chataudun-du-Rumel, et leurs enfants ; M. le médecin-major et Mme Bigonnet, de Menton ; Le docteur et Mme Rattner, de Paris ; Le docteur et Mme Jacob Lourie, de Mme Lourie, de Mohilev (Russie) ;

Les familles Poli, Peretti de Poggio-di-Nazza, Merlingo, Morellini, Altelli d'Algajola, Lourie de Moscou, Tichtchento de Pétrograd ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Félix Poli

Licencié ès-sciences

Maréchal des logis au 8e régiment d'artillerie

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé à Menton, hôpital militaire, à l'âge de 36 ans, de maladie contractée au front, le 5 mars 1917.

L'enterrement provisoire a eu lieu à Menton.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Ange Poggioli, instructeur à l'Ecole de Tir Aérien à Cazaux ; Mlles Athénette et Hortense Poggioli, à Oran ; Mme veuve Joseph Poggioli et ses enfants, à Oran ; Mme veuve Joseph-Lunardi-Poggioli ; M. Félix Poggioli et ses enfants, de Marseille ; M. Joseph Poggioli, sous-officier en retraite, Mme Poggioli et leurs enfants, tous internés dans le département envahi de l'Aisne ; Mme Louis Tonielli Poggioli, M. Louis Tonielli et leurs enfants ; M. Jean-Baptiste Poggioli, mobilisé, et Mme Marie Poggioli, née Lunardi ; M. et Mme Sauveur Adam et leurs enfants ; M. et Mme Barthélemy Rossi et leurs enfants ;

Les familles Poggioli, Couvenau, Tarride et Vergès de Bordeaux, Balbi, Sisco, Brignardelli, Soavi, Pieggi, Gentile, Rouillé, Figli de Bastia, Tomei de Cervione ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Etienne Poggioli

Vérificateur des Douanes

leur regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin germain, décédé à Oran, le 8 mars 1917.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant : Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

948e jour de la guerre

Paris, le 8 mars, 7 heures.

Sur le front de Verdun, nos batteries ont pris, sous leurs feux, des détachements ennemis, à la lisière du bois de Malancourt.

Tirs de destruction efficaces, sur les organisations allemandes, du Bois des Sparges.

La lutte d'artillerie a été assez active, dans les secteurs de Maison de Champagne et d'Embermesnil.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Le « Rumpler », abattu le 6 mars dans nos lignes, au nord de Laval, a été descendu par le lieutenant Missard. C'est le 5e avion ennemi dont ce pilote a triomphé jusqu'à ce jour.

Paris, le 8 mars, 15 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, actions d'artillerie assez vives et rencontres de patrouilles dans la région de Moulin-sous-Touvent.

En Lorraine, au nord est d'Embermesnil, nos détachements ont pénétré dans les tranchées allemandes et ont ramené une quinzaine de prisonniers après avoir effectué de nombreuses destructions.

En Alsace, une tentative ennemie sur nos positions près du Seppois-le-Haut a complètement échoué. L'ennemi a laissé des prisonniers.

Vers l'Hilsenfirst, nos reconnaissances ont infligé des pertes à l'ennemi.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures.

La situation n'a subi aucune modification, au cours des dernières 24 heures. Un bombardement d'Ypres a été arrêté par le tir de notre artillerie. Les positions allemandes ont été bombardées à l'ouest de Messines.

AVIATION

L'aviation a montré beaucoup d'activité, dans la journée du 6. De nombreuses reconnaissances, prises de vues photographiques et opérations en liaison avec l'artillerie, ont été exécutées avec succès. D'utiles renseignements ont été recueillis. Nos aviateurs ont jeté un grand nombre de bombes sur les cantonnements et dépôts ennemis. Un très grand nombre d'appareils allemands ont tenté avec énergie, mais sans succès, de gêner les opérations de nos pilotes. Au cours de nombreux combats aériens, livrés pendant la journée, sur toute l'étendue du front, trois appareils ennemis ont été descendus, et au moins trois autres, contraints d'atterrir avec des avaries. Quatre des nôtres ont été abattus et sept autres ne sont pas rentrés.

COMITE DE GUERRE

Paris, 8 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

A LA SORBONNE

MANIFESTATION NATIONALE des Grandes Associations Françaises

Paris, 8 mars.

Une manifestation nationale des Grandes associations françaises a eu lieu, hier, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés.

Le Président de la République avait tenu à assister à cette imposante manifestation.

Autour de lui avaient pris place plusieurs membres du Gouvernement, un grand nombre de sénateurs et de députés ainsi que les délégations des Grands Corps de l'état.

M. René Viviani, Garde des sceaux, a lu au nom du Gouvernement une déclaration disant notamment que, après plus de trente mois de guerre, la France, toujours aussi indomptable que résolue, approchait de la Victoire.

« Nous ne devons ni redouter, ni dédaigner un ennemi qui fait des efforts désespérés pour résister à l'étreinte qui l'étouffe. »

M. René Viviani dit, en terminant, « que les symptômes de la Victoire éclatent de toutes parts, et que l'Amérique ajoute à son ancienne aide matérielle le don inappréciable de son adhésion morale. »

M. Briand INTERVIEWE

Paris, 8 mars.

M. Aristide Briand, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, interviewé par un rédacteur d'un des plus grands périodiques de New York, lui a fait la déclaration suivante :

« La France ne fera pas la paix tant que les grands principes, pour lesquels elle se bat, n'auront pas été rétablis dans le monde, et tant qu'elle n'aura pas recouvré ses Provinces perdues.

En Belgique

Le manque de charbon

Paris, 8 mars.

En raison du manque de charbon, le commandement allemand, en Belgique, a ordonné l'arrêt du travail dans les usines.

En Suisse

PRÉPARATIFS MILITAIRES

Berne, 8 mars.

Le Conseil fédéral a décidé de compléter la mobilisation partielle du 24 janvier.

Des nouvelles unités ont été convoquées.

Ces unités formeront une division de 24.000 hommes.

La Suisse compierra ainsi sous les drapeaux les 4/5 de sa jeunesse, de 24 à 32 ans.

Le Conseil fédéral a fait cet effort militaire, parce qu'il prévoit que la guerre de mouvements succédera, au printemps prochain, à la guerre de tranchées, d'où nécessité impérieuse pour la Suisse de prendre ses précautions.

En Irlande

LE HOME RULE

Paris, 8 mars.

M. Lloyd George, premier ministre du Royaume-Uni, a déclaré, devant la Chambre des Communes, qu'il accordera le Home Rule à l'Irlande, mais qu'il ne l'imposera pas.

La Rupture Germano Américaine

L'ARMEMENT DES NAVIRES DE COMMERCE

Washington, 8 mars.

Après avoir conféré une bonne heure avec M. Lansing, Secrétaire d'Etat, le président Wilson a décidé de procéder immédiatement à l'armement des navires marchands, sans attendre la sanction du Congrès.

Arrestation d'espions Allemands

Paris, 8 mars.

La police de New-York a procédé à l'arrestation de Chakiaberty et de Schkunner, les principaux agents du complot allemand qui s'était formé dans le but de fomenter la révolution dans l'Inde.

La Rupture AVEC L'AUTRICHE

Washington, 8 mars.

Dans les milieux officiels on prévoit que la rupture des relations diplomatiques est imminente, du moment que le Cabinet de Vienne a répondu à la note des Etats Unis en proclamant sa ferme intention de couler, sans avertissement, tous les navires armés, sans exception.

LA RÉVOLUTION à CUBA

New York, 8 mars.

Un télégramme de La Havane annonce que les troupes gouvernementales ont capturé l'ex-président de la République Gomez, le chef de l'insurrection.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

INTERPELLATIONS

Les Employés des P.T.T.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Jules Nadi sur les suites données par le Ministre de la Guerre, à l'ordre du jour voté par la Chambre, le 13 juillet 1916 concernant l'affectation des employés des postes, des télégraphes et des téléphones (agents et sous agents), des classes 1902, 1903 et 1904, aux services télégraphiques et postaux des armées.

M. Jules Nadi

député de la Drôme, développe son interpellation.

L'orateur, après avoir rappelé très brièvement la séance du 13 juillet 1916, se plaint du Ministre de la Guerre qui n'a pas tenu compte des vœux du Parlement pour la Commission des postes.

M. Deshayes

député de l'Oise, dit qu'il pourra obtenir des commandants des unités qu'ils réservent les places de vaguemestre et d'aide vaguemestre à ceux qu'ils considèrent le plus aptes à ces fonctions.

M. Deshayes demande, en terminant, que toutes les compétences de l'administration des Postes soient mises au service de la défense nationale.

M. René Besnard

sous-secrétaire d'Etat, fournit toutes les explications demandées par les orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

Le Ministre promet ensuite de donner satisfaction aux vœux émis par la Chambre.

La discussion est close.

Ordre du Jour

Le Président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, demandé par le Gouvernement.

Cet ordre du jour, est voté par mains levées.

La Politique Economique DU GOUVERNEMENT

Le Ravitaillement en blé fourrage et orge

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des interpellations :

1° de M. Barthe au sujet de l'aggravation de la crise de ravitaillement en fourrage de la région du Midi, par suite des procédés illégaux mis en œuvre par l'Intendance ;

2° de M. Mabrice Long, sur la situation de notre production et nos approvisionnements en blé ;

3° de M. Thoveny, au sujet de la taxation du prix de l'orge, fixé à 31 fr. par le décret du 17 janvier.

4° de M. Laurent Eynac, sur la fixation arbitraire de la taxe sur les orges.

5° de M. de Monzie sur la suite que le Gouvernement compte donner aux vœux émis par la Chambre de Commerce de Lyon, le 1er février, et sur la politique économique par laquelle il entend répondre à la guerre sous-marine.

M. de Monzie

député du Lot, déclare que les garanties, données précédemment par les Ministres, sont rien moins que certaines.

L'orateur rend hommage à la bonne volonté de M. Herriot, mais il lui demande de lui communiquer le programme des mesures à prendre pour réduire la consommation du blé, en augmenter la production et surveiller les transports.

M. de Monzie critique le régime des primes et préconise l'organisation d'un service central d'une association de commerçants, qui serait chargée d'acheter les blés et de les répartir entre les meuniers.

L'orateur critique également la politique de taxation.

Il examine longuement la question des charbons, et reproche à M. Herriot les différentes mesures prises.

« Pour le charbon, comme pour le blé, nous sommes, dit-il en terminant, tributaires de l'importation.

« C'est donc sur les transports maritimes qu'il faut compter pour en assurer convenablement »

VIN DU CAP CORSE
L. N. MATTEI
BASTIA

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 125 SAMEDI 10 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration, 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2f 50	4f 50	8f 50
Départ. & Colonies	3 »	5 »	9 »
Etranger	3f 50	6 »	10 »

Les abonnements sont payables d'avance. Un abonnement ne peut être interrompu avant son expiration. Les changements d'adresse sont payables 0f 50. Les réclamations ne sont admises que dans les huit jours qui suivent la publication du journal. Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Les annonces et réclames sont reçues aux Bureaux du Journal.

Le Crédit AU PETIT COMMERCE

La Chambre sera saisie de nouveau, très prochainement — le Sénat n'ayant pas ratifié intégralement, dans sa séance du 1er février dernier, les dispositions qui lui étaient soumises — du projet de loi organisant le crédit au petit et au moyen commerce, à la petite et à la moyenne industrie, déposé en novembre 1912 et adopté par elle en mars 1914.

Ce projet comble une des lacunes les plus fâcheuses de notre organisation bancaire. Il permet enfin au petit commerçant, au petit industriel, de se procurer le crédit qu'on leur refuse trop souvent. La disparition à peu près complète des établissements locaux, dirigés par des banquiers qui connaissaient personnellement leurs clients et leur remplacement par des succursales de nos grandes Sociétés de crédit — pour qui l'exemple des effets ne représente qu'une faible partie de leurs affaires et qui s'attachent à des opérations plus rémunératrices, — ont porté un coup sensible au petit commerce, si largement représenté chez nous. Les avantages qu'on a à juste titre accordés à nos cultivateurs en vue de leur procurer, au meilleur compte, les avances indispensables à leur exploitation, on devait également les accorder au modeste travailleur qui a économisé sou à sou les fonds nécessaires pour « s'établir, » et qui consacre toute son activité et toute son énergie à la prospérité de son magasin.

Il était tentant d'employer dans la circonstance un système identique à celui qu'on avait adopté lors de l'institution du crédit agricole. C'est, en effet, la mutualité qui est à la base du crédit. Ce sont les commerçants, les industriels, les fabricants, les artisans et les sociétés commerciales, qui sont appelés à se grouper, à souscrire un capital — dont le quart doit être immédiatement versé — constitué par des parts nominatives, dont le minimum est de 50 francs, pour fonder les « Sociétés de caution mutuelle ». Celles-ci ont pour objet exclusif l'aval et l'endos des effets de commerce et billets *créés*, souscrits ou endossés par leurs membres à raison de leurs opérations professionnelles, des avantages fiscaux importants — l'exonération de la patente notamment — leur sont consentis. En outre, le même projet prévoit la création de « banques populaires » qui joueront vis-à-vis des sociétés de caution mutuelle à peu près le même rôle que jouent les caisses régionales de crédit agricole vis-à-vis des mutuelles agricoles, et qui bénéficieront d'une avance sans intérêts de l'Etat pouvant atteindre 12 millions versés au Trésor par la Banque de France, en exécution de la convention de 1911.

Le projet primitivement voté par la Chambre avait une portée plus haute. Il instituait aussi le crédit à long terme, le crédit industriel, — avec une première mise de fonds, d'ailleurs très faible, de 5 millions, — dont l'objet était de consentir des prêts, d'une durée d'un an au moins et de vingt-cinq ans au plus, destinés à faciliter principalement « l'amélioration, la transformation et l'amélioration d'entreprises ou d'outillages industriels ou l'exploitation de brevets. » Des garanties effectives — hypothèque, caution, assurance sur la vie — étaient exigées de tout emprunteur. C'est cette seconde partie du projet que le Sénat a disjointe, les précautions prises ne lui paraissant pas suffisantes.

La Chambre adoptera sans doute, dans sa teneur actuelle, le projet que lui renvoie la Haute Assemblée. Le crédit commercial mutuel sera enfin institué. Il est certain qu'au lendemain des hostilités, les mutualistes commerciales se multiplieront, mais il faut, après la victoire, qu'on puisse donner à nos industriels l'aide qu'ils sont en droit d'attendre. Il faut que l'accord s'établisse par conséquent sans retard entre les deux Chambres sur un nouveau projet élaboré par le Gouvernement et portant création du crédit à long terme. Commerçants et industriels attendent autre chose que de bonnes paroles et d'excellents conseils. Qu'on leur donne au plus tôt le crédit qui leur manque, les moyens d'obtenir les avances qui leur font défaut et qui leur permettront de surmonter les difficultés causées par la guerre, de réparer les ruines qu'elle a entassées. Le crédit à long terme ne suffit pas, si l'on veut hâter la reprise de la vie économique du pays.

ADRIEN DARIAC,
Député de l'Orne.

SERVICE POSTAL

A la suite de la note parue dans *Le Petit Bastiais* d'hier, l'Administration des Postes nous communique les renseignements suivants au sujet des heures des distributions des courriers et de la levée des boîtes-en Ville.

Distributions des Courriers

1re Distribution.	. .	11 h. 5
2e	id.	. . 15 h.
3e	id.	. . 18 h. 5

Levées des Boîtes

1re Levée de	5 h	à 6 h. 15
2e	id. de 9 h. 15	à 10 h. 30
3e	id. de 13 h. 45	à 15 h.

Les heures de distribution des courriers sont susceptibles d'être modifiées en raison de l'irrégularité de l'arrivée des courriers du Continent.

Si ce nouvel horaire n'était pas de nature à donner complète satisfaction au public, *Le Petit Bastiais* se ferait toujours un devoir de soumettre à l'administration des Postes les désirs qui pourraient lui être exprimés à ce sujet.

GLORIEUX BLESSÉS

Le personnel de l'Instruction primaire de la Corse a largement payé sa dette à la Patrie. Dans la liste des dernières blessés, nous relevons les noms suivants : *Marcelli*, répétiteur au lycée de Nice ; *Andreani*, *Bonifacy* et *Paoli Paul*, élèves maîtres à l'école normale d'instituteurs ; *Salvini*, instituteur à Marseille ; *Bronca*, instituteur à Porto-Vecchio.

M. *Bonifacy* a été promu sous-lieutenant.

Le lieutenant *Paoli Paul* a obtenu la citation suivante : « Officier énergique, ayant pris part à toutes les opérations de son régiment depuis le début des hostilités ; aux combats des 1er et 2 juillet 1916, a fait preuve des plus belles qualités d'entrain, de bravoure et d'initiative ; a enlevé une tranchée allemande très fortement organisée, faisant 180 prisonniers dont 4 officier, et s'emparant d'une batterie de 105, a inscrit une page glorieuse à son histoire, en s'emparant, dans un assaut très rude, du fort de Douaumont et en conservant sa conquête malgré les contre-attaques répétées de l'ennemi. »

Le capitaine *Colonna Ceccaldi Joseph-Antoine*, de Vico, est tombé glorieusement à Tuismont, à la tête de sa compagnie qu'il conduisait à l'attaque.

Le capitaine adjudant major *Roux Jérôme*, du 112e d'infanterie, d'Ajaccio, a été tué sous V....., d'une balle à la tête, en se rendant dans un petit poste, en avant de nos troupes, pour mieux se rendre compte de la situation. C'était le frère de M. le sous-préfet Paul Roux, et était sorti de l'école Saint Cyr.

Le capitaine *Roux* avait été cité à l'ordre de l'armée et proposé pour le grade de chef de bataillon.

Le capitaine *Brignoli Jean*, des chasseurs alpins, est tombé face à l'ennemi, le 8 novembre 1916, criblé de blessures. 4..... Ce vaillant officier comptait, à la mobilisation, les fonctions de directeur de la source du Châtelet, à Evian-les-bains ; il avait conquis ses grades sur le champ de bataille et mérité trois citations. C'était le frère de M. le commandant Brignoli.

Le sergent *Marpoli Martin*, du 173e d'infanterie, fonctionnaire en Indo-Chine, est décédé le 11 décembre 1916, à l'hôpital d'Avignon, où il se trouvait en traitement depuis quelques temps.

LES PETITES DISCIPLINES

Spirituelle critique, dans les *Annales*, d'un travers bien français.

C'est un fait d'observation qu'il suffit de marquer une porte de ce mot : « Entrée, » pour en rendre aussitôt l'accès impraticable, les impulsifs qui viennent de l'intérieur éprouvant soudain un besoin incontrôlé de mettre cette entrée à usage de sortie, et réciproquement.

Quelle recommandation plus avisée et moins respectée que celle qui conseille, au nom de l'intérêt commun, de ne pas cracher par terre dans les voitures publiques ? Eh ! bien, elle paraît si ridicule, tellement vexatoire, cette recommandation, qu'on a vu des gens hausser furieusement les épaules en la lisant et demander où « ces idioties-là » voulaient que l'on crachât. Alors, ils crachaient tout de suite, exprès ! Et, si on les avait poussés, on aurait bien vite découvert les raisonnements qui rattachaient cet acte de liberté à la prise de la Bastille. Ils se moquaient de l'hygiène comme d'une reine.

C'est aussi dans les tramways et les autobus que se manifeste le plus nettement peut-être une double tendance : rappeler sans cesse les autres au respect du règlement et s'en affranchir pour son compte ; faire appel à la complaisance et au bon sens des autres et s'y refuser soi même avec humeur.

Les premiers numéros ne permettraient pour rien au monde à une pauvre femme malade ou pressée de gagner quelques rares ; quant aux derniers, ils n'ont qu'une idée : devenir les premiers par tous les moyens. Ceux qui sont dans la voiture ne souffriraient tolérer une exceptionnelle charge, mais ceux qui souhaitent d'y monter s'installeraient sur le corps de leurs concitoyens plutôt que de consentir à attendre la prochaine voiture.

On pourrait donner mille autres exemples. Or, il est démontré que c'est par l'observation quotidienne des petites disciplines qu'on arrive à la bonne volonté et même à l'enthousiasme pour les grandes réformes.

M. René Bazin a écrit quelque part cette belle pensée : « On n'a pas tous les jours l'occasion d'être héroïque, mais on a chaque jour l'occasion de ne pas être lâche. » Alors, tandis que nos soldats sont en train de nous gagner l'admiration et le respect du monde entier, les Français de l'arrière ne pourraient-ils pas au moins s'astreindre aux petites disciplines ? Ce serait une excellente préparation pour les réformes de la France nouvelle.

MAURICE DONNAY,
de l'Académie française.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le capitaine *Montredi Edouard*, de régiment colonial marocain, est tombé à Douaumont, le 24 octobre 1916, mortellement blessé. C'est à la suite de cette brillante affaire, où il s'est distingué, que le drapeau de régiment a reçu la croix de la légion d'honneur, avec la mention suivante :

« Le 24 octobre 1916, renforcé du 43e bat. sénégalais, et de deux compagnies Somalies, a enlevé d'un admirable élan, les premières tranchées allemandes, a progressé ensuite sous l'énergique commandement du lieutenant-colonel Regnier, brisant les résistances successives de l'ennemi sur une profondeur de deux kilomètres ; a inscrit une page glorieuse à son histoire, en s'emparant, dans un assaut très rude, du fort de Douaumont et en conservant sa conquête malgré les contre-attaques répétées de l'ennemi. »

Le caporal *Antonini Dominique*, d'un bat. de marche d'Afrique, de Bologne, compte plus de cinquante blessures récoltées sur l'Yser, dans la Somme et à Verdun. Par une heureuse coïncidence, encore ne présente-t-elle aucune gravité alarmante, bien que plusieurs soient sérieuses.

AVIS

L'attention du public est appelée à nouveau et de la manière la plus instante sur la nécessité de faire figurer le numéro de l'arrondissement dans le libellé des correspondances pour Paris.

L'Administration des Postes se trouve dans l'obligation de remplacer un plus grand nombre d'agents de profession par un personnel auxiliaire. Il est nécessaire de faciliter la tâche de ce personnel. On évitera ainsi des retards dans la distribution. Une nomenclature des rues de Paris, indiquant le n° de l'arrondissement, est en vente au prix de 0,15 dans tous les bureaux de poste.

Avis aux Contribuables

Aux termes de l'article 30 de la loi du 29 mars 1914, dont un extrait est reproduit ci après, les remises suivantes sont accordées sur la contribution foncière des propriétés non bâties (Part de l'Etat) :

Aux cotes de 0 francs 01 à 5 francs, uniques ou totalisées, remise totale.

Aux cotes de 5 francs 01 à 10 francs, uniques ou totalisées, remise uniformément fixée à 5 francs.

Ces remises ne peuvent être allouées qu'à des propriétaires exploitant pour leur propre compte et pour les seules terres dont ils sont à la fois exploitants et propriétaires.

Elles ne doivent être accordées qu'aux contribuables ne payant pas plus de 20 francs pour la part revenant à l'Etat sur la contribution personnelle-mobilière à laquelle ils sont assujettis dans leurs diverses résidences.

Pour obtenir la déduction de ces remises, les contribuables doivent faire, à la mairie de la commune de leur domicile réel, une déclaration écrite contenant les indications et attestations exigées par la loi.

Les contribuables ne sont pas tenus de reproduire leur déclaration annuellement, mais les faits susceptibles de motiver une modification des indications contenues dans ces déclarations doivent faire l'objet de déclarations rectificatives.

Par suite, les contribuables auxquels il n'a pas été accordé de dégrèvement en 1916 mais qui y auraient droit en 1917 sont invités, pour l'obtenir, de faire une déclaration.

Ceux auxquels une remise d'impôt a été accordée en 1916 obtiendront, cette année, d'office et sans nouvelle déclaration, le même dégrèvement que précédemment, pourvu qu'aucune modification ne se soit produite pour 1917 :

1. — Dans le montant de la contribution personnelle mobilière à laquelle ils sont assujettis dans leurs diverses résidences ;

2. — Dans le chiffre du revenu foncier à raison duquel ils sont imposés pour leurs propriétés non bâties ;

3. — Dans la consistance soit des terres leur appartenant, soit de celles desdites terres qui sont directement exploitées par eux.

Si l'une de ces trois conditions ne se trouve pas remplie la formalité d'une déclaration rectificative est obligatoire.

Les déclarations nouvelles ou rectificatives doivent être faites à la mairie de la commune de domicile réel, avant le 10 février.

Les intéressés trouveront dans chaque mairie, des formules de déclaration mises gratuitement à leur disposition et fourniront toutes les explications nécessaires pour assurer leur rédaction régulière.

LA TOILETTE DES DENTS PAR DES AMOURS

Voyez tous ces amours. Sont-ils assez occupés pour faire la toilette des dents de cette charmante personne ! De quoi se servent-ils ? Du DENTOL évidemment C'est que.....

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un désinfectant de la bouche et un antiseptique et donne un parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis par sur de coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.

Le Dentol est un *produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français*

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Bastiais* pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte de DENTOL, une boîte de Poudre de DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTILI, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie ROSI et dans toutes les bonnes pharmacies.

Petite Gazette

Nouvelles judiciaires

M. Martini, juge d'instruction au tribunal de première instance de Sartène, est nommé président du dit tribunal, en remplacement de M. Nivaggioli, décédé.

Fruits de table

Le ministère de l'Agriculture publie les résultats approximatifs de la récolte

des fruits de table, en 1916, dans le département de la Corse :

Quintaux : 25.000 de pommes, 1.500 de poires 2.000 de noix, 500 de pêches, 400 d'abricots, 3.000 de cerises, 1.700 de prunes, 90 de oranges, 4.000 d'amandes, 5.000 de figues.

Les chiffres des autres fruits manquent.

Nouvelles maritimes

M. Istria Paul, stagiaire du commissariat, a été nommé au grade de commissaire de 3e classe de la marine.

— M. Manfredi Pierre, agent technique de 3e classe des constructions navales à Toulon, est promu agent technique de 2e classe.

Nouvelles religieuses

Oratoire de la Conception. — La neuvaine préparatoire à la fête du glorieux patriarche Saint-Joseph, commencera dans cet oratoire, samedi 10 courant.

Messe à 9 heures du matin ; Salut à 4 et demie du soir.

ARRÊTÉ SUR LE PAIN

Nous, Maire de la Ville de Bastia,

Vu l'article 30 du titre 1er de la loi des 19-22 juillet 1791 ;

Vu les articles 97 de la loi du 5 avril 1884, 471 et 474 du Code Pénal ;

Vu notre arrêté en date du 7 décembre 1915, fixant le prix de vente du pain ;

Vu le décret de M. le Président de la République en date du 9 février 1917 réglementant la fabrication du pain,

ARRÊTONS :

A dater du 12 courant et jusqu'à nouvel arrêté, le prix du pain est fixé uniformément à 0,45, quelle qu'en soient la forme et la dimension.

En conséquence, les boulangers devront avoir leur boutique constamment garnie de pains qui seront exposés en vente sur des étagères à la vue du public.

Tout pain mis en vente devra être fabriqué avec la farine de qualité conforme au type prévu par l'arrêté de M. le Préfet de la Corse en date du 2 décembre 1915 et du décret présidentiel sus-visé.

Il devra avoir le degré de cuisson convenable.

La vente du pain se fera au poids, soit qu'elle s'applique à des pains entiers ou qu'elle porte sur des fractions de pain.

Les boulangers seront tenus de peser, en les livrant, les pains qu'ils vendent dans leur boutique, sans qu'il soit besoin d'aucune réquisition de la part des acheteurs.

Ils devront à cet effet avoir toujours sur leur comptoir les balances et les poids nécessaires.

Ils seront tenus d'avoir dans un cadre placé dans un endroit apparent de leur boutique l'affiche du prix du kilogramme de pain ainsi qu'un exemplaire du présent arrêté qui leur sera délivré par la Mairie.

M. le Commissaire Central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 9 mars 1917.

Le Maire,
C.-J.-B. DE CARAFFA.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Mori Elisabeth.

DÉCÈS

Mannini Tullius, 2 ans, de Bastia.
Benassi Adeline, rentier, 33 ans, de Poggio-Mezzana.
Luppi François, scieur de long, 62 ans, de Montecreto (Italie).

Nouvelles Religieuses

Archi-Confrérie de Saint-Joseph. — La neuvaine préparatoire à la fête du Glorieux Patriarche Saint-Joseph, commencera dans son Oratoire, samedi, 10 mars, à 7 heures et demie du soir.

Une messe sera célébrée tous les matins à 7 heures.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant : Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

949e jour de la guerre

Paris, le 9 mars, 7 heures.

En Champagne, après une intense préparation d'artillerie nos troupes ont réussi à enlever la majeure partie du saillant occupé par l'ennemi le 15 février, entre la Butte du Mesnil et Maisons de Champagne. 160 prisonniers dont deux officiers sont restés entre nos mains.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos tirs d'artillerie ont bouleversé les organisations allemandes entre la Côte 304 et le Bois d'Avocourt.

En Alsace, nos batteries ont pris sous leurs feux et dispersé un fort détachement ennemi au sud de Cernay.

Paris, le 9 mars, 15 heures.

D'après de nouveaux renseignements, l'attaque, exécutée hier par nos troupes contre la Butte du Mesnil à Maisons de Champagne, a brillamment réussi. Malgré les tourmentes de neige qui rendaient la marche difficile, nos troupes ont enlevé les positions sur un front de 1.500 mètres environ et une profondeur variant entre 600 et 800 mètres

En fin de journée, les Allemands ont tenté une violente contre offensive sur la gauche du secteur. Après un combat acharné à la grenade, nous avons repoussé l'adversaire qui a subi des pertes élevées. Le chiffre des prisonniers faits par nous s'élève à 136 dont trois officiers.

Sur la rive gauche de la Meuse, deux tentatives ennemies sur une de nos tranchées du bois d'Avocourt ont échoué sous nos feux.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

23 heures.

Aucun changement dans la situation en dehors d'une légère avance réalisée de part et d'autre de la Vallée de l'Ancre. Un de nos détachements a pénétré la nuit dernière dans les tranchées allemandes vers Biaches et ramené des prisonniers.

L'ennemi a exécuté, à la suite de violents bombardements des coups de main sur notre première ligne au sud est des Chaulnes et au sud d'Arras. Quelques uns de nos hommes ont disparu. Activité des deux artilleries en différents points du front.

Nous avons bombardé les positions allemandes de la région de Givenchy.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 9 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

AUX ÉTATS-UNIS

LA MALADIE DU PRÉSIDENT WILSON

Washington, 9 mars.

Le président Wilson, étant légèrement indisposé, n'a pu assister ce matin, à la réunion du Comité de guerre.

D'après l'avis des médecins, M. Wilson sera obligé de garder la chambre pendant quelques jours.

Libération définitive des marins du YARROWDALE

New-York, 9 mars.

Un télégramme de Genève annonce que les 72 marins du vapeur américain *Yarrowdale*, ont été définitivement libérés et dirigés sur les pays neutres.

L'épidémie de typhus qui sévirssait au lieu où ces marins étaient internés, a complètement disparu depuis quelques jours.

LES CONSPIRATEURS ALLEMANDS AUX PHILIPPINES

New York, 9 mars.

La police américaine a réussi à découvrir qu'un très grand nombre de conspirateurs allemands s'étaient refugiés aux Philippines, et qu'ils avaient organisé un service d'espionnage très étendu et fort bien compris.

La police a procédé à l'arrestation de tous ces espions allemands qui travaillaient sans cesse à fomenter des troubles.

SUCCÈS ANGLAIS EN MÉSOPOTAMIE

LA PRISE DE TASIPHON

et en route vers

BAG DAD

Paris, 9 mars.

Le War Office annonce la réoccupation de Tasiphon qui avait été abandonné par les troupes turques en complète déroute.

La cavalerie anglaise est, d'après le dernier télégramme, à quatorze milles de Bagdad.

Mort DU COMTE ZEPPELIN

Berne, 9 mars.

Un télégramme de Berlin annonce que le comte Zeppelin est décédé jeudi matin, au sanatorium de Charlottemburg.

NOUVEAUX SUCCÈS DES RUSSES

La prise de Kengazar

Pétrograde, 9 mars.

Le communiqué officiel annonce la prise de Kengazar, par les forces de cavalerie russe.

Les pertes turques sont considérables.

EN CHINE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Londres, 9 mars.

Un télégramme de Pekin annonce que les membres du Cabinet ont retiré leur démission.

En Espagne

TEMPÊTE épouvantable

INONDATIONS

SINISTRES MARITIMES

Nombreuses Victimes

Madrid, 9 mars.

Une tempête épouvantable sévit, depuis deux jours, sur toute la péninsule.

La circulation des trains est arrêtée sur plusieurs points.

Des pluies diluviennes ont provoqué des inondations.

Les ravages sont considérables.

La région de Cordoue est la plus éprouvée.

Toutes les récoltes sont perdues.

On signale de nombreuses victimes, ainsi que plusieurs sinistres maritimes.

A GIBRALTAR

Sept navires échoués

Deux navires coulés

Dans le détroit de Gibraltar sept navires se sont échoué.

Deux navires se seraient perdus corps et biens.

LA CONSTRUCTION DES ZEPPELINS

Genève, 9 mars.

Les rapports officiels de Berlin démentent le bruit, qui avait été répandu à Amsterdam, d'après lequel la construction des zeppelins aurait été suspendue.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 3 heures.

INTERPELLATIONS

La Politique Economique DU GOUVERNEMENT

Le Ravitaillement en blé fourrage et orge

M. Fernand David

député de la Haute-Savoie, monte à la tribune.

Au nom de la Commission de l'Agriculture, l'orateur s'attache à démontrer que le meilleur moyen d'atténuer cette crise, c'est d'intensifier la production agricole.

M. Victor Boret

député de Vaucluse, prononce un discours qui ne contient que des critiques contre la politique économique du Gouvernement.

M. Louis Guichard

député de Vaucluse, formule à son tour quelques critiques, puis suggère quelques procédés pour atténuer la crise du ravitaillement.

Le Ministre du Ravitaillement

remonte à la tribune pour répondre aux interpellateurs qui ont formulé des critiques.

M. Herriot s'applique à défendre la politique économique du Gouvernement et termine ainsi son remarquable discours :

« J'ai donné et je donne encore toute la limite de mes forces, je ne peux faire davantage.

» Si vous m'accordez votre confiance, je continuerai à agir de même. »

M. Marcel Sembat

député de la Seine, fournit des explications sur la politique économique qu'il a suivie lors de son passage au ministère des Travaux publics.

La clôture

Des voix demandent la clôture.

M. Klotz s'oppose à la clôture et demande la parole

M. Klotz

député de la Somme, provoque un violent incident, en donnant lecture des lettres qu'il avait adressées au Président du Conseil, en qualité de président de la Commission du budget.

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président donne lecture des ordres du jour qui ont été déposés

Ordre du jour Bender

Le Gouvernement déclare qu'il ne peut accepter que l'ordre du jour, déposé par M. Bender et plusieurs de ses collègues.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du Gouvernement et comptant sur lui pour rendre la terre aux travailleurs dont la présence aux Armées n'est pas indispensable et pour prendre les décisions urgentes, afin d'assurer les besoins vitaux du Pays par l'organisation méthodique et rationnelle de toutes les ressources, passe à l'ordre du jour.

M. BRIAND

Après la lecture de cet ordre du jour, M. Aristide Briand monte à la tribune.

Le président du Conseil pose nettement la question de confiance.

LE VOTE

sur la priorité de l'ordre du jour

Fernand David

Le président annonce que le scrutin est ouvert sur la demande de priorité déposée par M. Fernand David.

La priorité est *repoussée* par 256 voix contre 178.

Ordre du jour Bender

La Chambre vote sur l'ordre du jour de M. Bender.

Le quorum n'étant pas atteint, le président annonce que le deuxième scrutin aura lieu à 9 heures 40.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 21 h 45.

LE VOTE

Le président annonce le résultat du deuxième tour de scrutin.

L'ordre du jour Bender est *adopté* par 296 voix contre 1 sur 287 votants.

La séance est levée à 22 heures 25 au milieu d'une agitation extraordinaire.

Communiqué ITALIEN

Dans la nuit du 6, l'ennemi essaya une nouvelle attaque contre les positions récemment conquises par nous sur le massif Costabella (vallée San Pellegrino). Il fut repoussé avec des pertes sensibles.

Le matin du 6, sur le plateau Asiago, nos détachements firent irruption dans les lignes ennemies sur le mont Mosciagh, les bouleversèrent et s'emparèrent d'armes et de munitions.

Dans le secteur Monsiel (Haut Cordevole), l'ennemi creusait, depuis quelque temps, une galerie de mine vers nos positions. Nous préparâmes un camouflet que nous fîmes exploser à l'aube du 6. La galerie creusée par l'ennemi fut en partie détruite. Une de ses positions avancée sauta en ensevelissant ses défenseurs. Malgré un violent feu du barrage ennemi, nous occupâmes l'entonnoir.

Sur le reste du front, actions d'artillerie. La nôtre détruisit l'important observatoire ennemi dans la zone Bosmaco (Corse).

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 126

DIMANCHE 11 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	3 fr.	6 fr.	10 fr.
Etranger	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois.

On ne répond pas aux communications anonymes.

Des Farines pour la Corse

Ainsi que le *Petit Bastiais* l'a annoncé récemment, notre ministre du Ravitaillement s'préoccupe de la question de la création d'un stock de farines en Corse, afin de pouvoir parer à toute éventualité.

Le moment est, par suite, on ne peut mieux choisi pour attirer l'attention de M. Herriot sur les difficultés et les dangers de la situation actuelle, ainsi que sur les mesures à prendre pour y remédier.

En temps de paix, il était constitué dans les cinq grandes villes de la Corse un approvisionnement en farines de guerre, variant de 15 à 20 000 balles.

Depuis le début de la guerre cet approvisionnement a disparu et n'a pas été reconstitué. Pourquoi ?

Au point de vue Ravitaillement, la Corse relève du centre de Ravitaillement civil de Marseille qui possède à Saint Louis-du-Rhône un stock considérable de farines.

Ne serait-il pas prudent et prévoyant surtout de constituer à Ajaccio et à Bastia un approvisionnement de réserve qui aurait utilité en cas de besoin ?

Cet approvisionnement est absolument indispensable et il y a urgence à le créer ; la Corse vit au jour le jour et il suffirait du manque d'un courrier pour priver de pain une grande partie de la population.

En outre, la constitution de cet approvisionnement local aurait l'avantage immense de rassurer la population et d'éviter ainsi que de simples particuliers n'accaparent des balles de farines, en prévision d'un avenir qui leur paraît incertain.

Ce serait des milliers de balles de farine, inutilisées pendant des mois et des mois chez de simples particuliers, qui seraient rendues à la consommation générale, et ce ne serait pas à dédaigner.

Dans les temps exceptionnels où nous vivons, des mesures exceptionnelles s'imposent.

Le frein a été taxé, c'est fort bien ; mais puisque la production nationale n'est peut-être pas suffisante pour faire face aux besoins normaux, pourquoi ne pas autoriser les négociants à acheter, lorsqu'ils en auraient l'occasion, des farines de provenance étrangère à un prix supérieur à celui fixé par la taxe ?

Nous connaissons trop le patriotisme des négociants en farines de la Corse pour ne pas nous porter garants qu'ils revendraient ces farines de provenances étrangères sans aucun bénéfice.

Protéger le commerce national c'est bien ; mais faire vivre le Pays c'est mieux.

Une mesure s'imposerait pour empêcher les simples particuliers d'accaparer des farines par devers eux au grand détriment de la collectivité.

Il faudrait prendre un arrêté interdisant formellement aux gros négociants en farines de vendre à des personnes autres que les commerçants de demi-gros et les boulangers. Les commerçants de demi-gros de nos villages, à leur tour, ne vendraient qu'aux boulangers également. Le tout, bien entendu, placé sous le contrôle officieux des maires.

Les Pouvoirs Publics se sont substitués aux négociants ; ils ont assumé la responsabilité morale qui incombait à ces derniers vis-à-vis de leurs clients ; les négociants sont pour ainsi dire passés à l'état d'agents répartiteurs de la manne officielle lorsqu'on daigne leur en donner sous forme de farines.

Puisque les Pouvoirs Publics ont assumé une pareille tâche, dans un but aussi louable que patriotique, il est de leur devoir de la remplir, et de donner à leurs agents répartiteurs les farines nécessaires à la population.

Nous aimons à penser que cette question, *qui est à l'étude*, sera solutionnée à bref délai dans le sens le plus favorable aux intérêts de la patriotique population de la Corse qui mérite mieux que de l'indifférence.

A. BEYNAUD.

ECHOS DE LA GUERRE

L'A-propos

L'autre jour, à O..., un charretier avait arrêté sa voiture devant la porte d'un bureau militaire. Un homme de haute taille, jeune encore, enveloppé d'un long manteau, sortit du bureau et interpella le charretier :

— Je ne veux pas que votre voiture stationne plus longtemps ici, vous m'entendez !

— Ça te gêne ? demanda familièrement l'automédon du haut de son siège.

— Je vous défends de me tutoyer et je vous invite de nouveau à vous en aller d'ici. Vous me gênez !

— Eh bien ! si t'étais au front, je ne te gênerais pas, s'pèce d'embusqué ! répliqua le charretier.

Précipitamment, l'homme au manteau se renfonça dans son bureau. Et un soldat qui assistait à la scène dit au charretier :

— Vous ne savez pas à qui vous avez parlé ? Eh bien ! mon vieux, c'est celui qui fait la chasse aux embusqués. C'est l'inspecteur régional des sursis !

La *Marseillaise* et les Boches

La Kommandantur de Liège condamnait à mort, il y a quelques mois, un officier belge, le lieutenant Gilles, qui était resté en Belgique pour accomplir une mission spéciale.

L'énergie de cet officier avait été remarquée pendant tout son procès et il avait accueilli sa condamnation en souriant.

On lui fit grâce de la vie et sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

La même peine frappait le vieux général belge retraité Fivé, qui était impliqué dans les mêmes poursuites.

Or, en prison, le lieutenant Gilles n'a rien perdu de sa tranquille assurance.

Le *XXe Siècle* rapporte que, chargé de jouer de l'harmonica chaque dimanche, à la chapelle du bagne, le lieutenant Gilles s'acquitta parfaitement de sa tâche jusqu'à certain dimanche où il jugea bon de terminer le programme par l'exécution d'une sonore *Marseillaise*.

D'abord interloqués, ses gardiens se précipitèrent bientôt sur lui, l'entraînèrent et le mirent aux fers. Mais les prisonniers avaient eu une minute d'inoubliable émotion.

Histoire ou Légende

C'est une histoire des premiers temps de la guerre, peut-être une légende, mais si jolie...

Un général de division, vêtu d'une vieille capote recouverte de boue et coiffé d'un béret, était assis seul, près d'une maison, étudiant la ligne ennemie. Un territorial qui passait regarde ce soldat encore plus vieux que lui et s'étonne de ses cheveux blancs :

— Dis donc, vieux, de quelle classe que t'es donc ?

Le général répond : « 1864 ! »

— 1864 ! Ben, mon colon ! Mais il faut te faire renvoyer chez toi ! Je t'assure que tu y as droit !

— Peux pas !

— Comment ?... Peux pas ?

— Mais non ! c'est moi qui commande la division !

Et au territorial, qui rectifiait la position, le général Darbot offre un cigare de dix centimes...

Tableau d'Honneur

Citations

A été cité à l'ordre du régiment :

L'adjudant-chef *Santucci Auge*, de la 13e Cie du 163e, adjutant aux capitaines commandant l'attaque du 14 mai ; a fait preuve d'un sang-froid et d'une intelligence remarquables, en assurant personnellement la liaison avec les fractions occupant la ligne conquise.

L'adjudant Santucci a obtenu la croix de guerre, et a été nommé au grade de sous-lieutenant le 26 février 1917.

Nous lui adressons toutes nos félicitations, ainsi qu'à ses parents de Bastia, MM. Pontinacci.

Ont été citées à l'ordre du jour de l'armée :

Le chef de bataillon *Martinaggi Jules*, du 4e tirailleurs de marche : chef de bataillon breveté qui s'était déjà signalé à l'état-major de la... division, officier de la plus haute valeur, a conduit son bataillon avec combats de 12 septembre avec un élan admirable ; a fait preuve des qualités militaires les plus brillantes ; tombé glorieusement en se portant en tête de son bataillon à l'assaut des lignes ennemies, sous un bombardement et des feux de mitrailleuses violents. Ordre du 20 septembre 1916.

Le médecin-major *Giudice Joseph-Louis-Marie*, du 6e colonial : Pendant les combats des 4 et 5 septembre 1916, et sous un bombardement ennemi d'une grande violence, a secouru avec un dévouement absolu l'infanterie des Balkans, se dépensant auprès d'eux sans compter ; atteint à la jambe par un éclat d'obus, n'en a pas moins continué à donner ses soins ; s'est fait remarquer en toutes circonstances. Ordre du 20 septembre 1916.

Le lieutenant *Cassinelli Pierre*, du 9e bat. de chasseurs : commandant la 1re Cie du sous-secteur les 15 et 17 septembre 1916, par ses initiatives brillantes, ses énergiques et rapides réactions, a appuyé de feu de ses mitrailleuses des attaques victorieuses sur un village fortement organisé et âprement défendu, s'est maintenu partout sur les positions conquises, malgré les tirs violents de l'artillerie ennemie ; a montré une âme de feu et un courage qui ont fait l'admiration de tous les chasseurs. Ordre du 14 octobre 1916.

Consécration de l'église de Notre-Dame de Lourdes

Dimanche, conformément à l'avis paru dans le *Petit Bastiais* Mgr Simeone, évêque d'Ajaccio, a consacré la nouvelle église de Notre Dame de Lourdes de Capanelle.

On n'a pas oublié que cette église, due à la munificence de M. le Comte Gregori, avait été livrée au culte, le 3 décembre 1916, et qu'à cette occasion, une touchante cérémonie avait eu lieu pour la simple bénédiction de cet édifice de culte.

La cérémonie de la consécration fut, quoique beaucoup plus longue, autrement imposante.

L'Eglise a en effet voulu entourer la consécration de la maison de Dieu d'une pompe et de rites d'un symbolisme particulièrement impressionnant. Monseigneur l'Evêque a tenu à donner à la première consécration qu'il présidait dans son diocèse la solennité et l'éclat qu'une pareille manifestation religieuse comporte.

Le vœu de la consécration, samedi, vers quatre heures de l'après-midi. Sa Grandeur Mgr Siméone s'était rendu à l'église de Notre Dame de Lourdes. Il avait mis les reliques dans un coffret préparé à cet effet, ainsi que les trois grains et la parchemin sur lequel avait été écrit en latin le procès verbal de la cérémonie.

Après avoir déposé le coffret des reliques dans une magnifique châsse de cristal laquelle fut placée sur un autel dressé dans l'une des sacristies, l'Evêque, entouré des dignitaires de sa suite et du clergé de l'église, prit quelques instants l'air, s'étant assuré que tout était prêt pour la cérémonie du lendemain, Mgr Siméone se retira.

Dimanche matin, la cérémonie commença à sept heures et demie.

Il fallut d'abord bénir l'eau qui devait servir pour les aspersions. C'est ce qui fut fait sur le seuil même de la porte. Après quoi, l'Evêque, précédé de la croix, de ses porte lumières et du clergé, procède aux aspersions extérieures, lesquelles se font en chantant de suaves mélodies grégoriennes.

Après la troisième aspersion extérieure le Prélat consécrateur peut enfin pénétrer dans l'église.

Sur une couche de cendres disposée sur le pavé, en croix grecque, l'Evêque, du bout de sa crosse, écrit les lettres des alphabets grec et latin. Il bénit ensuite l'eau grégorienne composée de vin, de cendres d'une bénite et de sel et avec laquelle il consacre à l'autel. Il bénit également le ciment qui doit servir à sceller la petite dalle en marbre destinée à recouvrir le sépulcre des reliques creusé à la base du maître-autel.

Entre ces deux bénédictions, l'Evêque, avec le même cérémonial asperge les aspersions extérieures, pendant que le chœur chante des psaumes et des antiennes d'une austère gravité.

Cela fait, on se rend dans la salle où la veille ont été déposées les reliques. Des prêtres, en chasuble rouge, mantle d'une étoffe également drapée de rouge, reçoivent, de la main même de l'Evêque, les reliques qu'ils placent sur [illegible] et la procession s'organise tandis que les clercs chantent *credo* [illegible] *Kyrie eleison*.

La procession pénètre dans l'église et à sa suite les fidèles qui sont admis à assister à la seconde partie de la cérémonie.

L'Evêque place le coffret des reliques dans la stipe creuse de l'autel ; avec une truelle d'argent jamais servi, il étend du ciment sur les bords de l'excavation pour le scellement du couvercle. Il est aidé dans cette opération par le premier maçon de l'église.

Ensuite commence la consécration proprement dite de l'autel sur lequel sont faites de nombreuses onctions avec le Saint-Chrême. Pendant sept fois consécutives, le chœur faisant entendre les divers versets du psaume *Misereri*, l'Evêque fait le tour de maître autel en répandant de l'eau bénite.

Enfin sont consacrés les murs de l'église à l'endroit même où ont été sculptées les douze croix devant lesquelles brûlent un cierge.

La cérémonie de la consécration a été terminée à onze heures et demie.

Elle a été suivie de la messe solennelle chantée par M. le Chanoine Casanova, archiprêtre forain de Saint Florent, dont le mérite a forcé l'attention de Mgr Siméone, qui l'a associé au gouvernement du diocèse en qualité de Vicaire Général.

La maîtrise de Saint Jean, sous l'habile direction de M. Reginensi, a exécuté la messe en *fa* de Bottmann. L'orchestre était dirigé par M. Giannarelli. La partie artistique, qui n'en sera surpris, fut très soignée.

A l'élévation, M. Barbuti a chanté, avec sa belle voix connue, le *Panis Angelicus* de C. Franck.

Monseigneur l'Evêque assistait au trône ayant à ses côtés M. l'archiprêtre de Saint-Jean et M. Bonaccorsi, nouvellement promu chanoine.

Telle fut la cérémonie de la Consécration de l'église de Notre Dame de Lourdes, cérémonie qui s'est déroulée d'un bout à l'autre avec un ordre et une majesté imposante Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio veut que les cérémonie soient bien faites.

Dimanche dernier, malgré l'extraordinaire multiplicité des rites, les moindres détails ont été exécutés avec la gravité qui convenait à une si majestueuse solennité.

Le quartier du Nouveau Port a donc vu sa magnifique église consacrée. Nous croyons savoir que Mgr Siméone, voulant donner une marque particulière de l'intérêt à la ville de Bastia, fera très prochainement l'érection en paroisse que la population de ce quartier si populeux désire et attend depuis tant d'années.

Le soir furent chantées les Vêpres solennelles. Pendant le salut, la maîtrise de Capanelle a exécuté un *Tota Pulchra* et le *Tantum ergo* de J. Franck. A la sortie, elle fit entendre *l'Hymne à la Vierge* de Gabriel Pierné.

Ces divers chants ont été rendus avec un art très entendu de nuances

En résumé, magnifique journée religieuse, favorisée d'ailleurs par une température tout à fait printanière.

Mgr Siméone, qui n'avait fait le voyage d'Ajaccio que pour la cérémonie de la Consécration de l'église de Notre Dame de Lourdes, est reparti pour sa ville épiscopale mardi matin.

La population bastiaise sait gré à son Evêque de ses délicates attentions.

Brevets de Capacité

Une session exceptionnelle d'examens pour l'obtention des brevets de capacité de l'enseignement primaire s'ouvrira le lundi 26 mars 1917. Elle sera exclusivement réservée aux jeunes gens de la classe 1918, reconnus après un service mi-

taire, armé ou auxiliaire, et à ceux qui, par suite d'un engagement volontaire ou d'un ajournement antérieur, doivent suivre le sort de cette classe [illegible].

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 17 mars inclus.

Syndicat d'Initiative de Bastia

La neige à Vizzavona

10 mars, 16 heures.

Le bureau des renseignements du Syndicat sur l'état des routes, nous communique la note ci après :

9 mars — Col de Vizzavona : Route toujours couverte de 60 centimètres de neige.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

Le sous lieutenant *Paoli Xavier-Charles François*, du 3e de marche de zouaves : au cours du combat du 16 décembre 1916, a eu une attitude superbe qui a forcé l'admiration de tous ; envoyé en reconnaissance, n'est porté jusqu'à une centaine de mètres d'une tranchée occupée, encourageant ses hommes, leur indiquant avec un rare sang froid les cheminements à suivre; s'est élancé à l'assaut, a emporté la position ennemie et a continué sa marche vers d'autres tranchées; tombé grièvement blessé, ne s'est laissé emporter qu'après avoir, avec le plus grand calme, passé le commandement à son sergent ; déjà cité.

Banque de France
Ventes de titres à Londres et dans les pays neutres

La Banque de France reçoit à Paris, 28, rue Radziwill, et dans ses succursales et bureaux auxiliaires des départements, les ordres de vente de titres à réaliser à Londres et sur les places de New-York Buenos-Ayres Madrid, Barcelone, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Zurich, Amsterdam, Copenhague, Christiania et Stockholm.

Pour les titres destinés à être vendus à Londres la Banque de France prend à sa charge les frais d'envoi et d'assurance. Les titres peuvent être négociés, même non revêtus du timbre français.

Après exécution, la Banque verse au donneur d'ordre, *en monnaie Française*, le produit de la vente augmenté du bénéfice de change.

PAYEMENT
des allocations militaires

Le Payement des allocations militaires aura lieu à la perception de Bastia, 23, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

1° Le 12 mars de la lettre A à la lettre B.
2° Le 14 mars — C — D.
3° Le 15 mars — E — G.
4° Le 16 mars — H — L.
5° Le 16 mars — M — O.
6° Le 17 mars — P — R.
7° Le 19 mars — S — Z.

N. B. — Le payement par ordre alphabétique mentionné ci dessus sera rigoureusement appliqué.

Tout bénéficiaire d'allocation est prié de se munir de l'appoint nécessaire à l'échange d'un billet de 5 francs.

NOTA. — Il est rappelé aux bénéficiaires que toute perception d'allocation ou majorations pour des militaires, fonctionnaires, officiers, promus officiers, passés sous officiers à solde mensuelle, placés en sursis d'appel (sauf en cas d'affectation dans un établissement travaillant pour la défense nationale), renvoyés dans leurs foyers, déserteurs et pour des enfants décédés ou qui ont dépassé 16 ans, expose les intéressés au remboursement des sommes indûment touchées sans préjudice des poursuites correctionnelles.

De nouvelles obligations de la Défense Nationale sont émises

L'appel que les représentants autorisés des agriculteurs adressent aux populations des campagnes, pour les inviter à rivaliser d'énergie avec l'armée du front, traduit les préoccupations dont nous devons nous inspirer.

L'action militaire sera d'autant plus décisive qu'elle sera soutenue par l'exploit des ressources du sol et par une trésorerie abondante.

Ce sont les émissions de *Bons et d'Obligations de la Défense Nationale* qui l'approvisionnent.

Le Ministre des Finances vient de créer un nouveau type *d'Obligations 5 0/0*.

Emises au pair et remboursables à une échéance de 5 ans, elles offrent l'avantage d'être remboursables au gré du porteur à la fin de la première année et ensuite de 6 mois en 6 mois.

Si les porteurs les conservent jusqu'à leur dernière échéance, ils bénéficient, à ce moment, d'une prime de 6 mois d'intérêts supplémentaires.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat *Ricci Michel Louis-Jacques*, du 153e d'infanterie : soldat très dévoué, a été blessé très grièvement, le 19 juillet 1916, en accomplissant courageusement ses fonctions de brancardier ; plaies multiples.

Le soldat *Cruciani Henri Jean*, du 66e d'infanterie : excellent soldat, brave et d'un dévouement remarquable ; a reçu une blessure très grave, le 25 septembre 1915, en se portant, sous le feu de l'ennemi, au secours de son capitaine ; grièvement atteint ; mutilation de la face.

Le soldat *réserviste Mazzoli Félix*, du 8e colonial : très bon grad, grièvement blessé, pour la deuxième fois, le 25 septembre 1915, en se portant bravement à l'assaut des positions allemandes ; importante fonctionnaire du brancard.

Le soldat *Samuel François-Marie*, du 415e d'infanterie : agent de liaison très courageux, blessé très grièvement, le 16 mai 1916, en portant un ordre, sous un violent bombardement, n'en a pas moins accompli sa mission jusqu'au bout ; perte de la vision de l'œil gauche.

AVIS

On demande des ouvriers boulangers et des hommes de peine susceptibles de porter des sacs ; il est entendu que ces hommes doivent être dégagés de toute obligation militaire et pouvoir produire un certificat de bonne vie et mœurs avec un extrait du casier judiciaire n° 3.

S'adresser à la manutention militaire de Bastia ou de Corte.

Gazette Départementale

PIAZZOLE OREZZA. — L'autre jour on a célébré, dans l'église paroissiale de Piazzole, un service funèbre pour le repos de l'âme du jeune Blasi Victorien, caporal au 3e de ligne, mort au champ d'honneur, devant V.....

Un très joli catafalque, tout orné de lumières et de drapeaux, s'élevait au milieu de la nef. Le village tout entier était là frémissant d'émotion. Des villages voisins on était accouru rendre hommage à ce jeune héros.

Très attaché à ses amis, Victorien était d'un caractère franc, énergique et loyal. Il avait mis toute sa belle jeunesse au service de son pays, et il a généreusement versé son sang pour la France. Caporal mitrailleur, il est mort à côté de ses pièces, avec trois de ses camarades. Aussi il a été cité à l'ordre du régiment, du 29 septembre 1916 : « Soumis à un violent bombardement d'artillerie lourde et craignant une attaque, sont restés volontaires auprès de leur pièce ; n'ont pas voulu se retirer sous l'abri et ont été tués à leur poste de combat. »

Repose en paix, mon ami, dans cette terre de France que tu as arrosée de ton sang. Tu es parti, fauché au printemps de la vie, victime de ta bravoure et de ton héroïsme. Bientôt tu seras vengé, je l'espère. Ton nom vivra éternellement dans notre pensée et nos cœurs. — A. N.

Une nouvelle adepte

Les témoignages les plus probants de l'efficacité d'un remède ne suffisent pas toujours à convaincre ceux qui les lisent. Nombre de personnes ne se décident à faire l'essai de ce remède qu'après en avoir vu sauver absolue quant à d'autres. C'est alors que les anémiés, les affaiblis, les surmenés, les déprimés, les neurasthéniques, tous ceux, enfin, dont le sang est appauvri, dont les nerfs sont affaiblis et que tracassements, régimes, cures n'ont pu rétablir viennent tous peu à peu demander la guérison aux Pilules Pink.

Voici aujourd'hui un nouvel exemple d'une de ces conversions, pourrait on dire. Il nous est fourni par Mlle Cécile Lang, sténo-dactylographe, demeurant à Paris, 6, rue Dareet :

Mlle Cécile LANG

« Je suis très heureuse, nous écrit Mlle Lang, de pouvoir vous apporter mon témoignage au sujet des merveilleux effets qu'ont produit sur mon état général vos Pilules Pink. Mon plus grand regret est de ne pas avoir eu plus tôt recours à elles. J'avais cependant vu dans les journaux de nombreux exemples de leur efficacité et je ne m'explique pas aujourd'hui pourquoi j'ai tant tardé à en faire usage. J'étais atteinte d'une anémie très prononcée, je n'avais plus d'appétit, ni sommeil, et je souffrais beaucoup de maux de tête et d'estomac. Les Pilules Pink m'ont procuré un soulagement qu'aucun traitement ne m'avait donné. Je suis aujourd'hui guérie et j'ai retrouvé toutes mes forces. J'ai tenu à vous envoyer ce témoignage de ma vive satisfaction. »

Nous souhaitons que l'exemple de Mlle Lang convainque les personnes qui, malgré les nombreux cas de guérisons dont elles ont connaissance par les journaux, pourraient encore avoir quelques doutes sur l'efficacité des Pilules Pink. Au surplus, ces pilules n'auraient pas le succès qu'elles rencontrent partout si elles n'avaient de réelles et puissantes vertus reconstituantes et toniques. Elles ont d'ailleurs toujours donné les meilleurs résultats dans les cas d'anémie, chlorose, neurasthénie, maladie des nerfs, maux d'estomac, faiblesse générale.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcenay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

EMISSION DE 2 MILLIONS D'OBLIGATIONS
de 400 fr. à 2 % avec lots
remboursables en 75 ans
jouissance du 1er janvier 1917

PRIX D'EMISSION : 286 francs

Les Souscriptions sont reçues :
1° Pour les Titres aux Guichets de la Société, 19, rue des Capucines, à Paris, et dans les succursales et agences ;
2° Pour les Titres au Porteur, dans les Guichets de la Société, 19, rue des Capucines, à Paris, et dans les succursales et agences, et chez les Banquiers désignés dans les annonces de la Société.

Il sera tiré 2.479.000 Obligations, dont 1 de 500.000 et 5 de 250.000

Souscription publique le 24 MARS 1917

A PARIS, AU SIÈGE SOCIAL DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
et dans les principales Succursales du Crédit,
aux guichets de l'ENCAISSE ET DU PORTEFEUILLE ;
Et dans les Succursales, Agences et Bureaux auxiliaires du Crédit Foncier de France ;
Et chez les Banquiers désignés dans les annonces de la Société.

Les souscriptions sont reçues et délivrées des titres provisoires contre versement de 286 francs par titre, jouissance du 1er janvier 1917, payable comme suit : 50 francs à la souscription, le surplus en quatre versements de 50 francs chacun, les 15 avril, 15 mai, 15 juin et 15 juillet 1917.

Les souscripteurs ont la faculté de se libérer par anticipation en totalité ou par fractions échelonnées à leur convenance, mais chaque versement partiel ne pourra être inférieur à 50 francs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Crédit Foncier de France, à Paris, rue des Capucines, n° 19.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. le sous-lieutenant Valery, du 270e, est promu au grade de lieutenant.

— M. Paloux, maréchal des logis à la 14e légion de gendarmerie, détaché aux prévôtés, est promu au grade de sous-lieutenant et désigné pour Vescovato, en remplacement de M. le lieutenant Jacotin, qui passe à Nîmes.

Décès

M. François Ersa, propriétaire-agriculteur, a eu la douleur de perdre en chêne petite Julia Lucie Eugénie, qui venait à peine d'atteindre sa quatrième année. C'était une enfant d'une précocité extraordinaire, gentille et caressante.

Le cercueil de ce petit ange a été escorté jusqu'à l'église Sainte Marie par une foule d'amis, qui ont tenu à s'associer à la douleur de Mme et M. François Ersa, des familles Rodaro et Ersa, auxquels nous adressons nos condoléances.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. C. Costa, 38, Bd Paoli.

Nouvelles religieuses

Eglise de Notre-Dame de Lourdes. — Aujourd'hui, avant la messe paroissiale de 10 heures, aura lieu la bénédiction des deux nouveaux autels de Saint-Antoine et de Saint-Joseph dans l'église de Notre-Dame de Lourdes.

M. Dominique Carsilli et Mme Marcotorchino ont bien voulu accepter d'être les parrains de l'autel de Saint-Antoine ; M. P.-M. Altieri et Mme Beardetti de Saint-Joseph.

Employés

On demande des jeunes hommes de 13 à 15 ans.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

Pour faire sortir 4 ans et jamais s'adresser à M. Bernard Michel, à Cotiporio, canton de Campile, qui possède un bel âne, âgé de 6 ans, taille 1 m. 40, acheté chez M. Joseph Casanova, de Figari.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Vincentelli Paul-Orsini-François. — Arrighi Joseph Sauveur.

DÉCÈS

Morin Sébastien, 43 ans, de Bastia.
Bruschini Jacques-Léon-Toussaint-Albert-Lucien, 13 ans, de Ghisonaccia.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine. Il n'est vendu qu'en pains de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo, chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 5 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. J. B. CAMMALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, *BASTIA*.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc avec ressorts et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia* du 1er au 12 de chaque mois, 10, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Le Meilleur
Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DIGESTION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
GARE AUX CONTREFAÇONS
L. N. MATTEI aîné à Bastia (Corse)

VIN DU CAP CORSE
L.N.MATTEI
BASTIA (CORSE)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

950e jour de la guerre

Paris, le 10 mars, 7 heures.

Dans la région de Crapaud-Massif, sud de Roye et près d'Auberive, nos détachements ont pénétré, sur plusieurs points, dans les tranchées adverses où des constructions importantes ont été effectuées. Au cours de ces actions nous avons fait une vingtaine de prisonniers.

Dans le secteur de Maisons de Champagne, les Allemands ont, à trois reprises, lancé des contre-attaques violentes sur les positions reconquises par nous hier. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont brisé partout les efforts de l'adversaire, qui a dû se retirer laissant un grand nombre de ses cadavres sur le terrain. De notre côté, nous avons réalisé des progrès au cours de la journée et enlevé de nouvelles tranchées, au nord de la route qui va de La Butte Du Mesnil à Maisons de Champagne. Le chiffre total des prisonniers faits par nous, dans cette région, s'élève à 170 dont 4 officiers. Luttes d'artillerie assez actives, dans les régions du Bois de Chapitre, Butte Du Mesnil et du Bois des Cauritères.

Journée calme partout ailleurs.

Paris, le 10 mars, 15 heures.

Au sud de l'Ancre, nous avons effectué, dans la journée d'hier, divers coups de main qui nous ont permis d'infliger des pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers.

A l'est d'Armancourt notamment nos détachements ont pénétré dans la profonde tranchée allemande complètement bouleversée par nos tirs d'artillerie.

Au sud est de Soissons, vers Crouy, au cours d'une incursion dans les lignes allemandes, nous avons fait une dizaine de prisonniers. Deux tentatives ennemies, sur nos petits postes de la région de Reims, ont échoué sous nos feux.

En Champagne, la nuit a été marquée par une lutte acharnée sur des points du front Butte du Mesnil Maisons de Champagne. Les Allemands ont tenté à plusieurs reprises de nous reprendre les tranchées que nous avons conquises A la gauche du secteur, après des alternatives d'avance et de recul, nous avons finalement rejeté l'ennemi et réalisé des progrès. Sur la droite du secteur, les alternatives allemandes ont été brisées par nos feux et nous avons maintenu toutes nos positions.

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont, de nouveau, attaqué les tranchées reprises par nous au nord du Bois des Caurières. Nos contre attaques immédiates ont refoulé l'adversaire des quelques éléments de tranchée où il avait réussi à pénétrer tout d'abord.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 45

Hier soir, à la suite d'un violent bombardement, deux détachements ennemis se sont avancés contre nos positions, au nord de Duiverghen. L'attaque a été renouvelée par quatre détachements au début de la matinée. Un seul d'entre eux a réussi, ce matin comme hier, à pénétrer dans nos tranchées. Tous les autres ont été rejetés. Les allemands ont laissé un certain nombre de prisonniers, entre nos mains. Environ 25 de nos hommes ont disparu.

Nous avons pénétré de nouveau, dans les premières lignes ennemies, au sud de Biaches, bouleversant les abris et faisant subir de nombreuses pertes aux occupants. Un certain nombre de prisonniers ont été faits et deux mitrailleuses ont été bombardées dans la région de La Bassée.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 10 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

AUX ÉTATS-UNIS
AUTOUR DU SÉNAT

Washington, 10 mars.

Le Sénat américain, le seul corps législatif du monde entier qui ne possède aucun moyen d'abréger ou de terminer ses débats, vient de réformer son règlement.

Cette réforme s'imposait. Un seul membre, sur 531 que comptent les deux Chambres, ne pourra plus, désormais, s'opposer à ce qu'une décision soit prise et entraver l'action des pouvoirs législatifs et exécutifs.

Le Sénat américain sera convoqué incessamment en session spéciale.

CONVOCATION DU CONGRÈS

Paris, 10 mars.

Un télégramme de Washington annonce que le Président Wilson vient de convoquer le Congrès pour le 16 avril prochain.

La Réglementation Hollandaise
sur les Navires marchands armés

Paris, 10 mars.

La Hollande a décidé de traiter les navires marchands armés comme des navires de guerre.

Le navire anglais de commerce armé *Princesse Mélita*, arrivé jeudi dernier en port hollandais, fut ainsi obligé de jeter à la mer ses armements pour ne pas être interné.

SINISTRE MARITIME
TERRIBLE COLLISION
La perte du vapeur *MENDI*
615 hommes noyés

Paris, 10 mars.

L'amirauté britannique communique la note suivante :

Le vapeur *Mendi*, transportant en France les derniers contingents d'indigènes du sud africain, sombra, par suite d'une collision, près de l'île de Vight.

Cette collision coûta la vie à 615 hommes, malgré tous les efforts qui ont été faits pour arracher le plus d'hommes possible à la mort.

PARIS
La Conférence Socialiste INTERALLIÉS

Paris, 10 mars.

La Conférence socialiste interalliés, qui devait avoir lieu, à Paris, le 15 mars courant, est ajournée *sine die*.

En Italie
Arrestation de deux Journalistes

Rome, 10 mars.

On annonce que deux journalistes, sérieusement compromis dans l'affaire Von Gwinch, viennent d'être arrêtés à Milan.

Londres
L'EXERCICE FINANCIER du premier trimestre 1917

Londres, 10 mars.

L'exercice financier, qui finit le 31 mars courant donnera une plus-value de 80.000 livres sterling sur les évaluations budgétaires.

La Russie en Perse

Pétrograde, 10 mars.

La légation russe à Téhéran a invité les autorités persanes à réoccuper les villes reconquises récemment.

LA RÉVOLUTION à Cuba

Paris, 10 mars.

Un cablogramme de La Havane annonce que les troupes gouvernementales de Cuba ont repris Sandiego, en infligeant des pertes sérieuses aux rebelles.

En Allemagne
DÉMISSION DE DEUX MINISTRES

Berne, 10 mars.

Un télégramme de Berlin dit que le bruit court, dans les milieux financiers, que le ministre de l'Agriculture et le ministre des Affaires étrangères sont démissionnaires.

L'Allemagne et la NAVIGATION HOLLANDAISE

La Haye, 10 mars.

Le Gouvernement allemand a informé le cabinet de La Haye que l'Allemagne garantit la sécurité absolue de la navigation hollandaise le long de la bande maritime, allant de Maliande à la Norvège.

Communiqué ITALIEN

Dans la journée du 8 de persistantes intempéries ilimitèrent notre activité d'artillerie.

On signale de petites rencontres, favorables pour nous, sur les pentes du monte Colombaro (Plateau Asiago), à la tête du Rio Felizon (Boite) et de la vallée Sexten (Drava).

Sur le Carso, un détachement ennemi fit irruption dans nos lignes, à l'ouest de Castagnavizza, où il fut promptement repoussé.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Noël Caristia, née Sangi ; M. Joseph Christin, maître cordonnier, Mme Joseph Christin, née Tassea ; M. Jean Christin, matelot breveté à bord du « Jules Michelet » ; Mlles Françoise et Gabrielle Christin ; M. et Mme Pierre Sangi et leurs enfants ; Mme veuve Pontieaccia, née Christin, et ses enfants ; Mme et M. François Tassea, gendarme à Corbara, et leurs enfants ; Mme et M. Jean Tassea de Vallecalle ; M. Joseph Massoni, de Marseille ; Mme veuve Virginie Cristofani et son fils ; M. et Mme Antoine Sangi et leur enfant ; M. Jean Emanuelli et ses enfants ; M. et Mme Joseph Colonna, née Sangi, et leurs enfants ; Mme et M. François Bonnantini, patron des douanes à Bonifacio ; Mme et M. Joseph Ponticaccia, préposé des douanes à Ajaccio ; M. et Mme Toussaint Ponticaccia ; Mme et M. Ange Santucci, sous-lieutenant au 99e ; M. J. B. Christin, capitaine à la Sous-Intendance de Bastia ; M. et Mme Louis Sangi ; Mme veuve Jean Sangi ; M. et Mme Eugène Planet et leurs enfants ; M. et Mme J.-B. Giacomi et leurs enfants ;

Les familles Chiavacci, Sanguinetti, Balesi, Cristuccio et Molinelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Noël Christin

Soldat au 173e d'infanterie

leur époux, fils, frère, gendre, petit-fils, neveu, beau-frère, oncle et cousin germain, mort au champ d'honneur, le 29 janvier 1917, à l'âge de 28 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 12 Mars*
GRANDE MISE EN VENTE
D'UN SOLDE IMPORTANT D'ARTICLES
EN PORCELAINE

Affaires exceptionnelles entièrement sacrifiées

300 Services à Café et à Thé en Porcelaine de Limoges, décor guirlandes, avec bordure or, 6 modèles au choix. Malgré la hausse considérable nous vendrons ces articles *très bon marché*.

500 Théières, Sucriers, Crémiers, en Porcelaine de Limoges, décor Marguerites, avec bordure or, ces articles seront soldés :

La Théière à *12 tasses,*		2.25
Le Sucrier	»	1.75
Le Crémier	»	0.60

UNE FOULE d'autres articles, tels que Tasses à Café et à Thé, Déjeuners, Bols, Services à Gâteaux et à Fraises, Plats à Hors-d'œuvre, Saladiers et Assiettes à jours, Compotiers, etc., etc.
Tous ces articles seront vendus moitié prix de leur valeur réelle.

AFFAIRES SANS PRÉCÉDENT

1.000 Cartes de fil de lin, très solide, seront soldées, *les 6 cartes* 0.25

1.000 Crayons noirs seront sacrifiés, *les 6 crayons* 0.25

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

Photographies en tous genres

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Un litre d'eau minérale

pour moins de

15 centimes

Pour cette somme minime vous avez la meilleure eau minérale, légèrement gazeuse, délicieuse à boire, même pure, en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable tout le contenu d'un paquet de

Lithinés du Dr Gustin

Cette eau ainsi minéralisée se mélange facilement à toutes les boissons, et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis. Elle constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

Reins, Vessie, Foie, Estomac, Intestins :

Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Cystite, Diabète, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.

1 fr. 75 la boîte

Cette somme n'est pas exagérée par l'emploi de 0 fr. 15 (un sou) du litre reconstitué. Les personnes qui ne peuvent se rendre aux sources minérales trouveront dans les Lithinés du Dr Gustin, 12 paquets permettant de faire 12 litres d'eau minérale.

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Petreto, M. Bosc — Sartène, M. Benedetti.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Lavargas du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers et Métallurgie

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Bastia, Quai de Cardo.

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

PEPPERMINT GAY

Liqueur de Sport et de Bastia

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1790

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 127 — LUNDI 12 MARS 191[illegible]

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS PORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

Tél. CALACUCCIA, Directeur

00091

BIBLIOTECA REGIONALE

BULLETIN POLITIQUE

L'obstination d'une poignée de séducteurs ultra-germanophiles ne saurait en rien modifier les intentions du Président Wilson, fort de l'assentiment du pays. En effet, les révélations de l'*Associated Press*, auxquelles le Cabinet de Washington n'a pas été étranger, et visant des faits que Berlin a prétendu ont reconnaître, ont produit en Amérique une de ces émotions profondes qui déterminent les grandes colères d'un peuples et l'incitent aux viriles résolutions. Tantôt que la diplomatie allemande semblait les Etats Unis de ses protestations amicales, M. Zimmermann écrivait et télégraphiait, à son représentant à Mexico, d'offrir au Mexique, en échange d'une alliance immédiate, des territoires faisant partie de l'Union, et il mettait le comte Bernstorff, ambassadeur à Washington, au courant du complot. Le but de M. Zimmermann était d'englober aussi le Japon dans cette grossière combinaison. Mais il avait, une fois de plus, trop préjugé les résultats de sa dispendieuse propagande.

Le Mexique — déclarant ses représentants à l'extérieur — a observé une attitude fort digne. On sera fixé bientôt sur ce point. Le Gouvernement de Tokio, « ressentant vivement l'injure », a déclaré que c'était une monstruosité morale de le croire capable de nouer de loin ou de près les intérêts de l'Allemagne. Quant à l'Amérique, elle s'est dressée tout entière contre la « puissance de cynisme et de proie ». Elle comprend enfin. Elle comprend que l'Allemagne a menacé son existence nationale : du dehors, par les attentats terroristes qui furent si nombreux, par les appels au bouleversement, par les ténébreuses menées des diplomates germains et de leurs aides, du dehors, par de perfides machinations, par des intrigues répétées, au Mexique, au Japon et dans les républiques Sud-Américaines. L'opinion publique y est excédée, sa puissance est à bout. M. Wilson attendait l'heure qui sonne. Se refusant jusqu'alors à empiéter sur le jugement national, il parle aujourd'hui, soutenu par la Chambre, le peuple, le Sénat, au dépit de l'opposition de la petite minorité pacifiste qui s'est fait jour parmi cette dernière assemblée. Il considère que la fourberie et la duplicité de l'Allemagne justifient l'entrée en guerre de son pays. Le geste est prêt à confirmer la parole. Désormais, sous sa prodigieuse inconscience, l'Allemagne a bien travaillé... pour les Alliés !

L.

ECHOS DE LA GUERRE

Impossible n'est pas Français

Impossible n'est pas français, dit la sagesse des nations. La vérité du proverbe vient d'être prouvée, une fois de plus, dans une petite ville d'Italie. Depuis plusieurs mois, s'y était installé un inconnu, âgé d'environ cinquante ans et qui exerçait le métier de pédicure. Ses meilleurs clients étaient les officiers de réserve en garnison dans la cité. Tout en taillant les cors, notre homme bavardait, et comme l'on parlait souvent de la guerre l'artiste ès pieds, à la longue, parut s'intéresser excessivement aux points de vue de ses clients.

Il n'en fallut pas davantage pour intriguer et, certain matin, on enquêta dans la boutique. L'homme se disait Français et montra des papiers qui, de fait lui conféraient cette qualité. Mais en fouillant bien on en trouva d'autres, qui dévoilèrent la véritable origine du maître des orteils. Il s'appelait Immoglich et était Allemand de Prusse.

Or, « immoglich » se traduit par : impossible. Une fois de plus, impossible n'était pas Français. Il est maintenant dans un camp de concentration.

De la Paix

Du « Cri de guerre » (23e d'infanterie territoriale) :

Depuis que la guerre existe, on entend beaucoup plus parler de la paix qu'avant.

Elle intéresse beaucoup les soldats. Et, pourtant, ils ont, pour la plupart, plus à perdre qu'à gagner lors de sa venue.

Evidemment. D'abord, presque tous, dès la paix, redeviendront des « civils », de ces êtres indifférenciables, qui n'ont ni uniformes, ni police, ni aucun des avantages réservés aux militaires. Ensuite, ils ne vivront plus au front et devront se contenter de l'arrière, contrée très vague, qui semble aussi bien enfermer la Gascogne que la Normandie, la Bretagne, voire l'Auvergne et quelques autres pays encore.

Enfin, ils ne pourront plus parler que de la guerre, ce qui n'est pas une perspective réjouissante.

Pour toutes ces raisons, et des quantités d'autres ou personnelles, ou générales, aucun soldat ne devrait souhaiter la paix.

Il suffira d'ajouter, pour convaincre les plus hésitants, que, avec la paix, le « Cri de guerre » ne saurait plus exister. Et, ça, comme calamité, ce serait vraiment le bouquet !

Le Torpillage de l' « Athos »

Mort du chef de bataillon Colonna d'Istria

L'*Athos* avait quitté Marseille le 29 octobre 1916, à destination de Yokohama, où il arrive le 19 décembre, pour en repartir le 26 du même mois. Le vapeur était attendu le 19 janvier à Marseille, mais diverses circonstances lui imposèrent un retard d'un mois.

Après avoir touché Hong Kong, où s'embarquèrent 950 coolies chinois, puis Djibouti, où 850 tirailleurs sénégalais prirent place à bord, l'*Athos*, après une longue halte, quitta Port-Said, le 14 février. Pendant cette escale on remarqua un avion ennemi qui, à trois reprises différentes, vint longuement survoler la rade.

Escorté de deux contre-torpilleurs, le couvrant par bâbord et par tribord avant, l'*Athos* entrait, le 17 février, en mer. La temps était beau et rien n'était signalé, quand le paquebot fut frappé par une torpille.

Aussitôt le vapeur commençait à couler lentement et rien n'était à tenter pour le sauver. Malgré ces instants tragiques, aucune panique ne se produisit à bord, tous les officiers de l'*Athos*, tous les hommes d'équipage eurent seuls les passagers, conservèrent un sang froid admirable.

Le commandant Dorise monta sur la passerelle d'où, avec le calme imperturbable d'une noble bravoure, il transmit tous ses ordres. Il fut particulièrement secondé par M. Maurel, contrôleur des services maritimes postaux et M. Rosser, commandant en second M. Ramel, commissaire, dirigea, avec une maîtrise admirable, toutes les manœuvres de sauvetage et lutta à l'eau des canots et radeaux. M. Maurel demeura sur la passerelle auprès du commandant Dorise dont, à diverses reprises, il alla personnellement transmettre les ordres.

Tous les officiers et soldats tirailleurs sénégalais eurent une conduite admirable ; les officiers, après avoir organisé le sauvetage de leurs hommes, se laissèrent stoïquement couler. Le commandant de bataillon, le chef de bataillon Colonna d'Istria, n'a pas fait un geste pour se sauver ; sur le pont, appuyé à la tête de tribord, il harangue du salon de musique, il a conservé jusqu'au dernier moment un calme sang-froid. A un lieutenant qui venait le supplier de quitter le navire qui coulait, le commandant Colonna d'Istria répondit : « Retirez vous, ne vous occupez pas de moi, je vous donne l'ordre de vous sauver. » Le tirailleur sénégalais, affecté au poste de télégraphie sans fil, ne quitta pas son poste, non plus que nombre de tirailleurs. Tous ceux-ci, à la dernière minute, prenant en main leur fusil et baïonnette au canon, se mirent en port d'arme pour sombrer, en disant à la France un majestueux et glorieux adieu.

Le capitaine Silvestre, qui escortait les coolies chinois, eut une fin aussi glorieuse, ayant jusqu'à la dernière seconde tout sacrifié au sauvetage de ses hommes dont il avait la charge.

Un autre héros, mort aussi à la française n'estimera que le sergent Monjean. Préposé à la garde de trois prisonniers allemands venant de l'Indo-Chine, le sergent Monjean voulut les sauver ; malgré la minute tragique, il descendit dans les cales et ouvrit la cabine à deux des prisonniers qui purent fuir sur le pont, un lutter à la mer et être recueillis, mais la mort a sous officier français sombra avec l'*Athos*, à l'instant où il ouvrait la cabine du troisième prisonnier. Voilà ce qu'on a pu conclure d'un Français à la sauvagerie allemande.

Tout l'état major de l'*Athos*, est, ainsi qu'il est dit plus haut, une conduite admirable, et presque tous les officiers sont morts à leur poste. Le chef mécanicien, M. Mignard, rentra compris des manœuvres au commandant, tandis que M. Donzel, officier mécanicien, qui a péri dans la machine, réussit, bien qu'ayant une main grièvement blessée, à fermer tous les tiroirs des machines, faisant manœuvrer tous les appareils pour éviter une explosion.

Lorsque toutes les opérations furent terminées et alors que l'*Athos* s'enfonçait rapidement, le commandant Dorise dit aux officiers qui l'entouraient sur la passerelle : *Mes enfants, vous voyez qu'il n'y a plus rien à faire. Merci ! et faut s'en aller ....*

Le commandant ne voulait pas quitter la passerelle ; mais comme le bateau s'engloutissait déjà par l'arrière et que l'avant maintenant, dressé hors de l'eau, allait également s'enfoncer, le contrôleur Maurel et M. Rosser réussirent à entraîner le commandant Dorise et tous sautèrent à la mer, faisant un plongeon de 20 mètres environ.

Le commandant Maurel, qui avait déjà affectueusement occupé au sauvetage, et qui, bien qu'invité à diverses reprises par le commandant à quitter le bord, s'y était énergiquement refusé, n'abandonna pas le commandant Dorise, et il nagea à ses côtés après que l'*Athos* eut disparu sous les flots.

Le commandant, ressentant presque aussitôt les effets de la congestion, perdit connaissance dans les bras de M. Maurel qui le soutenait, et qui, avec un dévouement sublime et un courage admirable, continua à le soutenir jusqu'à ce qu'ils fussent recueillis, environ une heure après ; grâce au dévouement de l'aveugle de 2e classe M. de Verdelhan, qui, d'un contre-torpilleur, ne jura à l'eau tout habillé, présenté devant lui, au risque en telle exigent pas s'accrocher M. Maurel, qui était à bout de forces.

Malheureusement, le commandant Dorise expira tandis qu'on le déposait sur le pont d'un navire sauveteur. C'est grâce au périlleux dévouement de M. Maurel qu'on eut la vive consolation de ramener le corps du commandant à Malte, où il fut inhumé, accompagné au cimetière par les survivants de son équipage.

Les naufragés regagnent à Malte le meilleur accueil des autorités militaires anglaises, qui, en trois heures, rétirent de costumes neufs tous les survivants. Ceux ci ont été ramenés, à Marseille, par divers vapeurs.

En relatant fidèlement les événements parvenus à notre connaissance et en signalant la conduite généreuse, qui fut sublime pendant cet affreux drame, nous remplissons un devoir à l'égard des victimes héroïques et des naufragés

A. ODDOU.

Tableau d'Honneur

Citations

Ont été citées à l'ordre du jour de l'armée :

Le sous lieutenant *Guidetti*, du 328e d'infanterie : officier d'un sang froid remarquable, a, au cours du combat du 4 septembre 1916, conduit sa section sous un bombardement violent à son poste de combat, où il est tombé glorieusement pour la France. Ordre du 14 octobre 1916.

Le sous lieutenant *Tasso Antoine-Noël*, du 328e d'infanterie : blessé très grièvement pour la troisième fois est tombé le 8 septembre en conduisant sa compagnie à l'attaque des positions allemandes, sous un feu meurtrier ; officier de grand cœur et de parfaite abnégation. Ordre du 14 octobre 1916.

PAYEMENT des allocations militaires

Le Payement des allocations militaires aura lieu à la perception de Bastia, 23, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

1er Le 13 mars de la lettre A à la lettre B.
2e Le 13 mars — C — D.
3e Le 14 mars — E — G.
4e Le 15 mars — H — L.
5e Le 16 mars — M — O.
6e Le 17 mars — P — R.
7e Le 19 mars — S — Z.

N. B. — Le payement par ordre alphabétique mentionné ci dessus sera rigoureusement appliqué.

Tout bénéficiaire d'allocation est prié de se munir de l'appoint nécessaire à l'échange d'un billet de 5 francs.

NOTA. — Il est rappelé aux bénéficiaires que toute perception d'allocation ou majorations pour des militaires fonctionnaires, officiers, promus officiers, passés sous officiers à solde mensuelle, placés en sursis d'appel (sauf en cas d'affectation dans un établissement travaillant pour la défense nationale), renvoyés dans leurs foyers, déserteurs et pour des enfants décédés ou qui ont dépassé 16 ans, expose les intéressés au reversement des sommes indûment touchées sans préjudice des poursuites correctionnelles.

ARRÊTÉ SUR LE PAIN

Nous, Maire de la Ville de Bastia,

Vu l'article 30 du titre 1er de la loi des 19-22 juillet 1791 ;

Vu les articles 97 de la loi du 5 avril 1884, 471 et 474 du Code Pénal ;

Vu notre arrêté en date du 7 décembre 1915, fixant le prix du vente du pain ;

Vu le décret de M. le Président de la République en date du 9 février 1917 réglementant la fabrication du pain.

ARRÊTONS :

A dater du 12 courant et jusqu'à nouvel arrêté, le prix du pain est fixé uniformément à 0,45 quelle qu'en soient la forme et la dimension.

En conséquence, les boulangers devront avoir leur boutique constamment garnie de pains qui seront exposés en vente sur des étagères à la vue du public.

Tout pain mis en vente devra être fabriqué avec la farine de qualité conforme au type prévu par l'arrêté de M. le Préfet de la Corse en date du 2 décembre 1915 et du décret présidentiel susvisé.

Il devra avoir le degré de cuisson convenable.

La vente du pain se fera au poids, soit qu'elle s'applique à des pains entiers ou qu'elle porte sur des fractions de pain.

Les boulangers seront tenus de peser, en les livrant, les pains qu'ils vendent dans leur boutique, sans qu'il soit besoin d'aucune réquisition de la part des acheteurs.

Ils devront à cet effet avoir toujours sur leur comptoir les balances et les poids nécessaires.

Ils seront tenus d'avoir dans un cadre placé dans un endroit apparent de leur boutique l'affiche du prix du kilogramme de pain ainsi qu'un exemplaire du présent arrêté qui leur sera délivré par la Mairie.

M. le Commissaire Central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 9 mars 1917.

Le Maire,
C.-B. DE CARAFFA.

TU N'ENTRERAS PAS !

LA SANTÉ (à La Fièvre). Voilà qui te fait fuir à coup sûr, maudite, le **Quinium Labarraque** !

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas, suffit en effet pour rétablir, en peu de temps, les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir sûrement et sans accidents les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès ; les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer ; les dames qui relèvent de couches ; les vieillards affaiblis par l'âge ; les convalescents, doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies : la 1/2 bouteille, 3 fr. ; la bouteille, 6 fr.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôts à Bastia : Pharmacien LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcossay

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 2 MILLIONS D'OBLIGATIONS

PRIX D'ÉMISSION : 285 francs

Les souscriptions sont reçues :

1° Pour les Titres nos 1 à 2.000 : jusqu'au 15 mars inclus ;

2° Pour les Titres nos 2.001 à 5.000 : jusqu'au 24 mars inclus.

Les titres sont remboursables par 2.475.000 fr. de lots

dont 1 de 500.000 — 5 de 250.000

Pour le surplus, voir le prospectus en l'affiche.

Souscription publique du 15 MARS 1917

A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans les principales Succursales de CRÉDIT...

Les souscriptions sont reçues sans frais : 1° Pour les Titres nos 1 à 2.000 : jusqu'au 15 mars inclus ; 2° Pour les Titres nos 2.001 à 5.000 : jusqu'au 24 mars inclus.

Les remboursements auront lieu par 2.475.000 fr. de lots dont 1 de 500.000 — 5 de 250.000 — 6 tirages par an pour 2.475.000 fr. de lots

Pour le surplus, voir le prospectus en l'affiche.

Souscription publique du 15 MARS 1917

A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans les principales Succursales de CRÉDIT...

Les souscriptions sont reçues sans frais : 1° Pour les Titres nos 1 à 2.000 : jusqu'au 15 mars inclus ; 2° Pour les Titres nos 2.001 à 5.000 : jusqu'au 24 mars inclus.

Les remboursements auront lieu par 2.475.000 fr. de lots dont 1 de 500.000 — 5 de 250.000 — 6 tirages par an pour 2.475.000 fr. de lots

Pour le surplus, voir le prospectus en l'affiche.

Souscription publique du 15 MARS 1917

A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans les principales Succursales de CRÉDIT...

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. le médecin-major de 1re classe de réserve Dalfini Eugène-Séraphin, de la 15e région, et M. le médecin aide-major de 1re classe territorial Marinai Etienne, en Afrique du Nord, sont promus au grade de médecin major de 2e classe.

Employés

On demande des jeunes hommes de 13 à 15 ans.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6.

BASTIA

Ancienne Photographie Vincens

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Mignonnettes

1.20 la douzaine

Cartes Postales Photographiques

Les clichés sont conservés

VELONE-ORNETO

BLESSURES INVOLONTAIRES

Le danger des armes entre les mains des enfants

Samedi, 10 courant, vers 4 ou 5 heures du soir, deux écoliers qui venaient de sortir de la classe à Velone Orneto, Bernardini Philippe, 12 ans, et Nicolini Emile, âgé de 13 à 14 ans, tous deux cousins germains, étaient allés se promener, près du hameau d'Orneto.

A un moment donné, Bernardini sortit de sa poche un revolver chargé et il eut l'idée de s'exercer à la cible sur un tas de planches.

Un coup partit, et la balle atteignit Emile Nicolini, qui était à côté de lui. Le projectile a fait sillon, à la hanche droite.

Le jeune blessé a été transporté, hier, à l'Hôpital Civil où il a reçu les soins nécessaires.

Si des complications, toujours possibles en pareil cas, ne viennent se produire, on espère le sauver.

Le Parquet, informé par la gendarmerie de Pero, a saisi aussitôt, de cette affaire. M. le Juge d'Instruction de notre ville, qui s'est rendu, hier, à l'Hôpital Civil, et a pu interroger la jeune victime.

Il paraît certain, d'après les premières investigations judiciaires, qu'il s'agit d'un coup de feu malheureux, involontaire.

Encore une fois, ce douloureux événement, qui aurait pu avoir des conséquences irréparables, démontre qu'il est souverainement dangereux de laisser les armes à la portée des jeunes gens, inexpérimentés et maladroits.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marconnay

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

Imp. O'Ignazi.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 12 Mars*

GRANDE **MISE EN VENTE**

D'UN SOLDE IMPORTANT D'ARTICLES

EN PORCELAINE

A faire exceptionnellement sacrifiées

300 Services à Café et à Thé en Porcelaine de Limoges, décor guirlandes, avec bordure or, 6 modèles au choix. Malgré la hausse considérable nous vendrons ces articles *très bon marché*.

500 Théières, Sucriers, Crémiers, en Porcelaine de Limoges, décor Marguerites, avec bordure or, ces articles seront soldés :

La Théière à *12 tasses*,	2.25
Le Sucrier »	1.75
Le Crémier »	0.60

UNE FOULE d'autres articles, tels que Tasses à Café et à Thé, Déjeuners, Bols, Services à Gâteaux et à Fraises, Plats à Hors-d'œuvre, Saladiers et Assiettes à jours, Compotiers, etc., etc.

Tous ces articles seront vendus moitié prix de leur valeur réelle.

AFFAIRES SANS PRÉCÉDENT

1.000 Cartes de fil de lin, très solide, seront soldées, *les 6 cartes* **0.25**

1.000 Crayons noirs seront sacrifiés, *les 6 crayons* **0.25**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

951e jour de la guerre

Paris, le 11 mars, 7 heures

Au sud de l'Avre, un tir de nos batteries a fait exploser un dépôt de munitions ennemi, près de l'Echelle Saint-Auria.

En Champagne, lutte d'artillerie assez violente dans les secteurs de St-Hilaire-le Grand et de Maisons de Champagne. Aucune action d'infanterie. Canonnade intermittente sur le reste du front.

AVIATION

Un avion allemand a été abattu par le tir de nos canons spéciaux dans la région de Saint-Mihiel.

Paris, le 11 mars, 15 heures.

Nous avons réussi plusieurs coups de main sur les tranchées allemandes dans les régions de Lassigny, Cassy-sur-Matz et en Woëvre, au nord du Bois du Jury. Au cours de ces actions, nous avons fait une quinzaine de prisonniers et capturé une mitrailleuse. Assez grande activité des deux artilleries dans le secteur de Maisons-de-Champagne.

En Alsace, une tentative de l'ennemi sur nos petits postes de la région de Largitzen a échoué sous nos feux.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Il est confirmé qu'un avion allemand a été abattu, en combat aérien, le 4 mars. L'appareil ennemi est tombé aux environs de Royé.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 45

Nous avons attaqué et enlevé, aujourd'hui, le village d'Irles et les organisations défensives avoisinantes. L'avance réalisée s'étend sur un front de près de cinq kilomètres. Un grand nombre de prisonniers sont tombés entre nos mains. Plus de cent ont été déjà dénombrés. 4 mortiers de tranchées et 15 mitrailleuses ont été également capturés. Nos pertes sont légères.

Hier, une de nos patrouilles aériennes a été vigoureusement attaquée par une importante formation ennemie ; 4 de nos appareils ne sont pas rentré. Un avion allemand a été descendu.

En Russie

Le Général Alexieff

Pétrograde, 11 mars.

Le général Alexieff, guéri de sa récente maladie, a repris ses fonctions de chef d'état-major général des armées russes.

EMPRUNT ESPAGNOL

Madrid, 11 mars.

Le Gouvernement de Madrid a décidé d'émettre, le 31 mars courant, un emprunt de un milliard au 5 0/0.

L'empereur d'Autriche et LE COMTE TIZA

Zurich, 10 mars.

Le bruit court, dans les cercles officiels de Vienne, qu'une discussion très orageuse eut lieu, ces jours derniers, au cours d'une entrevue, entre l'empereur d'Autriche et le Comte Tiza.

On dit même que l'empereur quitta brusquement Budapest.

Il est de nouveau question de la démission du Comte Tiza premier ministre de l'Empire austro-hongrois.

EN DANEMARK

LA MAJORITÉ DU PRINCE ROYAL

Copenhague, 11 mars.

Demain, le prince royal Frédéric du Danemark aura 18 ans.

Il prendra ainsi, à dater du 12 mars, conformément à la Constitution, siège au conseil de la Couronne, après avoir prêté serment sur la loi fondamentale du royaume.

L'ESPAGNE SE DÉCIDE ENFIN

à empêcher le ravitaillement des sous-marins ennemis

Paris, 11 mars.

D'après un télégramme de Madrid, le croiseur espagnol *Estramadure* et plusieurs contre-torpilleurs ont reçu l'ordre de surveiller les côtes, afin d'empêcher le ravitaillement des sous-marins allemands.

Enrolement des Grecs à SALONIQUE

Athènes, 10 mars.

Le Gouvernement allemand fait procéder à l'enrolement des Grecs de la Macédoine orientale.

La Rupture Germano Américaine

Mesures Energiques

L'ARMEMENT des navires américains est décrété

Washington, 11 mars.

Jaquiet du nombre, *sans précédent*, de passeports délivrés par le Consul général du Mexique à Washington, aux sujets allemands habitant les Etats-Unis, le président Wilson s'est décidé à prendre, sans tarder, les mesures qui s'imposaient.

Il vient de donner l'ordre de procéder immédiatement à l'armement des navires américains.

L'armement EST COMMENCÉ !!

Un télégramme de la dernière heure annonce que l'armement des navires marchands a commencé aujourd'hui même.

LA DÉCLARATION de guerre

Il a été, en outre, décidé, à la Maison Blanche, que les Etats Unis déclareraient la guerre à l'Allemagne immédiatement après la première attaque par un sous marin allemand.

LE LIVRE BLANC

Le Gouvernement américain prépare la publication du Livre Blanc qui traitera, tout spécialement, la question des complots allemands.

Nouvelles Arrestations d'espions allemands

La police des Aegalès vient de procéder à l'arrestation du capitaine Alfred Pritzen, de la marine allemande, impliqué dans plusieurs affaires d'espionnage.

Deux Banquiers allemands, naturalisés américains, ont également été arrêtés.

Ils sont accusés de faire partie d'un complot.

Communiqué ITALIEN

10 mars.

Dans la vallée Travignolo, la nuit du 9, pendant que sévissait une forte tempête, un détachement ennemi réussit à faire irruption dans une de nos positions avancées sur les pentes sud de Cima di Bocche. Il en fut aussitôt rejeté par une de nos contre-attaques.

Pendant la journée du 9, actions habituelles d'artillerie. La notre efficace des concentrations efficaces de feu contre la gare de Santa Lucia di Tolmino et dans le secteur Casagravizza.

GADORNA.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Marie Poli ; M. Antoine-François Poli ; Mme veuve Elise Leoni, née Poli ; Mme veuve Reine Agostini, née Poli, et ses enfants ; Mme veuve Silvagnoli et ses enfants ;

Les familles Jules Agostini, Pompée Agostini, adjudant à Nancy, François Agostini, Jean-Baptiste Cortopassi, Joseph Soret, veuve Colonna, Torre et Antona ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange-Toussaint Poli

Commandant en retraite

Chevalier de la Légion d'honneur,

La levée du corps aura lieu, mardi, 13 mars, à 7 heures du matin, Porte-Neuf, 7.

L'enterrement aura lieu à Santa-Reparata-di-Moriani.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine. Il n'est vendu qu'en paquets de 250 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilog chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. J. B. CAMMALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, BASTIA.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 128

MARDI 13 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. CLAGNIER, Directeur

Les réclamations non signées d'abonnés ou reçues aux Bureaux du Journal, les plis, le Signé — 2e page, 2 fr. — 3e page, 1 fr. — 4e page, directeur 0,50, public 0,25

ABONNEMENTS

	An	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	32 »	13 »	7 »
Etranger	36 »	18 »	9 »

Les abonnements sont payables d'avance. Ne se répond pas des manuscrits reçus

CHOSES DE GRÈCE

Chacun connaît par expérience, ou tout au moins par la lecture des faits divers dans les journaux, l'intérêt exercé sur le fin e par le mur derrière lequel il se passe quelque chose qu'elle ne peut connaître.

En ce moment, la Grèce joue le rôle du mur derrière lequel il se passe quelque chose qu'on ne peut savoir.

Tout le monde a les yeux fixés anxieusement sur la Grèce ; chaque fois qu'un journal nous tombe sous la main, on cherche avidement à la dernière heure quelque nouvelle satisfaisante.

Curiosité déçue et sans cesse renouvelée en vain.

On sait que la boche d'Athènes a reçu un ultimatum des Alliés et qu'il a promis de s'y conformer en donnant toutes les satisfactions de garantie demandées.

Mais on sait aussi que les délais d'exécution impartis par l'ultimatum sont expirés depuis longtemps.

Et ce qu'on ne sait pas, ou plutôt ce que ne peuvent pas dire ceux qui le savent, c'est si l'ultimatum a été exécuté point par point par le beau-frère du Kaiser, ou si dans son faite et gestes une nouvelle félonie de sa part ne transpire pas.

Le public, qui donne son sang et son or sans marchander, mériterait bien pourtant de ne pas rester dans une ignorance complète des agissements de Constantin et de sa bande.

Les femmes de France, si sublimes de patriotisme et d'abnégation, dont les fils, les frères ou les maris défendent en Orient le Drapeau de la France, seraient bien heureuses de savoir que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour mettre les êtres qui leur sont si chers, à l'abri d'une nouvelle trahison de Constantin-le-boche.

Il ne suffit pas, pour que tout soit pour le mieux, de censurer impitoyablement tous les journaux qui veulent seulement faire allusion à ce qui se passe à Athènes.

La politique de l'autruche, qui enfouit sa tête dans le sable, afin de ne pas voir le danger qui la menace, ne convient nullement au tempérament français.

Nous aimons à voir clair, à savoir où on va et dans quelles conditions on y va.

Nous aimons à penser que les affaires des Alliés sont en bonne posture à Athènes. Mais alors pourquoi ne pas nous le dire ?

Si par extraordinaire, tout n'allait pas selon nos désirs, si d'autres mesures plus énergiques devaient encore être prises et de nouveaux sacrifices demandés au Pays, pourquoi vouloir le cacher ?

Le Pays a la plus grande confiance dans le Gouvernement actuel, qui n'en est plus à faire ses preuves, mais il demande qu'on ne le traite plus en petit enfant que les parents font mettre au lit avant de parler de choses sérieuses ; il peut et doit tout entendre.

En l'absence de tout document officiel exposant nettement la situation, l'imagination populaire se donne libre cours. Des racontars, des on-dit, venus on ne sait d'où, circulent de-ci de-là, et malheureusement les gens crédules les prennent pour de l'argent comptant.

Les choses même les plus extravagantes sont admises par ces commères vraies tant leur besoin de savoir est impérieux.

Et c'est ainsi bien souvent que se forme l'opinion du public et que des ravitaillements se produisent dans les foules.

Qu'on en finisse donc avec ce jeu de cache-cache qui pourrait devenir dangereux pour la République, et qu'on nous dise la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.

A. REYNAUD.

CHINOISERIE ADMINISTRATIVE

Les petits rentiers de nos villages ont pu lire avec satisfaction au *Journal Officiel* (édition des communes du 14 janvier dernier), qu'aux termes d'un arrêté en date du 6 janvier 1917, le payement des coupons de la rente française et des obligations de la défense nationale pouvait être demandé et effectué sans frais aux guichets de toutes les recettes des Postes et Télégraphes et de tous les établissements de facteur receveur.

Or voici ce qui arrive de tout à fait *déconcertant* dans l'application de cet arrêté :

Ces messieurs des Postes et Télégraphes vous refusent imperturbablement le payement de certains coupons, sous prétexte que ces coupons ont été *perforés* en les épinglant, et ils vous conseillent, non sans une certaine pointe d'ironie, de les adresser je ne sais plus où, afin de les faire viser pour payement.

Drôle de façon, en vérité, de faciliter aux petits rentiers de nos campagne le payement de leurs coupons qui peuvent, des fois, avoir été perforés par les agents de la Recette des Finances en les épinglant avant de les remettre aux intéressés.

Et pourtant il paraît que dans les perceptions et aux guichets des recettes des finances, on ne s'inquiète guère si les coupons, qui y sont présentés à l'encaissement, ont été ou non perforés.

Il faut croire que ces messieurs des finances ont autre chose à faire que d'embêter inutilement le public et surtout les souscripteurs aux emprunts de la Défense Nationale.

A. C.

Tableau d'Honneur

Citations

Le caporal *Martini Jean Dominique*, du 122e d'infanterie : caporal très brave ; à l'attaque du 3 septembre 1916, a vigoureusement entraîné son escouade à l'assaut ; blessé, a refusé de quitter son poste, et n'y a consenti qu'après avoir reçu une deuxième blessure mettant sa vie en danger ; a déjà été cité à l'ordre du régiment et de la division. Ordre de 5 octobre 1916.

L'adjudant-chef *Marietti Fructueux-Gaétan*, du 363e d'infanterie : sous-officier d'élite d'une haute valeur morale, a fait preuve, au cours de la bataille, de sang-froid et de bravoure. Blessé grièvement le 17 septembre 1916, a refusé de se laisser évacuer, voulant rester à son poste de combat. Ordre de 2 octobre 1916.

Le sous-lieutenant *Fumma Jean Charles*, du 10e bat. de chasseurs : le 17 septembre 1916, a exécuté une reconnaissance très périlleuse dans un parc ; par son sang-froid, son intelligente initiative, son audace et son énergie, a réussi à rétablir la liaison entre deux divisions dans des circonstances extrêmement difficiles ; a de plus rapporté de précieux renseignements sur l'ennemi ; officier courageux et plein d'allant. Ordre du 2 octobre 1916.

Le chef de bataillon *Saldaca Charles Etienne*, du 203e d'infanterie : s'est distingué au combat de X... ; s'est encore distingué au cours des combats du 4 au 9 septembre 1916 ; il a su avec un bataillon occuper le terrain conquis et a fait face avec calme et avec la plus grande habileté aux contre-attaques allemandes, surmontant, à force d'énergie, la douleur morale occasionnée par la perte de son fils, tué dans le même combat, le 6 septembre. Ordre du 2 octobre 1916.

Honneur à la Corse !

Il y a en ce moment, au « Cercle de l'Aristique » à Nice, l'Exposition au profit de la Croix Rouge, des photographies et de la superbe collection des vues du front, collectionnées par les soins du ministère de la Guerre.

Ces visions des Années Terribles, que nous vivons tous avec intensité et émotion, figureront au Musée de l'armée.

Nous avons remarqué, notamment, sous le n° 21, avec le titre suivant : « Les ruines sur la Somme » une photographie représentant les poilus du 363e d'infanterie, régiment comprenant tous un bataillon corse.

Les huit poilus du premier plan ont l'allure décidée des vaillants qui attendent avec calme le moment de l'assaut. Nul besoin de rechercher leur département d'origine. Ils ont le maintien décidé et fier de nos braves montagnards.

Ils savent qu'eux aussi passeront à la postérité, avec tous les enfants du beau pays de France, et que le titre de Français, ils le paient avec leur sang.

Les Obsèques de la Comtesse Patrimonio

Les obsèques de la comtesse Patrimonio, née de Limperani, veuve de l'ancien ministre plénipotentiaire, ont été célébrées hier, à midi, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

La levée du corps a été faite et l'absoute donnée par le chanoine Richard, curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par le comte Emmanuel Patrimonio, sous-lieutenant au 5e d'artillerie, en l'absence du fils aîné de la défunte, le comte Christian Patrimonio, lieutenant aviateur, chevalier de la Légion d'honneur, retenu actuellement sur le front roumain ; M. de Limperani, capitaine au 30e dragons, et M. Suzi, médecin aide-major de 1re classe, ses neveux ; M. Antoine Gavini, sénateur, le commandant Périgot, le colonel Dezaunay, les lieutenants Périgot et François Pietri, ses cousins.

Du côté des dames, on notait : S. M. la reine Nathalie de Serbie, qui honorait la défunte de son amitié et avait tenu à prendre place aux rangs de la famille ; Mmes Dezaunay, la générale Graziani, Mme Chanzion, Mlle Périgot, Mme Abbatucci, Mlle Lota Mme Appert, Mme de Pazzis, ses cousines.

Une nombreuse assistance était réunie.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pô : Lachaise.

(*Le Figaro*).

Œuvre du Secours National

Personnel judiciaire du ressort de la Corse :

463 fr. 80 (25me envoi).

Brevets de Capacité

Une session exceptionnelle d'examens pour l'obtention des brevets de capacité de l'enseignement primaire s'ouvrira le lundi 26 mars 1917. Elle sera exclusivement réservée aux jeunes gens de la classe 1918, reconnus aptes au service militaire, armé ou auxiliaire, et à ceux qui, par suite d'un engagement volontaire ou d'un ajournement antérieur, doivent suivre le sort de cette classe.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 17 mars inclus.

PAYEMENT des allocations militaires

Le Payement des allocations militaires aura lieu à la perception de Bastia, 23, rue de l'Opéra, les jours ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant :

1er Le 12 mars	de la lettre	A	à la lettre B
2e Le 13 mars	—	C	— D
3e Le 14 mars	—	E	— G
4e Le 15 mars	—	H	— L
5e Le 16 mars	—	M	— O
6e Le 17 mars	—	P	— R
7e Le 19 mars	—	S	— Z

N. B. — Le payement par ordre alphabétique mentionné ci-dessus sera rigoureusement appliqué.

Tout bénéficiaire d'allocation est prié de se munir de l'appoint nécessaire à l'échange d'un billet de 5 francs.

NOTA. — Il est rappelé aux bénéficiaires que toute perception d'allocation ou majorations pour des militaires fonctionnaires, officiers, promus officiers passés sous officiers à solde mensuelle, placés en sursis d'appel (sauf en cas d'affectation dans un établissement travaillant pour la défense nationale), renvoyés dans leurs foyers, déserteurs et pour des enfants décédés ou qui ont dépassé 16 ans, expose les intéressés au reversement des sommes indûment touchées sans préjudice des poursuites correctionnelles.

M. HENRI PATRIMONIO

Pour la première fois, un de nos concitoyens est appelé à siéger à la Cour Suprême. M. Henri Patrimonio, premier président de la cour d'appel d'Alger, a été nommé conseiller à la Cour de cassation.

Cette nomination était attendue depuis longtemps à Alger, où l'on appréciait hautement les grandes qualités et la profonde science de cet éminent magistrat.

Né à Bastia, il fit toutes ses études à notre lycée, suivit les cours de la faculté de droit d'Aix, puis en 1872, se fit inscrire à notre barreau. Cinq ans après, il débutait dans la magistrature comme juge suppléant à Bouffarik, et, gravissant tous les échelons de la hiérarchie, à travers les tribunaux des trois départements de l'Algérie, il occupait depuis 1913, les fonctions de premier président de la cour d'appel d'Alger, après avoir dirigé pendant trois ans le parquet général du ressort.

M. Henri Patrimonio arrive à la Cour de cassation après quarante-cinq ans de magistrature, au cours desquels il a donné la mesure de sa grande connaissance du droit et de la jurisprudence et montré toute la dignité de son caractère, l'indépendance et l'impartialité qu'on doit trouver chez le magistrat.

On regrettera beaucoup à la cour d'Alger et dans tout le ressort le départ de son haut magistrat tout en se réjouissant de le voir siéger à la Cour de cassation.

A Bastia, cette nomination a été accueillie avec la plus grande satisfaction. Parents et amis se sont empressés de porter leurs félicitations à son frère, M. Joseph Patrimonio.

Le *Petit Bastiais* est très heureux de s'associer à ces manifestations de sympathie et prie M. Henri Patrimonio d'accepter sa grande part de félicitations.

Les Chants de guerre

Si vous désirez chanter une belle chanson patriotique achetez :

LA REVANCHE !!!

Marche chantée — Grand succès

En vente chez A. SIMON, éditeur à Carpentras (Vaucluse).

— *Superbe édition* —

Piano et chant (grand format) 1.35 .

Chant seul (petit format) 0,40 franco. timbres ou mandat.

LE PRIX DE LA VIANDE

Nous Maire de la Ville de Bastia,

Vu la loi des 19-22 juillet 1791.

Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884.

Vus nos arrêtés, dûment approuvés, des 8 novembre 1916 fixant le prix des viandes de chevreau et d'agneau et 7 décembre 1916 fixant le prix de la viande de bœuf,

Attendu qu'il importe de réglementer également la vente de la viande de mouton.

ARRÊTONS :

Article 1er. — A partir de la publication du présent arrêté les prix de la viande d'agneau, de chevreau et de mouton sont fixés ainsi qu'il suit :

Agneau entier d'un poids inférieur à 10 kilogrammes 1.60 le kilo.

Agneau pesant moins de 10 kilogrammes, débité au détail :

1° les gigots et la selle avec les rognons, 1.80 le kilo.

2° la partie avant, poitrine, épaule, tête ou cou, 1.60 le kilo.

Gros agneau pesant plus de 10 kilog et moins de 20 kilogrammes :

1° les gigots et la selle avec les rognons, 2.50 le kilo.

2° la partie avant, poitrine, épaule, tête ou cou, 2.40 le kilo.

Mouton pesant 20 kilogrammes et au-dessus :

1° les gigots et la selle avec les rognons, 3.00 le kilo.

2° la partie avant, poitrine, épaule, tête ou cou, 2.80 le kilo.

Art. 2. Aucune dérogation ne sera

faite entre les espèces du pays et le mouton ou l'agneau mérinos dit barbaresque.

Art. 3. — Les bouchers seront tenus d'avoir dans un cadre, placé dans un endroit apparent de leur boutique ou de leur étal, l'affiche du prix des viandes ci dessus ainsi qu'un exemplaire du présent arrêté qui leur sera délivré par la Mairie.

Art 4. — Monsieur le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 12 mars 1917.

Le Maire,
L.-B. DE CARAFFA.

Petite Gazette

Génie

M. Graziani Jean adjudant du génie, est nommé au grade d'adjudant d'administration principal.

Toutes nos félicitations.

Nouvelles militaires

M. l'officier d'administration de 2e classe de l'armée territoriale Giorgi Félix-Antoine, de la 3e région, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe.

— Sont affectés à une division d'infanterie coloniale de l'armée d'Orient, MM. les sous-lieutenants Agostini, de 12e ; Fieraggi, du 7e ; Raspi, du 23e ; Giudici, du 4e ; le lieutenant de réserve Sozini, du 22e ; — M. le sous-lieutenant Giannitsili, rentrant du Maroc, passe au 22e colonial.

— M. le sous-lieutenant Marcelli, d'un bat. indo-chinois, est affecté au camp de Fréjus.

Journal de l'Université

A signaler, dans le numéro récemment paru du *Journal de l'Université, des Annales*, la publication *in extenso* des remarquable conférences de M. C. Jonnart, sur l'Algérie, de Jean Richepin, sur la vieillesse de La Fontaine; d'Etienne Grosclaude, sur l'Amérique, qu'accompagnent de nombreuses illustrations et notes documentaires du plus vif agrément et de plus rare intérêt.

Le numéro 60 centimes.

On s'abonne, 51, rue Saint-Georges, à Paris. Un an, 30 francs ; six mois, 5 fr. 50.

Avis

Les réformés n° 1 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi, 15 mars, à 7 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Création d'une Association.

Employés

On demande des jeunes hommes de 13 à 15 ans.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina
(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina DAMIANI** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

Le public jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Damiani Authentique

Refuser toute Imitation

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

952e jour de la guerre

Paris, le 12 mars, 7 heures.

Dans la région de Nouvron, au nord de l'Aisne, grande activité des deux artilleries. Une tentative de coup de main sur un saillant de nos lignes, au nord-ouest de Reims, a été arrêtée net par nos feux et a coûté des pertes à l'ennemi.

Sur la rive droite de la Meuse, une tentative de l'ennemi dans la région de Beauvaux a complètement échoué.

Sur la rive gauche, nous avons exécuté des tirs de destruction, sur les organisations allemandes du secteur des Forges. Un dépôt de munitions a explosé. Canonnade intermittente sur le reste du front ; plus vive dans les secteurs de Maisons De Champagne et de Navarin.

AVIATION

La nuit dernière, un avion allemand a jeté des bombes sur Belfort. Ni dégats, ni victimes.

Paris, le 12 mars, 15 heures.

Entre Soissons et Reims, un coup de main ennemi, dirigé sur une de nos tranchées de la région de Paissy, a été repoussé nettement par nos feux. L'ennemi a subi des pertes et laissé des prisonniers entre nos mains.

Vers Maisons de Champagne, nous avons, au cours de la nuit, réalisé de nouveaux progrès à la grenade. Rencontres de patrouilles dans le secteur d'Auberive. Le nombre de mitrailleuses que nous avons prises à l'ennemi le 8 mars dans la région de Maisons de Champagne s'élève à douze.

En Woëvre, nous avons réussi une incursion dans les tranchées allemandes, au nord de Seicheprey.

En Lorraine, combats de patrouilles. Nous avons fait quelques prisonniers aux environs de Saint-Martin, au nord-ouest de Badonviller.

Nuit calme partout ailleurs.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 15

Le nombre de prisonniers faits par nous, au cours des opérations qui ont abouti à la prise d'Irles, s'élève à 292 dont 3 officiers Ce chiffre comprend des prisonniers annoncés dans le précédent communiqué. Deux détachements qui se formaient, en vue d'attaque, la nuit dernière, à l'ouest et au nord-ouest de l'Ancre, ont été pris sous nos feux d'artillerie avant que leur mouvement ait pu se développer. L'artillerie a montré, de part et d'autre, une grande activité au cours de la nuit et de la journée, dans la région de la Somme et de l'Ancre, au sud d'Arras et dans les secteurs d'Armentières et d'Ypres.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 12 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

EN CHINE

La Rupture DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'ALLEMAGNE

Pékin, 12 mars;

La Chambre des députés adopte, à la majorité des deux tiers des membres présents, l'ordre du jour approuvant la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne.

La Piraterie allemande

UN VAPEUR NORVÉGIEN coulé

Paris, 12 mars.

Le vapeur norvégien *Storstad*, chargé de vivres pour le Comité de secours de Belgique, a été torpillé par un sous-marin ennemi.

Ce navire coula neuf minutes après avoir été torpillé.

GRANDE VICTOIRE anglaise en MÉSOPOTAMIE

LA PRISE de Bagdad

Londres, 12 mars;

Le général Sir Stanley Maud, commandant les forces anglaises en Mésopotamie, a adressé ce matin au Foreign Office, un télégramme annonçant que les forces anglaises occupèrent Bagdad de bonne heure, dans la matinée de dimanche.

L'importance de Bagdad

Les détails manquent encore sur la prise de Bagdad.

La chute de cette grande ville persane était attendue, dans les cercles militaires britanniques, depuis le milieu de la semaine dernière.

Les critiques militaires escomptent les importants résultats de la situation nouvelle, créée par la prise de Bagdad.

Ils voient les Turcs, assaillis simultanément sur quatre *fronts*.

Le *premier front*, sous le commandement du général Maude, est celui de BAGDAD ;

Le *deuxième*, celui de HAMADAN, est commandé par le général Barratoff.

Le *troisième*, qui est formé par les armées du Grand-Duc Nicolas, est dans la région d'*Erzindjian*.

Enfin le *quatrième front* est celui de *Syrie*.

On croit que la cavalerie du général Maude pourra atteindre Khanikin, avant que les Turcs coupent la retraite, aux forces ottomanes, fuyant devant les troupes du général Baratoff.

La Presse anglaise

Tous les journaux de Londres, ont publié des éditions supplémentaires, annonçant cette grande victoire.

Tous disent que la chute de Bagdad coupera court à toutes les intrigues que les Turco Allemands entretiennent aux abords de l'empire des Indes.

La prise de Bagdad n'a pas seulement l'objectif moral de briser les rêves de domination germanique dans l'Asie antérieure, la position de la capitale de la Mésopotamie est également un point stratégique de première importance.

C'est la porte de l'Iran et de toute l'Asie centrale dont l'accès n'est possible que par la dépression où coule le Djalah.

Cette vallée est commandée par la position stratégique de Bagdad.

La marche des Russes

Les troupes russes marchent vers le Haut-Tigre.

Les opérations russes sont en stricte conformité avec celles des troupes britanniques.

Le général Baratof entrera en Mésopotamie et opérera ainsi sa jonction avec les troupes anglaises.

Les troupes turques, épuisées par l'envoi de renforts en Europe, n'attendent plus l'aide de l'Allemagne. Elles sont démoralisées par la tactique employée par les puissances centrales qui consista à jeter les troupes turques sur les points où la situation devient difficile.

AUX ÉTATS-UNIS

L'ETAT DE SANTÉ du PRÉSIDENT WILSON

Washington, 12 mars;

L'état de santé du président Wilson s'est sensiblement amélioré.

Très probablement il reprendra aujourd'hui ses occupations.

CONTRE LA PIRATERIE ALLEMANDE

Le Département d'Etat annonce que les navires marchands américains sont autorisés à tirer sur les sous marins allemands, sur simple présomption d'attaque.

LA HAVANE

ARRIVÉE DE M. GÉRARD

New York, 12 mars.

M. Gérard, ex-ambassadeur des Etats-Unis, est arrivé hier soir à La Havane.

Il était accompagné de Mme Gérard.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. Jean Martin, propriétaire du Café du Lycée et ses enfants ; Mme veuve Antoine Bernard, née Martin, et ses enfants, de Marseille ;

Remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

Mme veuve Jérôme Subrero
Née MARTIN

et les prient d'assister à la messe de *Requiem* et de sortie de deuil qui sera célébrée mercredi, 14 mars, en l'église paroissiale de Sainte-Marie.

Une autre messe de *Requiem* sera dite, dans la même intention, jeudi, 15 mars, à 9 heures du matin, dans l'oratoire Sainte-Croix.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Marie Poli ; M. Antoine-François Poli ; Mme veuve Elise Leoni, née Poli ; Mme veuve Reine Agostini, née Poli, et ses enfants ; Mme veuve Silvagnoli et ses enfants ;

Les familles Jules Agostini, Pompée Agostini, adjudant à Nancy, François Agostini, Jean-Baptiste Cortopassi, Joseph Soret, veuve Colonna, Torre Antona, Antomari, Poli, Andrei, Graziani, Poli de Talasani, François Antomari, receveur buraliste à Nice, Jean Fiori de Santa-Reparata-di-Moriani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange Toussaint Poli
Commandant en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur,

La levée du corps aura lieu, mardi, 13 mars, à 7 heures du matin, Port-Neuf, 7.

L'enterrement aura lieu à Santa-Reparata-di-Moriani.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Mlle Marguerite Giabiconi ; MM. Augustin et Edmé Giabiconi ; M. et Mme Zolezzi, née Casella, et leurs filles ; M. et Mme Andreani et leurs enfants ; Mme veuve Martini, née Casella ; M. et Mme Grimaldi, de La Porta, et leurs enfants ; Mme veuve Marcantoni, d'Erbajolo ; M. et Mme Cremona et leur fils ; M. Augustin Giabiconi, au front, et Mme Giabiconi ; Mme et M. Boualdi, capitaine, au front, et leur fille, de Lyon ; M. et Mme Toussaint Casella, de Toulon, et leur enfant ; Mme et M. Pierre Casella et leurs enfants ; M. Philippe Giabiconi, de Lyon, et ses enfants ; Mme veuve Berthe Giabiconi ;

Les familles Giabiconi, Arriva, Stefani, Casella, Grimaldi, Marcantoni, Cremona, Prosperi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme

Vve Jeanne-Marie Giabiconi
Née CASELLA

leur mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée dans sa 52e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 1 heure de relevée.

Maison mortuaire, 32, rue Droite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Le Docteur et Mme Pierre Monnier ;

Mme Monnier-Paoli ; M. Louis Vannier de Morelli, juge au Tribunal Civil de Bastia ;

Mlles Angeline et Bastienne Monnier ;

M. Joseph Vannier de Morelli, avoué à la Cour d'appel, soldat infirmier au 173e rég. d'inf. ; Mlles Jeanne et Madeleine Vannier de Morelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne

D' Henri-Louis Monnier

leur fils chéri, petit-fils et neveu germain, décédé à Bastia, le 12 mars, à l'âge de 15 mois.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui mardi, 13 mars, à 16 heures.

Rue de l'Opéra, 15.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Pierlovisi Paul.

DÉCÈS

Couvin Marie-Madeleine, ménagère, 82 ans, d'Alesjola.

Giabiconi Jeanne-Marie, 53 ans, de Bastia.

Poli Ange-Toussaint, capitaine en retraite, 68 ans, de Santa-Reparata-de-Moriani.

Demandez partout l'Excellent

Champagne J. de Marcenay

La meilleure, la plus pure et la moins chère
Se trouve chez les principaux négociants

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santini.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 129

MERCREDI 14 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance.
Algérie & Colonies	25 :	12 :	7 :	
Etranger	30 :	15 :	8 :	On ne répond pas des changements d'adresse.

NOTE SUR L'ARCHIPRÊTRE SEBASTIANO PINO

Curé de la Cathédrale de Sainte-Marie de Bastia

Son exil (1811) — Son retour à Bastia (1814)

Parmi les curés de la cathédrale de Sainte Marie, il en est peu qui aient été, de la part de leurs paroissiens, l'objet d'une sympathie aussi profonde que l'archiprêtre Sebastiano Pino. Cette sympathie, il la devait d'abord à son indéniable charité qui lui faisait considérer tout ce qu'il possédait comme le bien des pauvres ; il la devait aussi à une éloquence ferme, vigoureuse, qui soufrait peut être un peu de la lenteur du débit, mais s'avançait droit au but, en termes choisis, avec une franchise et un courage tout apostoliques (1). Bon pour les humbles, dévoué à toutes les misères (2), il était avec les puissants d'une indépendance inflexible, dont il donna maintes fois des preuves signalées, particulièrement à l'égard du gouvernement impérial. Les rapports qu'il entretint avec le préfet du Golo, Pietri, courtois au début, se tendirent peu à peu à mesure que Napoléon ressentait envers le Pape des rancunes qui allaient aboutir à la captivité de Savone et de Fontainebleau. Il ne craignait pas d'annoncer en chaire les dangers redoutables qui menaçaient l'Eglise, et ses paroissiens dont l'attachement pour leur compatriote souverain allait, pour les mêmes raisons et pour d'autres encore, s'affaiblissant chaque jour, applaudissaient au hardi langage de leur archiprêtre.

La rupture définitive entre le vaillant curé et le gouvernement éclata le 15 août 1811. Le jour de l'Assomption était la fête patronale de l'église Sainte-Marie, et aussi la fête de l'empereur, comme étant le jour anniversaire de sa naissance. Chaque année, les autorités civiles et militaires se rendaient ce jour-là en grande pompe à la cathédrale pour assister à la messe solennelle, au sermon et à la procession. Le sermon était généralement le panégyrique de la Sainte Vierge.

L'évangile terminé, l'archiprêtre monta en chaire pour prendre la parole, comme il faisait chaque année à pareil jour. Il avait choisi pour texte ces mots : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam — Et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle* (l'Eglise). C'était l'histoire de l'Eglise chrétienne qu'il allait passer en revue, les persécutions qu'elle avait subies de tout temps, les triomphes glorieux qu'elle avait remportés sur ses persécuteurs, grâce à la protection de Marie. Arrivé aux étroitements contemporains, il assura à ses auditeurs, d'une voix forte et d'un ton enflammé, que cette fois encore l'Eglise triompherait du *serpent infernal*. Le sermon touchait à sa fin ; il ne restait plus à prononcer que la péroraison et l'invocation à la Sainte Vierge. Mais alors l'expression de *serpent infernal* revenant plus souvent encore dans la bouche de l'orateur, les autorités civiles, qui étaient assises dans le sanctuaire, jugèrent que l'empereur Napoléon était suffisamment désigné et témoignèrent leur mécontentement par une attitude de protestation. Les tambours qui devaient marcher en tête de la procession se tenaient à peu de distance du cortège officiel ; ordre leur fut donné de couvrir par un roulement la voix séditieuse. L'archiprêtre ne pouvait plus se faire entendre ; mais, sans se laisser déconcertonner, il resta debout, impassible, les deux mains appuyées sur le bord de la chaire, attendant que les tambours eussent achevé leur roulement. Il attendit vainement pendant dix minutes environ ; à la fin, sur l'ordre du préfet Pietri (3), les gendarmes firent descendre l'orateur de la chaire et, après l'office, le conduisirent dans sa demeure où il fut gardé à vue.

Le général Berthier, qui avait remplacé Morand, et avait été investi comme lui des pouvoirs presque illimités de la haute police, fut aussitôt informé à Ajaccio de ce qui venait de se passer à l'église Saint-Marie.

La réponse de Berthier arriva au bout de quelques jours. Il ordonnait d'arrêter l'archiprêtre, de l'embarquer pour Livourne et de le conduire de là dans les prisons de Fenestrelle. Dans l'intervalle, celui ci avait demandé à être jugé par les tribunaux ordinaires et avait préparé un mémoire pour justifier son langage. La haute police n'écouta rien ; l'ordre d'arrestation fut maintenu. Mais les paroissiens de Sainte-Marie, qui adoraient leur curé, ne paraissaient pas disposés à laisser les gendarmes exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu ; une émeute était possible (4) L'administration jugea qu'il était prudent de temporiser et chercha un expédient propre à soujuguer la résistance qu'elle redoutait.

Abbé LETTERON.

(La fin prochainement).

(1) « Ma la Terranova vi era parecchiani zi'anti fanatici di lui ; si può immorare la mora dispiacente. » — FIARELLA

(1) Voir les renseignements biographiques que nous avons pu recueillir sur l'archiprêtre Pino :

Il était né en 1770. En 1791, il était attaché à la personne de Mgr Vercelos, évêque de Mariana, et la même année il émigrait avec lui en Italie. Il ne rentra en Corse qu'en 1796, lorsque l'île eut été occupée par les Anglais. Après le départ des Anglais, il fut investi par le gouvernement français à prêter le serment imposé au clergé de France, mais refusé par le Saint-Siège. Il refusa et obtint pour la seconde fois en 1797, toutefois en Italie, où il resta auprès de son évêque jusqu'à la signature du Concordat de 1801.

Il avait été nommé archiprêtre de Sainte-Marie dès l'année 1796, à l'âge de 26 ans. De retour en Corse, il remplit les fonctions d'archiprêtre avec un zèle et une piété tout apostoliques jusqu'en 1811, année où est survenu ce que nous allons raconter.

Gracié, après un exil de trois ans, il fut rendu à Bastia, il fut plus que jamais l'objet de l'affection et du dévouement de ses paroissiens qui avaient eu l'occasion, dans une circonstance si sensible, d'admirer la fermeté et l'indépendance de son caractère.

En 1834, Mgr Casanelli le nomma vicaire général, et le 5 avril 1843, le pape Grégoire XVI le nomma prélat domestique. Il mourut en 1848. Mgr Grasso, son ancien vicaire et son successeur à la cure de Sainte-Marie en 1837, prononça son oraison funèbre le 26 juin 1843.

(2) A sa mort, Figarella écrivait : *Non ha lasciato un soldo ; tutto il suo andava ai poveri.*

(3) La réunion des deux départements de la Corse en un seul, avec Ajaccio pour chef-lieu, avait été décrétée au mois d'avril précédent ; mais le préfet du Golo resta en fonctions jusqu'à la fin d'août, pour que la fusion pût s'opérer sans transition trop brusque.

VIVARIO

Une Société Coopérative de consommation

Enfin !!! Une Société coopérative de consommation vient d'être légalement constituée à Vivario. Malgré les critiques de toutes sortes et les difficultés amenées par certains pêcheurs en eau trouble, l'inauguration a eu lieu jeudi, 8 du courant.

Vendeurs et acheteurs ont rivalisé de zèle dans cette journée à jamais inoubliable, et la recette, qui a été bonne, a dépassé notre attente. Pouvait il en être autrement ? Les denrées étaient de bonne qualité et les prix inférieurs à ceux pratiqués par les négociants de la localité.

La coopérative « La Vivariese » vendra au comptant. Il ne sera prélevé sur les produits aucun bénéfice autre que les frais généraux rigoureusement calculés pour permettre aux familles ouvrières de s'affranchir des exigences de certains négociants qui augmentent leurs prix hors de proportion et profitent ainsi de la crise.

Vivariais, serrons les coudes, et en avant pour la coopérative, car elle n'est point une entreprise égoïste, ni de pur mercantilisme mais une association de consommateurs, de gens de condition moyenne, animés de seul désir d'échapper à l'étreinte des spéculateurs.

N'écoutez pas certaines gens à l'esprit étroit et qui n'ont que le ventre comme seul point de sensibilité ; hors de la point de salut.

Le Parlement même a si bien compris le caractère d'utilité sociale et nationale des coopératives qu'en 1915 il a organisé le crédit au travail en faveur des coopératives ouvrières de production, et qu'en 1917, il va organiser le crédit aux sociétés coopératives de consommation. Pour vous en assurer vous n'avez qu'à lire le rapport de M. Péron, inséré au *Journal Officiel*, annexe 1916, n° 440.

Au surplus, est-ce seulement à Vivario que l'idée de la coopérative a fait de chemin ?

Il existe, ou sont en formation des coopératives à Ajaccio, à Bastia, à Calvi, à Vescovato, à Ghisoni, à Constantine, à Bonifacio, à Alger, à Oran, à Bougie, etc.

Et alors ? assistons-nous à Vivario, à un recul d'idée généreuse et d'émancipation ? Je ne puis le croire.

J'adresse mes plus chaudes et sincères félicitations aux organisateurs de la « Vivariese » et à tous les adhérents, mais principalement à M. Saltarelli, qui en a été le principal instigateur et qui en est le Président autorisé, à M. A. F. Leonetti, capitaine en retraite, le dévoué trésorier, à M. le maire Filippi, qui, par son adhésion, a eu le courage et une clairvoyance à suivre l'exemple et je n'aurai garde d'oublier l'infatigable administrateur A. F. Angeli, qui s'est réellement multiplié dans toutes les démarches et diligences que l'on a été obligé d'effectuer. — Michel ROGNONI.

On dit.....

ON DIT

Que le charbon de bois est très cher parce qu'il est très rare.

Cher, il l'est, en effet, puisqu'il se paye déjà 26 fr. 00 les cent kilos, mais, rare, il ne l'est pas, puisque les quais sont encombrés de sacs de charbon de bois que l'on embarque sur un voilier à destination du Continent.

ON DIT

Que dans la Balagne, la population, plus avisée que partout ailleurs, a pris elle-même les mesures nécessaires pour empêcher l'exportation du charbon et du reste.

ON DIT

Que cet exemple pourrait être suivi par d'autres populations que celle de la Balagne, aussi intéressées à ne pas se laisser exploiter plus longtemps.

ON DIT

Que la carte du sucre ne sera pas appliquée en Corse parce que nous recevons beaucoup moins de sucre que la quantité à laquelle nous aurions droit d'après la carte.

ON DIT

Que depuis quelque temps il arrive ai peu de sucre en Corse qu'il n'existe pour ainsi dire plus qu'à l'état de souvenir.

ON DIT

Que le sucre auquel la Corse aurait droit et qui ne lui est pas envoyé doit être consommé par ailleurs.

ON DIT

Qu'il serait temps que Quelqu'un d'autorisé, et dont c'est le devoir, prît à cœur de faire cesser ces abus, ces passe-droits dont la Corse toute entière souffre.

Une promenade en mer

Imprudence et Dévouement

Vendredi dernier, vers 2 heures de l'après-midi, six jeunes gens, dont le plus âgé avait 18 ans, prirent une embarcation sur les quais en vue de faire une promenade en mer. Elle s'était assombrie, et nos enfants furent fascinés par cette mer tranquille et ensoleillée, infiniment bleue, et ne purent résister à leur désir. Ils ne connaissaient pas, les petits imprudents, la légende des flots bleus qu'ils ont failli vivre, ils partirent donc :

Ils sont partis sur la barque légère,

joyeux et en chantant. Les voilà hors du port ; ils glissent à peine aux charmes de la belle journée, que la terrible bourrasque, que nous avons essuyée vendre si, les surprend ; les enfants veulent retourner, mais il est trop tard ! la mer s'y oppose, ils font des efforts désespérés, ils rament de toutes leurs forces, mais Borée est plus fort qu'eux et il les pousse au loin.

Pauvre enfants privés gardés aux flots bleus ! Les flots berceurs font pleurer bien des yeux.

Vers 4 heures et demie, ils sont à environ six milles au large ; ils vont être, infailliblement, victimes de leur imprudence, lorsque le canot monté par le patron Rannot et ses hommes, vole courageusement à leur secours ; ces derniers parviennent très péniblement à les sauver, juste au moment où l'embarcation *Sainte-Anne* sombrait.

En cette circonstance, nous sommes heureux de féliciter M. Rannot, qui n'en est pas à son premier essai, de cet acte de dévouement ainsi que ses équipage, et adressons à M. l'Administrateur de la Marine, au nom de ses jeunes naufragés et de leurs familles, nos plus vifs remerciements pour avoir mis le canot de sauvetage à la disposition de M. Rannot.

Th. de SORBO.

Les Valeurs de la Défense Nationale

Ceux qui, l'automne dernier, ont apporté patriotiquement au Payr le produit de leurs économies, en souscrivant au 29me Grand Emprunt de la Défense Nationale, recueillent à présent le fruit de leur placement.

Le coupon N° 1 du certificat provisoire est en paiement depuis le 16 février, à raison de 1 fr. 25 net par 100 frs de Capital nominal.

Les coupons N° 2, 3, 4 arriveront à échéance respectivement les 16 mai, 16 août et 16 novembre de l'année courante.

Le porteur du certificat peut donc les toucher immédiatement, sans formalité, ni frais et sans aucune retenue d'impôt aux guichets du Trésor, dans tous les bureaux de poste, à la Banque de France, etc ...

Les mêmes guichets délivrent des *Bons* et des *nouvelles Obligations* 5 0/0 émises au pair, à échéance de 5 ans, mais avec faculté pour le porteur d'en demander le remboursement après un an et ensuite tous les six mois.

Si au contraire, le porteur les conserve jusqu'à leur dernière échéance, il bénéficie à ce moment, d'une prime de six mois d'intérêts supplémentaires c'est-à-dire qu'ayant prêté 100 frs par exemple, il reçoit 102 frs 50 : le placement ressort alors à 5 58 0/0.

GUIDE

à l'usage des Mutilés et Estropiés de la guerre

Les soldats mutilés au service de la Patrie recevront de l'Etat une pension. Ce titre pension sera malheureusement insuffisante à leur assurer l'aisance nécessaire, surtout s'ils sont chefs de famille.

Ce n'est pas la seule raison qui doit les déterminer à reprendre leur métier d'avant la guerre ou bien à en apprendre un autre que leur blessure leur permettra d'exercer. Que serait une vie oisive ? Misérable entre toutes.

L'Etat, aidé par les collectivités locales et les particuliers, a créé dans de nombreux départements des écoles de rééducation où, chauffé, logé, nourri, le blessé pourra réapprendre en quelques mois un métier nouveau et rémunérateur. Dans la plupart de ces écoles son travail sera rétribué au bout de quelques semaines, en outre pour certaines professions. L'apprenti admis à l'Institut professionnel n'est lié par aucun engagement.

gagement ; il peut toujours, quand il le veut, renoncer aux avantages qui lui sont offerts et quitter l'établissement.

Il trouve à l'Institut professionnel tous les renseignements, tous les conseils qui doivent éclairer dans le choix d'une nouvelle carrière ; il est libre d'ailleurs de changer d'atelier si, après un essai de 15 jours, il croit devoir abandonner celui où il était d'abord entré.

Les chambres syndicales de leur côté, ont ouvert très large les portes de leurs ateliers.

Beaucoup d'industriels et de fabricants acceptant aussi de faire de la rééducation et donnant un salaire de début.

Ces diverses combinaisons permettent à tout soldat mutilé de faire une rééducation.

Le métier qu'il aura réappris procurera l'aisance ou lui assurera toute la dignité d'une vie digne bourrée par le dévouement et le courage dont il a fait preuve. L'apprentissage d'une nouvelle profession ne peut en aucun cas diminuer le montant de la pension de retraite à laquelle il a droit et qui lui reste entièrement et définitivement acquise, même s'il gagne un salaire supérieur à celui qu'il recevait avant la guerre.

Le déchet d'hommes qui sera, malheureusement, le résultat le plus cruel de la guerre, aura pour conséquence directe et immédiate l'augmentation de la valeur de la main d'œuvre.

Un très grand nombre de soldats mutilés ou estropiés demandent à approcher la comptabilité dans l'espoir que cette étude leur facilitera l'accès des Administrations de l'Etat et des grandes Sociétés et Compagnies. Cet espoir ne sera pas souvent réalisé. Le nombre des emplois de ce genre n'est et ne pourra jamais être qu'extrêmement restreint, en comparaison du nombre considérable des demandes ; la plupart des candidats s'exposent à attendre un poste pendant des mois, pendant des années, et, même, à ne jamais l'obtenir.

Que les invalides ne se laissent pas prendre à la séduction des emplois publics ou de ceux qui peuvent leur être comparés. Ces emplois sont, pour la plupart, très médiocrement rétribués.

La véritable sécurité, ils la trouveront dans l'apprentissage sérieux d'un métier suffisamment rémunérateur qui assure d'une manière permanente leur existence et celle de leur famille. Les invalides ne doivent pas se laisser effrayer par ce mot d'apprentissage qui peut faire craindre une longue période préparatoire de travail non rémunéré.

Il ne faut pas, en effet, comparer l'apprentissage ordinaire d'un jeune garçon avec celui d'un homme fait qui a naturellement acquis, avec les années, plus de sérieux, plus d'application, plus de volonté.

La facilité avec laquelle certains apprentis se trouvent en état, au bout de quelques semaines, de gagner un salaire très appréciable et qui croît au fur et à mesure de leur progrès, est extraordinaire. Dès que ce salaire, s'ajoutant à leur pension, leur procure une existence suffisamment aisée, ils peuvent être placés chez des patrons et continuer librement leur éducation professionnelle jusqu'à ce qu'ils soient de parfaits ouvriers.

Tout mutilé ou estropié hospitalisé dans un établissement militaire, désirant entrer dans une école de rééducation, fera sa demande par la voie hiérarchique au directeur du Service de santé régional où il est hospitalisé. Il indiquera ses préférences de métier et de région, où il désirera être affecté.

Modèle du formulaire qu'il devra joindre à sa demande :

Nom.
Prénoms.
Age.
Lieu et date de naissance.
Département.
Domicile avant la guerre.
Adresse actuelle.
Marié ; sans enfant célibataire
veuf enfant.
Grade.
Régiment.
Dépôt.
Bessé le.
Soigné à.
Nature de l'infirmité.
Profession habituelle
Profession demandée.
Situation actuelle au point de vue militaire : réformé convalescent
date.

(Signature)

Cette demande doit être datée de la main du candidat à moins qu'il ne soit illettré ou dans l'impossibilité fonctionnelle de la faire.

Tout mili aire en congé de convalescence illimité ou réformé n° 1 a reconnu sa demande au ministère de l'Intérieur (Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques), soit directement, soit par l'intermédiaire du préfet du département où il réside ; il peut aussi s'adresser directement au directeur de l'école à laquelle il désire être admis.

Même formalité à joindre pour sa demande.

Tout mutilé ou estropié désirant suivre dans une école des chambres syndicales ou dans les ateliers patronaux s'adressera à « l'Aide immédiate aux invalides et réformés de la guerre » 265, rue Saint-Martin, à Paris.

Les hommes qui se rendront directement des hôpitaux militaires dans les écoles de route créées par l'autorité militaire.

Les hommes déjà rentrés dans leurs foyers bouvent s'adresser au préfet du lieu département les facilités de transport nécessaires.

Les mutilés seront complètement hébergés (logés, nourris, et entièrement entretenus) aux frais de l'école. Seuls les hommes en instance de liquidation de pension et touchant l'allocation de 1 fr. 70 abandonneront à l'école pour cet hébergement la somme de 1 fr. 20 par jour. A la somme de 0 fr. 50 (1 fr. 70 - 1 fr. 20) qui leur restera ainsi comme argent de poche viendra s'ajouter rapidement, soit le gain du travail, soit certaines primes d'encouragement au travail.

Les mutilés rééduqués comme externes dans les écoles des chambres syndicales ou dans les ateliers patronaux de Paris et de la province affiliés à l'Œuvre, recevront de « l'Aide immédiate aux invalides de la guerre, » un salaire d'appoint.

Les amputés des membres inférieurs et les boiteux sont aptes à presque tous les métiers,

Les manchots peuvent apprendre : dessin industriel, brosserie, comptabilité, photographie et retouche, enseignement primaire et général, vernissage, jouets, papeterie, horticulture, télégraphie sans fil, tournage sur bois, etc.

(Voir la liste complète des métiers, apprentissage et gain).

Nécrologie

M. Joseph GENTIL

La nouvelle de la mort de M. Joseph Gentil, décédé à Marseille, a vivement affecté les nombreux parents et amis qu'il compte dans notre ville. C'était un excellent bastiais ; ses affaires l'avaient obligé à s'établir à Marseille, mais il ne cessait de parler de sa ville natale et de ceux qui lui étaient chers.

Nous compatissons de Marseille qui l'estimaient beaucoup et appréciaient ses grandes droit, franc et serviable, assistant, nombreux, à ses obsèques, et ont tenu à témoigner à la famille la part qu'ils prenaient à la perte irréparable qu'elle venait de faire.

Nous offrons à Mme Gentil Moutali, à MM. Louis et Jules Gentil, à M. le pharmacien Gentil, à Mme Moutali et à leur famille toutes nos condoléances.

Les « Petites Annonces »

On nous communique la note suivante :

Par décision du Gouvernement prise dans un but de sécurité nationale, les « Petites Annonces » seront dans les rubriques suivantes : « Cours et Institutions — Leçons — Renseignements — Recherches — Locations — Achats et Ventes — Pertes ou Trouvés — Fonds de commerce — Capitaux — Offres d'emplois — Demandes d'emplois — Occasions — Avis personnels — Pour se retrouver — Alimentation — Divers — Mariages — Petites Correspondances, etc., » destinés à paraître dans un journal ou publication quelconque, quotidienne ou périodique, seront soumises au préalable au visa du commissaire de police du lieu de résidence de l'auteur de l'annonce. S'il n'y a pas de commissaire de police dans ce lieu de résidence, le visa sera donné par le commissaire spécial ou chef lieu de département ou, à défaut, par un commissaire spécial délégué par le Préfet.

En conséquence, nous leur sont avisés que les « Petites Annonces » qui nous seront remises ou envoyées pour insertion ne seront publiées que si elles portent le visa du commissaire de police compétent (pour Paris le commissaire de Police du quartier).

Toutefois les commerçants payants, clients habituels de notre journal en matière de publicité et figurant sur une liste arrêtée par l'autorité préfectorale sur proposition du journal seront dispensés de la formalité du visa pour l'insertion des « Petites Annonces » périodiques d'un caractère seulement commercial. Leur nom et adresse devront toujours figurer sur l'annonce.

Cet dispositions entreront en vigueur à partir du 16 mars 1917.

J'AIME MIEUX ÇA, MON VIEUX

— Bois donc ; ça fait le ver... !

— J'aime mieux ça, mon vieux, mon **Goudron-Guyot** ! il me tous les microbes qui sont les vers rongeurs de la santé.

L'usage du Goudron Guyot, pris à toutes les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps la rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronches, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Le prix du Goudron Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne pourraient se faire un goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, au premier dîner ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

CADRAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de Capsules **GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de *Petit Bastiais*.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie ROSO et dans toutes les bonnes pharmacies.

LE PRIX DE LA VIANDE

Nous Maire de la Ville de Bastia,

Vu la loi des 19 22 juillet 1791.

Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884,

Vu nos arrêtés, dûment approuvés, des 8 novembre 1916 fixant le prix des viandes de chevreau et d'agneau et 7 décembre 1916 fixant le prix de la viande de bœuf,

Attendu qu'il importe de réglementer également la vente de la viande de moutons,

ARRÊTONS :

Article 1er. — A partir de la publication du présent arrêté les prix de la viande d'agneau, de chevreau et de mouton sont fixés ainsi qu'il suit :

Agneau entier d'un poids inférieur à 10 kilogrammes 1 60 le kilo

Agneau pesant moins de 10 kilogrammes, débité au détail :

1° les gigots et la selle avec les rognons, 1.80 le kilo.

2° la partie avant, poitrine, épaule, tête ou cou, 1.60 le kilo.

Gros agneau pesant plus de 10 kilog et moins de 20 kilogrammes :

1° les gigots et la selle avec les rognons, 2 50 le kilo.

2° la partie avant, poitrine, épaule, tête ou cou, 2.40 le kilo.

Mouton pesant 20 kilogrammes et au-dessus :

1° les gigots et la selle avec les rognons, 3.00 le kilo.

2° la partie avant, poitrine, épaule, tête ou cou, 2 80 le kilo.

Art. 2. Aucune distinction ne sera faite entre les espèces du pays et le mouton ou l'agneau mérinos dit barbaresque.

Art. 3. — Les bouchers seront tenus d'avoir dans un cadre, placé dans un endroit apparent de leur boutique ou de leur étal, l'affiche du prix des viandes ci dessus ainsi qu'un exemplaire du présent arrêté qui leur sera délivré par la Mairie.

Art 4. — Monsieur le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Hôtel de Ville, le 12 mars 1917.

Le Maire,
L.-B. DE CARAFFA.

Les Chants de guerre

Si vous désirez chanter une belle chanson patriotique achetez :

LA REVANCHE !!!

Marche chantée — Grand succès

En vente chez A. SIMON, éditeur à Carpentras (Vaucluse).

— *Superbe édition* —

Piano et chant (grand format) 1.35. Chant seul (petit format) 0,40 franco. timbres ou mandat.

Petite Gazette

Décès

L'unique enfant de M. le Docteur Monnier et de Madame née Vannier de Morelli, le petit Henri-Louis, après avoir lutté pendant plusieurs jours contre le mal qui l'étreignait, a fini par succomber. Tout ce qui était possible a été tenté, mais en vain, pour sauver ce cher enfant ; cette âme angélique est maintenant en présence de son Dieu, mêlée aux chérubins.

La levée du corps a été faite dans l'après-midi. Aux parents s'étaient joints la plupart des magistrats et les nombreux amis.

Nous prions M. le docteur Monnier et Mme Pierre Monnier, les grands-parents, Mme Monnier, Paoli et M. le juge Vannier de Morelli et leurs familles d'agréer la part que nous prenons à la perte qu'ils viennent de faire.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Peretti Charles-Louis, des tirailleurs sénégalais ; Santoni.

— M. le capitaine Nicolaï, du 53e d'infanterie, a été promus au grade de chef de bataillon.

Réclamations

On nous prie de demander à M. Qui de droit à qui incombe le soin d'enlever le gros tas d'immondices de toute sorte, qui encombre une partie de la rue du Nouveau-Marché depuis plus de deux mois.

Avis

Les réformés n° 1 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi, 15 mars, à 17 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Création d'une Association.

Avis

M. Pantalacci Antoine est de nouveau propriétaire d'un âne, âgé de 6 ans, robe noire, taille 1 m. 40 centimètres qu'il tient à la disposition des propriétaires de juments et ânesse, pour les saillir, il est installé à Carvisani (Aleria).

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une ville, près de Bastia.

Hôtels recommandés

NICE. — *L'Ille Palace-Hôtel*, 10, avenue Beaulieu.

TOULON. — *Hôtel du Dauphiné*, rue Berthelot.

A vendre

A vendre pour cause de départ :

Un appartement de 12 pièces, rue de l'Opéra, 7e étage, n° 11.

Un appartement de 8 pièces, *corps de logis* et dépendances, rue du Lycée, 4e étage.

Petite parcelle de terrain située à Furcone, près de Toga.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Graziani, 8, Bd du Palais.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine. Il se vend partout en paires de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo, chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant d'honneur en Corse : M. J. B. CAMMALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, BASTIA.

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina

(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina DAMIANI** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

De pareils moyens jugent, et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales**.

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Damiani Authentique

Refuser toute Imitation

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcouray

Le meilleur, le plus pur et le moins cher de toutes les grandes expositions

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

953e jour de la guerre

Paris, le 13 mars, 7 heures.

Entre l'Oise et l'Aisne, tirs d'artillerie efficaces, sur les organisations ennemies au nord ouest de Vregny.

En Champagne sous avons déclanché, au cours de l'après midi, une nouvelle attaque sur les positions allemandes, à l'ouest de Maisons De Champagne, sur un front de 1.500 mètres. « Nos troupes ont enlevé toutes les tranchées de l'ennemi », conquis la croupe 195 et pénétré dans un ouvrage fortifié sur les pentes nord de ce mamelon. Au cours de cette action, nous avons fait une centaine de prisonniers.

Sur les deux rives de la Meuse, lutte d'artillerie, assez active, dans les secteurs d'Avocourt, de Douaumont et de St-Mihiel.

Aujourd'hui, vers 16 heures, les Allemands ont bombardé, avec des obus incendiaires, la ville ouverte de Soissons. Plusieurs incendies se sont déclarés.

Paris, le 13 mars, 15 heures.

Entre Avre et Aisne, nos détachements ont effectué, hier en fin de journée, trois coups de mains sur les tranchées allemandes, bouleversées par nos tirs et ont ramené des prisonniers.

Les Allemands ont poursuivi pendant la nuit le bombardement de Soissons.

Sur la route de Crouy, un fortigroupe ennemi qui tentait d'aborder nos lignes, a été repoussé. Plus à l'est, une autre tentative ennemie, dans la région de Beaulen, a échoué sous nos feux. La lutte d'artillerie a été assez vive dans le secteur de Troyon.

A l'ouest de Maisons de Champagne, les Allemands ont lancé, hier dans la soirée, une violente contre attaque sur la cote 185. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont arrêté net les assaillants. Nous avons maintenu toutes nos positions. La nuit a été calme et marquée seulement par une lutte d'artillerie.

Le chiffre des prisonniers faits par nous dans la journée d'hier atteint 150 dont 3 officiers.

Sur la rive droite de la Meuse, une tentative ennemie sur un de nos ouvrages de la région de Louvemont a été aisément repoussée à la grenade.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 30

Nos positions ont été légèrement améliorées au cours de la nuit, au nord-est de Bouchavesnes. Dans la même région, des patrouilles ont pénétré en d'autres points des tranchées ennemies et fait un certain nombre de prisonniers. Un coup de main, exécuté ce matin sur les tranchées allemandes au sud d'Arras, nous a permis, en dépit de la vigoureuse résistance des occupants, de lancer des grenades dans leurs abris et de leur faire subir des pertes nombreuses.

Activité des deux artilleries, notamment dans le secteur de l'Ancre, vers Arras, Neuville St-Waast et dans la région d'Ypres.

AVIATION

L'aviation a montré beaucoup d'activité, dans la journée d'hier. Des opérations de bombardement et de reconnaissance ont été exécutées avec succès. Des combats aériens se sont succédés sans interruption. Neuf appareils ennemis ont été abattus ou contraints d'atterrir, avec des avaries. Il a été constaté que quatre d'entre eux ont été détruits. Cinq des nôtres ne sont pas rentrés.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 13 mars

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

A PHILADELPHIE

DÉCOUVERTE D'EXPLOSILS

Nombreuses arrestations

New York, 13 mars.

Les nouvelles de Philadelphie annoncent que la police de cette ville découvrit dans les sacs d'approvisionnement des marins allemands, internés à Philadelphie, des explosifs en très grand nombre.

D'après des déclarations des marins arrêtés, ces explosifs devaient servir à faire sauter plusieurs chantiers.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

En Russie

A LA DOUMA et au CONSEIL DE L'EMPIRE

Suspension des sessions

Pétrograde, 13 mars.

Des ukases impériaux, qui ont été insérés dans le « Journal Officiel de l'Empire », ordonnent de suspendre à partir du 11 mars jusque fin avril, en raison de circonstances extraordinaires, la session de la Douma et du Conseil de l'Empire.

La séance de rentrée du Conseil de l'Empire a été marquée par un incident caractéristique qui s'est produit, pour la première fois, dans les annales de la Chambre haute.

Le Maréchal Falkenhayn EN BELGIQUE

Berne, 13 mars

D'après une dépêche de Berlin le maréchal Falkenhayn est arrivé, avec tout son état major, à Gand, où se trouvaient déjà le Kaiser et le maréchal Hindenburg.

Une grande conférence doit avoir lieu.

Cette conférence sera présidée par le Kaiser.

LA PRISE de Bagdad

A la Chambre des Communes

Londres, 13 mars

La séance de la Chambre des Communes a été ouverte au milieu d'un enthousiasme général.

M. Bonar Law

après avoir adressé des éloges mérités aux forces britanniques qui opèrent en Mésopotamie, a déclaré que l'ennemi a perdu, sous les murs de Bagdad, les deux tiers de son artillerie.

L'aboutissement de la fameuse ligne, que les Allemands appellent déjà l'Anvers Bagdad, est bien, comme l'on voit, en danger.

Le matériel de guerre, abandonné par l'ennemi, étant dispersé sur une étendue de terrain considérable il n'est pas encore possible de se rendre un compte exact de l'importance du butin.

A l'heure actuelle, on ne peut également connaître d'une manière exacte le chiffre des pertes subies par l'ennemi.

La Rupture Germano Américaine

L'ARMEMENT des navires marchands

Notification officielle

Washington, 13 mars

Le Président de la République des Etats-Unis a notifié officiellement à toutes les ambassades et légations que les bateaux de commerce américains sortiraient désormais, armés et montés par des équipages de guerre.

LES PRÉPARATIFS de guerre

Les travaux de préparation, en vue de la guerre, sont activement poussés.

Quarante-deux mille établissements sont d'ores et déjà enregistrés comme prêts à fournir des approvisionnements de guerre.

En somme, toutes les mesures prises sont bien dirigées en prévision d'une guerre qui peut être déclarée d'un jour à l'autre.

LES NAVIRES DE L'ENTENTE

Le Gouvernement de Washington a décidé que les navires armés de l'Entente pourront utiliser les ports américains.

En Allemagne

RAPPEL DE TOUS LES HOMMES MOBILISABLES

Berne, 13 mars.

Une dépêche de Berlin dit que tous les hommes mobilisables sont rappelés d'urgence.

En Autriche

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Zurich, 13 mars.

Un télégramme de Vienne dit qu'une crise ministérielle est imminente.

Le comte Tisa, président du Conseil, aurait remis, depuis trois jours, sa démission à l'Empereur.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. Louis Andrieux

député des Basses Alpes, demande la parole.

L'orateur proteste contre le fait suivant :

« Entre les deux scrutins de vendredi dernier, 22 députés, qui étaient absents par congé, ont pu être relevés de congé et prendre part ainsi au vote.

Par ce fait le scrutin est complètement dénaturé ».

Le Président

déclare que, suivant une tradition constante, les députés, en congé, avaient le droit de faire retirer leur congé.

M. Albert Favre

député de la Charente-Inférieure, demande les noms de ceux qui ont pris une initiative semblable et ajoute que l'homme qui est, à l'heure actuelle, à la tête du Gouvernement, a par ses qualités essentielles pour le danger.

Il s'agit donc de savoir si ces vingt deux ont fait pencher la balance en faveur du Gouvernement.

S'il en était ainsi, la situation politique faussée.

L'incident est clos.

Le procès-verbal est adopté.

L'assurance obligatoire

La Chambre aborde la discussion du projet de loi modifiant la loi du 10 avril 1915 instituant l'assurance obligatoire contre les risques de guerre.

Plusieurs députés défilent à la tribune.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Hyacinthe Mariani ; Mme Adrien Andrieux et M. Adrien Andrieux, commis principal à la succursale de la Société Générale de Bastia, actuellement mobilisé au 4e bataillon de tirailleurs sénégalais ; M. François Mariani, brigadier des douanes à Madagascar, Mme François Mariani et leurs enfants ; M. Etienne Mariani, maréchal des logis chef de gendarmerie en retraite, à Imokra (Algérie), et son fils ; Mme veuve Lamperti et ses enfants, à Marseille ; Mme et M. Narcisse Orazzini et leurs enfants, à Omessa ; M. Etienne Mariani, commerçant à Ponte-Leccia, Mme Etienne Mariani et leurs enfants ; M. François Mariani à Ponte-Leccia ; Le commandant Santini au 4e rég. de chasseurs d'Afrique, à Tunis ; Mme veuve Colas Marchioni et ses enfants, à Corte ; Mme veuve Grisoni et son enfant, à Francardo ; Mme veuve Marie Grisoni et ses enfants, à Omessa ; Mme veuve Marie Poli, à Omessa ; Mme veuve Eulalie Castelli et ses enfants, à Omessa ; Mme veuve Joséphine Rossi et ses enfants, à Omessa ; Mme et M. Angelo-Jean Taddei, retraité, à Mascara, et leur fille ; Mme et M. Laurent Santini, retraité, à Cette, et leurs enfants ; M. Perramondi et ses enfants, à Omessa ; Mme veuve Desbrières et ses enfants, à Oran ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Hyacinthe Mariani

Négociant

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle germain, grand-oncle et cousin germain, décédé le 13 mars, dans sa 65e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 10 heures et demie.

Rue de l'Opéra, 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(SAINT-FLORENT)

Mme veuve Marcel Feydel ; Mme et M. Louis Pietri et leurs enfants ; M. Hilaire Feydel et son enfant ; Mme et M. Latour, de Tunis, et leurs enfants ; M. et Mme Robert Feydel et leurs enfants ; M. François Friquet et ses enfants ; Mme et M. Joseph Valery, Procureur de la République, et leurs enfants ; Mme Sarrocchi, née Tambellini ; MM. Marcel, Hilaire et Toussaint Orsini ; M. Toussaint Feydel ;

Les familles Jean Poggi de Saint-Florent, Antoine Louis Poggi de Marseille, Leuti, Pietri de Saint-Florent, Valery, Casanova, Olivi de Bastia ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Toussaint Feydel

Ancien Négociant

décédé à Saint-Florent en Corse, le 12 mars 1917, à l'âge de 88 ans.

L'enterrement aura lieu le 14 mars, à 9 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

LIQUEUR
CÉDRATINE
L.N. MATTEI
BASTIA-CORSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
HYGIÉNIQUE
EXQUISE, DIGESTIVE

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

Photographies en tous genres

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Un litre d'eau minérale

pour moins de

15 centimes

Pour cette somme minime vous avez la meilleure eau minérale légèrement gazeuse, délicieuse à boire, même pure, en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable tout le contenu d'un paquet de

Lithinés du Dr Gustin

Cette eau ainsi minéralisée se mélange facilement à toutes les boissons, et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis. Elle constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

Reins, Vessie, Foie, Estomac, Intestins :

Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Cystite, Diabète, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.

1 fr. 75 la boîte

Cette suppression est provisoire, par l'emploi de 0 fr. 25 c., jusqu'au 31 Décembre 1916, supprimant les eaux minérales. La boîte comprend 12 paquets permettant de faire 12 litres d'eau minérale.

Dépositaire : Bastia, M. Quilici — **Petreto, M. Bocq — Zerubia, M. Benedetti.**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Larges du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Olagnier.

Le Gérant, Laurent Battini.

Rhum Grand-Mornes

Marque de Prédilection de GET FRÈRES. — 1700

La Meilleure des Liqueurs est

LA CÉDRATINE

rue L.N. MATTEI

BASTIA (Corse)

PIPPERMINT GET

Liqueur de Sport et de Bobrie

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 130

JEUDI 15 MARS 191[illegible]

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	10 fr.	18 fr.
Départ. & Colonies	4 fr.	13 fr.	24 fr.
Etranger	6 fr.	16 fr.	30 fr.

ÉVÉNEMENT PARISIEN

En Corse, nous avons signalé depuis quelque temps la disparition des cochons.

Voilà que la presse parisienne, pour ne pas être en reste avec la presse insulaire, signale à son tour la disparition de Cochon tout court.

Il est vrai que, en l'espèce, il ne s'agit pas d'un vulgaire habillé de soie, mais, au contraire, de ce fameux cochon dont la spécialité consistait à déménager à la cloche de bois.

En a-t-on assez fait, dans le temps, de la réclame autour du nom de ce farceur ; a-t-on assez battu la grosse caisse pour nous annoncer ses exploits ?

Dans les journaux de Paris, on ne voyait que Cochon par-ci, Cochon par-là. Cochon était devenu l'idole des déménageurs à la cloche de bois ; les propriétaires d'habitations ouvrières devaient compter avec lui ; il faisait presque un Etat dans l'Etat.

Si la foule de ses sujets ne lui a pas encore élevé une statue, c'est qu'en France nous avons l'habitude détestable de laisser mourir nos gloires avant de les statufier.

Donc, Cochon n'a pas encore eu sa statue, puisqu'il vit encore, et les chances qu'il pouvait avoir de l'obtenir après sa mort ont bien l'air de s'en aller en fumée.

Quand on s'appelle Cochon on ne peut pas agir comme tout le monde, on doit à son nom, on se doit à soi-même, d'avoir des procédés différents.

Après tous les tours de... *se fagon* qu'il a joués aux propriétaires des quartiers ouvriers de la capitale, il vient de s'en jouer le pareil à lui-même.

Notre Cochon s'était donc embusqué, tout comme un de ses congénères, non pas dans le maquis, mais dans une usine à munitions, où il devait sans doute *faire tapisserie*, disait ouvrier tapissier de son métier.

Signalé comme embusqué, et reconnu apte à faire campagne, Cochon reçut l'ordre de rejoindre le fort d'Ivry où il n'a jamais paru.

Il est donc à présumer que Cochon se trouve en état de désertion, à moins qu'il n'ait réussi à s'embusquer par ailleurs.

Pour si extraordinaire que la chose paraisse, il est donc à peu près certain que le fameux Cochon, dont le courage tenait en échec les lois de son pays, qui faisait pour ainsi dire la pluie et le beau temps aux yeux des pauvres petite locataires qui n'y voyaient que par lui, va finir piteusement dans la peau d'un vulgaire déserteur sur les bords d'un conseil de guerre.

Lorsqu'il n'y avait pour lui aucun danger à courir, Cochon était courageux ; il pleutrouait, il se taillait à peu de frais une popularité de mauvais aloi ; mais du jour où il a fallu du courage, du vrai, pour défendre la Patrie envahie, le fameux Cochon, l'illustre Cochon, s'est éclipsé prudemment.

Parader pour la foule qui ne va jamais jusqu'à rechercher les mobiles qui font agir, c'était beau et payable ; mais du jour où il fallait affronter le canon, s'exposer aux risques de guerre, alors plus de Cochon ; le jeu devenait trop sérieux ; pour sauvegarder sa précieuse existence, Cochon a cru devoir se mettre à l'abri.

Et voilà comment va sombrer une *gloire* éphémère qui s'était révélée à peu de frais et qui était aussi remuante qu'encombrante.

Dire que la plupart des idoles accréées par la foule sont péries avec la même hâte et qu'il suffit souvent d'un coup d'épingle pour dégonfler ces pauvres vessies qui veulent se donner des allures de ballon.

Vraiment, ce n'est pas flatteur pour notre orgueilleuse Humanité.

A. REYNAUD.

On dit.....

ON DIT

Que l'exportation du charbon de bois pourrait être empêchée sans l'intervention du Législateur.

ON DIT

Qu'il suffirait de frapper d'un droit d'octroi de 10 à 15 francs par cent kilos par exemple, tout le charbon de bois qui transite par les ports de la Corse à destination du Continent.

ON DIT

Que cette mesure resterait peut-être dans les attributions des municipalités intéressées.

ON DIT

Que nous manquons de sucre et que la plupart des épiceries n'en ont pas ou très peu ; mais

ON DIT

aussi que certains gros négociants en ont des approvisionnements qu'ils ne mettent pas en circulation.

ON DIT

Qu'une descente de police pourrait facilement arriver à découvrir ces stocks inutilisés.

ON DIT

Que pareille opération faite à Toulon et à Nice, il n'y a pas bien longtemps, sur l'initiative du Procureur de la République, donna de bons résultats et fut très goûtée par les populations de ces villes qui y trouvèrent leur compte.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le caporal *Orsini Pierre* est tombé au champ d'honneur ; le général commandant le groupement a tenu à honorer sa mémoire en le citant à l'ordre du corps d'armée : « Le caporal Orsini, enfant de troupe, parti à dix-neuf ans pour le front, sur sa demande, a été tué le 2 octobre 1916, en tenant avec beaucoup de bravoure un poste des plus périlleux. »

Le soldat *Casabianca Nicolas*, du 77e d'infanterie, de Zigliara, est tombé au champ d'honneur, à.... ; il était parti pour le front, avec son régiment, dès le début de la guerre.

Le soldat colonial *Vaisy François*, de Cauro, a été tué à l'ennemi, le....., sur la Somme ; il était âgé de 33 ans ; il avait été blessé très grièvement aux batailles de la Marne, mais semblait guéri avait rejoint son régiment.

Le sergent colonial *Pancani François*, de Viggianello, est tombé au champ d'honneur, à..... ; sa conduite héroïque lui a valu la citation suivante : « Excellent sous-officier, tombé glorieusement en entraînant ses hommes à l'assaut des tranchées ennemies, le 1er juillet 1916 »

GARE AUX RÉSERVES D'OR

La Revue mensuelle *L'Idéal* publie dans son numéro de février l'appel suivant sous la plume de son Directeur, M. le chanoine Coubé :

Dans mes deux conférences sur les versements d'or à la France, celle de Nice et celle de Pauillac, il est un argument que je n'ai pas touché. C'est le péril que courent les pièces d'or, endormies dans les bas de laine, d'être démonétisées pendant leur sommeil, c'est-à-dire frappées de nullité fiduciaire.

Ce péril semblait éloigné. Des économistes répugnaient à cette mesure draconienne. Mais voici que trois députés viennent de faire entendre une menace. MM. Bouffandeau, Lenoir et Eymond ont déposé un projet de loi tendant à faire frapper de nouvelles monnaies d'or françaises qui auraient seules cours ; les autres ne seraient plus reçues et n'auraient plus qu'une valeur de bijoux.

On comprend bien que l'on garde comme bijoux quelques pièces rares de Louis XIV et de Napoléon. Mais être obligé de garder à ce titre quelques milliers de francs en or, ce serait pour nos thésauriseurs une fameuse déception.

Je ne sais quel accueil il sera fait à la proposition de nos trois honorables, mais si j'avais encore de l'or, je me méfierais, et je crie charitablement aux intéressés *« Prenez garde ! Portez votre or à la Banque pour n'être pas pincés par la loi. »*

Brevets de Capacité

La 1re session d'examens pour l'obtention des brevets de capacité s'ouvrira aux dates ci après, dans le département de la Corse :

Brevet supérieur, aspirants et aspirantes, le 14 juin ; clôture du registre d'inscription, le 30 mai.

Brevet élémentaire : aspirantes, 21 juin, clôture du registre d'inscription, 6 juin ; — aspirants, 28 juin, clôture du registre d'inscription, 13 juin.

AJACCIO

HYMÉNÉE

Jeudi dernier a été célébré, dans une stricte intimité, en l'Eglise Saint-Roch, le mariage de notre jeune ami M. Ferdinand Bilzy, employé des postes, avec la toute charmante Mlle Marie Sorchière.

Très gracieuse dans sa toilette blanche en soie de Chine, la mariée a été conduite à l'autel par son père.

Mgr Stefani, Vicaire Général, a donné la bénédiction nuptiale.

Les témoins étaient pour le marié : M. César Lingheiser, son oncle et M. Scamaroni, trésorier des Invalides, chevalier de la Légion d'honneur ; pour la mariée : M. Stephanopoli, rentier, et M. Félix Fabiani, attaché au cabinet de Préfet de la Corse.

Malgré l'heure matinale, de nombreux parents et amis, ont tenu à apporter aux sympathiques époux leurs vœux de bonheur auxquels nous joignons les nôtres.

Des mots.....

Rien que des mots....

Décidément, la question agricole est devenue le partie la plus amusante du Parlement.

Lorsque M. Méline voulait agir, alors qu'il était ministre de l'Agriculture, les députés de la majorité l'en empêchaient à tel point que le poste de ministre de l'Agriculture fut supprimé.

Et maintenant, les mêmes députés interpellent le Gouvernement tout entier sur la lenteur qu'il met à faire produire les terres incultes.

Le plus clair résultat de toutes ces controverses, c'est que la question la plus importante de l'alimentation de la France se passe en conversations.

Le grand public, en lisant dans les journaux les extraits des interpellations et les réponses ministérielles sur les terres abandonnées, se demande si on le prend pour une poire ; il comprend très bien que le Parlement s'occupe de la production agricole, mais il s'aperçoit aussi que depuis plus de deux ans de discussion sur ce chapitre, les terres incultes se trouvent toujours dans le même état.

La production agricole ressemble beaucoup à cette charrette chargée de farine que nous avons vue l'autre jour embourbée sur la route de X. ; à la voix du charretier, le mulet de droite tirait à bon et celui de gauche à dia, et la charrette ne bougeait pas.

Pour la production agricole, le pays c'est le charretier, l'interpellateur, le mulet de droite, et le ministre, le mulet de gauche.

Et comme le Pays souffre de cet état de choses, comme la vie devient impossible aux classes laborieuses, c'est le Gouvernement qui, aux yeux de la France, est le seul responsable de toutes les fautes commises par le Parlement.

Dans ce cas, le Président du Conseil devrait réunir une majorité à la Chambre et au Sénat pour faire voter la loi dont la teneur suit :

« Article 1er. — Dans les quinze jours qui suivront la promulgation de la présente loi, toutes les terres restées incultes seront travaillées et ensemencées par les Directeurs de l'Agriculture de chaque département pendant toute la durée de la guerre, sans que les propriétaires puissent prétendre à la moindre indemnité.

» Art. 2. — Les travaux se feront avec la main-d'œuvre des prisonniers de guerre.

» Art. 3. — Les produits seront affectés à l'alimentation des troupes en campagne.

» Art. 4. — Les commandants de région et les préfets veilleront à l'exécution de la présente loi. »

M. O. S.

Gazette Départementale

OLMETO. — M. Joseph Marie Peretti vient d'avoir le bonheur de perdre sa petite fille Méanie, âgée de trois ans et demi, qui était toute la joie de la famille.

Cette charmante enfant, si vive, si intelligente, et si espiègle, s'est envolée vers le ciel, en laissant, dans le désespoir, ses chers parents et grands-parents.

La population d'Olmeto a pris une vive part à la douleur de Mme et M. Joseph-Marie Peretti, en suivant le cercueil de cet ange jusqu'au cimetière de la famille.

Nous prions M. et Mme Peretti, les familles Peretti et Ettori d'accepter nos vives condoléances.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

EMISSION DE 2 MILLIONS D'OBLIGATIONS

PRIX D'ÉMISSION : 285 francs

Les Souscriptions sont reçues :

1° Pour les Titres non libérés

2° Pour les Titres libérés

Souscription publique le 24 MARS 1917

A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans ses principales Succursales de Crédit.

UN SAUVETAGE à BASTIA

Vendredi dernier, 6 jeunes gens de 15 à 17 ans s'amusaient d'une embarcation appartenant à M. Marcaccini, entrepreneur de port, pour aller faire une excursion en mer, en partie de plaisir.

Le temps était beau, mais subitement le *Libeccio* se leva, et comme il augmentait rapidement de violence, les jeunes imprudents se sentirent bientôt impuissants à maîtriser leur embarcation et à la diriger vers le rivage. Ils restaient entraînés vers le large ils virent le danger qu'ils couraient et se mirent à faire des signaux de détresse qui furent aperçus par les douaniers de garde sur les quais.

Ceux ci se rendant compte de la situation périlleuse de cette embarcation, le firent signaler à Monsieur l'Administrateur de l'inscription maritime qui donna immédiatement des ordres pour armer la baleinière de sauvetage. Cette baleinière, commandée par le brave patron Renucci, se dirigea à force de voiles et d'avirons vers l'embarcation en détresse que l'on apercevait à peine, car elle était à plus d'un mille au large.

Partie à 4 heures, elle parut l'atteindre à 4 heures 30, et trouvèrent les jeunes gens complètement affolés et ne faisant que des efforts maladroits pour diriger leur embarcation et lutter contre la tempête.

Ils furent recueillis par la baleinière, mais comme le vent de S. O. était violent et la mer grosse, l'embarcation de M. Marcaccini ne put être remorquée et elle fut abandonnée.

La baleinière de sauvetage rentrait au port après une heure de lutte contre le vent et la mer mauvaise.

Nos braves canotiers, Renucci Joseph, Marcelo Antoine, Barbieri Xavier, Mandricchi Antoine, Vincara Roch, Romantini Joseph, Mori Jean Baptiste, Solari Antoine, Cambiaggi M. et Mandrichi Joseph, avaient fait leur devoir, habilement dirigés par l'intrépide patron Renucci, qui n'est pas à son coup d'essai depuis 29 ans qu'il commande la « Colomba, » notre baleinière de sauvetage.

Déjà le 29 janvier dernier, nos dévoués canotiers avaient sauvé l'équipage du voilier italien « Maestro, » de port de Naples, qui se trouvait en détresse près de notre port.

Nous sommes convaincus que la sympathique Administrateur de l'inscription maritime, toujours prêt à rendre justice à ceux qui font leur devoir, ne manquera pas de signaler la conduite courageuse de nos braves canotiers, aux autorités maritimes.

J.-B. LECA.

Petite Gazette

Enseignement supérieur

L'examen pour l'obtention des bourses dans les établissements d'enseignement primaire supérieur aura lieu, en 1917, aux dates ci-après : aspirants, 21 mai ; aspirantes, 24 mai.

La clôture du registre d'inscription

est fixée au 31 mars pour les aspirants comme pour les aspirantes.

Œuvres de guerre

Le ministre de l'intérieur a autorisé le Comité départemental d'assistance aux militaires tuberculeux d'Ajaccio à faire appel à la générosité publique, dans les conditions prévues par la loi du 30 mai 1916.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée, en récompense d'actes de courage et de dévouement, à MM. Valentini Hyacinthe, brigadier au 3e chasseurs d'Afrique ; Giuseppi Pierre-Vincent, caporal au rég. de sapeurs pompiers de Paris ; Battini Charles-Antoine, gendarme territorial à la brigade de Bastelica ; et des lettres de félicitations à MM. Bereni Jean Thomas maréchal des logis au 13e escadron du train des équipages au Maroc ; Prigeri Guillaume, soldat au 7e bat. de chasseurs.

Nouvelles religieuses

Eglise de Notre-Dame de Lourdes (Casamelle). — Vendredi, samedi et dimanche Exposition Solennelle des Quarante Heures.

Le matin : Messe d'Exposition à 7 heures ; le soir : Chant des Complies et Salut à 4 heures et demie.

Publications

Nous signalons à nos lecteurs la très intéressante étude sur notre Pin Laricio, *le plus bel arbre de l'Europe*, parue, avec d'autres notices variées, dans l'édition de février de *l'Indicateur de la Corse* qui vient d'augmenter le nombre de ses pages.

Cette utile publication, en vente dans toutes les gares et chez tous les libraires, est aussi reçue contre 50 cent. adressés à l'éditeur, M. A. CLAVEL, 45, rue Saint-Lazare, à Paris.

Avis

Les réformés n° 1 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi, 15 mars, à 17 heures, à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : Création d'une Association.

Avis

M. Pantalacci Antoine est de nouveau propriétaire d'un âne, âgé de 6 ans, robe noire, taille 1 m. 40 centimètres, qu'il tient à la disposition des propriétaires de juments et ânesses, pour les saillies, il est installé à Cavriani (Alerie).

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Naissances

Lucieni Antonia-Dominique. — Rossi Armand-François-Pierre. — Mariani Gabriel-François-André. — Gandolfi Assomption-Félicité.

Décès

Mariani Hyacinthe, négociant, 64 ans, d'Omessa.

Radici Jean-Marie-Vitale, portefaix, 75 ans, de Tizzano de Parme (Italie).

Monnier Henri-Louis, 15 mois, de Bastia.

Feliti François, cultivateur, 51 ans, de Soccia.

Nardini Louis-Antoine-Pierre, architecte, 61 ans, de Bastia.

Barpas Antoine, 11 mois, d'Ajaccio.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6,

BASTIA

Ancienne Photographie Vincenzi

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Miguonnettes

1.20 la douzaine

Cartes Postales, Photographiques

Les clichés sont conservés

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

951e jour de la guerre

Paris, le 14 mars, 7 heures

En Champagne, l'artillerie ennemie, énergiquement contrebattue par la nôtre, a bombardé les secteurs de Maisons-De-Champagne et de la Main de Massiges. Au cours de la journée, les Allemands ont fait, sans succès, des tentatives à la grenade, contre la côte 185, que nous continuons à tenir.

Sur la rive gauche de la Meuse, assez grande activité des deux artilleries. Nos tirs de destruction ont paru efficaces, notamment dans la région d'Avocourt, côte 304 et sur la rive droite, au nord de Beauvaux. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, le 14 mars, 15 heures.

Dans la région de Lassigny, nous avons exécuté divers coups de main sur les tranchées allemandes et mis en fuite une reconnaissance ennemie.

Au nord-ouest de Soissons, une tentative de coup de main sur nos postes près de Soupir a été repoussée.

Dans la région Butte-du-Mesnil, Maisons-de-Champagne, les Allemands ont lancé hier, vers 18 heures, deux violentes contre-attaques sur des ouvrages conquis par nous à la gauche du secteur. L'ennemi n'a pu aborder nos positions en aucun point et a subi de fortes pertes. La lutte à la grenade s'est poursuivie toute la nuit avec acharnement entre la côte 185 et Maisons-de-Champagne, où nous avons conquis de nouveaux éléments de tranchées.

Dans la région au sud de Saint-Mihiel, hier, dans la journée, une opération vivement menée par nos troupes nous a permis *d'enlever la ferme de Romainville* et de faire une trentaine de prisonniers.

Nos détachements ont pu, en outre, pénétrer sur quatre points différents dans les tranchées allemandes entre la Meuse et la forêt d'Apremont, ont poussé jusqu'à la deuxième tranchée allemande et ont ramené de nouveaux prisonniers. Pendant la nuit lutte d'artillerie assez vive dans tout le secteur.

Nuit calme partout ailleurs.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 10

A la suite du bombardement de ses positions, dans la journée d'hier, l'ennemi a *évacué son principal système de défense*, le long de la partie antérieure de la crête, à l'ouest de Bapaume, *sur un front de 5 kilomètres six cents*. Les arrières gardes allemandes ont cédé dans ce secteur, au cours de la journée, sous la pression de nos troupes, *sur une profondeur de 1.600 mètres. Nous avons occupé le village de Grevillers et le Bois Xouvart*. De nouveaux progrès ont également été réalisés à l'est et au nord de Gommecourt, sur un front *de 1.600 mètres*. Des raids ennemis ont été repoussés, cette nuit, vers Neuville St Waast, Souchez et Armentières. Les assaillants n'ont nulle part réussi à atteindre nos tranchées. Un autre détachement allemand est parvenu jusqu'à nos tranchées, au sud-ouest de Neuve-Chapelle. Quelques uns de nos hommes ont disparu. Les positions ennemies ont été bombardées avec efficacité, sur la Somme, à l'est de Neuville-St-Waast.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 14 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Pour la Propagande GERMANOPHILE AU MAROC

Madrid, 14 mars.

Les autorités policières ont procédé, ces jours derniers, à la saisie d'une somme de dix-huit mille douros, qui était destinée à la propagande germanophile du Maroc.

La police de Madrid a procédé à l'arrestation de l'expéditeur de cet envoi de fonds.

Londres

A la Chambre des Communes

La Question Irlandaise

Londres, 14 mars.

M. T. O'Connor a présenté aujourd'hui, à la Chambre des Communes, une motion demandant au gouvernement de conférer à l'Irlande, sans plus de délai, les libres institutions, qui ont été promises à ce pays, depuis si longtemps.

Cette motion a donné lieu à un vif débat, au cours duquel sir John Lonsdale, whyp des Unionistes de l'Ulster, a déposé un amendement réclamant l'application à l'Irlande de la loi sur le service militaire obligatoire.

Les Morts du Jour

M. Fernand Labori

Paris, 14 mars.

M. Fernand Labori, ancien batonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, ancien député est décédé ce matin, à Paris

En Russie

LA SUPPRESSION des trains *de Voyageurs*

Pétrograde, 14 mars.

Le Gouvernement envisage la suppression de tous les trains de voyageurs, pendant ce mois de mars, afin d'utiliser toutes les voies ferrées, uniquement pour le transport des denrées.

EN DANEMARK

LE PRINCE HÉRITIER

Paris, 14 mars.

L'ambassadeur de France à Copenhague a été chargé par le Président de la République de remettre les insignes de Grand'Croix de la Légion d'honneur, au prince héritier de Danemark à l'occasion de sa Majorité.

Le prince royal Frédéric de Danemark a atteint sa majorité le 12 mars dernier.

La Rupture Germano Américaine

Mesures pour les navires transportant des munitions

Washington, 14 mars.

Le Cabinet de Washington vient de décider que les navires, transportant des munitions, auraient droit aux mêmes mesures de protection que les autres navires qui jouiront de toutes les garanties conférées par les traités.

NOUVEAU DÉFI AU BLOCUS SOUS-MARIN austro-allemand

Il se confirme que trois autres vapeurs américains sont actuellement en mer, se dirigeant vers des ports alliés, défiant ainsi le blocus sous-marin austro allemand.

Ces navires, qui n'étaient pas armés quand ils quittèrent leurs ports respectifs, sont attendus incessamment : l'*Algonquin* et l'*Illinois*, à Londres ; le *City of Puebla*, au Havre.

En Autriche

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 14 mars.

Un télégramme de Zurich annonce que la crise ministérielle austro-hongroise est entrée dans une phase très aiguë.

Le Cabinet Tisza sera renversé pour faire place à un ministère de coalition.

Suivant la *Gazette de Francfort*, M. Czernin serait chargé de constituer le nouveau Cabinet.

Le Comte Tisza ferait partie de ce ministère avec le portefeuille des Affaires étrangères.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance exceptionnelle du mercredi 14 mars 1917

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h. 30.

INTERPELLATION sur L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de MM. Raoul Anglès et Laurent Eynac sur l'aéronautique militaire.

M. Raoul Anglès

député des Basses-Alpes, monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur, après avoir fait un exposé très clair de l'état actuel de l'aéronautique militaire aborde l'examen de certaines questions qui obligèrent le président à demander la réunion de la Chambre en *Comité Secret*.

Après une courte discussion la proposition du Président est adoptée, et la séance est suspendue.

Pendant la suspension de la séance, les huissiers font évacuer toutes les tribunes.

COMITÉ SECRET

La Chambre s'est réunie 3 heures en Comité Secret.

Le Comte Bernstorff à BERLIN

Berne, 14 mars.

Un télégramme de Berlin annonce le retour du Comte Bernstorff ex-ambassadeur d'Allemagne à Washington, venant de Copenhague.

Le Comte Bernstorff avait débarqué à Christiania, avec 200 passagers allemands.

Les documents saisis chez Wolff von Igel, qui était l'agent de l'ambassade d'Allemagne aux Etats-Unis, impliquent le Comte Bernstorff dans les premiers complots de bombes pour faire sauter le canal Welland au Canada.

AU LUXEMBOURG

Les Assurances Maritimes contre les risques de guerre

Paris, 14 mars.

Le Sénat sera saisi demain du projet de loi sur les « Assurances Maritimes contre les risques de guerre, » qui a été adopté, hier, par la Chambre des Députés.

Ce projet de loi modifie la loi du 10 avril 1915, relative à la garantie de l'Etat en matière d'assurance contre les risques de guerre.

Il est vivement à désirer que ce projet soit voté sans retard. L'intérêt en est grand.

Ce projet de loi incite, en effet, à la reconstitution de la flotte.

L'assuré ne touchera la valeur de l'assurance que s'il remplace le navire perdu.

Communiqué ITALIEN

11 mars.

Tout le long du front, dans la journée du 10, actions d'artillerie, particulièrement intenses dans la zône de la vallée de l'Adige et dans celle à l'est de Gorizia.

Sur le Carso, une tentative d'irruption contre nos lignes, sur la cote 144, fut promptement repoussée.

Le temps clair favorisa l'activité aérienne des deux côtés, accompagnée d'un lancement de bombes qui ne nous causèrent aucun dégât.

Dans la soirée, nos avions bombardèrent le vallon Mutggia et les chantiers de San Rocco et de Santa Sabia et occasionnèrent de grands incendies.

13 mars.

Sur le front du Trentin, la journée du 12, activité habituelle des artilleries et petites rencontres de détachements en reconnaissance au nord est de Cimego (vallée Giudicaria) Sur les pentes du mont Soluggio. (vallée Povina) et rive du torrent Borten (vallée secteur Brenta).

Sur le front Giulie, l'artillerie ennemie fut, hier, plus active dans Tolmino.

Sur le Carso un de nos détachements, le 117e d'infanterie, avec une hardie action de surprise, fit irruption dans les lignes ennemies du sud ouest de Lucnol, en bouleversa les défenses, incendia les abris. Prit 24 prisonniers et une mitrailleuse.

En réponse, l'ennemi, qui essaya, quelques heures après, une contre-attaque, fut arrêté net par notre feu et dispersé.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 131

VENDREDI 16 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. GIACOMONI, Directeur

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3f 75	7f 50	15f »
Départ. de Colonies	5f »	9f »	18f »
Etranger	6f »	11f »	22f »

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Souvenirs d'Hôpital

VIII. — Les Visites

— Ma vieille branche, quelle heure est-il?

— Midi vingt-cinq..

— Ah ! zut, alors !

Un peu après :

— Dis donc, François, y n'est pas encore une heure?...

— Non, moins le quart...

— Ah ! ce qu' c'est long quand qu'on attend...

Que signifie cette impatience? En quel honneur ? C'est dimanche, jour de visite... Pas la visite du docteur, ni celle de quelque inspecteur. Non, c'est mieux que ça, — l'inspecteur serait-ce M. Gozzi, l'aimable et fringant sous-secrétaire d'Etat du service de santé, et le docteur serait-il le meilleur du monde, — beaucoup mieux.

— A preuv' qu'on s'est fait beaux ! dit un Pantruchard.

En effet, les blessés pas assez guéris pour aller se balader en ville, font leur toilette avec un brin de coquetterie, les jours de visite, — « pour recevoir », tu parles ! (La toilette consiste à se raser, à se bien peigner, à se faire une raie impeccable, pour ainsi dire tirée au cordeau, avec le peu de tifs que le marlin a bien voulu vous laisser, malgré le *règlement* qui dit : « Courte devant et ras derrière ».)

— Allons, mon vieux, dis-nous l'heure !

Le propriétaire de la montre est heureux d'annoncer 1 heure et 3 minutes.

— Chouette ! Ça va rappliquer ! A vos rangs, flac !

Drelin ! drelin ! drelin !

La sonnette ! Une visite ! Pour qui ?

Les premiers visiteurs arrivent dans la salle, le sourire aux lèvres, chargés de paquets : des gâteaux, des fruits, des livres... des fleurs ! Les blessés ouvrent des mirettes en pleine de cent sous... Le visité est extrêmement content. Sa bouche en cœur, il remercie. Il tend les mains et commence à tailler une bavette avec ses amis « du dehors ».

Drelin ! drelin ! drelin ! lin... lin...

Une nouvelle visite. Une autre, une autre. Du une heure à quatre heures, on entre et on sort. On se croirait dans « le grand monde ». L'hôpital est envahi par les poilus : des messieurs, des dames, des demoiselles ! Celles-là sont extraordinairement relaquées par les pauvres bougres qui ne peuvent divorcer d'avec leur lit...

Si le blessé est fier et heureux de ses visites, les visiteurs ne le sont pas moins. D'où peut bien venir le contentement de ceux-ci ? D'abord, bien entendu, du fait d'avoir accompli une bonne action — d'autant plus belle qu'elle est tout à-fait volontaire, — mais aussi d'autre chose: Quelque extraordinaire que cela puisse paraître, un blessé sioné sur son lit rayonne, *irradie*, d'une magie qu'un homme normal n'a pas. La souffrance le sanctifie. Est-ce une *illusion* ? Possible. Quoi qu'il en soit, il y a de la grandeur dans l'effort du martyr s'appliquant au sacrifice, sous une forme singulière — la gaieté. A combien de visiteurs n'ai-je pas entendu dire : « Sapré-tonn quoi est t'aimant qui nous attire à l'hôpital ? La gaieté ! Nous venons faire à l'hôpital une petite cure de gaieté... » Clamera-t-on jamais assez la magnificence des enfants du beau pays de France, vieux sous la balle, rieurs sur un lit de douleur ?

Parmi ceux qui, les jours de fête, se privent d'un bout de promenade pour faire un tour dans les hôpitaux, il y en a bien quelques-uns poussés par la seule curiosité. Il existe des natures perverses, au cerveau un peu détraqué, qui raffolent des spectacles tragiques et malsains, lesquels agissent sur leur système nerveux à la manière de certains excitants. Mais ce genre de visiteurs ne sont pour ces gens, car, comme je l'ai déjà dit, on ne voit dans les hôpitaux que des chambres *à la française* (chacun sait ce que je veux dire...) : le blessé met un point d'honneur *à paraître*, surtout quand il est sous l'œil des profanes ; seuls sont admis aux « mystères sacrés » de la souffrance les copains, — comme de juste, — les « toubibs » et le personnel... Je m'empresse de dire que la plupart des visiteurs viennent là pour soulager, consoler, distraire, de leur mieux, les blessés. Il s'établit ainsi au bout de quelques visites un courant sympathique. Et les inconnus d'hier deviennent comme des parents. Ce lien est particulièrement solide chez ceux dont la famille est restée ill-bas, en pays envahie, sous la botte prussienne, ou bien est trop éloignée, trop occupée ou trop pauvre, hélas ! (les voyages, ça coûte...)

Je n'ai parlé jusqu'à *présent* que des visites de bonnes gens *épris*es d'humanité. Les visites que l'on attend fébrilement, avec de grands battements de cœur, sont celles des êtres chers.... Elles émeuvent, elles remuent si profondément que beaucoup de grands blessés *préfèrent* ne pas les avoir. *Surtout celles de la maman.*

Pas un de mes camarades d'hôpital n'a pu revoir sa maman sans larmes. — Il y en a qui sont tellement affolées de tristesse, et de joie aussi, qu'elles restent un moment sans pouvoir parler, embrassent en n'en plus finir le petit, les yeux humides. D'autres, en les voyant couchés, somme dans une bière, incapables de faire un mouvement, éclatent en sanglots et disent des choses insensées qui seraient comiques, si elles n'étaient tragiques...

Et le petit s'efforce de rire, de remonter le « moral » :

— Mais non, maman, je ne suis pas à plaindre. J'ai eu de la chance. Je n'ai rien du tout...

— Fais voir ta blessure...

— Je t'assure, maman, que ce n'est rien.... Une écorchure... Je n'ai qu'un pansement insignifiant.

— Mais ce pâtre qui sort un peu de la couverture... Cet appareil...

— Comme tu es curieuse, maman, ce n'est rien... rien... je t'assure... D'ailleurs, dans un mois ou deux, je serai chez nous...

Et on jase à perte de vue... On en a long à se raconter !

La séparation est pénible. Le petit :

— Allons, maman, au revoir... t'en fais pas ! Vaut mieux ici que là-haut !

Et la maman s'en va.... morne... à regret... si lentement... presque à reculons... qu'on dirait qu'elle n'arrivera jamais à la porte de la salle...

Pauvres mamans adorées ! Leurs enfants, partis si beaux, les voilà à jamais mutilés ou estropiés !

Parmi les visiteurs bienvenus, je dois une mention spéciale aux compatriotes. Causer *du pays, en patois*, c'est un régal, un délice... Une perle cueillie dans une conversation entre un blessé Corse et un de ses compatriotes : — *Oghie a piazza di Santa Nicolà des'esse un campu furitu di giuventù, a quella sale spampirulante ch'un si face mai bramu in Corsica. Darra bulinteri quella milizia ch'aghiu sempre riunniata per esseri anch'eju !*

Conclusion : Le visiteur — que ce soit un parent, un ami ou un inconnu compatissant — est comme un rayon de soleil dans la vie du blessé. Et ce n'est une occasion d'engager les Français et les Françaises — en particulier ceux qui n'ont pas trop souffert de la guerre — à aller dans les hôpitaux, de temps à autre, porter des fleurs d'affection sincère et reconnaissante aux poilus qui ont souffert, dans leur beauté et dans leur santé, pour le salut de la Patrie.

Je fais cet appel parce que si, dans les premiers mois de la guerre, les combattants et les blessés étaient comblés par le public, aujourd'hui ils sont un peu négligés. J'ai souvent entendu cette phrase : « C'est long, c'est long... On est un peu las... » Et les poilus doux ? Cela les empêche-t-il de se faire trouer la peau ? de faire toujours aussi vaillamment leur devoir ?

DOMINIQUE VECCHINI.

On dit.....

ON DIT

Que beaucoup de terrains restent en friche parce que la main d'œuvre fait défaut.

ON DIT

Que la main d'œuvre fournie par les prisonniers de guerre est aussi mal répartie qu'employée.

ON DIT

Que de gros propriétaires ne peuvent avoir des prisonniers de guerre alors qu'il en est accordé à d'autres de bien moindre importance et qui emploient cette main d'œuvre à des travaux secondaires ou qui ne sont pas d'une utilité immédiate.

ON DIT

Que beaucoup de prisonniers de guerre sont inutilisés pour l'entretien des routes, au lieu d'être laissés à la disposition des agriculteurs pour les aider à planter des pommes de terre et à semer d'autres légumes dont le Pays a besoin pour vivre.

ON DIT

Qu'avec un peu de logique et de bon sens la main d'œuvre des prisonniers de guerre pourrait être employée d'une façon équitable pour le plus grand bien du Pays.

ON DIT

Qu'avant de s'occuper de l'entretien des routes, puisque on ne peut tout mener de front pour le moment, il faut penser à assurer la vie matérielle de la Corse ; l'entretien des routes viendra ensuite.

Médaille Militaire

Est inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire à compter du 28 Décembre 1916 :

M. *Tibori Noël*, adjudant (armée active) au 7e rég. d'artillerie de montagne, 6e batterie.

Nous relevons de l'*Officiel* au sujet de cette très éloignée : « Excellent sous-officier, zélé et dévoué, sur le front depuis le début des hostilités, a toujours donné le meilleur exemple au personnel de sa batterie par son entrain, sa bravoure, son sang froid » (à cité cité cité).

Cabrave légionnaire est la fille de Mme et M. Tibori, avantageusement connus et très honorables commerçants de la rue de l'Ouest en cette ville.

Nous sommes heureux d'adresser ici à M. Tibori Noël et à sa famille nos plus sincères félicitations.

S. C. et A. P.

Préfecture de la Corse

VISITE *des Exemptés et Réformés*

des classes 1896 à 1914

Nous, Préfet du département de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 20 février 1917, relative à la visite par les Commissions spéciales de réforme, des exemptés et des réformés

Vu l'arrêté de M. le Ministre de la guerre, en date du 25 février 1917, relatif à l'application de la loi sus visée,

Arrêtons :

Article 1er. — Les opérations de la revision des exemptés et réformés des classes 1896 à 1914, commenceront le 18 mars 1917.

Le jour, l'heure et le lieu où les hommes des dites classes, individuellement convoqués à cet effet, devront comparaître devant le Conseil de revision, sont fixés comme ci-après :

Dimanche, 18. Voyage en chemin de fer d'Ajaccio à Bastia.

A BASTIA, les cantons de Borgo, Brando, Campile, Campitello, Lama, La Porta, San-Martino di Lota, Vescovato, le lundi 19 mars, 8 heures du matin.

BASTIA, les cantons de Cervione, Lari, Murato, Nocaa, Oletta, Pero-Casevecchie, Rogliano, Saint Florent, San Nicolao, Santo-Pietro, le mardi 20 mars, 8 h. du matin

A BASTIA, les cantons de Bastia-Terranova, Bastia Terravecchia, le mercredi 21 mars, 8 heures

Jeudi 22 mars, voyage en chemin de fer de Bastia à Calvi

A CALVI, les cantons de Belgodère, Muro, Olmi-Capella, Ile Rousse, Calvasanna, Calvi, le vendredi 23 mars, 8 h. du matin.

Dimanche 25, voyage en chemin de fer de Calvi à Ajaccio ou Corte

Lundi 26, voyage en chemin de fer d'Ajaccio à Corte

A CORTE, les cantons de Castifao, Ghisoni, Moita, Morosaglia, Piedicroce, Pietra, Prunelli, San Lorenzo, Valle d'Alesani Venzani, Caleccemia, le mardi 27 mars, 8 heures du matin.

A CORTE, les cantons de Omessa, Piedicorte-di-Gaggio, Sermano, Venaco, Corte, le mercredi 28 mars, 8 heures du matin.

Jeudi, 29 mars, voyage Corte à Ajaccio.

A AJACCIO, les cantons de Bocognano, Evisa, Piana, Sollea, Sari d'Orcino, Soccia, Vico, le lundi 2 avril, 8 heures du matin.

A AJACCIO, les cantons de Bastelica, Sainte-Marie Sicné, Serrera, Zicavo, le 3 avril, 8 heures du matin.

A Ajaccio, le mercredi 4 avril, 8 heures du matin.

Mardi 10 avril,

Voyage d'Ajaccio à Sartene, en automobile

A SARTENE, les cantons de Bonifacio, Levie, Porto Vecchio, Serra di Scopamene, le mercredi 11 avril, 8 heures du matin; A Olmeto, Petreto Bicchisano, Sainte Lucie di Tallano, Sartene, le jeudi 12 avril, 8 heures du matin.

Vendredi 13 avril,

voyage de Sartene à Ajaccio

Clôture des opérations, mardi 1er mai

Art. 2. — MM. les Maires, veilles de leur décharge, seront présents aux séances du Conseil de revision. Ils devront fournir tous les renseignements qu'ils possèdent, sur les jeunes de leur commune et feront connaître l'adresse exacte des hommes actuellement absents.

Art. 3. — Les hommes, qui se présenteront devant le Conseil de revision, seront indemnisés de leur frais de voyage et de séjour. Ceux qui ne répondront pas à la convocation qui leur sera adressée, seront déclarés « Bons absents ».

Art. 4. — Les hommes qui invoquent l'un des cas de dispense, prévus à l'article 4 de la loi du 30 février 1917, devront fournir au Conseil de revision, s'ils ne les ont déjà produites les pièces établissant leur droit à la dispense.

Art. 5 — Expédition du présent arrêté sera adressée au Préfet Maritime de Toulon, au Général Gouverneur de la Corse aux Sous-Préfets, aux Sous Intendants militaires, au Commandant de Recrutement et aux Maires.

Fait à Ajaccio, en l'Hôtel de la Préfecture le 10 mars 1917.

Le Préfet de la Corse.
A. HENRY.

Très urgent.

Ajaccio, 14 1/15.

Préfet à Maires du Département en communication à Sous-Préfets Bastia, Calvi.

Prière informer exemptés et réformés votre Commune pour affection de la vue, du nez, des oreilles et dularyux qu'ils devront se présenter à Bastia pour y subir visite et non au chef lieu d'arrondissement, comme l'indique l'affiche qui vous a été transmise.

Séance à mercredi 21 mars, huit heures matin : ils seront indemnisés de leurs frais de déplacement.

Petite Gazette

Congés de Pâques

Afin de faciliter la participation des élèves des lycées, collèges, écoles normales et écoles primaires supérieures aux travaux agricoles en temps opportun, le ministre de l'instruction publique a décidé que les congés de Pâques commenceront le dimanche 25 mars et se termineront le jeudi soir 12 avril.

Les classes reprendront régulièrement le vendredi matin 13 avril.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de sous-lieutenant, MM. Santucci, adjudant chef au 163e ; Tristani, adjudant au 4e de marche de tirailleurs ; Ronciali, sergent à l'aéronautique ; Rossi, maréchal des logis au 20e dragons, affecté au 38e de ligne.

— M. d'Albis de Gissac, lieutenant-colonel de territoriale au 173e de ligne, passe au 128e ; M. Clarasso, capitaine au 173, passe au 23e.

Nouvelles religieuses

Eglise de Notre-Dame de Lourdes (Casamelle). — Vendredi, samedi et dimanche Exposition Solennelle des Quarante Heures.

Le matin : Messe d'Exposition à 7 heures ; le soir : Chant des Complies et Salut à 4 heures et demie.

Oratoire Saint-Roch. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge, commencera samedi, 17 courant.

Elle aura lieu, à l'oratoire Saint-Roch, le matin à 9 heures, et à la Chapelle du Fango le soir à 4 heures.

Prieure : Mme Dalesi Paulette,

Sous-Prieure : Mlle Anita Bartolomei.

Pensions

Grossi Ursule-Marie veuve Poggi, le mari sous-patron des douanes, 160 fr.

Sartori Nonce-Marie, percepteur, 42 ans de services, 4.000 fr.

Giannoni Jean-Félix, commissaire spécial de police 28 ans de services, 2.016 fr.

Locherini Marie-Anne veuve Bran-

gollets, le mari sergent, décédé des suites de blessures, 825 fr.

Demande

On demande à acheter des boutures *ropastris*.

Adresser offres à M. Simon GRECO à Oletta.

Perdu

Il a été perdu un portemonnaie contenant une certaine somme.

Prière de le rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le versement des cotisations aura lieu dimanche, 18 courant, 9 heures du matin, salle du Conseil Municipal.

ILE-ROUSSE

Maison Lⁱˢᵉ GIORGI

Marcerie

Occasion unique

a partir du 19 mars, mise en vente d'un solde de chaussures en tous genres.

Prix très avantageux

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6,

BASTIA

Ancienne Photographie Vincara

PHOTOGRAPHIES

— EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Mignonnettes

1.20 la douzaine!

PHOTOGRAPHIES ANIMÉES

Cartes Postales Photographiques

Les clichés sont conservés

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

955e jour de la guerre

Paris, le 15 mars, 7 heures.

Au cours de la journée, nous avons progressé à la grenade, dans la région de Maisons-De Champagne, malgré un violent bombardement de l'ennemi, qui a fait usage d'obus lacrymogènes.

Sur la rive gauche de la Meuse, notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les organisations ennemies. Un observatoire a été détruit, près de Montfaucon.

Paris, le 15 mars, 15 heures.

A l'est de l'Oise, un coup de main exécuté par nous, dans la région de Moulin-sous-Touvent, nous a permis de faire des prisonniers. Plusieurs tentatives des allemands sur nos petits postes, aux environs de Vingres, à l'ouest de la ferme Navarin et en Argonne, ont échoué sous nos feux. Dans la région de Maisons de Champagne, lutte d'artillerie assez active. Aucune action d'infanterie.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures.

Au nord de l'Ancre, nous avons avancé notre ligne, sur un front d'environ *deux mille cinq cents mètres*, au sud ouest et à l'ouest de Bapaume. Une nouvelle progression a été également réalisée sur un front *d'environ 2 kilomètres, au sud ouest d'Achiet-Le-Petit*. Nous avons pris possession d'environ mille mètres de tranchées, au sud-ouest *des Essarts* (nord-est de Gommecourt). Un raid ennemi, effectué dans la journée, au nord-est d'Arras, n'a pu parvenir jusqu'à nos lignes. La nuit dernière, un coup de main a été exécuté sur les tranchées allemandes, à l'est d'Armentières. Les positions ennemies ont été efficacement bombardées, au nord de la Somme, à l'est d'Arras où deux explosions ont été provoquées par nos feux. Grande activité d'artillerie à l'est d'Armentières et dans le secteur d'Ypres.

DÉMISSION DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 15 mars.

A la suite d'un incident violent, qui s'est produit à la séance publique de la Chambre immédiatement après le *Comité Secret*, le général Lyautey, ministre de la Guerre, s'est rendu à la présidence du Conseil et a remis entre les mains de M. Briand le portefeuille qui lui avait été confié.

Rien n'a pu faire revenir le général Lyautey sur sa décision.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

La démission du Ministre de la Guerre

Les Ministres se sont entretenus longuement sur la situation politique, créée par les incidents qui se sont produits hier à la Chambre des députés.

Aucune décision n'a été prise.

La réunion habituelle du vendredi n'aura pas lieu demain.

L'amiral Lacaze, ministre de la Marine, a été chargé de l'intérim du Ministère de la Guerre; la démission du général Lyautey étant définitive.

Le Recul allemand sur le FRONT OCCIDENTAL

Paris, 15 mars.

Un télégramme de Rotterdam dit que les milieux militaires allemands prévoient, comme inévitable, le recul allemand sur le front occidental.

En Russie

DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SONT ATTENDUS

Pétrograde, 15 mars,

Les nouvelles reçues de Petrograde sont très pessimistes.

La situation intérieure de la Russie est très grave.

On doit s'attendre, d'un moment à l'autre, à des événements importants pouvant modifier la direction des affaires et donner satisfaction à l'opinion publique, sans toucher à la personne du Souverain.

La Rupture Germano Américaine

UN « CASUS BELLI »

Le torpillage DE L' "ALGONQUIN"

New-York, 15 mars.

Le vapeur américain *l'Algonquin*, de 2.822 tonnes, qui faisait route pour l'Angleterre, a été coulé par un sous marin allemand qui lui a tiré vingt coups de canon.

L'équipage est sauvé.

Ce navire n'était pas armé, quand il quitta son port respectif.

Ce nouvel acte de piraterie a soulevé une émotion considérable aux Etats Unis, et l'opinion publique le considère comme le « Casus belli » qui était si impatiemment attendu par le président Wilson.

Les autorités de Washington ne considèrent pas le torpillage du vapeur *Algonquin*, par le sous marin allemand *U. 39*, comme un *Casus belli*, parce que ce vapeur n'était pas armé.

Les marins allemands du sous-marin *U 39* sont montés à bord du *Algonquin*, et amenèrent le pavillon américain avant de couler le navire, afin de bien mieux accentuer l'outrage fait au Gouvernement des Etats-Unis.

LES ALLEMANDS SONT MAITRES DE MEXICO

Washington, 15 mars.

On continue à recevoir des preuves de l'extension de la propagande allemande dans toute l'Amérique du Sud et, notamment, au Mexique.

Des nouvelles révélations faites par les espions allemands arrêtés, il résulte que la gravité des complots, tramés par eux, est bien plus grande qu'on ne le supposait.

Les autorités américaines reconnaissent que les Allemands sont maîtres de Mexico

Ils ont réussi à capter la confiance du général Carranza et se sont attirés le général Villa, en lui remettant 500.000 francs en or, comme arrhes du marché et en lui promettant une importante subvention mensuelle pour l'entretien de son armée.

Le général Villa devait marcher immédiatement, dans le cas où Carranza romprait avec les Etats-Unis.

Grand Succès DES RUSSES EN MESOPOTAMIE

LA PRISE DE KERMANCHAH

Paris, 15 mars.

Le *Communiqué officiel russe* dit que l'armée commandée par le général Baratoff, et venant du côté de la Perse, s'est emparée de Kermanchah, ville située à 130 kilomètres de Hamadan, et à 270 de Bagdad.

Ce nouveau succès, obtenu après la prise de Kengaver, gros bourg situé à 78 kilomètres de Hamadan et de Kermanchah, met les troupes turques en fâcheuse posture.

Ainsi se trouve confirmée la double marche des troupes russes et anglaises sur Bagdad, où elles ne tarderont pas à se donner la main; cette dernière ville étant, depuis quelques jours, au pouvoir de nos amis les Anglais.

La perte de l'Iran et de toute l'Asie centrale est donc entre les mains des Anglais, auxquels bientôt se joindront les Russes.

Le rêve de domination asiatique du Kaiser s'évanouit à jamais, car la seule route de pénétration dans l'Asie passe par la dépression de terrain où coule la Djalah et qui est commandée par la position stratégique de Bagdad.

Nos alliés Anglais et Russes font donc de la bonne besogne en Mésopotamie, et les résultats s'en feront bientôt sentir, en Turquie surtout.

EN CHINE

La Rupture DES RELATIONS DIPLOMATIQUES avec l'Allemagne

Paris, 15 mars.

Les relations diplomatiques sont définitivement rompues entre l'Allemagne et la Chine.

Le Gouvernement Chinois a fait saisir tous les navires allemands qui étaient ancrés dans le port de Shanghaï.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Le Sénat adopte, sans débat, trois projets de loi, adoptés par la Chambre des députés, autorisant la prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Saint-Maixent, Saint-Marcellin et de Tarare.

LE CODE CIVIL

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifiant les dispositions des articles 244 et 252 du Code civil, relatives à la transcription des jugements et arrêts en matière de divorce.

Ce projet est renvoyé à la Commission.

La Rééducation professionnelle des Blessés et Mutilés

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, tendant à l'obligation de la rééducation professionnelle des blessés et mutilés de la guerre appelés à bénéficier de la loi sur les pensions militaires.

M. Astier

sénateur du l'Ardèche, développe les conclusions de son rapport.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel.

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

INTERPELLATION COMPÈRE-MOREL

A l'ouverture de la séance, M. Compère-Morel, député du Gard, demande à interpeller le Gouvernement sur la liberté laissée par la Censure à la Presse d'attaquer le Parlement et ses Membres.

Il exprime l'avis que tous les journaux, sans distinction d'opinion, doivent être soumis à la Censure.

M. Compère-Morel ajoute que ce matin même le *Figaro* publie un article qui aurait dû être censuré.

Le Président du Conseil

déclare que les instructions qu'il a données à la Censure visent la Presse et non certaine catégorie de journaux.

Le *Figaro* n'a pas déféré à l'ordre reçu et il sera poursuivi.

L'incident est clos.

PROPOSITION MOURIER

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. Mourier sur les affectations aux unités combattantes des mobilisés, officiers, sous officiers et soldats, appartenant à l'armée active et à la réserve.

M. Mourier

député du Gard, développe sa proposition.

M. Maginot

député de la Meuse et président de la Commission de l'Armée, expose le but de cette loi, et il demande à la Chambre de la voter avant l'incorporation de la classe 1918.

Les Articles

La discussion générale étant close, la Chambre passe à la discussion des articles.

Londres

MORT de la Duchesse de Connaught

Londres, 15 mars.

Les journaux de Londres annoncent la mort de la Duchesse de Connaught.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Rider Jacquard-Bryce. — Ferrandini Jean-Félix-Louis.

DÉCÈS

Orsatelli Pierrette-Pauline, 3 ans, de Bastia.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — No 132

SAMEDI 17 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

Fᵉˡˣ GALLOCHIER, Directeur

La Douma et les Ministres

Les tribunaux russes viennent de condamner à dix huit mois de prison l'ancien chef du cabinet de M. Stürmer, Manassevitch Manouilof : le condamné d'hier, d'abord incarcéré, puis relâché et remis en place, avant d'être de nouveau emprisonné, pourra méditer sur le péril de certaines transactions avec des financiers suspects. Le public, qui ignore les détails de l'affaire, en retiendra surtout l'écheo d'intrigues qui datent de loin et qui n'ont pas désarmé.

Les renseignements sur ce qui se passe en Russie ont toujours été sommaires : ils le sont présentement plus que jamais et nous sommes obligés de nous en tenir aux grandes lignes. Ces grandes lignes apparaissent d'ailleurs en pleine lumière. Le tsar est certainement d'accord avec le sentiment national sur la nécessité d'une paix complètement victorieuse. Mais, par un fâcheux symbolisme de circonstances, cet accord éteint n'a pas encore trouvé son expression dans les rapports de ceux qui représentent le tsar et la nation. D'un côté, les ministres ; de l'autre, les Assemblées élues, Douma et Semstvos vivent en mauvaise harmonie. Le dernier discours de M. Milioukof, si modéré qu'il soit quant à la forme, en témoigne avec netteté.

En d'autres termes, entre deux volontés nettes, continue à s'interposer un écran préjudiciable aux intérêts de la Russie. La bureaucratie russe contient encore nombre d'exemplaires du type immortalisé par Gogol dans son *Revizeur*. C'était déplorable en temps de paix. En temps de guerre, ce peut être redoutable. Les alarmes qu'on a ressenties, soit lors du procès Soukhomlinof, soit, plus récemment, au cours des débats qui ont amené la chute de M. Stürmer, étaient, pour nombre de raisons, parfaitement justifiées. On aimerait être sûr qu'elles sont dissipées.

Les transformations de M. Protopopof et son évolution du libéralisme à la réaction font craindre malheureusement que l'emprise des intrigues bureaucratiques ne soit, sur certaines personnalités, aussi forte que par le passé. L'homme que nous avons entendu à Paris, l'an passé, affirmer sa foi dans le progrès et l'effort national, n'est, en quelques semaines, mué en adversaire forcené de l'un et de l'autre. Costumé en général des gendarmes, il a soutenu tous ceux qu'il combattait la veille, et si demain, la Douma consentait des entraves nouvelles, tout le monde saurait que c'est sur lui qu'on plus la responsabilité.

La plus grande discrétion est de règle entre alliés, quand il s'agit de politique intérieure. Mais on n'est pas manquer à cette discrétion que de se référer à la plus haute manifestation de la volonté russe, inscrite dans le rescrit impérial du mois de janvier dernier : « Je veux, déclarait l'empereur, que toutes les personnalités appelées au service de l'Etat se comportent avec bienveillance, droiture et dignité à l'égard des institutions législatives. » Et le tsar ajoutait : « Le gouvernement trouvera dans les semstvos un soutien irremplaçable. » Si des ministres se dérobaient à l'exécution de cet ordre, ce n'est pas de l'opinion étrangère, mais de l'opinion du souverain qu'ils deviendraient justiciables.

Les services rendus depuis le début de la guerre par la Douma et les semstvos — si incomplètement que le public les connaisse encore — sont d'ailleurs d'une telle valeur que le rescrit de janvier apparaît à ceux qui savent comme l'expression d'une certitude expérimentale. Ce ne sera pas l'une des moindres surprises de cette guerre — qui en a comporté tant et de si grandes — que le rôle joué dans l'armement des peuples qui se battent par les Assemblées élues. N'oublions pas qu'en Angleterre, les Communes ont devancé le ministère Asquith dans l'affirmation que le service obligatoire était une nécessité. N'oublions pas qu'en France les programmes de matériel et de fabrication ont été, pour la plus large part, l'œuvre des commissions parlementaires. Les faits, les textes, les dates, les chiffres le confirmeront, l'heure venue.

Il est d'un haut intérêt que dans celui des pays alliés où ses institutions représentatives sont le moins acclimatées, le souverain leur ait rendu l'hommage de confiance que nous rappelions tout à l'heure. Et il est, d'autre part, très naturel que les membres les plus importants de la Douma réclament des ministres la réalisation pratique des promesses souscrites par le tsar. Les orateurs de tous les partis se sont rencontrés dans cette revendication, que M. Milioukof a résumée en disant : « Le pays veut vaincre. Et s'il voit qu'il ne peut pas vaincre avec le gouvernement, alors il vaincra malgré lui et même contre lui : car il veut la victoire. »

Rien ne serait plus inopportun que de jeter un voile sur la situation ainsi définie : de plus en plus, en effet, c'est par l'accord du tsar, de la Douma et du peuple que la Russie s'orientera vers ses destinées. Trois ans, ou peu s'en faut, de guerre, ont fait l'école des peuples et permis de mesurer les qualités de prévision et d'organisation des ministres. Pour ne parler que de la Russie — mais le cas n'est pas particulier — il est certain qu'au début les forces de l'empire auraient pu être mieux dirigées. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les peuples et leurs représentants réclament plus que jamais voix au chapitre.

La Russie veut être telle que le rescrit impérial de janvier a affirmé qu'elle devrait être. C'est sur ce terrain que la Douma se place pour porter contre certaines hommes et contre certaines méthodes une protestation motivée.

(*Le Temps*).

Citations

Médaille Militaire

Ont été citées à l'ordre du jour de l'armée :

L'adjudant *Mattei Léon*, du 1er génie : sous officier très brave, a déjà été l'objet de trois citations antérieures ; s'est distingué par sa décision, l'opportunité de son intervention et son ardeur lors de l'attaque du 16 août 1916, à la tête de sa section qu'il accompagnait à l'assaut des positions ennemies. Ordre du 31 août 1916.

Le canonnier *Castellani Antoine*, à l'état-major du groupe de 95 d'artillerie : faisant partie du détachement de liaison de l'artillerie auprès de l'infanterie, a accompagné la patrouille chargée de vérifier si les fils de fer de l'ouvrage étaient suffisamment démolis ; est entré dans l'ouvrage et au moyen de son projecteur a fait savoir que la troupe d'attaque pouvait avancer ; a déjà deux citations. Ordre du jour du 31 août 1916.

L'adjudant *Marchioni Raymond*, du 143e d'infanterie, a été cité à l'ordre de la 66e brigade : « Chef de section énergique et d'un sang-froid admirable ; le 31 décembre 1916, après l'explosion d'une de nos mines, a mené avec une décision remarquable sa section au contact de l'entonnoir et en a assuré la défense en empêchant toute contre attaque. »

Le sergent brancardier *Panconi Angelo-François*, des troupes coloniales, de Vignanello, a été cité à l'ordre de la division : « A donné depuis le début de la campagne, et, en particulier, pendant les rudes journées du 1er au 5 juillet 1916, les preuves d'un dévouement constant, d'une conscience et d'une bravoure dignes des plus grands éloges. »

Le compagnie du capitaine *Comparetti Barthélemy*, du..... d'infanterie, a été citée à l'ordre de la division : « La compagnie s'est élancée à l'assaut de la position ennemie d'un magnifique élan, a dépassé son objectif et s'est établie dans les tranchées allemandes après en avoir tué les occupants et résisté pendant toute la nuit aux contre attaques. A été décimée par les feux de mitrailleuses sans vouloir abandonner sa conquête ; un sergent et trois hommes sont les seuls survivants revenus du peloton. »

Le sergent *Santi Marius*, fonctionnaire colonial, de Campo, faisait partie de cette compagnie, et se trouvait à l'affaire qui a motivé la citation ci-dessus.

On dit.....

ON DIT

Que dans une ville de Provence, qui fut jadis la résidence d'un roi très populaire, le Maire prit, en 1915, un arrêté interdisant l'exportation des produits de son territoire qu'il juges nécessaires à l'alimentation de sa population.

Cet arrêté, cassé en première juridiction, fut rétabli et consacré par la Cour Suprême.

ON DIT

Que, dans les principales villes de la Corse, tout au moins, des arrêtés similaires devraient être pris par les Maires pour empêcher le trafic honteux auquel se livrent quelques accapareurs au grand détriment de la population.

ON DIT

Que ce qui a été reconnu légal, en temps de guerre, pour une ville du Continent, doit l'être également pour la Corse.

ON DIT

Qu'il n'y a pas trente-six façons de comprendre et de faire son devoir ; qu'il n'y en a qu'une, et qu'elle est la même sous quelque latitude qu'on se trouve.

Brevets de Capacité

La 1re session d'examens pour l'obtention des brevets de capacité s'ouvrira aux dates ci après, dans le département de la Corse :

Brevet supérieur, aspirants et aspirantes, le 14 juin ; clôture du registre d'inscription, le 30 mai.

Brevet élémentaire : aspirantes, 21 juin, clôture du registre d'inscription, 6 juin ; — aspirants, 28 juin, clôture du registre d'inscription, 13 juin.

LETTRE DU VILLAGE

Cultive ton Champ, Paysan

Tel est le titre d'un article de la *Libre Parole* du 13 février dernier.

Le conseil est bon ; mais dans la pratique son application est vouée à l'insuccès.

Cette affirmation, paradoxale pour un Continental, est tristement réelle en Corse, et surtout dans nos villages.

La faute en est à ceux qui ont charge d'assurer le respect de la propriété. Si celle-ci est continuellement saccagée, ce n'est pas faute de lois, d'arrêtés ou de circulaires. Mais dès qu'il s'agit de les appliquer, on se dérobe.

Et pourtant, il en est des populations comme des enfants. Une direction énergique quoique paternelle fait tenir ceux ci en place, malgré la vivacité de leur âge. Une justice égale et ferme, non exempte de bonté, amende et corrige les mauvaises habitudes de toute la population d'un canton.

A cet effet, la mesure la plus efficace est la condamnation à l'emprisonnement. Elle est prescrite cependant en cas de récidive. Est-elle appliquée ? Demandez en haut lieu et vous verrez que l'état trimestriel délivré par les greffiers de certains cantons est toujours négatif. Et les contrevenants pullulent.

Qu'on ne s'y trompe pas. Les condamnations à l'amende sont insuffisantes. Elles servent à gaspiller de l'argent, cet argent si nécessaire de tout temps et surtout dans les circonstances actuelles. La contrainte, une plaque. Comme il est au Dieu pour les ivrognes, il est toujours des prunelliers pour les contrevenants. Et alors, comme l'impunité enhardit, le champ du Paysan au lui rapporte que fraie et déboires. Soumis aux constantes incursions des bergers, il est souvent retourné par les porcs laissés à l'abandon.

Vos arrêtés en la matière, Monsieur le Préfet, sont entièrement méconnus.

La Gendarmerie, quelque animée de bonne intention, est impuissante à en assurer le respect ; elle ne peut arriver à connaître le nom des contrevenants. Mettre les animaux en fourrière, c'est une prescription sage, vieille de plus d'un siècle et remise heureusement en vigueur. Mais comment faire là où il n'y a pas de fourrière ? Il n'y a qu'un moyen : c'est que tout le personnel d'une brigade ramasse les porcs en pleine divagation et les achemine à la brigade. Vous verrez que les propriétaires ne feront connaître. Qu'ils soient condamnés à l'emprisonnement en cas de récidive, je gage cent contre un, qu'on ne les entrapera plus.

Les plus coupables de la situation actuelle sont encore les maires. Ils craignent de mécontenter les électeurs ; et pour d'aux fois ils sont contrevenants à leur tour, à cause de leurs porcs que je vois errer avec autorité dans les rues de village.

Qu'ils soient l'objet d'un blâme, mais les assagira ; qu'on prenne des mesures de rigueur, s'il le faut ; un exemple de temps en temps serait le meilleur résultat.

Il nous commune est malheureuse, c'est qu'elle est mal administrée ; c'est comme le désordre dans une famille.

A qui la faute si on n'est à son chef ?

Avec de l'esprit de justice, on adoucit les mœurs ; avec de la fermeté, on fait rentrer dans la bonne voie ceux qui seraient tentés de s'en écarter.

Au lieu de cela, que fait on ? On s'ingénie à acquérir une popularité malsaine et éphémère. On voit horreur ! suspendre des gardes champêtres au moment de l'arrivée des bergers rentrant de la plaine, et c'est à ce moment de profonde détresse que, par une amère ironie, on nous dit : « Taillez les champ, paysan. »

Nous voulons bien ; mais défendez nous ; protégez-nous.

ASPRICELA.

POUR BIEN SE PORTER...

Pour bien se porter, il faut bien manger ! Pour manger, il faut avoir de bonnes dents ! Pour avoir de bonnes dents, il faut se servir du DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis par vos du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes !

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.

Le Dentol est un *produit français*. *Propriétaires français. Personnel exclusivement français*

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Bastiais* pour recevoir, franco par la poste, un délicieux *cadeau* contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte de DENTOL, une boîte de Poudre de DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Déjà à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORDOCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

M. l'officier d'administration de 3e classe Gallesi Dominique-Antoine, du service de santé, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe.

— Sont promus au grade de médecin aide-major de 1re classe, dans la réserve de l'armée territoriale, MM. les médecins aides-majors de 2e classe : Giormani André, 15e R. L. M. ; Demobili Dominique, 22e division d'infanterie ; Valery Charles, G. M. P. ; Carlotti Philippe-André, du 157e ; Stanchetti Martin, de la 15e région ; Feydel Paul-Auguste, ambulance 3-5 ; Pochon Gustave, 3e région.

Nouvelles maritimes

M. Antonini Antoine Ulysse, commis de 1re classe des comptables des matières, à Toulon, est promu au grade de commis principal de 3e classe.

Mouvement administratif

M. Martini, secrétaire général du Cantal, est nommé sous-préfet d'Albertville.

M. de Bernardi François-Xavier est nommé secrétaire général du Cantal.

Nouvelles religieuses

Oratoire Saint-Roch. — Le neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge, commencera samedi, 17 courant.

Il le sera lieu, à l'oratoire Saint-Roch, le matin à 9 heures, et à la Chapelle du Fango le soir à 4 heures.

Sous-Intendance Militaire

AVIS

Les militaires, qui auront à s'embarquer par l'un des deux ports de Calvi ou d'Ile-Rousse, devront présenter, le jour du départ à la Sous-Intendance du port d'embarquement, avant onze heures du matin, leur titre de transport ou de permission, complété par une fiche portant la date, le lieu de leur naissance, ainsi que le nom et le domicile soit de leur femme soit de leur père ou de leur mère.

Les bureaux des Sous Intendances de Calvi et d'Ile-Rousse seront fermés à cinq heures du soir

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Laurentine Mamberti ; M. et Mme Emile Saettoni, née Mamberti ; M. et Mme Mamberti et leur fils ; M. et Mme Victor Mamberti et leur fils ; M. et Mme Aimé Mamberti, et leurs enfants ; M. Quilici Joseph ; Mme et M. Vincent Mamberti, négociant et leurs enfants, de Marseille; M. et Mme Augustin Mamberti et leur enfant ; Mme Barsotti, née Mamberti, M. Barsotti, négociant, et leurs enfants, à Marseille ; Mme Antoine Stelatti, née Mamberti, M. Antoine Stelatti, au front, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Mamberti et leur fille ; Mme et M Laurent Mamberti, mobilisé, et leurs enfants ; Mme Pierre Arrighi, née Mamberti, M. Pierre Arrighi, mobilisé, et leur enfant ; Mme Sylvain Canal, née Saettoni, M. Sylvain Canal, chef de gare en Algérie ; Mlle Erasmine Saettoni ; M. Jules Saettoni, employé au chemin de fer d'Algérie ; M. Auguste Saettoni, mobilisé ; Mme et M. Jean Cipriani, mobilisé, et leur fils ; Mme et M. Pascal Quilici, au front, et leurs enfants ; M et Mme Poggi, et leurs enfants; M Joseph Ghigliermi, au front, et sa fille ; M. Alban Hirigoyen, pilote à la rivière de Saigon ; Mme veuve Tasso, née Franceschi, de Marseille, et ses enfants ; M et Mme François Franceschi et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Baptiste Dini et leurs enfants ; Mme veuve Pensa, née Valery, et ses enfants ;

Les familles Mamberti, Saettoni, Valery, Casanova, Ferrandini, Thiers et Feydel de St-Florent ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine-Laurent Mamberti

Fortifassier

leur père, frère, beau-frère, oncle, cousin germain et neveu décédé le 16 mars, dans sa soixante-sixième année, muni des Sacrements de notre Mère l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 7, Boulevard du Palais.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Mme veuve Antoinette Bona et son enfant ; M. Pascal Bona et ses enfants ; Mme et M. Stanitas Marchetti et leur fils ; Mme veuve Marie Nicolai et ses enfants ; Mme et M. Jean-Baptiste Bianconi et leurs enfants ; Mlle Pauline Bianconi ; Mlle Marie Bona ; Mlle Dominica Bona ; Mme et M. Bona, instituteur à Pietranera, et leur enfant ;

Les familles Valery, Battesti, Diobrich, Orléans, Donsimoni, Angeliroui, Paoletti ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

René-Pascal Bona

leur fils, petit-fils, neveu germain et cousin germain, décédé à Bastia, dans sa troisième année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 2 heures et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 7 bis.

La famille ne reçoit pas.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Battesti.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

956e jour de la guerre

Paris, le 16 mars, 7 heures.

Entre Avre et Oise, après une violente préparation d'artillerie, nos reconnaissances ont effectué des incursions sur plusieurs points du front ennemi, bouleversé par nos tirs, vers Beuvraignes et au sud de Grapeaumesnil. Nous avons repoussé jusqu'à la troisième tranchée allemande.

A l'est de Canny S/Matz, nos détachements ont pénétré dans un bois et l'ont occupé sur une profondeur de 800 mètres environ. Au cours de ces actions, nous avons fait des prisonniers.

Dans la région de Maisons-De-Champagne, lutte à coups de grenades. Nous avons réalisé des progrès et enlevé plusieurs boyaux ennemis.

Sur la rive droite de la Meuse, tirs efficaces de notre artillerie, sur les organisations allemandes, au nord de Rezonvaux. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, le 16 mars, 15 heures.

Entre l'Avre et l'Oise, nos détachements légers ont progressé et occupé un certain nombre de points en avant de nos lignes. Nous avons fait une vingtaine de prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, des coups de main ennemis sur nos petits-postes vers le Bois des Caurières, à la ferme des Chambrettes ont échoué sous nos feux.

En Champagne, lutte d'artillerie assez vive dans la région des Maisons-de-Champagne

En Lorraine et en Alsace, rencontre de patrouilles dans les secteurs de Rures et de Seppois-le Haut.

Nuit calme sur le reste du front.

ARMÉE D'ORIENT

15 mars.

Grande activité des patrouilles et de l'artillerie sur le front de Monastir. Les Italiens ont attaqué et progressé, aux abords de la côte 1.050, entre les lacs Prespa et Malik. Les Autrichiens ont attaqué. Ils ont été repoussés avec pertes. Des prisonniers sont restés entre nos mains.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 45

Le mouvement de repli de l'ennemi *s'est développé vers le sud;* nous avons pris possession de ses tranchées sur un front de *4 kilomètres, au sud du Bois de St Pierre Waast, au nord du village de Sautlisel.* Une forte contre-attaque allemande a été rejetée, ce matin à l'est d'Achiet-le-Petit. Nous avons aussi consolidé notre position dans cette région. Ce matin à la suite d'un violent bombardement, l'ennemi est parvenu à pénétrer dans nos tranchées, au sud-est d'Arras. Quelques-uns de nos hommes ont disparu. Un autre raid allemand a été repoussé, au cours de la nuit, au nord-est de Neuville St Waast.

Les Evénements de Russie

Abdication du Tzar

Dans nos télégrammes d'hier, nous avons annoncé que des événements importants étaient sur le point de se produire en Russie.

Ces événements ne se sont pas faits entendre longtemps ; les voici tels que le télégraphe nous les transmet :

TROUBLES GRAVES

Paris, 16 mars.

Des troubles graves, provoqués par le manque de vivres, se sont déclarés, à Pétrograde, le 11 mars.

Au cours de ces troubles, il se produisit des collisions avec la police ; il y eut effusion de sang.

Les prisons, les commissariats de police, le Palais de justice furent incendiés.

En un mot, les luttes qui précédèrent le dénouement de la crise, furent très sanglantes.

Finalement, les Cosaques passèrent au peuple et tuèrent le chef de police.

Le Changement du Gouvernement

Dès la publication des ukases impérieux ordonnant la suspension des séances de la Douma et du Conseil de l'Empire, à partir du 11 mars jusqu'à fin avril, les membres de la Douma envoyèrent, au Tzar, deux messages qui restèrent sans réponse.

Le président de la Douma, M. Rodzianko, ainsi que tous les membres du parti libéral décidèrent alors de constituer un Comité provisoire et adressèrent, au Peuple russe, une proclamation, dans laquelle ils lui faisaient part du changement de Gouvernement et l'invitaient au calme.

Le Gouvernement provisoire invitait l'armée à la discipline.

Cette proclamation calma la fureur populaire et mit fin aux troubles graves qui avaient éclaté depuis deux jours. Mais les *représailles* populaires avaient déjà atteint les personnages les plus funestes de l'ancien régime.

Insensiblement les soldats, chargés de la répression des troubles, se prononcèrent en faveur du mouvement, notamment la Garde impériale qui livra, à la Douma, le palais de Tsarkoie Selo.

Des commissaires furent envoyés en province pour y installer le nouveau régime.

La Douma adressa également aux armées du front une proclamation leur annonçant le changement de Gouvernement.

L'enthousiasme fut général

Les généraux Broussiloff et Alexieff adhèrent au mouvement.

Dès qu'il eut connaissances de ces événements, le Tzar quitta immédiatement le Grand Quartier Général. Mais il rencontra, sur sa route, les délégués de la Douma qui le mirent au courant de la situation et lui conseillèrent d'abdiquer dans l'intérêt de sa dynastie.

Se trouvant en présence des faits accomplis, les troupes rangées ouvertement du côté du peuple ; et le Tzarisme placée sous escorte, le Tzar se décida à abdiquer.

Abdication du Tzar

Une dépêche de Pétrograde dit que le Tzar a abdiqué en faveur de son fils Alexis.

Le Grand-duc Michel exercera les fonctions de régent de l'Empire.

Suivant un autre télégramme, le Tzar aurait abdiqué en faveur de son frère, le Grand-Duc Michel Alexandrowitch.

L'ORDRE EST RÉTABLI

L'ordre serait actuellement rétabli à Pétrograde et aux environs.

Les chemins de fer fonctionnent ; ainsi que les télégraphes, les banques, les services d'éclairage.

Le Président de la Douma a lancé une proclamation patriotique, interdisant tout désordre.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Tous les pouvoirs se trouvent centralisés entre les mains du nouveau Gouvernement, composé de douze membres de la Douma, appartenant à tous les partis.

L'attitude de la Douma n'a rien d'antidynastique.

Elle continue à siéger, ralliant autour d'elle toute la population et l'armée, dont le concours lui fut acquis dès les premiers jours.

LES MESURES D'ORDRE

Les forteresses Pierre et Paul, le palais d'hiver du Tzar et les Ministères sont gardés par les troupes.

La foule garde un calme relatif en présence de ce changement de régime qui semble devoir s'effectuer sans effusion de sang.

LE NOUVEAU CABINET

Le nouveau Cabinet est ainsi composé :

Président du Conseil : Prince Lvoff.

Affaires étrangères : Milioukof.

Défense nationale : Goutchkoff.

Finances : Toreckenko.

Agriculture : Chingaref.

Justice : Kerenski.

Commerce : Konovalof.

Communications : Nekrassof.

Contrôleur de l'Empire . Godaef.

Saint-Synode : Lvof.

Le prince Lvoff avait occupé jusqu'à présent les fonctions de Président de l'Union des Zemstvos.

Le colonel Engelhard est nommé commandant militaire de Pétrograde.

L'ANCIEN CABINET

Tous les membres de l'ancien Cabinet ont été écroués dans les prisons de Pétrograde.

LES ADHÉSIONS

Le Grand-Duc Cyrille s'est rendu à la Douma, accompagné d'un détachement de marins, et s'est mis avec ses soldats à la disposition de la Douma.

L'escorte particulière de l'Empereur s'est ralliée au nouveau Gouvernement, qui a été reconnu également par le commandant du Palais de Tsarkoie Selo.

Toutes les grandes villes de province adhèrent au mouvement.

La garnison et la flotte de Pétrograde se sont mises volontairement à la disposition de la Douma, qui demande aux officiers de rejoindre leurs corps sans retard.

C'est ce qu'ils firent.

Les troupes en garnison dans les environs de Petrograde, se sont jointes au mouvement, au fur et à mesure de leur arrivée en ville.

Le mouvement populaire s'étend et prend des proportions extraordinaires.

LA GUERRE A OUTRANCE

Le Gouvernement provisoire, issu de la Douma, est unanimement décidé à poursuivre la guerre à outrance.

D'ailleurs la volonté unanime, c'est de combattre pour la Victoire.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

Les événements de Russie

Cette réunion a été consacrée, en grande partie, à l'examen de la situation qui découle des événements de Russie.

Aucune décision n'a été prise.

Les ministres tiendront une nouvelle réunion dans l'après midi, ou à une heure fort avancée de la soirée.

AUX ÉTATS-UNIS

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

New-York, 16 mars.

Les cheminots américains ont décrété la grève générale, mais ils ont décidé de reprendre immédiatement le travail en cas de guerre.

LE SERVICE OBLIGATOIRE

L'Etat de New York a adopté le projet de loi sur le service militaire obligatoire.

Tous les hommes entre 16 et 19 ans sont astreints à ce service.

Communiqué ITALIEN

16 mars.

Dans la journée du 15, actions habituelles d'artillerie et petites rencontres de détachements dans les vallées Brenta et Frigido.

Au cours de ces actions, nous avons fait quelques prisonniers.

Sur le Carso, une de nos patrouilles fit sauter un dépôt d'explosif dans les lignes ennemies, aux environs de Spacapani. Notre artillerie détruisit un observatoire, dans la zone Boscomalo.

Aviation

Des avions ennemis lancèrent des bombes sur Gorizia, faisant quelques victimes parmi la population.

CADORNA.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Rééducation professionnelle des Blessés et Mutilés

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à l'obligation de la rééducation professionnelle des blessés et mutilés de la guerre appelés à bénéficier de la loi sur les pensions militaires.

M. Godard

Sous secrétaire d'Etat, déclare que les Mutilés n'ont pas à craindre la moindre réduction de pension, en raison de la rééducation.

La pension n'est-elle pas intangible ?

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 153 — DIMANCHE 18 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	An.	6 mois	3 mois	Un mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Départ. & Colonies	22 »	11 »	7 »	
Etranger	26 »	13 »	9 »	

Les abonnements sont payables d'avance et partent des 1er et 15 de chaque mois

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal

1re page, 0 fr. la ligne — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, Gérance et M. Jules, 0,25

ENCORE ET TOUJOURS

Encore et toujours nous élèverons la voix en faveur de la Corse. Nous écrirons tant et si haut qu'il faudra bien qu'on finisse par nous entendre.

Il faudra bien qu'un haut lieu on arrive à s'occuper de la Corse ; il faudra bien qu'on se dise tout de même que, en raison de son isolement, notre île doit avoir des règles spéciales pour son ravitaillement ; que ce qui est pratique pour le Continent ne l'est pas ici ; que le premier des devoirs pour nos Gouvernants consiste à ne pas laisser sombrer au pays le peu qu'il possède.

La précaution la plus élémentaire, quand il s'agit de ravitailler, ou plutôt d'assurer le ravitaillement d'un pays comme la Corse, veut qu'on utilise d'abord les ressources locales, quitte à demander ensuite au dehors ce qui pourrait manquer encore.

Ici, c'est l'inverse qui se produit au jour le jour. On laisse vider le pays, et le jour

, où il ne restera plus rien, il faudra bien alors que l'on fournisse à la Corse tout ce dont elle aura besoin.

Pourquoi laisser ainsi affamer le pays par une bande d'accapareurs qui seuls en tirent profit ? Pourquoi vouloir que la situation économique de la Corse, déjà bien précaire, vienne encore se compliquer par le renchérissement des denrées qui s'élève à vue d'œil.

Si notre législation ne permet pas, en l'état actuel, d'empêcher les agissements des accapareurs, il n'y a qu'à la compléter. Un projet de loi en quelques lignes suffirait et le Parlement pourrait le voter sans discussion, la cause étant entendue par avance.

En d'autres circonstances, lorsque leurs intérêts personnels étaient en jeu, nos Honorables firent preuve d'une célérité remarquable qui serait on ne peut mieux appréciée maintenant.

Dans l'intérieur de la Corse surtout la vie devient impossible. Les populations de nos villages manquent des choses les plus essentielles à la vie courante. Jusqu'à présent, leur patriotisme aidant, elles ont accepté cette situation sans trop se plaindre.

Onze lignes censurées

D'aucuns prétendent que tout va bien en Corse, que tout y est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Trois lignes censurées

En présence d'une situation faite à la Corse, il serait coupable de porter un jugement d'ensemble en se plaçant à son seul point de vue personnel.

Rien ne prédispose mieux à un doux optimisme qu'un bon repas suivi d'une digestion agréable et facile.

Un estomac satisfait ne demande qu'à se laisser vivre dans une quiétude parfaite, et, de loin, à travers la prisme grossissant de son égoïsme, déclare que tout est parfait, que rien ne manque à personne, puisque lui a tout à souhait, et qu'il n'y a qu'à laisser les importuns crier dans le désert.

Si les repus voient tout en rose, nous, qui pensons à ceux qui ne le sont pas, nous n'apercevons pas la vie des humbles sous des couleurs aussi riantes, et nous demandons instamment aux Pouvoirs Publics de ne pas nous laisser revenir au temps lointain où : Lorsque Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

A. REYNAUD.

EXEMPLE A SUIVRE

Heureux département que celui de Saône-et-Loire, où toutes les volontés convergent vers le même but, où, depuis le Préfet jusqu'au dernier de ses administrés, tout le monde communie dans le même amour de la Patrie, où toutes les intelligences ne visent qu'à rendre la vie économique moins onéreuse pour les infortunés.

Pour nous, qui connaissons de longue date le patriotisme ardent et éclairé, l'intelligence active, le souci constant de la défense des intérêts qui lui sont confiés ; pour nous, qui avons vu M. Chaleil à l'œuvre alors qu'il était sous-préfet de Bastia, préfet de la Corse, député de Calvi, cela n'est pas fait pour nous surprendre.

Lorsqu'un département a le bonheur de posséder un administrateur de la valeur de notre excellent ami, M. Chaleil, il ne peut que prospérer tant matériellement que moralement.

C'est ce qui vient de nous être démontré par les journaux du Continent.

Prêchant d'exemple, M. Chaleil a commencé par réquisitionner tous les terrains en friche de son département et les a fait mettre en culture.

Ses administrés, ou plutôt une catégorie de ses administrés, pour ne pas dire en reste avec leur Préfet et lui montrer qu'ils étaient de cœur avec lui, ont eu un beau geste qui mérite d'être connu.

Un arrêté préfectoral avait fixé le prix du beurre à 2 fr. 45 la livre. Un certain nombre de fermiers et fermières du Charolais et de la Bresse ont trouvé ce prix trop rémunérateur et ont décidé de ne vendre leur beurre que 2 fr. 25 la livre, afin de faire bénéficier les ménagères de la différence.

Ce bel exemple de solidarité fait aussi bien l'honneur de ceux qui l'ont donné que de celui qui les administre.

Il serait à souhaiter que les Chaleil fussent nombreux dans notre administration préfectorale ; le Pays ne s'en porterait que mieux.

On dit.....

ON DIT

Qu'il est des morts qu'il faut tuer deux fois, et qu'il ne suffit pas d'un seul coup de marteau pour enfoncer un clou.

ON DIT

Qu'il n'est pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

ON DIT

Qu'un sourd volontaire, s'il est investi de fonctions publiques, peut être atteint de surdité pour plusieurs raisons.

ON DIT

Que ces raisons peuvent être l'indifférence, l'apathie, le jemenfoutisme, l'horreur de tout ce qui pourrait l'obliger à faire travailler ses méninges, ou autre chose encore.

ON DIT AUSSI

Que le peuple qui ne vit pas avec de belles paroles, qui ne peut remplacer les vivres qui lui manquent et le combustible qui lui fait défaut par de l'eau bénite de cour, finit par se lasser d'être ainsi traité par dessous la jambe.

ON DIT

Que le peuple, dont on va quémander les suffrages, auquel on fait risette, auquel on promettrait même la lune, s'il la demandait, en temps de période électorale, pourrait bien se rappeler, un jour prochain, la façon par trop cavalière dont il a été éconduit lorsqu'il avait faim.

LÉGION D'HONNEUR

A été promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

Le chef de bataillon *Mondielli Nicolas-Clément*, du 3e de marche du nouveau : brillant officier supérieur ; pendant les combats des 15 et 16 décembre 1915, a dirigé les unités d'avant garde du régiment avec un sang-froid, une méthode et une énergie dignes de tous les éloges ; a poussé ses unités jusqu'à près de 3.000 mètres de leur ligne de départ ; a contribué, par l'énergie de son attaque, à l'enlèvement de 800 prisonniers et d'un important matériel ; a organisé avec décision et habileté la position qu'il venait de conquérir ; a blessures, 3 citations à l'ordre de l'armée.

Cet été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

Le sous lieutenant *Ottavi Bernardin*, de 363e d'infanterie : excellent chef de section, d'un courage et d'une bravoure audacieux de tout élogs ; a été grièvement blessé le 1er septembre 1916, alors que, sous un violent feu d'artillerie, il procédait à une relève particulièrement délicate ; amputé du bras gauche.

La sous lieutenant *Milleli François*, de 173e d'infanterie : courageux, énergique et calme, a montré de réelles qualités de commandement depuis le début de la guerre ; le 5 décembre 19.6, est parti à l'assaut à la tête de sa section, a organisé la position conquise, a maintenu ses hommes dans le plus grand ordre sous un très violent bombardement d'artillerie lourde ; blessé, n'est allé se faire panser qu'après avoir passé le commandement de sa section à un sous officier ; est revenu à son poste malgré sa blessure.

RÉCIT D'UN RESCAPÉ

Comment a disparu

MICHEL CHIARISOLO

C'est de l'unique rescapé de sa patrouille que j'ai recueilli, cette lois toutes les indications possibles et susceptibles d'apporter quelques éclaircissements à ce persistant mystère. Je ne pourrai dire, si, au cours de cet entretien, je fus plus ému, par la présence du père de mon cher ami, questionnant le camarade de son cher enfant, seul témoin du drame, le suivant dans la description du plus des lieux, s'efforçant de préciser les détails qui, tous réunis, ne pouvaient se réduire qu'à des probabilités, ou par le récit simple mais fidèle de l'aventureuse mission.

Comme un marin parle d'un naufragé, le jeune chasseur nous dit :

Partis 17 patrouilleurs, à 9 heures du matin, Chiarisolo et moi encadrions le sergent, nous marchions en terrain découvert, un bois se trouvait entre les deux tranchées, nous y arrivions tout près, lorsque les boches, qui s'y disaient alors, mirent en action les mitrailleuses ; le sergent fut tué. La tâche devenait difficile, Chiarisolo voulait arriver quand même au but, et pour cela, nous obliquâmes sur la gauche pour éviter tant soit peu le bois.

Nous réussîmes ainsi à arriver dans la tranchée allemande, bouleversée par des bombardements antérieurs, et apparemment inoccupée. Tout à coup Chiarisolo m'avertit qu'il voyait, à la lunette d'un block-nez, pointer une mitrailleuse, il ajouta qu'il connaissait de partir, mais en faisant, pour rentrer, un crochet, toujours sur la gauche (notre droite en retour), et qu'il fallait sortir de la tranchée du côté allemand, pour, le contournant, revenir dans la direction de la tête. Ce mouvement nous réussit, mais parvenus à portée de bois que nous ne pouvions *tout à fait* éviter, Chiarisolo fut blessé gravement à la cuisse gauche, il souffrait beaucoup, je le pensai puis l'adossai à un baliveau, et le quittai dans l'espoir d'envoyer du secours ; je fus moi même blessé à 100 mètres plus loin, et je me rétugiai dans un trou d'obus ; quelques instants après, passa un autre patrouilleur près de moi, il me dit avoir vu Chiarisolo, blessé à la cuisse et à la tête, et ce patrouilleur qui m'avait, à son tour, promis d'envoyer du secours, tomba mortellement frappé à 20 mètres de moi.

La nuit, une patrouille de travers passa, on me découvrit, et le lendemain je fus rapatrié dans mes lignes.

Deux jours après les nôtres attaquèrent, et tout le terrain, même au-delà de la tranchée boche, fut conquis par eux.

Telle est la relation du seul patrouilleur revenu. Nous savons que quelques uns des camarades de notre cher disparu, ont été identifiés, les lieux de ce drame ont été explorés par les brancardiers.

Un point d'interrogation subsiste. Qu'est il advenu de Michel Chiarisolo ?

Recueilli par les Allemands, et retenu, gravement blessé, dans la zone des armées ennemies ?

Ces deux hypothèses sont admissibles et seules pourraient expliquer ce long silence de six mois.

Ayons confiance, et comme disait ce pauvre père, que la disparition de ses deux fils a meurtri mais pas abattu :

Attendons, sans rejeter les chances qui sont pour nous.

R. COULON.

Tableau d'Honneur

Citations

Notre compatriote *Francisci Antoine*, officier du génie, de Santa Reparata de Balagne, vient d'être cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants et proposé pour chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille, à Bouchavesne (Somme) :

« Officier de très grande valeur, animé d'un patriotisme ardent, exalté ; possédant au plus haut point toutes les vertus militaires. Du 12 au 18 octobre 19.6, St travailler et resta avec son peloton en un point d'une position avancée de front de la Somme, dépourvu de tout abri et sans cesse soumis à un bombardement d'une intensité et d'une puissance inouïes. Le 18 octobre fut grièvement atteint, à la hanche et à la cuisse gauches par un obus qui blessa mortellement son ordonnance près de lui. Ne voulut être transporté au poste de secours qu'après avoir donné ses instructions et qu'après avoir passé le commandement de son peloton à un aspirant. Aux Epargne, en 19.5, s'était déjà plusieurs fois signalé par sa grande bravoure et son intrépide courage ».

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos bien cordiales félicitations.

Un vieil Ami.

Le Ciapacan

Si le ciapacan n'existait pas, nous serions les premiers à en demander la création.

Il ne faut pas que les chiens errants deviennent un danger pour la santé publique.

Mais si le ciapacan a pour mission de capturer les chiens qui errent en liberté dans les rues de la ville, au dépit des arrêtés municipaux, son rôle ne doit pas aller jusqu'à les brutaliser ainsi que cela lui arrive par trop souvent.

Outre, que s'est d'une lâcheté de maltraiter une pauvre bête qui n'en peut mais, qui n'a fait aucun mal, il est des cas où la responsabilité de la Ville pourrait se trouver engagée.

Un chien errant, même accidentellement, peut et doit être capturé sans brutalité aucune. Il est à présumer, en effet, que, le jour où un propriétaire ira réclamer son chien à la fourrière et qu'il en trouvera en

présence d'un animal intrépide, il ne prendra pas la chose [illegible], il pourra demander à la Ville réparation du dommage causé par un de ses agents.

En dehors de la question humanitaire, il y a donc une question pécuniaire qui mérite de ne pas être perdue de vue.

Nous aimons à penser que des instructions seront données aux agents de police escortant le cinéscan afin que ce dernier accomplisse son métier avec un peu moins de sauvagerie.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 2 MILLIONS D'OBLIGATIONS
de 500 fr. à 5 p. 100 L.O.T.S.
remboursables 500 fr. 500 d'intérêt par an.

PRIX D'ÉMISSION : 285 francs

Les Souscriptions sont reçues :

1° Pour les Titres non libérés
50 fr. au comptant — 250 fr. à la répartition.
Le surplus en 6 versements mensuels de 5 francs.

2° Pour les Titres libérés
500 fr. au comptant — 250.00 à la répartition.
6 tirages par an pour 2.470.000 fr. de lots
dont 1 de 500.000 et 5 de 250.000

Souscription publique le 24 MARS 1917
A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
et dans les principales Sociétés de Crédit,
aux Chefs-lieux de Départements, aux Trésoreries Générales
Succursales et Bureaux auxiliaires du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
et chez les Percepteurs, Receveurs particuliers et Percepteurs
Les souscriptions sont reçues sans frais et l'attribution des titres faite sans distinction en obligations libérées ou non libérées.
On peut souscrire par correspondance pour 2 titres et plus.
Notice illustrée où figurent des Avis officiels, Rapports et Décret, envoyée franco sur demande adressée au Crédit Foncier de France, à Paris.

Place de Bastia

Examens pour secrétaires, rédactrices, comptables

Les examens élémentaires pour secrétaires, rédactrices ou comptables et pour secrétaires copistes auront lieu à Bastia, à 8 heures du matin, caserne Marbeuf, aux dates ci-après :

1. Pour secrétaires, rédactrices ou comptables, le vendredi 23 mars 1917.

2. Pour secrétaires-copistes, le vendredi 6 avril 1917.

Le brevet supérieur dispense du 1er examen et le brevet élémentaire du second.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 mars pour la première catégorie et jusqu'au 4 avril pour la seconde.

Les candidates auront soin de se munir des fournitures nécessaires.

Nécrologie

M. Etienne POGGIOLI

Un de nos concitoyens, M Etienne Poggioli, vérificateur des douanes à Oran, vient de s'éteindre dans cette ville. C'était un vieil algérien. Appelé jeune encore en Algérie, il ne l'avait plus quittée et y avait fait toute sa carrière, carrière très honorable et très bien remplie, qui augmente les regrets causés par sa mort au milieu de ses camarades.

C'est au moment où M. Etienne Poggioli songeait à prendre sa retraite, afin de goûter un repos bien légitimement acquis, que la mort l'a enlevé à sa nombreuse famille, à ses amis, à l'administration des douanes.

Fonctionnaire consciencieux et dévoué, initié au détails des lois et arrêtés concernant son service, c'était un très précieux collaborateur pour ses chefs, en même temps que le plus affable et le plus obligeant des camarades.

Ces derniers ont tenu à lui rendre tous les honneurs qui lui étaient dus et se sont joints à la famille pour conduire le deuil. Un très grand nombre de nos compatriotes assistaient aux obsèques.

Nous présentons à M. Ange Poggioli et à Mlles Poggioli, aux familles Poggioli, Lenardi, Tonielli, Adam et Rossi toutes nos condoléances.

Syndicat Agricole de la Corse

Blé Manitoba

Une commande complémentaire de blé Manitoba est arrivée sur quais Bastia ; les demandes seront satisfaites au prix de 36 fr. 50 gare Bastia, majoré de 1 fr. 50 pour le prix du sac.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le sergent réservist *Paoli Marius Michel*, du 23e colonial : méritant par ses longs et bons services antérieurement à la campagne actuelle, s'est acquis de nouveaux titres dans celle-ci dès le début des hostilités.

L'adjudant de réserve *Marcantoni André*, du 43e bat. de tirailleurs indo-chinois : longs services antérieurs et nombreuses campagnes ; sur le front depuis février 1916, fait preuve de beaucoup de zèle et d'entrain.

Le sous chef artificier de réserve *Ferri Roch*, du 1er d'artillerie coloniale : bon sous-officier, récemment de combattant sanitaire, fait preuve de zèle et de dévouement.

Le soldat *Stéphani Joseph*, du 43e bat. de tirailleurs sénégalais, le 24 octobre 1916, a brillamment entraîné ses grenadiers à l'assaut, a fait un nombreux prisonniers ; a été très grièvement blessé au cours de l'action ; croix de guerre.

Le sergent *Cognoli Elie*, du 311e d'infanterie : excellent sous-officier, qui a toujours fait preuve de crânerie sous le feu ; a été blessé grièvement, le 15 octobre 1915, à son poste, en première ligne ; perte de la vision de l'œil droit ; croix de guerre.

Le maréchal des logis *Luciani Jacques Philippe*, du 43e chasseurs : sous-officier brave, dévoué, plein d'entrain et courageux ; a été blessé grièvement le 21 décembre 1916 ; amputé.

Le soldat réserviste *Pedinielli Jacques-Antoine*, du rég. colonial du Maroc : bon soldat, très grièvement blessé le 27 avril 1915, en se portant bravement à l'assaut des tranchées ennemies ; amputé de la jambe droite.

En mars, vent ou pluie,
Que chacun veille sur lui.

Il ne faut jamais négliger un bon conseil. Celui-ci nous vient de nos pères qui, il faut le reconnaître, étaient plus sages que nous. Ils se défendaient comme ils le pouvaient, car ils en connaissaient les dangers, contre les tourmentes dont se fait toujours précéder le seigneur Printemps pour détrôner le triste Hiver.

Faisons comme eux, défendons nous contre les pluies, les vents, les giboulées. Et défendons nous d'autant plus énergiquement que nous serons plus affaiblis par les rhumes, les grippes que nous aurons contractés devant les froids. La période de transition entre la mauvaise et la bonne saison est, en effet, particulièrement critique pour les faibles, les déprimés, pour tous les pauvres de sang.

Défendons-nous contre les intempéries de mois de mars en libérant notre organisme des mauvais germes qui se sont accumulés en lui. Rendons à notre sang la richesse qu'il a perdue, reconstituons nos forces nerveuses par une cure de Pilules Pink qui est la cure de saison la mieux appropriée, parce qu'elle est la plus simple et qu'elle ne nécessite aucun régime spécial.

Les Pilules Pink, dont on ne saurait contester les propriétés comme régénérateur du sang et tonique des nerfs, aident puissamment l'organisme à supporter les révolutions que produisent en lui les changements de saison. Leur action très douce, bien que très puissante, a la plus bienfaisante influence sur les tempéraments délicats des anémiques, des neurasthéniques, des fatigués, des surmenés.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabin, 93, rue Balu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Nouvelles Religieuses

Archiconfrérie de Saint-Joseph. — La fête de glorieux Patriarche Saint Joseph, patron de l'Eglise Universelle, sera célébrée, dans son oratoire, rondi 19 courant.

Ce jour-là, avant des premières Vêpres, à 7 heures.

Le jour de la fête, les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : Messes basses de 5 heures et demie à 11 heures ; à 7 heures messe de communion générale, à 11 heures messe solennelle ; à l'Offertoire *Panis Angelicus* de Pollet.

Le soir à 4 heures et demie : Vêpres, sermon par M. l'abbé Massitali, prédicateur du Carême à Sainte Marie. Au Salut : *Sanctuarii de Nazare Aga*, par Mme Sasso-ni et Mlle Marini, *Tantum Ergo* de Gounod par la chorale de jeunes filles ; à 7 heures et demie, bénédiction de la relique de Saint.

En ce jour solennel, recourons avec confiance et humilité à la puissante protection de Saint Joseph, et il nous obtiendra la grâce que l'année 1917 soit l'année de la victoire et de la paix universelle si impatiemment attendue.

Petite Gazette

Nouvelles maritimes

M. Pittaconi, syndic des gens de mer de 2e classe à Ajaccio, est promu à la 1re classe.

— M. Fondacci Antoine Pierre, commis principal de 3e classe des directions de travaux et Tristani Joseph, commis principal de 3e classe du service de santé, ont été nommés au grade d'officier d'administration de 2e classe.

— M. Bonini, gardien de phare de 4e classe, à Gravelines, passe à Honfleur, sur sa demande.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Luiggi, Place Saint-Nicolas.

Nouvelles religieuses

Oratoire Sainte-Croix. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la T. S. Vierge a lieu, dans l'oratoire de ce nom, tous les soirs à 7 h. 1/4 précises.

La fête, tombant le dimanche de la Passion, est renvoyée au lundi 26 mars.

Erratum

Sur l'avis de décès de feu Memberti Laurent on a omis les noms de MM. Jules Agostini et Ange Stretti, neveu et cousin du défunt.

A louer

Joli magasin de vente avec four pâtisserie et débarras, face Lycée.
S'adresser : Librairie Costa.

Avis

M. Pantalacci Antoine est de nouveau propriétaire d'un âne, âgé de 6 ans, robe noire, taille 1 m. 40 centimètres, qu'il tient à la disposition des propriétaires de juments et ânesses, pour les saillies, il est installé à Carvinai (Aleria).

Demande

On demande à acheter *des boutures rupestris*.

Adresser offres à M Simon GRECO à Oletta.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

L'Avenir du Prolétariat. — Le versement des cotisations aura lieu dimanche, 18 courant, 9 heures du matin, salle du Conseil Municipal

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia*, de 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

937e jour de la guerre

Paris, le 17 mars, 7 heures.

De part et d'autre de l'Avre, nos détachements ont continué à progresser au cours de la journée, sur divers points du front ennemi, depuis Andechy, jusqu'au sud de Lassigny. Nous avons fait des prisonniers, entre Soissons et Reims.

Action d'artillerie assez violente dans la région de Berry-au-Bac.

En Champagne, nous avons exécuté un coup de main sur une tranchée allemande, à l'est de la Butte de Souain. Nos tirs de destruction ont bouleversé les organisations allemandes, du Bois La Prêtre.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, le 17 mars, 15 heures.

Au nord de l'Avre et entre l'Avre et l'Oise, nos détachements continuent à exercer sur l'ennemi une vigoureuse pression ont, au cours de la nuit, poursuivi leur progression sur un front de plus de 20 *kilomètres* et une profondeur qui en certains points dépasse 4 *kilomètres*.

Nous avons fait cette nuit une centaine de prisonniers.

Au nord-ouest de Berry au Bac, à la suite du vif bombardement signalé dans le communiqué d'hier, les Allemands ont attaqué nos lignes. L'attaque a été brisée par nos feux. Quelques fractions ennemies, qui avaient réussi à pénétrer dans un élément de tranchées, en ont été rejetées aussitôt à la baïonnette.

A l'est de Reims, nos grenadiers ont arrêté net des tentatives ennemies, sur nos petits postes.

Dans la région à l'ouest de Maisons-de-Champagne, nous avons sérieusement progressé à la grenade, pendant la nuit et conquis plusieurs éléments de tranchées. La lutte d'artillerie se maintient vive dans tout ce secteur et vers Auberive.

A l'est de la Meuse, une vive lutte s'est engagée, hier et dans la nuit, dans la région de la ferme les Chambrettes. Plusieurs tentatives ennemies sur une de nos tranchées ont été finalement repoussées, après une série d'avances et de recul. Les Allemands ont subi au cours de ces actions des pertes sensibles. Nous avons réussi plusieurs coups de main à l'ouest de la Meuse dans le bois de Creppy au bois Le Prêtre et près de Remenauville (ouest de Pont-à-Mousson) ainsi qu'en Alsace au sud de Aspach.

Nous avons fait une quinzaine de prisonniers.

AVIATION

Ce matin, vers 5 heures 30 le *zeppelin L. 39* qui venait de survoler la région parisienne a été atteint à trois mille cinq cents mètres d'altitude par le tir de nos canons anti aériens au dessus de Compiègne. Le *L. 39* est tombé en flammes dans les jardins de la ville.

Ni la chute de l'aspréi', ni l'explosion des bombes n'ont causé de dégâts. L'équipage tout entier a péri

Dans la journée d'hier, notre aviation de chasse s'est montrée particulièrement active. De nombreux combats ont été livrés par nos pilotes au cours desquels, huit avions ennemis ont été abattus. Trois de ces appareils ont été descendus par le capitaine Guyaemer et sont tombés en flammes dans nos lignes. Ce qui porte à *trente quatre* le nombre des avions allemands que cet Officier a détruits jusqu'à ce jour. Le lieutenant Deullin a également descendu dans nos lignes, son douzième avion.

Ce même jour un neuvième appareil ennemi atteint par le tir de nos canons spéciaux s'est écrasé sur le sol dans la région de Corbeny (Aisne).

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Nous avons poursuivi notre avance, au nord de la Somme. Le bois de St-Pierre Waast presque en entier, ainsi qu'environ 1 000 mètres de tranchées au sud et 2.000 mètres au nord de ce bois, sont actuellement entre nos mains.

Une attaque dirigée, ce matin, contre un de nos postes, au nord est de Gommecourt, a été repoussée. Des coups de main ont été exécutés, avec succès, au cours de la nuit, au sud d'Arras, à l'est de Souchez et à l'est de Vermelles. L'ennemi a subi des pertes nombreuses. Plusieurs abris ont été attaqués à la grenade. Nous avons ramené des prisonniers.

AVIATION

Nos aviateurs ont effectué hier avec succès, un certain nombre de reconnaissances, au cours de différents combats aériens. Quatre appareils allemands ont été détruits et trois autres contraints d'atterrir, avec des avaries.

LYON

Procès en diffamation

Lyon, 17 mars.

Le tribunal correctionnel de cette ville a condamné à des peines variant de un à quatre mois de prison, et à dix mille francs de dommages-intérêts, MM. Lapierre, Poux et Moreaux, administrateur, rédacteur et gérant du journal *La Vieille Cocarde*, pour diffamation contre M. Giordan, député de la Corse, et contre la « Mutuelle de France et des Colonies. »

AU LUXEMBOURG

La Gauche Démocratique

Paris, 17 mars.

Le groupe sénatorial de la gauche radicale et radicale-socialiste s'est réuni, aujourd'hui, à 3 heures, sous la présidence de M. Emile Combes.

Diverses questions urgentes ont été traitées.

Une assez longue discussion a eu lieu au sujet du rapport déposé jeudi dernier par M. Henry Bérenger, sur la mobilisation civile et les réquisitions civiles.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 17 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

Les Evénements de Russie

M Aristide Briand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, donne communication des derniers télégrammes reçus de Russie, notamment ceux confirmant l'abdication du tzar Nicolas II, en faveur de son frère, le Grand-duc Michel Alexandrovitch.

Remaniements ministériels

Le Conseil a consacré une grande partie de cette séance à la question du remaniement ministériel.

Plusieurs noms ont été mis en avant, mais rien n'a encore été arrêté.

Nouvelle réunion

Une nouvelle réunion des ministres aura lieu, ce soir, à 19 heures, à l'Elysée.

Un Zeppelin ABATTU A COMPIÈGNE

Paris, 17 mars.

Un zeppelin, qui survolait Compiègne ce matin, a été abattu.

Le pirate est tombé à Compiègne même, au Boulevard Gambetta.

Il est complètement anéanti.

Tous les corps de l'équipage de ce zeppelin sont complètement carbonisés.

Les dégâts, causés à Compiègne, par la chute de ce dirigeable, sont très importants.

Le zeppelin *L. 39* a traversé nos lignes ce matin *à 4 heures*.

A 4 heures 50, il était abattu.

Il est tombé en flammes dans les jardins de Compiègne, en plein boulevard Gambetta.

COMITÉ DE GUERRE

Paris, 17 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

EN HONGRIE

La Crise Ministérielle

Berne, 17 mars.

La crise ministérielle sera, très probablement, ouverte demain.

Les chefs de l'opposition ont demandé une audience à l'empereur qui ne leur a pas encore répondu.

Les journaux annoncent qu'un cabinet de concentration serait constitué sous la présidence d'Andrassy.

BELGIQUE ET HOLLANDE

Paris, 17 mars.

Un télégramme de La Haye annonce que les relations, par voie ferrée, sont rétablies entre la Belgique et la Hollande.

GRANDE VICTOIRE DES ANGLAIS DANS LA SOMME

REPRISE de Bapaume

Paris, 17 mars.

Les troupes anglaises sont entrées ce matin dans Bapaume.

Elles ont occupé également le petit village d'Achiet-le-Petit.

La prince Rupprecht de Bavière a dû ramener ses lignes en arrière et évacuer Bapaume.

Après la prise de Grévillers par les troupes du général Gough, la chute de la petite ville héroïque n'était plus qu'une question d'heures.

La poussée britannique vient d'obtenir à nouveau un éclatant succès.

AU MAROC

NOUVEAU SUCCÈS DE NOS TROUPES

Paris, 17 mars.

Un télégramme de Rabat annonce que nos troupes viennent d'avoir un engagement sérieux avec le groupe de la tribu des Guerssaia, dans la région de Meknès.

Après un violent combat nos troupes ont mis en déroute le groupe des dissidents qui avaient été attaqués par surprise.

L'ennemi s'est dispersé en laissant sur le terrain des quantités énormes de morts et de blessés.

Nous lui avons pris 150 tentes et de nombreux troupeaux.

La Rupture Germano Américaine

New York, 17 mars.

Les journaux annoncent l'arrivée, à Washington, de M. Gerard, ex-ambassadeur des Etats Unis, à Berlin.

Le président Wilson a eu plusieurs entretiens avec M. Gérard.

D'après certains organes, les révélations déjà connues, et celles qui sont faites, tous les jours au sujet du complot allemand contre l'Amérique, sont susceptibles d'aggraver la situation qui est déjà très tendue.

En Angleterre

Des Aéronefs ALLEMANDS survolent LE COMTÉ DE KENT

Londres, 17 mars.

Une escadrille d'aéronefs allemands a été signalée, se dirigeant vers la région sujet de l'Angleterre.

Une grande quantité de bombes ont été lancées sur le Comté maritime de Kent.

On n'a encore aucun renseignement sur le nombre des victimes et l'importance des dégâts.

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS

Les démarches de M. Briand

Paris, 17 mars.

M. Aristide Briand a continué, dans la journée, ses pourparlers en vue de réaliser les modifications qu'il se propose d'apporter dans la répartition des attributions de plusieurs départements ministériels.

On a rencontré le président du Conseil au Palais Bourbon et au Luxembourg. Il a rendu visite au Président de la Chambre et au Président du Sénat. Il s'est entretenu avec certains chefs de groupes parlementaires. Mais les journaux du soir ne mettent aucun nom en avant.

L'accouchement paraît difficile.

LES Evénements *DE RUSSIE*

L'ordre est rétabli

Paris, 17 mars.

Tous les télégrammes reçus de Russie confirment que l'ordre est complètement rétabli à Petrograde, ainsi que dans les principales villes du grand Empire.

Des ordres sévères ont été donnés pour arrêter les criminels qui se sont évadés des prisons, au moment de la libération des condamnés politiques.

Les Municipalités et les Memstvos assurent le maintien de l'ordre en province.

LE NOUVEAU TZAR

Le *Journal Officiel de l'Empire* annonce que le Tsar Nicolas II a abdiqué en faveur de son frère, le Grand duc Michel

Revue des Troupes

Les Membres composant le nouveau Gouvernement passeront demain la revue des troupes de la garnison de Pétrograde.

Le Grand-Duc Nicolas

Nicolas II a résigné ses fonctions de Commandant suprême des Armées, en faveur du Grand Duc Nicolas.

LE MANIFESTE de Nicolas II

C'est par un Manifeste, rendu public, que Nicolas II annonce au peuple russe son abdication en faveur de son frère.

Nicolas II déclare abdiquer en faveur de son frère, le Grand duc Michel Alexandrovitch, ne voulant pas se séparer de son fils bien aimé.

Nicolas II termine son manifeste en adressant un vibrant appel à tous les fidèles fils de la Patrie pour aider le nouveau Tsar, avec les Représentants de la Nation, à conduire l'Etat russe à la victoire finale sur un ennemi cruel.

Proclamation du NOUVEAU TZAR

Pétrograde, 17 mars.

Dans sa proclamation officielle le Grand-duc Michel déclare qu'il n'acceptera le trône que si c'est la volonté du peuple Russe, et si l'Assemblée Constituante le lui offre formellement.

LE PRISE DE BAGDAD

Enthousiasme de l'Inde

Londres, 16 mars.

On mande de Delhi que la chute de Bagdad a été accueillie avec le plus grand enthousiasme par toutes les populations de l'Inde.

Communiqué ITALIEN

17 mars.

A la Tête Clamon (Brenta) dans la nuit du 14, une action ennemie faisant irruption contre nos lignes sur le 2e sommet Colbricon fut promptement repoussée.

La journée du 14, le long du front, activité de l'artillerie et de petits détachements d'infanterie, plus intense sur le Carso où nos patrouilles, se poussant jusque les lignes ennemies, ramenèrent du matériel.

CADORNA.

ILE-ROUSSE

Maison Dme GIORGI
Mercerie

Occasion unique

A partir du 19 mars, mise en vente d'un solde de chaussures en tous genres.

Prix très avantageux

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine. Il n'est vendu qu'en paine de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo, chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant-dépositaire en Corse : M. J. B. CANNALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, BASTIA.

Photo d'Art
6, BOULEVARD DU PALAIS 6,
BASTIA
Ancienne Photographie Vincenzi

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
AUX
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photographies
1.20 la douzaine

PHOTOGRAPHIES ANIMÉES

Cartes Postales Photographiques

DAMIANI
Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina
(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina DAMIANI** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

De pareils moyens jugent, et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales**.

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Damiani Authentique

Refuser toute Imitation

SPELONCATO

A VENDRE

par suite du manque de personnel, résultant de la mobilisation :

1 paire de gros bœufs de labour.
7 taureaux.
5 vaches pleines.

S'adresser à M Abrami, propriétaire à Speloncato.

École Pratique de Commerce

Pour la propagation de l'Enseignement Commercial et la diffusion de la Science Comptable
Fondée en 1910
Sous le haut Patronage de la Société Académique de Comptabilité
1, rue Salvator Viale, 1, BASTIA

Enseignement Commercial Complet

Diplôme de sortie - Placement des élèves

Ecole Spéciale Sténo-Dactylographie
sous le patronage de l'Institut Sténographique de France
Machines de toutes marques et de tous systèmes

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

Photographies Animées

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Un litre d'eau minérale

pour moins de

15 centimes

Pour cette somme minime vous avez la meilleure eau minérale, légèrement gazeuse, délicieuse à boire, même pure, en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable tout le contenu d'un paquet de

Lithinés du Dr Gustin

Cette eau ainsi minéralisée se mélange facilement à toutes les boissons, et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis. Elle constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

Reins, Vessie, Foie, Estomac, Intestins :

Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Cystite, Diabète, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.

1 fr. 75 la boîte

Cette augmentation est provoquée par l'impôt de 0 fr. 15. Loi du 31 Décembre 1916. Signaler les cas frauduleux. La tubes contenant 12 paquets permettent de faire 12 litres d'eau minérale.

Dépositaires : Bastia, M. Quilici — Patrizia, M. Bocq — Barrigna, M. Benedetti.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largos du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielle

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Toulon : 4 de Cardo. 7

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Lucien Battini.

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection du GOUT PARFAIT. — 1790

PIPPERMINT GIE

Liqueur de Sport et de Bastia

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 124

LUNDI 19 MARS 1917

Le Petit Bastiais

Téléphone 8

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. les Agents de Publicité et reçues aux Bureaux du Journal.

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Départ. & Colonies	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Etranger	4 fr.	8 fr.	16 fr.

LE MERCANTILISME AUX ARMÉES

Les réexpéditions sont de plus en plus nombreuses. Nous en recevons, et tous les journaux en sont pleins. Nos soldats se plaignent d'être honteusement exploités. Profitant du désir, bien compréhensible, qu'ont les troupiers, à la descente des tranchées, de varier un peu l'ordinaire, des commerçants généralement improvisés et toujours peu scrupuleux, leur vendent les produits qu'ils demandent à des prix exorbitants. Il n'est pas rare de voir le vin vendu 4 francs la bouteille et le fromage à un taux qui défie l'imagination.

Il y a longtemps que dure cette situation, et il semble qu'on eût dû trouver des remèdes. On a bien essayé, mais on ne paraît guère avoir réussi. Des coopératives se sont montées. Des magasins ambulants se sont installés. Mais les difficultés d'approvisionnement empêchent l'extension. D'autre part, les formalités qu'on exige des troupiers pour leur permettre de s'y procurer les denrées qu'ils désirent sont si développées que les plus héroïques hésitent à s'y ravitailler et préfèrent payer plus cher, trop cher, mais être sûrs d'avoir ainsi rapidement ce qu'ils veulent acquérir. Ce dernier trait est bien dans notre tempérament. L'administration ne peut faire du commerce comme un simple négociant. Il faut de la complaisance et de la paperasserie, des bons des chefs de corps ou des signatures diverses. Il serait trop simple de vendre tout simplement à celui qui a l'argent pour payer...

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du développement du mercantilisme. Mais, si on ne s'en étonne pas, on peut bien le regretter amèrement. Car, d'une part, il amène nos soldats à gaspiller l'argent que leurs familles ont parfois bien laborieusement et bien difficilement économisé et, d'autre part, il crée une hausse factice qui se répercute dans tout le pays. Qu'est-ce que cela peut faire aux marchands d'acheter cher, puisqu'ils sont toujours certains de revendre avec un bénéfice appréciable ? Ils achètent donc n'importe où et à n'importe quel prix, doublent les denrées et font hausser les prix. Tout le monde en pâtit, sauf le mercantil.

Pourquoi n'essayerait-on pas de réagir une bonne fois ?

***

Il y a deux sortes de commerçants dans la zone des armées.

D'abord, ceux qui se trouvaient dans le pays avant la guerre et qui, malgré les dangers et les obus quotidiens, y sont demeurés parce qu'ils avaient leur vie quotidienne et qu'il fallait bien vivre. Ceux-là sont souvent les moins rapaces. Même, au début, ils exerçaient leur commerce à peu près raisonnablement. Mais, bien entendu, ils ont été tentés par le gain, et, depuis, la plupart se sont laissés aller à profiter de l'occasion.

Et puis, il y a le commerçant de fortune, le commerçant subitement même parfois, qui va de porte en porte, vend ce qu'il peut, là où il se trouve. Il y a le particulier qui s'est fait commerçant, par hasard, parce qu'il a vu que ça rapportait. Tout le monde, dans la zone des armées, veut être commerçant pour profiter de l'aubaine.

Nous faisons cette distinction en passant, et dans la suite de notre courte étude, nous verrons ce qu'il faut en retenir.

Puisqu'il faut *réagir*, comment *réagir* ?

D'une part, la taxation. On taxe bien à l'intérieur. Pourquoi ne taxerait-on pas également des prix limités aux armées ? Certes, il y a des difficultés d'approvisionnement dont il faut tenir compte. Certes, les prix pourront être plus élevés qu'à l'intérieur. Il y a une marge nécessaire pour permettre au commerçant de faire un bénéfice appréciable, un bénéfice suffisamment important même pour l'inciter à continuer son commerce. Mais l'appréciation est facile, et, entre un gain même important et les bénéfices scandaleux que réalisent certains intermédiaires, il y a une large différence. Il devrait appartenir aux autorités militaires stables, qui connaissent la région dans laquelle elles se trouvent, de faire les taxations nécessaires.

Il faut réglementer les commerçants. Tout le monde s'improvise négociant et vend. Ne pourrait-on exiger certaines formalités, certaines déclarations qui permettraient de suivre les commerçants et de les éliminer s'ils abusent de leur situation ? Ceux qui étaient installés dans le pays paient les patentes et sont bien soumis à diverses restrictions. En est-il bien toujours de même de ceux qui sont venus là après coup ?

Il faut développer les coopératives et leur faciliter leur tâche d'approvisionnement, et surtout éviter de demander aux soldats subventeurs des formalités inutiles et dangereuses, qui n'ont pour résultat que de les mettre à la merci des mercantis. Qu'importe que tel ou tel soldat appartienne à tel ou tel corps ? Il veut tel produit. On l'a. Il le paye. Il n'a qu'à l'emporter.

Enfin, il faut donner les pouvoirs nécessaires aux chefs de cantonnement. Au début de la guerre, lors des premiers mois de cette guerre de tranchée, il en allait bien ainsi. Chaque chef de cantonnement réglait ces questions au mieux des intérêts de tous. On faisait fixer par l'intendance des prix limites, et l'on disait aux intéressés : « Voilà, vous vendrez dans ces conditions ou vous fermerez boutique. » C'était simple et efficace, et personne ne fermait boutique.

Depuis, le vin a repris, les influences de l'intérieur ont agi. On fait intervenir tel ou tel pour protéger les commerçants de l'endroit ou permettre l'installation d'un nouveau magasin. Il n'y a plus de règle stricte. On ferme les yeux. Et la situation empire.

Revenons aux méthodes du début. Si certains intérêts privés en pâtissent, le pays s'en consolera en pensant que nos troupiers en profiteront et que l'intérêt général y gagnera.

***

Certes, il ne s'agit point de faire aux commerçants honnêtes des tracasseries inutiles. Il s'agit simplement de limiter le gain des mercantis qui vendent à n'importe quel prix des marchandises, parfois frelatées. Car il y aurait là aussi une action nécessaire, et quelques analyses imprévues donneraient lieu à des constatations intéressantes.

Il ne faut qu'un petit effort. Mais il est nécessaire.

La Chambre, dans sa séance du 2 mars dernier, s'est préoccupée de cette question, et, après les explications du sous-secrétaire d'État, a voté un ordre du jour qui doit apporter le remède à la situation déplorable que nous exposons.

Espérons que les résultats heureux souhaités ne tarderont bientôt sentir.

L. D.

On dit.....

CENSURÉ

Nouvelles Militaires

Sont nommés au grade de sous-lieutenant :

MM. Collini, sergent-major réserviste au 4e tirailleurs ; Grossetti César-François, maréchal des logis au 15e escadron du train des équipages, affecté à un bat. de tirailleurs sénégalais ; Ceccaldi, maréchal des logis au 3e chasseurs d'Afrique, affecté au 4e mixte de zouaves et tirailleurs.

— **MM.** les sous-lieutenants Plazza, du 30e d'artillerie, Landi, du 263e, et Moracchini, du 158e, sont promus au grade de lieutenant.

— L'élève Bonacquano, de la division d'instruction des grandes écoles, est nommé au grade d'aspirant au 58e d'artillerie.

— M. le capitaine Ambrosini, du 4e colonial, est désigné pour servir au Maroc.

— M. l'adjudant commis greffier Dussol, du conseil de guerre de Rabat, a été promu au grade d'officier d'administration de 3e classe.

— Sont promus au grade d'officier d'administration de 2e classe de réserve du service de santé, **MM.** les officiers d'administration de 3e classe Fiorini Ignace-Simon, à l'armée d'Orient ; Colonelli Paul Jean, à l'ambulance de la 7e division de cavalerie ; Scampucci Pierre, de la 15e région.

La Situation Agricole

Le ministère de l'Agriculture publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le département de la Corse, au 1er mars 1917 :

« Dans son ensemble le mois de février a été exceptionnellement froid et humide. Les céréales d'automne surtout en ont pâti, et d'une façon générale, présentent mauvaise apparence. Il a été ensemencé quelques parcelles en blé de Manitoba, malgré la gêne apportée par les intempéries dans l'exécution des travaux de saison.

» L'abaissement de la température a nui considérablement à la croissance des plantes de prairies de plaine. Aussi la production fourragère a-t-elle baissé. Le travail du sol s'est effectué péniblement et la plantation des pommes de terre a eu lieu avec difficulté.

» On continue la taille de la vigne. Quelques journées favorables ont permis de commencer les labours. La floraison de l'amandier s'est poursuivie défavorablement, selon toute apparence, pour la future récolte. »

Place de Bastia

Examens pour secrétaires, rédactrices, comptables

Les examens élémentaires pour secrétaires, rédactrices ou comptables et pour secrétaires copistes auront lieu à Bastia, à 8 heures du matin, caserne Marbeuf, aux dates ci-après :

1. Pour secrétaires, rédactrices ou comptables, le vendredi 23 mars 1917.

2. Pour secrétaires-copistes, le vendredi 6 avril 1917.

Le brevet supérieur dispense du 1er examen et le brevet élémentaire du second.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 mars pour la première catégorie et jusqu'au 4 avril pour la seconde.

Les candidates auront soin de se munir des fournitures nécessaires.

Emplois Réservés

La Commission chargée du classement des candidats aux emplois réservés aux militaires réformés n° 1 ou retraités par suite d'infirmités résultant de blessures ou de maladies contractées devant l'ennemi ou cours de la guerre actuelle, a inscrit sur la 1re liste spéciale de classement les candidats ci après :

Facteurs des postes en Corse : 1. Moro Ilari Paul, ex-caporal au 4e colonial, à Bocognano, caporal à la Cie des travailleurs militaires de Montagne ; 2. Al'agnel Pierre-Joseph, ex-soldat au 3e colonial, à Morato, au 116e territorial, au Tanlais ; 3. Pieretti François, ex-soldat de la Cie des cavaliers de remonte ; 4. Costri Paul, ex-soldat au 4e colonial ; 5. Tomasi Marc-Marie, ex-soldat au 42e colonial, à Calcatello, soldat télégraphiste au 263e ; 6. Lorichi Pierre-Paul, ex soldat au 3e zouaves, à Ghisoni ; 7. Lucchesi Jean-Baptiste, ex-soldat au 42e colonial, à Serra di Scopamene ; 8 Casabianca Jean-Baptiste, brigadier au 3e chasseurs d'Afrique ; 9. Casanova Barthélemy, ex canonnier au 7e d'artillerie coloniale, soldat au 3e étranger ; 10. Mariani François-André, ex-soldat au 4e colonial, à San Giovanni, soldat au 173e ; 11. Santini Antoine-Michel, ex-canonnier au 7e d'artillerie, à Calcatello, soldat à la Cie de militaires du 116e bat. de chasseurs ; 12. Mosconi Philippe-Antoine, canonnier au 7e d'artillerie, soldat rengagé au 42e colonial ; 13. Paoli Modeste, ex-soldat au 4e colonial, à Quercitello, soldat au 173e ; 14. Roccaserra Antoine-Jean-Baptiste, ex soldat au 163e, à Zonza, soldat au 373e ; 15. Lanfranchi Dona, ex soldat au 21e colonial ; 16. Rossi Antoine, ex soldat au 163e, à Cauvin, caporal au 231e ; 17. Dani Louis, soldat au 8e colonial, soldat au 909e ; 18. Grimaldi Jean-Baptiste, soldat au 8e, soldat au 157e ; 19. Luigi Charles-Dominique, soldat au 8e colonial, sergent au 23e colonial ; 20. Degiovanni Charles-Louis, soldat au 8e colonial.

QUAND IL N'Y A PLUS D'HUILE DANS LA LAMPE

Il faut en remettre pour qu'elle brûle d'un nouvel éclat

Quand il n'y a plus de force chez le convalescent... il faut lui faire prendre du **Quinium Labarraque** pour qu'il acquière une nouvelle vigueur.

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas, suffit en effet pour rétablir, en peu de temps, les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir sûrement et sans secousses les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès ; les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer ; les dames qui redoutent de couches ; les vieillards affaiblis par l'âge ; les anémiques, doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies ; le 1/2 bouteille, 3 fr. ; la bouteille, 6 fr.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Se vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Nouvelles Religieuses

Archiconfrérie de Saint Joseph. — La fête de glorieux Patriarche Saint Joseph, patron de l'Eglise Universelle, sera célébrée, dans son oratoire, lundi 19 courant.

Le jour de la fête, les cérémonies auront lieu dans l'ordre suivant : Messes basses de 5 heures et demie à 11 heures ; à 7 heures messe de communion générale, à 11 heures messe solennelle à l'intention *Pauvre Ouvrière* de Pilloi.

Le soir à 4 heures et demie : Vêpres, sermon par M. l'abbé Massetti, prédicateur du Carême à Sainte Marie. *Ave Salut : Salutaris* de Mozart Aga, par Mme Sanna et Mlle Martini, *Tantum Ergo* de Gounod par la chorale de jeunes filles ; à 7 heures et demie, vénération de la relique de Saint.

En ce jour solennel, recourons avec confiance et humilité à la puissante protection de Saint Joseph, et il nous obtiendra la grâce que l'année 1917 soit l'année de la victoire et de la paix universelle et impatiemment attendue.

Syndicat Agricole de la Corse

Blé Manitoba

Une commande considérable de blé Manitoba est arrivée sur quais Bastia ; les demandes seront satisfaites au prix de 36 fr. 50 gare Bastia, majoré de 1 fr. 50 pour le prix du sac.

M. le Préfet à Bastia

M. Henry, préfet de la Corse, accompagné de M. Luca, conseiller de préfecture, et de M. Michel Bastelica, chef de division à la Préfecture, est arrivé, hier, à Bastia, pour présider les opérations du Conseil de révision.

M. le Préfet a été reçu sur le quai de la gare, par Mme Guibout et M. le Sous-Préfet ainsi que par quelques personnalités Bastiaises.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue au distingué Représentant du Gouvernement de la République en Corse.

Petite Gazette

Nouvelles religieuses

Oratoire Sainte-Croix. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation de la T. S. Vierge a lieu, dans l'oratoire de ce nom, tous les soirs à 7 h. 1/4 précises.

La fête, tombant le dimanche de la Passion, est renvoyée au lundi 26 mars.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme François Leopoldi et leur fille ; Mme veuve Muretti et ses enfants ; M. et Mme Jean Leopoldi et leurs enfants ; M. et Mme Raphaël Nicolai ; Mme veuve Muretti, de Cervione ; M. et Mme Pascal Nicolai et leurs enfants ; M. et Mme Louis Nicolai et leur fils ; M. Albert Nicolai ; Mme veuve Colombani et son fils ; M. et Mme Anselme Chevalier et leurs enfants ; M. et Mme Reginensi et leurs enfants ; Mme veuve Cerani ; M. l'abbé Brandizi et famille ; M. et Mme Poggi et leur fille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de la petite

Olga Leopoldi

leur fille, petite-fille, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 18 courant, à l'âge de 12 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 20, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme et M. Valère Poggi, adjoint technique principal des ponts et chaussées, et leur fille ; M. et Mme Pascal Lavaggi et leurs enfants ; Mme Roxanne Giudicelli et sa fille ; M. et Mme Félix Brandi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

François-Pascal Poggi

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de cinq mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mardi, 20 mars, à 10 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Neuve.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme et M. Muraccioli, professeur au collège d'Ajaccio ; M. Pierre Muraccioli, instituteur à Bastia ; M. et Mme Vesperini, née Muraccioli, institutrice à Borgo ; M. et Mlle Antoine et Catherine Carrega ;

Les familles Muraccioli de Boccognano, de Castera-Verduran (Gers), d'Ocana et de Marseille, Baretti d'Ajaccio, Muselli d'Algérie, d'Ocana et de Marseille, Romanetti d'Ocana et de Marseille, Merly de Suarella ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Martin Muraccioli

Entrepreneur de Travaux publics

leur père, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 18 mars 1917, à l'âge de 52 ans.

La levée du corps aura lieu lundi, 19 courant, à 10 heures et demie, 7, rue du Nouveau Port.

L'enterrement aura lieu à Ajaccio, le mercredi 21, à midi et demi.

La famille ne reçoit pas.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

958e jour de la guerre

Paris, le 18 mars, 7 heures.

Sur tout le front compris entre Andechy et l'Oise, l'ennemi refusant la bataille a abandonné, sous la pression de nos troupes, les lignes puissantes et savamment fortifiées qu'il tenait depuis plus de deux ans. Aujourd'hui, notre mouvement en avant a continué avec rapidité. Nos pointes d'avant-garde ont pénétré dans Roye poursuivant les contingents qui ont fait sauter les carrefours des rues à l'intérieur de la localité. Environ huit cents habitants de la population civile, que les Allemands n'avaient pas eu le temps d'évacuer, ont fait à nos soldats un accueil enthousiaste. Au nord et au nord-est de Lassigny, que nous avons également occupé, nous avons atteint sur plusieurs points et même dépassé la route de Roye à Noyon.

Au cours de la poursuite, nous avons fait des prisonniers non encore dénombrés.

Luttes d'artillerie assez violentes en Champagne dans la région de Maisons-de-Champagne et sur la rive droite de la Meuse, dans le secteur des Chambrettes bois des Caurières.

Sur la rive gauche de la Meuse, tirs de destruction très efficaces sur les organisations allemandes de la région d'Avocourt.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Au cours de la nuit du 16 au 17, nos escadrilles ont bombardé les organisations ennemies de la région d'Arnaville, les usines et hauts fourneaux de Wolklingen où un grand incendie a été constaté ainsi que les gares et les routes de la région de Ham et Saint-Quentin. Tous nos avions sont rentrés indemnes.

En représailles de l'incendie de Bapaume, un de nos avions a bombardé aujourd'hui la ville de Francfort s/Mein.

Paris, le 18 mars, 15 heures.

Entre l'Avre et l'Oise nos troupes ont sérieusement progressé pendant la nuit. Tout le terrain compris entre nos anciennes lignes et la route de Roye à Noyon, depuis Remery jusqu'à la hauteur de Lagny, est en notre possession. Quelques engagements assez vifs avec les éléments d'arrière-garde ennemie, se sont terminés à notre avantage et n'ont nullement entravé la poursuite qui continue au nord de la route de Noyon.

Dans la région de Reims et au nord de Seicheprey, rencontres de patrouilles. Plusieurs tentatives d'attaques sur la tranchée de Calonne ont coûté des pertes à l'ennemi. Aucun résultat pour lui. Des prisonniers sont restés entre nos mains.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la journée du 17 mars, le capitaine Guynemer a abattu son *trente-cinquième avion ennemi* et le capitaine Doumer son sixième. Deux autres appareils ennemis, attaqués par nos pilotes, se sont écrasés sur le sol, l'un au nord de Ceray en Laonnais, l'autre à l'est de Roye.

D'après de nouveaux renseignements, il faut ajouter aux neuf avions allemands abattus par nous le 16 mars, un dixième qui est tombé près de Chavonne.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 25

La ville de Bapaume est tombée entre nos mains à la suite d'un violent combat avec les arrière-gardes allemandes. L'ennemi s'est livré à un pillage systématique de la ville, détruisant les habitations et les édifices publics. Tout ce qui avait quelque valeur a été emporté ou brûlé.

Notre avancé s'est poursuivie avec rapidité au cours de la journée sur les deux rives de la Somme.

Au sud de la rivière, nos troupes ont pénétré dans les positions allemandes sur un front d'environ 25 kilomètres et coupé les villages de Fresnes, Horgny, Villers-Carbonel, Barleux, Estrepigny et la Maisonnette. Au nord de la Somme, nous nous sommes emparés en même temps que de Bapaume, des villages du Transloy, Boisvillers, Bihucourt, Achiet-le-Grand et Achiet-le-Petit, Ablainzeville, Bucquoy et les Essarts. Nous occupons également la ferme du Quesnoy à environ 1 500 mètres au nord-est des Essarts ainsi que les défenses ouest et nord-ouest de Moschy-au-Bois.

Des coups de main ont été exécutés avec succès ce matin à l'est et au nord d'Arras. Nos détachements ont pénétré dans les lignes de soutien ennemies, enlevant deux mitrailleuses et un certain nombre de prisonniers.

Un raid allemand a été rejeté cette nuit au nord est de Vermelles.

AVIATION

Un engagement aérien a eu lieu hier entre une de nos patrouilles comprenant huit appareils et seize avions ennemis. La formation allemande s'est dispersée au bout de 20 minutes de combat. Deux adversaires ennemis ont été détruits. Deux contraints d'atterrir avec des avaries. Tous les nôtres sont rentrés sans accident.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 18 mars.

M. Pierre de Casabianca, substitut du Procureur général près la Cour d'appel de Paris, est nommé avocat général à la même Cour.

TROIS ZEPPELINS sur Rouen

Paris, 18 mars.

Trois zeppelins ont été signalés, la nuit dernière, dans la direction de Rouen.

L'alerte a duré de 4 heures du matin à 6 heures.

Nos *As* avaient pris toutes leurs dispositions pour recevoir ces zeppelins avec tous les honneurs de la guerre.

Communiqué ITALIEN

Dans la zone du Mont Forno, sur le plateau Asiago, la nuit du 15, un détachement ennemi fit irruption par surprise dans notre retranchement, il fut immédiatement repoussé par une contre attaque.

Dans le Haut Cordevole, dans la journée du 15, petites rencontres de patrouilles sur les pentes du Mont Sief, nous capturâmes une dizaine de prisonniers.

Sur le front Giulia, vives actions d'artillerie et activité de nos détachements d'infanterie qui endommagèrent quelques ouvrages dans les lignes ennemies sur le Carso.

CADORNA.

DÉMISSION du Ministère BRIAND

Paris, 17 mars.

Au Conseil des Ministres, qui a été tenu, à l'Elysée, samedi, à 21 heures, M. Aristide Briand déclara au Président de la République qu'il lui était impossible de réaliser les modifications qu'il se proposait d'apporter dans la répartition des attributions de plusieurs départements ministériels.

Privé des appuis sur lesquels il comptait, abandonné de tous les côtés, M. Briand se résigna à faire le geste suprême.

Il remit au Chef de l'Etat la démission collective du Cabinet.

M. Poincaré, après avoir exprimé tous ses regrets d'être privé de collaborateurs aussi précieux, pria les ministres de garder leurs portefeuilles jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

LES PREMIÈRES DÉMARCHES du Président de la République

Paris, 18 mars.

Dès la première heure, ce matin, le Président de la République s'est occupé de la formation du ministère.

M. Deschanel

mandé à l'Elysée, le Président de la Chambre des députés s'y présentait à neuf heures du matin.

Le Président de la République pria M. Deschanel d'examiner s'il ne pouvait pas constituer un Cabinet d'Union Nationale.

M. Deschanel refusa l'offre qui lui était faite, considérant qu'il était de son devoir de rester au poste que lui ont confié les Représentants du Pays.

M. Dubost

Le président du Sénat arrive vers 10 heures, à l'Elysée.

L'entretien ne fut pas long.

M. Dubost conseilla au Président de la République de faire appel au dévouement de M. Ribot.

M. Ribot

Le ministre des Finances, démissionnaire, est arrivé à l'Elysée à 14 heures. Il fut reçu immédiatement par M. Poincaré.

L'entretien dura une heure environ.

M. Ribot réserva sa réponse, voulant, avant tout, s'entretenir avec divers parlementaires.

LES *Evénements DE RUSSIE*

LE DÉCLANCHEMENT de la Révolution

Pétrograde, 18 mars.

Ce fut la violence injustifiée de la police qui déclancha la révolution dans les principales villes de Russie et, notamment, à Pétrograde.

De paisibles promeneurs regardaient passer les grévistes, manifestant contre le manque de pain dans la journée du dimanche 11 mars.

Tout d'un coup, sans provocation aucune, les policiers chargèrent la foule tuant ou blessant plus de trois cents paisibles citoyens, au nombre desquels se trouvaient plusieurs femmes et enfants.

Ces actes de sauvagerie de la police désespérèrent les troupes qui étaient chargées du maintien de l'ordre.

Immédiatement les Cosaques et les soldats de la Garde firent cause commune avec les manifestants et déchargèrent leur armes sur la police.

Nombreuses furent les victimes !

Ces premiers massacres déclanchèrent la révolution.

La Fin DE LA POLITIQUE GERMANOPHILE

La Russie libérée

LA VICTOIRE FINALE

Un communiqué diplomatique russe contient cette importante déclaration :

« La Russie, enfin libérée, poursuivra la guerre avec une énergie nouvelle afin d'assurer la victoire finale.

Arrestation d'un Général

Par ordre du Gouvernement provisoire, le général Rennenkampf, germanophile acharné, a été mis en état d'arrestation

---

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Noël Christin, née Sangi ; M. et Mme Joseph Christin et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Sangi et leurs enfants, remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

M. Noël Christin

Soldat au 173e d'infanterie

mort au champ d'honneur, le 29 janvier 1917, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée à sa mémoire, mardi, 20 courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint Jean-Baptiste.

Priez pour lui !

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine.

Il n'est vendu qu'en paire de 5-0 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilog chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco vestal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 5 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. L. S. CANALETTI, 33 rue de l'Opéra, *BASTIA.*

LIQUEUR CÉDRATINE

L. N. MATTEI

BASTIA-CORSE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Commandeur du Mérite Agricole

HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 135

MARDI 20 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un mois	3 mois	6 mois	Un an
Corse	2f50	7f00	13f00	25f00
Départ. & Colonies	3f00	8f50	16f00	30f00
Etranger	4f00	11f00	21f00	40f00

Les abonnements sont payables d'avance.

On ne s'abonne pas aux numéros détachés

Double Succès

NOYON ET PÉRONNE REPRIS

Le Communiqué officiel, dans son laconisme ordinaire, nous apporte deux heureuses et importantes nouvelles qui réjouiront et réconforteront tous les cœurs français.

Noyon a été occupée par les troupes françaises, et Péronne par nos Alliés britanniques.

Ce double succès, obtenu simultanément par nos troupes et les troupes anglaises, démontre plus que jamais l'étroite coordination qui règne sur le front français entre les armées ayant pour mission de chasser l'envahisseur des territoires qu'il occupe depuis le début de la guerre, ou atteindant mieux.

Noyon et Péronne sont enfin délivrées du joug infâme qui pesait sur elles depuis plus de trente mois. Ces deux villes en ont enfin fini avec la tyrannie boche et font retour à jamais dans le giron de la mère-patrie.

La libération de ces deux cités nous apparaît comme un signe précurseur d'autres libérations qui ne se feront pas attendre longtemps.

L'ennemi recule ; étranglé par la tenaille franco-anglaise, qui aboutit les points où son étreinte peut se faire sentir le plus cruellement, le boche s'enfuit.

Hindenburg fera bien annoncer, il est vrai, dans ses communiqués, que ces reculs sont voulus, qu'ils ont été imposés par des nécessités tactiques, stratégiques ou autres, et que, par suite, ils ne tirent pas à conséquence.

Que les boches expliquent cela à leur façon : qu'ils se déclarent contents même quand ils se font battre ; que, c'est leur affaire et point la nôtre.

Pour nous, qui ne jugeons point les événements au point de vue boche, nous pouvons affirmer que l'ennemi a bien pied, qu'il n'est plus de taille à supporter le choc des troupes anglo-françaises, et qu'un jour prochain viendra bientôt où le recul allemand s'étendra sur tous les fronts à la fois, et où tous les communiqués fantaisistes de Hindenburg ne parviendront plus à donner le change à l'opinion allemande.

Plus que jamais, il s'agit de marcher tous ensemble et tous à la fois, selon une parole à jamais mémorable, et de serrer la tête de proie jusqu'à son dernier râle.

A. REYNAUD.

Péronne

Une forte petite sous-préfecture — pas tout à fait 5.000 habitants — défendue par de petits remparts qui dominent de petits fossés et de petits marais, avec un petit château fort dont la construction remonte aux rois de la première race, avec un petit tribunal de première instance, de petits chemins de fer économiques, de petites sucreries, de petites brasseries, — mais aussi avec un admirable passé historique et de magnifiques souvenirs militaires. On peut s'en assurer en visitant le petit Musée installé dans le petit Hôtel de Ville qui date, en de certaines parties, des meilleures années de la Renaissance.

Avant la Révolution, Péronne était la capitale de Santerre, siège d'un gouvernement particulier, chef-lieu d'un bailliage, d'une élection, d'un grenier à sel, et faisant partie du diocèse de Noyon. Elle fut réunie à la couronne sous Philippe-Auguste, en 1185, avec le Vermandois et le comté d'Amiens. En 1309, ce prince lui octroya une charte confirmative de ses privilèges. Cédée en 1435, avec les autres villes de la Somme par Charles VII à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, conformément aux stipulations du traité d'Arras, elle fut rachetée avec celle ci par Louis X. Le premier siège de Péronne s'ouvre en 1536.

Robert de La Mark avait suivi François Ier en Italie et contracté le partager ensuite sa captivité. A son retour, le roi lui confia la défense de Péronne que les impériaux se disposaient à attaquer. L'assaillant, commandé par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, se présenta avec des moyens militaires importants et des effectifs nombreux. En moins d'un mois, La Mark lui tua 16 000 hommes et le contraignit à se retirer. « J'y parvins, écrit il en ses mémoires, non seulement par la valeur de mes soldats et de leurs officiers, mais surtout grâce à la constance et à l'intégrité de la population. Tous les habitants de Péronne rivalisèrent d'ardeur et d'audace avec mes troupes ».

La siège a même sa Jeanne d'Arc — une lavandière nommée Marie Louise Fouré — qui accompagne les soldats dans leurs opérations de sorties en dansant et en dansant devant eux, et s'en fut, une nuit, enlever au drapeau à l'ennemi dans ses tranchées.

Le deuxième siège de Péronne prend date vers la fin de la guerre franco allemande de 1870 1871. Péronne alors résista quinze jours sous un bombardement terrible, mais il s'agissait de couvrir Lille et Lille fut sauvée. La garnison se composait d'environ deux bataillons de gardes nationaux mobilisés et de quelques équipes d'artilleurs. Tous étaient nés dans la région et ont battu en héros. Quand l'allemand pénétra dans la place il y trouva les effectifs de la défense réduits de 75 pour cent. Il est à remarquer que le général Faidherbe, commandant en chef l'armée du Nord, paria ensuite des habitants de Péronne comme La Mark en avait parlé en 1536.

En couvrant son subordonné devant la commission des capitulations, il attesta que le commandant Fabre avait fait tout ce que lui commandaient le devoir et l'honneur et qu'il s'était été aidé par une population admirable, toujours prête à tous les sacrifices.

Préfecture de la Corse

VISITE *des Exemptés et Réformés*

des classes 1896 à 1914

BASTIA, les cantons de Cervione, Lari, Marato, Nouza, Oletta, Pero-Casevecchie, Ruglione, Saint Florent, San Nicolao, Santo-Pietro, le mardi 20 mars, 8 h. du matin.

A BASTIA, les cantons de Bastia-Terranova, Bastia-Terravecchia, le mercredi 21 mars, 8 heures.

Jeudi 22 mars, voyage en chemin de fer de Bastia à Calvi

A CALVI, les cantons de Belgodere, Moro, Olmi-Capella, Ile Rousse, Calenzana, Calvi, le vendredi 23 mars, 8 h. du matin.

Nominations dans le Clergé

Les nominations suivantes ont été faites par Mgr Simeone :

M. l'abbé Dominici Charles, précédemment curé de Bastelica, est nommé chanoine titulaire de la cathédrale.

Sont nommés vicaires forains : de Saint-Florent, M. l'abbé Casabianca Jean Michel, ancien professeur au petit séminaire de Corte ; de Vico, M. l'abbé Poli Paul François, curé de Sollacaro.

Sont nommés curés : de Bastelica, M. l'abbé Poli Charles, desservant d'Ocana ; de Sollacaro, M. l'abbé Bonifazi Jean François, desservant de Bologna ; de Sainte-Lucie de Tallano, M. l'abbé Giuliani François-Marie, desservant d'Altagène ; de Sarrola-Carcopino, M. l'abbé Peretti Jean Olivier, curé de Saint-Martin de Lota ; de Serraggio Vescovo, M. l'abbé Giustiniani Charles, desservant de Tavera ; de Serra di Scopamene, M. l'abbé Ortoli François-Marie, desservant d'Arbellara.

On dit.....

ON DIT

Que la Corse, même en temps de guerre, est un pays de délices.

ON DIT

Que tout ce qui manque dans les grandes villes du Continent se trouve ici en abondance.

ON DIT

Que les magasins et épiceries sont tellement approvisionnés en sucre, savon, pétrole, pommes de terre, etc., etc. qu'on ne sait plus où loger toutes ces denrées.

ON DIT

Que si par un sage et prévoyant rationnement on ne réduit pas la Corse à la ration de Guerre, il faudra bientôt créer dans les grandes villes, et à Bastia notamment, un hangar immense pour y loger tout l'excédent de denrées qui ne peut trouver place dans les magasins.

ON DIT

Que par esprit d'humanité et de solidarité il conviendrait d'inviter officiellement tous les habitants du Continent qui éprouvent de sérieuses difficultés à vivre à venir planter leur tente en Corse, où une administration aussi prévoyante que sage assure à chacun un maximum de bien-être.

ON DIT

Que pour tous renseignements utiles à ce sujet, il n'y a qu'à s'adresser à notre Confrère Anastasie qui trouve que tout est parfait, que tout va pour le mieux, et que rien n'autorise à dire *le contraire.*

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le sergent-major Pierre Marc-Aurèle, au rég. de sapeurs pompiers de Paris ; l'adjudant chef Colonna Charles Joseph, du 2e bat. d'inf. légère d'Afrique ; l'adjudant Sandolfini Ange, de la 14e section de secrétaires d'état-major ; les maréchaux des logis Imperial Joseph-Antoine, Vinciguerra Paul-Baptiste et Renucci Paul-Pierre, de la garde républicaine.

Gendarmerie : 14e lég. bis : Istria Jean Pierre, maréchal des logis ; Renucci Dominique, gendarme ; — 19e lég. : Casalonga Dominique, Santiaggi Ange Louis, Giorgi Quilicus et Fiuiconi Charles Dominique, gendarmes ; — 23e lég. bis : Raffalli Jean Charles, maréchal des logis. Poggi Joseph, brigadier, Mascuni Jean André, gendarme.

Algérie : le maréchal des logis Poggi François, le gendarme Mattei Philippe ; au Maroc, le gendarme Ottomani François.

L'adjudant chef Martini Antoine Dominique, de 2e groupe d'artillerie d'Afrique ; l'adjudant Ghionnoni Constantin Antoine, de la 22e section de commis d'administration ; le sergent Baldacci Pierre-François, huissier appariteur au conseil de guerre de la 15e région, l'adjutant Cervoni Joseph Antoine, greffier à la prison de Ghilonca.

Ecoles Primaires Publiques

Congés de Pâques

Le Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu la circulaire de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en date du 9 mars 1917, fixant les congés à accorder aux Ecoles Primaires Publiques à l'occasion des fêtes de Pâques, en vue de permettre à la jeunesse scolaire de prendre une part active aux travaux agricoles de printemps ;

Vu les propositions de M. le Vice Recteur ;

ARRÊTE :

Art. 1er — Par modification au règlement scolaire et à l'arrêté préfectoral du 30 juin 1916, les vacances de Pâques pour les écoles primaires publiques de toutes catégories sont fixées ainsi qu'il suit :

Sortie. — Le mercredi 28 mars après la classe du soir régulièrement faite

Rentrée. — Le vendredi 13 avril à l'heure réglementaire.

Art. 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Vice Recteur chargé d'en assurer l'exécution.

Fait à Ajaccio, le 17 mars 1917.

Le Préfet de la Corse.
X. HENRY.

Pourquoi ?.....

Le charbon de bois manque à Bastia et le prix des sacs augmente tous les jours d'une manière fantastique.

Cependant nos quais sont encombrés de milliers de sacs de charbon que l'on embarque chaque semaine pour le Continent.

Quand on demande pourquoi on ne garde pas ce charbon pour notre pays qui en a tant besoin, on vous répond que le commerce intérieur est libre et qu'il n'y a pas de lois qui puissent permettre d'empêcher l'exportation notre les départements français.

Cependant, nous avons lu, il y a quelque temps, dans les journaux marseillais, que la ville de Marseille était menacée de manquer de charbon pour l'usine à gaz.

Aussitôt, la municipalité marseillaise, la presse, les Députés, les Sénateurs, de la ville et du Département s'émurent de cette situation et protestèrent auprès du Gouvernement avec une telle énergie qu'ils obtinrent que le charbon nécessaire à la ville serait fourni et l'usine à gaz *continua à fonctionner.*

Cela a été dit dans les journaux.

Et dès lors nous avons le droit de poser la question :

Si on peut réquisitionner le charbon de terre destiné à notre ville, pourquoi ne pas réquisitionner le charbon de bois qui nous appartient et dont nous avons un besoin extrême.

Pourquoi ?

Nous serions curieux d'avoir une réponse à cette question.

Nécrologie

Mme Jeanne-Marie GIABICONI

Mlle Marguerite, MM. Auguste et Edmé Giabiconi viennent d'être cruellement éprouvés par la perte irréparable de leur mère chérie.

Quelques jours à peine ont suffi au mal, pour accomplir son œuvre de destruction. Rien n'a pu arrêter la course de cette implacable maladie, ni les soins vigilants de ses enfants, ni les ressources de la science.

A peine âgée de 53 ans, Mme veuve Jean-Marie Giabiconi disparaît à l'âge où elle devait jouir de la récompense acquise par une vie entière de travail et de dévouement. Ses enfants, bien qu'encore jeunes à la mort de leur regretté père, ont pu acquérir par cela qui n'est plus une solide instruction. Femme de bien dans toute l'acception du mot, d'un caractère doux et affable, elle emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Mais, hélas, ce cœur aimant n'est plus. Puissent ces quelques lignes adoucir la douleur de ses enfants éplorés. Ses obsèques ont eu lieu mardi, 13 courant, au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte, M. Zaïrni André, entrepreneur, et M. Andreani, ses beaux frères. Les cordons de poêle étaient tenus par six dames de la Congrégation du Sacré Cœur de Marie dont la défunte faisait partie.

Après l'absoute donnée en l'église Sainte Marie, l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à Mlle Marguerite, MM. Augustin et Edmé Giabiconi, aux familles Zaïrni, Stefani, Andreani, Casella, Arrivi, Grimaldi, Maroncini, Cremona et Prosperi l'expression émue de nos sincères condoléances. — P. A.

Tableau d'Honneur

Citations

Ont été citée à l'ordre du jour de l'armée :

Le lieutenant *Paoli*, du 122e d'infanterie : officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables ; a été tué en entraînant sa compagnie à l'assaut, après avoir donné à ses hommes l'exemple d'un courage insouciant et d'un entier mépris du danger. Ordre du 7 octobre 1916.

Le lieutenant colonel Gallenner, commandant le 293e d'infanterie (ce régiment nommée un très grand nombre de Corses) : chef de corps plein d'allant et d'entrain, doué d'une bravoure à toute épreuve, commande son régiment avec une intelligence et une autorité remarquables ; le 3 septembre 1914, sous un vigoureux impulsion, son régiment s'est couvert de gloire en exécutant sous un feu violent une manœuvre délicate, qui a pleinement réussi, et en s'emparant avec un élan magnifique des divers objectifs qui lui avaient été assignés. Ordre du 7 octobre 1916.

Association Amicale des Réformés n° 1 de la Corse

Les Réformés n° 1 habitant Bastia, invités à se réunir jeudi dernier, à l'Hôtel-de Ville, en vue de constituer une Association Amicale, ont répondu en grand nombre à cet appel.

Après avoir procédé à l'élection de leur Bureau, ils ont chargé celui-ci d'élaborer des statuts et de se mettre en rapport avec les Associations analogues du Continent ; c'est lui ont, en outre, donné mandat de protester avec énergie contre la visite illégale à laquelle des Réformés n° 1 ont été soumis en Corse il y a quelques jours. »

Le Comité adresse à tous les Réformés n° 1 du Département un pressant appel ; il les invite instamment, dans le but de resserrer, entre tous les mutilés corses de la guerre, les liens de camaraderie et en vue de mieux assurer la défense de leurs droits, à adhérer à l'Amicale et à se faire inscrire chez M. Pierre Paolini, Lycée de Bastia.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Rossi Henri-Prosper. — Cerone Mathilde-Joséphine Marie.

DÉCÈS

Poletti Elise, ménagère, 70 ans, d'Orliporio.

Poggi François-Pascal, 4 mois, de Bastia.

Pietri Anna-Jeanzetta, 14 ans, de Bastia.

Leopoldi Antoinette-Félicité-Olga, 11 mois, de Bastia.

M. le Préfet à Bastia

A l'issue des opérations du Conseil de révision de la journée, opérations qui se sont terminées vers six heures du soir, M. Henry, préfet de la Corse, s'est rendu à la Chambre de Commerce pour assister à une réunion extraordinaire.

Au cours de cette réunion, la question du ravitaillement de Bastia et de la Corse a été très longuement discutée.

A la suite d'un échange de vues, il a été décidé, en plein accord, entre M. le Préfet et la Chambre de Commerce, que les questions envisagées qui ont pour but de faciliter notre ravitaillement seraient soumises à l'approbation du Gouvernement.

M. Fantauzzi, qui présidait la réunion, a tenu à remercier M. le Préfet, au nombre l'assemblée, pour tous les efforts qu'il ne cesse de renouveler dans le but de donner satisfaction aux légitimes doléances de nos populations.

BOURSES
d'Enseignement Secondaire

Les examens des candidats aux Bourses de l'Enseignement secondaire auront lieu le jeudi, 22 mars, au Petit Lycée.

Entrée, Boulevard SaintAngelo. Appel à 7 heures 1/4

Baccalauréat

Les épreuves écrites de la session exceptionnelle du baccalauréat auront lieu à l'Ecole du Boulevard du Cardo, dans l'ordre suivant :

2me Partie

SERIE PHILOSOPHIE

Mercredi 21 mars, matin : Dissertation française sur un sujet de philosophie.

Mercredi 21 mars, soir : Composition de sciences physiques et de sciences naturelles.

SERIE MATHEMATIQUES

Mercredi 21 mars, matin : Composition de mathématiques.

Mercredi 21 mars, soir : Dissertation de philosophie.

Jeudi 22 mars, matin : Composition de sciences physiques.

1re Partie

Vendredi 23 mars, matin : Composition pour les 4 séries.

Vendredi 23 mars, soir : Version latine pour les séries A B C.

Vendredi 23 mars, soir : Composition en langue vivante étrangère (série sciences langues vivantes)

Samedi 24 mars, matin : Version grecque, série A.

Samedi 24 mars, matin : Composition en langue vivante étrangère (série latin-langues vivantes)

Samedi 24 mars, matin : Composition de mathématiques et de physique (séries C et P.

Petite Gazette

De passage

Mme Thalamas et M. le Vice-Recteur de la Corse, ainsi que M. Jennin, ingénieur en chef, sont de passage dans notre ville.

Nous leur souhaitons la bienvenue

REMERCIEMENTS
ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Noël Christin, née Sangi ; M. et Mme Joseph Christin et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Sangi et leurs enfants, remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

M. Noël Christin
Soldat au 173e d'infanterie

mort au champ d'honneur, le 29 janvier 1917, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée à sa mémoire, mardi, 20 courant, à 9 heures du matin, en l'église Saint Jean-Baptiste.

Priez pour lui !

Imp. Ollagnier.

Le Gérant : Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

959e jour de la guerre

Paris, le 19 mars, 7 heures

Entre l'Avre et l'Aisne, sur un front de plus de *60 kilomètres*, la marche en avant de nos troupes a continué au cours de la journée. Au nord de l'Avre, notre cavalerie est entrée ce matin dans Nesle. Nous avons immédiatement lancé nos patrouilles vers la Somme et livré plusieurs engagements aux détachements d'arrière garde ennemis qui ont faiblement résisté. Les habitants de Nesle ont acclamé nos troupes.

Au nord-est de Lassigny, nous avons réalisé à l'heure actuelle une avance de plus de *20 kilomètres* en profondeur dans la région de Ham. Plus au sud notre cavalerie et nos détachements légers longeant la vallée de l'Oise ont occupé ce matin *Noyon* vers 10 heures.

Entre l'Oise et Soissons, toute la première ligne allemande ainsi que les villages de *Carlepont, Marsain, Nouvron et Vingre*, sont tombés en notre pouvoir. Nous avons pris pied sur le plateau au nord de Soissons et occupé *Crouy*.

Dans la région de Reims, nous avons aisément repoussé un coup de main vers Pompelle.

En Champagne, lutte d'artillerie assez vive dans les secteurs de la Butte du Mesnil et de Massiges.

Sur la rive gauche de la Meuse, l'ennemi a violemment bombardé nos positions depuis le bois d'Avocourt jusqu'à la Mort-Homme. Notre artillerie a énergiquement répondu aux tirs d'artillerie adverse.

Sur la rive droite, une attaque allemande dirigée sur nos tranchées de la région des Chambrettes a été arrêtée net par nos tirs de barrage.

AVIATION

Deux avions allemands ont été abattus aujourd'hui par le tir de nos canons spéciaux. L'un de ces appareils est tombé vers Virginy Marne, l'autre à l'ouest de Brimont région de Reims.

Paris, le 19 mars, 15 heures.

Au cours de la nuit, nos détachements légers gardant étroitement le contact avec l'ennemi ont poursuivi sans arrêt leur marche en avant.

A l'est de Nesle nous avons atteint en plusieurs points la voie ferrée de Ham à Nesle

Au nord de Noyon, nous avons occupé Guiscard et poussé nos patrouilles le long de la route nationale de St-Quentin.

A l'est de l'Oise nous nous sommes emparés de la 2e position allemande.

Le nombre de bourgs et de villages délivrés par les troupes françaises depuis 3 jours se monte à *une centaine*. Beaucoup de localités ont été dévastées et pillées odieusement par l'ennemi. Des milliers d'habitants, qui n'ont pu être évacués par les Allemands, viennent au devant de nos soldats.

En Argonne, vers la Harazée, nous avons exécuté un coup de main qui nous a rapporté des prisonniers.

Sur la rive gauche de la Meuse, hier en fin de journée, à la suite du grand bombardement dirigé sur le front Avocourt Mort-Homme, les Allemands ont lancé une forte attaque sur nos positions entre ces deux points. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses ont brisé les vagues d'assaut sur la plus grande partie du front attaqué, avant qu'elles n'aient pu atteindre nos lignes et ont infligé à l'ennemi des pertes sévères. Vers le côte 304, et la lisière du Bois d'Avocourt où des fractions ennemies avaient réussi à pénétrer dans nos lignes sur un espace d'environ 200 mètres, un vif combat corps à corps s'est engagé, à la suite duquel l'ennemi a été en partie rejeté hors de nos éléments avancés.

AVIATION

Dans la journée du 16 mars, l'adjudant Madre a attaqué de très près et abattu son 8e avion ennemi. Le même jour un autre appareil allemand, à la suite d'un combat avec nos pilotes, s'est écrasé sur le sol à l'ouest d'Altkirch. Il est confirmé qu'un nouvel avion allemand a été descendu le 17 au nord de Cessy en Laonois.

Dans la soirée du 17 et dans la nuit du 17 au 18, nos escadrilles ont bombardé les Usines et hauts fourneaux de Thionville et du Bassin de Briey ainsi que des convois et des troupes ennemis en marche dans la région de Guiscard.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

23 heures 45

Nous avons occupé *Nesle, Chaulnes et Péronne* refoulant les arrière gardes ennemies. Nos troupes ont effectué au cours des dernières 24 heures une progression de plusieurs kilomètres. Cette avance a atteint en certains points une profondeur de *16 kilomètres* sur un front d'environ *72 kilomètres* au sud de Chaulnes aux environs d'Arras. Outre les trois villes déjà nommées, plus de *60 villages* sont tombés entre nos mains, deux détachements ennemis sont parvenus cette nuit jusqu'à nos tranchées, au nord-est de Vermelles.

AVIATION

L'Aviation a montré hier une grande activité. Nos pilotes ont attaqué et dispersé un certain nombre d'importantes formations ennemies. Au cours de ces combats aériens 7 appareils allemands ont été abattus et 9 autres contraints d'atterrir avec des avaries ; 8 des nôtres ne sont pas rentrés.

LES CRIMES ALLEMANDS
à Noyon & Péronne

Paris, 19 mars.

Avant d'évacuer Noyon et Péronne, ainsi que tous les villages environnants, les Allemands, poussés par ces sentiments d'humanité qui leur sont particuliers, ont empoisonné tous les puits avec de l'arsenic.

En outre, tous les villages ont été détruits par les incendies.

Communiqué ITALIEN

Dans la zone de la vallée de l'Adige, dans la journée du 16, activité plus intense des deux artilleries.

Le nôtre tira sur la gare Callisno et sur les cantonnements ennemis autour de la vallée Lagarina.

Dans les petites rencontres d'infanterie à Serravalle (vallée Lagarina), sur les pentes Sief (Haut Cordevole), aux environs Sludena Buzz (Torrent Pontebbana) et sur la hauteur 126 (lisière nord Carso), nous repoussâmes des détachements ennemis et prîmes quelques prisonniers.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

LES DÉMARCHES DE M. RIBOT

Paris, 19 mars.

M. Ribot s'est rendu aujourd'hui, à 14 heures, à l'Elysée, pour mettre le Président au courant des démarches faites dans la matinée, en vue de la constitution d'un nouveau cabinet.

Jusqu'à quinze heures et demie, M. Ribot et le Président conférèrent sur la situation.

Aucune communication n'a été faite à la Presse au sujet de cet entretien.

On sait cependant que M. Ribot espère pouvoir donner, ce soir, une réponse définitive au Président de la République.

NOUVEAU SUCCÈS DES RUSSES
La prise de Van

Paris, 19 mars.

Un télégramme officiel de Pétrograde annonce la prise de Van, en Arménie, par les troupes russes.

La poursuite des Turcs continue.

LE COMTÉ DE KENT BOMBARDÉ

Londres, 19 mars.

Plusieurs torpilleurs et destroyers ennemis ont bombardé, la nuit dernière, le comté de Kent.

Aucune victime n'a été enregistrée.

L'importance des dégâts n'a pu encore être évaluée.

EN NORVÈGE
L'ARMEMENT DES NAVIRES MARCHANDS

Paris, 19 mars.

On télégraphie de Christiania que les sentiments des populations norvégiennes se décident de plus en plus en faveur de l'armement des navires marchands.

L'association des capitaines de la marine marchande vient de faire une démarche dans ce sens auprès du Gouvernement.

LA VENGEANCE DES PIRATES
TROIS VAPEURS AMÉRICAINS COULÉS
par des sous-marins allemands

Un officier et 23 hommes disparus

New-York, 19 mars.

Les vapeurs américains *City of Memphis*, l'*Illinois* et le *Vigilancia* ont été coulés à coups de canon et à l'aide de bombes par des sous-marins allemands.

Le capitaine et 23 hommes de l'équipage du vapeur *City of-Memphis* ont disparu

La *City of-Memphis* était parti de New-York à destination de Londres, avec une cargaison de produits alimentaires.

L'*Illinois*, qui était un navire de 2 843 tonnes, allait de New York au Havre, avec un chargement de produits alimentaires.

Ces trois navires ont été coulés sans avertissement préalable.

Evénements DE RUSSIE
LA FIN DE LA POLITIQUE GERMANOPHILE

La Situation

Pétrograde, 19 mars.

Le télégraphe nous apporte tous les jours de nouveaux détails sur les événements qui se sont produits en Russie et qui, espérons-le, réussiront à supprimer la domination des germanophiles et l'autocratie du fonctionnarisme.

Avec des institutions nouvelles, le grand pays allié ne tardera pas à mettre en œuvre ses puissantes forces vitales pour assurer la victoire finale.

La revue des troupes

Les Membres du Comité national ont passé hier, en revue, la garnison de Pétrograde, au milieu d'une affluence énorme, qui ne cessait d'acclamer les membres de la Douma, de cette Douma qui, par ses audaces et ses efforts méditès, va engager la Russie dans une voie nouvelle c'est-à-dire dans la voie de la prospérité et de la gloire.

L'armée a été l'objet des plus chaleureuses ovations.

La délégation polonaise

Les membres de la délégation polonaise ont été reçus par le prince Lvoff, président du Conseil et Ministre de l'Intérieur.

Le Chef de la délégation a affirmé le loyalisme de la Pologne dans une allocution vibrante de patriotisme.

De son côté, le prince Lvoff a déclaré que le Gouvernement provisoire était résolu à assurer à la Pologne un régime de liberté.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Valère Poggi, adjoint technique principal des ponts et chaussées, et leur fille ; M. et Mme Pascal Lavaggi et leurs enfants ; Mme Rosanne Giudicelli et sa fille ; M. et Mme Félix Brandi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

François-Pascal Pogzi

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de cinq mois, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mardi, 20 mars, à 10 heures et demie.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Neuve.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme et M. André Pietri, représentant de commerce, et leurs enfants ; Mme veuve Liline Biaggini et ses enfants ; Mme veuve Antoinette Valecalle-Pietri et ses enfants ; M. et Mme Angé Colombo ; M. et Mme Joseph Giralt et leurs enfants ; M. et Mme Léon Mattei ;

Les familles Régulus Mattei, Carmagli, Orenga, Sisco, Maestraggi, Godefroy ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Anna Pietri

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine, pieusement décédée à l'âge de 15 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu mardi, 20 courant, à 10 heures du matin.

Maison mortuaire, 2, rue Miot.

QUARANTE-DOUZIÈME ANNÉE — N° 190

MERCREDI 21 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

P.-E. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

LE NOUVEAU RÉGIME EN RUSSIE

Des nouvelles d'une importance capitale arrivent de Russie. Les unes sont certaines. Les autres sont enveloppées d'obscurité. La situation trouble des derniers jours a abouti à une crise, dont la Douma a pris la direction.

Ce qui reste encore douteux, c'est l'attitude du tsar et les conditions de son abdication. Ce qui est sûr, c'est que la réalité du pouvoir appartient au bloc formé par toutes les assemblées élues, soutenues par le peuple et par l'immense majorité de l'armée. Le gouvernement provisoire, constitué par la Douma, après la suspension de ses travaux, paraît s'être transformé en un gouvernement régulier dont le prince Lvof serait le président, et M. Miliokoff, le ministre des affaires étrangères, le tsarevitch succédant à l'empereur Nicolas, avec le grand-duc Michel comme régent. La lutte entre la bureaucratie et la volonté de la nation a évolué rapidement vers le succès des hommes de gauche. La personne responsable du souverain, toute d'une décision assez prompte, s'est trouvée désarmée de la solution, qui cependant répond par son objet à ce qui n'a jamais cessé d'être le but incontesté du tsar : la victoire complète et définitive.

Ce qui caractérise ce mouvement, c'est l'unanimité d'où il sort. Cette unanimité s'est affirmée d'abord, à la dernière séance tenue par la Douma avant sa suspension, par l'adoption de l'ordre du jour Miliokof. Les socialistes, solidaires de la Chambre législative, ont soutenu ses revendications. Les assemblées de la noblesse, dans les réunions extraordinaires, ont dénoncé les influences irresponsables et réclamé le libre fonctionnement des organes élus. Le peuple, en un long cortège, est venu apporter à la Douma l'adhésion formidable des masses. L'armée a répondu par des acclamations aux acclamations dont le peuple la salue. Les grands-ducs eux-mêmes ont pris parti pour les protestataires. C'est dans ces conditions que M. Rodzianko et ses collègues ont décidé d'agir et mis en prison les ministres bureaucrates.

La Chambre russe, tard venue dans la famille parlementaire, a affirmé son énergie avec une résolution et une méthode remarquables. Nous avons dit et nous répétons que, pendant les difficultés des dernières mois, les hommes au pouvoir avaient, par leurs intrigues ou leurs routines, empêché l'entente de s'établir sur les moyens nécessaires d'une œuvre commune entre le tsar et son peuple. La bureaucratie, maîtresse séculaire de la Russie, et qui s'est montrée manifestement incapable d'organiser et de diriger les forces immenses de l'empire, s'est défendue pied à pied. Privée de ses anciens chefs, elle a su faire des recrues nouvelles. Après la disparition des Sukhomlinof, des Stormer et des Raspoutine, on a vu surgir un Protopopof, et les influences irresponsables » se sont de nouveau donné carrière. C'est alors que pour la Douma a sonné l'heure de l'action.

Il semble que le problème économique ait précipité les événements : de tous ceux qui se posent, c'est en effet celui qui est le plus aisément compris par le peuple. Mais on ne peut pas l'isoler des autres, ni de celui qui les résume tous, le problème de la victoire. L'désordre interposé entre l'empereur et les élus aurait pu être abattu par un acte de la volonté impériale. Il vient d'être brisé par un acte de la volonté nationale.

Quel que soit, en temps de guerre, le péril de ces secousses intérieures, il faut retenir qu'en cette affaire ceux qui mènent les autres veulent pour leur pays des succès égaux à ses ressources et combattent depuis des mois l'inertie, le moindre effort, l'anarchie administrative, les intrigues suspectes, parce qu'ils sentent que tout cela, comme une lourde hypothèque, pèse sur la vaillance des armées russes.

C'est vers l'effort de ces armées — payé de tant de sang, qu'eût ménagé une administration meilleure — que se tournent manifestement la volonté nationale. Sous les louches manœuvres qui l'obscurcissaient, le tsar n'en a été le chef instinctif de cette communion vibrante des esprits et des cœurs. Sa décision, en tardant, a encouragé aux provocations dernières le ministère méfiance qui tenait en échec le bien public : la crise est sortie de là.

Dans le temps où nous sommes, alors que les personnes semblent si petites en face de la grandeur des peuples, il faut savoir élever son regard, au-delà des premières pistes, vers les larges horizons, d'où va naître l'Europe de demain. La Russie a prouvé déjà sa prodigieuse facilité d'adaptation : elle saura, face à l'ennemi, s'adapter aux réformes qu'exige son salut, et tout en combattant, forger des armes nouvelles.

Ainsi s'affirme, une fois encore, le caractère populaire de notre guerre — guerre que nous faisons, parce qu'elle nous a été imposée, mais que nous ferons jusqu'à ce que soient dictées par nous les conditions fondamentales de la dignité humaine. En Italie, c'est le peuple qui a fait prévaloir sa volonté dans les jours mouvementés de mai 1915. En Angleterre, c'est la représentation du peuple qui a revendiqué la charge du service obligatoire et rendu possible la révolution gouvernementale, provoquée par M. Lloyd George. En Russie, c'est la Douma qui signifie leur congé aux hommes et aux méthodes de la paix et réclame pour la guerre un gouvernement de guerre.

A ceux qu'alarmeraient les conditions inévitables de ces graves et nécessaires changements, rappelons notre propre exemple : à l'heure où la France héroïque fait, sur les champs de bataille, l'admiration du monde, elle n'a pas le droit d'oublier les origines historiques de ses droits et de ses libertés.

(*Le Temps*).

On dit.....

ON DIT

Que les femmes s'agitent et qu'elles se disposent à lever sous peu l'étendard du Féminisme.

ON DIT

Qu'elles trouvent qu'il y a trop d'hommes pour nous gouverner, et que, à eux tous, ils ne font pas de la bonne besogne.

ON DIT

Que toute leur sympathie, toute leur admiration, vont à nos héroïques Poilus qui défendent haut et ferme le drapeau de la France.

ON DIT

Qu'elles manifesteront leur mécontentement, lors des prochaines élections, en écartant impitoyablement de toutes les fonctions publiques tous ceux qui n'auront pas fait tout leur devoir en temps de guerre.

ON DIT

Que leur mécontentement atteindra même tous les Embusqués Parlementaires qui, de par leur âge, auraient leur place indiquée dans les tranchées.

ON DIT

Qu'elles ne veulent plus de représentants qui se sont révélés incapables de toute virilité patriotique ou autre.

LES RICHESSES DE NOTRE SOL

Dans le numéro du 12 février dernier, j'ai indiqué les deux raisons majeures qui éloignent de notre pays les capitalistes sérieux ; j'ai exposé et contesté la raison principale : l'opinion volontairement défavorable des ingénieurs off ciels qui voulaient s'épargner un retour en Corse.

Je vais essayer aujourd'hui de mettre en point la question de propriété :

Nul d'entre nos paysans n'ignore avec quelle simplicité s'opère la transmission de propriété. Qu'il s'agisse de partage de succession ou d'achat et vente, l'opération est véritable, en général, d'une plus simple expression. Une fois d'accord entre eux, les intéressés attendent l'arrivée du contrôleur des contributions ; ils se présentent alors à la mairie, et, sur leur simple déclaration, ils obtiennent la mutation désirée à la matrice cadastrale. De la sorte, aucun frais, mais aucune trace matérielle de la convention qui a motivé la mutation, aucun acte constituant le titre de propriété.

Souvent même on se dispense de toute formalité et on laisse figurer au rôle l'arrière grand père. De là, *l'extrait* sur lequel tous les descendants au ligne directe ont des droits.

Il arrive aussi qu'un partage tacite a lieu en famille, dont chaque membre jouit paisiblement de son lot. Mais, survienne une perspective de richesse, la découverte d'un gisement minier, par exemple. Aussitôt tous ceux qui peuvent se réclamer de l'arrière grand père s'érent des prétentions, l'un pour un *dixième*, l'autre pour un quatorzième ainsi de, pour un *trentième*, celui là pour un *soixantième*.

Du sorte que le capitaliste qui a amorcé l'affaire avec le possesseur réel de sol ne sait plus à quel saint se vouer. Désorienté devant cette avalanche de prétentions, il fuit la curatelle des fonds engagés et quitte la Corse, la bourse légère et le cœur ulcéré.

Ceci là ne sera jamais l'avocat de notre cause, au contraire.

Nous pourrions citer telle affaire où un capitaliste parisien a engagé une cotisation de mille francs qui sont perdus à jamais.

Les inconvénients de ces procédés étant connus, il serait à souhaiter que l'administration des contributions fasse un effort sérieux pour remédier, en se montrant un peu plus chatouilleuse lorsqu'on lui demande de consacrer officiellement la volonté des parties, qui peuvent être figurées par des comparses. En les obligeant à établir leurs conventions suivant les formes légales prescrites pour la transmission ou l'acquisition de la propriété, elle comparaît court à bien des discussions, à bien des procès, et le trésor n'y perdrait rien.

Il est au fait entendu que le respect de la propriété, chez nous, n'est qu'une chimère, malgré toutes les circulaires de nos procureurs généraux.

Déjà, lorsque vous possédez des titres réguliers, on vous conteste vos droits ; on vous abandonne cependant volontiers le devoir de passer à la caisse du percepteur. Si vous n'en avez pas de bien établis, en bonne et due forme, attendez vous à tout, car, certains de nos paysans trouvent des *ruses* à faire tressaillir l'âme d'un Sehylock Holmès.

Dès qu'a germé dans leur imagination inventive l'idée d'élever des prétentions sur une propriété à leur convenance, ils ne reculent pas devant les conséquences délictueuses d'une manœuvre qu'ils seraient les premiers à condamner, si elle ne devait leur profiter. Ils se forgent à eux mêmes un titre imaginaire qu'ils n'hésitent pas à soumettre à la formalité de l'enregistrement. Nantis de cette pièce, ils se présentent au contrôleur qui note d'office la propriété mentionnée au dit acte, et le tour est joué. Ils possèdent désormais un titre apparemment régulier qu'ils pourront vous opposer.

Voulez vous un exemple qui fera mieux comprendre le stratagème ? Je l'exposerai dans sa crûe brutalité et j'en affirme la rigoureuse exactitude, puisque j'en fournis personnellement le sujet.

Je possède, en vertu de titres réguliers, enregistrés et transcrits au bureau des hypothèques de Corte, en 1882 86, soit depuis plus de trente ans, une propriété sur le territoire de la commune de Ghisoni. N'étant pas originaire de la commune et n'y faisant que de courtes et rares apparitions, à cause de longs et fréquents séjours que la raie appelé à faire sur le continent, un de mes voisins dont me sépare un torrent, en a profité pour le franchir et établir une bergerie sur ma propriété. Aussi fût-ce que j'en eus connaissance je lui fis sommation par huissier, d'avoir à vider les lieux. Il invoqua alors la possession ; il lui manquait cependant un titre ; mais il ne s'embarrassa pas pour si peu. Il en établit un qu'il fit enregistrer en 1912. En 1914, il le présenta au contrôleur qui opéra la mutation sonhaitée, et le voilà propriétaire.

En 1916, ayant demandé à M. le Directeur des contributions directes un extrait de ma cote, quelle ne fut pas ma surprise de constater que ma propriété qui, à Forcigne, était cadastrée pour 33 hect. 25 ares 60 centiar., ne figurait plus au rôle que pour 19 h. 93 a. 04 c. !

Ayant d'abord cru à une erreur matérielle, j'en demandai la rectification à M. le Directeur des contributions, qui m'informa aussitôt que la portion de 3 h. 32 a. 56 c. qui manquait à ma cote, avait été mutée pour 1915, au nom de X. (blanc), les bâtisses, une soixantaine environ.

Comme on s'doit, la vision m'apparut très nette de la manœuvre que je crus devoir signaler au parquet de Corte. Mais il paraît que le parquet est démuni pour rechercher et découvrir la faux qui a permis cette usurpation, démarche qui sans doute avec le concours d'un géomètre *di primo cartello*, qui a su délimiter les contours avec une précision extra-mathématique. On a taillé au hasard des nombres, voilà tout.

Force me fut donc de mettre cette mutation sur le compte d'une erreur et j'en demandai le redressement à M. le Préfet, ce qui a été fait, d'ailleurs, à mon entière satisfaction. Mais n'empêche que, tenant de ce titre truqué, car j'allais ne pas l'avoir signé, l'un des héritiers de X. a mis ma propriété en coupe réglée, c'est le cas ou jamais, où y abattant des milliers de plus.

Malgré mes démarches les plus actives, je n'ai pu avoir connaissance de cet acte qu'on ne retrouve pas aux archives des contributions directes. Mais ce que moi, simple gueux, je ne puis obtenir, c'est-à-dire la communication de cet acte, le parquet peut et doit l'exiger, et s'il est rendu de ma signature, d'ores et déjà je m'inscris en faux contre son ou ses auteurs.

C'est pourquoi je me permets de demander très respectueusement à M. le Procureur général, s'il est d'avis que pareille manœuvre, très probablement basée sur un faux, au comporte aucune sanction.

La question est d'ordre général ; elle est à la base de notre prospérité industrielle, de notre relèvement économique. La mère connaître serait condamner le pays à continuer sa vie de misère qui n'a que trop duré.

Gavant conte'as !

A Signora di a Calzarella.

BOURSES
d'Enseignement Secondaire

Les examens des candidats aux Bourses de l'Enseignement secondaire auront lieu le jeudi, 22 mars, au Petit Lycée.

Entrée, Boulevard SaintAngelo. Appel à 7 heures 1/4.

Le Président de la Commission,
G. PORT.

Baccalauréat

Les épreuves écrites de la session exceptionnelle du baccalauréat auront lieu à l'Ecole du Boulevard du Cardo, dans l'ordre suivant :

2me Partie

SERIE PHILOSOPHIE

Mercredi 21 mars, matin : Dissertation française sur un sujet de philosophie.

Mercredi 21 mars, soir : Composition de sciences physiques et de sciences naturelles.

SERIE MATHEMATIQUES

Mercredi 21 mars, matin : Composition de mathématiques.

Mercredi 21 mars, soir : Dissertation de philosophie.

Jeudi 22 mars, matin : Composition de sciences physiques.

1re Partie

Vendredi 23 mars, matin : Composition pour les 4 séries.

Vendredi 23 mars, soir : Version latine pour les séries A B C.

Vendredi 23 mars, soir : Composition en langue vivante étrangère (série sciences langues vivantes).

Samedi 24 mars, matin : Version grecque, série A.

Samedi 24 mars, matin : Composition en langue vivante étrangère (série latin-langues vivantes).

Samedi 24 mars, matin : Composition de mathématiques et de physique (séries C et P.

MORTS
AU CHAMP D'HONNEUR

Noël Christin

Hier, en l'église Saint Jean-Baptiste, des messes ont été dites pour le repos de l'âme du soldat Noël Christin, du 173e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur, à..... le 29 janvier dernier.

Noël Christin avait vingt huit ans; il travaillait avec son père, M. Joseph Christin, le maître bottier bien connu, et sous cette direction, était devenu un très habile ouvrier. Il partit à la mobilisation; il y avait à peine six mois qu'il s'était marié avec Mlle Sangi, fille de M. Pierre Sangi, le patron pêcheur si estimé. La séparation fut bien cruelle pour ces deux jeunes mariés, mais on se dit au revoir, espérant que les hostilités n'auraient qu'une courte durée.

Le soldat Christin est resté pendant trente six mois au front, faisant toujours son devoir, se faisant remarquer de ses chefs par son endurance et sa belle tenue au feu. Mais il ne devait pas voir la fin de cette horrible guerre: il est tombé face à l'ennemi.

Une très nombreuse assistance de parents et d'amis est venue lui rendre les derniers honneurs et renouveler leurs condoléances à la jeune veuve inconsolable, aux familles Christin et Sangi.

Avec tous les amis de ce brave jeune homme, nous adressons l'expression de nos vifs regrets à Mme Noël Christin, à MM. Joseph Christin et Pierre Sangi, aux familles Christin, Pontiacoli, Tozzea, Nasoni, Cristofani et Sangi.

Les Echéances de la Nouvelle Rente Coupon n° 1 de l'Emprunt 5 0/0 1916

Les souscripteurs de l'Emprunt de la *Défense Nationale*, souscrit au cours de l'automne 1916, pouvant toucher depuis le 16 février dernier le premier coupon de rente s'élevant à 1.25 par 100 fr de capital nominal.

D'autres coupons de la même valeur seront payés les trimestres suivants, savoir : le coupon n° 2 au 16 mai ; le coupon n° 3 au 16 août ; le coupon n° 4 au 16 novembre 1917.

Les Rentiers peuvent s'en faire payer le montant, séance tenante, sans formalité ni frais, à la Caisse Centrale du Trésor, chez les Trésoriers Généraux, les Receveurs des Finances, les Percepteurs, *dans tous les Bureaux de Poste*, à la Banque de France et dans la plupart des Banques.

Les mêmes guichets vendent des *Bons* et des *Obligations de la Défense Nationale*, rapportant au moins 5 0/0.

Aucun impôt spécial ne diminue le revenu de ces titres.

Tableau d'Honneur

Citations

Nous avons rendu dernièrement hommage à la mémoire du brave adjutant Ernest Grégoire, devenu notre concitoyen par son alliance avec l'honorable famille Paroli, de la Citadelle, et qui a laissé une jeune femme avec trois enfants en bas âge.

L'adjutant *Grégoire*, de la 7e bat. de 6e d'artillerie de montagne, avait été cité à l'ordre une première fois, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre. Il a été cité de nouveau à l'ordre de la division pour sa brillante conduite dans le combat où il a trouvé une mort glorieuse :

« Excellent sous officier, ayant fait preuve en maintes circonstances d'un mépris absolu du danger. Au cours de la préparation d'un coup de main exécuté le 5 février 1917, a dirigé le tir de sa section avec sang froid, malgré le feu de l'ennemi qui avait mis plusieurs de ses hommes hors de combat. A été tué au cours de combat. »

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des nombreux parents et amis de notre brave concitoyen *Pantalacci Augustin*, caporal au 74e bat. de tirailleurs et négociant, le jugement de M. Charles-Joseph Pantalacci, le distingué secrétaire de mairie de Vivario, sa citation à l'ordre du bataillon, avec attribution de la Croix de guerre :

« Bon caporal, a fait preuve d'énergie, blessé à Beaumont (Ardennes), le 27 août 1914, et à Duiran (Serbie), le 18 août 19 16 »

Nos meilleures félicitations à notre ami Augusta et à son père. — P. J. B.

COMME LE MARIN

De même que le marin goudronne son bateau pour qu'il résiste à l'assaut des vagues, de même l'homme soucieux de sa santé goudronne ses poumons avec du **Goudron-Guyot** pour résister aux bronchites, toux, rhumes, catarrhes, etc.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules de poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable **Goudron-Guyot**.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; cette de vérifiable Goudron-Guyot porte la signature de Guyot imprimée en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Le prix du Goudron Guyot : 2 francs la flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des **Capsules Guyot** au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et non guérison aussi certains. Prix du flacon : 3 fr. 50. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de Capsules **GUYOT**, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Bastiais*.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Syndicat Agricole de la Corse

Blé Manitoba

Une commande complémentaire de blé Manitoba est arrivée sur quais Bastia ; les demandes seront satisfaites au prix de 36 fr. 50 gare Bastia, majoré de 1 fr. 50 pour le prix du sac.

Place de Bastia

Examens pour secrétaires, rédactrices, comptables

Les examens élémentaires pour secrétaires, rédactrices ou comptables et pour secrétaires copistes auront lieu à Bastia, à 8 heures du matin, caserne Marbeuf, aux dates ci-après :

1. Pour secrétaires, rédactrices ou comptables, le vendredi 23 mars 1917.

2. Pour secrétaires-copistes, le vendredi 6 avril 1917.

Le brevet supérieur dispense de l'examen et le brevet élémentaire du second.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 21 mars pour la première catégorie et jusqu'au 4 avril pour la seconde.

Les candidates auront soin de se munir des fournitures nécessaires.

Les Franciscains au front

Il y a au front plusieurs Franciscains de la Corse. Voici deux belles citations de l'un d'entre eux qui est l'objet :

Le R. Père Théophile Lamperti : « Du 12 au 29 juillet, a prodigué ses soins aux blessés sous un bombardement des plus violents ; sur-dolier très courageux et très dévoué. »

Ce religieux a perdu ses deux frères à la guerre : l'adjudant chef Lamperti Toussaint et le sergent Lamperti Joseph. Tous les deux faisaient partie du 173e d'infanterie et étaient décorés de la croix de guerre. Ils sont tombés ensemble, le 28 août 1914. Cette famille de héros est originaire de Calenzana.

Le R. Père Edmond Agostini : « Bon gardien prêtre, modèle de courage simple et modeste, d'une discipline et de conscience dans l'accomplissement de son devoir ; par son mépris du danger et son dévouement infatigable a su inspirer à tous la plus haute estime et le plus sincère attachement. »

Le R. P. Agostini appartient à l'une des plus honorables familles de Sisco.

Nos plus sincères félicitations à ces deux bons religieux qui continuent si bien les traditions des Franciscains de la Corse, admirables de nos troupes pendant les guerres de l'indépendance.

Petite Gazette

Eaux et Forêts

Sont inscrits sur le tableau d'avancement de 1917, pour le grade de brigadier domanial des eaux et forêts, les gardes Cecaldi Etienne, à Ota ; Girolami, à Serra ; Cristofari, au camp de la santé, en Tunisie.

Décès

— Mme Valère Poggi et M. Valère Poggi, la sympathique adjoint technique principal des ponts et chaussées, viennent de perdre leur dernier né, François-Pascal, âgé de cinq mois, qui a pris son essor vers les régions célestes, pour aller grossir la légion des chérubins. Il laisse ses pauvres parents et grands parents dans la désolation.

Le corbeau blanc de ce petit ange était porté par six jeunes congréganistes de Saint-Louis et quatre autres tenaient les cordons de poêle.

Une belle couronne en fleurs naturelles, dernier hommage de la famille, recouvrait le corbeau.

Le deuil était conduit par le père, M. Valère Poggi, le grand-père, M. Pascal Lavaggi, l'oncle, M. Joseph Lavaggi, entourés de leurs parents.

Dans le cortège, après la famille, le personnel des ponts et chaussées, les employés de la maison Orenga et les nombreux amis.

Nous adressons nos condoléances à Mme et M. Valère Poggi, aux familles Lavaggi, Gladicelli et Brandi.

Nouvelles religieuses

A Sainte Marie. — A partir de mardi, 20 du courant, tous les soirs à 4 heures et demie catéchisme aux garçons et aux filles qui se préparent à la 1re Communion Solennelle et à la Confirmation.

Bonbonnes à surprises

Comme quoi il est parfois dangereux de profiter des trop bonnes occasions.

Voici quelque temps, les commerçants de Paris recevaient la visite de MM. Montet, Bernandeau et Roux, lesquels leur offraient du rhum au prix extraordinaire de 2 fr. 50 le litre. Le rhum était excellent ; quant au bon marché, il s'expliquait par ce fait qu'il entrait en fraude à Paris.

Tentés par l'occasion, un certain nombre acceptèrent et envoyèrent leurs bonbonnes à remplir. Dès lors, voici ce qui se produisit :

Certains ne virent jamais revenir leurs bonbonnes, ni pleines ni vides ; ceux-là furent tout de suite édifiés. Pour d'autres, la surprise fut plus tardive. Ceux-ci virent revenir leurs bonbonnes pleines ; même les vendeurs en faisaient de suite goûter le contenu, petite conjecture destinée à prouver que la qualité était bien celle proposée. Et les commerçants, ravis, payaient vite la facture.

Or, après une fois ou deux, ce qui contenait des précieuses bonbonnes ce n'était plus du rhum mais de l'eau, de la simple et vulgaire eau *ordinaria*. Et le miracle s'expliquait vite : dans le goulot de la bonbonne était adapté un petit tube plein de rhum ; celui-ci vidé le reste était de l'eau.

Vous pensez si les volés crièrent « au voleur ! » Si bien que le tout s'est terminé par huit mois de prison à MM. Moulot et Bernandeau et dix-huit à M. Roux.

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une villa, près de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

M. Pantalacci Antoine est de nouveau propriétaire d'un âne, âgé de 6 ans, robe noire, taille 1 m. 40 centimètres, qu'il tient à la disposition des propriétaires de jaments et ânesses, pour les saillies, il est installé à Carvisani (Aleria).

Demande

On demande à acheter des *boutures rupestris*.

Adresser offres à M. Simon GRECO à Oletta.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Antonorsi Antoine-François-Dominique.

DÉCÈS

Astolfi Marie-Dévote, ménagère, 90 ans, de Nocario.

Forlini Augustino, 10 ans, de Bastia.

Folle Marguerite, ménagère, 81 ans, de Novella de Gênes (Italie).

VELOURS EN GROS

Echantillons sur demande, chez *Sidobre Elbeuf*.

Vente d'une jument réformée

Le dimanche 25 mars 1917, à 6 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé par l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, d'une jument réformée de gendarmerie, âgée de 11 ans, taille 1 m. 47.

La vente se fera au comptant aux plus offrants et dernières enchères.

L'huissier,
f. f. de Commissaire priseur,
J. BATTESTI.

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc, couronne et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 11, Cours Napoléon, de 14 à 20, et à *Bastia*, du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine. Il n'est vendu qu'en paires de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. à fr. : 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. I. B. CAMMALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, *BASTIA*.

Le Meilleur
Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DIGESTION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
GARE AUX CONTREFAÇONS
L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

960e jour de la guerre

Paris, le 20 mars, 7 heures

Au cours de la journée, nos troupes ont dépassé *Ham, sur la Somme* et *Chauny, sur l'Oise*. Nous tenons un grand nombre de localités, entre ces deux villes. Notre cavalerie poursuit à plusieurs kilomètres, au nord de Ham et a capturé un convoi qui se repliait dans la direction de St Quentin. Notre avance atteint, sur ce point, *35 kilomètres en profondeur*. Au sud de Chauny, nos détachements ont atteint la ligne générale de l'Ailette. *Suisnes est entièrement dépassé*. Au nord est de Crouy, nos éléments ayant pris une progression le long de la route de Maubeuge. Dans la journée, une vingtaine de villages et bourgs nouveaux ont été délivrés. L'ennemi, avant de se retirer, a dévasté le pays ; les arbres fruitiers ont été coupés ou arrachés ; les champs bouleversés par des mines qui ont ouvert de larges cratères. De nombreux villages ont été complètement incendiés. Les habitants sans abris et sans vivres, sont nourris par nos troupes. Les voies de communications ont été occupées en plusieurs points. Tous les ponts sont détruits.

En Champagne, la lutte d'artillerie a revêtu, cet après-midi, un certain caractère de violence, dans la région de la Butte-Du-Mesnil et à l'ouest d'Auberives.

Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons repris la presque totalité des éléments de tranchées où l'ennemi avait pénétré. Le combat continue. Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, le 20 mars, 15 heures.

De l'Avre à l'Aisne, peu de changement au cours de la nuit. Nos éléments avancés progressent et tiennent toujours le contact avec l'ennemi. L'avance est devenue plus difficile en raison de la destruction de toutes les voies de communication et du mauvais temps.

En Champagne, la lutte d'artillerie, signalée hier, a cessé cette nuit. Aucune action d'infanterie.

Sur la rive gauche de la Meuse, les Allemands ont lancé à plusieurs reprises de nouvelles attaques sur nos positions, entre le bois d'Avocourt et la côte 304. L'ennemi a été chaque fois repoussé par nos feux et a subi des pertes sérieuses sans obtenir de résultats.

En Alsace, rencontres de patrouilles dans le bois Carspauch. Nous avons fait des prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Un des avions allemands signalé comme détruit, le 17 mars, a été abattu par l'adjudant Doucy : c'est le cinquième appareil descendu jusqu'à ce jour par ce pilote.

Dans la journée d'hier, deux avions allemands sont tombés dans nos lignes, au cours de combats aériens, l'un dans la région de Noyon, l'autre vers Guiscard. D'autre part, un appareil allemand, mitraillé par un de nos pilotes, le 16 mars, a été trouvé, hier, par nos troupes auprès de Noyon.

Il est également confirmé, que dans la même journée du 16 nos canons spéciaux ont abattu un avion allemand dans la région de Malkouffes.

ARMÉE D'ORIENT

(Période du 13 au 18 mars inclus)

A la suite d'une série d'attaques très vigoureusement menées dans la région, au nord et à l'ouest de Monastir, en dépit d'une résistance opiniâtre de l'ennemi et de violentes tourmentes de neige, *les troupes françaises ont enlevé d'assaut la côte 1248, Snegs le-Monastère et le village de Bastang. Toutes les contre-attaques ennemies ont été repoussées.* 19 mitrailleuses, plus de 1.200 prisonniers, dont 2 officiers sont tombés entre nos mains.

Au cours de raids exécutés sur les villages de Brest et de Faraj, à l'est du Lac Doiran et au pied des Monts Belès, les troupes britanniques ont ramené des prisonniers.

L'ennemi a réagi en bombardant Monastir avec des obus asphyxiants.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

19 mars, 23 heures

La poursuite de l'ennemi s'est continuée aujourd'hui. Notre cavalerie et nos avant-gardes refoulent les arrières-gardes allemandes. Le terrain conquis s'étend sur une profondeur de 3 à 12 kilomètres. *Quarante nouveaux villages sont tombés entre nos mains.* L'ennemi a exécuté, ce matin, des coups de main sur nos tranchées, vers Loos et au nord est d'Ypres. Quelques uns de nos hommes ont disparu.

AVIATION

Nos aviateurs ont exécuté, hier, beaucoup d'excellent travail, en liaison avec l'infanterie. Ils ont attaqué, avec succès, à la mitrailleuse, des détachements ennemis et jeté des bombes sur un certain nombre de points à l'intérieur des lignes allemandes.

Au cours des combats aériens, un appareil ennemi a été détruit, un autre contraint d'atterrir, avec des avaries.

Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les démarches de M. RIBOT

Paris, 20 mars.

M. Ribot est arrivé à l'Elysée, hier soir, à 21 heures 25 ; il a été immédiatement introduit auprès du Président de la République, auquel il a soumis la liste complète de ses collaborateurs.

Le Président de la République a remercié chaleureusement M. Ribot du résultat aussi rapide que satisfaisant qu'il a obtenu.

Conseil de Cabinet

Paris, 20 mars.

Un Conseil de Cabinet a été tenu hier soir, à 10 heures, au Ministère des Finances, sous la présidence de M. Ribot.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Le Nouveau Ministère

Paris, 20 mars.

Le ministère Ribot se trouve ainsi constitué :

Présidence du Conseil et Affaires Etrangères — Ribot
Justice — René Viviani
Finances — Thierry
Guerre — Painlevé
Marine — Amiral Lacaze
Intérieur — Malvy
Commerce — Clémentel
Agriculture — Fernand David
Travaux Publics — Desplas
Instruction Publique — Steeg
Ravitaillement — Violette
Armements — Albert Thomas
Colonies — Maginot
Travail — Léon Bourgeois

Sous-Secrétaires d'Etat

Guerre — René Besnard
Aviation — Daniel-Vincent
Santé — Justin Godart
Fabrications de Guerre — Loucheur
Transports — Claveille

Les Nouveaux Ministres à L'ELYSÉE

M. Ribot a présenté ce matin, à 9 heures et demie, ses collaborateurs au Président de la République.

LES DÉCRETS

Le *Journal Officiel* publiera demain matin les décrets de nomination des nouveaux Ministres.

M. RIBOT *expose son programme* AUX MINISTRES

M. Ribot a réuni ce soir les membres du nouveau Ministère.

Il a exposé les conditions dans lesquelles il avait accepté de constituer le Cabinet et remercié ses Collègues du concours qu'ils lui apportaient. Il a fait connaître quels devaient être l'attitude et le programme du nouveau Cabinet.

Le Conseil a approuvé unanimement les déclarations de son président.

LE CABINET RIBOT

Les commentaires de la Presse

Paris, 19 mars.

Les journaux républicains du soir félicitent M. Ribot d'avoir su dénouer aussi rapidement la crise ministérielle, et apprécient ainsi les hommes qui composent le nouveau ministère.

« Tous les hommes que M. Ribot a groupés autour de lui sont de francs républicains ; tous présentent les plus sûres garanties démocratiques.

» Le Parlement et le Pays les accueilleront avec confiance, et leur feront crédit.

» Leur tâche est grande et grave. Elle est difficile, ils l'accompliront cependant car tous y apporteront leur dévouement civique et leur foi patriotique. »

La Rupture Germano Américaine

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Washington, 20 mars.

Dans les milieux officiels on estime que l'Allemagne, par le coulage de ces quatre vapeurs américains, a commis un acte d'hostilité ouvert, contraignant ainsi les Etats Unis à lui déclarer la guerre.

Tous les vrais Américains espèrent que le Congrès se décidera enfin à voter la déclaration de guerre, et il la votera à l'unanimité.

L'action Navale

En attendant la déclaration de guerre, le Président Wilson a ordonné l'action navale immédiate.

En Hollande

Sous-Marin allemand saisi

Paris, 20 mars.

On télégraphie de La Haye que le sous marin allemand *U. B. 6*, qui s'est échoué, mardi dernier, à Hamlenoklux, vient d'être renfloué.

Ce navire a été saisi par ordre de l'autorité hollandaise.

Agitation RÉVOLUTIONNAIRE aux Usines Krupp

Berne, 20 mars.

On télégraphie d'Amsterdam que l'agitation révolutionnaire qui règne depuis trois jours environ dans les usines Krupp à Essen et Ruhr, s'accentue de plus en plus tous les jours.

Des pamphlets révolutionnaires sont répandus dans les centres industriels.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Pétrograde, 20 mars.

Le Commandement Suprême des Armées

Le Gouvernement provisoire a annulé la nomination du Grand-duc Nicolas, comme généralissime des armées Russes, dont le commandement ne peut être exercé que par un membre de la famille Romanoff.

AVIS DE DÉCÈS

M. Filippi, chef du mouvement à la Cie française des chemins de fer de Santa-Fé (République Argentine), et Mme Filippi, née Sebastiani ; M. Grégoire Filippi, inspecteur des chemins de fer, maréchal des logis fourrier au front ; Mme Filippi, née Martinenghi, M. Pierre Filippi, chef de comptabilité à la Cie française des chemins de fer de Santa-Fé, et leurs enfants, Mme Giraud, née Filippi, et M. Giraud, ingénieur géomètre à Santa-Fé ; M. Pierre Sebastiani à Valle d'Alesani ; Mme Perelli, née Sebastiani, institutrice, M. Perelli, brigadier sédentaire des eaux et forêts, à Ajaccio, et leurs enfants ; Mme Alitti, née Sebastiani, M. Alitti et leurs enfants, de Carpineto ; Mme Mugnioni, née Sebastiani, M. Mugnioni et leurs enfants, de Milaria ; M. Villanova, gendarme mobilisé et ses enfants, de Valle d'Alesani ; Mme veuve de Charles-Laurent ; Mme veuve Marcel Filippi ; Mme veuve Bastien Filippi ; Mme et M. Stefani, greffier, de Carcheto ; Mme et M. Antoine Clavaldini ; Mlle Praxède Stefani ; Mme Bartolomei, institutrice, M. Bartolomei, à Piedipartino, et leurs enfants ; Mme veuve Nouce Colonna, de Piedigriggio, et ses enfants ; Mme et M. Cyprien Mannoni, retraité, à Valle d'Alesani, et leurs enfants ; M. et Mme Cavalli, à Dakar, et leurs enfants ; M. et Mme Jean Filippi et leurs enfants, St-Pancrace ; M. et Mme Ange Piazzoli, Valle d'Alesani, et leurs enfants ; M. Ange-François Albertini et sa famille, de Nice ;

Les familles Filippi, Zannettini, Virghi, Sebastiani, Lanfranchi, Pietri de Valle d'Alesani, Martinenghi et Jean Baltz de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul Filippi

Mécanicien des Chemins de Fer, artilleur au 3e génie

leur fils, frère, beau-frère, petit-fils, neveu, oncle, cousin germain et petit cousin, décédé à l'hôpital de Nice, le 9 mars 1917, à l'âge de 30 ans, des suites d'une maladie contractée sur le front.

La levée du corps, qui débarquera à Bastia, jeudi, 22 courant, aura lieu le même jour à 10 heures et demie du matin, (hangars de la Cie Fransinet).

L'inhumation se fera à Valle d'Alesani le 24 mars.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

Photographies Animées

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Un litre d'eau minérale

pour moins de

15 centimes

Pour cette somme minime vous avez la meilleure eau minérale, légèrement gazeuse, délicieuse à boire, mêlée pure, en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable tout le contenu d'un paquet de

Lithinés du Dr Gustin

Cette eau sera consommée de préférence à toutes les boissons, et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis. Elle constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

Reins, Vessie, Foie, Estomac, Intestins :

Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Cystite, Diabète, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.

1f.75 la boîte

Cette augmentation est provoquée par l'impôt de 0 f.25 c. fixé du 30 décembre 1916, impôt sur les eaux minérales. Les laboratoires font il y a quelques mois 12 paquets pour le prix d'une douzaine.

Dépositaires : Bastia, M. Quilici— Petreto, M. Bocc — Tarteng, M. Benedetti.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largues du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Boîtes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le consommateur *français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il sera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Battesti.

PEPPERMINT

Rhum Grands Nornes

Marque de Prédilection
de GUY FRÈRES. — 1798

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 137 — JEUDI 22 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

Feu Zeppelin

Feu Zeppelin est passé de vie à trépas, nous dit-on, parce que, de son vivant, il a vu trop de zeppelins *au feu*.

Ce boche crâné comte et fait général de saxalarie par la volonté du Kaiser, est mort d'un flasso rentré ; il n'a pu survivre à la faillite de ses conceptions géniales et mérite mieux qu'une simple dépêche nécrologique.

Dans le cerveau d'un boche, même le mieux équilibré, il y a toujours la folie des grandeurs qui sommeille et qui n'attend que le concours des événements pour s'éveiller.

Au Kaiser, il fallait la suprématie mondiale ; à Zeppelin, la maîtrise des airs et à von Tirpitz, la liberté des mers. A ces gens-là, il faut du *kolossal*. Leur ambition, qui n'est pas toujours secondée par le génie, ne connaît pas de limites. Ils osent tout concevoir, et ils prétendent à tout.

Aussi, grande est leur déception lorsqu'ils voient leurs rêves *kolossaux* s'en aller en fumée, et, comme dans la saxipresent, la ruine de leurs ambitions marque parfois la fin de leur vie.

Feu Zeppelin avait rêvé de réduire l'Angleterre à merci, de la mettre à feu et à sang au moyen de ses appareils monstres, et le seul résultat qu'il ait obtenu de son vivant a été de voir ses dirigeables gigantesques réduits en cendres par ceux qu'ils devaient anéantir.

Les instincts n'abattaient pas sa volonté. En bon boche qu'il était, il lutait contre tout, aussi bien contre les éléments que contre les hommes eux-mêmes. Il espérait, à force de ténacité, de persévérance, arriver un jour à voir le succès couronner ses efforts. Il rêvait toujours plus grand, toujours plus terrible ; son cerveau malade concevait toujours de nouveaux monstres de l'air qui devaient pulvériser l'Angleterre maudite, et dont les résultats étaient aussi nuls qu'onéreux.

A sa folie, feu Zeppelin a tout sacrifié sans compter : l'argent et les vies humaines, et il meurt pour ne pas avoir réussi ; il s'en va sans toujours la même confiance dans ses conceptions géniales et n'ayant sans doute pas compris pourquoi il n'avait pas réussi.

Peut-être à son heure dernière, s'il était encore susceptible de quelque remords, a-t-il été effrayé par les crimes inouïes qu'il a fait commettre et par ceux qu'il avait rêvés, et aura-t-il entrevu le châtiment suprême qui l'attendait.

Mais, ses derniers moments auront sans doute été adoucis par la pensée qu'en exterminant des femmes, des vieillards et des enfants, il avait fait œuvre pie, qu'il avait été agréable au vieux bon Dieu allemand, si cher au Kaiser, parce que ses victimes étaient de race anglaise.

A. REYNAUD.

BOURSES
d'Enseignement Secondaire

Les examens des candidats aux Bourses de l'Enseignement secondaire auront lieu le jeudi, 22 mars, au Petit Lycée.

Entrée, Boulevard Saint-Angelo. Appel à 7 heures 1/4.

On dit.....

ON DIT

Qu'il n'est pas de sot métier, et qu'un métier quelconque doit faire vivre son homme, et même l'enrichir, s'il sait choisir son temps et son heure.

ON DIT

Que, pour réussir, un commerçant quelconque doit toujours être à l'affût des besoins qui peuvent se produire d'un moment à l'autre et prendre ses dispositions en conséquence.

ON DIT

Qu'un métier, qui manque à Bastia et qui doit enrichir à bref délai celui qui aura l'intelligence de le créer, est celui de postiqueur.

ON DIT

Que, depuis quelque temps, en effet, on remarque dans certaines rues de la ville et même sur la Place Saint-Nicolas, des chignons naturels qui se baladent à tous les vents.

ON DIT

Six lignes censurées

ON DIT

Huit lignes censurées

SUR LA ROUTE DE BAGDAD

Dans les *Annales*, une page colorée de Pierre Loti, un souvenir du voyage qu'il accomplit naguère dans ces régions d'Asie que viennent de parcourir si hardiment les Anglais :

Le soir, à l'heure où la magie du soir chant descend pour nous seuls sur le désert, nous campons dans un grand cirque mélancolique et encore sans nom, tout d'argile grisâtre, entouré d'une muraille de rochers géants. Le lieu est sans eau ; mais, pour deux ou trois journées encore, nous avons de l'eau du Nil, et le chef, notre guide, promet de nous faire camper demain soir près d'une source.

Sitôt les tentes montées, nos chameaux, débarrassés de leurs charges lourdes, se répandent autour du camp, à la recherche des rares gaudes ; nos Arabes à la recherche des brindilles sèches pour faire du feu — semblables alors à des sorcières en longues robes qui ramassaient des herbes, à l'approche du soir, pour des maléfices. Et pendant une nuit, notre petite ville nomade apporte l'illusion de la vie dans ce lieu perdu où elle ne ressemble jamais plus et où retombera demain le silence et la mort.

Il est d'une désolation de plus en plus grandiose, ce lieu, à mesure que le soleil s'abaisse et s'éteint. Cirque immense, entouré comme d'écroulements de villes, de chaotiques choses, ravinées, sinistres, crevassées en fissures ou en cavernes. Et cela — comme nos chameaux, comme nos Bédouins, comme le sol et comme tout — sel de ces roches de cendre ou de brun ardent qui forment le fond éternel, le fond nostre et pourtant si intensément étrangé, sur lequel le désert jette et dépose toutes ses fantasmagories de lumières.

Voici l'heure du couchant, l'heure magique ; sur les cimes lointaines, apparaissent, pour de fortives minutes, les étoiles incandescentes et les rouges de braise ; tout semble rocher de feu...

Et maintenant le soleil est couché ; mais, bien que tout s'assombrisse, du feu latent, du feu qui tarde à s'éteindre, couve encore longuement sous ces brais et ces gris de cendre qui sont les vraies couleurs des choses... Puis, un frisson passe, et subitement le froid tombe, l'inévitable froid du soir au désert.

Quand la nuit est venue, quand les étoiles sont allumées dans l'immense ciel, et que nos Bédouins, comme de coutume, se sont assis en rond autour de leurs feux de branches — silhouettes noires sur des flammèches jaunes — douze d'entre eux se désaltèrent, viennent se ranger, devant nos tentes, en cercle autour de l'un qui joue de la musette et commencent de chanter un chœur. Suivant la cadence lente que le joueur de musette leur marque, ils balancent la tête en chantant. L'air est vieux et lugubre, tel sans doute qu'on en chantait au désert quand passa Moïse. Plus triste que le silence, cette musique hétérodoxe qui s'élève, inexplicablement gémissante, et qui paraît se perdre dans l'air désaltéré de bruit, avide de son comme ces sables d'ici seraient avides de rosée ..

PIERRE LOTI,
de l'Académie Française.

LES NOUVELLES PIÈCES D'OR

Le *Journal* a interviewé M. Bouffandeau, député, sur le projet de loi tendant à faire exécuter une nouvelle frappe de l'or, afin d'obliger les détenteurs récalcitrants à le mettre à la disposition du pays.

M. Bouffandeau a dit que le stock d'or, conservé par les particuliers, est évalué par certains économistes à quatre milliards et non à deux. Au surplus, a-t-il ajouté, l'opération que nous préconisons, mes collègues et moi, ne se ferait que progressivement, à mesure que la vie économique reprendrait normalement.

Enfin, nous avons prévu ce qui se passerait pour les quantités d'or français qui sont à l'étranger. Cet or serait reçu dans les caisses publiques ou à la Banque de France, dans des conditions qu'une nouvelle loi déterminerait. Avec cette réserve l'idée d'une nouvelle frappe serait bien accueillie, non seulement par le Parlement, mais par tous les bons citoyens qui furent empressés, en portant leur or à la Banque, à consolider le crédit national.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le maréchal des logis Poli

M. *Félix Poli*, licencié ès sciences, avait dû quitter l'Université, à la mobilisation, et avait été incorporé avec le grade de maréchal des logis au 1er d'artillerie. C'est avec le plus grand patriotisme qu'il remplit ses devoirs aux armées. Il gagna vite la confiance des hommes de sa batterie. Mais il avait trop présumé de ses forces ; il se donna tout entier à la défense de la Patrie et contracta une maladie qui nécessita son évacuation sur l'hôpital de Menton. Il avait trente six ans, on espérait qu'il aurait pu avoir raison de mal, hélas ! le 8 mars 1917, il rendait le dernier soupir.

Toutes nos condoléances à M. et Mme Charles Poli et à leurs enfants, aux familles Lourca, Poli, Andrieux, Alkit Célestin et Leulschi.

Le sapeur *André Busti*, du 7e génie, de Castel ara de Casinca, est décédé le 18 février 1917, à l'hôpital du Grand Palais, à Paris ; il était âgé de 29 ans. Le séjour aux tranchées lui a été funeste : il y a contracté une maladie qui n'a pu être vaincue par tous les soins qui lui ont été prodigués.

Le soldat *Louis de Vidas*, du 11e territorial, est décédé à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon, où il se trouvait en traitement depuis quelque temps. Mobilisé dès le début des hostilités, il n'avait pu supporter longtemps les fatigues des armées et avait dû être hospitalisé.

Du Pain

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Douze lignes censurées

Tableau d'Honneur

Citations

La 16e Cie du 3e de marche du zouave, a été citée à l'ordre de l'armée : « Le 21 octobre 1916, sous la direction énergique de son chef, le sous lieutenant de Josselone puis, après la mise hors de combat de cet officier et de la plupart des cadres de la compagnie, sous la direction de sous lieutenant Bruyère, a marché avec un brillant entrain sur une position occupée, l'a enlevée d'assaut, s'y est installé pendant la nuit, et, au point du jour, a repoussé une très violente contre-attaque, faisant à l'ennemi de nombreux prisonniers, dont plusieurs officiers, et lui enlevant une mitrailleuse. » Ordre du 3 décembre 1916.

Le chef de bataillon certifie que le sergent *Vicchi César* est un des braves qui ont combattu au bois de C....., les 21 et 22 octobre 1916, et qui mérité que la 42e Cie soit citée à l'ordre de l'armée.

L'adjudant chef *Furesi Joseph*, de 229e d'infanterie, de Petreto Bicchisano, qui vient d'être promu au grade de sous-lieutenant, a été l'objet de trois citations :

1. Le sergent Furesi : plein de courage et d'énergie, a fait preuve de plus grand mépris de danger au cours de violents bombardements, pendant l'attaque du 7 août 1916.

2. L'adjudant Furesi : sous officier énergique, s'est porté à l'assaut à la tête de sa section, avec le plus grand mépris du danger. Ordre du 9 septembre 1916.

3. L'adjudant chef Furesi : Chef d'une patrouille qui, le 13 décembre 1916, s'était engagé avec un extrême magnifique dans les lignes allemandes, fit deux prisonniers, poussa jusqu'aux abris de la deuxième ligne où il engagea un violent combat à la grenade avec les Allemands sortis des abris, afin que les sapeurs du génie puissent faire sauter les mines de la première ligne, opération qui réussit admirablement. Ordre du 29 décembre 1916.

Le soldat *Gerardi Alphonse*, du 4e colonial, a été cité à l'ordre de l'armée : Soldat magnifique au combat ; le 5 septembre 1916, apercevant un groupe d'Allemands qui tentaient des grenades dans nos lignes s'est précipité à leur rencontre en criant : « Allons, en avant les gars, ce ne sont pas les boches qui vont nous faire peur. » A, par cet acte de bravoure, obligé l'ennemi à reculer. Ordre du 25 janvier 1917.

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcussy

Le meilleur, le plus pur et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

116e Régiment Territorial d'Infanterie

1re Cie de supplément

Le 2 avril 1917, à 15 heures, il sera procédé, à la caserne Marbeuf, à l'adjudication des légumes et épices nécessaires aux troupes de la garnison pour le 2e trimestre 1917.

La liste des soumissionnaires pour ce marché sera close le même jour à 14 heures.

Le cahier des charges pourra être consulté tous les jours.

Bastia, le 22 mars 1917.

Le Président
de la Commission des Ordinaires,
Capitaine MICHELI.

EXTRAITS

1° Suivant acte reçu par Me Pietri, notaire à Piedicroce, le vingt deux février mil neuf cent dix sept, enregistré, il a été établi entre MM. Casanova Michel-Ange ; Arrighi Sébastien ; Pianottoli Simon François-Ignace ; Vincenti Paul-Marie ; Torre François Jean ; Giovanni Hyacinthe et Croisi Nicolas, les statuts d'une société coopérative de consommation à personnel et capital variables, dénommée « La Cyrne, » section de Piedicroce, économat des habitants du canton. Son siège social est à Piedicroce. Elle aura une durée de quatre vingt-dix-neuf années qui commenceront à courir du jour de la constitution définitive de la Société qui aura lieu conformément aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1867. Le montant du capital social est de Trois mille francs, divisé en cent vingts parts de vingt-cinq francs l'une ; ce capital pourra être augmenté, mais il ne pourra être diminué au dessous de mille cinq cents francs. Sur les bénéfices, il sera prélevé cinq parts sur cent, pour constituer le fonds de réserve. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de six membres qui représente la Société dans le sens le plus large ; il traite en son nom pour achats, ventes, loyers, transactions, placements de fonds, doune quittances, consent mais levées sur constatations régulières de paiement. Une commission de contrôle, également composée de six membres, est élue par l'assemblée générale. Le conseil d'administration est responsable.

2° Suivant acte reçu par Me Pietri, notaire, à Piedicroce, le vingt-cinq février mil neuf cent dix sept, enregistré, les fondateurs de la société aprèlle ont déclaré que le capital social était intégralement souscrit et versé en numéraire ; ils ont représenté une pièce pour être annexée à cet acte, laquelle constate la liste nominative des souscripteurs et des parts souscrites.

3° Suivant délibération en date du dorze mars mil neuf cent-dix sept dont une copie, dûment certifiée, a été déposée à Me Pietri, notaire à Piedicroce, suivant acte reçu par lui, le même jour, enregistrée, l'assemblée générale de la société susvisée, après avoir pris connaissance : 1° de l'acte de société ; 2° de la déclaration des fondateurs ; 3° de la liste des souscripteurs, a déclaré reconnaître et constater la sincérité de la déclaration faite par les fondateurs et a nommé pour composer le conseil d'administration, MM. Arrighi Sébastien, Giovanni Hyacinthe, Vincenti Paul Marie, Piacentini François, Torre François Jean et Campana Michel, et comme commissaire de contrôle : MM. Stefani Charles Jean, Colonna Vincent, Geavrini Frédéric, Croisé Nicolas, Villa Pierre François et Paoletti Jacques. Les administrateurs et les commissaires ont déclaré accepter leurs fonctions. En conséquence, la Société s'est trouvée définitivement constituée.

Des expéditions des statuts de la déclaration des fondateurs relative à la souscription et au versement du capital, et de l'assemblée générale constitutive du dorze mars mil neuf cent-dix-sept ont été déposées à chacun des greffes de la Justice de paix de Piedicroce et du Tribunal civil de Corte I. I. du tribunal de commerce, le dix-neuf mars mil neuf cent dix sept.

Pour extrait.

P. F. PIETRI.
Notaire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

961e jour de la guerre

Paris, le 21 mars, 7 heures.

De la Somme à l'Aisne, nos troupes, tout en réalisant de nouveaux progrès, ont procédé à l'occupation de la zone reconquise.

Au nord de la Somme, notre cavalerie a poussé jusqu'aux environs de Roupy, à 7 kilomètres environ de St-Quentin, où elle a donné la chasse à des patrouilles de cavalerie allemande.

Au nord-est de Chauny, *notre infanterie a occupé Tergnier, dans la journée et a franchi le canal de St-Quentin.* Quelques escarmouches, assez vives avec les détachements ennemis, se sont terminées à notre avantage. Au cours de cette poursuite de plusieurs jours, nous n'avons subi, sur tout l'ensemble du front, que des pertes insignifiantes. Partout, *sur notre passage nous avons pu constater les preuves d'un vandalisme systématique.* Les destructions, accomplies par l'ennemi, n'ont pour la plupart du temps aucune utilité militaire. Cette après-midi même, nos aviateurs ont signalé que les ruines industrielles de Coucy, avaient été détruites par une explosion. En évacuant Nyon, l'ennemi a emmené de force, cinquante jeunes filles de 15 à 25 ans.

Journée relativement calme sur le reste du front.

Paris, le 21 mars, 15 heures.

Sur la route de Ham à Saint-Quentin, escarmouches entre nos cavaliers et des détachements ennemis.

A l'est de Ham, nos troupes ont brillamment enlevé, en fin de journée, le château de Savriennois et le village de Jussy, malgré une vive défense de la garnison.

Au sud de Chauny, nous occupons la ligne générale de l'Ailette. Toutes les positions ennemies sont solidement organisées.

Au nord-est de Soissons, nous avons, pendant la nuit, sérieusement progressé à droite et à gauche de la route de Laon et pris une *dizaine de petits villages.*

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons pénétré au nord de la ferme des Chambrettes, dans une tranchée allemande précédemment soumise à notre bombardement et nous y avons trouvé de nombreux cadavres ennemis.

Des coups de main sur nos petits postes, au sud-est de Tahure, au bois d'Ailly et dans la région de Limey, ont complètement échoué. Nous avons fait des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

23 heures

En dépit des conditions atmosphériques moins favorables, nous avons de nouveau réalisé, aujourd'hui, une avance considérable, sur la majeure partie de notre front, de progression, au sud d'Arras. *Quatorze nouveaux villages sont tombés entre nos mains.* Nos troupes ont actuellement dépassé la ligne Estrées-En-Chaussée, Hurtus, Velu, St-Léger. Une contre attaque ennemie au sud d'Arras, a été rejetée par nos feux de mitrailleuses. Un coup de main exécuté, avec succès, la nuit dernière, au nord-est de Neuville St Waast, nous a permis de ramener des prisonniers.

AVIATION

Nos pilotes ont jeté, hier avec d'excellents résultats, des bombes sur un important dépôt de munitions.

Au cours des combats aériens, un appareil allemand s'est abattu, en flammes, deux autres ont été contraints d'atterrir, entièrement désemparés. Trois des nôtres ne sont pas rentrés. Deux d'entre eux ont été abattus par les canons spéciaux

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Pétrograde, 21 mars.

Les puissances alliées ont accepté avec la plus grande sympathie le Gouvernement provisoire.

La presse alliée exprime vivement sa satisfaction envers la Douma et le Gouvernement provisoire.

De grandes manifestations ont lieu, en Russie, à l'occasion de la Révolution.

L'enthousiasme est général dans les armées en campagne.

MANIFESTE AU PEUPLE ET A L'ARMÉE

Le Gouvernement provisoire vient d'adresser un Manifeste au Peuple et à l'Armée.

Ainsi qu'il l'a déjà déclaré le Gouvernement provisoire affirme le désir qu'il a de combattre l'ennemi à outrance, tout en procédant à la Consultation nationale au sujet du changement de régime qui vient d'être effectué.

Amnistie Générale

Le Gouvernement provisoire vient de proclamer l'amnistie politique générale.

Le décret d'amnistie a été accueilli favorablement dans toute la Russie.

Tentative d'assassinat sur le Ministre de la Justice

Un officier de cavalerie a tenté d'assassiner le nouveau ministre de la Justice, M. Kerensky, en déchargeant sur lui plusieurs balles de son revolver.

Cet officier, qui a été arrêté immédiatement, a mis fin à ses jours dès son entrée à la prison militaire.

MANIFESTE AUX OUVRIERS

M. Milioukoff, ministre des Affaires étrangères, a adressé aux ouvriers un Manifeste, pour les engager à reprendre le travail, sans aucun retard et plus activement que jamais.

Le vibrant appel de Milioukoff a été entendu hier matin, dès la première heure.

Toutes les usines de Pétrograde et de Moscou ont repris le travail.

En Allemagne

LES CONSÉQUENCES de la RÉVOLUTION RUSSE

GRAVES ÉMEUTES

Zurich, 21 mars.

On télégraphie de Berlin que la Révolution russe a provoqué de nombreuses et de très graves émeutes dans les principales villes allemandes.

Les ouvriers des usines de Leipzig, de Dresde et de Munich se sont mis en grève.

Le Gouvernement a été obligé d'envoyer dans ces villes des régiments de la Landwehr pour rétablir l'ordre.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

A la Nation Russe

A l'ouverture de la séance, le Président dit qu'il croit être l'interprète de tous en adressant à la Nation russe et à ses Représentants, à cette heure unique de son histoire, les vœux ardents et fraternels de la Chambre française.

(Applaudissements sur tous les bancs).

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. Ribot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, donne lecture de la Déclaration ministérielle.

« Après avoir rappelé dans quelles conditions s'était produite l'agression allemande, M. Ribot a rendu un éclatant hommage à nos troupes admirables et à celles de nos Alliés qui délivrent actuellement une partie de notre Pays, trop longtemps souillée par la présence de l'ennemi.

» Bien que le recul des Allemands ne soit, sans doute que la préface de nouvelles et rudes batailles, la France sent sa confiance prendre un nouvel élan.

» A propos de la question du Haut Commandement, M. Ribot dit que le Gouvernement, maître de tout ce qui concerne l'organisation et l'entretien des armées, doit veiller à ces prérogatives, mais, ayant choisi un chef pour mener nos troupes à la victoire, il lui laisse complète liberté pour les conceptions stratégiques, la préparation et la direction des opérations.

» M. Ribot rend hommage au travail fait par les Chambres, députés, sénateurs de la volonté nationale, et dit que l'harmonie la plus complète doit exister entre elles et le Gouvernement.

» Au sujet de la Presse, M. Ribot insiste sur ce que, désormais, le Gouvernement actuel veillera au respect de la liberté de discussions, et préférera même des critiques injustes à un mal optimiste énervant l'énergie de la Nation.

» Après cette promesse de la suppression de la Censure politique, M. Ribot montre la nécessité d'une pensée directrice et d'une action toujours en éveil qui sont indispensables pour faire converger tous les efforts vers le but commun.

» Le Président du Conseil rend ensuite hommage à nos Alliances vivifiées pour un idéal commun.

» Envisageant la situation financière, M. Ribot déclare qu'il est indispensable de réduire ou de supprimer toutes les dépenses superflues.

» De nouveaux impôts doivent être créés ; le Gouvernement les établira dans le plus grand esprit de justice, mais, en même temps avec la hardiesse qui convient à une société démocratique comme la nôtre.

» Préoccupé des paiements à faire à l'Etranger, et désirant les réduire dans la limite du possible, le Président du Conseil annonce la préparation d'un décret interdisant les importations qui ne sont pas indispensables.

» En outre, M. Ribot reconnaît la nécessité de procéder à un inventaire méthodique de toutes nos ressources et de tous nos moyens, afin de permettre l'organisation nationale de l'alimentation.

» En terminant, M. Ribot demande le concours du Pays tout entier, à qui on ne fait pas appel en vain lorsqu'on lui parle avec franchise.

» Le Gouvernement, dit-il, ne connaîtra qu'un parti : celui de la France, et n'aura au cœur qu'une ambition, celle d'être digne de l'héroïsme de nos Alliés et de l'admirable tenue morale du Pays, au milieu des plus redoutables épreuves qu'il ait jamais traversées. »

M. Ribot descend de la tribune, salué par un tonnerre d'applaudissements

(La déclaration ministérielle a été écoutée dans le plus grand silence, et sa lecture a été maintes fois soulignée par de chaleureux et unanimes applaudissements).

INTERPELLATIONS *sur la politique* DU GOUVERNEMENT

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Louis Dubois, Jobert et Jacques Chaumié une demande d'interpellations sur la politique du Gouvernement.

M. Ribot

accepte la discussion immédiate qui est ordonnée par la Chambre.

M. Louis Dubois

député de la Seine, demande ce que le Gouvernement entend par « conduite générale de la guerre. »

L'orateur demande si le Comité de guerre s'occupera de l'organisation technique, économique et militaire de la guerre.

M. Jobert

député de l'Yonne, accepte l'ajournement de son interpellation.

M. Jacques Chaumié

député du Lot et Garonne, veut savoir ce que le Gouvernement entend dans son programme d'action.

Si c'est « rénovation du Gouvernement » ou simplement un « changement de gouvernement ».

M. Landry

député de la Corse, dit que pour conduire le plus rapidement possible la guerre à la victoire, il faut de la clairvoyance, de l'activité et de la décision, surtout dans l'organisation.

Il cite comme exemple l'Angleterre.

Le député de la Corse dit, en terminant, qu'il espère que le Président du Conseil fera à ces questions des réponses satisfaisantes.

Le Président du Conseil

monte à la tribune, et, dans un discours, vibrant de patriotisme, répond longuement et clairement à toutes les questions qui ont été posées par les interpellateurs.

LE VOTE DE CONFIANCE

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour de confiance qui est voté, *à l'unanimité, par 440 votants*

Communiqué ITALIEN

L'activité d'artillerie augmente le long de tout le front.

Dans la journée du 19, on eut des actions plus intenses sur Tonale (Vallée Camonica), dans la zone Pasubio, sur le plateau Asiago, dans le secteur Tolmino, (est Gorizia et sur le Carso).

On signale de vives rencontres de détachements en reconnaissance. Sur les sentes de Dosso Casina (Sud dépression Loppio), un de nos détachements occupa un poste avancé ennemi s'emparant de munitions et matériel.

Une intense activité aérienne provoqua de nombreux combats. Un avion ennemi fut descendu sur le plateau Asiago. Les aviateurs furent faits prisonniers.

CADORNA.

La Rupture Germano Américaine

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Washington, 21 mars.

Les événements se précipitent aux Etats-Unis.

Toutes les mesures préparatoires à une déclaration de guerre sont prises sans hésitation et à l'unanimité du Gouvernement, soutenu d'ailleurs par l'opinion publique, qui en a assez de tous les actes de piraterie commis par les Allemands.

LE CONGRÈS

Le Cabinet, réuni sous la présidence de M. Wilson, a demandé la réunion d'urgence du Congrès.

Le Congrès se réunira demain. Il aura à se prononcer sur la question de la déclaration de guerre à l'Allemagne ; sa décision est connue par avance.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Horace Bernadet, commis des Postes et Télégraphes en retraite, et leurs enfants : Mathieu, Joséphine, Catherine et Antonia ; Mme et M. Antoine Bernadet, sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, en retraite ; Mme veuve Mariani, née Bernadet, institutrice à El-Bordj (Algérie) et sa fille Laurence ; Mme Graziani, née Bernadet et M. Graziani, commis d'octroi à Marseille ; M. et Mme Franceschi, née Bernadet, instituteurs à Campile, et leurs enfants : Paul, Angèle, Henriette ; Mme veuve François Castellini, née Terigi, et ses enfants, de Marseille ; Mme et M. Fabius Crocicchia, commissaire spécial, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants, de Paris ; Mme et M. Horace Crocicchia, commis principal à la préfecture d'Oran, et leurs enfants ; Mme et M. Virgile Crocicchia, professeur au lycée Henry IV, et leurs enfants, Paris ; M. Barthélemy Crocicchia, professeur au lycée d'Oran, conseiller municipal de Tours ; M. Xavier Crocicchia, commis des postes à Oran ; Mme Agostini, née Crocicchia, M. Agostini, maire de Crocicchia, et leurs enfants ; M. Edouard Crocicchia, docteur en droit, Paris ;

Les familles Vinciguerra de Bastia et de Sfax, Cappolani Poupon de la Seyne, Castellini de Bastia, Etienne Marchelli de Porri ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Veuve Joséphine Bernardet

Née CASTELLINI

leur mère, grand'mère, arrière grand' mère, tante germaine, grand tante, cousine et alliée, décédée le 21 mars 1917, à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu ce matin à 10 heures et demie

On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue de l'Opéra

Priez pour elle !

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE. — N° 138

VENDREDI 23 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	2 fr.	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Départ. & Colonies	2 fr. 25	6 fr.	12 fr.	22 fr.
Etranger	3 fr.	8 fr.	15 fr.	30 fr.

Les abonnements sont payables d'avance. On ne reçoit pas des remises signées

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

962e jour de la guerre

Paris, le 22 mars, 7 heures.

Au nord de Ham, la situation est sans changement. Nos éléments légers de Ham restent au contact de l'ennemi entre Roupy et St-Quentin.

A l'est de Ham, nous avons forcé, ce matin, en deux endroits, le passage du canal de la Somme, malgré une vive résistance des Allemands. L'opération conduite avec vigueur nous a permis de dégager les rives nord et est du Canal et de *refouler l'ennemi jusqu'aux lisières de Clastres et de Montescourt.* Des inondations sont tendues par l'ennemi dans cette région. La plupart des villages en avant de nos lignes, dans la région de St-Quentin, sont en flammes.

Nous avons progressé au nord de Tergnier. Dans la vallée de l'Ailette quelques escarmouches de patrouilles. L'ennemi qui occupe en force la rive est du canal Crozat et de l'Ailette a vivement bombardé nos lignes.

Dans la région au nord de Soissons, nous avons réalisé de sérieux progrès et livré plusieurs engagements assez vifs. La plupart des villages conquis sont entièrement détruits.

A l'est de la Meuse, l'ennemi a lancé plusieurs coups de main sur la tranchée de Calonne. Toutes ces tentatives ont échoué sous nos feux.

Journée relativement calme sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Une rapide progression, effectuée au cours des dernières 24 heures au sud-est et à l'est de Péronne, nous a permis d'atteindre des points situés à environ *10 kilomètres* à l'est de la Somme. *40 nouveaux villages sont tombés entre nos mains dans cette région.* L'ennemi commence à opposer une vive résistance en de nombreux points entre Hurlus et Arras. Ses arrière-gardes n'en sont pas moins refoulées de toutes leurs positions et *notre avance est continue.* Des coups de main ont été exécutés avec succès, cette nuit, par nos troupes à l'est d'Arras et au nord-est de Neuville St-Waast. Un raid allemand a été rejeté à l'est de Neuville-Saint Waast.

L'ennemi a fait exploser, ce matin, au sud est d'Ypres, un fourneau de mine qui a occasionné des dégâts à ses propres tranchées.

Grande activité des deux artilleries au cours de la journée, vers Armentières et Ypres.

La Russie libre

Ce que n'avait pu faire jusqu'alors la révolution, la guerre l'aura accompli. La Russie a renversé un régime d'autocratie et de despotisme qui avait toujours, et, par tous les moyens, étouffé les idées d'évolution et fait des martyrs, de leurs apôtres. Les forces nationales du peuple slave ont vaincu le pouvoir personnel d'un tsar.

La Russie a manifesté sa volonté ; le tsarisme bureaucratique a vécu.

Tous ces militants qui, par milliers, couvraient les misères de l'exil en Sibérie, contre lesquels la Justice impériale se montra si impitoyable, ont leur revanche : des socialistes font partie du gouvernement provisoire constitué par la Douma.

Les événements, qui viennent de se produire en Russie, sont la conséquence d'une série d'incidents de plus en plus graves qui s'étaient produits entre les représentants du peuple et le gouvernement tsariste. Ce fut, tout d'abord, les répressions sévères de la police russe pour tous les mouvements libéraux qui se révélaient parmi la nation. Ce fut, ensuite, l'irritation causée par la constitution de la gabegie administrative, des gaspillages, des scandaleuses prévarications dont se rendirent coupables tous les puissants politiciens formant le camarilla de Pétrograde. Il y eut, aussi, des représailles, des provocations : la dernière de celles-ci fut l'ukase impérial ordonnant la dissolution de la Douma.

C'en était trop. La nation tout entière, approuvant le geste civique de la Douma refusant d'accepter un tel ordre dans des circonstances aussi critiques pour le pays, fut agitée d'un frisson de colère ; elle montra que l'heure était venue pour la Justice et la Liberté. Toutes les classes de la Société, depuis les ouvriers jusqu'aux cadets, ensuite l'armée elle-même, confirmèrent la Douma dans ses pouvoirs et se dressèrent contre le Tsar. Celui-ci se vit contraint d'abdiquer ; la police qui voulait le défendre fut bien vite réduite à l'impuissance par l'armée ; les Grands-Ducs, et les princes eux-mêmes adhérèrent au nouveau Gouvernement.

La Russie vient d'écrire une merveilleuse page de l'histoire de l'humanité. Elle s'est libérée des entraves qui l'empêchaient de se développer économiquement et intellectuellement ; M. Miliouk ow, le ministre des Affaires étrangères, a déclaré, avec juste raison, que le grand crime de l'ancien gouvernement fut d'avoir jeté le pays dans une désorganisation complète et de l'avoir soumis aux plus dures épreuves.

Plus que toute autre nation, la France ne peut que manifester une joie profonde, en constatant que le superbe exemple qu'elle donna au monde, en 1789, a porté ses fruits, quoique tardivement.

Le geste de la Russie aura des conséquences formidables ; cet événement aura en répercussion dans les autres pays où le pouvoir personnel rend vaines trop souvent les aspirations populaires.

L'avenir de la Russie se restaurera puissamment de la transformation merveilleuse qui résultera pour cette nation de son adhésion à une politique de progrès et de liberté.

René DOLIÉ.

On dit.....

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

CENSURÉ

FELIX POLI

Nous annoncions l'autre semaine, dans nos télégrammes, la triste nouvelle de la mort de Félix Poli, décédé à l'hôpital militaire de Menton, des suites d'une terrible maladie contractée au front.

Félix Poli était une des jeunes personnalités les plus en vue du parti socialiste.

L'article ci-après du journal l'*Action Socialiste*, et la lettre que M. Albert Thomas, ministre de l'Armement, a adressée à la famille, disent suffisamment la place que notre pauvre ami tenait dans les conseils et la direction du Parti.

Poli est mort. Ainsi n'en veut, les uns après les autres, les amis chers que nous aimions parmi les meilleurs, les plus forts ; ceux sur lesquels nous comptions le plus quand nous pensions à l'effort de demain.

Poli s'en va après avoir donné le meilleur de lui, son courage fait d'optimisme joyeux et de clairvoyance profonde, son énergie inlassable et infatigable à des besognes ingrates, à des dévouements obscurs. La vie ne fut pour lui qu'une occasion sans cesse renouvelée d'agir, de se dépenser pour tous, et jamais il n'interrompit son labeur incessant pour s'arrêter un peu sur lui-même.

Poli vécut ainsi des années de travail acharné, donnant jusqu'au dernier sou de son temps et sa santé.

Dès son arrivée à Paris, alors qu'il préparait sa licence de sciences — travaillant le jour pour subvenir à ses besoins, passant les nuits pour préparer son examen — il trouva le moyen de participer activement à la vie de l'Association générale des Etudiants, qu'il dirigea en partie.

Très vite, il adhéra au socialisme. A la 5e section de la Seine, il fut le militant le plus ardent, le plus dévoué. Il se donna sans compter à la propagande, et ses campagnes municipales et législatives ont laissé des traces profondes dans l'arrondissement.

Puis, il fut attaché au secrétariat du parti. Dans sa modeste fonction, il rendit ce qu'il put. Il organisa jusque dans ses moindres détails la Fête des Cent Ecus, à Pantin, sous-Bois, manifestation qu'il considérait comme un précédent heureux pour le parti. Il établit les graphiques divers qui concrétisaient les progrès socialistes dans la France entière et qu'on pouvait voir au secrétariat du parti, travail de statistique à peine ébauché. Il fit des fiches détaillées pour une Maison du peuple. Mais son œuvre préférée fut la Colonie de vacances, *Le Grand Air*, qu'il se proposait de donner pour base à un grand projet d'institutions ouvrières : Maison du Peuple, Sanatorium, garderies, etc. Il apporta à la création du Grand Air son esprit méthodique, son optimisme actif que rien ne rebutait, son dévouement désintéressement sans égal, son dévouement illimité.

L'activité de Poli se dépensa également dans les organisations syndicales. Sa clairvoyance habituelle l'accompagna aussi dans cette action. Quand le moment fut venu de réaliser la fusion des employés, il s'y employa. C'est sa grande partie à son intervention calme et soutenue au Congrès de Bordeaux notamment, qu'on la doit. Après la fusion, il fut secrétaire-adjoint de la chambre syndicale des employés.

Un peu avant la guerre, Poli entra à l'*Humanité*, où il collaborait à la rubrique scientifique. Là, encore, il prouva son amour de la vie active et la précision scientifiques de son esprit.

Mais une vie aussi féconde, aussi remplie, un tel mépris de la fatigue avaient ébranlé fortement sa santé. Un long repos aurait été nécessaire... C'est alors que la guerre éclata. Et Poli qui toujours avait été à la pointe de l'action, voulut être aussi à la pointe du combat. La vie sédentaire qu'il mena pendant des mois dans les hôpitaux ; comme infirmier, bien qu'elle fût remplie de dévouement et d'une utilité profonde, ne put le satisfaire. Il demanda et obtint d'être versé dans le service armé. Il demanda et obtint — non sans peine — de partir sur le front. C'est dans la Somme que la maladie le terrassa. Il lutta contre elle pendant deux mois, pris, se sentant touché à bénéficiant d'une permission régulière, il traversa toute la France pour s'en aller mourir à Menton, dans le soleil retrouvé. Il avait trente sept ans.

Et maintenant, la mort a fait son œuvre, elle a détruit son corps, mais elle ne l'a pas vaincu, elle n'a pas fait ce que jamais la vie n'avait pu faire. Il est passé, dans l'existence, comme une force d'action invincible, son exemple fécondera l'avenir.

Eugène GRENIER.

Ministère de l'Armement

Paris, le 12 mars 1917.

Monsieur,

J'ai, depuis la guerre, subi dans mes amitiés déjà bien des épreuves cruelles ; aucune ne m'a été plus sensible que la disparition du bon camarade et de l'ami sincère qu'était pour moi Félix Poli.

Il avait mis au service de nos idées, avec un désintéressement généreux, sa large culture, son intelligence souple et son éloquence vibrante. Il avait su rendre des services précieux aux Comités, aux Œuvres innombrables dans lesquels ses amis l'avaient fait entrer, parce qu'ils connaissaient sa bonne volonté toujours prête et son activité infassable.

Il devait rendre à notre cause bien d'autres services, et la perte de Félix Poli nous paraîtra plus cruelle encore lorsque, après la Victoire, il faudra bâtir, dans la Paix, cette France nouvelle, cette humanité plus fraternelle, dont il nous avait aidés à tracer le plan.

Tous les socialistes qui ont approché votre fils, tous ceux d'entre ses amis qui collaborent avec moi à l'Œuvre de la Défense Nationale, pleurent sa perte et conserveront son souvenir.

Je souhaite que cette pensée soit un adoucissement à une douleur, dont je devine la profondeur et dont je voudrais porter avec vous une grande part.

Albert THOMAS.

BOURSES dans les lycées et collèges

(*Aspirantes*)

En raison des congés de Pâques, la date d'ouverture de la session d'examen pour l'obtention des bourses dans les lycées et collèges est reportée, en ce qui concerne les *aspirantes*, du 20 mars au jeudi 19 avril.

Le Vice Recteur,
A. THALAMAS.

Brevet Supérieur et Brevet Elémentaire

(Aspirants)

M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé que l'examen du Brevet supérieur *pour les aspirants de la classe 1918 s'ouvrirait le 26 mars.*

Il a décidé en outre que les candidats au Brevet élémentaire, *appartenant à la même classe pourraient, sur leur demande, se présenter à la même date.*

Pour cette session extraordinaire, il n'y aura dans le département de la Corse qu'un seul centre, *celui d'Ajaccio.*

L'examen aura lieu à l'Ecole Normale d'Instituteurs.

L'appel se fera à 7 heures 3/4 très précises.

Le Vice-Recteur,
A. THALAMAS.

Nécrologie

M. A.-L. MAMBERTI

M. Antoine Laurent Mamberti, herboriste, a succombé à la cruelle maladie qui, depuis quelque temps s'acharnait tant les siens ; il était âgé de soixante six ans. Un des fondateurs de l'Eglise, il s'est étéint doucement entre les bras de ses enfants.

Ouvrier actif et consciencieux, il trouvait dans son travail les moyens de vivre honorablement, après avoir levé une nombreuse famille.

Aux obsèques le deuil était conduit par M. Santtoni Emile et leurs autres parents entourés d'une foule d'amis.

Une magnifique couronne avait été offerte par la famille.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous adressons nos condoléances aux familles Mamberti, Santtoni, Quilici, Barsotti, Stefani, Arrighi et Canal.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Lucieni Louis, caporal au 173e d'infanterie, et Lalli Eléonore, cigarières.

NAISSANCES

Vincentini Pierre-Louis-Cyrus-Antoine.

DÉCÈS

Medori Marie-Clotilde, 4 ans, de Sarrola-di-Portovecchio.

Bernardet Marie-Joséphine, 88 ans, de Bastia.

Dongu Joséphine, 10 ans, de So.so (Sartène).

Petite Gazette

Décès

M. et Mme François Leopoldi viennent de perdre leur petite Olga, la dernière venue au foyer, âgée de un an ; elle commençait déjà à se rendre intéressante par ses cris et ses caresses ; la douleur des parents est accrue de l'espoir qu'ils avaient eu un instant de pouvoir conserver leur chère enfant, grâce aux soins qui lui avaient été prodigués.

De nombreux parents et amis se

trouvaient réunis autour du blanc corbeau, pour témoigner leurs sympathies à la famille.

Nous adressons à M. et Mme François Leopoldi, aux familles Muretti, Leopoldi et Nicolai toutes nos condoléances.

Service funèbre

Dimanche, 25 courant, à 4 heures du soir, sera lieu, à Saint-Marie un service funèbre et solennel pour le repos de l'âme de nos chers soldats de la Paroisse tombés au champ d'honneur.

Toutes les autorités civiles et militaires sont invitées à rehausser de leur présence cette cérémonie éminemment patriotique à l'issue de laquelle le Prédicateur du Carême, M. l'abbé Maestracci, prononcera le discours de circonstance.

Examen des Bourses

Ont été reçus :

1re Série A.

Borghetti Antoine.
Cecola Pierre.
Milani Pierre.
Moroni Paul.
Pancrazi Jean.
Petrolacci Gaston.
Petrolacci Armand.
Sacripanti Joseph.
Sammarcelli Marcel.
Savelli François.
Geronimi René.

1re Série B.

Andreani Elysée.
Battini Ignace.
Bernardini Henri.
Comparetti Toussaint.
Giannetti Charles.
Mariotti Louis.
Orsini Paul Pierre.
Poli Toussaint.
Pompei Paul.
Sabiani Joseph.
Weisembach Michel.

2me Série A.

Guglielmi Auguste.

2me Série B.

Christiani Aimé.
Giansilly Ferdinand.
Grimaldi Jean-Baptiste.
Lactis Emile.
Olivesi Pierre.
Ricci Norbert.

3me Série B.

Devichi André.
Leoni Toussaint.
Orsini Albert.
Vigoureux Gaston.

4me Série B.

Bonelli François Marie.
Santucci Dominique.

6e Série B.

Angelini Charles.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean Baptiste Severoni et leurs enfants ; Mme Ponticaccia, née Severoni, et M. Toussaint Ponticaccia ; Mme veuve Anastasie Ricci et sa fille ; Mme et M. Eugène Poggi, patron pêcheur, et leurs enfants ; Mme et M. Jean-Baptiste Poggi, commandant aux Messageries Maritimes, et leurs enfants, de Marseille ; Mme et M. Joseph Poggi, maître d'équipage aux Messageries Maritimes, et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Bartoli, née Poggi, et leur fils, de Marseille ; M. et Mme Champagnac, née Poggi, et leurs enfants, de Nice ; Mme veuve Marie Adam, née Severoni, de Marseille ; Mlle Liline Severoni ; Mme et M. Antoine Severoni, actuellement sur le front : MM. Nicolas, François, Jeannot Poggi ; M. et Mme Pierre Lucchesi et leurs filles ; M. Hyacinthe Dias et ses enfants ; M. et Mme Ange Tosi et leur fille ; M. Sauveur Sangi ;

Les familles Severoni, Poggi, Ponticaccia, Modena, Ducros, Bonelli, Raibaldi, Cristin, Santucci, Carbuccia, Marinetti, Romantini, Soletti, Cacevechie, Sangi, Bernardi, Petrignani, Giaconi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Elisabeth Severoni
Née POGGI

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 22 mars, à l'âge de 43 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à 1 heure de relevée.

Maison mortuaire, 1, rue Sisco.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 22 mars, 15 heures.

Dans la région au nord de Targnier, après un vif combat nous avons élargi nos positions à l'est du canal de St-Quentin et rejeté l'ennemi de plusieurs points importants qu'il défendait avec énergie.

Au sud de l'Oise et au nord de Soissons, nous avons également progressé au cours de la nuit et occupé plusieurs villages, malgré de vives réactions de l'ennemi.

Dans la région de Vregny, un coup de main, exécuté par nous au nord de Barry au-Bac, nous a permis de faire des prisonniers. Plusieurs tentatives ennemies sur nos petits postes, à l'est de la route St-Hilaire St-Souflet, vers la Fontaine aux Charmes (Argonne) et au bois des Caurières, ont échoué sous nos feux.

Nuit calme partout ailleurs.

Nos Chemins de Fer

De Paris à Soissons !

Paris, 22 mars.

La Compagnie du Nord a fait annoncer aujourd'hui que les trains iront, à l'avenir jusqu'à Soissons.

Le Recul allemand sur le FRONT FRANÇAIS

Paris, 22 mars.

Les prisonniers faits pendant le recul allemand, dans la Somme, avouent l'effet démoralisant de la retraite.

Ils se refusent à admettre la thèse du recul volontaire.

Notre pression força l'ennemi à abandonner les lignes où il comptait résister longtemps encore.

La *Gazette de Genève* affirme que ce recul sur le front français, est dicté par la volonté du Haut Commandement allemand, qui veut éviter, à tout prix, une nouvelle bataille dans la Somme.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 22 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

La Rupture Germano Américaine

CONVOCATION DU CONGRÈS

Washington, 22 mars.

Le Congrès américain est convoqué pour le lundi, 2 avril prochain.

LA CHASSE AUX SOUS-MARINS ALLEMANDS

Afin de pouvoir faire la chasse aux sous-marins allemands, d'une façon aussi énergique qu'efficace, le président Wilson a décidé :

1° La construction immédiate de 60 bateaux spéciaux ;

2° L'utilisation immédiate de 115 millions de dollars pour l'achat de bateaux spéciaux, d'appareils aériens, de canons et de munitions, ainsi que pour le recrutement, dans le plus bref délai possible, de 87.000 marins.

3° Les navires de guerre alliés sont autorisés à entrer dans les ports américains, afin d'aider les Etats-Unis à faire la chasse aux sous-marins allemands.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Pétrograde, 22 mars.

Dans la colonie russe de Paris, on a accueilli joyeusement la nouvelle de l'abdication du Tsar Nicolas.

Déjà, beaucoup se préoccupent des conséquences économiques considérables que comporte le succès du mouvement révolutionnaire.

Les difficultés abondent pour le nouveau gouvernement, puisque la crise alimentaire est des plus graves. Mais ceci oblige précisément les libéraux à prendre des mesures énergiques et à réorganiser le pays.

LE TSAR NICOLAS ET LA TSARINE sont mis en état d'arrestation

Par ordre du gouvernement provisoire, le Tsar Nicolas il ainsi que la Tsarine ont été mis en état d'arrestation.

Les deux ex-souverains ont été emmenés à Tsarkoie-Selo où ils seront placés sous la surveillance d'une garde spéciale.

Le Tsar Nicolas a été arrêté au Grand Quartier Général, sur l'ordre des Délégués de la Douma, qui craignent un mouvement contre-révolutionnaire.

Le Comité mixte des ouvriers et soldats exigeait l'arrestation de la famille impériale.

L'ABOLITION de la PEINE DE MORT

Le décret, abolissant la peine de mort, sera signé demain.

TROIS GOUVERNEURS auraient refusé d'adhérer au Gouvernement

On annonce que les gouverneurs militaires de Sébastopol et d'Archangel ont été arrêtés parce qu'ils ont refusé d'adhérer au gouvernement provisoire.

La même mesure atteindrait le général Kouropatkine qui aurait refusé également son adhésion

DANS LA MARINE

Le contre-amiral Zedreff est nommé ministre de la Marine.

L'amiral Maximof est nommé commandant en chef de la flotte de la Baltique.

LE VOTE DES FEMMES

Le Gouvernement provisoire a décidé que les femmes seront admises à voter à l'occasion des élections pour l'Assemblée Constituante.

Au Palais Bourbon

La Commission de l'Armée

Paris, 22 mars.

M. Noulens, député du Gers, est élu président de la Commission de l'Armée, en remplacement de M. Magniot, nommé ministre des Colonies.

En Allemagne

Arrestation DE CHINOIS

Paris, 22 mars.

Un télégramme d'Amsterdam annonce l'arrestation d'une cinquantaine de Chinois, à Berlin et à Munich, au moment où ils allaient quitter l'Allemagne.

EN SUISSE

Le Monopole du Bétail

Berne, 22 mars.

Le Conseil Fédéral a discuté le projet de loi relatif au monopole du bétail.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie dans les bureaux, pour procéder à la nomination, au scrutin de liste, de dix membres de la Commission chargée de l'étude de l'organisation économique du pays pendant et après la guerre.

Séance Publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'INTÉRÊT DES PRÊTS

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet de fixer, pendant la durée de la guerre, le taux maximum de l'intérêt des prêts sur titres consentis avant la mobilisation.

Le Sénat adopte, sans débat, les conclusions du rapport de M. Albert Peyronnet.

Les Offices départementaux

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion, en première délibération, sur :

1° la proposition de loi de M. Henry Chéron et plusieurs de ses collègues, relative au placement des travailleurs, et portant modification des articles 79, 80, 81, 83 à 93, 98 et 102 du livre 1er du Code du travail et de la prévoyance sociale ;

2° la proposition de loi de M. Paul Strauss et plusieurs de ses collègues, relative à l'institution d'offices départementaux et de bureaux paritaires de placement.

Après une assez courte discussion lesdeux propositions de loi sont adoptées.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Les Douzièmes Provisoires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant :

1° ouverture sur l'exercice 1917 des crédits provisoires applicables au deuxième trimestre de 1917 ;

2° autorisation de percevoir pendant la même période les impôts et revenus publics.

La discussion générale est ouverte.

Le Rapporteur

fait ressortir que les crédits demandés s'élèvent à neuf milliards 516 millions 943.572 francs, pour le deuxième trimestre 1917, et que les crédits demandés au titre des budgets annexes s'élèvent à 926 millions 680.092 francs.

D'où il ressort qu'il y a une augmentation de crédits de 815 millions sur le trimestre précédent.

MM. Abel Gardey, député du Gers ; Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales ; André Hesse, député de la Charente Inférieure ; Nail, député du Morbihan, et Bokanowski, député de la Seine, prennent part à la discussion.

Vente de deux jumentsréformées

Le dimanche, 25 mars 1917, à dix heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé, par l'huissier soussigné, à la vente, aux enchères publiques, de deux juments de gendarmerie, âgées de 11 et 13 ans, taille 1 m. 47 et 1 m. 46.

La vente se fera au comptant sous peine de folles enchères.

L'huissier,
J. J. de Commissaire priseur,
J. BATTESTI

ILE-ROUSSE

Maison Dme GIORGI
Mercerie
Occasion unique
A partir du 19 mars, mise en vente d'un solde de chaussures en tous genres.
Prix très avantageux

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina
(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina DAMIANI** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

De pareils moyens jugent, et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales**.

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Quinquina Authentique

Refuser toute Imitation

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 139 — SAMEDI 24 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction et Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur

ABONNEMENTS

L'Attila Moderne

Les bandes de l'Attila moderne, qui a mis l'Europe à feu et à sang, fuient devant les troupes anglo-françaises, ne laissant après elles que ruines et dévastations.

Rien ne reste debout ; les maisons sont démolies, les arbres coupés ou arrachés, les champs ravagés.

Nos villes ou villages libérés sont à l'état de ruines, et les populations, dans le plus complet dénument, sont secourues par les troupes libératrices.

Ainsi s'allonge encore et chaque jour la carte de guerre à payer plus tard par l'Attila moderne et ses acolytes ; ainsi s'augmente sans cesse la liste des crimes, commis au nom de la Kultur, qui demandent à être vengés et en mettent les auteurs hors l'humanité.

Ce sont les dernières convulsions de la Bête aux abois qui sent approcher l'heure de l'expiation suprême, et qui, ne pouvant plus rien contre les hommes qui la dominent et vont la terrasser, se rue contre la nature elle-même et s'efforce de la transformer en désert.

Attila et ses Huns, le farouche modèle du Bandit de Berlin, n'ont rien fait de pareil. L'élève a dépassé le maître. Mais le maître n'était, il est vrai, qu'un sauvage fruste sans Kultur qui savait encore imposer certaines limites à sa rage dévastatrice.

Qu'importe, plus le compte des forfaits accomplis par les bandes de l'Attila moderne sera lourd, plus le châtiment viendra vite et sera terrible.

Qu'importe, si nos villages sont détruits et nos champs dévastés, la victoire de la civilisation et de l'humanité sur la barbarie teutonne approche à grands pas.

Les dégâts matériels peuvent toujours se réparer, ce n'est qu'une question de temps et d'argent, mais une nation ne peut plus se relever, elle est perdue à jamais, lorsqu'elle a subi des dégâts moraux comme ceux que les Empires centraux ont inscrits à leur compte.

Des nations, qui en arrivent à commettre de tels excès, de telles monstruosités, sont des nations moralement perdues, et elles resteront telles malgré toutes les dissertations filandreuses auxquelles pourront se livrer leurs savants à lunettes.

Dans l'infamie il y a un degré au dessous duquel la réhabilitation n'est plus permise, et les Empires centraux ont franchi cette limite depuis longtemps.

Tout se paie en ce monde, et chaque chose vient à son heure ; la justice immanente est là qui guette.

Mais, en attendant que les armées alliées puissent rendre aux bandes de l'Attila moderne œil pour œil et dent pour dent, nous sommes persuadés que les aviateurs franco-anglais ne vont pas rester inactifs.

Les paisibles cités des mangeurs de choucroute et des buveurs de bière qui sommeillent sur la rive droite du Rhin, pourraient de temps à autre, au gré de représailles, recevoir la visite de quelques escadrilles qui les arroseraient de quelques tonnes d'explosifs.

Au fur et à mesure que l'ennemi reculera, le rayon d'action de nos aviateurs doit avancer aussi, et il leur devient chaque jour plus facile d'accomplir ce territoire boche les exploits dont ils se sont montrés si coutumiers.

En attendant mieux, l'opinion publique se contentera de ces représailles-là.

A. REYNAUD.

On dit...

ON DIT
Que tout vient à point à qui sait attendre.

ON DIT
Que toutes les vérités ne peuvent être dites maintenant, parce que beaucoup sonneraient mal à certaines oreilles.

ON DIT

Cinq lignes censurées

ON DIT

Neuf lignes censurées

ON DIT

Huit lignes censurées

ON DIT
Que bientôt, selon le mot de M. Ribot, nous allons revivre dans un Pays de libre discussion, et nous en aurons fini avec ce mot optimisme à allure officielle qui finissait par énerver l'énergie de la Nation.

ON DIT
Qu'il y aura encore de beaux jours et que les événements suivent le cours des saisons.

L'aide aux Agriculteurs par les Associations Scolaires agricoles et horticoles

Dans une précédente note, nous avons indiqué le parti avantageux que l'on peut et doit tirer de l'emploi de la main d'œuvre scolaire pour la production des plantes alimentaires de culture facile. Les terrains de bonne qualité, inoccupés faute de travailleurs, sont, nous l'avons dit, trop souvent aux abords de nos agglomérations. Ces surfaces improductives devront diminuer, en même temps que nous verrons s'accroître les ressources alimentaires de l'Ile.

Le travail quotidien, pendant quelques heures, des élèves des établissements d'enseignement, sous la conduite de leurs maîtres, permettra la culture de plantes alimentaires de première nécessité sur de plus grandes surfaces. La leçon de choses qui s'en dégagera ne présentera certainement pas moins d'intérêt que le sport hygiénique pratiqué dans l'air pur, sous le beau soleil de Corse.

La culture de leurs champs ne sera point cependant sans laisser les loisirs aux jeunes agriculteurs. Ce temps disponible sera-t-il sans emploi et leur activité, qui se demande qu'à se dépenser dans l'intérêt de la Patrie, restera-t-elle ainsi partiellement inutilisée ? Nous sommes bien certain que non. Nombreux sont les vieillards ou les épouses dont les fils ou les maris libèrent le sol français de l'envahisseur allemand, mais dont l'absence du foyer a comme résultat l'inculture d'une partie de la terre familiale. Les jeunes agriculteurs iront au secours de la famille de nos défenseurs et aideront à la culture un jardin, du champ, de la vigne.

Les divisions locales, qui disparaissent, d'ailleurs, pendant la période pénible que nous traversons, n'auront, dans un sommet convenu, pas la moindre prise sur l'action des Maîtres et des Elèves. Cette solidarité dans le devoir aura comme récompense la satisfaction du bienfait accompli et la reconnaissance de service rendu.

Dans le but d'accroître l'intensité d'action des Associations scolaires agricoles, les vacances de Pâques ont été allongées. C'est l'époque, par excellence, du travail et de l'ensemencement des terres. C'est également celle pendant laquelle une température douce rend l'effort physique le plus agréable. Les associations de la jeunesse pour la mise en culture du sol de France vont donc pouvoir faire de bon travail, en préparant une notable partie de la prochaine récolte.

A leur retour, nos glorieux vainqueurs auront ainsi la satisfaction de constater que l'activité bien employée des jeunes aura procuré aux villages alimés une partie des ressources dont ils ont besoin et donné aux adolescents et aux enfants la saine et virile éducation rurale.

Le Directeur des Services Agricoles,
RETAYER.

Tableau d'Honneur

Citations

Le caporal-clairon Sarrocchi Gaston, du 9e d'artillerie de tranchée, chef de bureau à la préfecture de Draguignan, mobilisé depuis le début de la guerre, a été cité à l'ordre de la division avec attribution de la croix de guerre : « Servant courageux et dévoué, a servi sa pièce avec sang froid et activité sous de violents bombardements ennemis, notamment les 28 et 29 décembre 1916. »

Le sergent *Grimaldi André*, de 4e sous-, a été cité à l'ordre de l'armée : sous-officier d'une bravoure remarquable, a été très grièvement blessé le 13 novembre 1916 au moment où il entraînait sa section à la baïonnette ; n'a quitté son poste pour se faire soigner que sur l'ordre formel de son commandant de compagnie. Ordre du 8 décembre 1916.

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

963e jour de la guerre

Paris, le 23 mars, 15 heures.

Dans la région de St-Quentin, escarmouches de patrouilles au nord de Dallon.

Entre la Somme et l'Oise, l'ennemi a tenté de violentes réactions pour nous refouler de la rive est du Canal de St-Quentin, que nous occupons sur le front Clastres Montescourt. Les attaques successives de l'ennemi ont été brisées par nos feux de mitrailleuses qui ont infligé de fortes pertes à l'ennemi. Des combats également vifs dans la région, à l'ouest de la Fère, se sont terminés par l'échec complet de l'ennemi.

Au sud de l'Oise, nos détachements ont franchi l'Ailette, en quelques points, au nord de l'Aisne. Les Allemands ont renouvelé leur tentative entre la route de Laon et la rivière. Trois attaques sur la ligne Vrigny-Chivres, ont été arrêtées par nos tirs de barrage. Notre artillerie de la région au sud de l'Aisne prenant en enfilade les troupes ennemies leur a infligé des pertes très élevées.

Lutte d'artillerie assez violente en Woëvre. Au pied des côtes de Meuse une tentative ennemie sur la ferme de Romainville (Secteur de St Mihiel) n'a pas réussi.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 40

La résistance de l'ennemi augmente sur tout le front de l'Ouest de St-Quentin au sud d'Arras. Pendant la journée de fortes bourrasques de neige ont rendu notre avance plus difficile. Hier après-midi un raid heureux au nord-est d'Arras nous a permis de ramener quelques prisonniers.

L'ennemi a essayé de nous contre-attaquer et a subi des pertes sérieuses. Ce matin une reconnaissance ennemie a réussi à pénétrer dans nos lignes au nord d'Arras. Elle en a été chassée après un combat sérieux.

Au sud-ouest de Lens un autre raid ennemi a été dispersé par nos feux de mitrailleuses dans la zone de retraite de l'ennemi.

AVIATION

Activité de notre aviation qui a effectué quelques reconnaissances très utiles. Un appareil allemand a été abattu en arrière de nos lignes.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Le chef de bataillon Colonna d'Istria Charles, des tirailleurs sénégalais, officier de la légion d'honneur, de Sarrola Carcopino, est mort glorieusement pour la France, dans le torpillage de l'*Athos*, le....

La Commune de Zicavo

La commune de Zicavo a été très éprouvée par la guerre ; voici les noms de ceux de ses enfants qui sont tombés au champ d'honneur : le chef de bataillon Fiamma Antoine-François, le lieutenant Paoli Fabiani, les sous-lieutenants Fiamma Charles-Dominique, Gandiani Pierre Paul, Paldoni Jacques, l'aspirant Abbatucci Jean-Charles, les adjudants Fagginelli François et Fagginelli Pierre Sébastien, les sergents majors Lecchini Jacques et Leandri François, les maréchaux des logis Paldoni Toussaint et Leccia Jacques, les sergents Fagginelli Amédée, Sangiu Paul François, Leccia Pierre, Pietra Antoine François et Peretti François, les caporaux Morazzani Jacques-Séverin-Clément, Peretti Joseph-Marie, Abbatucci Antoine-Dominique, maire de Zicavo, Gentiani Jean-André, Peretti Joseph Bonaventure et Serra Jean-Baptiste, les soldats Olivieri Antoine, Olivieri Antoine-Pascal, Casalova Pierre, Monsioni Charles, Morazzani Barthélemy, Pietra Jean-Marie, Peretti Jacques, Gentiani Jean Baptiste, Bacchini Philippe, Bacchini Joseph-Antoine, Noel Louis, Scaglia Joseph Antoine, Leandri Antoine-Pâris, Albertini Philippe, Paloreni Charles, Susini Antoine-Martin, Simoni François Milanino, Leccia Antoine Dominique, Louis Augustin, Lecchini François, Leccia Joseph Ferioli Simon-François, Leandri Augustin, Paoli Antoine, Susini Virgile, Leandri François. Il faut ajouter les disparus depuis 1914 : le sergent Peretti Maurice, les soldats Fagginelli Simon, Stefani Bonaventure, Peraldi Jacques, Simoni Joseph Benjamin.

Gazette Départementale

CORTE. — Mgr Simeone, le nouvel évêque d'Accia, fera sa première visite à la ville de Corte, le 25 de ce mois. Il n'en partira que le 28.

Le 26, sa Grandeur fera assistance pontificale à la messe solennelle,

CROQUER A BELLES DENTS

Cela semble une chose invraisemblable à ce bon vieux qui ne peut plus mangner que de la soupe.

S'il avait usé du DENTOL comme son voisin, il aurait encore toutes ses dents et pourrait, lui aussi, croquer à belles dents !

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit la tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis par un de coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.

Le Dentol est un *produit français. Propriété et fabrication françaises. Personnel exclusivement français*

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19 rue Jacob Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Bastiais* pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte dentifrice DENTOL, une boîte de Poudre de DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société des Anciens Sous-Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 25 courant, à 8 h. 1/2 du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 140 — DIMANCHE 25 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILLAGHER, Directeur

ABONNEMENTS

AJACCIO

LES OBSÈQUES de cinq marins du « Danton »

On nous écrit d'Ajaccio :

Hier, à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu, à Ajaccio, les obsèques de cinq marins du *Danton* qui sont morts à bord du chalutier X..., en cours de route.

Le cortège s'est formé devant l'Hôpital Militaire où les corps avaient été transportés. La population a fait aux victimes malheureuses des obsèques magnifiques.

L'absoute a été donnée, dans la chapelle de l'hôpital, par Mgr Semeone, évêque d'Ajaccio, entouré de tout le clergé de la cathédrale.

Les cinq cercueils avaient été placés sur des prolonges d'artillerie et recouverts du drapeau tricolore. Une trentaine de couronnes et gerbes de fleurs avaient été offertes, parmi lesquelles nous avons remarqué celles de M. le Préfet de la Corse, de la Ville d'Ajaccio, de la Colonie Serbe, de la Mission Anglaise, des Réfugiés Syriens, des Rescapés de la Défense Mobile et de la Marine, des Corps de troupe de notre garnison, etc., etc.

Un piquet de marins en armes escadaient les honneurs. Tous les marins, les troupes de la garnison, les Sociétés avec bannières avaient pris place dans le cortège que précédait la Musique Municipale.

Le deuil était conduit par les camarades des défunts, le Commandant de la Marine et ses officiers. Puis venaient les officiers de la garnison, le Secrétaire Général, représentant le Préfet absent, les Conseillers de Préfecture et le Chefs de Cabinet. Le Maire et le Conseil Municipal en corps, tous les chef de service, les musiciens et les colonies étrangères et enfin la population entière, car pendant les obsèques, tous les magasins avaient fermé leurs portes.

Dans la cour de l'Hôpital Militaire, M. le Commandant de la Marine et le Député Maire d'Ajaccio, M. Pugliesi-Conti, ont magnifié dans d'émouvants discours la conduite héroïque de l'équipage du *Danton* et salué les morts.

Petite Gazette

Le passage

M. Xavier Colonna d'Istria, directeur administrateur de la *Jeune Corse*, est de passage à Bastia.

Nous souhaitons à notre sympathique confrère, la plus cordiale bienvenue.

Service funèbre

Dimanche, 25 courant, à 4 heures du soir, aura lieu, à Sainte-Marie un service funèbre et solennel pour le repos de l'âme de nos chers soldats de la Corse tombés au champ d'honneur. Toutes les autorités civiles et militaires sont invitées à rehausser de leur présence cette cérémonie éminemment patriotique à l'issue de laquelle le Prédicateur du Carême, M. l'abbé Maestracci prononcera le discours de circonstance.

Nouvelles militaires

Sont placés dans la position d'officiers supérieurs, MM. les lieutenants de territoriale de Pinarelli, à Ajaccio ; Gueiti, à Evi.

— M. le lieutenant Bonici, du 17e bataillon du génie, aux armées, est promu au grade de capitaine de réserve.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Pochon Jean-Joseph, retraité, et Sarrola Lucie, couturière.

NAISSANCES

Néant.

DÉCÈS

Ferreni Elisabeth, ménagère, 44 ans, à Bastia.

Arrighi Marie-Louise, 17 jours de Bastia.

Pinelli Regina, 60 ans, de Pinarello.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 23 mars, 15 heures.

Au nord de St Simon, l'ennemi a déclanché, hier, en fin de journée, une violente attaque sur nos positions en avant du village d'Artemps. D'abord légèrement refoulées nos troupes ont aussitôt contre-attaqué avec vigueur et ont réussi à rejeter l'ennemi jusqu'à Grand-Seraucourt.

La lutte d'artillerie a été assez vive entre Somme et Oise.

Au sud de l'Oise, de nouveaux détachements ont franchi l'Allette. Canonnade intermittente dans cette région.

Au nord de Soissons, *nous avons réalisé de nouveaux progrès*.

Il se confirme que les attaques dirigées par l'ennemi sur le front de Vregny-Chivres, ont été extrêmement violentes. Sur un seul point les Allemands ont lancé un Régiment entier. Deux de nos compagnies de chasseurs, un instant isolées du gros de nos forces, ont réussi, après un combat acharné, à se dégager d'elles mêmes et à ramener des prisonniers.

Les pertes subies par l'ennemi, au cours de ces tentatives infructueuses, ont été très élevées.

Plusieurs coups de main ennemis au nord-ouest de Reims vers Maisons-de-Champagne au bois d'Avocourt et dans la région de Saint-Mihiel, ont échoué sous nos feux.

AVIATION

Dans la journée d'hier, un albatros de chasse a été abattu dans nos lignes, dans la région de Vezelise.

LE COMITÉ DE GUERRE

Paris, 23 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

MM. Ribot, Albert Thomas, Joseph Thierry, Maginot et l'amiral Lacaze assistaient à cette réunion.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Déclaration DU GRAND-DUC NICOLAS

Pétrograde, 23 mars.

Le Grand-Duc Nicolas a déclaré que, partisan convaincu du nouveau régime, il n'admettrait jamais aucune réaction, et il a exhorté les Russes à s'unir autour du Gouvernement provisoire pour la Victoire décisive.

Déclaration du Ministre de la Guerre

M. Gouchkoff, ministre de la Guerre, a déclaré que la victoire russe était impossible avec l'ancien régime, et que le Gouvernement provisoire n'avait qu'un seul but : la Victoire.

Le mouvement Germanophobe

Le mouvement germanophobe gagne tous les jours du terrain, parmi les populations de Petrograde et de Moscou notamment.

On recherche systématiquement et sans répit tous les hauts personnages soupçonnés de sympathie pour l'Allemagne, ou ayant des noms ou des titres allemands.

Déclaration DU PRINCE KROPOTKINE

Le prince Kropotkine, le célèbre révolutionnaire russe, exilé en Angleterre, estime que la défaite de l'autocratie russe est, cette fois définitive, et que la réaction sera absolument incapable de renverser le nouveau gouvernement dont la stabilité est assurée.

Le Grand-Duc Nicolas

Suivant une information particulière, le Grand Duc Nicolas adressa au Tzar, deux jours avant la Révolution, une longue lettre dans laquelle il lui dénonçait l'influence persicieuse de l'entourage de la Tzarine, et l'avertissait que la Révolution était imminente.

AU REICHSTAG

IMPORTANTE DÉCLARATION DU CHANCELIER

Berlin, 23 mars.

Avant son départ pour le Grand quartier général, le Grand Chancelier a dû répondre, au Reichstag, à une interpellation sur la politique générale.

Au cours de son discours, le Grand Chancelier a été obligé de reconnaître que la situation de l'Allemagne était, à l'heure actuelle, des plus critiques.

En Angleterre

COMITÉ DE GUERRE

Londres, 23 mars.

Le Comité de guerre impérial britannique s'est réuni, pour la seconde fois, ce matin, sous la présidence de M. Lloyd George, premier ministre.

Berlin

GRANDE ÉMEUTE

Berne, 23 mars.

Un télégramme de Berlin dit que des manifestations se sont produites mercredi dernier, à Berlin, provoquées par la faim.

Ces manifestations ont pris, en moins d'une heure, des proportions telles qu'à leur arrivée sur les lieux, les troupes, envoyées pour le maintien de l'ordre, se sont trouvées en présence d'une véritable émeute.

Des coups de revolver ayant été tirés par la police et les soldats, les manifestants ont riposté.

Le nombre des victimes serait assez considérable de part et d'autre.

UN PÉTROLIER AMÉRICAIN TORPILLÉ ET COULÉ

19 marins noyés

Paris, 23 mars.

Un télégramme d'Amsterdam annonce que le pétrolier américain *Healton* a été coulé par un sous-marin allemand sur les côtes hollandaises.

Dix-neuf marins ont péri.

En Allemagne

VOYAGE du Grand Chancelier

Berne, 23 mars.

D'après une dépêche d'Amsterdam, le Grand Chancelier est parti pour le Grand quartier général allemand, afin de rédiger un rapport sur la situation militaire pour le Kaiser.

La Rupture Germano Américaine

PRÉPARATIFS MILITAIRES

Washington, 23 mars.

Le Département de la Marine a déposé une demande évaluant à 74,500 hommes, l'effectif qui lui est immédiatement nécessaire.

L'Etat de l'Ohio a voté une loi instituant le recensement des hommes âgés de 18 à 45 ans, en vue de la conscription

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Douzièmes Provisoires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant :

1° ouverture sur l'exercice 1917 des crédits provisoires applicables au deuxième trimestre de 1917 ;

2° autorisation de percevoir pendant la même période les impôts et revenus publics.

ARTICLE 1er

La Chambre passe à la discussion des articles.

L'article 1er donne lieu à une très longue et vive discussion

La Haute-paye et l'indemnité des tranchées

Après de vifs incidents, la Chambre vote une augmentation de crédit de 215 millions, destiné à accorder aux soldats la Haute paye et l'indemnité des tranchées.

Le Gouvernement et la Commission s'étaient opposés au vote de ce paragraphe.

Malgré cette double opposition, la Chambre a voté l'augmentation proposée par 437 voix contre 30.

Les Voitures-automobiles

M. Angiès, député des Basses-Alpes, propose une réduction de 25 millions pour diminuer le nombre des voitures automobiles, actuellement en service dans la zone de l'intérieur et dans la zone des Armées.

Le député des Basses-Alpes insiste sur la réduction qu'il propose, parce que cette réduction mettra fin à bien des abus, à bien des gaspillages.

Après une vive discussion, la Chambre, d'accord avec le Gouvernement, vote une réduction de 10 millions sur ce crédit.

LE VOTE

Enfin la Chambre vote, par mains levées, l'ensemble de l'article 1er portant ouverture, sur l'exercice 1917, de crédits provisoires s'élevant à *neuf milliards 622 millions 744,575 francs*, applicables au deuxième trimestre de 1917.

Articles 2 et 3

La Chambre adopte également, après une courte discussion, les articles 2 et 3, relatifs aux attributions de crédits aux divers ministères.

Les articles 4 et suivants sont également adoptés.

L'ensemble du projet de loi est adopté par mains levées.

Communiqué ITALIEN

Sur le front du Trentin, l'activité de l'artillerie se maintint, aussi hier, assez intense.

Dans le massif Castabella (Vallée de San Pellegrino-Avisio), l'ennemi, après un intense bombardement avec obus à gaz asphyxiants, attaqua avec insistance nos positions avancées, il fut repoussé avec des pertes sensibles.

Sur le front Giulia, habituelles actions d'artillerie et activité aggressive de nos patrouilles, dont deux firent irruption dans les lignes ennemies, à l'est de Saber (zone de Gorizia), les bouleversant.

Un avion ennemi atteint par notre tir, tombe en flammes près Loquizzo (Carso). Les deux aviateurs furent tués.

CADORNA.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Liline Aitelli, née Ghio ;

Les familles Aitelli, de Marseille, de Toulon et de Francardo ; Ghio, Paoli, Oletta, Magnaschi, Angeleri, Agostini, Agostini de Marseille, Agostini d'Alger, Sisco, Petrotti, pilote, Meria, Olmeta, Rasmussen, Rodaro et Ponzevera ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur F.-A.-H. Aitelli

Décédé en Espagne

leur époux, beau-frère, neveu, cousin et allié, décédé le 23 mars 1917, à l'âge de 34 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 10 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 34 Bd Paoli.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

A bas la Censure Politique !

Nos Lecteurs n'ont pas été sans remarquer les nombreuses coupes blanches pratiquées par Anastasie, dans nos colonnes.

Nous croyons être agréables à nos Lecteurs en publiant ci-après l'article : « A bas la Censure Politique ! » qui a été publié par un de nos confrères de la Capitale, « l'Agence républicaine »

Cet article, écrit quelques jours avant la lecture de la Déclaration ministérielle n'a rien perdu de sa valeur et se passe de tout commentaire.

De quoi parler sans éveiller les susceptibilités de la Censure ? Il est heureux actuellement de s'affirmer républicain, et les journaux, qui ne se posent pas en thuriféraires de l'autocratie gouvernementale sont, aussi ôt, impitoyablement saisis.

Malgré toutes les déclarations officielles les plus formelles, la Censure politique n'est pas morte ; son activité sans précédent en manifeste

. Elle prétend agir au nom de « l'Union sacrée », alors qu'au contraire elle provoque une irritation générale.

Lorsque, en août 1914, la Presse accepta loyalement un régime de discipline bien définie, — c'est-à-dire de ne publier aucun renseignement d'ordre militaire ou diplomatique — elle n'entendait pas par là signer son abdication. Elle voulait conserver son rôle de mentor — au nom de ses lecteurs — près des élus et des gouvernants. Or, ces derniers interdisent qu'il leur soit adressé la moindre critique ; ils ne veulent pas que les fautes commises soient révélées, ce qui obligerait à des sanctions. C'est ainsi que la censure par sa sévérité excessive

— selon qu'il s'agisse d'un tel ou d'un tel — a plané la presse sous un régime de servitude contraire à toute doctrine républicaine. La pensée, les tendances, les opinions qui ne sont pas parfumées à l'encens sont impitoyablement prohibées et leur manifestation interdite.

Au nom de cette prétendue « Union sacrée », dont on joue trop facilement, on doit mettre fin au régime répressif imposé à la presse républicaine.

Nous sommes en République, que diable ! Les omnipotents du jour se frappent théâtralement la poitrine en se déclarant de parfaits démocrates. Qu'ils le prouvent donc. Nos poilus se battent et meurent pour la défense de la liberté que la presse républicaine a le droit de revendiquer.

La Censure politique doit disparaître immédiatement, au nom précisément de la République. C'est une nécessité dont l'évidence ne peut être niée. Qu'il soit un parlementaire qui ose parler de la question à la tribune et qui, surtout, ne se contentera pas de vaines promesses, mais saura exiger une déclaration catégorique à ce sujet ? Ce sera une bonne action républicaine en même temps qu'un acte de justice et un rappel aux principes sacrosaints dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Il ne faut pas que la Censure politique continue plus longtemps à être un organe anonyme

et de contrainte intellectuelle. Il est impossible qu'en France, sous un régime démocratique ou considéré comme tel, la liberté de penser et d'écrire connaisse un contrôle et une restriction qu'on ne rencontre pas dans des nations soumises à une royauté ou un empire, mais qui, par contre, jouissent d'un libéralisme qui nous fait défaut actuellement.

Je ne sais si le ministère actuel partira, s'il sera consolidé, remanié ou transformé ; ce qui est sûr, c'est qu'on doit en finir avec ces procédés d'ancien régime. Il faut qu'on sache pour les journaux soit établi, statué à l'égard de tous les partis, notamment les journalistes, des membres du Parlement et du Conseil d'Etat.

Nous exceptions donc, à la rigueur, et en raison des circonstances dans lesquelles nous vivons actuellement, le maintien de la Censure militaire et diplomatique. Mais nous nous élevons bien haut contre le fonctionnement de la Censure politique qui est une monstruosité contraire à tous les principes républicains.

A bas la Censure politique !

RENÉ DOLIÉ.

On dit.....

ON DIT

Que les amateurs de melons nature vont pouvoir s'en donner à cœur joie.

ON DIT

Que le sucre étant devenu aussi rare que des cheveux sur la tête d'un sénateur, les cafetiers de la ville vont se voir obligés de le supprimer à leurs clients.

ON DIT

Que, toutefois, les clients auront la faculté d'apporter dans leurs poches quelques morceaux de sucre et qu'on les autorisera même à les mettre devant leur tasse.

ON DIT

Que les diabétiques sont dans la jubilation, car ils en avaient assez de se voir privés de ce doux aliment alors que d'autres pouvaient le consommer impunément à leur barbe.

ON DIT

Que tout le monde étant traité de la même façon, ce sera le régime de l'égalité absolue devant.... le sucre.

De l'Or

Pour hâter la fin de cette guerre terrible qui cause chaque jour tant de deuils et de ruines, pour soutenir nos soldats héroïques et leur donner tout ce dont ils ont besoin pour vaincre, il nous faut de l'or.

Chaque pièce d'or versée dans les caisses de l'Etat est un petit soldat qui va prendre sa place de bataille à côté de nos vaillants poilus.

Chaque pièce d'or qui se dérobe à ce devoir sacré est un petit soldat qui passe à l'ennemi ; c'est un traître envers la Patrie.

Aux appels qui lui ont été adressés à diverses reprises, le public a répondu, en partie, en apportant son or aux caisses de l'Etat ; mais, malheureusement, ces appels n'ont pas été entendus par tout le monde.

A côté des bons Français qui ont fait leur devoir sans hésiter, il y a la foule des mauvais Français qui détiennent encore de l'or par devers eux, qui thésauriseraient même sur le cadavre de la France tant leur soif de l'or est grande.

Pour ces mauvais Français, c'est inutile d'essayer de faire vibrer en eux la corde patriotique, de leur montrer où est leur devoir. Leur Patrie réside dans leur porte-monnaie ; leur devoir n'est de ramasser de l'or, encore de l'or et toujours de l'or.

Pour les obliger à verser cet or dont ils sont si avares, il faut les punir dans leur cupidité même ; il faut déprécier le métal qu'ils ont entre les mains ; il faut qu'ils voient leur fortune fondre sous leurs yeux comme neige au soleil, et alors ils s'empresseront de s'en dessaisir contre des Bons de la Défense nationale, ou contre des billets de banque.

Pour atteindre ces quelques milliards qui, en se cachant, pactisent avec l'ennemi, ces milliards qui se rendent coupables du crime de lèse-patrie, nous avons demandé, il y a longtemps déjà, qu'une loi fut votée pour démonétiser toute la monnaie d'or existant à ce jour.

Un projet de loi a été enfin déposé en ce sens, et la Commission des Finances s'est montrée favorable à son adoption.

Nous demandons donc que le Parlement se hâte de voter cette loi, puisqu'elle est nécessaire, afin d'obliger les mauvais Français à faire leur devoir.

C'est une loi patriotique qui ne doit pas attendre.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de MM. Bazile et Lemire, accepté par le Gouvernement, dans les interpellations relatives à la situation de notre production et aux approvisionnements en blé, à la taxation du prix de l'orge, à la politique économique par laquelle le gouvernement entend répondre à la guerre sous marine, etc.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, soucieuse de la nécessité d'intensifier toutes les forces de défense et de protection de la nation, prenant acte des déclarations du gouvernement, comptant sur lui pour rentrer à la terre tous les travailleurs dont la présence aux armées n'est pas indispensable et pour prendre les décisions urgentes afin d'assurer les besoins vitaux par une organisation méthodique et rationnelle déjouant les manœuvres, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	297
Majorité absolue	149
Pour l'adoption	296
Contre	1

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Giacobbi, Giordani, Pierangeli Pugliesi-Conti.

M. Landry n'a pas pris part au vote.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat *Marenghi Don Jacques*, de la 6e coloniale : bon et brave soldat qui s'est toujours courageusement conduit au feu ; blessé grièvement au cours du combat du 27 août 1914 ; impotence fonctionnelle de la jambe droite.

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

964e jour de la guerre

Paris, le 24 mars, 7 heures.

Entre la Somme et l'Oise, au cours de la journée, nos troupes ont mené avec décision et entrain une action offensive qui a pleinement réussi.

L'ennemi, malgré une résistance acharnée, a été refoulé largement à une distance variant de 2 à 4 kilomètres.

Au nord et à l'est du Canal de St-Quentin, au nord est de Targette nous avons poussé des détachements sur les hauteurs qui dominent immédiatement la vallée de l'Oise. Dans cette région les Allemands ont tendu des inondations. La ville de la Fère est sous l'eau.

Au sud de l'Oise nous avons continué à franchir l'Allette. Dans la région, au nord de Soissons, nos troupes ont en combattant réalisé des progrès sérieux vers Margival. Au nord est de Reims, deux attaques allemandes sur nos tranchées en avant de Thil ont échoué sous nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses. Les pertes de l'ennemi ont été sensibles à en juger par les cadavres laissés par lui dans nos réseaux du fils de fers.

Journée relativement calme sur le reste du front.

AVIATION

Aujourd'hui un avion allemand a été abattu dans nos lignes vers Deuxlouard.

ARMÉE D'ORIENT

(Période du 19 au 21 mars inclus)

Des combats violents se sont déroulés au nord de Monastir pour la possession de la Côte 1248, qui est restée définitivement entre nos mains, malgré les contre-attaques des germano-bulgares. Le total des prisonniers, dans cette région, en y comprenant les chiffres qui figurent au communiqué précédent s'élèvent à la date du 21 mars à 24 Officiers 1.777 hommes. Nous avons pris, en outre, 11 mitrailleuses et 2 canons de tranchées. Pendant la même période trois avions ennemis ont été abattus par l'armée britannique dont l'aviation très active a bombardé des gares et des parcs ennemis. Une opération de police, rendue nécessaire par les exactions des bandes grecques insurgées dans la zone neutre, a permis de disperser plusieurs bandes vers Kipurgos et de saisir un grand nombre de fusils et de cartouches dissimulés.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 30

Dans la région de notre avance, nombreuses escarmouches de patrouilles tout le long de la ligne Eterpilières-Beaumetz Les-Cambrai et Biaurevaz. Pendant la journée les contre-attaques ennemies près d'Avesnes Le Bas, Beaumetz et Vraucourt ont été repoussées après un violent combat. Toutes nos positions ont été maintenues et nous avons ramené des prisonniers. Nos troupes ont progressé aux environs d'Ecoust et Croisilles. Ce matin un coup de main heureux a été exécuté à l'est d'Arras. L'ennemi a fait exploser la nuit dernière, au nord de Neuville St-Waast un fourneau de mine qui n'a occasionné aucun dégat.

Notre artillerie a bombardé très efficacement les tranchées ennemies au sud est de Loos et à l'est de Vermelles.

Le caporal réserviste *Sartorio Hyacinthe*, du 1er groupe d'aéronautique, engagé qui a toujours assuré son service à l'entière satisfaction de ses chefs ; blessé très grièvement, le 30 juillet 1916, a donné un bel exemple de courage et de sang-froid ; perte de l'usage de la jambe gauche.

Le soldat réserviste *Colelli Nicolas*, du 158e d'infanterie : bon soldat, blessé grièvement à son poste de combat, le 27 juin 1915 ; perte de la vision de l'œil droit et ankylose du genou gauche.

Le soldat réserviste *Rinlucci Dalize Andrew Françoise*, du 3e zouaves : soldat dévoué, grièvement blessé, le 15 juin 1915, en servant son arme en d'agent de liaison ; impotence fonctionnelle de la jambe droite.

Le soldat réserviste *Orsini Raphaël*, du 4e colonial : excellent soldat, très grièvement blessé, le 25 septembre 1915, au cours d'un combat à la grenade ; perte de l'usage de la jambe gauche.

Le soldat territorial *Fontelli Antoine-Marie*, du 259e d'infanterie : bon et brave soldat, blessé très grièvement, le 31 mai

1915, au cours d'une attaque ; blessé grave.

Le sergent territorial *Giordani* Jean, du 225e d'infanterie : excellent sous-officier qui a toujours montré les plus belles qualités de sang-froid et de courage, très grièvement blessé, le 6 octobre 1915, à son poste de combat ; plaies multiples.

La Réquisition des Cuirs
EN CORSE

Saisi par un certain nombre de nos négociants en cuirs des inconvénients qui résultent de l'application à la Corse d'un régime spécial M. Giordan a appelé l'attention du Sous Secrétaire d'Etat à l'Intendance, sur la nécessité d'étendre à la Corse le régime en vigueur dans les autres départements

Le député de Sartene a reçu, du Sous-Secrétaire d'Etat, la lettre suivante en date du 11 mars qui solutionne la question au gré des intéressés.

Paris, le 11 mars 1917,

M. le Député et cher Collègue,

Par lettre du 12 février, vous avez bien voulu attirer mon attention sur la situation spéciale du commerce des cuirs en peau de Corse, du fait que la réquisition n'a pas été effectuée chez les bouchers dans l'Ile comme dans la Métropole.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de donner des instructions pour que tous les cuirs corses, de bœufs, vaches, taureaux et taurassins, soient, à partir du 1er avril prochain, frappés de réquisition générale.

En raison des difficultés inhérentes à la collecte des cuirs dans l'île, il ne m'a pas été possible d'y organiser plus tôt le régime de la réquisition.

Agréez, etc.

Le Sous Secrétaire d'Etat.

LES ENSEMENCEMENTS DE POMMES DE TERRE

La commande de pommes de terre de semence, faite par le Syndicat agricole de la Corse, comprend les demandes adressées ces temps derniers à M. le Sous Préfet de Bastia. MM. les Maires et MM. les Cultivateurs, qui se sont adressés à la Sous Préfecture sont priés de renouveler leurs demandes avant la fin du mois de mars, en y joignant un certificat signé du Maire attestant que les terrains nécessaires sont préparés.

En outre, une certaine quantité de pommes de terre de semence sera réservée aux écoles. Les demandes devront être adressées dans la semaine à la Sous Préfecture par Mmes les Institutrices et MM les Instituteurs qui certifieront en même temps que toutes les mesures sont prises pour que ces pommes de terre soient ensemencées dans le plus bref délai. Il sera donné satisfaction à ces demandes dans la mesure des disponibilités.

Toutes les commandes devront être accompagnées du montant du prix d'achat, à raison de 32 francs les 100 kilogrammes, Bastia.

BOURSES
dans les lycées et collèges
(Aspirantes)

En raison des congés de Pâques, la date d'ouverture de la session d'examens pour l'obtention des bourses dans les lycées et collèges est reportée, en ce qui concerne les aspirantes, du 29 mars au jeudi 19 avril.

Le Vice Recteur,
A. THALAMAS.

CHANGEMENT DE L'HEURE

La Sous Préfecture nous communique le télégramme ci après adressé à tous les Maires :

« Ajaccio. 24 mars.

» Dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 mars courant, à onze heures du soir, toutes les horloges publiques (horloges des chemins de fer, des bureaux de poste, de tous les établissements relevant de l'Etat, des départements et communes) seront avancées d'une heure : Leur aiguille passera brusquement de onze heures à minuit. L'heure ainsi modifiée réglera jusqu'au 7 Octobre tous les usages ordinaires de la vie.

» En particulier les règlements de police concernant l'ouverture et la fermeture des établissements ouverts au public seront appliqués sans modification en se conformant à l'heure nouvelle.

» Le Gouvernement prie le public de vouloir bien avancer toutes les pendules et montres d'une heure pendant la nuit du samedi 24 au Dimanche 25. Le but principal de cette mesure est d'économiser chaque jour une heure de lumière artificielle et par conséquent de réserver à la Défense nationale une quantité considérable d charbon. »

Nécrologie

M. Hyacinthe MARIANI

A dix heures du matin ont eu lieu les obsèques de M. Hyacinthe Mariani, négociant, emporté à l'âge de soixante cinq ans, après une assez longue maladie.

Originaire du canton d'Omessa, M. Mariani était établi à Bastia depuis plusieurs années et tenait un commerce important dans la rue de l'Opéra et était le dépositaire des Eaux d'Orezza. Par son activité, par sa franche manière de traiter les affaires et son esprit d'initiative, il laisse à sa famille une situation aisée et non usurpée clientèle qui assure la prospérité de son fonds de commerce.

Quatre belles couronnes, portées par les orphelines du Bon Pasteur, avaient été offertes par la famille et les amis.

Le deuil était conduit par les parents de Bastia et de l'intérieur, entourés de nombreux amis.

Dans l'assistance, le bureau et les membres de la Société de Sainte Dévote précédés de leur bannière.

Nous adressons nos condoléances aux familles Mariani, Andrieux, Orazzini et Sanzini.

Syndicat Agricole de la Corse

Pommes de terre. — Un lot de 400 ballots de pommes de terre (variété : Institut de Beauvais), sera débarqué prochain, du courant, sur les quais de Bastia, pour être réparti entre les *membres du Syndicat*. Les pommes de terre *de semence* seront vendues au prix de 16 francs la balle de 50 kilos (en toile d'origine) et seront réservées aux *membres du Syndicat* qui les ont commandées et dont les terrains sont prêts à les recevoir. Il est expressément défendu de les utiliser pour la consommation. Une certaine commande d'égale importance sera mise incessamment à la disposition du Syndicat.

Les propriétaires et les cultivateurs, qui désirent bénéficier de la première commande, sont priés d'en adresser le prix à M. le Trésorier du Syndicat, les commandes seront satisfaites successivement dans l'ordre dans lequel elles seront inscrites.

Soufre. — Trois cents ballots de soufre, soit le tiers de l'approvisionnement nécessaire aux viticulteurs membres du Syndicat, seront mis en vente à partir de lundi, 26 du courant aux conditions ci-après. Seules les commandes inscrites jusqu'à ce jour seront satisfaites dans la proportion de moitié de la commande, au prix de 28 francs le ballot de *soufre sublimé* ; l'autre moitié sera livrée ultérieurement, suivant commande ferme et payée d'avance au meilleur prix qu'il sera possible au Syndicat d'obtenir.

Sulfate de cuivre. — Une quantité de 20 000 kilos de sulfate de cuivre, sera mise à la disposition du Syndicat, par livraisons successives, à partir des premiers jours du mois d'avril.

Un avis ultérieur en indiquera le prix.

Bouillie bordelaise. — Une quantité de 10.000 kilogr. de bouillie bordelaise arrivera incessamment sur les quais et sera aussitôt mise en distribution. Les viticulteurs, dont les commandes ont été inscrites avant le 15 janvier, pourront seuls en bénéficier.

Un avis ultérieur en indiquera le prix.

Courtes et bonnes.

Les convalescences, pour être bonnes, doivent être courtes.

Nos contentes de nous avoir fait souffrir, de nous avoir mis, parfois, à deux doigts de la tombe, certaines maladies, même guéries, se rappellent à notre souvenir longtemps encore. Mais alors on n'est pas guéri, direz vous ? L'observation est juste. On est guéri, c'est vrai, c'est à-dire que tout danger du fait de la maladie se trouve éloigné, mais on n'est pas toujours suffisamment remis. La maladie a troublé l'organisme et il en reste quelque chose. La réparation faite a été un peu une réparation de fortune qu'il faut transformer en réparation sérieuse. Il n'est rien de tel que le traitement des Pilules Pink pour transformer une réparation de fortune de l'organisme en solide réparation.

Mme Arnaud Samré, 156, boulevard Jacob, à Rochefort sur Mer, a fait avec les Pilules Pink une expérience concluante.

« J'ai eu, il y a quelques années, écrit elle, une pleurésie. Le mal prit à temps et fut bien soigné a été vaincu, mais il est incontestable qu'il m'en était resté quelque chose. Jamais, depuis cette maladie, je n'ai vais pu me dire : « Je me sens tout à fait bien ». Non, j'avais toujours à me plaindre, soit de fatigue exagérée, de migraines, de douleurs dans le dos, de maux d'estomac aussi. Les soins ne me manquaient pas, mon alimentation se faisait bien, on ne pouvait donc incriminer que les suites, les restes de ma pleurésie. On m'a conseillé de prendre quelques boîtes de Pilules Pink, ce que j'ai fait. Je vous vous dire que, grâce à vos bonnes pilules, je me sens parfaitement bien aujourd'hui et que je me porte mieux que je ne me suis jamais portée. Je suis forte et n'ai plus à me plaindre d'aucun malaise. »

Les maladies épuisent le sang et, tant que le sang n'a pas repris sa composition normale, vous êtes dans la période de convalescence, c'est à dire que vous n'êtes pas mal, mais que vous n'êtes pas bien non plus. Sous certaines influences on est apte s'altérer et c'est dangereux, alors qu'il est très facile de l'abréger. Les Pilules Pink, en donnant du sang riche et pur avec chaque pilule, réduisent au minimum les convalescences.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabilla, 23, rue Balzac, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

— Sont promus au grade de sous lieutenant, MM. Costallani Simon, adjudant chef au 2e colonial ; Nicolini Paul-Hyacinthe, maréchal des logis au 7e spahis, affecté au 22e colonial ; Quilici Dominique-Antoine, maréchal des logis au 4e chasseurs affecté au 7e colonial ; Costa Jean-Baptiste, maréchal des logis au 8e dragons, affecté au 23e colonial.

— M. le médecin-major de 1re classe Brunati, rentré du Maroc, est affecté au 4e colonial.

Pharmacie

Pharmacie de garde :
M. Gastil, Bd Paoli.

Nouvelles religieuses

A Sainte-Marie. — Ce soir à, 4 heures, après le sermon : « Prière à Marie » de Sassetti, violon et orgues par M. Giansanelli ; « Pie Jesu » de Piaz, chanté par M. S.

Au Salut : « Panis Angelicus » de Pilot ; « Tantum ergo » de L. P., chantés par Mlle M. et Mme S. avec accompagnement de violon et orgues.

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

Joli magasin de vente avec four pâtisserie et débarras, face Lycée.

S'adresser : Librairie Costa.

Demande

On demande à acheter des *boutures rupestris*.

Adresser offres à M. Simon GRECO à Oletta.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

AVENIR DU PROLETARIAT. — Par une circulaire, M. le Président général prévient tous les sociétaires non mobilisés qui n'auront pas repris leurs versements avant le 15 avril prochain, seront l'objet d'une radiation définitive par application des paragraphes 2 et 3 de l'article 12 des statuts.

L'amende de 0.25 par mois de retard sera rigoureusement exigée.

Le Président du Comité de Bastia,
PAOLI

Société des Anciens Sous-Officiers — assemblée de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 25 courant à 9 h. 1/2 du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres.

AVIS

Le dépôt de Corte aurait besoin d'urgence spécialement pour tenir les emplois de : Secrétaire-rédacteur ou comptable, planton de nuit, armurier, cordonnier, maréchal ferrant, infirmier et gardemagasin.

Les candidats à l'engagement spécial pour l'un de ces emplois en adresseront au Commandant du Dépôt, la demande accompagnée de l'extrait de l'acte de naissance et d'un certificat de bonne vie et mœurs, en spécifiant l'emploi qu'ils désirent occuper.

Nouvelles Religieuses

Oratoire de Saint-Roch. — Le Mois de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge sera célébré à la chapelle de Pango le mardi 26 mars.

Dimanche, vêpres, bénédiction à 4 heures. Lundi, jour de la fête, messe à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 4 heures, vêpres, bénédiction du Très Saint Sacrement et baisement de la Sainte Relique.

Prieure : Mme Dulesi Paulette.

Sous-prieure : Mlle Bartolomei Attia.

N.B. — Les Dames protectrices sont priées de considérer la présent avis comme lettre d'invitation.

Oratoire Sainte Croix. — La fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie se célébrera solennellement dans cet oratoire, lundi 26 mars.

La veille : Vêpres solennelles à 7 heures et demie du soir,

Le jour de la fête. Messe à toutes les heures à partir de 6 heures, grand'messe à 11 heures ; messe de midi ; le soir, vêpres à 4 heures, sermon par l'éminent prédicateur de Sainte-Marie, M. l'abbé Maestri, suivi et baisement de la sainte Relique à 7 heures et demie.

Prieure : Mlle Virginie Pianet.

Sous prieure : Mlle Catherine Fanelli.

N. B. — Les confrères sont priés de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

Le Meilleur
Apéritif Naturel
Excite l'APPÉTIT
Facilite la DIGESTION
Donne de la VIGUEUR
Conserve la SANTÉ
GARE AUX CONTREFAÇONS
L. N. MATTEI & à Bastia (Corse)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 24 mars, 15 heures.

A l'est du Canal de Saint Quentin, nous avons sérieusement élargi nos positions pendant la nuit. Nos troupes ont atteint, en quelques points, la rive ouest de l'Oise.

Au nord de la Fère, nous avons également progressé sur la rive est de l'Ailette.

Quelques tentatives ennemies sur nos petits postes vers Berry au Bac à l'est de Reims et à l'ouest du Mort-Homme, ont échoué sous nos feux. Nous avons fait quelques prisonniers.

Nuit calme partout ailleurs.

LE DREADNOUGHT *DANTON* TORPILLÉ ET COULÉ en Méditerranée

296 Victimes

Paris, 24 mars.

Le cuirassé d'escadre *Danton* a été torpillé le 19 mars, en Méditerranée, par un sous marin allemand.

Atteint par deux torpilles, le *Danton* a coulé en 30 minutes.

Sur les 1.102 hommes dont se composait l'équipage, 806 officiers et marins ont été sauvés par le torpilleur *Massue* et les autres bâtiments patrouilleurs qui escortaient le *Danton*.

Il y a eu 296 victimes.

Dès que le périscope du sous marin fut aperçu, le pirate fut attaqué aussitôt à la grenade par le torpilleur *Massue* ; il disparut aussitôt et on ne le revit plus.

Le *Danton*, cuirassé de premier rang, avait été lancé en 1909 ; il jaugeait 17 734 tonnes.

Ses caractéristiques étaient les suivantes : longueur, 145 m. 6 ; largeur, 25 m. 80 ; tirant d'eau, 8 m. 72.

La cuirasse du *Danton* avait une épaisseur de 250 m/m

Les chaudières, système Belleville, développaient une force de 21 500 chevaux et pouvaient donner 2 052 tours à la minute.

Le *Danton* était un cuirassé à turbines, muni de 4 hélices, et pouvait filer 20 nœuds 17.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

La Hollande REFUSE L'INDEMNITÉ *offerte par* l'Allemagne

La Haye, 24 mars.

Le Gouvernement hollandais a refusé l'offre qui lui a été faite par l'Allemagne, à l'effet de lui rembourser le prix des sept navires coulés par les sous marins allemands.

Le Gouvernement néerlandais a estimé que cette proposition était inacceptable.

LES FRANÇAIS rapatriés D'ALLEMAGNE

Paris, 24 mars.

Un télégraphie de Genève que 49.932 Français ont été rapatriés d'Allemagne, du 15 janvier au 23 mars 1917.

Le chiffre des Français rapatriés depuis le début des hostilités est de 166.529.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

La mise en accusation DU TSAR NICOLAS

Pétrograde, 24 mars.

Le Comité exécutif demande la mise en accusation du tsar Nicolas.

Le Régime Républicain

Les Cadets demandent à être gouvernés suivant le régime républicain.

En Allemagne

LA RÉVOLUTION en marche

Emeutes très graves

Morts et Blessés

Zurich, 24 mars.

La Révolution est en marche.

Depuis une dizaine de jours, la faim a provoqué des émeutes d'une gravité exceptionnelle, à Kiel, à Hambourg et dans plusieurs autres grandes villes.

La troupe, envoyée pour rétablir l'ordre, a fait preuve d'une sauvagerie extraordinaire.

Les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés.

A Kiel, 67 hommes ont été tués.

Dans les autres villes, le chiffre des victimes est très élevé.

Les populations sont très surexcitées.

Le corsaire « News »

Paris, 24 mars.

D'après un télégramme adressé de Berlin à Amsterdam, le corsaire *Meuse* serait de retour.

La Rupture Germano Américaine

MEETING MONSTRE pour LA GUERRE

New York 24 mars.

Un meeting monstre en faveur de la guerre a été tenu, à New-York, sous la présidence du Maire de New-York et du sénateur Root.

Plusieurs orateurs ont pris la parole.

Avant de lever la séance, le maire New York a donné lecture, au milieu d'applaudissements frénétiques, d'une lettre par laquelle M. Roosevelt demande l'entrée immédiate des Etats Unis dans la guerre.

Le Service Militaire générale obligatoire

Paris, 24 mars.

Les Etats de Vermont, de New Hampshire de Massachusetts et de Rhode-Island ont voté plusieurs résolutions demandant le service militaire général obligatoire

Communiqué ITALIEN

Dans la nuit du 21, des tentatives d'attaques ennemies contre nos positions avancées sur les pentes du Mont Siet (Haut Cordevole et du Mont Greco (Vallée Sertan), furent nettement repoussées par nos troupes.

Dans la journée d'hier, le mauvais temps limita les actions d'artillerie. L'activité aggressive de nos patrouilles provoqua de petites rencontres avec l'ennemi, avec issue partout favorable pour nous.

CADORNA.

ILE-ROUSSE

Maison Dme GIORGI
Mercerie
Occasion unique
A partir du 19 mars, mise en vente d'un solde de chaussures en tous genres.
Prix très avantageux

AVIS DE DÉCÈS

M. A. Battistini, receveur particulier des Douanes, à Ajaccio, et Mme A. Battistini ; M. Ludovic Battistini, surnuméraire de l'enregistrement, canonnier au front ; M. D. Battistini, contrôleur des Douanes à Marseille ; M. Battistini, capitaine au long-cours ; M. D. Bocognani, capitaine au long-cours, et Mme, née Battistini ; Mme veuve A. Battistini et sa fille ; M. D. Battistini, directeur honoraire des Douanes ; M. l'abbé Oricelli (Paris) ; M. et Mme Félix Oricelli et leur famille ; Mme veuve Giudicelli et ses enfants ; M. et Mme Frison ; Mlle Oricelli (Oran) ; Mlle M. Battistini ; Mme veuve Antonorsi et son fils ; M. et Mme Padovani et leur famille (Marseille) ; Mme veuve Ambrosi et son fils ; Mme veuve Padovani, née Segoli, et ses enfants ; M. Antoni ;

Les familles Mattei, Padovani de Nonza, Mattei de Marseille, Battistini de Bône, Bernardi, Palmieri, Franceschini-Pietri ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Eugène Battistini
Interne des Hôpitaux de Marseille
Médecin auxiliaire

leur fils, beau-fils, frère, neveu et cousin, décédé à Marseille, le 21 mars 1917, à l'âge de 27 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, à la suite d'une maladie contractée au front.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Marseille. Le corps arrivera à Bastia par le vapeur du lundi, 26 mars. La levée aura lieu à 3 heures de l'après-midi, aux hangars de la Cie Fraissinet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

VIVARIO

l'Hôtel Cyrnos

tenu par M. Michel ROGNONI
Cuisine soignée — Chambres confortables. — Arrangement pour familles.
PRIX MODÉRÉS

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina
(Apéritif recommandé)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1905*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 janvier 1906*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina** DAMIANI est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois.

Le profuit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

De pareils moyens jugent et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales**.

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Damiani Authentique

Refuser toute Imitation

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc vulcanisé et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à Ajaccio, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à Bastia du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli. au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 26 Mars*

Grande Vente Réclame

D'UN LOT DE LINGERIE POUR DAMES

Affaires exceptionnelles entièrement sacrifiées

500 Chemises en Schirting, renforcées avec broderies entre-deux, troutrou, seront sacrifiées, *la Chemise* **2.90**

500 Pantalons en Schirting, sans apprêt, avec broderies et festons, seront soldés, *le Pantalon* **2.90**

250 Jupons en Schirting, sans apprêt, avec grand volant de broderie et entre-deux, troutrou, *le Jupon sera vendu 3.90* et **2.90**

AFFAIRE A ENLEVER DE SUITE

300 Sacs à Main dernier genre, article valant et vendu partout 2.95 ; nous solderons ces sacs, *la Pièce* **1.40**

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

PHOTOGRAPHIES EN TOUS GENRES

Photographies Animées

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Un litre d'eau minérale

pour moins de

15 centimes

Pour cette somme minime vous avez la meilleure eau minérale, légèrement gazeuse, délicieuse à boire, même pure, en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable tout le contenu d'un paquet de

Lithinés du Dr Gustin

Cette eau saine minéralisée se mélange facilement à toutes les boissons, et principalement à celle auquel elle donne un goût exquis. Elle constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

Reins, Vessie, Foie, Estomac, Intestins :

Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Cystite, Diabète, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.

1 fr. 75 la boîte

Cette supplémentation est prescrite par l'impôt de 0.25 c. (loi du 31 Décembre 1916, supportant les eaux minérales). La boîte contient 12 paquets permettant de faire 12 litres d'eau minérale.

Dépositaires : Bastia, Mme Quilichini — Furiani, M. Bozzi — Serragia, M. Benedetti.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marques de Villeneuve et Largas du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Battesti

Rhum Grands Mornes

Marque de Prédilection

de M. PAULIN. — 1920

POUR NOS HÉROS !!!

L'Œuvre Artistique, 28, rue St-Ferréol, Marseille,

Offre Gratuitement

un agrandissement artistique d'une valeur de 30 francs à chaque famille qui lui enverra le portrait d'un brave mort, disparu ou prisonnier.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. — N° 141

UNI[illegible] — 8 191[illegible]

00109

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. GELLAMMER, Directeur

ABONNEMENTS

BIBLIOTECA COMUNALE

Souvenirs d'Hôpital

IX. — Premier beau Jour

Après tant de jours de désespérante immobilité et de fièvre déprimante, un matin que le temps est radieux, que la lumière divine envahit joyeusement la chambre, que les flots d'or diaphane du soleil caressent toutes choses, le blessé se réveille avec une minime sensation de douleur. Sa blessure se décide à le laisser un peu tranquille, à ne pas trop lui rappeler sa fastidieuse compagnie. C'est la trêve...

La tête est lucide. Et le blessé regarde franchement, d'un regard émerveillé, clair et *neuf*, le visage de la vie, — de la vie belle et multiforme. La bonne humeur le gagne — non pas cette bonne humeur forcée et hérique des heures mauvaises, — mais une bonne humeur naturelle, spontanée, jaillissante. Il est tout disposé au rire et au chant. Il n'y manque pas. Et il rit ! Et il chante ! Les oiseaux n'ont pas le cœur plus en fête dans les bois verdissants d'avril...

Ses yeux, insents d'espoir juvénile, se tournent vers le jardin. Et le rêve se glisse dans son cerveau, — rêve qui sera bientôt réalisation : les premiers pas dans la salle, la promenade dans le jardin, et, un peu plus loinsaine, la sortie en ville. Mais, comme si c'était trop de bonheur, il refuse cette dernière espérance et se contente, pour le moment, du joli renouveau qui l'embrasse.

La planche de température accuse un 36°8 qui se fout de la fièvre. Un appétit féroce aiguise les dents et arenge l'estomac... Et le blessé frétille sur son lit et redit mille fois : « Y a du bon ! A nous les femmes qui fument ! » Et en attendant la « pouie », il grille cigarette sur cigarette...

On ne croirait pas que cet homme a souffert. Il a la délicieuse puérilité de l'enfant à qui tout paraît beau, à qui tout paraît bon...

Puis, la pensée devient plus grave, une petite larme perle... La vision des aimés s'impose, la famille ! bien aimé... Puis, c'est un souvenir d'amour. Le fantôme de l'adorée se dresse, fétiche immatériel — ou, encore, les beaux corps de femmes qui ont éternisé les heures de jadis, les beaux corps pareils aux fleurs et aux fruits !...

Oh ! ce premier beau jour à l'hôpital ! Il laisse au cœur une empreinte ineffaçable. Oh ! ces heures suprêmes de désir, bien plus belles, bien plus magiques que la possession !

Si ce jour-là n'est pas le plus ardent de la vie, il en est le plus exquis...

Du temps que j'étais à l'hôpital, pour mon premier beau jour, l'inspiration qui ne me faisait guère de bonnes manières depuis longtemps, vint me visiter et me dicta la poésie suivante. Je la livre au public dans sa simplicité ingénue.

Joie

Mon joie inattendue aujourd'hui me sourire,
C'est tressaillant et joli comme un rêve,
Et tout ce que je vois et tout ce qu'on me dit
M'enchante, me paraît savoureux, inédit,
« Mon Dieu ! Quel ravissement ! » me dit mon infirmière.

Et je vis ! et je vis ! les yeux pleins de larmes,
Je ne sens pas mon mal. A-t-il jamais été ?
A-t-on jamais souffert quand on est enchanté
Ainsi que je le suis ? En vérité, j'en doute ;
Je sens l'émotion m'entraîner par la route joyeuse

Joyeuse et douce, et belle, et tendre. Oh ! que le D'en pauvre homme souffrant enferme-t-il chez Je voudrais m'agiter et faire mille choses ! leur A la fois ! — Mais, enfin, quelles sont donc les causes De ce ravissement ? Ah ! ça, c'est un secret ! (En matière d'amour il faut être discret). Oh ! j'ai parlé d'amour, le secret se devine... C'est vrai, je suis hanté par l'image divine.

DOMINIQUE VECCHINI.

On dit.....

ON DIT

Que les cours des maisons de Bastia, qui étaient jadis réputées pour leur malpropreté, ne laissent plus rien à désirer, et que l'odorat même le plus subtil ne pourrait trouver à y redire.

ON DIT

Que cela ne provient pas de ce que les ménagères se privent du *tout à la cour* qui leur est si cher, mais de ce que les balayeurs s'acquittent consciencieusement de leur mission.

ON DIT

Que, en présence de cette propreté à laquelle on n'avait jamais été habitué, il serait question, aux approches du Printemps, d'installer des camps de prisonniers de guerre dans les cours intérieures où la garde en serait des plus faciles.

ON DIT

Que la commission des Neutres, chargée de veiller au bien-être des prisonniers de guerre, ne pourrait qu'approuver cette mesure qui alliérait le confort à l'hygiène.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

La médaille d'honneur en bronze a été décernée à M. Calisti, capitaine de port à Bisette : le 16 novembre 1916, a fait preuve d'initiative, de courage et de dévouement, en se portant avec un canot monté par quatre hommes, par vent violent et mer très grosse, au secours de l'équipage réfugié dans la mâture qui démergeait du bateau *Ariste*, coulé à l'entrée du port de Bisette. A réussi à recueillir cinq hommes qu'il a conduits à bord du *Thiégelon* où ils purent recevoir les soins nécessaires.

Un témoignage officiel de satisfaction a été adressé au caporal Battesti Antoine, du 44e d'infanterie : le 28 juillet 1916, a porté secours à une baigneuse en danger de se noyer, à une trentaine de mètres des cabines des bains de mer d'Ajaccio, et a réussi à la sauver.

Une médaille de bronze a été décernée à M. le capitaine Gayet, du 173e : s'est porté au secours de trois baigneuses en danger de se noyer sur la plage de Toga, Bastia, le 28 juin 1914. Après avoir fait passer des colonnes de liège à deux d'entr'elles, a plongé pour retrouver la troisième qui avait disparu, a réussi à la saisir et à la ramener à terre.

Gazette Départementale

ZILIA. — Samedi dernier, s'éteignait à Zilia, dans les bras d'une jeune femme éplorée, à peine mariée, depuis un mois, M. Dominique Raineri, ancien sous-officier, qui comptait tout jeune vingt-quatre printemps et qu'une maladie implacable, contractée au service, avait éloigné de l'armée qu'il désirait tant servir, et où, par son intelligence et sa modeste instruction, il eût pu arriver au grade d'officier, comme bien d'autres de ses camarades d'école. Sa maladie, à l'état latent, eût vite fait de se réveiller brusquement, et hélas ! elle devait terrasser rien qu'en huit jours et clouer à jamais sous la dalle du tombeau celui qui est tant regretté et que nous ne cesserons de pleurer.

Ses obsèques ont eu lieu le lendemain au milieu d'un grand concours de parents et d'amis accourus de toutes les communes du canton. La bière était portée à bras par quatre parmissionnaires ou sollertins. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mancraccci, maire, Liberali, instituteur, Ambrosini, ancien adjudant, et Departis, propriétaire.

En cette triste circonstance, nous présentons à celle qui fut aussitôt veuve qu'épouse, à M. Raineri père, sa jeune et glorieux mutilé, son frère, et à ses amis consternées, l'expression de nos condoléances les plus douloureusement émues.

Un Ami.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat réservists *Massoni Nicolas*, du 6e bat. de chasseurs : brave chasseur qui a toujours fait preuve de mépris le plus absolu du danger ; blessé très grièvement le 5 novembre 1916, au cours d'une attaque.

Le conducteur réservists *Mondoloni Joseph-Marie*, du 15e escadron du train des équipages : soldat modèle qui a toujours servi d'une façon parfaite ; a été blessé très grièvement, le 8 décembre 1916, en assurant le ravitaillement d'un bataillon de chasseurs.

Le soldat *Torrenti Jean Félix*, du 174e d'infanterie : excellent soldat sous tous les rapports, blessé très grièvement à son poste de combat, le 7 mai 1916 ; amputé de la cuisse gauche.

Nécrologie

Mademoiselle Anna Pietri

Un nouveau deuil, bien cruel, vient de frapper M et Mme André Pietri et leur famille, si douloureusement éprouvée, il y a quelques jours, par la mort de leur bien-aimé, aussi et tant.

Leur bien aimée fille, Mlle Anna Pietri, s'éteint depuis six mois d'une affection grave, était entrée en convalescence. Les soins constants et dévoués de son entourage semblaient avoir eu raison de la maladie. Malheureusement des complications sont survenues, et l'infortunée demoiselle, épuisée par plusieurs mois de lutte, s'est trouvée complètement sans forces pour résister à ce nouvel ennemi.

A peine âgée de quatorze ans, elle n'avait fait qu'entrevoir la vie à travers le prisme des illusions, elle lui était apparue si belle et si pleine d'espoirs, chargée comme elle l'était par tous les siens. Ce n'est pas sans d'amers regrets qu'elle a vu que sa fin approchait, mais son amour était si bon qu'elle pensait plus à la douleur que cette séparation devait causer à tous ceux qui l'aimaient qu'à ses propres angoisses.

Bien a reçu cette belle âme dans ses bras : qu'elle prie Là Haut pour consoler ceux qui la pleurent.

Le levée du corps a été faite à dix heures du matin. M. André Pietri, ses deux fils, MM. Colombo et Valicelle, les autres parents condoléaient le deuil, suivis d'une affluence d'amis et connaissances. Par une délicate attention qui permet de la distinguer une fois de plus à la considération qu'il mérite, M. Maurice, le très honoré Directeur de la Société Générale, avait pris place parmi les membres de la famille, voulant ainsi accorder une marque d'affectueuse sympathie à son jeune employé, M. Joseph Pietri, frère aîné de la petite morte.

Le cercueil était recouvert d'une belle couronne en fleurs naturelles. Les élèves du Pensionnat Jeanne d'Arc avaient tenu à assister à l'enterrement de leur camarade ; quatre d'entr'elles : Mlles Lely Olivari, Eugénie Casanova, Elisabeth Gianotti, Françoise Corteggiani, tenaient les cordons du poêle.

Trois autres : Mlles Assomption Rossi, Zizé Martini et Germaine de Zerbi, portaient une fort jolie couronne, offerte à l'amie perdue, et une superbe gerbe de fleurs naturelles.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean Baptiste.

Nous prions nos part standre au nouveau malheur qui frappe Mme et notre ami M. André Pietri, le représentant de commerce si avantageusement connu, si heureusement entouré, et leurs enfants, les familles Biaggini, Valicelle, Colombo, Giralt et Mattei si leur adressons toutes nos condoléances.

INSTITUT Sténographique de France

RÉSULTAT DES ÉPREUVES GÉNÉRALES de Novembre 1917

STÉNOGRAPHIE

130 mots à la minute :

Mlle Angèle Alfonsi, *mention bien.*

Mlles Virginie Bartegalata, Alexandrine Ducatillon, Toussainte Martinelli, *mention assez bien.*

110 mots à la minute :

Mlles Marie Franzini, Françoise Salvatori, Anna Simbaldi, *mention assez bien.*

90 mots à la minute :

Mlle Elisa Rossini, *mention bien.*

Mlles Clémentine Bary, Antoinette Mancraccci, *mention assez bien.*

50 mots à la minute :

Mlle Fidelia Colombani, *mention bien.*

Mlle Marie Dévote Prospari, *mention assez bien.*

DACTYLOGRAPHIE :

Diplôme Supérieur : Mlles Elisa Rossini, Anna Prospari

Diplôme de Capacité : Alexandrine Ducatillon, Antoinette Dolasi, Antoinette Mancraccci, *mention bien.*

Diplôme de Capacité : Mlles Françoise Salvatori, Marie Franzini.

Préfecture de la Corse

VISITE *des Exemptés et Réformés*

des classes 1896 à 1914

Lundi 26, voyage en chemin de fer d'aller à Corte.

A CORTE, les cantons de Castifao, Ghisoni, Motta, Moroseglia, Piedicroce, Pierra, Pruneli, San Lorenzo, Valle d'Alesani, Venzani, Calacuccia, le mardi 27 mars, 8 heures du matin.

A CORTE, les cantons de Omessa, Piedicorte-di-Gaggio, Sermano, Venaco, Corte, le mercredi 28 mars, 8 heures du matin.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

Le lieutenant territorial *Rideld Joseph-Marie*, du 25e d'infanterie : officier très brave au feu et d'une énergie remarquable, s'est particulièrement distingué au combat du 15 décembre 1915 ; a déjà été cité.

Le capitaine territorial *Feracci André*, du 118e territorial : nombreuses campagnes commande sa compagnie avec une supériorité remarquable et un dévouement à toute épreuve.

Le sous-lieutenant de réserve *Benigni Félix-Mathieu*, du 9e zouaves : ancien de service, a fait preuve de belles qualités militaires au cours de la campagne.

L'officier d'administration de 2e classe *Zaccarelli Marcel*, du cadre auxiliaire, gestionnaire du service des subsistances d'un corps d'armée : longs services antérieurs, a fait preuve, depuis qu'il est en campagne de beaucoup d'activité, de compétence et de dévouement.

Le sous-lieutenant de réserve *Vincentelli Pierre*, du 1er bat. de tirailleurs sénégalais : bon officier, possédé de longs services antérieurs à la campagne ; a montré depuis le début de la guerre de remarquables qualités d'énergie et de sang froid, notamment au cours de septembre 1915 ; s'était déjà fait apprécier au cours des opérations coloniales.

Le lieutenant de réserve *Giacomoli François-Marie*, du 3e bat. d'étapes de tirailleurs malgaches : très bon officier, possédant de beaux états de services, exerce son commandement avec une grande compétence et à l'entière satisfaction de ses chefs.

AVIS

Le dépôt de Corte aurait besoin d'engagés spéciaux pour tenir les emplois de : Secrétaire-rédacteur ou comptable, planton de nuit, armurier, cordonnier, maréchal ferrant, infirmier et garde-magasin.

Les candidats à l'engagement spécial, pour l'un de ces emplois en adresseront, au Commandant du Dépôt, la demande accompagnée de l'extrait de l'acte de naissance et d'un certificat de bonnes vie et mœurs, en spécifiant l'emploi qu'ils désirent occuper.

Nouvelles Religieuses

Oratoire Sainte Croix. — La fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie en célébrera solennellement dans cet oratoire, lundi 26 mars.

Le jour de la fête. Messes à toutes les heures à partir de 6 heures, grand'messe à 11 heures ; messe de midi ; le soir, vêpres à 4 heures, sermon par l'éminent prédicateur de Sainte-Marie, M. l'abbé Mancraccci ; salut et baisement de la sainte Relique à 7 heures et demie.

Prieure : Mlle Virginie Pinzut.

Sous prieure : Mlle Catherine Fusella.

N. B. — Les confrères sont priés de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

Oratoire de Saint-Roch. — La fête de l'Annonciation de la Très Sainte-Vierge sera célébrée à la chapelle de Fango le lundi 26 mars.

Lundi, jour de la fête, messe à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures.

Le soir, à 4 heures, vêpres, bénédiction du Très Saint Sacrement et baisement de la Sainte Relique.

Prieure : Mme Dulosi Paulette.

Sous-prieure : Mlle Bartolomei Anita.

N. B. — Les Dames sociétaires sont priées de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

— M. le chef d'escadrons de cavalerie, en retraite, Innocenti Ernest, est nommé à un emploi de son grade, dans la réserve, et est désigné pour prendre le commandement des trains réglementaires d'une division d'infanterie.

— Sont promus adjudants d'administration principaux du génie, MM. les adjudants d'administration de 1re classe Tommasoli, à St Denis ; Parigi, à Ajaccio ; Graziani, à Verdun ; Serrafini, à Bonifacio ; Nelmeri, à Bastia ; Hintzmanelli, à Bizerte.

Avis

M. Pantalacci Antoine est de nouveau propriétaire d'un âne, âgé de 6 ans, robe noire, taille 1 m. 40 centimètres, qu'il tient à la disposition des propriétaires de juments et ânesses, pour les saillies. Il est installé à Cervioni (Alerie).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

965e jour de la guerre

Paris, le 25 mars, 7 heures.

Au nord de la Somme, nous avons refoulé l'ennemi jusqu'aux lisières de Savy où il s'est établi dans une ligne de tranchées préparée d'avance.

De la Somme à l'Oise, nos troupes, poursuivant leur succès, ont livré bataille à l'ennemi qui s'est défendu pied à pied et l'ont rejeté à un kilomètre environ au nord de Grand-Seraucourt et de Gibercourt. Elles se sont emparées de la rive ouest de l'Oise depuis les faubourgs de la Fère jusqu'au nord de Vendeuil. Deux forts avancés de la défense de la Fère, sont tombés entre nos mains.

Au sud de l'Oise, en dépit des inondations tendues par l'ennemi, nous avons sérieusement progressé sur la rive est de l'Ailette, conquis plusieurs villages et rejeté les arrière-gardes allemandes dans la Basse Forêt de Coucy.

Au nord de Soissons, peu de changement au cours de la journée ; nous avons trouvé de nombreux cadavres allemands dans les tranchées conquises par nous hier au nord de Margival. Une pièce allemande à longue portée a tiré, aujourd'hui vers 10 heures, un certain nombre d'obus de gros calibre, sur la ville de Soissons.

Lutte d'artillerie assez vive dans la région de Berry-au-Bac et de Reims, ainsi qu'en Alsace vers le Vieil, au sud du col Sainte Marie.

AVIATION

Dans la journée du 23 mars, l'adjudant GUTOLI a abattu son 5e avion allemand. Aujourd'hui, nos canons spéciaux ont descendu un appareil ennemi qui est tombé dans nos lignes près de la Vuve (Marne). Cet après-midi, un hydro-avion allemand, se dirigeant vers Ecrétat, a été capturé en mer, les deux aviateurs ont été faits prisonniers. Dans la journée du 23 mars, un de nos avions a bombardé, à faible hauteur, le terrain d'aviation de Marisbois, au nord de Thincourt ; un violent incendie s'est déclaré dans les hangars qui se sont effondrés. Dans la nuit du 22 au 23 et la nuit suivante, nos escadrilles ont lancé 1100 kilogr. de projectiles sur les usines de Thionville et du Bassin de Briey, ainsi que sur la gare de Conflans.

Paris, le 25 mars, 15 heures.

Au cours de la nuit, nous avons réalisé de nouveaux progrès au nord de Grand-Seraucourt, dans la direction de Saint Quentin.

Entre Somme et Oise, la nuit a été relativement calme. Les prisonniers faits par nous, dans la journée d'hier, appartiennent à sept régiments différents.

Sur la rive est de l'Ailette, nous avons progressé sensiblement au sud de Chavry et consolidé nos positions ainsi que dans la région au nord de Soissons.

A l'ouest de la Meuse, nous avons exécuté un coup de main et enlevé des éléments de tranchées ennemies à l'est du Bois de Malancourt.

A l'est de la Meuse, une tentative allemande sur une de nos tranchées vers Apremont, a été repoussée à la grenade.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée du 24, l'adjudant GUTOLI a abattu son 6e avion allemand. Un autre appareil ennemi a été abattu dans la région de Bois Fontaines.

Des avions allemands ont lancé, hier soir, plusieurs bombes sur Calais et Dunkerque. A Dunkerque, ni victimes, ni dégâts ; à Calais, deux personnes de la population civile ont été tuées, une blessée.

ARMÉE D'ORIENT

Aucun événement important pendant la journée du 23 mars, sur le front de l'armée d'Orient. Violent bombardement de Pradista et Kenal dans la zône d'Orfano par les hydro-avions britanniques.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

24 mars, 20 heures 45.

Nos troupes ont occupé Roisel, est de Péronne. Ce matin, de forts détachements ennemis ont attaqué nos positions à Beaumetz-les-Cambrais et ont réussi à prendre pied momentanément dans la ville. Par une contre-attaque, nos troupes en ont immédiatement chassé l'ennemi qui a laissé de de nombreux cadavres sur le terrain. Nous avons fait des prisonniers. Pendant la journée, nous avons avancé sur un front d'environ 2 kilomètres et demi au sud-ouest et à l'est d'Ecoust-S.-Mein. Nous avons repoussé deux petites attaques de ce côté et au nord de Boiry Bacquerolle. Ce matin de bonne heure, nous avons exécuté un nouveau coup de main, à l'est d'Arras. Nous avons atteint la 2e ligne et infligé des pertes à la garnison. De même à l'est de Neuville St-Vaast, nous avons pénétré dans les tranchées ennemies, tuant un certain nombre d'Allemands et détruisant des abris. Ce matin, aux environs de Cichybourg-L'Avoue, un coup de main ennemi a échoué sous nos feux, un autre détachement ennemi a réussi à atteindre nos lignes à l'ouest de Messines. Activité réciproque d'artillerie dans le secteur d'Ypres où notre feu a provoqué des explosions.

Communiqué ITALIEN

Dans la journée du 22, des actions d'artillerie, plus intenses dans le haut Vardi, dans la vallée Travignole et sur le front Giulia.

L'activité de nos détachements provoqua de petites rencontres sur les pentes Dosso Casina (Sud dépression Loppio, dans la vallée Viscende (Piave) et sur le Carso. Nous prîmes quelques prisonniers.

CADORNA.

LES DÉVASTATIONS *commises* PAR LES ALLEMANDS EN FRANCE

Paris, 25 mars.

M. Ribot, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, vient d'adresser aux Gouvernements Neutres une note pour leur dénoncer les dévastations commises par les Allemands dans les territoires libérés.

M. Poincaré ET LA CLASSE 1918

Paris, 25 mars.

Le Président de la République a passé, ce matin, en revue les Sociétés de préparation militaire qui lui ont présenté tous les jeunes gens de la classe 1918.

LE GÉNÉRAL NIVELLE visite LE FRONT BELGE

Paris, 25 mars.

Le Général Nivelle a visité hier le front belge, où il s'est rencontré avec S. M. le Roi Albert qui l'a retenu à dîner.

LE KAISER joue la comédie avec HINDENBURG

Berne, 25 mars.

Un télégramme de Berlin dit que le Kaiser a adressé ses chaleureuses félicitations au maréchal Hindenburg, parce que l'armée allemande a exécuté, d'une façon brillante, les mouvements de retraite, sur le front occidental.

La Rupture Germano Américaine

Une mesure qui s'imposait

L'internement des Allemands

New-York 25 mars.

Le Gouvernement de Washington a décidé d'interner tous les Allemands dont la conduite est répréhensible.

Le Rappel D'UN MINISTRE

Un télégramme de Washington nous informe que le Ministre des Etats Unis, à Bruxelles, vient d'être rappelé par son Gouvernement.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

L'ATTITUDE du Parti Socialiste

Pétrograde, 25 mars.

Le parti socialiste, dans un ordre du jour longuement motivé, vient d'inviter tous ses membres et tous ses partisans à soutenir le Gouvernement provisoire, seul capable de nous assurer la *Victoire*.

Le Commerce Russe

Le Ministre du Commerce du Gouvernement provisoire a décidé de faire publier les listes des formes commerciales avec lesquelles le commerce est défendu.

Le Grand-Duc Nicolas

Le Gouvernement provisoire a informé le Grand Duc Nicolas que ses rapports avec les membres de la dynastie impériale rendaient indésirable son maintien à la tête du Commandement en chef des armées russes.

LA RUPTURE OFFICIELLE des relations diplomatiques entre la Chine et l'Allemagne

Paris, 25 mars.

Un télégramme de Zarich annonce que le ministre de Chine à Berlin a remis hier au ministre des affaires étrangères de Prusse, la note relative à la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Association Amicale des Réformés n° 1 de la Corse. — Les membres de l'Association ainsi que les Réformés n° 1 qui désireront en faire partie sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, à l'Hôtel-de-Ville, le lundi, 26 courant à 5 heures du soir.

Ordre du jour : Discussion des statuts. — Paiement des cotisations et questions diverses.

Le Secrétaire, PAOLINI.

SPELONCATO

A VENDRE

par suite du manque de personnel, résultant de la mobilisation :

1 paire de gros bœufs de labour.
7 taureaux.
5 vaches pleines.

S'adresser à M. Abrahni, propriétaire à Speloncato.

LIQUEUR CÉDRATINE L.N. MATTEI BASTIA-CORSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Agricole
HYGIÉNIQUE EXQUISE DIGESTIVE

Au Pauvre Diable

Bastia — 21, Boulevard Paoli, 21 — Bastia

A partir de *Lundi 26 Mars*

Grande Vente Réclame

D'UN LOT DE LINGERIE POUR DAMES

Affaires exceptionnelles ont été remises et sacrifiées

500 Chemises en Schirting, renforcées avec broderies entre-deux, froutrou, seront sacrifiées. *la Chemise* 2.90

500 Pantalons en Schirting, sans apprêt, avec broderies et festons, seront soldés, *le Pantalon* 2.90

250 Jupons en Schirting, sans apprêt, avec grand volant de broderie et entre-deux, froutrou, *le Jupon sera vendu 3.90 et* 2.90

AFFAIRE A ENLEVER DE SUITE

300 Sacs a Main dernier genre, article valant et vendu partout 2.95 ; nous solderons ces sacs, *la Pièce* 1.40

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

LA MAISON EST FRANÇAISE

Aucune expédition n'est faite dans l'intérieur.

AVIS DE DÉCÈS

M. A. Battistini, receveur particulier des Douanes, à Ajaccio, et Mme A. Battistini ; M. Ludovic Battistini, surnuméraire de l'enregistrement, canonnier au front ; M. D. Battistini, contrôleur des Douanes à Marseille ; M. Battistini, capitaine au long-cours ; M. D. Bocognani, capitaine au long-cours, et Mme, née Battistini ; Mme veuve A. Battistini et sa fille ; M. D. Battistini, directeur honoraire des Douanes ; M. l'abbé Oricelli (Paris) ; M. et Mme Félix Oricelli et leur famille ; Mme veuve Giudicelli et ses enfants ; M. et Mme Frison ; Mlle Oricelli (Oran) ; Mlle M. Battistini ; Mme veuve Antonorsi et son fils ; M. et Mme Padovani et leur famille (Marseille) ; Mme veuve Ambrosi et son fils ; Mme veuve Padovani, née Segoli, et ses enfants ; M. Antoni ;

Les familles Mattei, Padovani de Nonza, Mattei de Marseille, Battistini de Bône, Bernardi, Palmieri, Franceschini-Pietri ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Etienne Battistini

Interne des Hôpitaux de Marseille
Médecin auxiliaire

leur fils, beau-fils, frère, neveu et cousin, décédé à Marseille, le 21 mars 1917, à l'âge de 27 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, à la suite d'une maladie contractée au front.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Marseille. Le corps arrivera à Bastia par le vapeur de lundi, 26 mars. La levée aura lieu à 3 heures de l'après-midi, aux hangars de la Cie Fruissinet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Joseph Scampucci et sa famille remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de leur regretté

M. Joseph Scampucci

Négociant

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée en l'église paroissiale Sainte-Marie, le 27 mars 1917, à 9 heures du matin.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Santini.

4e ANNÉE. — N° 142 MARDI 27 MARS 917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

NI ROIS DES AIRS NI ROIS DES MERS

Les Allemands ont eu, parmi beaucoup d'autres, deux grandes pensées : être rois des airs, être rois des mers.

Comment les ont-ils réalisées ?

Les grands dirigeables de guerre, créés à coups de millions par le comte Zeppelin, qui vient de mourir, devaient leur assurer la suprématie de l'air. Ils n'ont réussi qu'à tuer quelques femmes et quelques enfants.

Peut-être même ceux qui les lançaient sur les Comtés d'Angleterre ont-ils inconsciemment augmenté le nombre des enrôlements volontaires parmi nos amis indignés de ces procédés barbares, et stimulé le zèle de ceux qui travaillaient dans les usines de guerre.

Quoi qu'il en soit, huit d'entre eux furent abattus en Angleterre ou dans les eaux anglaises, et cinq s'écrasèrent en flammes, dit le *Daily Chronicle*, qui récapitule leurs exploits à l'occasion de la mort du faux grand homme qui les avait conçus.

Sans doute, lorsqu'ils apparurent, en 1914, aux abords mêmes de Londres, ils valurent au comte Zeppelin une popularité qui dépassa celle de l'Empereur. Mais, descendant de son piédestal, ce même comte Zeppelin reconnaissait bientôt, au cours d'un banquet, à Constance, que les zeppelins n'avaient plus de raison d'être, parce que les Anglais avaient découvert un moyen de les combattre. Il aurait pu ajouter que les avions français étaient armés d'une certaine fusée Lepreur qui ne le cédait en rien, comme arme de destruction, au procédé anglais.

En France, qu'ont-ils fait ? — Ils ont tué, comme en Angleterre, quelques innocents ; mais ils n'ont pas même réussi à déranger de leurs habitudes les Parisiens qui ne peuvent se priver de théâtre, même pendant la guerre. Les débris de l'un d'eux, abattu par nos canons anti-aériens, ornent maintenant les étagères de nos collections de guerre.

En un mot, c'est la faillite du dirigeable allemand de guerre. Tous les journaux anglais le constatent. Nous le constatons avec plaisir comme eux. Les Allemands en espéraient beaucoup ; mais les avions alliés ont « crevé la bulle de leurs espérances. »

Les sous-marins assurent-ils maintenant à nos ennemis la suprématie des mers ? On peut répondre hardiment : « Non ».

Certes, ils ont coulé beaucoup de navires qui manqueront, après la guerre, au commerce international ; ils ont coulé de grands paquebots comme le *Lusitania* et le *Laconia* ; ils ont noyé des femmes et des enfants. Mais, s'ils ont gêné sur certains points la navigation et relenti le concours des neutres, ils n'ont pas réussi à s'emparer de la domination des mers.

Un de mes amis, qui a fait vingt-une fois depuis le guerre la traversée de la Manche, me disait récemment que les communications entre la France et l'Angleterre se font presqu'aussi régulièrement qu'en temps de paix et sans aucun accident.

Si nous consultons les chiffres des entrées et des sorties des bateaux dans les ports du Royaume-Uni, nous constatons que, dans une semaine expirant le 4 mars, 7.529 bateaux au-dessus de 100 tonnes sont entrés dans ces ports, et que 2.477 en sont sortis. Combien, pendant la même période, ont été coulés par des mines ou des sous-marins ? 16 d'un tonnage de 1.000 tonnes ou au-dessus, 9 d'un tonnage moindre.

Le blocus déclaré le 1er février n'a donc pas réussi à arrêter la navigation et à affamer l'Angleterre. Il en est de même pour la France.

Les Allemands comptaient, cependant, sur la guerre sous-marine à outrance pour mettre une fin rapide à la guerre et pour nous imposer la paix allemande. M. Zimmermann l'a solennellement déclaré ; et la Ligue pangermaniste l'a non moins solennellement affirmé dans une adresse au maréchal von Hindenburg, où elle « salmait la guerre sous-marine sans merci, avec la certitude du succès militaire, l'espoir d'une fin rapide et heureuse de la guerre mondiale, et une paix allemande digne du sang versé par le peuple élu. »

Comment se sont réalisées d'aussi belles espérances ?

Les Allemands n'ont obtenu jusqu'ici que la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis et l'imminence d'une guerre avec la grande république américaine. Il est vrai qu'ils ont failli causer une crise ministérielle en Chine.

Ah ! c'est que, comme pour les zeppelins, les Anglais et les Français ont trouvé l'arme qui détruit les sous-marins même immergés. Combien ont été détruits depuis le 1er février, jour d'extention du blocus ? Mystère et discrétion. Je connais un chiffre : mais je n'ai pas le droit de l'écrire. Tout ce que je puis affirmer, c'est que les sous-marins, qu'aucun projectile ne pouvait atteindre autrefois sous l'eau, n'y sont plus en sécurité, et qu'une certaine « bombe » irait les y détruire, à la profondeur où ils peuvent plonger.

Sans doute, ils sont encore redoutables ; sans doute, ils causeront encore des accidents, surtout à des bateaux voyageant isolément ; mais leur faillite sera bientôt proclamée, comme l'a été celle des zeppelins ; et les Allemands perdant leurs belles espérances, ne seront plus ni rois des airs, ni rois des mers.

JEAN CODET,
Sénateur,
Membre de la Commission de la Marine.

LE GÉNÉRAL NIVELLE réinstalle M. NOEL, *maire de Noyon*

M. Noël, sénateur, maire de Noyon, avait tenu, dès le lendemain du jour où sa ville avait été reconquise, à reprendre sa place à la tête de ses administrés.

Cette réinstallation eut lieu mardi matin. En présence du conseil municipal, assemblé devant l'hôtel de ville, au milieu d'une assistance de douze mille personnes, le général Nivelle, qui avait voulu assister à cette cérémonie, dit au sénateur maire « combien il était heureux de le saluer, entouré de la population de Noyon, qui avait donné durant les longs mois d'occupation tant de preuves de sa vaillance et de sa foi inébranlable dans la victoire et l'avenir du pays ».

Après une visite dans les différents quartiers de la ville dévastée, une scène émouvante se produisit sur la place de l'Hôtel de Ville.

Au premier rang de la foule, on remarquait la supérieure de l'hospice de Noyon, la sœur Saint-Romuald. M. Butin, député, la présenta au généralissime en ces termes :

— Je suis heureux, mon général, de vous présenter une simple, une vaillante femme, qui, depuis trente-deux mois, a rendu à notre ville et à la population d'inoubliables services.

Le général Nivelle répondit par un geste. Sur son ordre, on sonna « au Drapeau ». Puis, demandant à un officier d'ordonnance de lui remettre sa croix de guerre, le généralissime l'épingla sur la robe de bure de la religieuse :

— Je vous félicite de tout cœur, dit-il, de ce que vous avez fait. Et ensuite, très simplement, il l'embrassa.

On dit.....

ON DIT

Qu'il est un Pays vraiment privilégié où tout se passe en famille, où chacun fait sa petite besogne, sans qu'il soit nécessaire de faire appel à l'intervention des Représentants de l'autorité publique.

ON DIT

Que ce Pays est bien, comme tout Pays civilisé qui se respecte, soumis à un fatras de lois et règlements où l'on peut trouver tout ce qu'on veut, et même ce qu'on ne veut pas, mais on ne s'en sert jamais.

ON DIT

ON DIT

INDEMNITÉ de Cherté de Vie

accordée aux brigadiers et gardes des Eaux et Forêts de la Corse

Comme suite à une pressante et récente intervention auprès de M. le Ministre de l'Agriculture, M. Giordan vient de recevoir la lettre suivante que les intéressés ne manqueront pas d'accueillir avec satisfaction.

Ministère de l'Agriculture

Paris, le 19 mars 1917.

M. le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu me signaler la situation précaire dans laquelle se trouvent actuellement un certain nombre de brigadiers et gardes des Eaux et Forêts de la Corse, notamment ceux qui sont mariés et pères de 3 ou 4 enfants, et vous avez exprimé le désir que l'Etat leur vint en aide en leur allouant, ainsi que cela a déjà été fait pour les gendarmes et les douaniers, des indemnités de cherté de vie.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des allocations pour charges de famille et pour cherté de vie viennent d'être accordées sous forme de secours et au titre de l'exercice 1916 aux préposés des Eaux et Forêts, ayant au moins deux enfants âgés de moins de 16 ans, réellement à charge, ou tenus de résider dans des localités où la cherté de la vie se fait plus particulièrement sentir.

Je crois devoir ajouter que les préposés des Eaux et Forêts bénéficieront des dispositions actuellement soumises au Parlement et qui tendent à accorder aux fonctionnaires des indemnités pour charges de famille et pour cherté de vie.

Agréez, etc...

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

966e jour de la guerre

Paris, le 26 mars, 7 heures.

De la Somme à l'Aisne, nos troupes ont continué leur mouvement offensif, au cours de la journée. La lutte a été acharnée par suite de l'énergique défense de l'ennemi, mais nos soldats enflammés par le spectacle des ravages commis par les Allemands, ont partout refoulé l'adversaire qui a subi des pertes très sérieuses.

Entre la Somme et l'Oise, nous avons rejeté l'ennemi au delà de l'importante position Castres-Essigny-Le-Grand, côte 121. Une violente contre-attaque allemande, débouchant sur le front Essigny-Benay, a été brisée par nos feux.

Au sud de l'Oise, nos troupes ont pénétré en plusieurs points dans la basse forêt de Coucy-le-Château. Les troupes allemandes, en marche vers Folembray ont été prises sous le feu violent de nos batteries et dispersées avec de grosses pertes.

Au nord de Soissons, nous avons accru nos gains et repoussé deux contre-attaques dirigées sur le front Vregny-Margival. Lutte d'artillerie active de part et d'autre dans la région de Craonne.

Sur le front de Verdun, nos batteries ont exécuté des tirs efficaces sur les organisations allemandes, au nord de la Côte 304 et au nord-ouest de Besonvaux.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 30

La nuit dernière, au nord de la route de Bapaume-Cambrai, une attaque à la grenade sur un de nos postes de Beaumez-Les-Cambrai a été repoussée. A l'ouest de Croisilles notre position s'est améliorée. Cette nuit nous avons réussi un coup de main dans les tranchées allemandes au nord-est de Loos et capturé une mitrailleuse et des prisonniers. Un détachement ennemi a pénétré au petit jour dans nos tranchées à l'ouest d'Hulluch, mais en a été rejeté aussitôt. L'ennemi a laissé des morts sur le terrain et nous avons fait des prisonniers. Nos pertes sont légères.

AVIATION

Hier grande activité aérienne de part et d'autre. Nos aviateurs ont bombardé deux importants nœuds de voies ferrées en arrière des lignes ennemies. Nombreux combats aériens. Huit avions allemands abattus. Quatre des nôtres ne sont pas rentrés.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Lettre du Grand-Duc Nicolas au Tsar Nicolas II

Le grand-duc Nicolas vient d'autoriser la publication d'une lettre qu'il adressa au tsar avant la révolution.

Cette lettre est ainsi conçue :

« Tu as souvent exprimé la volonté de conduire la guerre jusqu'à la victoire ! Mais es-tu convaincu que cette victoire est possible dans l'état de choses présent ?

» Connais-tu la situation à l'intérieur de l'empire ? Te dit-on la vérité ? Tu t'es rendu où se trouve la racine du mal ?

» Tu m'as dit fréquemment qu'on te trompait, que tu n'avais foi que dans les sentiments de celle qui est ton épouse. Or, ce que tu dis l'impératrice n'est pas l'expression de la vérité. Si tu es incapable de l'arracher aux influences pernicieuses qui l'entourent, défends toi du moins contre ceux qui dictent ses paroles.

» Si tu pouvais éloigner ces forces obscures, la renaissance de la Russie commencerait, et la confiance de la majorité de ton peuple, déjà à demi perdue pour toi, te reviendrait.

» J'ai longtemps hésité à te dire la vérité ; mais je m'y suis décidé, avec l'encouragement de ta mère et de tes deux sœurs. Tu es à la veille de nouvelles agitations ; je dirai plus : à la veille d'un attentat.

» Je te parle pour le salut de ta personne, de ton trône et de la patrie. »

Le grand-duc Nicolas a déclaré aux rédacteurs des journaux, aux délégués du conseil municipal et aux représentants de la démocratie de Tiflis que, défenseur convaincu du nouveau régime, il n'admettrait jamais aucune réaction.

PROCÈS en *Diffamation*

Le Tribunal correctionnel de Lyon, dans son audience du 15 mars 1917, a rendu, par défaut, son jugement sur les poursuites en diffamation et injures dirigées par M. Giordan et par « La Mutuelle de France et des Colonies, » contre Poux, gérant ; Marc Lapierre, directeur de *La Vieille Couarde* ; et Moreau, rédacteur comme complice.

Poux est condamné à un mois de prison ;

Lapierre à quatre mois de prison ;

Moreau à trois mois de prison, et tous, solidairement, à 10.000 francs de dommages-intérêts et à 10 insertions.

Tribunal Maritime Commercial

Le tribunal maritime commercial de Bastia s'est réuni, le 24 courant, dans une salle du Bureau de l'Inscription Maritime, à l'effet de juger le nommé Faggioli Auguste, embarqué en qualité de mousse à bord du brick-goélette « Nativité ».

Le jeune Faggioli était prévenu de désertion, pour avoir abandonné son navire dans le port de l'Ile Rousse, avant que le déchargement ne fut complètement terminé.

Le tribunal, conformément à l'article 14 du Décret-Loi du 24 mars 1852, était composé de cinq membres, savoir :

M. Gosselin, administrateur de l'Inscription Maritime, président.

Juges : MM. Musso, ancien armateur ; Dapelo, officier du port ; Canterelli, capitaine au long-cours et Feretti, maître d'équipage.

Le jeune Faggioli, ayant regretté l'acte qu'il avait commis, le tribunal, après avoir entendu la très éloquente plaidoirie de Me Moretti, son défenseur, ne l'a condamné, à l'unanimité, qu'au minimum de la peine, c'est-à-dire, à 5 jours de prison, avec bénéfice de la loi de sursis.

Petite Gazette

Publications

Nous signalons à nos lecteurs la très intéressante étude sur notre Pin Laricio, *le plus bel arbre de l'Europe*, parue, avec d'autres notices variées, dans l'édition de février de l'*Indicateur de la Corse* qui vient d'augmenter le nombre de ses pages.

Cette utile publication, en vente dans toutes les gares et chez tous les libraires, est aussi reçue contre 50 cent. adressés à l'éditeur, P. A. CLAVEL, 45, rue Saint-Lazare, à Paris.

Musique

M. Maurice Reynaud reprendra, dès le 1er avril, ses leçons et cours de violon, violoncelle, harmonie et musique d'ensemble

Rue Napoléon 10, au 2me.

AVIS

Les Membres du syndicat des Représentants de Commerce, de la ville sont priés de se réunir, le mercredi 28 courant, à 15 heures, dans la salle de délibérations du Conseil Municipal (Hôtel de Ville).

Le Président,

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Barconnay

Le meilleur, le plus sec et le moins cher
Se trouve chez les principaux négociants

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina
(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina DAMIANI** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

De pareils moyens jugent, et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales**.

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger le Flacon Authentique

Refuser toute Imitation

AVIS DE DÉCÈS

(LAMA)

M. Fabien Bertola, ancien conseiller général, Lama ; M. Paulin Bertola, propriétaire ; Mme veuve Marie-Dominique Costa ; Mlles Angelina et Virginie Bertola ; Mme et M. Antoine Costa, maire de la Costa, et leurs enfants ; Mme et M. Laurent Massiani, maire de Lama, et leurs enfants ; Mme veuve Sammarcelli, née Bertola, et ses filles ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Philippe Bertola

leur fils, petit-fils, neveu germain et cousin germain, décédé à Lama, le 23 mars 1917, à l'âge de dix-neuf mois.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(PRUNELLI-DI-FIUMORBO)

Mme veuve Vincent Martinetti, née Romani ; Mme veuve Alexandre Cervetti, née Martinetti ; Mme et M. D. Philippe Martinetti, mobilisé à l'usine de Travo, et leurs enfants ; Mme et M. Napoléon Martinetti, mobilisé au 81e d'artillerie lourde, et leurs enfants ; Mme et M. Jean Martinetti ; M. Charles Martinetti, médecin aide-major, au front, décoré de la Croix de guerre avec palme ; Mme et M. F. A. Martinetti et leurs enfants ; Mme veuve Marie-Laure Romani ; M. J. Philippe Martinetti ; Mme veuve Anna Martinetti et ses enfants, de Carsac (Dordogne) ; Mme et M. O. Louis Romani et leurs enfants ; Mme et M. Denis Manfredi et leurs enfants ; Mme et M. Louis Lusinchi et leurs enfants ; Mme et M. A. Baptiste Paolini et leurs enfants ; M. Antoine Martinetti, mobilisé au 21e sénégalais ; Mlle Joséphine Martinetti ; Mme veuve Louis Martinetti et son fils ; Mme et M. Dominique Martinetti et leurs enfants ; Mme et M. André Ottavi, de Mila (Algérie) ; Mme et M. J. J. Tiberi et leur fille ; M. Vincent Costantini, mobilisé, et ses enfants ;

Les familles Manfredi, Gambotti, Leonetti, Carlotti, A. F. Taddei Fraticelli, Pieri de Prunelli di-Fiumorbo, Rossignoli, Grisostomi, Romani, Andreani, Ciccolini, Louis Ottavi, Muraccioli, J. Micheli de Ghisoniccia, Moracchini, Giudicelli, Giorgi de Ventiseri, Martinetti de Sclenzara, Ortuni. Mari de Poggio-di-Nazza ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Martinetti

Receveur des contributions diverses (Tunisie)
Brigadier au 8e d'ouvrage d'Afrique

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, mort pour la France, disparu en mer, à bord du « Dorothy, » le 24 février 1917, à l'âge de 25 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

REMERCIEMENTS
ET AVIS DE MESSE

Mlle Marguerite Giabiconi ; MM. Augustin et Edmé Giabiconi ; Les familles Zolezzi, Andreani et Martini remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la mort de Madame

Vve Jeanne-Marie Giabiconi
Née CASELLA

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu mercredi, 28 mars, à 9 heures du matin, en l'église du Sacré-Cœur, Bd de Cardo.

La messe qui devait être dite mercredi, à Saint-Antoine, est renvoyée après Pâques. Un avis ultérieur en fera connaître la date.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine ! Il n'est vendu qu'en pains de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 65 le 1/2 kilo, chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco postal domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. L. B. CAMBALETTI, 33 bis rue de l'Opéra, *BASTIA*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 26 mars. 15 heures.

Entre la Somme et l'Oise, pendant la nuit, les Allemands ont renouvelé à plusieurs reprises leurs attaques sur le front Essegny-Bonay. Toutes ces tentatives ont été arrêtées par nos feux ou repoussées par nos contre-attaques. Des pertes sérieuses ont été infligées à l'ennemi. Nous avons intégralement maintenu les positions conquises hier.

Au sud de l'Oise, notre avance s'est poursuivie en dépit de l'état du terrain et du mauvais temps. Nous avons poussé nos patrouilles au delà de Folembray, au sud de La Bassée (forêt de Coucy), au sud de Reims. Un tir de nos batteries a fait sauter un dépôt de munitions ennemi à l'est de la ferme du Codat.

Nuit calme sur le reste du front.

AVIATION

Dans la journée d'hier, cinq avions allemands ont été abattus par nos pilotes. L'adjudant ORTOLI en a abattu 2 pour sa part. Ce qui porte à huit, le chiffre des appareils détruits jusqu'à ce jour par ce sous-officier.

Dans la nuit du 25 au 26 une de nos escadrilles a lancé mille kilos de projectiles sur les usines de Thionville, du bassin de Briey, ainsi que sur les gares de Conflans et de Montmédy.

SOLIDARITÉ FRANCO-RUSSE

Paris, 26 mars.

MM. Ribot, président du Conseil, et Milioukow, ministre des Affaires étrangères de Russie, ont échangé de télégrammes affirmant, plus que jamais, la solidarité qui existe entre la France et la Russie.

LE COMITÉ DE GUERRE

Paris, 26 mars.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

La Coopération financière DES ÉTATS-UNIS

Paris, 26 mars.

Un télégramme de Washington annonce que le président Wilson s'est déclaré favorable au projet de loi portant ouverture d'un crédit de cinq milliars de dollars aux puissances de l'Entente.

La Réorganisation de l'Armée Turque

Berne, 26 mars.

Un télégramme de Berlin annonce que le maréchal Mackensen serait arrivé, à Constantinople, chargé de la réorganisation de l'Armée turque.

Un aéroplane allemand ATTERRIT EN DANEMARK

Copenhague, 26 mars.

Un aéroplane allemand a atterri, hier, en territoire danois.

Le bruit court que le Cabinet de Copenhague est résolu à protester auprès du gouvernement allemand contre cette violation du territoire.

En Allemagne

ENVER PACHA au Grand Quartier Général

Berne, 26 mars.

On annonce de Berlin qu'Enver Pacha a séjourné au Grand Quartier Général allemand ces jours derniers, où il a conféré avec le Kaiser et le maréchal Hindenburg.

La Rupture Germano Américaine

Mobilisation immédiate

Washington, 26 mars.

Le président Wilson a ordonné la mobilisation immédiate de 25.000 hommes de troupe de la Garde Nationale, appartenant aux différents Etats.

Ces hommes seront mis, sans délai, à la disposition des autorités Fédérales et seront employés à la protection des usines à munitions, des voies ferrées, etc....

Deux nouveaux Départements MILITAIRES

En vue de prendre d'urgence toutes les mesures que comporte la situation actuelle, deux nouveaux départements militaires viennent d'être créés.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Appel du Saint-Synode

Pétrograde, 26 mars.

Le Saint Synode a adressé aux fidèles un appel invitant tous les Russes à l'union et à la confiance absolue dans le Gouvernement provisoire.

Les Puissances Alliées

Les Ambassadeurs de l'Angleterre, de la France et de l'Italie se sont rendus au Palais Marie, où ils ont salué le Gouvernement provisoire de la part de leurs Gouvernements.

M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis à Pétrograde, a transmis, également, au Gouvernement provisoire la reconnaissance formelle du nouveau régime par le gouvernement américain.

L'ARMÉE ET LA MARINE PRÊTERONT SERMENT

Tous les généraux, commandant les armées, viennent de faire connaître au Gouvernement provisoire que leurs troupes, sans aucune exception, ont prêté le serment de fidélité exigé par la loi.

Le vice-amiral Nasilanoff a télégraphié au Gouvernement provisoire que la Flotte de la Baltique exprimait toute sa confiance au nouveau Régime de la Russie.

CONVOCATION de l'Assemblée Constituante

Le bruit court dans les milieux politiques que l'Assemblée constituante sera convoquée à Moscou, très probablement vers le fin avril.

Communiqué ITALIEN

Sur le front du Trentin, habituelles actions d'artillerie. Notre artillerie détruisit des campements ennemis aux environs de Sacco (ouest de Rovereto), où on signalait un intense mouvement de troupes et de convois de matériel.

Dans la vallée Sugana, l'après-midi du 23, après un intense bombardement, l'ennemi essaya une nouvelle attaque contre nos positions à tête de la petite vallée Coalba ; elle fut repoussée et dispersée par nos salves ajustées

Sur le front Giulia, l'artillerie ennemie fut hier, plus active dans la zone Est de Gorizia. Quelques obus tombèrent sur la ville où atteignirent notre petit hôpital sans faire de victimes.

Sur le Carso, nous repoussâmes, la nuit du 23, une tentative d'attaque ennemie sur Castagnavizza. Nous prîmes quelques prisonniers.

CADORNA.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6,
BASTIA

Ancienne Photographie Vincenti

PHOTOGRAPHIES
— EN TOUS GENRES —
A DES
Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Mignonnettes

1.20 la douzaine

PHOTOGRAPHIES ANIMÉES

Cartes Postales Photographiques

Mme MASSEL
Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et émail. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc ouverture et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 19, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia*, du 1er au 12 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au fer.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Dastiani.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 148

MERCREDI 28 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 Centimes

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
F.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

MENTALITÉ BOCHE

Un bel exemple de la mentalité boche vient de nous être donné par von Bohlen und Halbach, qui s'appelle aussi Krupp depuis son mariage avec Berths Krupp, le richissime propriétaire des usines de mort fonctionnant nuit et jour à Essen, et, qui plus est, filleule du Kaiser.

L'idée de nationaliser les usines à munitions en Allemagne ayant été lancée, par quelque mauvais plaisant sans doute, Krupp von Bohlen s'en est ému.

Aussi, au cours d'un voyage qu'il a fait dernièrement à Munich, où il était venu chercher de vastes terrains pour y construire une annexe des usines d'Essen, s'est-il expliqué là dessus à l'issue d'un banquet.

D'après Krupp von Bohlen on peut tout nationaliser en Allemagne, sauf ses usines à munitions. C'est parfaitement exact, et Guillaume-le-bandit, le plus gros actionnaire des usines Krupp, qui donnent comme chacun sait de gros dividendes, ne lui infligera certes pas un démenti.

Mais ce n'est pas cette raison que Krupp von Bohlen invoque à l'appui de sa thèse. Non, il déclare tout simplement qu'on ne peut pas nationaliser les usines à munitions, parce que les propriétaires de ces usines doivent continuer à pouvoir *travailler dans la joie*.

C'est le comble du cynisme. Qu'est-ce que cela peut faire à un Krupp von Bohlen, ou à un autre minier quelconque, que l'argent qui tombe dans ses caisses soit rougi du sang de ses frères ! Qu'est-ce que cela peut lui faire que sa fortune colossale s'étaye sur les misères innombrables qui naissent chaque jour, en Allemagne peut-être plus qu'ailleurs, de cette horrible guerre !

L'humanité n'étant pas cotée en bourse, ces vampires n'en font pas mousse.

Peu leur importe que le sang humain coule à flots de toutes parts, pourvu qu'ils puissent continuer à *travailler dans la joie*.

Qu'importe si la chair à canon boche est dépensée à profusion, cela explique au contraire et justifie la surproduction des usines de guerre et les bénéfices augmentent.

Krupp von Bohlen est donc radieux et *travaille dans la joie*, et dans la boche toute entière, où les savants professeurs à lunettes vantaient tant les bienfaits de la Kultur, pas une voix ne s'est élevée pour lui reprocher son cynisme !

Décidément, la mentalité du boche est tombée bien bas, et nous ferons bien de nous en souvenir lorsqu'il s'agira de lui imposer nos conditions de paix.

A. REYNAUD.

Quand la paix sera signée...

La guerre sera dans le monde une répercussion lointaine, et s'il fallait revenir aux pensions, aux armements, aux milices du passé, on serait presque d'accord

terrain et déshonorer la Victoire, si superbement et si chèrement achetée par le sang de nos Rs. A la France d'hier, il faut opposer tout de suite la France de demain. Elle doit être la France de toutes les justices et parmi celles là de la justice sociale, la France de tous les progrès, et parmi ces progrès doit figurer en première ligne celui qui assurera aux associations agricoles, industrielles, commerciales et ouvrières la représentation législative qui est due aux énergies et au travail. Elle doit être aussi, cette France de demain, dominée avant tout non par les intérêts particuliers, mais par l'intérêt général et c'est cet intérêt seul qui devra dicter ses décisions dans l'œuvre de reconstruction de l'après-guerre.

Plus de boboresses électoraux, plus de mastroquets inviolables parce grands électeurs, plus de légères législatives moins justifiées encore que les lignées de l'ancien régime, plus d'antiséricalisme imbécile résumant à lui seul tous les programmes, plus de marchandises débitées dans les salles de la sous-préfecture par des postiches à la manque et des charlatans sans scrupule ; mais l'union dans les sacrifices nécessaires, l'abandon des privilèges et des monopoles basés sur les vices des hommes : l'alcool, l'absinthe ; l'accord ensuite sur les hommes intelligents, de probité indiscutée et de compétence notoire.

Pour apporter les remèdes à la France victorieuse mais blessée, pour penser ses plaies, pour ranimer ses destins, la trêve des partis politiques devra s'imposer, et d'ailleurs il ne devra plus y avoir de partis politiques, des partis économiques tout au plus, sous peine de continuer nos stériles querelles d'antan, nos disputes byzantines, nos divisions, nos haines, tout ce dont nous avons failli mourir.

Quand, la paix signée, le pays par des élections nouvelles décidera de son sort, il faut que ces élections soient libératrices et qu'elles aient la gravité d'un recouvrement, un scrutin élargi au département ou à la région avec représentation des minorités, et comme conséquence de ce scrutin, une constitution nouvelle.

(*Stéphane*).

On dit.....

ON DIT

Que le Préfet de la Loire a pris un arrêté fixant à 14 francs, les 100 kilos de pommes de terre.

ON DIT

Que les producteurs, qui les vendaient couramment 18 et 20 francs, ont refusé de se soumettre à cette décision, déclarant qu'ils trouvaient à vendre leurs produits à des conditions plus avantageuses sur place, et ont même menacé de les livrer à des acheteurs étrangers au département.

ON DIT

Que, en présence de cette menace, le Maire de Mende vient de prendre un arrêté interdisant la sortie de la commune, par voie de terre aussi bien que par chemin de fer, des pommes de terre en stock chez les producteurs, les revendeurs et les expéditeurs.

ON DIT

Que les Maires des principales villes de la Corse feraient bien d'imiter cet exemple, et qu'il serait temps de mettre un terme à l'exportation des produits corses nécessaires à l'alimentation de la population de l'Ile.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Pierre de Casabianca

Un récent décret a nommé M. Pierre de Casabianca, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, avocat général à la même cour, en remplacement de M. Peyronnié, nommé avocat général à la cour de cassation.

M. Pierre de Casabianca, après avoir brillamment conquis le grade de docteur en droit, se fit inscrire au barreau de notre ville, et pendant quatorze ans y occupa une des meilleures places, à côté des vieux maîtres.

Il entra dans la magistrature comme procureur de la République à Calvi ; quelques mois après il était nommé substitut à Marseille, puis substitut du procureur général près la cour d'Aix.

Nommé substitut au tribunal de la Seine en 1902, il occupait les fonctions de substitut à la cour de Paris depuis 1911. Dès 1914, il était inscrit sur le tableau d'avancement.

M. Pierre de Casabianca, dans tous les postes qu'il a occupés, a su se faire remarquer par sa grande facilité de travail, ses éloquents réquisitoires, sa profonde connaissance du droit, ses appréciations sûres et rapides, et son caractère droit, digne.

Malgré les grandes occupations du parquet, il trouva le temps de s'intéresser à plusieurs des problèmes qui sollicitent en ce moment l'attention de l'opinion, et particulièrement de la protection de l'enfance, des tribunaux d'enfants, etc. Ses rapports et ses articles dans les revues spéciales furent très remarqués et lui valurent les plus flatteuses appréciations.

Nous nous réjouissons de la promotion dont il vient d'être l'objet et le prions d'accepter nos plus affectueuses félicitations.

Tableau d'Honneur

Citations

Le sous-lieutenant *Jean Luc de Carbuccia*, du 6e corps à pied, a été de nouveau cité le 9 mars à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants :

« Officier plein d'entrain. Le 8 mars 1917 a entraîné son peloton à l'attaque d'une tranchée allemande, avec un courage digne d'éloges ; a fait lui-même prisonniers des hommes qui refusaient de se rendre et les a ramenés dans nos lignes ».

Ce jeune et brave officier est le fils de notre très regretté concitoyen, M. Pierre de Carbuccia.

Le caporal *Vanucci Paul César*, du 353e d'infanterie, a été cité à l'ordre de régiment : « Belle conduite au feu, a été blessé au combat du 3 septembre 1916 où sa compagnie a pris deux lignes de tranchées allemandes fortement défendues. »

Le caporal Vanucci s'est engagé le 6 octobre 1914, à l'âge de dix-sept ans ; deux mois après, il était sur le front. Blessé dans la Somme, au combat du 3 septembre 1916, d'un éclat d'obus à la jambe gauche, il est encore en traitement à l'hôpital de Bayeux.

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

967e jour de la guerre

Paris, le 26 mars, 7 heures.

Au nord de la Somme pas de changement.

Entre la Somme et l'Oise, notre artillerie a dispersé des rassemblements ennemis, entre Bonay et Urvillers.

Au sud de l'Oise, nous avons réalisé d'importants progrès dans la basse forêt de Coucy, malgré les difficultés de terrain et la vive résistance de l'ennemi. *Nos troupes ont occupé Folembray et la Feuillée.* Au nord de la Somme, nous avons également progressé dans la région de Vregny.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

Nous avons enlevé, ce matin, le village de Dagnicourt, au nord de la route de Bapaume-Cambrai, et capturé une mitrailleuse et trente prisonniers. Dans l'après-midi, deux violentes contre-attaques, l'ennemi venant de l'est et du nord-ouest, ont été repoussées. Une troisième a été prise sous le feu de notre artillerie et n'a pu se développer.

Au nord de Beaumetz-lès-Cambrai, une attaque de nuit a été repoussée ; des détachements ennemis, qui tentaient d'atteindre nos tranchées à Fouquissart et à l'est d'Ypres, ont été arrêtés par nos mitrailleuses.

Activité considérable d'artillerie de part et d'autre aujourd'hui à l'est de Neuville-St-Waast et à Armentières.

AVIATION

Hier, nombreux combats aériens. Deux appareils allemands abattus et trois autres endommagés. Sept des nôtres ne sont pas rentrés.

ARMÉE D'ORIENT

26 mars 1917 (Journée du 25 mars).

A l'est du Lac Doiran, un raid a été exécuté par les troupes britanniques et a permis de ramener des prisonniers.

Dans la région de Monastir, l'ennemi ayant fait évacuer, le 24 mars, une de nos tranchées au moyen de jets de liquides enflammés, l'a occupée et en a été chassé ensuite par une contre-attaque de nos troupes.

Canonnade intermittente sur le front pendant la journée du 23 mars.

La taxation des pommes de terre

Un arrêté du maire de Mende

Le Préfet de la Lozère ayant fixé à 14 francs les 100 kilos le prix maximum de la vente des pommes de terre, alors que les producteurs les vendaient couramment 18 et 20 francs, une dernière réunion de sommation a cette décision, déclarant qu'ils trouvent à vendre leurs produits à des conditions plus avantageuses sur place et menaçant de les livrer à des acheteurs étrangers au département.

Le brigadier *Fusili*, du 65e d'artillerie, a été l'objet de la citation suivante : « Engagé volontaire de la classe 1917 ; d'un courage au dessus de tout éloge, n'a cessé tant comme agent de liaison que comme chef de pièce de faire preuve du plus grand dévouement ; s'est particulièrement distingué pendant la période du 22 septembre au 7 octobre 1916, en assurant, de jour et de nuit, l'exécution des tirs sous de violents bombardements, communiquant au personnel de sa pièce le plus bel entrain et lui donnant par sa grande tenue, la plus grande confiance. »

Le lieutenant d'infanterie coloniale *Pisella Ange*, fonctionnaire colonial, a été cité à l'ordre de la division : « Commandant d'une compagnie de mitrailleuses qu'il a formée et menée au feu dans des circonstances difficiles ; a montré de réelles qualités de courage et de sang-froid en allant lui-même, le 13 septembre 1916, en avant des lignes et sous un violent tir de barrage, rectifier l'emplacement de l'une de ses sections. »

En présence de cette mesure, le maire de Mende vient de prendre un arrêté interdisant la sortie de la commune, par voie de terre aussi bien que par chemin de fer, des pommes de terre en stock chez les producteurs, chez les revendeurs et chez les expéditeurs.

(*La Stampa*).

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

L'abdication du Tsar Nicolas

Le député Chou'gnine, qui se rendit à Pskof avec M. Gouskof, aujourd'hui ministre de la guerre, pour engager le tsar à abdiquer, a donné aux journaux d'intéressants détails sur son voyage :

Quand nous entrâmes dans le wagon impérial, dit-il, nous y trouvâmes le baron Frederiks, ministre de la cour, et un général inconnu. Peu après apparut le tsar Nicolas. Il nous salua assez simplement et nous invita à nous asseoir. A ce moment, le général Rousky entra dans le wagon. Il avait été invité par le comité de la Douma à assister à la conversation.

M. Gouskhof exposa la situation. Il ne cacha rien, ayant les yeux baissés pour dissimuler son émotion et parlut plus aisément. En terminant son discours, il dit que la seule issue serait l'abdication du tsar en faveur de son fils Alexis.

Le tsar, d'une voix presque calme, répondit :

« J'ai réfléchi, les événements d'aujourd'hui

d'hui m'ont décidé à l'abdication, mais je ne veux pas me séparer de mon fils, je vous propose à sa place mon frère Michel.

M. Gostchkof et moi fîmes conseil. Après quoi M. Gostchkof dit au tsar :

— Nous n'avons pas le droit de nous immiscer dans vos sentiments de père. En outre, le petit empereur pourrait toujours à ses parents, pourrait nourrir des sentiments hostiles à l'égard de ceux qui l'en séparèrent. Prions comme vous voulez.

Le tsar Nicolas garda le compartiment voisin, d'où il revint avec un acte d'abdication signé, auquel nous apportâmes quelques changements. Le tsar signa de nouveau, il était minuit moins douze.

Après quoi, nous tendant la main, il sortit sans nous voir.

Nous partîmes, emportant dans notre âme des sentiments de compassion pour l'homme qui est expier ses fautes en abdiquant noblement et sans regret.

Arrestation des Souverains

Des dépêches précisent que Nicolas II a été amené à Tsarskié-Sélo, étroitement gardé.

Le général Korniloff, commandant en chef de l'arrondissement militaire de Petrograd, est arrivé au palais de Tsarskié-Sélo. Il a déclaré à l'impératrice qu'elle n'était arrêtée ainsi que toute sa suite.

Avant d'être dirigé sur Tsarskié-Sélo, l'empereur avait passé par Mohilef, le quartier général russe. Sur sa demande, les troupes furent réunies et il leur adressa une harangue, les invitant à être fidèles au nouveau gouvernement et à mener la guerre à une fin victorieuse. Nicolas II termina en disant qu'il était lui même inutile à la Russie.

Les troupes poussèrent des hourras et la musique joua la *Marseillaise*.

Rencontre du Tsar et de sa mère

L'impératrice douairière Marie Feodorovna s'était également rendue à Mohilef pour y voir l'empereur après son abdication. La rencontre fut douloureuse. Depuis longtemps l'impératrice douairière avait rompu presque tous liens avec la cour. L'unique raison de cette séparation était l'impératrice Alexandra Feodorovna, que toute la famille impériale haïssait.

L'impératrice douairière retournera au Danemark. La plupart des grands-ducs resteront en Russie.

Il était question récemment d'un départ de l'ex empereur pour l'Angleterre.

Arrivée du Tsar à Tsarskcié-Sélo

Le 21, le train spécial emmenant l'empereur à Tsarskcié-Sélo quitta Mohilef vers cinq heures de l'après midi.

Vers huit heures du soir, le tsar Nicolas se coucha et ne fut réveillé que le matin en gare de Soussaline. L'empereur sortit aussitôt de sa chambre et se rendit dans la salle à manger, où il prit le café. Peu après, la suite impériale y entra ; l'ex-tsar lui parla longuement, gardant un calme complet. Vers midi, les domestiques suivirent à leur tour dans la salle à manger, et Nicolas leur fit ses adieux en leur disant :

« Je vous remercie de votre service, au revoir, adieu ! »

A 11 h. 25, le train arriva à Tsarskoïé-Sélo, et celui qui n'est plus aujourd'hui que « le colonel Nicolas Romanoff » descendit du wagon et monta tranquillement en automobile. Il paraît avec le prince Dolgorouki au palais de Tsarskoïé-Sélo, où on avait préparé ses appartements.

Toute entrevue avec l'impératrice lui est interdite.

Le cuirassé « Danton »

TORPILLE

6 officiers et 806 hommes sauvés

Nous connaissions depuis le 20 la triste nouvelle du torpillage et de la perte du *Danton*.

Les premiers survivants furent amenés à Toulon, le 21, par un torpilleur ; et d'autre survivants furent déposés à Ajaccio, le même jour, par un chalutier.

Cinq d'entre eux succombèrent le 22 à l'hôpital de cette ville, et furent inhumés le 23 au cimetière d'Ajaccio.

La préfecture maritime de Toulon a reçu communication des listes ci dessous :

Liste des Survivants

Survivants ramenés à Cagliari par la MASSUE :

Cinq officiers, 457 hommes dont 11 blessés :

Voici les noms des marins d'origine Corse :

Avanzi. Agostini, Barelli, Biancamano, Binci, Cardoni, Delgrossi, Massini, Mastagli, Nicoli Natalinio, Prandi, Perrini, Paoli, Pallippi, Presta, Graziani, Giuliani, Peri, Sari, Sabrini et Viola.

Survivants ramenés à Ajaccio :

Capeta, Devichi, Dalmasso, Guglielmi, Guglielmacci, Negri, Rigolai, Santucci, Bottiai, Coucino,

Survivants ramenés à Toulon :

Istria.

Le moment d'agir

La Trésorerie

Après les manifestations américaines de sympathie, nous avons appris coup sur coup une série de grands événements qui doivent hâter le succès final : victoires en Mésopotamie et en Arménie, inauguration d'un régime plein de promesses en Russie, seul considérable de l'ennemi en France et reprise de villes et de nombreux villages. L'ennemi souffre visiblement de toutes façons.

Il faut, selon le proverbe, « battre le fer pendant qu'il est chaud », concentrer tous nos efforts, toutes nos ressources à la disposition des chefs civils et militaires afin que notre puissance atteigne le maximum.

Au point de vue financier, notre concours, dans l'intervalle des grands emprunts, consiste à acheter des *Bons et des Obligations de la Défense Nationale*, qui constituent d'ailleurs le plus rémunérateur des placements de premier ordre à court terme.

Société Coopérative Bastiaise

La Commission provisoire rappelle aux souscripteurs d'une nouvelle action que le montant de leur souscription doit être versé avant le 1er avril soit à M. Mingaloa, notaire, soit à M. Vial, Conservateur des Hypothèques.

AVIS

Le dépôt de Corte aurait besoin d'engager aux eaux pour tenir les emplois : Secrétaire-rédacteur ou comptable, planton de nuit, armurier, cordonnier, maréchal ferrant, infirmier et garde-magasin.

Les candidats à l'engagement spécial, pour l'un de ces emplois en adresseront, au Commandant du Dépôt, la demande accompagnée de l'extrait de l'acte de naissance et d'un certificat de bonne vie et mœurs, en spécifiant l'emploi qu'ils désirent occuper.

PAUVRETÉ RICHESSE

Pauvreté du sang est vice. | Richesse du sang fait le bonheur.

Et cette richesse là s'acquiert à bon compte grâce au **Quinium Labarraque.**

L'usage du Quinium Labarraque à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas, suffit en effet pour rétablir, en peu de temps, les forces des malades les plus épuisés, et pour guérir sûrement et sans accouses les maladies de langueur et d'anémie les plus anciennes et les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès ; les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer ; les dames qui relèvent de couches ; les vieillards affaiblis par l'âge ; les anémiques, doivent prendre du vin de Quinium Labarraque. Il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

On trouve le Quinium Labarraque dans toutes les pharmacies ; la 1/2 bouteille, 3 fr. ; la bouteille, 6 fr.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Et vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI QUILICI, MORUCCI, GENTIL, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

Grand Concours DE LA MAISON LAROUSSE

Brillant succès corse

La maison Larousse, par l'organe de son important revue « Pourquoi ? Comment ? » avait organisé un concours international sur la question des langues vivantes auxquelles les jeunes Français devront donner leur préférence.

Le programme du Concours comprenait les questions suivantes :

1° Quelle langue étrangère vous proposez vous d'étudier ?

2° Pour quelles raisons avez vous choisi cette langue de préférence à toute autre ?

3° Si vous aviez deux langues à apprendre, lesquelles choisiriez vous ?

4° Pour quelles raisons choisiriez vous ces deux langues et quelle importance respective leur attribuez vous ?

5° Dressez une liste des huit langues étrangères dont l'étude peut être la plus utile aux Français ; classez ces langues suivant l'importance respective que vous leur attribuez et expliquez les raisons qui vous ont guidé ?

A cet important concours, ont pris part plusieurs centaines de lecteurs qui ont eu trois mois de temps pour rédiger leurs mémoires dont quarante seulement ont été primés.

La Corse est avantageusement représentée par Mlle Augustine Pozzovera, la sympathique collaboratrice du Pasquinot connue dans l'île.

Mlle Augustine Pozzovera a obtenu le *second prix*. Son mérite est d'autant plus grand, nous le savons, malheureux que le jury s'est prononcé en faveur de la langue allemande. Qu'elle se tranquillise donc, elle l'honne broche, se trouvent ainsi en contradiction formelle avec les idées du jury.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations !

M. Etienne Battistini

Le dernier paquebot a ramené la dépouille mortelle de M. Etienne Battistini, médecin auxiliaire, interne des hôpitaux de Marseille.

Nature d'élite, M. Etienne Battistini acheva ses études de docteur à l'école de médecine de Marseille lorsqu'il fut pris par la mobilisation ; il avait subi brillamment le concours de l'internat ; très travailleur, ayant fait d'excellentes études secondaires, d'une intelligence très ouverte, il donnait les espoirs les plus justifiés, et devait venir s'installer à Bastia, auprès de son excellent père, notre distingué concitoyen, M. A. Battistini, receveur principal des douanes à Ajaccio, qui attend la fin de la guerre pour se retirer dans sa ville natale.

Au front, dans les ambulances, partout où l'appela son service, il se prodigua sans compter, ne voyant que son devoir, ne songeant qu'à donner ses soins aux blessés et aux malades. Ce surmenage lui coûta la vie.

Une maladie qui ne pardonne pas s'était subitement déclarée, et, petit à petit, elle le mena au tombeau.

Les souffrances matérielles avaient eu ainsi raison de son état physique. Si le courage moral avait suffi pour les empêcher, celui-là ne lui manqua pas jusqu'au bout. Ses deux oncles germains, M. Battistini, contrôleur des douanes à Marseille, et M. Battistini, ancien commandant des Messageries Maritimes, qui veillèrent pendant quelque temps à son chevet, pourraient l'affirmer. Un deuil pareil devait naturellement exciter des sympathies générales.

Elles se firent jour d'abord à la cérémonie religieuse de Marseille à laquelle des témoins ont dit que se rencontraient tout le personnel de l'Ecole de Médecine, maîtres et collègues, ainsi que tout le personnel de l'administration des Hôpitaux de Marseille qui montre la grande part qu'elle prenait à la perte de son dévoué et distingué interne en voulant prendre à sa charge tous les frais, ne regrettant qu'une chose, d'être obligée de se conformer aux volontés exprimées par lui, en s'abstenant d'apporter des couronnes, et de prononcer les paroles émues d'adieu qui étaient sur les lèvres de tous les assistants.

La levée du corps a été faite à trois heures de relevée. Le cercueil recouvert du drapeau tricolore et de nombreuses couronnes avait été déposé dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet transformé en chapelle ardente.

Sur les quais se trouvaient réunis, autour du père inconsolable, ses parents de Bastia, d'Erbalunga et de l'intérieur, M. S as et tout le personnel de l'administration des douanes, les nombreux amis de la famille.

La cérémonie religieuse ayant eu lieu à Marseille, on s'est rendu directement au cimetière où l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous prenons une vive part à la disparition prématurée de ce vaillant jeune homme, et adressons à M. A. Battistini et à ses enfants, aux familles Battistini, Bocognani, Orsolli, Giudicelli, Antonetti et Padovani nos bien sincères condoléances.

AVIS

Les Membres du syndicat des Représentants de Commerce de la ville sont priés de se réunir, le mercredi 28 courant, à 15 heures, dans la salle de délibérations du Conseil Municipal (Hôtel de Ville).

Le Président,

Petite Gazette

Nouvelle militaires

Les élèves aspirants, provenant du centre d'instruction de Joinville, dont les noms suivent, sont promus aspirants dans les corps ci-après : de Paretti Lazzarini et Cervoni Ignace au 141e, Rossi François au 163e, Casalonga Pierre et Acquatella Charles au 173e, Vincent Paul au 203e, Costa Adrien au 84e tirailleurs algériens, Valory Pierre au 143e, Angeli André au 3e colonial.

Avis

Jeune fonctionnaire colonial, actuellement aux colonies, 11,000 fr., désire épouser femme 20 à 30 ans.

Ecrire à Mme Bouvier, 54, rue Dunkerque, Paris.

Musique

M. Maurice Reynaud reprendra, le 1er avril, ses leçons et cours de violon, violoncelle, harmonie et musique d'ensemble.

Rue Napoléon 10, au 2me.

Villa

On demande à louer une villa, ou un appartement de 4 à 5 pièces meublées dans une ville, près de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Hôtels recommandés

NICE. — *L'Ille Palace-Hôtel*, 31 avenue Beaulieu.

TOULON. — *Hôtel du Dauphin*, rue Berthelot.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Fiaschi Joseph, cultivateur, et Louise Gandari, tailleuse.

Totti Joseph-Charles-Antonio, avoué au tribunal de première instance, et Hélène-Rose Castelli.

NAISSANCES

Orenga Charles-Toussaint. — Rossi Antoinette-Louise. — Casanova Antoinette. — Ersa Laurent. — Marfisi Dominique-Nonce.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Par une circulaire, M. le Président général prévient tous les sociétaires non mobilisés qui n'auront pas repris leurs versements avant le 15 avril prochain, seront l'objet d'une radiation définitive par application des paragraphes 2 et 3 de l'article 12 des statuts.

L'amende de 0,25 par mois de retard sera rigoureusement exigée.

Le Président du Comité de Bastia,
PAOLI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

00112

Paris, le 27 mars, 15 heures.

Au nord de l'Oise, nous avons poursuivi nos progrès dans la basse forêt de Coucy dont nous occupons toute la partie nord. L'ennemi a été rejeté au delà de la ligne Barisi Sorvais.

Au sud de la forêt, nos troupes ont enlevé brillamment, au cours d'une attaque de nuit, le village de Coucy le Château, énergiquement défendu par les Allemands.

Dans la région au nord de Soissons, nous avons enlevé une ferme au nord ouest de Margival et un point d'appui tenu solidement par l'ennemi.

En Argonne, nous avons réussi un coup de main dans le secteur du Four de Paris et ramené des prisonniers.

En Lorraine, une tentative ennemie sur nos petits postes de la région de Leticourt a complètement échoué.

Nuit calme partout ailleurs.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

La Rupture Germano Américaine

L'ENVOI EN FRANCE d'un Corps expéditionnaire

Washington, 27 mars.

D'après des renseignements puisés une source certaine, le président Wilson étudie le projet relatif à l'envoi en France d'un corps expéditionnaire.

Les Etats Unis disposent actuellement d'une armée de 287.000 hommes réguliers et de 88.000 miliciens.

AIDE FINANCIÈRE IMPORTANTE

Le projet du président Wilson comporte non seulement un envoi d'hommes en France ; mais, en outre, un aide financière très importante.

Il s'agirait de plusieurs milliards.

LA MORT DU PRINCE FRÉDÉRIC

Paris, 27 mars.

Le prince Léopold de Prusse a reçu aujourd'hui l'avis officiel de la mort de son second fils, le prince Frédéric-Charles qui est décédé des suites d'une chute d'aéroplane.

Le prince Léopold de Prusse et sa femme, la princesse Louise Sophie, avaient chargé le roi d'Espagne de les renseigner sur le sort de leur second fils. Le prince Frédéric Charles, tombé le 21 mars, entre 5 et 6 heures, sur le front occidental, dans les lignes anglaises, avec son appareil.

S. M. Alphonse XIII n'a pu qu'annoncer le décès du prince Frédéric-Charles.

La Grande Offensive D'HINDENBURG

Berne, 27 mars.

Dans les milieux militaires de Berlin le bruit court que le maréchal Hindenburg préparerait une grande offensive sur le front russo-roumain, afin de s'emparer de la Bessarabie.

Le Parlement Anglais

Londres, 27 mars.

Au cours de la séance de ce jour, M. Bonar Law a annoncé, à la Chambre des Communes, que le Gouvernement va proposer de prolonger, jusqu'au 30 novembre 1917, le Parlement dont la durée doit prendre fin le 30 avril prochain.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

La Réforme de l'Armée

Pétrograde, 27 mars.

Le nouveau ministre de la Guerre élabore un projet de loi relatif à la réorganisation de l'armée.

Nous croyons savoir que, dans ce projet de loi, le favoritisme est supprimé, que le Haut Commandement est rajeuni, et que le contact est très serré entre le front et l'arrière.

LA GARNISON de PÉTROGRADE

Suivant les instructions du nouveau ministre de la Guerre, la garnison actuelle de Petrograde serait réduite.

Une partie resterait à Petrograde pour protéger le Gouvernement.

L'autre partie irait grossir les effectifs du front.

LES SOUS-MARINS « Deutschland » et « Bremen »

New York, 27 mars.

On télégraphie de Boston que M. Hughes, ancien ministre du Canada, déclare sur l'honneur que les sous-marins *Deutschland* et *Bremen* ont été capturés par les Anglais.

SUR LE FRONT OUEST

Pétrograde, 27 mars.

Le général Lutchinsky est nommé commandant en chef des armées russes sur le *front Ouest*.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LA CLASSE 1918

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à l'appel sous les drapeaux de la classe 1918.

M. Abel Ferry

député des Vosges, développe les conclusions de son rapport qui tendent au vote du projet de loi.

M. Doizy

député des Ardennes, lui succède à la tribune.

Au nom de la Commission d'hygiène, l'orateur émet également un avis favorable à l'adoption du projet de loi.

M. Bouffandeau

député de l'Oise, demande que la classe 1918 soit incorporée le plus tard possible.

Le Ministre de l'Instruction publique

intervient dans le débat.

Il donne certaines explications qui lui ont été demandées par les orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

Le Ministre de la Guerre

prend ensuite la parole

M. Painlevé prononce un vibrant discours patriotique, qui est souligné, à maintes reprises, par les applaudissements de la Chambre entière.

Le ministre demande, en terminant, que l'incorporation de la classe 1918 ait lieu entre le 12 et le 15 avril prochain.

La discussion générale est close.

Article unique

La Chambre passe à la discussion de l'article unique de ce projet de loi.

Contre-projet Deguise

Le député de l'Aisne monte à la tribune et soutient son contre projet demandant l'incorporation de la Classe 1918 à une date ultérieure.

Ce contre-projet est mis aux voix et repoussé par 425 voix contre 35.

Amendement Guichard

Le député de Vaucluse dépose un amendement tendant à la libération complète des classes 1888 et 1889.

Le Ministre de la Guerre

s'oppose énergiquement à l'adoption de cette proposition.

M. Painlevé refuse catégoriquement de prendre la responsabilité de creuser, dans l'armée, un trou de 70.000 hommes.

Le Ministre pose, à la fin de son discours, la question de confiance.

Le Président du Conseil

intervient dans le débat, et demande à la Chambre de repousser cet amendement.

LE VOTE

Le président met aux voix l'amendement Guichard qui est repoussé, après pointage, par 347 voix contre 106.

Amendements divers

D'autres amendements sont présentés.

Ils sont tous repoussés.

La Classe 1918

Enfin, le président met aux voix l'ensemble du projet de loi relatif à l'incorporation de la classe 1918 entre le 12 et le 15 avril.

Le projet de loi est adopté par mains levées.

La séance est levée à 6 h. 55.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mlle Marguerite Giabiconi ; MM. Augustin et Edmé Giabiconi ; Les familles Zolezzi, Andreani et Martini remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la mort de Madame

Vve Jeanne-Marie Giabiconi

Née CASELLA

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui aura lieu mercredi, 28 mars, à 9 heures du matin, en l'église du Sacré-Cœur, Bd de Cardo.

La messe qui devait être dite mercredi, à Saint-Antoine, est renvoyée après Pâques. Un avis ultérieur en fera connaître la date.

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina

(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs**.

Le **Vin du Cap Corse au quinquina DAMIANI** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

Un pareils moyens jugent, et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales**.

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Damiani Authentique

Refuser toute Imitation

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6, BASTIA

Ancienne Photographie Vincent

PHOTOGRAPHIES — EN TOUS GENRES —

A DES

Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Mignonnettes

1.20 la douzaine

PHOTOGRAPHIES ANIMÉES

Cartes Postales Photographiques

Demandez partout l'Excellent

Champagne A. de Marcouray

Le meilleur, le plus pur et le moins cher

Se trouve chez les principaux négociants

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pièce dentaire or, platine, caoutchouc sur rose et bridje, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia* du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Le "TIP" remplace le Beurre

aussi bien pour la table que dans la cuisine.

Il n'est vendu qu'en paine de 500 et 250 grammes.

Exiger sur l'enveloppe la marque déposée « TIP ».

En vente au prix de 1 fr. 85 le 1/2 kilo, chez tous les Marchands de Beurre et de Comestibles. *Expédition en Corse, franco portail domicile, contre mandat :* 1 kg. 4 fr. ; 2 kg. 7 fr. 15 ; 3 kg. 10 fr. 30 ; 8 kg. 25 fr. 20.

Représentant dépositaire en Corse : M. L. B. CANALETTI, 32 bis rue de l'Opéra, *BASTIA*.

Ecole Pratique de Commerce

Pour la propagation de l'Enseignement Commercial et la diffusion de la Science Comptable

Fondée en 1910

Sous le haut Patronage de la Société Académique de Comptabilité

1, rue Salvator Viale, 1, BASTIA

Enseignement Commercial Complet

Diplôme de sortie - Placement des élèves

Ecole Spéciale Sténo-Dactylographie

sous le Patronage de l'Institut Sténographique de France

Machines de toutes marques et de tous modèles

SPELONCATO

A VENDRE

par suite du manque de personnel, résultant de la mobilisation :

1 paire de gros bœufs de labour.

7 taureaux.

5 vaches pleines.

S'adresser à M. Abrahel, propriétaire à Speloncato.

PHOTO D'ART

6, Boulevard du Palais, BASTIA

PHOTOGRAPHIES EN TOUS GENRES

Photographies Animées

AGRANDISSEMENTS

PHOTO-MIGNONNETTES : 1.20 la douzaine

Un litre d'eau minérale

pour moins de

15 centimes

Pour cette somme minime vous avez la meilleure eau minérale, légèrement gazeuse, délicieuse à boire, même pure, en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable tout le contenu d'un paquet de

Lithinés du Dr Gustin

Cette eau ainsi minéralisée se mélange facilement à toutes les boissons, et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis. Elle constitue le régime indispensable à tout âge pour préserver les bien portants et guérir les malades atteints d'affections des

Reins, Vessie, Foie, Estomac, Intestins :

Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Cystite, Diabète, Albuminurie, Artério-Sclérose, etc.

1 fr. 75 la boîte

Cette augmentation est provoquée par l'impôt de 0 fr. 25 c. Les du 31 Décembre 1916, augmentent de cent centimes. Labolle contient 12 paquets permettant de faire 12 litres d'eau minérale.

Dépositaires : Bastia, Mme Quilici — Furiani, Mme Bocq — Borgo, M. Benedetti.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments marque de Villeneuve et Largeas du Teil. — Plâtres gris et blanc. — Carreaux-Mosaïque ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fers de toit, Fenders, Rails, Cornières

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et 6 Boulevard de Cardo

Chocolat d'Annecy

LE MEILLEUR DES CHOCOLATS

Le réclamer dans toutes les bonnes maisons d'alimentation

L'essayer c'est le comparer.
Le comparer c'est l'adopter.

Cette affreuse guerre essentiellement économique doit obliger le *consommateur français* à n'utiliser que des *produits français*, à l'exclusion de tous autres. Il fera œuvre patriotique, il sera, en outre, un encouragement à l'industrie française de toujours faire meilleur et mieux.

Imp. Olagnier.

Le Gérant, Laurent Battori

Rhum Grands Mornes

Marque de Préférence de GET FRÈRES. — 1720

PIPPERMINT GET

Liqueur de Qualité

QUARANTE-SEIZIÈME ANNÉE — N° 144 — JEUDI 29 MARS 1917

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN

5 CENTIMES — LE PLUS PORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3f 75	7f	13f
Départ. & Colonies	5	9	17
Etranger	6	11	21

Le Ministère RIBOT

La déclaration ministérielle a été bien accueillie au Parlement. Les partis de gauche, à la Chambre des députés, en ont applaudi presque tous les paragraphes. Le passage sur la censure et les promesses relatives au « respect de la liberté de discussion » ont provoqué de vives approbations. Il en fut de même de l'allusion aux événements qui se déroulent en Russie. Quelques personnes ont paru un peu troublées par une phrase de M. le président du conseil sur l'avenir lointain où l'on verra organisée « la société des nations ». Pratiquement, c'est une *limite*, comme disent les mathématiciens ; mais diplomatiquement, l'hommage rendu par M. Ribot aux idées généreuses de M. le président Wilson était d'une courtoisie qui ne manque ni d'habileté ni d'à propos.

Un autre endroit de la déclaration ministérielle appelle des éclaircissements. C'est la phrase relative aux impôts nouveaux : « Nous les établirons, » dit M. Ribot, dans l'esprit de justice et en même temps de hardiesse qui convient à une société démocratique comme la nôtre. » Le mot « hardiesse » a fait dresser l'oreille à quelques-uns, tandis que les applaudissements redoublaient à l'extrême gauche. Mais il serait vraiment injuste et prématuré de s'effrayer pour un mot. Attendons les textes.

Divers interpellateurs se sont présentés pour fournir à M. le président du conseil l'occasion de commenter et d'expliquer au besoin ses déclarations dont l'accent, la sobre élégance, l'ordre et la fermeté de style avaient produit, en somme, la meilleure impression. MM. Louis Dubois, Augagneur, Landry furent d'abord entendus. Et M. le président du conseil, soutenu par les manifestations sympathiques de la majorité, dut renouveler ou développer quelques-unes des promesses que l'on venait d'entendre. Il proclama sa solidarité avec le cabinet précédent ; ensuite, il prit la peine de dissiper une légende en indiquant — parmi les applaudissements unanimes — « qu'il avait formé son cabinet en toute liberté, sans accepter que fût prononcée telle ou telle exclusion, devant laquelle il ne se serait pas incliné ».

Sur la direction de la guerre et les pouvoirs du haut commandement, il rappela — d'accord avec le sens commun — qu'il n'appartient pas aux ministres de diriger les opérations militaires ; et il eut ce mot heureux qu' « il n'y a rien de pire qu'une demi-confiance ». Bien des gouvernements, sans remonter très haut, ont expérimenté que l'on ne vit pas avec la demi-confiance du Parlement. Le haut commandement ne pourrait rien faire de bon avec la demi-confiance du gouvernement. Revenant sur la révolution russe, M. le président du conseil rendit hommage — après M. Paul Deschanel — à ce geste admirable du tsar « qui incline l'orgueil d'une dynastie libre de son passé devant la souveraineté populaire ». M. Ribot rappela que Nicolas II avait toujours été fidèle à l'idée directrice de la politique de son père, Alexandre III : l'amitié de la France. Rien de plus conforme à la justice et à la vérité historique.

Après le discours de M. le président du conseil, il y eut une très intéressante intervention de M. Lafferre qui, sur un ton de bonhomie souriante, avec une sympathie sincère quoique un peu narquoise, dégagea la leçon de la dernière crise ministérielle et — l'on pourrait presque dire — de toutes les crises ministérielles au temps de guerre comme en temps de paix. Il montra que, sous des noms différents, la même politique dure et se ressemble, parce qu'il y a des nécessités plus fortes que les caprices des hommes ; et il demanda à l'opposition, « cette opposition qui renaîtra demain, puisqu'elle est l'antichambre du gouvernement », de se montrer moins sévère et plus consciencieuse vis-à-vis des membres du cabinet et de ne pas exiger impérieusement, comme urgentes et faciles, certaines mesures que, peu de jours après, elle sera peut-être incapable de réaliser. Cette « opposition renaissante » devrait bien exercer une censure préalable sur soi-même.

M. Lafferre a parlé comme un Sage de la Grèce. Puissent ses conseils de modestie, d'abnégation et d'indulgence réciproque être plus souvent obéis.

Il ne restait plus qu'à voter. L'ordre du jour de confiance a réuni 440 voix, l'unanimité des votants. M. le président du conseil avait demandé à la Chambre de lui accorder sa confiance, afin de pouvoir en toute liberté travailler pour le pays. Il ne pouvait obtenir une réponse plus nette, plus flatteuse, plus encourageante.

(*Le Temps*).

On dit.....

ON DIT

Que les pâtisseries n'ont pas droit au sucre raffiné pour la fabrication de leurs gâteaux, bien qu'il en arrive dans la place.

ON DIT

Qu'on serait très heureux de savoir avec quoi les pâtisseries doivent fabriquer certaines spécialités qui ne peuvent l'être qu'avec du sucre raffiné.

ON DIT

Que les pâtisseries n'étant visées, à ce point de vue, par aucun arrêté, le sucre raffiné qui devrait leur revenir doit être consommé par ailleurs.

ON DIT

Qu'on serait très heureux de savoir si le sucre raffiné, que les raffineries fabriquent, ne serait pas classé maintenant comme produit pharmaceutique.

ON DIT

Qu'il serait très intéressant de savoir à qui s'adresser pour en obtenir.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée avec attribution de la Croix de guerre avec palme aux militaires dont les noms suivent :

Le soldat réserviste *Pervisi Emmanuel*, du 60e d'infanterie : un vaillant soldat, a été blessé grièvement le 17 juin 1915, en se portant à l'attaque d'une tranchée allemande ; perte de l'usage du bras droit.

Le soldat réserviste *Chioppini Paul*, du 265e d'infanterie : très bon soldat, dévoué et d'un courage à toute épreuve, a été grièvement blessé, à son poste de combat, le 6 novembre 1916 ; déjà deux fois blessé depuis le début de la campagne.

Le caporal *Andreossi Pierre*, du 117e territorial : bon soldat, blessé grièvement, le 20 mars 1916, à son poste de combat ; énucléation de l'œil droit.

Le soldat territorial *Leonis Alexis*, du 375e d'infanterie : le 10 novembre 1915, étant de sentinelle dans un entonnoir, a fait preuve d'énergie et de sang-froid en continuant, malgré la violence du bombardement, à faire ordinairement le coup de feu, jusqu'à ce qu'il ait été grièvement blessé ; impotence fonctionnelle du bras droit.

Le soldat réserviste *Garelli Louis-Marius*, à un groupe de brancardiers divisionnaires : brancardier d'un dévouement inlassable, s'est toujours dépassé sans compter pour assurer la relève et le transport des blessés, même dans les zones les plus bombardées. a été grièvement blessé, le 2 novembre 1916, dans l'accomplissement de son devoir.

Le sapeur réserviste *Vecchietti Emile*, du 4e génie : excellent sapeur, d'un courage à toute épreuve ; s'est distingué par sa belle conduite au combat du 6 septembre 1916, en s'élançant bravement à l'assaut, a pénétré le premier dans la tranchée ennemie, tuant et blessant plusieurs Allemands et a établi un barrage qui a permis de conserver la position conquise.

L'adjudant *Angeletti Francesco*, du régiment du Maroc : sous officier plein de courage et de sang froid ; le 24 octobre 1916, a conduit brillamment sa section à l'assaut d'une position ennemie très importante, a atteint son objectif et a largement contribué à son organisation ; déjà cité à l'ordre.

Carnet Mondain

Hier matin a été célébré, en l'église Saint Jean Baptiste, le mariage de Mlle Hélène Castelli, la toute jeune et charmante fille de notre regretté confrère M. Ange Castelli et de Madame née Lota, avec M. Joseph Toiti, le sympathique avoué près le tribunal civil de Bastia.

La très gracieuse mariée, qui portait son élégant costume nuptial avec une grande distinction, a été conduite à l'autel par son oncle M. le capitaine au long cours André Lota.

C'est M. le chanoine archiprêtre Casanova qui a béni cette union si bien assortie, et a prononcé une touchante allocution de circonstance.

Mlle Hélène Castelli avait pour témoins ses deux oncles, MM. Cruciani Siagnara et André Lota ; M. Joseph Toiti, son beau frère, M. Vincent Figarella, et un de ses amis, M. Mathieu Padovani, adjoint technique principal des ponts et chaussées.

Bien que cette cérémonie ait revêtu le caractère de la plus stricte intimité, de nombreux parents et amis s'étaient rendus à l'église, afin de pouvoir, à l'issue de la messe, présenter leurs souhaits et leurs félicitations aux nouveaux mariés et à leurs familles.

Les époux sont allés cacher leur bonheur et passer la lune de miel dans leur villa de Campodondico, près de Sainte-Marie-de-Lota.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité les accompagnent dans cette si agréable retraite, et nous adressons à leurs honorables familles nos bien sincères félicitations.

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

968e jour de la guerre

Paris, le 28 mars, 7 heures.

Entre la Somme et l'Oise, l'artillerie ennemie, violemment contrebattue par la nôtre a bombardé nos positions sur le front Roupy Essigny Benay. A plusieurs reprises les Allemands ont fait des tentatives d'attaques qui ont été arrêtées net par nos feux.

Au sud de l'Oise nos troupes ont poursuivi leurs succès. Toute la basse forêt de Coucy ainsi que les villages de Petit-Barisis, Verneuil, Coucy-le-Ville sont tombés en notre possession. Nos éléments avancés ont atteint en quelques points les lisières ouest de la forêt de St-Gobain et de la haute forêt de Coucy. Nos pertes ont été légères au cours des combats livrés dans cette région.

Au nord de Soissons, nous avons réalisé de sérieux progrès au nord de Neuville sur Margival et au nord est de Louilly.

En Argonne, un coup de main sur les lignes allemandes du secteur de Boisante nous a permis de faire une vingtaine de prisonniers.

Sur le front de Verdun, lutte d'artillerie assez violente vers la côte 304 et au nord de Bezonvaux.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

18 heures 50

Ce matin notre cavalerie a chassé l'ennemi des villages de Longavesnes, Lieramont et Equancourt, que nous occupons. Au cours de cette opération nous avons fait un certain nombre de prisonniers. Pendant la nuit l'ennemi a attaqué pour la troisième fois notre position au nord de Beaumetz les Cambrai et a eu un succès momentané. Ce matin de bonne heure nous avons repris le terrain perdu et rétabli nos positions. La nuit dernière un raid ennemi a été arrêté par notre feu à l'est de Ploegsteert.

ARMÉE D'ORIENT

(27 mars 1917)

Après une efficace préparation d'artillerie un bataillon français a enlevé 400 mètres de tranchées ennemies vers la crête de Corpenaston en faisant une centaine de prisonniers.

Dans la boucle de la Cerna, les troupes italiennes appuyées par notre artillerie ont fait échouer une tentative d'attaque bulgare.

AVIATION

Grande activité aérienne sur tout le front. Un avion allemand a été abattu près du lac Prespa. Le pilote et l'observateur ont été faits prisonniers.

Tableau d'Honneur

Citations

La compagnie 4 63 du 1er génie, qui est composée en grande partie de Corses, a été citée à l'ordre de l'armée : « S'est vaillamment comportée pendant l'attaque du 15 décembre 1915 ; sous le commandement du capitaine *Ardenin*, s'est élancée sur les positions allemandes avec les vagues d'assaut et a procédé à l'organisation de la position conquise pendant qu'une partie de ses braves sapeurs s'avançait à l'intérieur des lignes ennemies pour y détruire des pièces d'artillerie et ramener des prisonnier ; est restée pendant cinq jours et cinq nuits consécutifs travail sans relâche en première ligne malgré les intempéries et le bombardement. »

Syndicat Agricole de la Corse

Pommes de terre. — Par suite d'avaries survenues dans le transport, du déchet de route, d'une majoration excessive des frais de transit à Marseille et des frais de manutention, le prix de vente des pommes de terre est porté à 34 francs le q. m. (en sacs d'origine) pris à l'entrepôt du Syndicat.

Soufres. — Il est rappelé aux membres du Syndicat :

1° Que les commandes de soufre inscrites ne sont valables qu'autant qu'elles sont confirmées par le paiement du prix de facture calculé à raison de 28 francs la balle.

2° Que ces commandes seront servies jusqu'à épuisement des disponibilités, dans l'ordre dans lequel elles seront payées.

Société Coopérative Bastiaise

La Commission provisoire rappelle aux souscripteurs d'une nouvelle action que le montant de leur souscription doit être versé avant le 1er avril soit à M. Mingalon, notaire, soit à M. Vial, Conservateur des Hypothèques.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

Les sous-officiers, dont les noms suivent, sont promus au grade de sous-lieutenant : MM. Villa, du 9e ; Zoccarelli, du 119e ; Benedetti, du 412e ; Benedittini, du 273e ; Sozzi, du 52e ; Pietri, du 403e ; Pianelli, du 1er mixte zouaves et tirailleurs ; Casanova, du 130e ; Sanguinetti, du 23e ; Laoni, du 128e ; Natali, du 163e ; Andreani, du 116e ; Colarelli, du 151e ; Ciambaroni, du 1er ; Camilli, du 98e ; Simmamelli, du 163e ; Istria, du 311e ; Antsel, au 1er zouaves.

Sous-Intendance

Nous sommes très heureux d'enregistrer le brillant succès remporté par une de nos plus adorables bastiaises, Mlle Catherine Berti, et les dames Gianotti et Carvelloni, secrétaires à la Sous-Intendance Mre de Bastia, à l'examen de rédactrice-comptable, qui a eu lieu le 23, caserne Marbeuf.

Mlle Catherine Berti, que nous félicitons tout particulièrement, a été admise avec la mention « bien ».

Piano

On demande à acheter un très bon piano d'occasion.

Adresser offres aux bureaux du Petit Bastiais.

Décès

Mme veuve Antoinette Tona a eu la douleur de perdre un de ses enfants, René Pascal âgé de trois ans.

Depuis la mort de son regretté mari, qui a trouvé une mort glorieuse dans la Somme, Mme Tona se trouvait de cette solitude que dans les caresses de ses deux enfants ; il ne lui en reste plus qu'un : l'autre est allé rejoindre son père.

De nombreux parents et amis ont suivi le cercueil de ce petit ange jusqu'à l'église Saint-Jean.

Nous prions ici Mme Tona, ses familles Tona, Marchetti et Nicolai toutes nos condoléances.

Avis

M. Chiappe Eugène, gardien de phare à Alistro, informe le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Albertini, ainsi que ses deux filles, qui ont quitté le domicile conjugal et Piverneil.

Mariage

Jeune fonctionnaire colonial, actuellement aux colonies, 11 000 fr., désire épouser femme 20 à 30 ans.

Ecrire à Mme Bouvier, 54, rue Dunkerque. Paris.

Musique

M. Maurice Reynaud reprendra, dès le 1er avril, ses leçons et cours de violon, violoncelle, harmonie et musique d'ensemble.

Rue Napoléon 10, au 2me.

RIEN A FAIRE, MA VIEILLE

LA TUBERCULOSE. — Cet homme est à moi, je le tiens.

LE CATARRHE. — Rien à faire, ma vieille, il prend du **Goudron Guyot.**

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et le bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et à *forfait* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge et en biais*, ainsi que l'adresse : **Maison FRERE, 19, rue Jacob. Paris.**

Le prix du Goudron Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire un goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, se prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et non guérissons aussi certains. Prix du flacon : 2 fr. 50. En vente chez toutes les bonnes pharmacies.

CADRAU — La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, sa Notice scientifique de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part du *Petit Bastiais*.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTILI, COSTA ; à Patrimonio-Nonchisano : Pharmacie BOSC et dans toutes les bonnes pharmacies.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Casoli Jacques. — Mazzoni Tiberio. — Mazzoni Dominique.

DÉCÈS

Franceschi François, 4 mois, de Bastia.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 28 mars, 15 heures.

Entre la Somme et l'Oise, et au sud de l'Oise, aucun événement à signaler au cours de la nuit. Lutte d'artillerie assez vive de part et d'autre dans la région à l'est de la basse forêt de Coucy.

Au nord de l'Ailette, nous avons réalisé de nouveaux progrès ainsi que dans le secteur à l'est de Louilly, Neuville-sur-Margival où nous avons enlevé plusieurs points d'appui importants.

Dans la région de Reims, nous avons effectué un coup de main à l'est de Neuville et ramené des prisonniers.

En Champagne, hier, en fin de journée et dans la nuit la lutte d'artillerie a pris un caractère de violence particulière dans la région Butte du Mesnil, Maisons de Champagne.

Nuit calme partout ailleurs.

La Barbarie Allemande à REIMS

Paris, 28 mars.

Les Allemands ont lancé, dimanche dernier, 451 obus sur Reims.

LE NAVIRE-HOPITAL *ASTURIAS* TORPILLÉ par un sous-marin allemand

Onze Victimes

Londres, 28 mars.

L'amirauté britannique communique à la presse la nouvelle que le navire hôpital *Asturias* a été torpillé, sans avertissement, dans la nuit du 20 mars.

Onze personnes manquent à l'appel.

Le commandant de l'*Asturias*, ayant pu se rendre compte de l'état du navire, a réussi à le faire échouer.

Au moment du torpillage, l'*Asturias* n'avait à son bord que 52 hommes qui composaient l'équipage, ayant débarqué la veille, les mille blessés qu'il avait transportés.

Le Procès Bandaiouka

INTERVENTION DU ROI D'ESPAGNE

Paris, 28 mars.

Un télégramme de Madrid annonce que S. M. Alphonse XIII a obtenu la grâce de seize condamnés à mort dans le procès Bandaiouka.

A CAGLIARI

LES RESCAPÉS DU « CANTON »

Toulon, 28 mars.

Les trois-cents rescapés du cuirassé *Danton*, torpillé en Méditerranée, qui furent débarqués à Cagliari, par le torpilleur *Ataeone*, racontent qu'ils ont été l'objet d'une réception des plus chaleureuses.

Tous les habitants de la capitale de l'île de Sardaigne se sont empressés à prodiguer tous leurs soins aux rescapés.

Les obsèques de quatre victimes de la piraterie allemande ont donné lieu à une grandiose manifestation de la sympathie italienne.

LES Evénements DE RUSSIE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Nouvelle Arrestation D'UN GÉNÉRAL

Pétrograde, 28 mars.

Le général Ivanoff vient d'être arrêté par ordre du Gouvernement provisoire.

Le Nouveau Ministre de la Guerre SUR LE FRONT RIGA

Le nouveau ministre de la Guerre visita, hier, toutes les troupes, sur le front Riga.

Il fut l'objet des acclamations les plus chaleureuses.

La plupart des officiers et tous les soldats étaient très heureux de saluer un des membres les plus distingués du Gouvernement provisoire.

LE MORAL DES TROUPES

Depuis l'abdication du Tsar Nicolas, le moral des troupes redevient excellent.

Depuis l'automne dernier, les troupes étaient complètement démoralisées ; surtout après la grande offensive qui valut à l'armée du Tsar Nicolas la prise de 400.000 Autrichiens.

L'armée de Brousilof avait alors la voie ouverte jusqu'aux Carpathes et à la Hongrie ; les Cosaques avançaient très rapidement sur un vaste front ; officiers et soldats escomptaient déjà des victoires décisives.

Puis, soudain, l'avance de Brousilof fut arrêtée par le président du Conseil Stürmer ; l'activité de l'armée paralysée par les ordres du Gouvernement et par une désorganisation croissante des services des transports.

Le sabotage de la guerre devenait chaque jour plus manifeste.

RÉUNION de L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Les ministres déclarent que l'Assemblée Constituante siégera à Pétrograde et non à Moscou.

Le sentiment général des populations est en faveur de la proclamation de la République.

L'attitude du Gouvernement du Tsar avait provoqué depuis le mois de septembre, une grande irritation dans toute la Russie, car on se rendait de plus en plus compte que les intérêts de l'Empire et la cause des Alliés étaient ruinés par les agissements des réactionnaires germanophiles au pouvoir.

Le Président de la République à LYON

Lyon, 28 mars.

Le Président de la République est arrivé à Lyon, où il a été reçu par M. Herriot, sénateur-maire.

Toutes les autorités civiles et militaires attendaient à la gare le train présidentiel, et ont salué M. Poincaré à son arrivée.

La population lyonnaise a fait au Chef de l'Etat le plus cordial accueil.

Le Président de la République a visité la Foire et les usines à munitions de Lyon.

On sait que le 18 mars a eu lieu l'inauguration de la Foire de Lyon ; les participants qui y prennent part sont au nombre de 2 603 ; ils n'étaient que 1.300 l'année dernière.

Ces deux chiffres suffisent à indiquer l'intérêt de l'entreprise poursuivie par M. Herriot et ses collaborateurs.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Alger, 28 mars.

Les journaux d'Alger annoncent la nomination de M. Ciavaldini, président du tribunal d'Oran, comme président de Chambre à la Cour d'appel d'Alger.

Le Procès Deperdussin devant le Jury de la Seine

Paris, 28 mars.

Aujourd'hui, la Cour d'assises de la Seine a commencé les débats de l'affaire Deperdussin, qui eut, à son heure, un grand retentissement.

La première audience a été consacrée à la formation du jury de jugement, à la lecture de l'acte d'accusation, à l'appel des témoins et à l'interrogatoire de l'accusé.

La Rupture entre la Chine et l'Autriche

Paris, 28 mars.

D'après un télégramme de Pékin, le Gouvernement chinois a chargé son ministre d'Etat de demander au cabinet de Vienne, si l'autriche se solidarisait avec l'Allemagne dans la question de la guerre sous-marine à outrance.

Comme la réponse du Gouvernement autrichien est connue d'avance dans les milieux politiques chinois on s'attend d'un moment à l'autre, à la rupture des relations diplomatiques avec l'Autriche.

AVIS DE DÉCÈS

(ILE-ROUSSE)

Mme veuve Orsini, (Toulon) ; M. Sembet, architecte, Madame, née Orsini et leurs enfants, (Nice) ; M. Mossé, Madame née Orsini, et leur fille (Toulon) ; Mme veuve Rosalie Aubert, née Orsini, et ses enfants, (Toulon) ; M. et Mme Antoine Orsini ; M. Augustin Filippini, et Madame ; M. Fusce, Madame, et leurs enfants (Marseille) ; M. Giacomoni, capitaine des Douanes en retraite, Madame et leur fils, (Toulon) ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Rossi

Veuve de feu le capitaine ROSSI leur sœur, belle-sœur et tante, décédée à Ile-Rousse, le 25 mars, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Ile-Rousse, le 27 mars.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Photo d'Art

6, BOULEVARD DU PALAIS 6, BASTIA

Ancienne Photographie Vizzavona

PHOTOGRAPHIES — EN TOUS GENRES — A DES Conditions Exceptionnelles

AGRANDISSEMENTS

Photo-Miguonnettes

1.20 la douzaine

PHOTOGRAPHIES ANIMÉES

Cartes Postales Photographiques

DAMIANI

Véritable Vin du Cap-Corse au Quinquina

(Apéritif reconstituant)

Cette dénomination appliquée au produit mis en vente par la **Maison Simon DAMIANI**, a été reconnue légitime par *Jugement du Tribunal Civil de Bastia du 21 mars 1903*, et par *Arrêt de la Cour de Bastia du 9 février 1904*.

C'est donc par un abus certain de la réclame, que certaines maisons concurrentes indiquent dans leurs prospectus ou réclames que ceux qui se servent d'une pareille marque sont des **contrefacteurs.**

Le **Vin du Cap Corse au quinquina Simiani** est une appellation loyale et correcte, **déposée** conformément aux lois. Le produit présenté au public et depuis longtemps apprécié par lui, a acquis une telle faveur que les **maisons rivales** pour le combattre, sont obligées d'avoir recours à des moyens de concurrence **déloyale**, que la loi réprime sévèrement.

De pareils moyens jugent, et la Maison **DAMIANI** et les Maisons **Rivales.**

Le public les jugera à son tour en comparant les deux produits.

Exiger un Quinquina Authentique

Refuser toute Imitation

Mme MASSEL

Dentiste

Cabinet et atelier de prothèse dentaire. Plombage or, platine et ciment. Extraction de dents avec et sans anesthésie.

Pâtes dentaires or, platine, caoutchouc sur racines et bridge, travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *Ajaccio*, 10, Cours Napoléon, du 14 au 30, et à *Bastia*, du 1er au 13 de chaque mois, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Avis

Le cabinet de Mme Massel, dentiste, 7, Bd du Palais, est transféré, 16, Bd Paoli, au 1er.

Le Petit Bastiais

Téléphone 3 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 3

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 3 fr. la ligne — 2e page, 2 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, dernière, 0,30. Judic. 0,25

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Départ. & Colonies	7 »	13 »	25 »
Etranger	9 »	16 »	30 »

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

On ne répond pas des manuscrits non insérés.

CALOMNIE ALLEMANDE contre la Patrie française

Sous ce titre, notre confrère *La Liberté* a publié une réfutation vigoureuse, due à la plume autorisée de M. A. Aulard, d'une calomnie lancée contre la France par le professeur von Sybel qui, au surplus dénature l'histoire selon la méthode si chère aux professeurs à lunettes d'Outre-Rhin.

La justice rendue par M. A. Aulard au patriotisme de la Corse toute entière et à la vaillance de ses fils qui combattent depuis le premier jour de la guerre sans avoir connu une minute de défaillance ou de découragement méritait de ne pas passer inaperçue.

Ce nouvel hommage adressé à notre Département, qui fait partie de ce Midi si odieusement calomnié, ira tout particulièrement au cœur de nos compatriotes et les aidera à supporter avec encore plus de vaillance tous les sacrifices que leur impose la guerre actuelle.

Comme il ne faut jamais se lasser d'opposer la vérité au mensonge allemand, j'avais dans la *Neue Zurcher Zeitung*, rappelé à nos amis de la Suisse allemande les raisons que nous avons de revendiquer l'Alsace-Lorraine.

Les Alsaciens Lorrains ont juré le pacte national à la grande fédération du 14 juillet 1790, ils sont captifs des Allemands, et leur désir est de reprendre leur place dans la famille française.

Le professeur Ludwig von Sybel, de Marburg, me répond :

« Que la France donne l'exemple, en libérant la Corse, Nice, la Savoie... »

Et le bonhomme sourit, croyant avoir trouvé un beau trait d'esprit, et tout fier d'avoir « sorti » l'étourdi de Français que je suis.

Libérer la Corse ! Mais la Corse est française de cœur. Je crois pouvoir dire que jamais les Corses ne se sont sentis plus Français que dans cette guerre, et que jamais nous n'avons été plus fiers de les avoir pour compatriotes. Les soldats corses, les officiers corses sont inomparables. J'en connais qui, après tant de mois de guerre dans les tranchées, sont aussi pleins d'entrain qu'au premier jour, et, au milieu de tant de orgueils, joyeusement chevaleresques. Il n'y a pas de meilleur soldat français que le soldat corse, il n'y a pas de meilleur officier français que l'officier corse. Libérer la Corse ! Mais la Corse n'a jamais été plus chère à la France, mais la France n'a jamais été plus chère à la Corse.

Libérer la Savoie et Nice ! Il faut que les oppresseurs de l'Alsace-Lorraine aient eu le toupet pour avancer ainsi que les Savoisiens et les Niçois ont été incorporés malgré eux à la France, tout comme les Alsaciens-Lorrains ont été pris de force par les Allemands.

Puis, sur le pédantisme germanique faisons l'histoire, rappelons les faits.

Dans le traité du 24 mars 1860, par lequel Victor-Emmanuel céda Nice et la Savoie à la France, il fut dit : « Il est entendu entre Leurs Majestés que cette réunion sera effectuée sans nulle contrainte de la volonté des populations... »

C'est par un plébiscite, messieurs les Allemands, que Nice et la Savoie se donnèrent à la France.

Voici les résultats du plébiscite : Comté de Nice. — Inscrits : 30.706. Votants : 25.933. *Oui* : 25.745. *Non* : 160. Bulletins nuls : 30.

Savoie. — Inscrits : 135.449 Votants : 130.839. *Oui* : 130.533. *Non* : 235. Nuls : 71.

Les militaires votèrent à part. Parmi les militaires niçois, il y eut 1.200 *oui*, 235 *non*, 71 bulletins nuls, et ce vote eut lieu sous les drapeaux.

C'est le cas de dire que les chiffres sont éloquents. Si infime est le nombre des opposants qu'on peut presque déclarer que les Savoisiens et les Niçois votèrent à l'unanimité leur réunion à la France.

Ce plébiscite fut-il sincère ? Ce sont les Italiens eux-mêmes qui l'affirmeront à M. von Sybel, s'il veut bien les interroger. Qu'il interroge le plus éminent, le plus représentatif des Italiens d'alors. Qu'il interroge Cavour, président du conseil des ministres d'Italie au moment du plébiscite. Qu'il lise le discours que Cavour prononça à la Chambre des députés italienne, le 26 mai 1860, lors du débat sur la ratification du traité.

Cavour proclama que la Savoie était française d'esprit. Il rappela ce fait significatif que, quelques mois auparavant, aux élections provinciales, le parti français avait triomphé presque exclusivement à Chambéry et à Annecy.

Pour Nice, il dit en propres termes :

« Nice a produit beaucoup d'illusion, mais Nice n'est pas italienne. » *Nizza ha prodotto molti Italiani, ma Nizza non è italiana.* Et après avoir allégué une quantité de faits historiques, économiques, psychologiques, le ministre de Victor-Emmanuel s'écria : « Non, messieurs, Nice n'est pas italienne ; je le dis en pleine conviction ! »

Il proclama hautement que le plébiscite avait été sincère : « Dans toutes les communes, dit-il, le scrutin a été présidé par le syndic et par les quatre premiers conseillers ou adjoints communaux. Or, les syndics avaient été nommés longtemps avant le traité du 24 mars, et des adjoints avaient été élus par le libre suffrage de leurs concitoyens. » Il insista sur le portée du vote militaire : « Il n'y a certainement pas eu, dit-il, coaction sur nos soldats, lorsque se trouvent dispersés dans tous les corps de l'armée ; car vous savez bien qu'il n'existe pas de brigade niçoise spéciale. Eh bien, parmi les soldats niçois, le vote a eu lieu en toute liberté, ou plutôt, s'il y a eu pression, elle a été plutôt en sens contraire, puisque les soldats niçois se trouvaient au milieu d'une majorité de camarades italiens. »

Ecoutez, monsieur von Sybel, écoutez la conclusion de Cavour : « En cédant la Savoie et Nice, nous n'avons pas entendu offenser le principe de nationalité, mais bien rendre à ce principe un splendide hommage ! »

Dans le pays de la Révolution française, les deux derniers peuples annexés, à savoir les Niçois et les Savoisiens, n'ont subi aucune violence, ni avant, ni pendant, ni après cette annexion, qui a été opérée selon les principes de cette révolution, selon le droit des gens moderne. Le libre assentiment des annexés a été récompensé par un traitement fraternel de liberté et d'égalité. Nice et la Savoie, monsieur von Sybel, sont aussi heureuses de rester françaises, qu'elles ont été heureuses de le devenir.

La France est une vraie patrie, fondée sur la libre volonté des groupes qui la composent. C'est une famille, fraternellement unie. L'Allemagne est, pour les Polonais, pour les Slavigeois, pour les Alsaciens-Lorrains, une fausse patrie, une prison où ils souffrent, et d'où ils veulent s'évader.

A. AULARD.

On dit.....

ON DIT

Que de tout temps le berger a été le fléau de la Corse, tant par les déprédations qu'il commet que par les incendies qu'il allume dans les maquis, afin d'y faire pousser des pâturages l'année suivante.

ON DIT

Que, il n'y a pas bien longtemps encore, le berger tâchait de se faire pardonner ses méfaits en donnant du lait et du fromage à bon marché à la population.

ON DIT

Que le lait et le fromage sont devenus presque introuvables, parce que des fromageries se sont installées un peu partout qui paient le lait aux bergers à un prix assez élevé.

ON DIT

Qu'il y aurait un moyen d'empêcher que tout le lait ne s'en aille dans les fromageries pour le seul profit de quelques-uns : ce serait d'élever le prix des pacages communaux ou particuliers, de façon à ce que les bergers soient obligés de vendre leur lait à un prix bien supérieur à celui que payent les fromageries.

NOVALE

Les quatre frères Santoni

Encore un nom, le quatrième, que nous devons inscrire au martyrologe de la petite commune de Novale : Jacques Santoni.

Dès la mobilisation, les quatre frères furent sous les drapeaux, ne laissant à la maison que de vieux parents et deux sœurs aînées.

En juillet 1915, c'était l'aîné, Joseph, sous-officier au 173e, qui, après dix mois de front, était rudement touché en Argonne.

En janvier 1916, c'était François, du 1er colonial, qui, après cinq mois de front, tombait frappé à mort en Champagne.

En juillet 1916, c'était Ange, du 163e, qui, après sept mois de front, tombait dans les Vosges.

En janvier 1917, c'est enfin lui, le pauvre Jacques, qui, après avoir pris part à la sanglante expédition des Dardanelles, était dirigé sur la Serbie où il avait la cuisse gauche fracassée par un obus bulgare. Evacué sur un hôpital de Salonique, il y subit une double amputation qu'il ne put supporter et après plus de trois mois d'horribles souffrances, il succombait à son tour.

Douleur sur douleur ! Le jour même où le *Petit Bastiais* nous annonçait que le télégraphiste Jacques Santoni était décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme, la fatale nouvelle apportait la navrante nouvelle ou son décès.

La plume se refuse à peindre la douleur de la famille Charles Santoni, douleur amère, mais combien profonde, et que seul le temps pourra adoucir. Avoir mené une vie toute de labeur et de sacrifices pour incruster dans sa nombreuse famille les quatre sujets qui faisaient l'envie et l'admiration de toute la région et en voir disparaître trois sous son toit, dans l'infernale tourmente, quelle amère désillusion !

Nous ne chercherons pas, cependant, à relever son moral qui est à la hauteur des sacrifices que réclame la Patrie.

Oui, pauvres gens, malgré toutes les horreurs dont la guerre vous a abreuvés, soyez forts, soyez fiers de vos enfants.

Combien d'autres qui s'énorgueillissent de titres nobiliaires trouvés, le plus souvent, sous l'oreiller ! Mais combien rares sont ceux qui, comme vous, peuvent étaler des parchemins signés du sang de trois frères !

La France est riche en héros ; mais vos trois fils, vos trois frères, vous ouvrent les premières loges pour le jour de l'apothéose.

Que du moins le seul qui vous reste vous revienne couvert de lauriers, vengeur de ses frères, pour projeter quelques pâles rayons de soleil sur votre vieillesse endeuillée. Car nous n'osons ne lutter pour laisser émaner à l'arrière ; il a fait le premier à protester et on voulait l'arracher à son poste de danger permanents, mais d'honneur aussi. Et cependant, tout en commandant ses défaites, l'intrépide de la Patrie impose aussi la conservation de la race, et vous n'avez que trop largement, hélas ! payé le tribut du sang, ce qui vous autorise à solliciter une mesure de faveur.

Trouvez donc, pauvres parents désolés, une douce consolation dans le souvenir de vos chers disparus ; réfugiez-vous aux pieds de la croix d'où s'échappent en gerbe lumineuses les plus suaves consolations et puisez dans toutes les sympathies qui vous entourent la certitude que la France réclame chez tous ses enfants.

Nous nous inclinons bien bas devant votre immense douleur en vous priant d'agréer nos condoléances les plus sincères.

A Signora de a Culsarella.

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

969e jour de la guerre

Paris, le 29 mars, 7 heures.

Entre Somme et Oise, grande activité des deux artilleries, notamment sur le front Ensigny Rossy. Nos tirs ont dispersé des travailleurs ennemis, au sud de St Quentin. Aucune action d'infanterie.

Au sud de l'Oise, ainsi que dans la région au nord de Soissons, escarmouches de patrouilles et vives fusillades, en de nombreux points du front.

En Champagne, à la suite du bombardement dirigé sur nos positions à l'ouest de Maisons-de Champagne, les Allemands ont lancé, ce matin, une forte attaque et ont pu prendre pied dans quelques uns de nos éléments de première ligne. Toutes les tentatives sur Maisons-de Champagne ont été brisées par nos feux qui ont infligé des pertes sanglantes à l'ennemi. Deux coups de main, sur nos petits postes à l'est de la route de St-Hilaire-St-Souplet et au nord de Tahure, ont complètement échoué.

Sur la rive gauche de la Meuse, tirs de destruction efficaces, sur les organisations ennemies du secteur cote 304-Mort Homme.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

21 heures 50

Notre cavalerie, poursuivant ses succès d'hier matin, s'est emparée aujourd'hui, des villages de Villers-Faucon, Saulcourt, et a capturé des prisonniers et 4 mitrailleuses. Une attaque, la nuit dernière, contre notre nouvelle position à Equancourt, a été repoussée. L'ennemi a eu des pertes.

Dans la nuit, après un court combat, nos troupes se sont établies plus au nord en deux points, Doignies, Lagaicourt, et aujourd'hui elles ont progressé au sud et à l'est de Croisilles, où l'ennemi résiste énergiquement.

Nous avons réussi plusieurs coups de main, au petit jour, à l'est d'Aix-Noulette et au nord de Neuville St Wast.

Rhumatismes inexcusables.

Il est inexcusable d'endurer les douleurs rhumatismales aujourd'hui. C'est le mal dont on peut le plus facilement se débarrasser. On sait, en effet, d'une façon certaine que le rhumatisme est causé par la présence dans le sang d'un poison que l'on nomme acide urique. Les gens bien informés savent aussi que le traitement des Pilules Pink fait éliminer cet acide urique, ce poison. Dans le monde médical, on dit que « les Pilules Pink lavent le sang, » et c'est fort juste. Les Pilules Pink purifient le sang, le débarrassent de toutes ses impuretés et l'assainissent. Quantité de personnes ayant fait expérience profitable des Pilules Pink ont pris l'excellente habitude de laver leur sang à chaque changement de saison et sont enchantées de ces cures rationnelles. Un de nos correspondants, bien connu dans toute la Vendée, M. Octave Saint Aubin, demeurant à La Roche sur-Yon, 14, rue Marcelin Berthelot, a été délivré de ses douleurs, grâce à nos cure de Pilules Pink.

M. OCTAVE SAINT AUBIN (*Cl. Rossolin*)

« Comment ne pas croire à la vertu de vos Pilules Pink ? écrivait-il. Depuis fort longtemps je souffrais de rhumatismes articulaires et j'étais souvent fort empêché de faire mes voyages. Ayant essayé toutes sortes de traitements sans succès, j'en étais arrivé à penser que je ne pourrais jamais me débarrasser de ces douleurs et j'avais grand de me soigner. Au cours de mes tournées, j'ai entendu si souvent vanter les mérites des Pilules Pink, j'ai si souvent eu l'occasion de parler avec des gens guéris par ces pilules, que j'ai voulu prendre à mon tour. Elles ont eu les meilleurs résultats. Inutile de vous dire qu'en passant à toutes mes journées de souffrances, je me repens bien de ne pas avoir pris les Pilules Pink plus tôt. C'est un souvenir de ce temps perdu à souffrir par ignorance d'un bon remède, que je vous adresse cette étu

QUARANTE-SEIZIÈME ANNÉE. — N° 146

SAMEDI 31 MARS 1917

Le Petit Bastiais

Téléphone 2 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 2

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur.

Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux bureaux du Journal.

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »
Etranger	30 »	16 »	9 »

Les abonnements sont payables d'avance

On ne répond pas des manuscrits déposés

traitons avec autorisation de la publier, espérant que mon exemple sera profitable à d'autres. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gabin, 33, rue Bab, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Syndicat d'Initiative de Bastia

La neige à Vizzavona

18 mars, 18 heures.

Le bureau des renseignements du Syndicat sur l'état des routes, nous communique la note ci après :

Vizzavona, 27 mars — Il existe toujours sur une longueur de 2 kilomètres, 1 m. 20 de neige.

Pour les Rescapés du «Danton»

Sur l'initiative de M. le Vice-Recteur de la Corse, une souscription a été ouverte dans les Ecoles publiques de Bastia et de Corse en vue de secourir les « Rescapés du *Danton* » recueillis à Ajaccio.

Une fois de plus, maîtres et élèves ont fait preuve de dévouement et de générosité. Une somme de 333.75 a été recueillie et adressée directement à M. le Commandant de la Marine à Ajaccio.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Louise Giordani ; Mme Scatelli-Giordani ; Mme Ercole-Giordani ; Mme Louis Giordani-de Ristori ; M. François Giordani caporal au 2e génie, A. O. ; Mme et M. Paul Quilici pharmacien aide-major ; M. Charles Scatelli, soldat au 42e d'inf., et Mme Scatelli ; Mlle Caroline Scatelli ; Mlles Augusta et Marie-Louise Giordani ; M. Marc Ercole, caporal au 2e zouaves, A. O. ; Mlles Caroline et Augusta Ercole ; MM. Félix et Antoine Quilici ; MM. Eugène et Amé Scatelli ;

Les familles Gregorj, Lota, Pierangeli, Manneni, Golzari et Degola ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Elisa Giordani

leur sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine germaine, décédée à Bastia, le 28 mars 1917, munie des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 30 mars, à 10 heures et demie du matin.

17, Boulevard Paoli.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

M. Jacques Filippi, sous-chef de gare à Bastia, Mme Filippi, née Giannettini ; Mlle Maria Filippi ; M. Jean Filippi, caporal à la 15e section ; M. Paul-Louis Filippi ; M. Sabien Giannettini ; Mme et M. Toussaint Filippi, conducteur adjoint principal, Direction des Travaux publics, à Tunis, et leurs enfants ; Mme et M. Jean Filippi, capitaine au long-cours, commandant en second à la Cie des Messageries Maritimes à Marseille ; Mme veuve Antoine Filippi, née Sisco, à Tunis, et ses enfants ; Mme et M. Pierre Pensa, négociant, et leurs enfants ; Mme et M. Conti, huissier, et leurs enfants ; Mme et M. Jérôme Casabianca, sous-économe au Grand Lycée de Marseille, et leurs enfants ; Mme et M. Nonce Pensa, sergent mobilisé sur le front ; Mme et M. Pascal Peretti, chef comptable au Crédit Lyonnais à Paris, et leur enfant ; Mme veuve Pisani, de Propriano, et ses enfants ;

Les familles Terrazzi, Muracciioli, Battesti, Pantalacci, Susini, Loughi, Sabiani, Marietti de Vivario, Muracciioli de Muracciole, Palazzi, Gerani, Bacci, Comte, Soliva de Corte, Giannettini de Marseille, Sisco, Balbi, Angeli, Lusinchi, Padovani, Favia, Lacotte, Calisti, Montalti, Bonerandi, Gaggiera et Colombani ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent Filippi

Quartier-maître électricien

leur fils, frère chéri, neveu et cousin, mort pour la France, à son poste de combat, à bord du cuirassé *Danton*, coulé en Méditerranée, le 19 mars 1917, à l'âge de 26 ans.

Priez pour lui !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 29 mars, 15 heures.

De la Somme à l'Aisne, aucun changement dans la situation. Luttes d'artillerie intermittentes pendant la nuit. Nos troupes sont partout au contact des lignes ennemies. Au cours des opérations de ces derniers jours au sud de l'Oise nous nous sommes emparés d'importants dépôts de matériel et de munitions.

Dans la soirée d'hier, une pièce allemande à longue portée a lancé sept obus sur Soissons.

Dans la région de Reims, nous avons réussi un coup de main au nord de la Pompelle.

En Argonne, aux Courtes-Chaussées et en Champagne, vers Tahure, des tentatives ennemies ont complètement échoué sous nos feux.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos troupes ont repris au cours d'une attaque vivement menée les derniers éléments de tranchées que l'ennemi tenait encore, depuis le 18 mars, dans les secteurs du bois d'Avocourt et de la côte 304.

Nous avons fait des prisonniers.

Aucun événement important sur le reste du front.

LE TRANSPORT *Tyndareus* heurta une mine

Londres, 29 mars.

Un cablogramme annonce que le transport *Tyndareus* a heurté une mine près de Smoestow, dans le Cap de Bonne Espérance.

Le navire fut ramené au port.

En Angleterre

Les Recrues de 18 ans

Londres, 29 mars.

Le Gouvernement de la Grande-Bretagne a ordonné le versement des recrues âgés de 18 ans, dans des bataillons de reserve.

NOUVELLE VISITE DES EXEMPTÉS

Un projet de loi qui va être présenté par le Gouvernement soumet les exemptés à une nouvelle visite.

La Rupture Germano Américaine

Les plans de guerre

Washington, 29 mars

Le Cabinet a tenu ce matin une séance de trois heures, au cours de laquelle les plans de guerre ont été longuement discutés.

Le Service Militaire OBLIGATOIRE

Les délibérations du Cabinet sont tenue secrètes, mais on croit savoir que le projet de loi du Gouvernement comporte le droit de lever une armée et d'établir le service militaire obligatoire.

10.000 SOLDATS sur LE FRONT FRANÇAIS

Sur la proposition du Ministre des finances, le Cabinet a décidé notamment un envoi *immédiat* de 10.000 soldats sur le front français.

IMMENSE EMPRUNT

Enfin le Cabinet a resolu de contracter un immense emprunt pour aider les Alliés.

LA MÉDIATION DE LA SUISSE

Le Conseil Fédéral fait démentir le bruit qui avait couru hier.

Le Conseil Fédéral déclare qu'il n'a jamais offert ses médiators pour amener une entente entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

EN ESPAGNE

L'agitation ouvrière

SUSPENSION des Garanties constitutionnelles

Madrid, 28 mars.

L'agitation ouvrière prenant tous les jours une extension de plus en plus considérable, le Gouvernement a décidé de suspendre les Garanties constitutionnelles.

A partir d'aujourd'hui la Maison du Peuple est fermée.

AUX ÉTATS-UNIS

ARRIVÉE DU PAQUEBOT ARMÉ *Adriatic*

New York, 29 mars.

Le paquebot armé *Adriatic* est arrivé hier, venant de *Liverpool*.

Le Commandant de ce navire a déclaré qu'il n'a jamais été inquiété par des sous marins ennemis, pendant toute la durée du voyage.

LES Evénements DE RUSSIE

VIBRANT APPEL DU COMITÉ des Ouvriers et Soldats

Il faut détrôner le Kaiser

Pétrograde, 29 mars.

Le Comité des Ouvriers et Soldats vient de lancer un vibrant appel à tous les Peuples du Monde pour les engager à défendre la Liberté contre la réaction intérieure et extérieure.

Le Comité ajoute que la République Russe ne reculera pas devant les baïonnettes de l'agresseur.

Le président propose aux Allemands de détrôner Guillaume, sinon, déclare-t-il, nous tuerons jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

LA SUPPRESSION DES COURS MARTIALES

Le Ministre de la Guerre a ordonné la suppression des Cours martiales.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

LE BLOCUS contre l'Allemagne

A l'ouverture de la séance, M. André Tardieu, député de Seine-et-Oise, demande à interpeller le Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour rendre plus efficace le blocus contre l'Allemagne.

Le Régime des Entrepôts

L'ordre du jour appelle la discussion :

1° du projet de loi relatif à la réforme du régime des entrepôts ;

2° de la proposition de loi de M. Edouard Barthe et plusieurs de ses collègues, relative à la réforme du régime des entrepôts de douane.

Contre-projet Chaumet

M. Charles Chaumet, député de la Gironde, rouvre le débat en développant son contre-projet tendant à créer des ports francs.

M. Marc Réville, député du Doubs, demande la disjonction de ce projet.

Le Ministre du Commerce intervient dans le débat, et demande le renvoi de ce contre projet à la Commission du Commerce.

Le renvoi est ordonné par 266 voix contre 235.

LE VOTE

Le président met ensuite aux voix les articles de ce projet de loi qui sont successivement adoptés.

Avant de voter sur l'ensemble du projet de loi le Ministre demande à la Chambre de renvoyer le projet à la Commission du Commerce pour une nouvelle étude.

Le renvoi est ordonné.

Election d'un Vice-Président

Avant de lever la séance, le président proclame les résultats du scrutin pour l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Violette, nommé ministre.

M. Grousser, député de la Seine, socialiste unifié, est élu par 291 voix contre 30 à M. Paul Beauregard, 18 à M. Accambray.

SENAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

DOUZIÈMES PROVISOIRES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant ouverture des douzièmes provisoires applicables au deuxième trimestre 1917.

La discussion est ouverte.

Plusieurs orateurs défilent à la tribune.

M. Milliès-Lacroix, sénateur des Landes, monte à son tour à la tribune.

Au nom de la Commission des finances, M. Milliès-Lacroix propose une réduction de 110 millions sur les chiffres votés par la Chambre, afin de permettre l'accorder des allocations spéciales aux troupes dans les tranchées.

Tous les articles du projet de loi sont successivement mis aux voix et adoptés.

Communiqué ITALIEN

Sur le front du Trentino, dans la journée du 24, persistantes intempéries limitèrent les actions d'artillerie.

Sur les pentes Sief (haut Cordevole), nous repoussâmes un détachement ennemi en reconnaissance.

A la tête de la vallée Visdende (Piave), à la faveur d'un épais brouillard, un détachement ennemi, qui essaya de surprendre nos positions, fut aussitôt nettement repoussé.

Sur le front Giulia, se poursuivit, hier, une action d'artillerie. Quelques obus tombèrent su Gorizia qui causèrent quelques dégâts sans, cependant, faire de victimes.

Sur le Carso, après un intense bombardement, des détachements ennemis qui essayèrent une irruption contre nos lignes du secteur Lucati, furent repoussés et dispersés avec pertes sensibles.

CADORNA.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte Dévote. — Les membres participants sont avisés que le 1er et 8 avril aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

Société des Anciens Sous Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 1er avril, à 8 h. 1/2 du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres.

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Angeli Charles Félix, matelier et Angeli Jeanne, vernicolière.

NAISSANCES

Bacetti Pascal.

DÉCÈS

Cruciani Joseph Marie Nicolas, cultivateur, 68 ans, de Sorio.

Giordani Elisabeth Marguerite Marie-Antoinette, propriétaire, 67 ans, de Bastia.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Félix Pericchi ; Mlles Antonia et Jeanne Pericchi remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathies qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

M. Mathieu Pericchi

leur fils et frère bien-aimé.

Toutes les messes célébrées le samedi, 31 courant, en l'église Saint-Jean-Baptiste, seront pour le repos de son âme.

Etude de Me H. MILLIE

Avoué près le Tribunal Civil de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal civil de Calvi, le 21 mars 1917, enregistré et signifié,

Au profit de M. Colombani Charles Marie, lieutenant au 8e régiment d'infanterie, actuellement au front S. P. 139,

Contre la Dame Julie-Marie, née Graziani, épouse Colombani, sans profession, domiciliée et demeurant à Ile-Rousse,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Colombani, à la requête et au profit du mari.

Pour extrait :

H. MILLIE.

Imp. Ollagnier.

Le Gérant, Laurent Bastiani.

Une Grosse Faute

La Chambre a commis, à mon sens, une très grosse faute en inscrivant à son ordre du jour la discussion du projet de loi sur les loyers avant celle de la loi des pensions.

Il y avait, en effet, une extrême urgence à modifier les dérisoires pensions accordées aux victimes de la guerre dont le taux est encore, à l'heure actuelle, fixé par la loi de 1831. Et il n'y en avait aucune à engager sur la question des loyers, tant la solution définitive ne peut être envisagée avant la fin de la guerre, un inutile débat.

Car, sur quelles bases pourrait-on réglementer le paiement des loyers échus pendant la guerre ?

J'entends bien que les décrets moratoires ne sont qu'un expédient et qu'un grand nombre de braves gens, qui ont horreur du *provisoire*, seraient heureux d'y voir substituer un texte législatif. Mais l'état de guerre, lui aussi, du moins je l'espère, est provisoire.

Seulement, combien de temps encore va durer ce provisoire ? Je voudrais bien qu'on me fit là-dessus une réponse précise, car avant d'abroger une mesure de guerre qui, comme toute, a donné les meilleurs résultats, il faudrait être tout au moins certain que la guerre qui l'a rendue nécessaire prendra bientôt fin.

Et comme, à part la prophétie de la table tournante du Père Coubé — lequel Révérend ne voit d'ailleurs là qu'une manœuvre de l'Esprit Malin pour nous induire en erreur — nous n'avons aucune raison sérieuse de croire que la guerre doive être terminée pour le terme d'avril, je ne vois pas du tout quelle urgence il peut bien y avoir à légiférer pour l'époque incertaine de la Paix.

La situation des locataires se serait-elle améliorée depuis que M. Viviani signa le premier moratorium ? Ne s'est-elle pas, au contraire, aggravée par suite de l'augmentation formidable du coût de la vie, et généralisée par les « récupérations » successives et réitérées ? Ne s'aggravera-t-elle pas encore au fur et à mesure que se prolongera la guerre ?

Faut-il donc jeter à la rue les petits locataires qui ont jusqu'ici bénéficié des moratoires ? Ce serait une singulière façon de remercier ceux qui donnent leur vie pour la défense de la Patrie.

Faut-il alors, comme certains l'exigent sans pudeur, verser à MM. les Propriétaires quelques milliards d'indemnité pour leur « manque à gagner » pendant la guerre ? Vraiment ?

Ah ! après la guerre, nous verrons, nous réglerons les comptes...

Mais pour régler les comptes, pour faire la balance, il faut connaître exactement l'actif et le passif. Il faut par conséquent que la guerre soit terminée.

La Chambre ne l'a pas comprise l'autre jour, et cela se conçoit un peu, car dans les campagnes la question des loyers ne se pose pas avec la même acuité que dans les grands centres. Mais je suis convaincu que, lorsque les faits leur auront été exposés, nos collègues ruraux se rendront compte, eux aussi, que le débat qu'ils ont voulu aborder ne peut aboutir dans l'état actuel des choses à aucune solution pratique. Ils conviendront, j'en suis sûr, avec nous, que l'abrogation de l'excellente mesure de guerre que constituent les décrets moratoires aurait sur l'opinion publique une déplorable répercussion. Je suis, par conséquent, tout à fait rassuré sur l'issue de la discussion, je regrette seulement qu'elle fasse perdre au Parlement un temps précieux.

Mieux eût valu, en effet, pour le réconfort de nos soldats et de leurs familles, voter sans retard une loi des pensions qui accorde aux malheureux mutilés et aveugles autre chose qu'une aumône, et permettre aux veuves et orphelins des héros de vivre honorablement.

Lorsque nous comparons le chiffre des pensions en France à celui des pensions en Angleterre ou en Italie, lorsque nous constatons par exemple qu'un aveugle, amputé d'un bras et des deux jambes, ne touche que 53 sous par jour, le rouge de la honte nous monte au front.

Je persiste à penser qu'il eût été préférable de réparer tout de suite cette honte plutôt que d'engager sur les loyers un débat sans issue et d'ouvrir les marchands de boniments qui estiment que quelques lignes de la presse si poétique de Barrès ou quelques vers tout prosaïques de Richepin suffisent à acquitter la dette sacrée contractée par la France envers ses héroïques défenseurs...

ARTHUR LEVASSEUR,
Député de Paris.

On dit.....

ON DIT

Depuis longtemps, et avec juste raison, qu'il faut planter des pommes de terre, parce que c'est le meilleur moyen de se rendre utile au Pays.

ON DIT

Que tout le monde doit se mettre à l'ouvrage, sans distinction d'âge ni de sexe, puisque la main d'œuvre manque partout.

ON DIT

Que beaucoup de petits propriétaires, en raison du prix élevé des pommes de terre, ne peuvent faire des plantations de ce précieux tubercule, car ils n'ont pas les moyens d'acheter des semences.

ON DIT

Que l'Etat, sous une forme quelconque, ferait bien de venir en aide à ces petits propriétaires qui pourraient ainsi faire œuvre utile.

ON DIT

Qu'il ne suffit pas de dire à quelqu'un de faire quelque chose, mais encore qu'il faut lui en donner les moyens s'il ne les possède pas.

LÉGION D'HONNEUR

A été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme :

Le lieutenant *Corvesi Simon*, du 98e d'infanterie : excellent officier, d'un dévouement absolu et d'une remarquable énergie ; a toujours eu une brillante attitude sous le feu ; a été blessé très grièvement le 14 décembre 1916 en entraînant ses hommes à l'assaut ; déjà cité à l'ordre de l'armée.

A été nommé au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur :

L'officier d'administration de 1re classe *Rocca-Serra Xavier Adrien*, du cadre auxiliaire, à un centre de fabrication de pain ; officier sérieux et dévoué aux armées depuis le 12 août 1914, a donné toute satisfaction par sa manière de servir.

Les aviateurs allemands jettent des bonbons empoisonnés

La préfecture de la Somme a communiqué aux journaux d'Amiens l'avis suivant :

GARE AUX BONBONS !

« Il s'agit de ceux que les boches lancent du haut de leurs aéroplanes dans les lignes britanniques.

» Les Austro-Boches se sont déjà signalés l'an dernier dans leur sous d'action par des libéralités de même genre. A l'analyse bactériologique, ces présents tombés du ciel contenaient des cultures virulentes de choléra, peste, dysenterie, etc.

» Nos populations civiles de la zone des armées si fréquemment visitées par les avions allemands feront bien de se méfier des sollicitations trouvailles qu'elles pourraient faire sur le sol après les incursions aériennes de nos ennemis.

» Il serait même très désirable que toute cette confiserie fût apportée soit directement au bureau de police, soit au laboratoire de bactériologie où elle serait soumise à un examen du contenu.

» Parents ! Recommandez expressément à vos enfants de ne plus ramasser aucun bonbon à terre.

» C'est une précaution d'autant plus indispensable que les Allemands pour endormir les soupçons eèment tout d'abord des bonbons de tous points succulents. »

Voleurs ! Incendiaires ! Sadiques ! Empoisonneurs ! Esclavagistes ! Tortionnaires ! !

Quels abominables bandits !

Il ne leur manque plus que de pratiquer l'anthropophagie.

Le blocus les y amènera !

Gazette Départementale

SAINT-FLORENT. — C'est avec un profond regret que l'on a appris dans tout l'arrondissement la mort de M. Toussaint Feydel, l'un des grands négociants de Saint Florent. Après plus d'un demi siècle de travail opiniâtre, il avait senti le besoin de prendre un repos bien gagné, et il y avait déjà quelques années qu'il s'était complètement retiré des affaires.

C'était un homme d'une grande activité, ayant l'œil ouvert aux affaires, un caractère loyal et franc, jouissant de l'estime de tous. C'était un de ceux qui avaient le plus contribué à l'embellissement et à la prospérité de Saint Florent.

Il était fort connu à Bastia, où il comptait d'ailleurs une nombreuse parenté, et était le frère de regretté capitaine Feydel.

Ses obsèques ont revêtu une grande pompe. On peut dire que toute la ville se pressait devant la maison mortuaire et a suivi son convoi jusqu'à l'église, puis jusqu'au cimetière de la famille.

Nous adressons l'expression de nos bien douloureuses sympathies et nos condoléances aux familles Marcel Feydel, Louis Feydel, Hilaire Feydel, docteur Feydel, Latour.

CHILONACCIA. — M. André Bastiani, receveur des postes à Ghilonaccia, vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections par la perte douloureuse de son épouse bien aimée, Mme Antoinette Bastiani née Susarini, ravie trop prématurément à l'affection de sa chère famille, minée depuis quelques mois par une maladie contre laquelle sont restés vains les secours éclairés de la science et les soins affectueux des siens.

Oh ! mort inexorable, frapper dans sa jeunesse une femme de bien, charitable, épouse modèle, mère incomparable !

La levée du corps a eu lieu à Ghilonaccia au milieu d'une foule nombreuse et de toutes les notabilités du village. L'inhumation a eu lieu à Borgo, dans le caveau de la famille.

Nous adressons en cette triste circonstance, à M. Bastiani, à Mlle Bastiani, employée des postes, et à sa famille, aux familles Tonelli, Clavaudini, Bastiani de Borgo, Sezzarini André, son frère, de Loreto di-Casinca, aux familles Raffaelli née Rocca et Franchi de Bastia toutes nos condoléances.

AJACCIO

UN DRAME

Hier, à 2 heures de l'après-midi, un quatuor de jeunes gens pénétrait dans la buvette de M. Acciarri, Place du Diament, et comme celui-ci les jugeant pris de boisson, refusait de leur donner à boire, ils le rossèrent de coups.

M. Noël Casablanca, ouvrier maître du gaz qui se trouvait dans son magasin, intervint pour mettre fin à la scène ; mal lui en prit, la colère des individus se tourna sur lui, et après une rapide discussion un des quatre, le nommé Segnis Joseph, tira son revolver et par deux fois fit feu sur Casablanca, que le second projectile atteignit à la gorge.

Transporté à la pharmacie Chiaroni, il y reçut les premiers soins. Le Dr Folacci le pansa ensuite à son domicile. Il constata que la balle après avoir traversé le larynx s'était arrêtée contre une des vertèbres cervicales occasionnant une paralysie des cordes vocales. On craint que la moelle épinière n'ait été atteinte.

Quoiqu'il en soit la blessure est très grave.

Segnis a été arrêté quelques minutes après le drame par le brigadier Chareyre et l'agent Camilli. Les complices ont été également arrêtés.

Ajoutons que le malheureux Casablanca, très estimé dans notre ville, est père de sept enfants.

Société Coopérative Bastiaise

La Commission provisoire rappelle aux souscripteurs d'une nouvelle action que le montant de leur souscription doit être versé avant le 1er avril soit à M. Mingalon, notaire, soit à M. Vial, Conservateur des Hypothèques.

IL Y A HYGIÈNE ET HYGIÈNE

Celle ci assert d'un dentifrice quelconque ; son haleine est fétide et chargé de microbes.

Celle-là se sert du DENTOL Son haleine a le parfum des roses.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis par sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19 rue Jacob, Paris.

Le Dentol est un *produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français*

CADEAU Il suffit d'envoyer 4 à la Maison FRÈRE, 19 rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant du *Petit Bastiais* pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte de DENTOL, une boîte de Poudre de DENTOL, un échantillon de Comprimés DENTOL et un tube de Savon dentifrice DENTOL.

Dépôts à Bastia : Pharmacies LUCIANI, QUILICI, MORUCCI, GENTILI, COSTA ; à Petreto-Bicchisano : Pharmacie ROSI et dans toutes les bonnes pharmacies.

Nécrologie

Mlle Elisa Giordani

Après une longue agonie, Mlle Elisa Giordani a rendu son âme à Dieu. Bien qu'elle fut prête à franchir le seuil de l'éternité sans aucune appréhension, Dieu lui a permis de s'y préparer encore plus pieusement, et c'est ainsi qu'elle a reçu tous les derniers sacrements en pleine connaissance et en parfaite soumission aux desseins de la Providence. C'est au cours de cette dernière maladie qu'elle a révélé plus que jamais la candeur de son âme et l'élévation de ses sentiments.

Affligée depuis longtemps d'un affaiblissement presque complet de la vue, elle avait accepté cette infirmité sans aucune plainte, et, ne pouvant plus s'occuper à divers ouvrages, elle priait beaucoup. Dieu qui n'abandonne jamais les siens avait placé à ses côtés une sœur bien-aimée dont le dévouement, la patience et l'abnégation n'avaient jamais de trêve et qui ont été au-dessus de tout éloge. Cette âme si aimante et si tendre s'efforçait par tous les moyens de faire oublier à sa bien-aimée sœur son infirmité, en la guidant pour qu'elle pût assister aux cérémonies religieuses, en lui faisant la lecture des saints livres et des journaux. On ne sait laquelle admirer le plus : de celle qui souffrait avec tant de résignation ou de celle qui se dévouait à adoucir ces souffrances, continuellement, avec une si prévenante affection. Toutes deux, animées des plus profonds sentiments chrétiens, s'abandonnaient à la volonté de Dieu et l'acceptaient sans plaintes.

La levée du corps a été faite à onze heures du matin. Le cercueil disparaissait sous une grande couronne de fleurs naturelles. Le deuil était conduit par MM. Vincent et Joseph Grégori, Vincent Lota, le conseiller Gavini, Degois, Berthet, recevant des poèles et téléphones ; une affluence considérable suivait le convoi funèbre.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous prions une vive part au deuil cruel qui frappe Mlle Louise Giordani, Mme Scatelli-Giordani, Ercole Giordani, Giordani-de Bistori et leur famille, et en prions d'agréer nos condoléances.

AVIS

Les bureaux de la Société Générale, à Bastia, seront fermés, à midi, les samedis et veilles des fêtes légales, du 1er avril au 15 octobre.

Petite Gazette

Cour d'assises

Par ordonnance de M. L. Levie-Remoline, premier président de la Cour d'appel de Bastia, officier de la Légion d'honneur, les assises du département de la Corse, pour le trimestre 1917, s'ouvriront à Bastia, le 2e lundi 7 mai 1917, à une heure de relevée sous la présidence de M. Pasqual, conseiller à la cour d'appel de Bastia, assisté de MM. Gavini, conseiller et Cristofini, juge au Tribunal de Bastia.

Avis

M. Chiappe Eugène, gardien du phare à Allistro, informe le public qu'il ne répond plus des dettes, que pourrait contracter sa femme, née Albertini, ainsi que ses deux fils, qui ont quitté le domicile conjugal et Paternel.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

Société Sainte-Devote. — Les membres honoraires et participants de la dite Société sont priés de vouloir bien assister à l'Assemblée Générale de fin d'année, qui aura lieu dimanche à 1 heure de l'après midi, salle du Conseil municipal.

Ordre du jour : Lecture du procès verbal de la dernière Assemblée générale. — Exposé de la situation financière. — Admission de membres participants. — Radiations — Membres décédés pendant l'année.

N. B. — Toute absence non motivée sera amendée.

Le Président, Jh. AIROLA.

Société des Anciens Sous Officiers et assimilés de la Corse. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 1er avril, à 8 h. 1/2 du matin, dans une des salles du Théâtre.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Admission de nouveaux membres.

PRÉVOYANT DE L'AVENIR. — La recette pour le paiement des cotisations du mois d'avril aura lieu dimanche, 1er avril, de 9 à 10 heures du matin, à la Mairie.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Ghio Celina Eugénie. — Pantani Rose.

DÉCÈS

d'Orazio Elisa-Maria Jeanne, 71 ans, de Corte.

Ghilardi Marie, ménagère, 59 ans, de Castifao.

Pruneta Jean-Sylvestre, cultivateur, 34 ans, de Bastia.

Casabianca Charles Marie, retraité, 73 ans, de Corte.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jacques Filippi, sous-chef de gare à Bastia. Mme Filippi, née Giannettini ; Mlle Maria Filippi ; M. Jean Filippi, caporal à la 15e section ; M. Paul-Louis Filippi ; M. Sabien Giannettini ; Mme et M. Toussaint Filippi, conducteur adjoint principal, Direction des Travaux publics, à Tunis, et leurs enfants ; Mme et M. Jean Filippi, capitaine au long-cours, commandant en second à la Cie des Messageries Maritimes à Marseille ; Mme veuve Antoine Filippi, née Sisco, à Tunis, et ses enfants ; Mme et M. Pierre-Pensa, négociant, et leurs enfants ; Mme et M. Conti, huissier, et leurs enfants ; Mme et M. Jérôme Casabianca, sous-économe au Grand Lycée de Marseille, et leurs enfants ; Mme et M. Nonce Pensa, sergent mobilisé sur le front ; Mme et M. Pascal Peretti, chef comptable au Crédit Lyonnais à Paris, et leur enfant ; Mme veuve Peroni, de Propriano, et ses enfants ;

Les familles Terrazani, Muraccioli, Battesti, Pantalacci, Susini, Longhi, Sabiani, Marietti de Vivario, Muracciioli de Muracciole, Palazzi, Perinetti, Cerani, Bacci, Combe, Soliva de Corte, Giannettini de Marseille, Sisco, Balbi, Angeli, Lusinchi, Padovani, Favia, Lacotte, Calisti, Montalti, Bonerandi, Gaggiera et Colombani ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Vincent Filippi

Quartier-maître électricien

leur fils, frère chéri, neveu et cousin, mort pour la France, à son poste de combat, à bord du cuirassé *Danton*, coulé en Méditerranée, le 19 mars 1917, à l'âge de 26 ans.

Priez pour lui !

La famille ne reçoit pas.

Mme veuve Rose Zolezzi, née Casevecchie, et ses enfants de Marseille ; Mme veuve Avanti, née Zolezzi ; Mme Mortea, née Zolezzi, M. Louis Mortea et leur fille ; Mme Tonetti, née Zolezzi, M. Jean Tonetti ; M. Joseph Zolezzi ; Mlle Louise Zolezzi ; Mme veuve Benoite Saettoni ;

Les familles Saettoni, Alessandri, Agostini, Camugli, Zolezzi, Passalacqua, Marchioni, Bogliano et Lavezzi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Zolezzi

leur époux, père, frère, beau-frère, cousin et neveu décédé à Marseille, à l'âge de 62 ans.

Priez pour lui !

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

Mme veuve Félix Pericchi ; Mlles Antonia et Jeanne Pericchi remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathies qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de

M. Mathieu Pericchi

leur fils et frère bien-aimé.

Toutes les messes célébrées le samedi, 31 courant, en l'église Saint-Jean-Baptiste, seront pour le repos de son âme.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

Paris, le 30 mars, 15 heures.

De la Somme à l'Aisne, nuit calme aux avant-postes.

Aucun événement sur le reste du front, en dehors de quelques rencontres de patrouilles et d'une lutte à la grenade assez vive dans le secteur de Maisons de Champagne.

LE CARGO-BOAT *Montréal* TORPILLÉ ET COULÉ

Le Havre, 30 mars.

Le cargo-boat *Montréal*, de la Compagnie générale Transatlantique, jaugeant 6.146 tonnes, a été torpillé le 23 mars, en Atlantique, par un sous-marin allemand, sans avertissement préalable.

L'équipage est sauvé.

Cour d'assises de la Seine

L'AFFAIRE DEPERDUSSIN

Paris, 30 mars.

Après trois jours de longs débats, la cour d'assises de la Seine a condamné Deperdussin à cinq ans de prison avec application de la loi de sursis.

La femme Deperdussin a été acquittée.

SUR LE FRONT BELGE

L'effort allemand

Paris, 30 mars.

On signale un grand mouvement de troupes allemandes sur le front de Belgique.

Les Allemands prennent de grandes précautions sur la frontière belge.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 30 mars.

Les Ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont entretenus longuement de la situation militaire, navale et diplomatique.

La Rupture Germano Américaine

LA BARBARIE ALLEMANDE

Washington, 30 mars

Le Gouvernement vient d'être informé que le ministre des Etats-Unis à Bruxelles, ainsi que les agents du Comité américain de ravitaillement sont retenus comme otages par les Allemands.

Cette nouvelle a provoqué, à Washington, l'indignation générale.

LA RÉVOLUTION à Cronstadt

Pétrograde, 30 mars.

Au cours de la Révolution qui éclata, à Cronstadt, au moment de l'abdication du tsar Nicolas, de nombreux officiers furent massacrés.

L'ordre est maintenant rétabli.

Geremykine et Galeizine ont été rendus à la liberté.

En Turquie LA LEVÉE EN MASSE

Paris, 30 mars.

Les dernières nouvelles reçues de Constantinople affirment que la levée en masse a été très mal accueillie par la population turque.

D'ailleurs, la population de Constantinople est de plus en plus hostile au Comité des Jeunes-Turcs.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 2 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloges funèbres

A l'ouverture de la séance, le président prononce l'éloge funèbre de MM. Briquet et Taillandier, députés du Pas de Calais qui ont été tués par suite de l'explosion de Baupaume.

Question Denys Cochin

M. Denys Cochin, député de la Seine, pose une question au ministre du Ravitaillement, au sujet du ravitaillement du Camp retranché de Paris.

L'orateur expose clairement la situation économique qui est loin d'être aussi satisfaisante que l'on croit.

M. Denys Cochin demande en terminant à M. Violette quels moyens il emploiera pour mettre fin à cette crise économique.

M. Violette

ministre du Ravitaillement, répond aussi clairement que possible à toutes les questions qui lui sont posées.

L'incident est clos.

Question Compère-Morel

M. Compère-Morel, député du Gard, demande au Gouvernement s'il ne fait pas d'opposition à la discussion de son interpellation ; la question étant très grave.

La Chambre décide alors que l'interpellation sera discutée demain.

Les Douzièmes Provisoires

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant :

1° Ouverture sur l'exercice 1917 des crédits provisoires applicables au deuxième trimestre de 1917 ;

2° Autorisation de percevoir, pendant la même période, les impôts et les revenus publics.

M. Durafour

député de la Loire, réclame le rétablissement du crédit demandé, de ce crédit de 115 millions destiné à l'indemnité de tranchées et à la haute-paye des soldats.

Cet article avait été disjoint.

LE VOTE

Le crédit de 115 millions est rétabli par 410 voix contre 56.

L'ensemble du projet de loi est ensuite voté par 459 voix contre 7.

Le Régime des Entrepôts

La Chambre adopte ensuite, en deuxième délibération, le projet de loi sur le régime des entrepôts.

LE BLOCUS DE L'ALLEMAGNE

M. Tardieu, député de Seine-et-Oise, interpelle longuement le Gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour rendre le blocus de l'Allemagne plus efficace.

Ordre du Jour

La question de confiance

La discussion étant close, le président donne lecture des ordres du jour qui ont été déposés.

Le président met aux voix l'ordre du jour Tardieu, qui est accepté par le Gouvernement.

Cet ordre du jour faisant confiance au Gouvernement en vue du resserrement du blocus, est adopté par mains levées.

La séance est levée à 6 h. 55.

SÉNAT

Présidence de M. Dunoyt

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'Appel de la Classe 1918

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant incorporation de la classe 1918.

MM. d'Estournelles de Constant, Strauss, Godart et Dubierre prennent successivement la parole.

Le Ministre de la Guerre monte, à son tour, à la tribune et déclare que les jeunes gens de la classe 1918 ne seront vraisemblablement appelés que le 10 avril, et les cultivateurs de cette classe ne seront appelés que le 16 mai.

Communiqué ITALIEN

Habituelles actions d'artillerie plus intenses dans la partie du front entre Frigido et la lisière septentrionale du Carso.

Ou signale de petites rencontres au col de Montecroce (Haut Bat), dans les environs de Dolla (Moyen Isonzo), au sud est de San Pietro (Gorizia), et dans le secteur de Lucati (Carso).

Nous repoussâmes l'ennemi et nous prîmes quelques prisonniers.

CADORNA.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 147 — DIMANCHE 1er AVRIL 1917

CO116

Le Petit Bastiais

Téléphone 5 — JOURNAL QUOTIDIEN — Téléphone 5

5 CENTIMES — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur, ✠

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

1re page, 0 f. la ligne. — 2e page, 0 fr. — 3e page, 0,75 — 4e page, réclames 0,30, judic. 0,25

ABONNEMENTS

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Les abonnements sont payables d'avance
Départ. & Colonies	22 »	12 »	7 »	
Etranger	30 »	16 »	9 »	On ne répond pas des manuscrits adressés

L'HOMME AUX CLOUS

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'honneur insigne qui fut dévolu, par ordre du Kaiser, au fameux maréchal Hindenburg, en récompense des succès qu'il avait obtenus sur le front russe où il avait fait massacrer sans pitié les meilleures troupes de l'Allemagne.

La statue qui fut érigée à Hindenburg sur une place de Berlin, et dans laquelle ses admirateurs pouvaient planter des clous n'importe où, dut certainement exciter la jalousie du Kronprinz, car ses *succès* remportés devant Verdun le placent au premier rang des massacreurs allemands, et on ne s'explique pas pourquoi les honneurs d'une statue en bois ne lui ont pas été attribués par son *illustre père*.

Mais, pour témoigner sa reconnaissance à Hindenburg, dont le nom seul exerce encore quelque ascendant sur la foule, le Kaiser a trouvé mieux.

L'effigie du maréchal va, paraît-il, être popularisée au moyen de la vignette postale.

Jusqu'ici les timbres boches n'avaient été ornés que d'une grosse mauvaise représentant la Germania, et les Hohenzollern n'avaient pu transmettre leurs traits à la postérité au moyen des petits carrés de papier gommé.

Pour Hindenburg, on déroge à la règle. N'est-il pas le sauveur de l'Allemagne, ou plutôt le seul capable de la sauver, si elle peut l'être ?

Mais ce qu'il doit en coûter, dans son for intérieur, à Guillaume le bandit de faire rendre de tels honneurs à Hindenburg qu'il a toujours exécré ? Mais, quoi, il faut bien entretenir l'espoir des foules, et pour cela le prestige impérial ne suffit plus.

Et puis, qui sait, une autre idée machiavélique a peut-être germé dans la cervelle malade du Kaiser : il espère, peut-être, à force d'honneurs, couler Hindenburg, l'idole des foules.

Guillaume n'a jamais pardonné au maréchal de l'avoir battu à plates coutures dans des manœuvres qui eurent lieu quelque temps avant la guerre, et à la suite desquelles Hindenburg eut l'oreille fendue, tout comme un simple capitaine, pour lui apprendre d'avoir osé battre son impérial adversaire.

Il ne fallut rien moins que les impérieuses nécessités de la guerre actuelle pour obliger Guillaume le bandit à faire amende honorable, à rendre son commandement à Hindenburg d'abord et l'élever au maréchalat suprême.

Mais ce que l'on peut tenir pour certain, c'est que le Kaiser n'a pas pardonné et ne pardonnera jamais à Hindenburg l'humiliation qu'il lui infligea jadis. Le pardon ne saurait germer dans la cervelle d'un boche et, à plus forte raison, dans celle d'un Hohenzollern.

On peut donc être sûr que le jour où Guillaume le bandit pourra débarquer l'homme aux clous, il ne manquera pas de le faire.

En attendant que cela se réalise, nous serions curieux de savoir de quelle façon Hindenburg sera représenté sur une vignette postale.

Va-t-il nous apparaître le corps tout émaillé de clous, ou bien allons-nous le voir se dresser, ainsi qu'un garçon-boucher, les manches retroussées au-dessus du coude, un large couteau à la main, et les pieds reposant sur un champ de crânes ?

Quoi qu'il en soit, les boches, qui aiment tant à lécher les bottes de leurs maîtres, auront la suprême jouissance de faire la même opération sur le dos du maréchal collé au préalable d'une couche de dextrine.

Pour quelques pfennigs, ils pourront se donner cette satisfaction, et cela leur procurera peut-être un supplément d'alimentation imprévu.

A. REYNAUD.

On dit.....

ON DIT

Que le service du balayage à Bastia est fait d'une façon absolument irréprochable.

ON DIT

Que les rues de la ville sont dans un état de propreté de nature à rendre jalouses toutes les villes du monde entier, jusques et y compris l'antique Stamboul où les chiens sont chargés de ce service et s'en acquittent on ne peut mieux.

ON DIT

Que les agents chargés du service du balayage en ville sont aussi actifs que prévoyants.

ON DIT

Que, afin de ne pas se voir exposés à un chômage forcé, faute d'ouvrage, ils ne prennent chaque matin que la moitié des ordures déposées dans les rues ou boulevards, ou qu'ils enlèvent seulement tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

ON DIT

Que, de temps à autre, le Libéralisme vient se mettre en travers de leur prévoyance et enlève d'un seul souffle tout ce que les balayeurs avaient laissé pour le lendemain, ce qui les ennuie beaucoup.

Des Cartes !!

Il ne s'agit pas des petits carrés de carton qui furent inventés pour égayer la folie d'un roi de France, mais, au contraire, des cartes à assurer l'alimentation de la population en réglementant la consommation de certaines denrées.

On a parlé, à diverses reprises, de la carte du pain et de la carte du sucre.

Pour toutes les raisons que nous avons exposées précédemment dans le *Petit Bastiais*, la carte du pain ne pourrait être qu'impopulaire, parce qu'elle irait à l'encontre du but poursuivi. Ainsi que nous l'avons déjà dit, cette mesure n'atteindrait que les classes ouvrières en restreignant la consommation du pain qui en est le principal aliment.

A notre avis, il n'en serait pas de même pour le sucre. Si le sucre est un aliment de consommation générale et courante, on peut dire que la quantité consommée dans une famille est en raison directe de la situation de fortune de cette famille.

Si l'ouvrier ou le travailleur des champs se contente de mettre du sucre dans son café, le riche ne s'en tient pas là ; il lui faut des entremets sucrés, des crèmes, de la pâtisserie.

Il est donc permis de supposer que la carte du sucre atteindrait la consommation des classes riches ou aisées, au profit des classes pauvres.

En outre, la carte du sucre aurait comme conséquence immédiate de donner à chacun ce qui lui revient, et d'empêcher que certains, guidés par leur seul égoïsme, et favorisés par certaines circonstances, n'accaparent de véritables quantités de sucre au détriment d'autrui.

Une autre carte s'imposerait également, celle du pétrole, dont la répartition donne lieu aux mêmes critiques que le sucre ; qu'on le retienne donc, afin d'en donner un peu à ceux qui n'en ont pas, ou qui n'en ont jamais.

Il serait donc urgent de nous donner des cartes pour le sucre et le pétrole ; le peuple ne s'en plaindrait pas.

Au Landtag de Prusse

Une violente séance

A la Chambre prussienne le député Hoffmann (Union socialiste du travail) a prononcé un discours d'une violente extrémité.

« Nous voterons, dit-il, naturellement contre le budget. La motion Oldenburg à la chambre des seigneurs, demandant la guerre sous marine à outrance, indique clairement où est le vrai gouvernement de l'Allemagne. C'est le militarisme prussien qui est responsable de la guerre européenne. » (Tumulte énorme. Cris : Assez ! assez !)

Le président rappelle à l'ordre l'orateur.

Hoffmann continue :

« C'est seulement quand le militarisme et le despotisme prussien seront éliminés que les peuples pourront respirer. Où donc le vrai patriotisme prussien réside, on le voit ; si les prix ne sont pas augmentés, nos agriculteurs refusent de cultiver les produits du sol. » (Protestations. Bruit.)

Le président rappelle à l'ordre l'orateur.

Skrzeba crie : « Hoffmann a raison ! A bas les agrariens ! A bas le militarisme prussien ! » (Nouveau tumulte formidable.)

Hoffmann continue : « Si une paix a été jusqu'à présent impossible, la responsabilité en est à nos gouvernants. (Protestations.) Malgré nos succès, l'Allemagne n'a pas raison, elle ne vaincra pas. (On crie : *Pfui !.. Jetez le dehors ! Assez !*)

L'Allemagne aurait dû communiquer ses conditions de paix. Alors les ennemis auraient pu prendre en considération notre proposition. Vous, à droite, vous êtes la honte de l'Allemagne, vous devez avouer que vos désirs annexionistes sont des désirs criminels. Comme l'Entente a fait connaître ses buts de guerre, nous devons, nous aussi, les faire connaître. La révolution russe est pour notre gouvernement une leçon. (Bruit ! Protestations !) On affirme que quand M. Wilson demanda à connaître nos buts de guerre, on lui répondit qu'il aurait pu les avoir, mais seulement pour son information. On ajoute cependant que, quand M. Wilson ouvrit la lettre, il y trouva la déclaration de la guerre sous marine qui a provoqué la rupture diplomatique.

La guerre sous marine est contraire à tous les droits des peuples et de l'humanité.

Nouveau tumulte.

Hoffmann reprend : « Je ferai des révélations sensationnelles sur les origines et sur la conduite de la guerre. »

Le président retire la parole à l'orateur parmi le tumulte, les cris et les protestations des partis de droite.

M. Schmidlemer, ministre de l'Agriculture, proteste et s'indigne de la déclaration d'Hoffmann affirmant que l'orateur a parlé comme le représentant de l'Entente.

Hoffmann crie : « Non, j'ai parlé comme un homme qui voit ses contingents marcher à la ruine. »

Communiqué Officiel du Ministère de la Guerre

971e jour de la guerre

Paris, le 31 mars, 7 heures.

Au nord de la Somme, et entre la Somme et l'Oise, l'artillerie ennemie a bombardé en certains points nos premières lignes. Nos batteries ont énergiquement répondu. Aucune action d'infanterie.

Au nord-est de Soissons, *nous avons progressé dans le secteur de Vregny Maryical.*

A l'Ouest de Maisons-de-Champagne, une vive contre-attaque de nos troupes nous a permis, ce matin, de rejeter l'ennemi des éléments de tranchées où il avait pris pied le 28 mars. Au cours de cette action nous avons fait 63 prisonniers.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

20 heures 30

Nous avons pris possession des villages de Roysloncourt, Sorel-le-Grand et Fins, et effectué à la suite d'un violent combat une *progression vers Haudicourt* où un certain nombre de prisonniers sont restés entre nos mains. Une attaque exécutée au début de la matinée sur nos positions au sud de Neuville Bourjonval a été rejetée avec pertes. Des détachements ont pénétré sur deux points la nuit dernière dans les lignes allemandes à l'est de Neuville-St-Wanst, faisant subir des pertes à l'ennemi et ramenant des prisonniers. Activité des deux artilleries en un certain nombre de points. Au cours de la journée notre artillerie lourde a atteint à plusieurs reprises un train à l'est de Vermelles.

ARMÉE D'ORIENT

Aucun événement important sur le front de l'armée d'Orient. L'ennemi qui semblait préparer une contre attaque à l'ouest de Monastir n'a pas bougé de ses tranchées.

DÉMONÉTISATION

C'est décidé, le Gouvernement vient de se résoudre à refondre les pièces d'or françaises. Un crédit de 100.000 francs est ouvert pour la gravure et la frappe d'une nouvelle effigie dont le modèle va être mis au concours.

Sous peu donc, seules les pièces au millésime de 1917 auront cours ; toutes les autres seront démonétisées et confisquées dès leur apparition ; de plus les personnes qui essaieront de les mettre en circulation seraient poursuivies pour émission de fausse monnaie.

Il y a assez longtemps que nous avions parlé de cette mesure ; elle a été prise, tant mieux.

Avis aux thésauriseurs qui, sachant que l'or est le nerf de la guerre, le conservent jalousement au lieu d'aider le collectivité — du front de l'arrière — à repousser l'ennemi.

Il est également question de refondre les pièces d'argent et de billon et de faire une émission au millésime de 1917. Ceci afin de faire sortir de leur cachette les masses énormes de douros, francs et sous qui vont subir, d'ici peu, une baisse de plus de 50 pour 100.

Bonne idée.

Pas officiel, loin de là.

N'envoyez plus de pommes de terre crues aux Prisonniers de Guerre

Pour avoir des pommes de terre, les Allemands usent d'un procédé facile, sinon honnête : ils font mixtionner toutes les pommes de terre expédiées de France aux prisonniers, et, pour être sûrs de n'en pas manquer, ils obligent les prisonniers à réclamer incessamment de nouveaux envois de tubercules.

Le fait vient d'être révélé par un prisonnier. En conséquence, pour éviter que les Allemands utilisent pour l'agriculture nos pommes de terre, les expéditeurs devraient, avant de les envoyer en Allemagne, les faire bouillir dix minutes pour tuer le germe. C'est la meilleure garantie que les pommes de terre parviendront à leurs destinataires.